

# **L'EXPRESSION DE L'HYPOTHÈSE EN FRANÇAIS CONTEMPORAIN, ENTRE HYPOTAXE ET PARATAXE**

**THÈSE PRÉSENTÉE À LA FACULTÉ DES LETTRES ET DES SCIENCES HUMAINES  
INSTITUT DES SCIENCES DU LANGAGE ET DE LA COMMUNICATION  
UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL**

**POUR L'OBTENTION DU GRADE DE DOCTEUR ÈS LETTRES**

**PAR**

**GILLES CORMINBOEUF**

Thèse de doctorat dirigée par

PROF. MARIE-JOSÉ BÉGUELIN (Université de Neuchâtel)

ET

PROF. ALAIN BERRENDONNER (Université de Fribourg)

## **Membres du jury :**

PROF. DOMINIQUE WILLEMS (Université de Gand)

PROF. LORENZA MONDADA (Université de Lyon II)

PROF. MICHEL CHAROLLES (Université de Paris III et ENS)

**SOUTENUE LE 16 MAI 2008**

**Faculté des lettres et  
sciences humaines**

**La doyenne**

- Espace Louis-Agassiz 1
- CH-2000 Neuchâtel

## IMPRIMATUR

La Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Neuchâtel, sur les rapports de Mme Marie-José Béguelin, co-directrice de thèse, professeure ordinaire de linguistique française à l'Université de Neuchâtel ; M. Alain Berrendonner, co-directeur de thèse, professeur à l'Université de Fribourg ; Mme Loranza Mondada, professeure à l'Université de Lyon II ; M. Michel Charolles, professeur à l'Université de Paris III ; Mme Dominique Willems, professeure à l'Université de Gand, autorise l'impression de la thèse présentée par M. Gilles Corminboeuf, en laissant à l'auteur la responsabilité des opinions énoncées.

Neuchâtel, le 16 mai 2008

  
La doyenne  
Ellen Hertz

**Mots clés :**

Hypothèse, propositions conditionnelles, macro-syntaxe, parataxe, subordination, inférence.

**Keywords :**

Conditionals, macro-syntax, parataxis, subordination, inference.

**Résumé :**

Cette étude sur l'*hypothèse* en français contemporain synthétise les résultats d'une démarche intellectuelle qui trouve son origine dans deux types de questionnement : une recherche sur les énoncés en *si*, d'une part, et une réflexion sur les modalités de construction de la valeur hypothétique dans des structures binaires sans le connecteur *si*, d'autre part. Le propos est centré sur les constructions hypothétiques qui relèvent de la « parataxe », comme par exemple *un mot de plus et je m'en vais*. Ces hypothétiques non marquées réclament à la fois un examen syntaxique – quel est le statut grammatical de *un mot de plus* ? – et une analyse sémantico-pragmatique – à partir de quels indices une interprétation hypothétique, du genre *au cas où tu dis un mot de plus...*, s'élabore-t-elle ? Ces configurations paratactiques sont très peu traitées dans les travaux de linguistique, ce qui justifie que cette étude ait pour objectif de les doter d'une grammaire. En revanche, le fonctionnement des énoncés introduits par *si* est particulièrement bien documenté. On propose néanmoins dans ce travail une réévaluation des structures en *si*, aussi bien au plan syntaxique – y a-t-il toujours un phénomène de subordination ? – qu'au plan sémantique – comment expliquer la polysémie de *si* ?

\* Cette étude a bénéficié d'octobre 2005 à septembre 2006 du soutien du Fonds National de la Recherche Scientifique suisse (FNS).

## TABLE DES MATIÈRES

<b>CHAPITRE 1 : INTRODUCTION</b> .....	<b>7</b>
1. L'OBJET LINGUISTIQUE ÉTUDIÉ .....	8
1.1. Les hypothétiques « marquées » et « non marquées » .....	8
1.2. Les schémas AZ et ZA .....	10
1.3. Des constructions mises en marge .....	10
2. LES PRINCIPES DE CONSTITUTION DU CORPUS .....	11
2.1. L'acquisition des données .....	11
2.2. Topographie intuitive du domaine de l'hypothèse .....	12
3. LA TRANSCRIPTION DES EXEMPLES ORAUX .....	15
4. ARCHITECTURE DE L'ÉTUDE .....	15

## **SECTION I : ETAT DE L'ART**..... **17**

### **CHAPITRE 2 : ASPECTS SYNTAXIQUES** .....

<b>1. A PROPOS DE CERTAINS POSTULATS SYNTAXIQUES</b> .....	<b>20</b>
1.1. Les analyses intra-phrastiques .....	20
1.2. La notion de subordination .....	21
1.3. La réduction de la subordination à des marqueurs morphologiques .....	21
1.4. Subordination VS coordination .....	23
1.5. Des faits occultés ou marginalisés .....	23
<b>2. LES TRAVAUX SUR LA SYNTAXE DES HYPOTHÉTIQUES</b> .....	<b>24</b>
2.1. Les énoncés en <i>si</i> .....	24
2.1.1. L'étude de Melis .....	24
2.1.2. Des hypothétiques marquées non subordonnées ? .....	24
2.2. Les hypothétiques non marquées .....	28
2.2.1. Le « schème corrélatif » d'Allaire .....	28
2.2.2. Les hypothétiques non marquées qui échappent au « schème corrélatif » d'Allaire .....	32

### **CHAPITRE 3 : ASPECTS SÉMANTIQUES**..... **35**

<b>1. RÉFLEXION SUR QUELQUES NOTIONS CENTRALES</b> .....	<b>36</b>
1.1. Le concept de « complément circonstanciel » et la classification des circonstancielles .....	36
1.2. L'opposition entre condition et hypothèse .....	39
1.2.1. La notion de condition .....	39
1.2.2. La notion d'hypothèse .....	41
1.3. Protase et apodose .....	43
1.4. Réelles – potentielles – irréelles .....	44
<b>2. LA SÉMANTIQUE DU CONNECTEUR <i>SI</i>, ENTRE L'UNITÉ DE SENS ET L'ÉCLATEMENT</b> .....	<b>45</b>
2.1. La polysémie du connecteur <i>si</i> .....	45
2.2. La visée pragma-sémantique de Ducrot et les études psycho-linguistiques de J. Caron .....	46
2.2.1. Ducrot, une approche non logiciste .....	46
2.2.2. J. Caron : une approche psycho-linguistique .....	48
2.3. Les approches réductionnistes .....	50
2.3.1. Le domaine français .....	50
2.3.2. Le domaine anglais .....	53
2.4. Bilan .....	55
<b>3. DU CONNECTEUR <i>SI</i> À L'OUVREUR D'UNIVERS <i>SI P</i> : FONCTIONS DISCURSIVES ET STRUCTURATION INFORMATIONNELLE</b> .....	<b>56</b>
3.1. Les espaces mentaux .....	57
3.1.1. La théorie de base : les travaux de Fauconnier .....	57
3.1.2. Une application de la théorie des espaces mentaux aux hypothétiques .....	60
3.2. Le postulat de Haiman et l'antéposition des hypothétiques marquées .....	65
3.2.1. L'article fondateur de Haiman [1978] .....	65
3.2.2. La corroboration de l'hypothèse de Haiman sur corpus .....	67
3.3. La notion de 'cadre de discours' et son application aux hypothétiques .....	70
3.4. La prise en compte des <i>si-P</i> dites « atypiques » .....	73
3.4.1. Les <i>si-P</i> 'méta-énonciatives' .....	73

3.4.2. Les si-P « factuelles ».....	77
4. ET LES AUTRES CONSTRUCTIONS HYPOTHÉTIQUES ?.....	78
4.1. Des constructions communes à de nombreuses langues.....	78
4.2. Des structures très rarement analysées.....	80

**SECTION II : PROBLÉMATIQUE ET OPTIONS MÉTHODOLOGIQUES ..... 84**

**CHAPITRE 4 : LES OPTIONS MÉTHODOLOGIQUES AU NIVEAU SYNTAXIQUE ..... 85**

1. MACRO-SYNTAXE <i>VS</i> MICRO-SYNTAXE, LE MODÈLE DE BERRENDONNER.....	86
1.1. La redéfinition des unités de segmentation du discours.....	86
1.2. La mémoire discursive.....	87
1.3. Une troisième articulation du langage.....	88
1.4. La définition des unités.....	88
1.4.1. La clause.....	88
1.4.2. L'énonciation.....	89
1.4.3. La période.....	92
1.5. Les métanalyses.....	93
2. LA CONFRONTATION DES POSTULATS THÉORIQUES AUX DONNÉES EMPIRIQUES.....	95
2.1. La notion de subordination.....	95
2.2. L'inconsistance de l'assimilation {subordination ↔ morphème subordonnant}.....	96
2.3. L'opposition {subordination <i>VS</i> coordination}.....	98
2.4. La confusion des niveaux d'analyse.....	99
3. LA NOTION DE « PARATAXE ».....	100
4. LES CARACTÉRISTIQUES SYNTAXIQUES DE NOS STRUCTURES.....	102
4.1. « Coordination » et hypothétiques non marquées.....	102
4.2. « Subordination » et hypothétiques non marquées.....	104
4.3. Les types de relations syntaxiques pertinentes pour notre étude.....	104
5. QUELQUES APPORTS DE LA MACRO-SYNTAXE.....	105
5.1. Un moyen d'échapper à la dichotomie {coordination – subordination}.....	106
5.2. Le caractère permutable des éléments A et Z.....	106
5.3. Un schème pragma-syntaxique qui englobe diverses classes de constructions.....	107
5.4. Délimitation syntaxique <i>VS</i> sémantique de l'objet scientifique.....	108
5.5. La frontière syntaxique entre les membres A et Z.....	109
5.6. Les tests de rection.....	111
6. LE STATUT DES MORPHÈMES DE LIAISON DANS LES HYPOTHÉTIQUES.....	112
6.1. <i>et</i> .....	112
6.2. <i>ou</i> .....	116
6.3. <i>que</i> .....	117
6.4. <i>alors</i> .....	119
6.5. L'absence de relateur.....	120
6.6. Synthèse.....	122

**CHAPITRE 5 : L'OUTILLAGE SÉMANTIQUE..... 124**

1. LA RÉDUCTION AUX <i>SI-P</i> .....	125
1.1. Hypothétiques non marquées et structures en <i>si</i> .....	125
1.2. L'optique réductionniste.....	125
1.3. L'absence d'équivalence sémantique entre <i>si-P</i> et hypothétiques non marquées.....	127
2. LA COMMUNICATION OSTENSIVE-INFÉRENTIELLE.....	130
3. L'ABDUCTION EN LANGUE NATURELLE.....	132
3.1. Le concept d'abduction.....	132
3.2. Une remarque sur la « textualisation » des hypothétiques.....	134
3.3. La valeur hypothétique comme le résultat d'une abduction.....	134
4. UNE SÉMANTIQUE NON RÉFÉRENTIALISTE.....	137
5. LE TRAITEMENT DES INDICES MODAUX (MODALISATIONS ET MÉDIATIVITÉ).....	140
CONCLUSION.....	144

**SECTION III : CINQ CLASSES DE CONSTRUCTIONS HYPOTHÉTIQUES ..... 145**

**CHAPITRE 6 : LES STRUCTURES NOMINALES ..... 146**

INTRODUCTION .....	147
1. LES CLAUSES NOMINALES .....	147
1.1. Délimitation de la structure .....	147
1.1.1. Types de termes A .....	147
1.1.2. Circonstant vs énonciation .....	148
1.1.3. Le terme A est-il elliptique ? .....	152
1.1.4. La présence du relateur et de la nature des attentes produites par le terme A .....	153
1.1.5. L'énonciation A nomme un procès .....	154
1.1.6. Configurations non hypothétiques et combinaisons indécidables .....	156
1.2. Les modalités de l'interprétation hypothétique dans A .....	158
1.2.1. Les SN indéfinis à lecture non spécifique .....	159
1.2.2. Tirage aléatoire vs routine sérielle .....	161
1.2.3. Un SN défini comme terme A .....	163
1.2.4. Les quantifieurs .....	164
1.2.5. Synthèse provisoire : description sémantique de A .....	166
1.3. Les modalités de l'interprétation hypothétique dans le membre Z .....	167
1.3.1. Indices d'état résultant et d'imminence .....	167
1.3.2. Les temps verbaux dans Z .....	169
1.4. La transition d'un état à un autre .....	175
2. LES CLAUSES PROPOSITIONNELLES .....	176
2.1. Les clauses au subjonctif .....	176
2.1.1. Syntaxe .....	176
2.1.2. Sémantique .....	178
2.2. Les infinitives hypothétiques en français du Canada .....	180
CONCLUSION .....	180
<b>CHAPITRE 7 : LES CONSTRUCTIONS 'BI-ASSERTIVES' .....</b>	<b>182</b>
1. INTRODUCTION ET PRINCIPES D'ANALYSE .....	183
1.1. Les constructions analysées .....	183
1.2. Remarques à propos du corpus .....	184
1.3. Les constructions non hypothétiques ou ambiguës .....	185
2. LE MODE DE CONSTRUCTION DE LA VALEUR HYPOTHÉTIQUE .....	185
2.1. La « contextualisation » des bi-assertives .....	185
2.2. Les indices favorisant une lecture hypothétique dans A .....	187
2.2.1. La non pertinence pragmatique de l'assertion A considérée isolément .....	187
2.2.2. Les déictiques « cursifs » .....	189
2.3. Les indices identifiables dans le membre Z .....	190
2.3.1. Le caractère pragmatiquement non opportun du fait asserté dans Z .....	190
2.3.2. Les indices d'état résultatif .....	190
3. SYNTHÈSE .....	191
<b>CHAPITRE 8 : LES IMPÉRATIVES .....</b>	<b>193</b>
1. LES CONSTRUCTIONS À DÉCRIRE ET LES CARACTÉRISTIQUES DU CORPUS .....	194
2. LES CAS DE FIGURE OBSERVABLES .....	197
3. L'ASYMÉTRIE ENTRE LES CONSTRUCTIONS EN <i>OU</i> ET LES CONSTRUCTIONS EN <i>ET</i> .....	200
4. INTERPRÉTATION HYPOTHÉTIQUE ET INTERPRÉTATION DIRECTIVE .....	203
5. SYNTHÈSE .....	206
<b>CHAPITRE 9 : LES PSEUDO-INTERROGATIVES .....</b>	<b>209</b>
1. INTRODUCTION .....	210
2. PROBLÉMATIQUE .....	212
3. PÉRIODES BINAIRES .....	213
3.1. L'absence d'inversion de PCS .....	213
3.2. Les structures dialogiques .....	214
3.3. L'anaphorisation d'une réponse implicite .....	215
3.4. Les questions alternatives monologiques ( <i>si oui / si non</i> ) .....	215
3.5. Cas de figure singuliers .....	217
4. PÉRIODES UNAIRES .....	218
4.1. La marque de continuité clausale, l'enchâssement et le liage cataphorique .....	218
4.2. La présence d'une forme verbale au subjonctif dans le terme A .....	219
5. LES MÉTANALYSES .....	220
6. SYNTHÈSE ET COMMENTAIRES .....	222

6.1.	Formats syntaxiques.....	222
6.2.	Un commentaire sur la « question » que contient A.....	222
6.3.	Un processus de grammaticalisation ? .....	224
6.4.	La formation de l'inférence.....	226
	CONCLUSION .....	226
<b>CHAPITRE 10 : LES CONSTRUCTIONS EN <i>SI-P</i>.....</b>		<b>228</b>
0.	INTRODUCTION .....	229
0.1.	Structures AZ et ZA .....	229
0.2.	Le terme A peut-il fonctionner de manière autonome ? .....	229
1.	<i>TYPE I</i> : LES EMPLOIS RHÉMATIQUES.....	232
1.1.	La portée des opérateurs de restriction et de négation.....	233
1.2.	'Les dispositifs' syntaxiques .....	234
1.3.	Les comparatives.....	235
1.4.	Double rhème .....	235
1.5.	Le marquage prosodique .....	236
1.6.	Le caractère non ellipsable des constituants rhématiques .....	236
2.	<i>TYPE II</i> : LES EMPLOIS ADJOINTS .....	239
2.1.	Syntaxe.....	239
2.2.	Sémantique.....	240
2.2.1.	Le fait contenu dans A est présenté comme réalisé.....	241
2.2.2.	Le fait contenu dans A est présenté comme réalisé et réalisable.....	242
2.2.3.	Le fait contenu dans A est présenté comme réalisable.....	243
2.2.4.	Le fait contenu dans A est présenté comme non réalisé.....	243
3.	<i>TYPE III</i> : LES EMPLOIS EN CLAUSE MÉTA-ÉNONCIATIVE ELLIPTIQUE .....	244
3.1.	Métanalyses.....	246
3.2.	Les clauses portant sur les modalités du dire .....	248
3.2.1.	Les modalisateurs d'énonciation du type « si vous voulez ».....	248
3.2.2.	L'ouverture d'une rubrique cognitive .....	248
3.2.3.	L'ouverture d'un cadre de pertinence pour Z.....	249
3.3.	Les clauses portant sur la vérité du dire .....	250
3.4.	Formules ZA .....	251
3.5.	Parenthèses.....	252
3.6.	Synthèse .....	255
4.	PROLONGEMENT : DU BON USAGE DES STATISTIQUES .....	256
	CONCLUSION GÉNÉRALE DE LA SECTION III.....	259
<b>SECTION IV : QU'EST-CE QU'UNE HYPOTHÉTIQUE ? .....</b>		<b>261</b>
<b>CHAPITRE 11 : LA CONSTRUCTION DE LA VALEUR HYPOTHÉTIQUE DANS LES HYPOTHÉTIQUES NON MARQUÉES .....</b>		<b>262</b>
1.	LE RÔLE DU CONTEXTE DANS LA CONSTRUCTION DE LA VALEUR HYPOTHÉTIQUE.....	263
2.	LES AUTRES CONSTRUCTIONS 'PARATACTIQUES' .....	266
2.1.	Un mécanisme général de production d'implicite .....	267
2.2.	Les constructions <i>asyndétiques</i> .....	268
2.3.	Les constructions <i>syndétiques</i> .....	269
3.	LA NATURE DES INDICES .....	270
4.	UN ESSAI DE DÉCENTRAGE DE LA PROBLÉMATIQUE .....	271
<b>CHAPITRE 12 : LA VALEUR SÉMANTIQUE DE <i>SI</i>.....</b>		<b>274</b>
	INTRODUCTION .....	275
1.	« FACTUELLES » ET HYPOTHÉTIQUES.....	275
2.	LA FONCTION DE L'OPÉRATEUR <i>SI</i> .....	279
	CONCLUSION .....	281
<b>EPILOGUE.....</b>		<b>283</b>
	BIBLIOGRAPHIE.....	290
	CONVENTIONS .....	302

# **CHAPITRE 1 : INTRODUCTION**

## 1. L'OBJET LINGUISTIQUE ÉTUDIÉ

### 1.1. Les hypothétiques « marquées » et « non marquées »

Notre intention est de décrire le fonctionnement des constructions dites *hypothétiques* en français moderne. Il s'agira de corréler une analyse syntaxique avec une analyse des rendements sémantiques, aussi bien pour les configurations introduites par *si* que pour d'autres structures hypothétiques. Parmi les faits qui relèvent de notre étude, on trouve des énoncés très divers :

- (1) (a) *Si on dominait un peu le dessin, tout le reste serait possible.* [Giacometti, *Ecrits*]  
(b) Je piquai du talon. Mais mon cheval n'en avait pas besoin ; *une pression du pied, et déjà il filait comme le vent.* [Guimarães Rosa, *Diadorim*]  
(c) *Veut-on le faire se hâter, il se retourne vers vous, et proteste à petits cris, irrité comme si l'on coupait le fil de son raisonnement.* [f, Gide]  
(d) Habituer les animaux à la présence humaine est au cœur de l'art et de la science de la tenue des zoos. Le but principal est de réduire, le plus possible, la distance minimale qu'un animal veut maintenir entre lui et tout être qu'il perçoit comme un ennemi. Par exemple, un flamant dans la nature sauvage n'aura pas d'objection à ce que vous vous teniez à trois cents mètres. *Réduisez cette distance et il devient tendu. Rapprochez-vous encore plus et vous déclencherez une fuite que l'oiseau n'interrompra pas tant que les trois cents mètres n'auront pas été rétablis ou que son cœur ou ses poumons ne flancheront pas.* [Martel, *Histoire de Pi*]  
(e) (pour trouver un logement)<sup>S</sup> (il faut être français et avoir la peau claire)<sup>F</sup> (*une seule de ces conditions vous manque*)<sup>S</sup> (*et vous êtes hors-jeu*)<sup>F</sup> [o tv-TJ, 17.11.2005]<sup>1</sup>

Les faits de langue (1) soulèvent principalement deux problèmes :

- 1) D'une part, il y a une difficulté de description grammaticale : certaines de ces constructions sont envisagées comme des complexes {P subordonnée + P principale}, d'autres ont des descriptions peu stabilisées (subordination ou « parataxe » ?), d'autres encore ne sont jamais analysées dans les grammaires. Après avoir évalué les diverses approches, on proposera une catégorisation syntaxique généralisante pour les constructions hypothétiques.
- 2) D'autre part, d'un point de vue sémantique, qu'est-ce qu'une hypothétique ? Pour (1a), d'aucuns identifieraient une marque claire d'ouverture d'un univers fictif (*si*). Mais les exemples (1b) à (1e) sont des hypothétiques *non marquées* : l'interprétation hypothétique est le résultat d'une inférence construite<sup>2</sup>. Les conditions dans lesquelles une telle inférence est sollicitée sont à éclaircir.

À disposition des sujets parlants il y a un large éventail de possibilités pour exprimer une hypothèse. Ceux-ci ne sont pas contraints de convertir une « idée d'hypothèse » en un énoncé en *si*. Plutôt que de partir de constructions dites « hypothétiques », on essaiera d'identifier – dans des structures binaires principalement paratactiques – les indices qui conduisent à l'élaboration d'une interprétation que le sens commun désigne sous le nom d'*hypothèse*. Ceci afin de re-définir la notion et de délimiter son champ. On ne dispose pas de définition précise de ce qu'est une *hypothèse* (ou une *condition*). Cela nous conduit à prendre les données comme point de départ pour rechercher des critères définitoires. L'*hypothèse* recouvre pour

<sup>1</sup> Le système de notation utilisé pour les exemples est présenté en annexe.

<sup>2</sup> Pour (1b), l'inversion de pronom clitique sujet est parfois analysée comme un allomorphe de *si*.

nous une classe floue d'effets interprétatifs ; la notion ne sera pas considérée comme stabilisée ou acquise. L'hypothèse sera caractérisée provisoirement comme une des sur-interprétations qui résulte de l'installation d'un univers fictif.

Notre travail ne vise pas une compilation de travaux antérieurs, mais a l'ambition de réexaminer ces structures hypothétiques *via* le modèle micro- vs macro-syntaxe (cf. Chapitre 4, § 1.). Il y a entre autres derrière ce parti pris méthodologique l'idée de renouveler un tant soit peu l'approche de la subordination, à l'aide de données inédites et d'outils d'analyse affranchis des inadéquations du cadre phrastique traditionnel. Un aspect de la complexité des cas de figure rencontrés est illustré par les observables suivants :

- (2) (a) (si le temps s'améliore)<sup>S</sup>. (les conditions dans la face nord ne permettent toujours pas un assaut vers le sommet)<sup>F</sup> [o tv]  
(b) Encore une catastrophe comme celle-là et Gottéron coule en play-out [Titre]  
Hockey sur glace. Soirée désastreuse pour les Fribourgeois, massacrés 8-2 à Davos. Seule lueur d'espoir : au classement, tout n'est pas encore perdu. [p, *La Liberté*, 01.03.2006]

Le spécimen (2a) comporte un indice de mise sous hypothèse (*si*), mais il semble s'interpréter comme la juxtaposition de deux faits avérés. Nous devons préciser dans quelle mesure une « conditionnelle factuelle » de ce genre peut intégrer le domaine de l'hypothétique. En (2b), il n'y a pas de marqueur de condition, mais on construit aisément une interprétation hypothétique (*au cas où il se produit encore une catastrophe comme celle-là...*). Notre étude devra mettre de l'ordre dans les données et proposer un modèle intégrant de telles constructions.

Un recueil d'articles consacrés aux « conditionnelles », publié par Traugott & al. [1986], débute ainsi :

Conditional (*if-then*) constructions directly reflect the characteristically human ability to reason about alternative situations, to make inferences based on incomplete information, to imagine possible correlations between situations, and to understand how the world would change if certain correlations were different. Understanding the conceptual and behavioural organization of this ability to construct and interpret conditionals provides basic insights into the cognitive processes, linguistic competence, and inferential strategies of human beings. [Ferguson & al., 1986 : 3]

Cela n'est pas seulement valable pour les *if-then* constructions. Les hypothétiques non marquées présentent aussi ces propriétés et le fait que seules les constructions en *if-then* soient mentionnées n'est pas anodin : les données relevant de la « parataxe » sont très rarement analysées dans la linguistique contemporaine<sup>3</sup>. Notre travail démontrera qu'il y a d'autres façons d'exprimer l'hypothèse que le marquage au moyen de *si*.

Du point de vue syntaxique, les hypothétiques en *si* sont décrites comme des subordinées circonstancielle, le relateur *si* marquant la subordination. A ce propos, on questionnera un certain nombre de présupposés méthodologiques, par exemple le couplage {relation de subordination ↔ morphème subordonnant}, ceci afin de proposer dans un deuxième temps une analyse syntaxique cohérente. Du point de vue sémantique, les approches majoritaires associent le *si* de la langue naturelle à la condition suffisante de la logique formelle. Ces études ne portent que très rarement sur les hypothétiques non marquées : une fois de plus,

---

<sup>3</sup> Voir néanmoins : Béguelin, Avanzi & Corminboeuf (éd) [à paraître].

l'interprétation hypothétique est couplée à la présence d'un morphème hypothétique. Dans le cadre d'une sémantique non référentialiste, on essaiera de centrer l'analyse sur les versions non marquées, plutôt que sur les constructions prototypiques en *si*.

## 1.2. Les schémas AZ et ZA

Les exemples de notre corpus d'hypothétiques non marquées sont des structures à deux termes dont le membre introductif est doté – à l'oral – d'un intonème progrédient et le second terme d'un intonème conclusif<sup>4</sup>. Les séquences binaires du genre (3) seront symbolisées AZ, comme dans l'analyse des phrases segmentées chez Bally [1944 : 53], ceci afin de ne pas préjuger de la relation grammaticale unissant les deux membres<sup>5</sup> :

- (3) (a) <à propos d'un contrôle vétérinaire dans un supermarché> ce qui est déterminant c'est la température [un degré de trop]<sub>A</sub> [et c'est l'amende]<sub>Z</sub> [o tv]  
 (b) <au marché> [vous me prenez trois saucissons]<sub>A</sub> [le pain il est cadeau]<sub>Z</sub> [o]

Dans des constructions comme (3), aussi bien A que Z peuvent fonctionner de manière autonome syntaxiquement. Ce qui est commun aux membres A, c'est que la cooccurrence de Z permet l'actualisation d'une unité périodique binaire qui impose une réévaluation de la valeur « littérale » de A. Cette valeur est distincte de celle où le terme A apparaît isolé, orphelin du terme Z. Dans la grande majorité des configurations étudiées, lorsque le membre A est accolé au membre Z dans une même unité prosodique, A tend à devenir le « cadre » de Z, ou du moins son domaine de pertinence<sup>6</sup>. Considérons l'exemple (4) :

- (4) Vous vous rappelez que, avant-hier, sur le Schlangenberg, je vous ai chuchoté, alors que vous m'aviez lancé un défi : [1] [un mot de vous]<sub>A</sub> [et je me jette dans cet abîme]<sub>Z</sub>. [2] [Si vous aviez prononcé ce mot,]<sub>A</sub> [je me serais jeté en bas]<sub>Z</sub>. [Dostoïevski, *Le joueur*]

La construction nominale paratactique [1] prend une valeur contingente – sur le mode d'un discours rapporté temporellement défini (*avant-hier*) – et la *si-P*, ancrée au moment de l'énonciation, endosse une valeur contrefactuelle –. La construction non marquée [1] n'a pas de version ZA (*\*Je me jette dans cette abîme un mot de vous*). En revanche, la *si-P* [2] peut être convertie en version ZA (*Je me serais jeté en bas si vous aviez prononcé ce mot*).

## 1.3. Des constructions mises en marge

La majorité des configurations qui fondent cette recherche relèvent de ce que l'on appelle traditionnellement la *parataxe*. Ces structures sont marginalisées dans le domaine des études

<sup>4</sup> Il va de soi que si la période intonative se poursuit, le second terme peut à ce moment-là incorporer une intonation ouvrante. Les exemples (3) illustrent le schéma prototypique. Cette caractérisation prosodique reste sommaire : Avanzi & Lacheret [à paraître] montrent que la force des proéminences présentes dans le premier et le second membre joue aussi un rôle fondamental.

<sup>5</sup> Les lettres P et Q utilisées habituellement sont investies de présupposés théoriques gênants, c'est pourquoi une notation plus neutre a été adoptée.

<sup>6</sup> Bally [1944 : 61] propose une formulation assez voisine en termes informationnels (la condensation de deux coordonnées) : il assigne à A le rôle de thème et à Z celui de propos. Hazaël-Massieux [1983 ; 1995] en fait de même en termes intonatifs, Z étant pour l'auteur un modifieur contextuel de A.

linguistiques, mais pas marginales en français moderne. Les nomenclatures à disposition font pourtant douter de l'existence même de ces constructions : elles sont au mieux signalées, voire rangées dans le lot des curiosités inclassables, au pire exclues de l'analyse. Leurs caractéristiques syntaxiques et sémantiques, qui sont privilégiées dans notre étude, expliquent en partie cette marginalisation. En effet, certaines notions-clés de la grammaire éclatent si on entreprend la description de ces « parataxes » et l'assimilation au parangon que constituent les énoncés en *si* ne va pas de soi. Bref, ce sont des structures embarrassantes à plusieurs égards<sup>7</sup>. La plupart des chercheurs adoptent une attitude minimaliste, consistant à passer sous silence ces entités indésirables. Selon Deulofeu [1988a : 192], la « tradition fonctionnaliste » a établi une distinction infrangible entre les faits de langue, en séparant ce qui relève de la morphosyntaxe et ce qui ressortit à « l'organisation pragmatique ». En opposant une « perspective syntaxique » à une « perspective fonctionnelle », les énoncés relevant de la juxtaposition sont rangés hors de la syntaxe. Nous postulons qu'une analyse syntaxique de ces structures est non seulement concevable, mais qu'elle s'avère primordiale pour comprendre leur fonctionnement sémantico-pragmatique. L'objectif principal de notre étude est de réaliser une description fine de l'émergence d'une sur-interprétation hypothétique dans certaines parataxes, sans pour autant négliger l'analyse de l'opérateur *si*.

## 2. LES PRINCIPES DE CONSTITUTION DU CORPUS

### 2.1. L'acquisition des données

Nous avons fait un choix empiriste : nous travaillons sur des exemples attestés, collectés par nos soins. Cela nous dispense de nous poser la question de la grammaticalité et de faire un crédit excessif à notre intuition de locuteur, puisque les données attestées sont détachées de l'instance descriptive. Le travail empirique sur corpus a d'indéniables avantages : il permet d'éviter les écueils qui consistent à « oublier » certaines constructions ou à créer des structures artificielles<sup>8</sup>. Nos données attestées démontrent par ailleurs que le caractère prétendument marginal des hypothétiques non marquées, aussi bien à l'écrit qu'à l'oral, ne se vérifie pas. Le corpus donne aussi des indications statistiques, par exemple, l'extrême rareté des constructions nominales asyndétiques à l'oral, comme *un pas de plus je tombais dans le fossé*, par opposition à leur contrepartie syndétique *un pas de plus ET je tombais dans le fossé*. Nos données proviennent de sources diverses. Les exemples oraux sont issus de la radio, de la télévision ou des conversations spontanées. Les exemples écrits sont tirés de la presse écrite, d'oeuvres littéraires, de discours scientifiques, de la publicité, etc. La base de données *Frantext* nous a permis de faire quelques recherches ciblées. Quant à l'édition informatique de corpus oraux – par exemple Blanche-Benveniste & al. [2002] –, elle ouvre des perspectives intéressantes pour coupler analyse syntaxique et analyse prosodique, ainsi que pour faire des

---

<sup>7</sup> Allaire [1982 : 420-421] souligne l'embarras des grammairiens face à ces constructions, et l'absence de consensus sur leur statut syntaxique (coordonnées ou subordonnées ?).

<sup>8</sup> Dans le cadre de cette étude, nous appelons *corpus* une collection d'énoncés attestés.

recherches quantitatives sur une zone donnée de la langue. Mais dans le domaine des hypothétiques ‘paratactiques’, il nous a été difficile de mener des investigations. D’une part, ces constructions sont non marquées morphologiquement et excluent des recherches automatiques. D’autre part, certains genres textuels, par exemple l’oral narratif, sont peu pourvoyeurs d’observables de ce type. Les comptages indiqués ci-dessous doivent être manipulés avec prudence. Nous avons constitué un corpus important en essayant de recueillir un maximum de variétés de constructions. Lorsqu’une configuration était présente plusieurs fois dans nos données – par exemple des tours *en une minute de plus et...* – nous avons cessé de recueillir des exemplaires semblables, préférant étendre la gamme des cas de figure rencontrés. Notre corpus est ainsi un corpus « ouvert » où certaines constructions sont peut-être surreprésentées et d’autres sous-représentées. Pour les constructions en *si*, nous avons opéré des choix parmi nos données pour viser encore une fois l’empan le plus large possible de cas de figure attestés. Les constructions micro-syntaxiques où *si-P* est antéposé (type II, cf. Chapitre 10) sont très nettement les plus nombreuses en français, mais cela n’apparaît pas de façon évidente dans notre corpus. C’est pourquoi on se gardera de formuler des statistiques définitives à partir de nos données, surtout pour ce qui concerne les *si-P*.

Nous avons considéré que les données sont ‘premières’, qu’elles ne sont pas construites par la théorie. Ce serait plutôt la théorie qui se construirait pour s’adapter aux données à disposition. Cette exigence empirique nous conduit autant que possible à exclure la création d’artefacts.

## 2.2. Topographie intuitive du domaine de l’hypothèse

Les données redevables d’une analyse au cours de notre travail sont les suivantes :

1) Les constructions qui contiennent un SN dans le membre A (cf. Chapitre 6, § 1.) :

(5) Un degré de moins dans cette « charge » d’hypothèse, et la phrase relèverait de notre chapitre IV. [s, Renchon]

Le corpus de STRUCTURES NOMINALES comprend 196 exemples. Les 35 observables *oraux* se répartissent comme suit. Pour les SN indéfinis, 29 exemples sont articulés par *et*, 1 exemple par *ou* et 1 exemple est asyndétique (tiré d’un journal télévisé). Parmi ces 35 attestations orales, 4 comprennent un SN défini (dont 2 introduites par *le moindre*). Les 154 structures nominales collectées à l’écrit se répartissent de la manière suivante. Pour les SN indéfinis : 116 occurrences avec *et*, 4 avec *ou*, et 22 structures asyndétiques. Pour les SN définis, 9 exemples sont articulés par *et* (dont 7 sont introduits par *le/la moindre*), 3 tours asyndétiques en *le/la moindre*. Restent 3 constructions en *une supposition que* et 4 structures interrogatives du style : *Canalisation bouchée ? Nous sommes sur place.*

2) Les constructions avec un terme A au subjonctif (cf. Chapitre 6, § 2.) :

(6) Je suis assis, bien droit, immobile, rigide (que je bouge, il me ramènera vite à l’ordre, au silence et au repos) sur une très inconfortable chaise de cuisine. [Genet, *L’atelier d’Alberto Giacometti*]

Le corpus de P AU SUBJONCTIF est composé de 36 exemples, dont 1 seul issu de l'oral. A l'écrit, on compte 20 constructions articulées par *et* et 15 constructions asyndétiques.

3) Les configurations où le terme A est de forme assertive (cf. Chapitre 7) :

- (7) – <*il s'agit de retrouver une valise*> (il nous faut deux hommes de plus)<sup>F</sup>  
– (impossible)<sup>F</sup> (on a pas deux hommes de plus)<sup>F</sup>  
– (vous voulez la valise)<sup>S</sup> (il faut deux hommes supplémentaires)<sup>F</sup> [o film]

Le corpus de P ASSERTIVES comprend 129 exemples. Parmi les 71 attestations orales, il y a 13 observables articulés par *et*, 1 par *ou* et 57 exemples asyndétiques. Les 53 exemples écrits présentent la répartition suivante : 19 constructions avec *et*, 1 construction avec *ou* et 33 constructions asyndétiques. Cinq exemples sont articulés par *que*, dont 1 exemple oral (*cette porte aurait été ouverte que nous étions morts*).

4) Les constructions avec un membre A à l'impératif (cf. Chapitre 8) :

- (8) (ok)<sup>F</sup> (continuons à agir comme ça)<sup>S</sup> (et on sera encore sur cette affaire l'année prochaine)<sup>F</sup> [o film]

Parmi les 96 constructions À L'IMPÉRATIF recueillies, on dénombre 9 exemples oraux (5 avec *et*, 1 avec *ou* et 3 sans le connecteur). A l'écrit, les 87 exemples se répartissent ainsi : 43 exemples sont articulés par *et*, 3 par *ou*, 38 sont asyndétiques et 3 exemples sont à la première personne du pluriel (dont 2 avec *et*).

5) Les structures munies d'un terme A de forme « interrogative » (cf. Chapitre 9) :

- (9) (a) Avait-on besoin d'un secrétaire qui sût tout juste lire, d'un menuisier n'ayant jamais tenu un rabot, d'un tailleur ne sachant pas coudre : il était là. [f, Dorgelès]  
(b) Un article ne correspond pas à vos attentes ? Monoprix l'échange ou le rembourse. [affichage]

Notre corpus de constructions PSEUDO-INTERROGATIVES est composé de 110 exemples, dont 3 exemples oraux (sans inversion de pronom clitique sujet). Parmi les exemples écrits, 35 ne présentent pas d'inversion de clitique et 62 présentent une inversion (dont 6 avec *que*, 3 avec *et*, et une construction avec la P inversée à droite). On compte encore, à l'écrit, 10 constructions à trois membres du genre : *Vous ai-je fait des reproches ? Si oui, oubliez-les*.

On notera que les P au subjonctif, à l'impératif et les pseudo-interrogatives (surtout celles avec inversion de clitique) sont très rares à l'oral, au contraire des structures nominales, des constructions en *si* et surtout des P assertives.

6) Les *si*-P (cf. Chapitre 10) :

- (10) (a) *Si*, sans raison grave, un candidat est absent à une épreuve, celle-là est considérée comme échec. [règlement de licence, Uni Fribourg]  
(b) <*à propos de ski acrobatique*> (*si* vous nous rejoignez)<sup>S</sup> (c'est la finale bosse féminine)<sup>S</sup> (avec une grosse chance de médaille)<sup>F</sup> [o tv]

Nous avons sélectionné 191 exemples de CONSTRUCTIONS EN *si* au sein d'un ancien corpus personnel [Corminboeuf, 2001]. Les 55 attestations orales se répartissent comme suit : 10 avec une *si-P* rhématique (type I), 24 emplois adjoints (type II) et 21 exemples macro-syntaxiques (type III)<sup>9</sup>. Les 101 attestations écrites présentent les caractéristiques suivantes : 19 exemples du type I, 53 du type II et 29 du type III. Nous avons en outre collecté 14 exemples de *si P* en position de parenthèse (dont 4 à l'oral), 7 exemples de structures elliptiques, 6 exemples en *si seulement* et 8 exemples ambigus (hésitation entre le type II et le type III). Les observables du type I sont très majoritairement intégrés à droite (ou insérés dans des dispositifs syntaxiques). Les constructions du type II sont très majoritairement détachées à gauche, beaucoup plus rarement détachés à droite. Les observables du type III sont plus mobiles : sur 50 exemples, on dénombre 35 exemples détachés à gauche et 15 exemples détachés à droite.

Quand il sera question de « *si-P* », la formulation renverra aux énoncés qui contiennent un *si* et qui ne sont pas des interrogatives indirectes totales. On précisera lorsqu'il sera question du *si* « percontatif ».

Les énoncés connectés par *ou* seront inclus dans l'étude, mais on ne leur consacra pas un chapitre entier :

- (11) <*slogan de bistro*> (une bière)<sup>S</sup> (ou j= tue l= chien)<sup>F</sup> [o]

Certains proverbes (ou assimilés) ainsi que des prédicats adjectivaux peuvent entrer dans le domaine de l'hypothétique – moyennant un environnement contextuel adapté<sup>10</sup> :

- (12) (a) Automne en fleurs, automne plein de rigueur. [dicton]  
 (b) Heureusement qu'ils sont là. *Seul*, j'étais foutu. [Voët, *Massacre à la chaîne*]  
 (c) Pauvre Anne-Marie : *passive*, on l'eût accusée d'être une charge ; *active*, on la soupçonnait de vouloir régenter la maison. [Sartre < Forsgren]

Ces structures ne seront pas étudiées pour elles-mêmes, mais elles seront signalées au cours de notre étude.

De Vogüé [2001 : 9] répertorie une trentaine de constructions qui tombent sous le concept de « condition ». L'extension de notre domaine d'observation sera plus réduit. Les multiples locutions orientant ou pouvant orienter vers une lecture hypothétique ne seront pas traitées dans notre étude :

*au cas où, dans le cas où, au cas que, dans la mesure où, dans l'hypothèse où, à supposer que, à (la) condition que, sous condition que, pour (un) peu que, pour autant que, moyennant que, du moment que, dès l'instant que, imaginons que, sous réserve que, en admettant que, en supposant que, des fois que, pourvu que, une supposition que, un coup que, il suffit que, si tant est que, si ce n'est, sauf si...*

Nous justifions cette mise à l'écart de la façon suivante : a) notre propos est ciblé sur les versions non marquées (ces « locutions » réalisent un marquage) ; b) l'analyse de ces « locutions » – en particulier la manière dont elles se sont grammaticalisées – pourrait

<sup>9</sup> Cf. Chapitre 10 pour une présentation des trois types syntaxiques que présentent les structures en *si*.

<sup>10</sup> Les proverbes à valeur hypothétique mériteraient un traitement distinct de celui que leur réserve Sandfeld [1965 : 518], qui voit une ellipse du verbe dans *Une de perdue, dix de retrouvée*.

constituer une étude en soi, de l'envergure de celle que nous menons ici. C'est pourquoi nous avons choisi de limiter le phénomène étudié en excluant certaines classes de constructions. L'effort portera sur les configurations du type 1) à 6), qui seront analysées en détail dans la Section III.

### 3. LA TRANSCRIPTION DES EXEMPLES ORAUX

Nous ne prétendons pas mener des analyses intonatives dans notre étude. La mention des intonèmes (notés en exposant), qui se base sur une perception auditive – souvent une seule écoute pour les exemples recueillis à la volée –, a pour unique objectif de faciliter la lisibilité des exemples. Les conventions de transcription utilisées, par exemple le signalement des troncations ou des allongements, visent à améliorer la fidélité de la reproduction des fragments d'oral. Le travail de transcription – comme cela a été souligné à maintes reprises par les spécialistes de l'oral – ne reproduit que pauvrement la complexité du discours spontané. On ne va pas détailler les problèmes de méthode liés à la transcription, mais simplement, à titre d'illustration, citer ce mot révélateur de Michelet adressé à ses étudiants en 1842, à propos de la prise de notes durant ses cours :

La sténographie la plus complète, la plus exacte, reproduira-t-elle le dialogue ? Non ! Elle reproduira seulement ce que j'ai dit, et pas même ce que j'ai dit. Je parle aussi du regard et du geste ; ma présence et ma personne, c'est une partie considérable de mon enseignement. La meilleure sténographie paraîtra ridicule, parce qu'elle reproduira des longueurs, des répétitions très utiles ici, les réponses que je fais souvent aux objections que je vois dans vos yeux, les développements que je donne sur un point, ou l'approbation de telle ou telle personne m'indique qu'elle voudrait m'arrêter. [Michelet, *Cours au Collège de France*, t. 1]

Les transcriptions sommaires des exemples oraux exploités dans notre étude sont souvent réalisées à partir de fragments de discours entendus au hasard d'une conversation. Il n'a donc pas été possible de faire une écoute multiple – en l'absence d'enregistrement –, comme il serait de rigueur en bonne déontologie.

### 4. ARCHITECTURE DE L'ÉTUDE

- Dans la SECTION I, on se penchera sur l'état des *descriptions antérieures*, à savoir les connaissances sur le sujet, les notions convoquées, les caractéristiques les plus saillantes de la littérature scientifique sur la question.
- La *problématique* et les *options méthodologiques* seront exposées dans la SECTION II. Une réflexion méthodologique sera conduite afin de mesurer l'adéquation descriptive du modèle macro-syntaxique ; on précisera les principes théoriques et les concepts adoptés.
- La SECTION III sera consacrée à l'examen des *différentes classes de constructions hypothétiques* (les « parataxes » et les *si-P*). Les constructions seront étudiées avec

l'appareillage mis au point dans la SECTION II, ce qui nous permettra de valider empiriquement le modèle macro-syntaxique.

- Une partie conclusive (SECTION IV) synthétisera les *résultats* et opérera un retour sur l'opérateur *si* en proposant une piste pour expliquer les différentes valeurs qu'il endosse.

\*

L'aptitude humaine foncière à construire des univers fictionnels est approchée dans ce travail sous l'angle des structures linguistiques – qui constituent un matériau parmi d'autres permettant l'élaboration d'une telle construction mentale. L'idée d'une adéquation stricte entre les mots et les choses sera abandonnée au profit d'une vision de la « réalité » comme une édification perpétuelle menée par les sujets parlants. Les univers fictionnels bâtissent des versions alternatives de cette représentation élaborée et partagée par les partenaires de l'énonciation qu'est la « réalité ».

## ***SECTION I : ETAT DE L'ART***

Le Chapitre 2 qui ouvre cette Section I met l'accent sur l'exposition des postulats *syntaxiques*. Les soubassements théoriques exposés ici seront ensuite évalués dans le Chapitre 4. D'ordinaire, les constructions en *si* sont considérées, implicitement ou explicitement, comme des propositions subordonnées à une proposition principale ; c'est le cas par exemple dans les grammaires formelles. Rares sont les auteurs qui conviennent que le terme introduit par *si* peut parfois ne pas entretenir une relation syntaxique de subordination avec Z<sup>11</sup>. Les analyses qui portent à proprement parler sur la syntaxe des hypothétiques, qu'elles soient introduites par *si* ou non, sont rares dans la littérature scientifique. Le statut syntaxique des *si-P* n'est généralement pas discuté, et il en va de même des hypothétiques non marquées du français qui n'ont pas encore, à notre connaissance, été dotées d'une grammaire. Le travail d>Allaire [1982] sur la « corrélation » constitue néanmoins une exception remarquable. Lorsqu'il s'agit de décrire les données empiriques qui entrent dans son « schème corrélatif », l'auteur se heurte, comme nous, aux axiomes hérités de la tradition grammaticale. Une partie de ses données appartient au domaine de l'hypothèse. On rendra compte des aspects de sa recherche qui sont pertinents pour la nôtre (§ 2.2.1.). Dans cette partie consacrée à la syntaxe, on voudrait prioritairement préparer le terrain pour la description des hypothétiques non marquées qui sera menée dans la Section III.

Le versant *sémantique* (Chapitre 3) synthétise des recherches linguistiques portant pour ainsi dire exclusivement sur le connecteur *si* et sur les énoncés introduits par *si*. La sémantique des hypothétiques marquées est si densément documentée qu'il est illusoire de rendre compte de toute la littérature scientifique sur le sujet, que ce soit en linguistique française ou en linguistique générale. En revanche, on constate que les analyses ciblées sur la sémantique des constructions non marquées – comme c'était le cas pour le versant syntaxique – sont quantité négligeable. Nos Sections II et surtout III ont pour objectif de répondre à ce manque en essayant d'améliorer les connaissances sur les hypothétiques non marquées. Concernant les constructions en *si*, c'est essentiellement la valeur sémantique du connecteur qui a retenu l'attention des linguistes. Associé, comparé ou opposé au foncteur de l'implication matérielle en logique formelle, le connecteur de la langue naturelle a fait l'objet de nombreuses études au cours des décennies 70-80. La grande majorité de ces travaux se basent sur des exemples fabriqués et décontextualisés, ce qui fait que seuls les emplois prototypiques sont pris en compte ; mais les travaux plus contemporains ne dérogent pas vraiment à la règle. L'examen de l'état des connaissances sur les hypothétiques se fera à partir de travaux de linguistique française, anglaise, espagnole et, marginalement, de linguistique allemande. Dans ce Chapitre 3, il faudrait parler d'incursions dans le domaine de la *pragma-sémantique* des constructions en *si* : de nombreuses études couplent les deux dimensions, même si les aspects pragmatiques sont abordés de façon superficielle. Le Chapitre 3 rapportera donc des observations sémantiques et pragmatiques qui se restreignent généralement au domaine des *si-P*, en raison de la marginalisation imposée aux configurations hypothétiques non marquées.

---

<sup>11</sup> Haegeman [2003] (cf. chapitre 2, § 2.1.2.) et Montolio-Durán [1999] (cf. Chapitre 10) font partie des exceptions. Le terme de *préfixe*, utilisé par les chercheurs du GARS [Blanche-Benveniste & al., 1990], prétend également questionner le caractère subordonné de A.

## **CHAPITRE 2 : ASPECTS SYNTAXIQUES**

Les paragraphes suivants soulèvent certaines caractéristiques des analyses syntaxiques à disposition actuellement. Dans un premier temps, les éléments mis en évidence ne sont pas systématiquement mis en rapport avec les hypothétiques. Le lien sera fait ultérieurement dans le Chapitre 4, qui discutera en détail ces aspects théoriques : exemples à l'appui, on fournira alors des objections si cela s'avère nécessaire.

## 1. A PROPOS DE CERTAINS POSTULATS SYNTAXIQUES

### 1.1. Les analyses intra-phrastiques

Les faits linguistiques qui nous intéressent sont généralement traités dans le cadre d'une grammaire de la phrase, ce qui induit de nombreuses difficultés. Deux aspects s'avèrent problématiques : le concept de *phrase* en tant qu'unité de segmentation (§ 1.1.1.) et la phrase en tant qu'unité de catégorisation syntaxique : la catégorie P (§ 1.1.2.).

1.1.1. Voici, pour exemple, deux limitations que nous observons dans la grammaire de Le Goffic [1994] :

- (i) Se servir de la phrase comme moyen de segmentation conduit l'auteur, lorsqu'il est confronté à un rapport de dépendance entre une P subordonnée et une P régissante, à parler de « sous-phrase subordonnée » [*ibid.*, 11] ; et ceci, après avoir posé qu'une phrase est une unité autonome.
- (ii) Quand il analyse les constructions dites 'paratactiques' du style *il me le donnerait (que) je le prendrais pas*, l'auteur admet que de telles configurations sont « hors d'atteinte d'une approche syntaxique classique » et que « la syntaxe de la phrase trouve ici sa limite, traditionnelle » [*ibid.*, 501-502]. Le Goffic attribue le caractère insaisissable de telles structures à l'interférence avec les phénomènes prosodiques. En postulant que la nature du lien entre les deux termes de la structure est fonction de facteurs prosodiques et contextuels, il renonce à toute analyse syntaxique, option qui pourrait mettre à mal ses présupposés méthodologiques<sup>12</sup>.

1.1.2. Très majoritairement, les grammaires ont tendance à attribuer à la phrase des propriétés appartenant en fait au verbe [Blanche-Benveniste, 2001, 2002a]. Il est question de « phrase négative » ou de « phrase interrogative » lorsqu'il s'agit de nommer des modalités qui ont le verbe de la phrase sous leur portée, de « sujet ou complément de la phrase », alors que ces fonctions sont, selon Blanche-Benveniste, sélectionnées par le verbe. De même pour « phrase active / passive », « phrase subordonnée / principale »... Ainsi, la « subordination » devient le nom donné à un type de lien entre deux « phrases ». Des relations qui appartiennent en propre

---

<sup>12</sup> Deulofeu [1999a, b] démontre qu'il est pourtant possible d'établir des hypothèses syntaxiques solides, moyennant un cadre d'analyse adéquat (en l'occurrence, pour Deulofeu, la macro-syntaxe telle qu'elle est développée par le GARS [Blanche-Benveniste & *al.*, 1990]).

au domaine verbal glisseraient, par « un abus de langage » [*ibid.*, 2002a : 20], au niveau « phrastique »<sup>13</sup>.

## 1.2. La notion de subordination

Le traitement des structures hypothétiques dans les grammaires contemporaines ne se comprend que dans le cadre de la *subordination*. D'une manière générale, les configurations hypothétiques tombent sous la dénomination de « propositions subordonnées circonstancielles ». Les énoncés en *si* sont habituellement présentés comme des constructions articulant une P subordonnée et une P principale, la première réclamant la présence de la seconde. Les définitions de la subordination oscillent entre un simple « rapport de dépendance orientée » et un phénomène d'enchâssement : « La subordination est une relation asymétrique de dépendance entre une proposition dite subordonnée (ou enchâssée) et une proposition dite principale (ou matrice), dans laquelle la première joue le rôle d'un constituant » [Riegel & *al.*, 1994 : 470 ; 472]. Dans le cas des constructions en *si P, Q*, l'élément *si P* n'est jamais proportionnel à un constituant de Q (absence d'enchâssement). Verstraete [2004 : 847-848] souligne que la définition de la subordination est issue de deux traditions distinctes, celle qui décrit le phénomène en termes de « lack of prominence » et celle qui en fait un cas d'« integration with the main clause ».

Diverses taxinomies des subordonnées sont en vigueur :

- (i) Répartition morphologique, par rapport à la catégorie simple qui correspond à chaque type de subordonnée ;
- (ii) Catalogage par la fonction syntaxique : complétives, circonstancielles, relatives ;
- (iii) Classement logique : les subordonnées auxquelles on peut assigner une valeur de vérité vs les autres ;
- (iv) Enfin, répartition formelle fondée sur le statut du terme introducteur : conjonctives, interrogatives indirectes, participiales, infinitives.

Arrivé & *al.* [1987 : 640-4] listent les lacunes de ces divers classements. L'idée traditionnelle de subordination exige, d'une part, une définition précise et, d'autre part, une délimitation de sa pertinence en tant qu'outil de description. Blanche-Benveniste [1982] et Benzitoun [2006a, b] renoncent à utiliser le concept de subordination.

## 1.3. La réduction de la subordination à des marqueurs morphologiques

Pour de nombreux spécialistes, les morphèmes *que* et *si* (non adverbial) indexent forcément une P subordonnée<sup>14</sup>. Le phénomène de subordination impliquerait la présence d'un

---

<sup>13</sup> Précisons néanmoins que la position de Blanche-Benveniste semble faire problème en ce qui concerne la « phrase averbale ». Dans ce cas de figure, on ne peut pas dire que les caractéristiques de la construction verbale ont été transportées sur la phrase (averbale).

morphème subordonnant, et inversement. De manière récurrente, il y a par conséquent l'idée que si on peut attester une dépendance syntaxique, alors il doit y avoir un marquage de surface clair : une inversion de pronom clitique sujet (PCS) dans le terme A, une conjonction, deux adverbes « en miroir » comme *plus... plus*, etc. Considérons les cas de figure suivants, qui n'incorporent pas de tels matériaux morphologiques :

- (1) (a) <une personne rencontre une amie dans le métro> (eh salut)<sup>F</sup> (j= m= serais mise là)<sup>S</sup> (j= t= voyais pas)<sup>F</sup> [o]  
 (b) <à propos du pillage d'une maison> Nous leur laissons quelques petites journées de plus, ces gens de Sucruíú étaient capables de démonter jusqu'à la bâtisse elle-même pour emporter les poutres et les chevrons. [Guimarães Rosa, *Diadorim*]

Les exemples (1) reçoivent généralement deux analyses concurrentes :

- (i) Soit ils sont analysés en deux éléments syntaxiquement autonomes, étant donné l'absence du « subordonnant » (pas de conjonction, ni d'inversion de PCS, par exemple).  
 (ii) Soit on y voit l'ellipse d'un subordonnant.

A notre sens, de telles idées reçues sur le rapport entre les « conjonctions » et la fonction syntaxique qu'elles marqueraient ont des implications assez fâcheuses. Ainsi Riegel & al. [1994 : 138] n'échappent pas au paradoxe en écrivant au sujet des hypothétiques inversées, qu'une « subordination implicite » peut être « marquée par la postposition du sujet clitique » : la subordination serait à la fois marquée et implicite.

Par ailleurs, les conjonctions sont généralement classées en fonction du sémantisme de la P qu'elles introduisent [Wilmet, 1997 : 554]. Soit une subordonnée de cause : la conjonction qui l'introduit serait donc une conjonction causale. Dans un même temps et de façon parfaitement circulaire, la taxinomie des subordonnées se fait en fonction du connecteur qui les introduit. Soit le morphème *parce que* : la subordonnée qu'il introduit serait une causale.

Pour conclure ce paragraphe, on peut dire que traditionnellement :

D'une part, un morphème déterminerait la relation syntaxique. Ce postulat conduit généralement à une des formes de la marginalisation : ou des tours comme (1) sont hors syntaxe – puisque la relation n'est pas marquée et qu'ils ne sont pas assimilables à des « phrases complexes » –, ou ils sont diastratiquement associés à un langage populaire, ou enfin ils sont rattachés tant bien que mal à un prototype – pour notre propos, aux constructions en *si* – sur une base sémantique, voire fonctionnelle, i.e. sur une base autre que syntaxique<sup>15</sup>.

D'autre part, tel morphème dit « subordonnant » exprimerait une relation sémantique (de temps, de conséquence). Ce principe a pour effet de rassembler sous la notion de « subordonnée circonstancielle » des propriétés syntaxiques et sémantiques.

Nous ferons le choix de la remise en cause du postulat qui associe une fonction syntaxique à un morphème (et vice versa), plutôt que celui de la marginalisation. Concernant le sémantisme des relateurs dits « subordonnants » ou « coordonnants » (*que, et, ou*, dans nos

<sup>14</sup> La même remarque est valable pour les morphèmes coordonnants. Les classements « présupposent l'existence d'une relation de coordination plutôt qu'ils ne la prennent pour objet d'analyse » [Allaire, 1996 : 15].

<sup>15</sup> Les allers et retours entre les niveaux syntaxique, sémantique et informationnel sont également suspects d'un point de vue méthodologique, si on présuppose un isomorphisme entre ces niveaux (cf. Corminboeuf, à paraître, b). On reviendra sur cet aspect (Chapitre 4, § 2.4.).

exemples), on considérera que leur contenu sémantique est plutôt indigent, ce qui leur permet de contribuer à l'élaboration de valeurs sémantiques diversifiées et de fonctionner à plusieurs niveaux de la combinatoire syntaxique (cf. Chapitre 4, § 6.).

#### 1.4. Subordination vs coordination

Les grammaires postulent, dans le même ordre d'idée, une distinction infrangible entre subordination et coordination, chaque relation étant marquée par des conjonctions particulières. La coordination et la juxtaposition sont les modes de combinaison de la parataxe, alors que la subordination est le mode de combinaison de l'hypotaxe. Seule la subordination imposerait un rapport de dépendance entre les éléments conjoints. Dans les grammaires de la phrase, il y a l'idée corollaire à la précédente selon laquelle s'il n'y a pas de rapport de subordination, il s'agit obligatoirement d'une relation de coordination ou de juxtaposition. Comme pour les autres principes exposés ci-dessus, la critique de cet axiome sera menée au Chapitre 4.

#### 1.5. Des faits occultés ou marginalisés

Il n'existe pas de grammaire pour une bonne partie des configurations qui appartiennent au domaine de l'hypothèse. Des spécimens comme (1) sont parfois signalés, mais rarement expliqués. Un fragment comme (2) n'est jamais traité, puisqu'il échappe à une approche intraphrastique :

- (2) Avec les gourous de la galaxie psy, d'ailleurs, c'est ce qu'il y a de bien : chaque problème a sa solution. [1] L'alcoolisme vous guette ? Evitez de boire. [2] Votre femme vous bat depuis dix ans ? Engagez le dialogue avec elle. [3] Vous venez de perdre votre boulot ? Retrouvez-en un autre, car il ne faut pas rester comme ça. [4] La consommation régulière d'héroïne nuit à votre système nerveux ? Tentez plutôt les graines de soja, c'est meilleur pour la santé. [5] D'une manière générale, vous vous sentez mal ? Essayez d'aller bien et, vous verrez, ça ira beaucoup mieux. [p, *La liberté*, 24.06.2003]

La numérotation au sein du fragment de texte (2) renvoie à une unité qui sera définie *infra* (Chapitre 4, § 1.), la *période* : à chaque période correspondent ici deux phrases graphiques. Les hypothétiques non marquées qui seront analysées à la Section III – par exemple composées de deux membres assertifs comme *Vous faites un geste, vous êtes mort* –, font l'objet d'une double marginalisation :

- (i) Ces structures appartiendraient au registre familier ou populaire. Ainsi, par exemple à propos des 'parataxes', Le Goffic [1994 : 50 ; 506] parle de « dégradations » et de constructions familières ou expressives. Un exemple comme *vous me le diriez que je ne le croirais pas* relèverait du « registre familier » [*ibid.*, 400].
- (ii) Ce seraient des facteurs sémantiques et prosodiques – non décrits par ailleurs – qui réaliseraient la subordination, se substituant à la syntaxe.

## 2. LES TRAVAUX SUR LA SYNTAXE DES HYPOTHÉTIQUES

### 2.1. Les énoncés en *si*

#### 2.1.1. *L'étude de Melis*

Les pages de Melis [1983 : 144-150] consacrées aux « propositions subordonnées introduites par *si* » figurent, à notre connaissance, parmi les seules disponibles sur la syntaxe des énoncés en *si* du français. Il s'agit d'un travail précis, qui condense les connaissances grammaticales dans le domaine. On peut penser que la rareté des études linguistiques sur la facture syntaxique des *si-P* est due à l'établissement d'un consensus selon lequel une structure introduite par *si* est une subordonnée circonstancielle, point barre. Melis raffine sensiblement les choses en proposant une répartition tripartite des énoncés en *si* à partir des exemples suivants :

- a) Si vous permettez, j'ajouterais que...
- b) Pierre est, si vous me passez le mot, un imbécile.
- c) Cette pièce est, si vous voulez, imagiste.
- d) Si tu as faim, le frigo est bien rempli.
- e) Si Paris est le cœur de la France, les Landes en sont le poumon.
- f) Si Paris est le cœur de la France, il en est le cœur malade.
- g) Si Marie est devenue citadine, c'est par nécessité.
- h) Si je la voyais, j'étais heureux.
- i) Si Pierre vient, c'est qu'il veut voir Marie.
- j) S'il pleut, Pierre viendra.

Les trois groupes de compléments en *si* que distingue Melis [1983 : 150] sont :

- (i) « Les compléments qui appartiennent au message », à savoir les emplois où *si* est postposé, par exemple lorsque *si P* est sous la portée d'un opérateur de restriction<sup>16</sup>. Melis les appelle « propositionnels ».
- (ii) « Les compléments qui sont extérieurs au message », comme dans les exemples d) à j). Melis les appelle « transpositionnels ».
- (iii) « Les compléments qui se rapportent aux circonstances du dire », comme les exemples a) à c). Melis les appelle « compléments de phrase ».

Le classement de Melis se fonde sur la phrase comme unité de segmentation. Les trois types de *si-P* sont pour lui des compléments subordonnés.

#### 2.1.2. *Des hypothétiques marquées non subordonnées ?*

---

<sup>16</sup> La *si-P* de l'exemple suivant serait un complément « propositionnel » : *Je ne m'endormirai que si d'autres s'éveillent* [Eluard, *Pouvoir tout dire*].

Dans un cadre génératif, une étude de Haegeman [2003] décrit les propriétés de deux types de *if*-clauses<sup>17</sup>. Les *event-conditionals* (3a) modifient « l'événement » de la « proposition principale », alors que les *premise-conditionals* (3b) expriment une proposition qui constitue le contexte privilégié pour la P associée :

- (3) (a) If it rains we will all get terribly wet and miserable. (≅ S'il pleut nous allons être terriblement mouillés et malheureux) [< Haegeman]  
 (b) If (as you say) it is going to rain this afternoon, why don't we just stay at home and watch a video? (≅ Si, comme tu le dis, il va pleuvoir cet après-midi, pourquoi ne restons-nous pas simplement à la maison pour voir une vidéo ?) [< *ibid.*]

L'auteur considère que, syntaxiquement, la *if-P* de (3a) est enchâssée plus profondément que (3b), qui serait hors du domaine matriciel. La première serait intégrée dans un acte de langage unique, alors que la seconde posséderait sa propre force illocutoire. Pour l'auteur, le degré d'intégration est fonction, par exemple, de critères comme 1) et 2) :

- 1) Les contraintes temporelles : les temps verbaux dans les *event-conditionals* seraient « subordonnés temporellement », au contraire des *premise-conditionals*, plus labiles de ce point de vue.
- 2) Dans les *event-conditionals* seulement, un adverbe *peut* porter sur la *if*-clause (*John sometimes works best if there is a lot of pressure* ≅ *John travaille parfois mieux s'il y a beaucoup de pression*) : il y a *parfois* une relation de cause à effet entre la pression et le fait de bien travailler. Les tests avec d'autres opérateurs (négation, interrogation, etc.) et le clivage aboutissent aux mêmes conclusions.

Il y a donc une opposition forte entre des *if-P* adverbiales adjointes à un SV dont elles modifient la structure événementielle et des *if-P* périphériques qui n'affectent pas le prédicat de leur clause associée, mais qui « structurent le discours » [*ibid.*, 327] en rendant manifeste un contexte approprié pour la clause subséquente. Haegeman [*ibid.*, 319] propose un tableau qui énumère la terminologie utilisée par divers auteurs pour opposer ces deux formats syntaxiques, signe d'une forte présomption en faveur d'une dissociation radicale de ces deux types de constructions<sup>18</sup>. L'opposition semble bien établie dans la linguistique de l'anglais, mais il y a désaccord sur le niveau auquel il faut décrire les choses (syntaxe ou sémantique ?). Haegeman documente l'aspect syntaxique, alors que d'autres spécialistes – Sweetser [1991], par exemple – n'y décèlent qu'une nuance sémantique. On retiendra surtout l'idée qu'il existe pour Haegeman une différence *syntactique* entre la *if-P* de (3a) – intégrée syntaxiquement, mais extraposée – et la *if-P* de (3b) – en position périphérique et non régie.

<sup>17</sup> A noter que l'auteur travaille sur des données attestées, ce qui est rare dans les travaux sur *si* qui ne relèvent pas de l'analyse conversationnelle.

<sup>18</sup> Par exemple, l'étude de Dik [1990], située dans le cadre de la *Functional Grammar*, et voisine de l'approche mentaliste de Johnson-Laird [1986]. Dik distingue les *propositional conditionals* – formulation d'une condition suffisante pour la vérité de l'apodose – des *illocutionary conditionals* – formulation d'une condition pour la pertinence de l'information contenue dans l'apodose –, qui ont un caractère méta-communicatif. Sweetser a semble-t-il modifié sa terminologie : les exemples du genre (3b) ressortiraient aux *speech act conditionals* plutôt qu'aux *epistemic conditionals* selon son étude de [1990]. Haegeman se base sur un travail de Sweetser datant de 1984.

L'étude de Köpcke & Panther [1989], rédigée en anglais, porte sur les conditionnelles en allemand. Les *wenn*-constructions à interprétation hypothétique les plus courantes en allemand sont du type (4) :

- (4) Wenn Jürgen kommt, spiele ich nicht mit. (≅ Si Jürgen vient, je ne joue pas avec) [< Köpcke & Panther]

Le premier membre manifeste l'ordre typique des clauses subordonnées en allemand (SV) et le second membre l'inversion caractéristique du sujet (VS). Cependant, le terme Z de ces structures en *wenn* – seule la version AZ est analysée – peut avoir, dans certains exemples, un ordre des mots aussi bien « intégratif » (noté VS) que « non intégratif » (noté SV) :

- (5) (a) Wenn du Hilfe brauchst, *bleibe ich* den ganzen Nachmittag zuhause. (≅ Si tu as besoin d'aide, je reste tout l'après-midi à la maison) [< Köpcke & Panther]  
 (b) Wenn du Hilfe brauchst, *ich bleibe* den ganzen Nachmittag zuhause. (≅ *idem*)

Dans (5a), l'ordre est intégratif et dans (5b), il est non intégratif. Le français ne marque pas une telle différence.

Les auteurs ont pour objectif d'explorer la relation entre les propriétés syntaxiques et la « force pragmatique » des *wenn*-clauses hypothétiques en allemand, en démontrant que les facteurs pragmatiques déterminent la forme syntaxique du terme Z. Dans le cas de figure (5b), l'ordre des mots est le même que dans les énoncés « déclaratifs ». Les auteurs soulignent que l'on observe souvent des particules comme *eh*, *sowieso* ou *ohnehin* (*de toute façon*) dans le membre Z à ordre non intégratif et qu'il y a probablement des différences prosodiques entre les deux schémas. En allemand, il y a des *wenn*-constructions qui n'admettent que l'ordre intégratif, d'autres qui n'admettent que l'ordre non intégratif, d'autres enfin, comme (5) qui admettent les deux types de linéarisation. Les différences syntaxiques entre les hypothétiques en *wenn* de forme intégrative et celle de forme non intégrative sont les suivantes :

- 1) Les intégratives tolèrent l'insertion de l'item résomptif *dann* (*alors*) en tête du membre Z. Les non intégratives n'ont pas cette propriété : \**Wenn du es noch nicht wußtest, dann ist Hans wieder im Lande* (≅ *Si tu ne le savais pas encore, alors Hans est de retour au pays*).
- 2) Les intégratives acceptent un type d'enchâssement auquel résistent les non intégratives : *Wenn du die Neuigkeit noch nicht kennst, Anna hat geheiratet* (≅ *Si tu ne connais pas encore la nouvelle, Anna s'est mariée*) ne peut pas être transformé en \**Wenn Anna geheiratet hat, wenn du die Neuigkeit noch nicht kennst, ist ihr Großvater außer sich vor Freude* (≅ *Si Anna s'est mariée, si tu ne connais pas encore la nouvelle, son grand-père va être inondé de joie*).
- 3) Les non intégratives autorisent la topicalisation de constituants autres que le sujet, dans le terme Z. Les intégratives excluent par exemple la topicalisation d'une indication temporelle : \**Wenn er das Stipendium bekommt, nächstes Jahr fährt er nach America* (≅ *S'il reçoit sa bourse, l'année prochaine il part en Amérique*).
- 4) Une dislocation à gauche dans le terme Z des non intégratives est possible ; la manœuvre est empêchée dans les intégratives : \**Wenn er das Stipendium bekommt,*

*Paul, der fährt nächstes Jahr nach America* ( $\cong$  *S'il réussit son diplôme, Paul, il / celui-ci partira l'année prochaine en Amérique*).

- 5) Les temps verbaux sont plus intimement liés dans les intégratives. En général, les non intégratives ne connaissent pas le principe de *consecutio temporum* : \**Wenn du meine Meinung hören wolltest, Harry wäre ein Idiot* ( $\cong$  *Si tu voulais entendre mon avis, Harry serait un idiot*). De l'aveu des auteurs, il faut néanmoins composer avec de nombreux contre-exemples.

Ces quelques observations démontrent que le terme Z des constructions non intégratives en *wenn* se comporte comme une proposition indépendante.

La seconde partie du travail de Köpcke & Panther est consacrée à l'examen sémantico-pragmatique de ces structures<sup>19</sup>. Köpcke & Panther utilisent la terminologie popularisée par Sweetser (cf. Chapitre 3, § 2.3.2.2.). Premièrement, les *wenn*-constructions qui manifestent dans leur terme Z un ordre intégratif sont appelées « conditionnelles de contenu » ; il y aurait un lien conceptuel entre A et Z, par exemple une relation de cause à effet<sup>20</sup>. Deuxièmement, les *wenn*-constructions qui manifestent dans leur terme Z un ordre non intégratif sont appelées « conditionnelles de pertinence » ; le terme A exprimerait une condition de félicité pour l'acte de langage Z.

Les auteurs se distancient néanmoins de ces observations sémantiques, du fait que les données ne sont pas toujours compatibles avec les régularités dégagées [*ibid.*, 699]. En effet, il y a des *content conditionals* qui exhibent un ordre non intégratif et on rencontre l'ordre intégratif dans des *relevance conditionals* ! Selon Köpcke & Panther, l'attitude du locuteur vis-à-vis de son discours peut influencer l'ordre des mots. Ainsi, pour les « conditionnelles de contenu », l'ordre non intégratif (cas marqué) serait utilisé pour marquer une forte implication de soi. Pour les « conditionnelles de pertinence », l'ordre intégratif (cas marqué) serait utilisé lorsque la vérité de Z n'est pas établie et l'ordre non intégratif (cas non marqué) lorsque Z contient une donnée « factuelle ». Le degré de certitude influencerait donc l'ordre des mots dans Z. Comme dans les travaux de Caron, de Vogüé, Sweetser (inspirée par Fillmore), la problématique de la prise en charge trouve une place de choix. On peut formuler quelques commentaires sur cette étude :

Köpcke & Panther [*ibid.*, 692] souhaitent élaborer « a functional explanation of the syntactic characteristics of conditionals in German ». Pour les auteurs, la pragmatique est « première », dans le sens où, par exemple, un locuteur qui veut exprimer une attitude neutre par rapport à un fait ou qui souhaite marquer son implication personnelle choisirait telle ou telle option syntaxique.

Le raisonnement de Köpcke & Panther s'articule de la façon suivante : 1) Dans les *wenn*-constructions, il y a un ordre intégratif qui est corrélé à des propriétés syntaxiques spécifiques. Il y a un ordre non intégratif associé à des contraintes syntaxiques inverses de celles de l'ordre intégratif. 2) Des observations sémantiques menées par d'autres chercheurs sur les caractéristiques logico-sémantiques des conditionnelles, il découle une opposition bien

<sup>19</sup> A noter comme souvent l'enduit logico-sémantique : par opposition aux non-intégratives, les intégratives feraient de la vérité de A une condition suffisante pour la vérité de Z, auraient des interprétations bi-conditionnelles (la condition est non seulement suffisante, mais nécessaire), autoriseraient la contraposition, etc.

<sup>20</sup> Sweetser [1991] appelle *content conditionals* les conditionnelles de l'anglais pour lesquelles la vérité de A est une condition suffisante pour la vérité de Z. L'auteur leur oppose les *speech act conditionals* (cf. *infra* § 2.3.2.2.)

admise dans la communauté scientifique : les *content* VS *relevance* (ou *speech-act conditionals*). Munis des oppositions 1) et 2), les auteurs décident d'établir une correspondance stricte entre les *wenn*-constructions intégratives et les *content conditionals*, ainsi qu'entre les *wenn*-constructions non intégratives et les *relevance conditionals*. Ce qui est méthodologiquement suspect à notre sens, c'est qu'en observant deux stratégies de linéarisation dans les conditionnelles de l'allemand (niveau syntaxique), les auteurs plaquent cette distinction sur l'opposition *content* VS *relevance conditionals* (niveau sémantique). On voit tout de suite les conséquences de ce parti pris théorique, puisque l'amalgame des niveaux d'analyse comporte du jeu : il y a des *content conditionals* non intégratives et des *relevance conditionals* intégratives. La façon dont les auteurs réduisent le paradoxe montre qu'ils partent du principe que les étiquettes logico-sémantiques sont plus résistantes que les observations syntaxiques : une *content conditional* à ordre non intégratif reste une *content conditional* (la sémantique prend le pas sur la syntaxe). Or, la définition de ce qu'on entend par *content conditionals* est très floue, et on verra en rendant compte des travaux de Sweetser [1990] qu'il n'est pas évident de ranger les exemples dans les catégories en question. (Sweetser propose par ailleurs une catégorie supplémentaire, celle des *epistemic conditionals*). En tout cas pour le français, il est bien téméraire de prétendre classer les données empiriques en fonction de la vérité du contenu VS de l'acte de langage. Il y aurait de très nombreux cas ambigus. La syntaxe de l'allemand donne un indice que n'a pas le français (l'ordre des mots) et on peut se demander pourquoi les auteurs ne considèrent pas cette propriété syntaxique manifeste comme décisive pour établir leur classification. La primauté semble réservée aux critères logico-sémantiques qui fondent l'opposition entre les *content* et les *relevance conditionals*. Finalement la position des auteurs témoigne du caractère atavique de la doxa logico-sémantique qui régit le domaine des études linguistiques sur *si*, *if* et *wenn*. Le travail de Köpcke & Panther illustre un paradigme méthodologique dominant (Chapitre 3, § 2.3.).

## 2.2. Les hypothétiques non marquées

### 2.2.1. Le « schème corrélatif » d'Allaire

Dans le domaine francophone, l'étude d'Allaire [1982], qui ne porte pas à proprement parler sur les hypothétiques, est à notre connaissance une des seules incursions dans le domaine de la syntaxe de certaines classes de constructions paratactiques. Son travail se situe dans un cadre phrastique, mais nos observations rejoignent les siennes sur un nombre considérable d'aspects. Dans la troisième partie de sa thèse de doctorat, une section intitulée *Corrélation et subordination*, Allaire présente ce qu'elle considère comme un unique modèle syntaxique, où deux verbes ( $V_1$  et  $V_2$ ) sont en relation de complémentarité mutuelle. Le schème reposerait sur le caractère « suspensif », c'est-à-dire non asserté de  $V_1$ . Marqué comme non autonome ou « incomplet »,  $V_1$  convoquerait un  $V_2$  « complétif ». Les termes *suspensif* et *complétif* désignent chez l'auteur des propriétés syntaxiques : une incomplétude est saturée par la co-présence du second membre. Voyons les exemples (6) :

- (6) (a) Irait-il sur la lune qu'on l'y suivrait. [p < Allaire]  
 (b) Que M. Soisson obtienne les moyens financiers supplémentaires et la réforme du deuxième cycle permettra au secrétaire d'État de resserrer son alliance avec les présidents. [*ibid.*]

L'inversion de PCS dans (6a) et la forme verbale au subjonctif dans (6b) seraient les indices de la « suspension » de l'autonomie verbale. Les relateurs *qu(e)* et *et* seraient des marques « complétives » qui attesteraient la soumission de V<sub>2</sub> au principe de complémentarité. Le schème se fonderait donc sur deux incomplétudes symétriques : (Verbe suspensif V<sub>1</sub> ↔ Verbe complétif V<sub>2</sub>). Les modalités verbales – les deux conditionnels dans (6a) et l'alliage {subjonctif + indicatif} dans (6b) – participeraient également à la consolidation de la relation de solidarité. Selon l'auteur, le cadre corrélatif réduit les latitudes temporelles du verbe. Les variétés que présente ce schème *rectionnel* sont résumées dans la *Figure 1* [*ibid.*, 541-542] :

	ENONCÉ SUSPENSIF	ENONCÉ COMPLÉTIF	Exemples
1.	Négation V <sub>1</sub>	<i>que (et) V<sub>2</sub></i>	L'ordre <i>n'est pas</i> donné <i>que</i> les soldats passent aux actes.
2.	Inversion V <sub>1</sub>	<i>que (et) V<sub>2</sub></i>	( <i>À peine</i> ) l'ordre est-il donné <i>que</i> les soldats passent aux actes.
3.	<i>que V<sub>1</sub></i> (subjonctif)	<i>et V<sub>2</sub></i>	<i>Que</i> l'ordre soit donné <i>et</i> les soldats passeront aux actes.
4.	V <sub>1</sub> (impératif)	<i>et V<sub>2</sub></i>	<i>Donnez</i> un ordre <i>et</i> les soldats passeront aux actes.
5.	N Ø <sub>V<sub>1</sub></sub>	<i>et V<sub>2</sub></i>	<i>Un ordre</i> <i>et</i> les soldats passeront aux actes.

Figure 1 : Le schème corrélatif d'Allaire (1982)

C'est la négation de l'autonomie du verbe qui conduit Allaire à rapprocher ces différents tours :

[...] si le verbe initial est nié dans son assertion, c'est qu'il appelle, conformément au modèle qui domine la phrase, la présence grammaticale d'un autre verbe [...]. L'inversion, le subjonctif, l'impératif, etc. sont les dénotants de l'incomplétude verbale. [*ibid.*, 522 ; 520]

Pour Allaire [*ibid.*, 498], l'absence d'autonomie de V<sub>1</sub> crée une « attente formelle », grammaticalement comblée par ce qui suit. Par exemple, le subjonctif est précédé de l'indice de dépendance *que* (cas 3., *Fig. 1*), l'impératif gommerait un morphème du verbe<sup>21</sup> (cas 4.) et la structure nominale ellipserait une construction verbale (cas 5.)<sup>22</sup>, d'où leur « incomplétude ». Qu'il y ait ellipse ou non assertion, cela mène pour l'auteur aux mêmes conclusions. La « non assertion » est pour Allaire une propriété syntaxique, alors que pour

<sup>21</sup> Dans (*vous*) *cherchez et vous trouverez*, l'élément pronominal *vous* serait « effacé » [*ibid.*, 532].

<sup>22</sup> Selon l'auteur, il s'agit du même « processus d'effacement qui consiste à signifier le zéro pour lier grammaticalement » [*ibid.*, 521].

d'autres elle semble être d'ordre énonciatif (chez Muller [1996] par exemple). Dans le tableau (Fig. 1.), la série 1. à 5. énumère les modalités d'une relation syntaxique *unique* de réciprocité entre deux verbes. Les combinaisons soulignées en italique dans les exemples du tableau sont les indices corrélatifs. Le relateur *que* dans 1. et 2. est une marque « conclusive » qui – en fermant la relation syntaxique – remplit la fonction de bloquer la récursivité et la réversibilité. Dans les cas 3., 4. et 5., le relateur *et* a une fonction démarcative de signalement de la ligne de partage entre  $V_1$  et  $V_2$ ; il participe comme *que* au blocage positionnel des éléments. Allaire oppose deux modes de structuration syntaxique :

- (i) Le schème corrélatif-rectionnel, ensemble fini, non récursif et non réversible. C'est le mode de l'intégration.
- (ii) L'addition sérielle, potentiellement infinie ( $V_1 + V_2 + V_3...$ ), réversible et récursive. Les caractéristiques formelles de la corrélation sont absentes dans le mode de l'addition.

La position d'Allaire permet de 'normaliser' des constructions qui sont marginalisées lorsque le descripteur adopte un certain nombre postulats discutables. Voici deux fragments qui soulignent les implications de la permanence des axiomes soulignés dans notre paragraphe 1. (*supra*) :

Si donc [le grammairien] veut rester fidèle au principe d'un *que* subordonnant et d'un *et* coordonnant, il est certain qu'il n'a plus d'autre solution que de rassembler ces phrases insolites en un groupe marginal et de les considérer comme autant d'exceptions aux règles de construction qui régissent l'enchaînement des énoncés verbaux. Mieux vaut, nous semble-t-il, remettre en cause la conception même de la syntaxe. [Allaire, 1982 : 37n]

De ces deux verbes réciproquement complémentaires, il est vain de s'interroger, comme le fait longuement la tradition, pour savoir lequel est 'principal', 'essentiel', et lequel 'subordonné', 'secondaire'. Il est clair que tous ces adjectifs sont chargés d'un sémantisme qui enferme l'analyse dans un cercle vicieux. Précisons d'abord que si l'on prend la marque (qu'il s'agisse de la conjonction ou de l'inversion) comme le signe même de la subordination et si l'on définit la phrase comme nécessairement composée d'une principale et d'une subordonnée, l'on ne peut que s'interdire toute explication d'un système dont les deux verbes sont marqués comme 'subordonnés'. Il ne reste plus alors qu'à découvrir dans la phrase une fausse subordonnée, en réalité principale, ou bien il faut, refuge ultime, invoquer l'existence de l'exception qui confirme la règle. [*ibid.*, 38n]

Cette étude appelle quelques commentaires :

Selon nous, seule l'intonation est éventuellement apte à marquer une « incomplétude » dans ces structures, par le moyen d'un intonème non conclusif sur le dernier terme du membre A. Une énonciation munie d'un intonème continuatif se représente comme ayant une suite, c'est-à-dire comme n'étant pas le dernier composant d'une période (cf. Chapitre 4, § 1.).

En l'absence de marques attestant la relation de solidarité, on sort du schéma corrélatif. Allaire [*ibid.*, 434-435 ; 499] parle alors d'enchaînement « rhétorique » pour (7a), par opposition à la corrélatif (7b) :

- (7) (a) Une affaire est réglée, une autre surgit. [< Allaire]
- (b) Une affaire est-elle réglée qu'une autre surgit. [*ibid.*]

Il y a des variations au sein du schème rectionnel, mais dans le cas (7a) on sort du cadre, V<sub>1</sub> étant grammaticalement indépendant de V<sub>2</sub>. Pour les configurations 3. et 5. (Fig. 1), la marque « complétive » est souvent absente à l'écrit, ce qui range ces cas de figure hors du schème.

A propos de la dernière citation d'Allaire où elle s'en prend à juste titre à « la marque [...] comme le signe même de la subordination », il nous semble que l'auteur tombe finalement dans le piège qu'elle dénonce. Certes, elle ne parle plus vraiment de subordination – même si la détermination réciproque est un type de subordination non hiérarchisée – mais de *corrélacion*. Cependant, ce qui définit la corrélation, c'est la présence de deux marques formelles, à savoir un marqueur « suspensif » et un marqueur « complétif ». Sans ces marques, on sort du « schème corrélatif ». A notre avis, le piège s'est refermé pour la raison suivante : si Allaire prenait en compte ce qui relève des relations « rhétoriques » (cf. 7a, *supra*) – une autre manière de dire qu'on entre dans la *pragma-syntaxe* –, elle ne pourrait décrire les choses ni avec la notion de coordination, ni avec celle de subordination (qu'elle soit hiérarchique ou réciproque, dans sa terminologie). Elle se verrait obligée de faire éclater le cadre de la phrase. En s'y refusant et dans le souci de circonscrire son objet, elle reconduit le préjugé dénoncé dans la citation<sup>23</sup>.

Le coût théorique peut être réduit, à notre sens, en se passant du concept d'ellipse pour décrire les réalisations 4. et 5. du tableau (cf. Chapitre 6, § 1.1.3. et Chapitre 8).

Il est légitime de se demander pourquoi les structures en *si... alors* (*Si un ordre est donné, alors les soldats passeront aux actes*) ne relèvent pas du « schème corrélatif » : V<sub>1</sub> implique bien V<sub>2</sub> et vice-versa. Par ailleurs, la structure n'est ni réversible ni récursive, *alors* faisant office d'indice « complétif ».

On peut penser que pour Allaire, une structure en *que je bouge et il me ramènera vite à l'ordre* – avec les éléments corrélatifs *que* et *et* – serait plus grammaticalisée (corrélation) qu'une structure sans *et* comme *que je bouge, il me ramènera vite à l'ordre* (relation rhétorique)<sup>24</sup>. Une construction comme *Un pas de plus et je chutais* (corrélation) serait plus grammaticalisée que sa version asyndétique *Un pas de plus, je chutais* (relation rhétorique). L'auteur n'avance pas d'arguments en faveur de cette opposition entre corrélation et relation rhétorique. Seule une étude diachronique permettrait éventuellement de trancher. Dans le cadre de ce travail, nous n'entreprendrons pas une telle analyse, qui permettrait peut-être de confirmer ou d'infirmer le postulat d'Allaire. Toujours est-il que cette opposition entre les classes de constructions qui relèvent de la *corrélacion* et les classes de constructions qui n'actualiseraient qu'un lien *rhétorique* entre les deux membres de la construction nous paraît être une solution *ad hoc*.

Une ultime remarque liée au cadre théorique de l'auteur : en s'inscrivant en faux contre l'hypothèse qui ferait de ces « corrélatives » des structures coordonnées, Allaire se voit contrainte de les verser dans le domaine de la subordination : si ce n'est pas coordonné, alors c'est subordonné. En y voyant une subordination non hiérarchique, elle fait entrer la corrélation de plein droit dans la syntaxe de la phrase.

---

<sup>23</sup> Allaire [1996] modifie sa position dans son étude sur les constructions du type *Qu'il parte et l'on respire* (cf. Chapitre 6, § 2.) : « si l'énoncé en question présente la particularité de distribuer ses verbes de part et d'autre d'un axe central, signalé soit par *et* soit par une pause, cette variation n'affecte en rien le rapport qui s'instaure entre les constituants » [*ibid.*, 17].

<sup>24</sup> Allaire n'utilise pas le terme de « grammaticalisation ».

La pertinence de certaines analyses et les précautions méthodologiques que prend Allaire sont d'une grande actualité, malheureusement, serait-on tenté de dire. Vingt-cinq ans après la parution de sa thèse, il reste nécessaire de documenter une critique du concept de subordination, d'insister sur la séparation des niveaux syntaxique et sémantique et de justifier l'analyse de structures négligées par les travaux contemporains en linguistique.

### 2.2.2. Les hypothétiques non marquées qui échappent au « schème corrélatif » d'Allaire

La grande majorité des données qui constituent notre corpus n'entreraient pas dans le « schème corrélatif », dans la mesure où ils ne présentent pas à la fois une marque « suspensive » et une marque « complétive » :

- (8) (a) <à propos de sauts de falaises à skis> Tout est une question de vitesse, explique-t-il. Trop vite, l'impact se fait mal. Trop lentement, je n'arrive pas à garder l'équilibre en l'air. [p, *La liberté*, 04.12.2003]  
 (b) <une maman à son enfant qui s'apprête à jeter son ballon dans une rue en forte pente> (tu fais ça)<sup>S</sup> (j= vais pas récupérer la balle)<sup>F/</sup> [o]  
 (c) (envie de partir)<sup>S</sup> (suivez l'agenda du week-end avec Ibis)<sup>F/</sup> [o tv, publicité]

Les exemples regroupés sous (8) seraient versés dans le lot des relations « rhétoriques » par Allaire. Un des objectifs de notre étude sera d'intégrer à la description aussi bien les exemples syndétiques comme (6) que les exemples asyndétiques comme (8).

Mis à part le travail d'Allaire sur le français, on ne peut citer que peu d'études qui se penchent sur la syntaxe des hypothétiques non marquées. Les recherches de Culicover [1972] et de Culicover & Jackendoff [1997 ; 2005] sur l'anglais constituent néanmoins une exception notable. Ces travaux posent la question de la facture syntaxique de constructions comme *One more can of beer and I'm leaving*. Voyons cela un peu plus en détails. Culicover & Jackendoff [2005 : 473sq] analysent une série de constructions qui se singulariseraient par le fait qu'il y a absence de correspondance (*mismatch*) entre les structures syntaxique et conceptuelle (les auteurs reprennent le propos de leur article de 1997). Le titre du chapitre – *Semantic Subordination despite Syntactic Coordination* – et le label « left-subordinating and » (*and<sub>LS</sub>*) attribué au connecteur *and* révèlent déjà en partie la solution de Culicover & Jackendoff. Il y aurait des interprétations subordonnées et des interprétations coordonnées de *and*. Selon Culicover & Jackendoff, le relateur *and* – dans des énoncés comme *One more can of beer and I'm leaving* – serait une conjonction de coordination ordinaire qui déclencherait une interprétation subordonnée non canonique. Dans :

- (9) One more can of beer and I'm leaving (≅ Une bière de plus et je m'en vais) [< Culicover & Jackendoff]

le membre introductif fonctionnerait sémantiquement comme une P subordonnée en *if*. Autrement dit, *one more can of beer* serait une P « principale » en syntaxe, mais serait la « subordonnée » en sémantique. En structure de surface, il y aurait une coordination

asymétrique – l'ordre des membres ne peut pas être inversé sans modifier fondamentalement le sens – de forme *NP and S*. L'interprétation subordonnée est reconduite par les auteurs pour les constructions assertives comme *you drink another can of beer* qui exprimerait la même relation dans la structure conceptuelle que sa paraphrase en *if* :

- (10) You drink another can of beer and I'm leaving. (= If you drink another can of beer, I'm leaving) [Culicover & Jackendoff]

Le parallélisme présumé est explicite dans la glose en *if* que proposent Culicover & Jackendoff pour (10). Leur analyse nous suggère ces commentaires :

Toutes les *si-P* ne sont pas des complexes {P subordonnée + P principale}, en français comme en anglais. Culicover & Jackendoff négligent des différences syntaxiques (connexion rectionnelle vs non connexité) en prétextant une unité de sens. On retombe ainsi sur l'isomorphisme que les auteurs battent en brèche ! Culicover & Jackendoff observent en effet un phénomène de *mismatch*, mais celui-ci se voit en quelque sorte nié par l'analyse (celle-ci finit par récupérer l'isomorphisme). En fondant un rapport de subordination sur une équivalence sémantique, des propriétés linguistiques essentielles sont négligées. La subordination syntaxique est en quelque sorte récupérée au niveau sémantique sur la base d'une paraphrase. La solution de Culicover & Jackendoff semble avoir pour objectif de ramener les faits de bordure au prototype. Une hypothétique non marquée serait simplement une structure en *if* coordonnée en surface. Comme chez Allaire, il s'agit de composer avec deux alternatives liées au cadre théorique intra-phrastique, à savoir le phénomène de subordination et celui de coordination. Reste qu'on peut se demander quel est le statut exact de cette « subordination sémantique ». Est-ce une subordination syntaxique non marquée ?

Le fait de réduire les formes qui relèvent de la parataxe au prototype introduit par *si* – comme par hasard indiscutablement hypotaxique – révèle un réflexe réductionniste dommageable. On voit bien qu'il s'agit de préserver la subordination, au moins au niveau « profond », puisque sa conservation en surface n'est pas défendable.

Il est légitime de rapprocher certaines constructions au plan sémantique – pour notre propos des hypothétiques non marquées et des *si-P* – mais cela ne saurait fournir un argument à un autre niveau (le plan syntaxique, en l'occurrence).

En conclusion à ce Chapitre 2, on peut dire qu'il y a peu d'études *syntaxiques* disponibles dans la littérature scientifique sur les hypothétiques :

Sur les constructions en *si*, on peut citer Melis [1983], Haegeman [2003] et Köpcke & Panther [1989]. Selon nous, la faible quantité de travaux sur la syntaxe des tours en *si P* s'explique par le fait que l'association entre les hypothétiques en *si* et la subordination apparaît établie et hors discussion.

Sur les hypothétiques non marquées, Allaire [1982 ; 1996], Culicover [1972] et Culicover & Jackendoff [1997 ; 2005] font exception. Mais ces constructions n'ont en tout cas pas été confrontées aux outils de la macro-syntaxe. Récemment, les investigations de Béguelin & Corminboeuf [2005] sur les hypothétiques inversées ont amorcé une partie du travail. On l'a déjà mentionné, l'absence de grammaire pour ces configurations est liée à la marginalisation dont fait l'objet la parataxe. Si les tours corrélatifs étudiés par Allaire [1982 : 544] sont

négligés par la tradition c'est que, selon l'auteur, ils ne manifestent « ni de l'égalitarisme additif de la coordination, fondamentalement réversible et sérielle, ni – point très important pour le concept de subordination – l'inégalitarisme d'une contrainte de dépendance dont le rôle serait d'asservir l'un des termes à l'autre ». Deulofeu [1988a : 195] explique cette mise à l'écart par le fait que certains de ces énoncés présentent « à première vue une contradiction entre leur morphologie et leur syntaxe » et Culicover & Jackendoff y voient une contradiction entre leur syntaxe et leur sémantique. Quoi qu'il en soit, leur facture syntaxique est à la source de leur mise en retrait.

Notre recherche prétend démontrer que ces constructions non marquées ne sont pas des formes marginales. Non seulement elles figurent de plein droit dans le répertoire à disposition des sujets parlants pour viser certains effets conversationnels, mais elles peuvent recevoir une analyse syntaxique qui ne les rétrograde pas au rang d'exceptions curieuses. Lorsque ces constructions ont le statut d'objets d'analyse légitimes, elles sont généralement ramenées, de manière discutable, aux 'conditionnelles' en *si* (cf. Chapitre 5, § 1.). La rareté des études sur les hypothétiques non marquées en français justifie en soi que l'on mène des investigations dans cette direction et qu'on leur consacre une étude détaillée.

## **CHAPITRE 3 : ASPECTS SÉMANTIQUES**

## 1. RÉFLEXION SUR QUELQUES NOTIONS CENTRALES

Cette partie a pour objectif de montrer que certaines étiquettes bien commodes, utilisées dans les travaux sur les hypothétiques, ont soit un contenu conceptuel très flou, soit elles charrient des positions théoriques dont on voudrait éviter d'assumer les présupposés. Dans les paragraphes suivants, on veut souligner la fragilité des étiquetages traditionnels : *condition*, *hypothèse*, *protase*, *apodose*, *complément circonstanciel*, et la triade *réelle-potentielle-irréelle*.

### 1.1. Le concept de « complément circonstanciel » et la classification des circonstanciels

Nous ne nous concentrerons que sur quelques difficultés liées à la notion de « circonstant », par exemple en mesurant la porosité de la frontière entre les « circonstanciels temporels » et les « circonstanciels conditionnels ». On pourra se reporter à Chervel [1977 : chapitre 9], Melis [1983] ou Wilmet [1997 : 485-491] pour apprécier plus précisément le parcours alambiqué du concept de circonstant. Dans ce paragraphe, nous nous limiterons à quelques remarques.

1.1.1. Dans l'histoire de la grammaire, si le concept de *complément* (au départ une notion uniquement sémantique), qui remplace celui de *régime*, n'apparaît qu'au XVIII<sup>ème</sup> siècle, celui de *proposition circonstancielle* est encore plus tardif. Dans son historique de la notion de complément de 1530 à 1750, Chevalier [2006 : 541] souligne à propos de la *Logique* de Port-Royal que « la préoccupation fondamentale est d'étudier le noyau de la proposition » et non ses compléments les plus externes. L'auteur montre néanmoins que chez Buffier, une fois les « fonctions essentielles de la proposition » établies – c'est-à-dire ce qui touche au nom et au verbe – la description se penche sur « les éléments circonstanciel qui modifient les éléments de fonction essentielle » [*ibid.*, 615]. Dans la *Grammaire* (1709) de Buffier, ressortissent à ces « modificatifs » les adverbes, qui expriment la circonstance, alors que les prépositions et les conjonctions introduisent la modification circonstancielle. Dans ce que Chevalier rapporte des grammaires de la période qu'il étudie (1530-1750), il est très rarement fait mention des « circonstances » conditionnelles.

Chervel [1977 : 216] souligne dans son histoire de la grammaire scolaire que les propositions commençant par *si* n'étant ni relatives, ni complétives, sont rangées dans les circonstanciels en raison d'affinités distributionnelles, même si elles ne répondent pas à des questions (*où ?*, *quand ?*, *pourquoi ?* pour les circonstanciel de lieu, de temps, de cause). Pour Chervel, la condition n'est pas une circonstance extérieure à l'action principale, ce qui affaiblit les critères de classification.

On sait que dans certaines grammaires, les taxinomies peuvent compter plus de vingt types de circonstants distincts<sup>25</sup>. Voyons la façon dont ont été classées les circonstanciels chez Sandfeld [1965]. Le Livre IV propose le découpage sémantique suivant : le chapitre I est consacré aux « propositions temporelles », le chapitre IV aux « propositions conditionnelles », le chapitre V aux « propositions concessives », etc. Mais l'intitulé du chapitre VIII,

---

<sup>25</sup> Les grammaires de l'anglais n'échappent pas à la règle. Voir par exemple la typologie des circonstants de Biber & al. [1999 : 776-861]. Cf. Benzitoun [2006a : 79sq] pour une critique de la notion de circonstant.

« propositions circonstancielles », est plus surprenant. La section regroupe des structures qui ne trouvent pas leur place dans les nombreux autres chapitres, bien que certaines présentent d'évidentes affinités avec les « conditionnelles » :

- (1) (a) Des gens nous entendraient qu'ils ne nous croiraient pas. (p. 420)  
 (b) Je vous le dirais, vous ne le croiriez pas. (p. 421)

On mesure la difficulté rencontrée par les grammairiens pour ventiler les énoncés dans les diverses classes de compléments circonstanciels. Allaire [1982 : 421] insiste sur l'impasse à laquelle mène un classement fondé sur le rapport de sens instauré entre A et Z, en présentant par exemple des structures qui expriment à la fois la condition, la concession et le temps<sup>26</sup>.

1.1.2. Notre parti pris méthodologique nous conduit à interroger des notions comme « la proposition conditionnelle » qui, en dehors d'un implicite qu'elle véhicule (y a-t-il toujours une « condition » ?), conduit par exemple à se demander, en observant les cas de figure rencontrés, si la distinction entre conditionnelles et temporelles est légitime :

- 1) Il y a des configurations indistinctes au plan sémantique. Il suffit de pouvoir interpréter la relation AZ sous un aspect itératif, comme dans (2), pour admettre une glose avec *quand* ou *lorsque* :

- (2) (a) (à Londres)<sup>S</sup> (tu prends un hôtel à deux étoiles)<sup>S</sup> (t'arrives)<sup>S</sup> (c'est un taudis)<sup>F</sup> [o]  
 (b) [1] (on l'appelle pas)<sup>S</sup> (i= s= ramène)<sup>S</sup> [2] (on l'avertit)<sup>S</sup> (il est jamais là)<sup>F</sup> [o]  
 (c) Ikea n'a pas changé ma vie, Ikea a gâché ma vie. Je me souviens d'une étagère. Infernal. On visse mal, et ça coince dans tous les sens. [p, *Le matin*, 07.09.2003]  
 (d) Si sa sœur, entraînée par un rythme de marche, se met à danser, il lui explique avec gravité que c'est une musique qu'on écoute, qu'on ne danse pas. [Mercanton, *L'été des Sept-Dormants*]

Les exemples (2) se laissent gloser au moyen d'une hypothétique ou d'une temporelle. Si le temps de l'indicatif est le même dans A et dans Z comme c'est le cas dans les exemples (2), on a une interprétation temporelle probable<sup>27</sup>. Ce qui est temporel-itératif, c'est la réitération de la relation (aspect semelfactif de l'hypothèse vs itératif de la temporelle). Dans (2c), l'adverbe *jamais* semble forcer l'interprétation générique-itérative. L'exemple (2d) rappelle que les *si-P* présentent les mêmes ambiguïtés que les configurations non marquées (2a-c).

- 2) Le morphème *quand* n'est pas assimilable sans discussion à l'expression de la temporalité :

<sup>26</sup> Pour Sandfeld [1965 : 371] également, la cause, la condition et la concession sont trois manières différentes d'envisager la même chose, la condition étant une cause supposée. L'auteur signale des exemples d'indétermination sémantique dans des circonstancielles, mais cette indifférenciation ne le conduit pas à renoncer à sa typologie. De Vogüé [1987] propose plusieurs interprétations pour *S'il a des ennuis* (ce qui est indéniable / ce dont je doute), (il n'empêche qu' / c'est qu' / à chaque fois) *il est en forme*.

<sup>27</sup> Celle-ci n'est toutefois pas systématique : *si vous vous sauvez, tout est perdu* reçoit une interprétation hypothétique. Le Bidois [1938 : 541] donne un exemple d'hypothétique non itérative avec un imparfait de l'indicatif dans chaque membre. Au moyen de l'imparfait, l'action projetée – que l'on s'attendrait à voir exprimée avec une forme au conditionnel – est présentée comme dénuée d'incertitude, selon Le Bidois :

*Voici ce qu'il comptait faire : Si pendant le trajet les fossoyeurs reconnaissaient qu'ils portaient un vivant au lieu de porter un mort, Dantès ne leur donnait pas le temps de se reconnaître : d'un vigoureux coup de couteau, il ouvrait le sac..., profitait de leur terreur et s'échappait ; s'ils voulaient l'arrêter, il jouait du couteau. S'ils le conduisaient jusqu'au cimetière et le déposaient dans une fosse, il se laissait couvrir de terre ; puis comme c'était la nuit, à peine les fossoyeurs avaient-ils le dos tourné, qu'il s'ouvrait un passage à travers la terre molle et s'enfuyait [Dumas < Le Bidois].*

- (3) (a) <à propos de pêcheurs de coquillages> *Quand* ils ne se sont pas noyés, ils remontent les 100m de falaise à la force du biscoto. [p, *La liberté*, 13.03.2004]  
 (b) *Quand* tu n'es pas sage, je te laisse dehors ! [cité par Renchon, 1967 : 78 ; parfois taxé d'« alsacianisme », selon l'auteur ; cf. le *wenn* de l'allemand]  
 (c) *Quand* les gens ne pensent pas c'est qu'ils réfléchissent. [affichage]  
 (d) *Quand* les pragmaticiens n'ont pas ignoré purement et simplement la déduction, ils l'ont conçue sur le modèle des systèmes de déduction informels [...] [s]

Une *quand*-construction peut favoriser une lecture hypothétique (3a) ou conduire univoquement à une hypothèse (3b). C'est l'observation symétrique de celle qui a été faite pour (2d). Pour les exemples (3c) et (3d), le morphème *quand* alterne avec des énoncés en *si* qui se verraient attribuer l'étiquette de « conditionnelles factuelles », par exemple par Stage [1991]<sup>28</sup>.

- 3) Au niveau morphologique, il n'y a pas de distinction entre *si* et *quand* dans beaucoup de langues<sup>29</sup>. Dans une perspective trans-linguistique, Traugott [1985] isole cinq sources lexicales d'où dériveraient les « conditional markers », parmi lesquelles une origine temporelle<sup>30</sup>.
- 4) Dans le langage des enfants, les temporelles seraient imbriquées avec les conditionnelles : les premières conditionnelles produites par l'enfant seraient introduites par le morphème *quand* / *quando* [Montolío-Durán, 1999 : 3716-3717].
- 5) Une *quand*-construction peut alterner avec une *si*-construction dans le même mouvement argumentatif :
- (4) *Quand* je les regardais, elles détournaient la tête ; mais *si*, à mon tour, je faisais semblant de ne pas les voir, elles attiraient mon attention par quelques agaceries. [France < Banyś]

On pourrait présenter un tableau clinique assez semblable pour l'indétermination entre concessives et hypothétiques ou entre causales et hypothétiques<sup>31</sup>.

En résumé, le maniement de la répartition sémantique traditionnelle des circonstancielles doit se faire avec prudence, puisqu'elle est partiellement infondée.

<sup>28</sup> L'Abbé Girard, dans le chapitre XII de *Les vrais principes de la langue française* (1747) consacré aux « Conjonctions », liste douze classes de conjonctions, dont celle des hypothétiques « qui lient par supposition » (*si, soit, pourvu que, à moins, quand, sauf*) : on notera que *quand* fait partie de la classe.

<sup>29</sup> Cf. Haiman [1978 : 581]. Les cas de structures ambiguës comme en français sont en effet courantes par exemple en espagnol [Montolío-Durán, 1999 : 3663 ; 3716-3717] ; en allemand [Auer, 2000] ; en italien, en néerlandais, en anglais [Renchon, 1967 : 76] ; dans certaines langues tchadiques [B. Caron, 2005].

<sup>30</sup> Les quatre autres sources sont (i) la *modalité* – épistémique ou optative –, par exemple dans certains créoles *suppose* est le seul marqueur de « protase » ; (ii) la *copule*, qui est parfois amalgamée au « conditional marker » ou qui s'y substitue ; (iii) l'*interrogation* ; (iv) une marque de topic. Selon Traugott, l'origine temporelle serait toutefois la plus fréquente à travers les langues.

<sup>31</sup> Sur le rapport entre hypothèse et *concession*, on peut consulter Haiman [1974], König [1986], Leuschner [1998], Anscornbre [2004] et Dancygier & Sweetser [2006 : 155sq]. Dans ce domaine également, rien n'est simple : une lexie comme *quand bien même* comprend un morphème généralement associé à la temporalité (*quand*), elle se combine avec une forme verbale au conditionnel et convoque une valeur référentielle de concession ! Concernant le rapport entre hypothétiques et *causales*, Traugott [1985 : 297sq], Gohl [2000], Dancygier & Sweetser [2000] et Dancygier & Sweetser [2006 : 180sq] posent quelques jalons.

## 1.2. L'opposition entre condition et hypothèse

### 1.2.1. La notion de condition

Le concept de *condition* est difficile à situer au milieu des termes suivants que l'on retrouve dans les descriptions des linguistes : *supposition* – *éventualité* – *implication* – *hypothèse*. Le Bidois [1952 : 220 ; 1938 : 521-523] oppose la condition à l'éventualité (ou hypothèse, supposition). La condition présenterait un rapport de consécution (*Si vous parlez, vous compromettez l'avenir de l'affaire*), contrairement à l'éventualité (*Si vous partez, je ne vous accompagne pas*). Dans ce second cas de figure, le départ n'est pas la cause du « non accompagnement ». Mais il y a bien sûr de nombreux cas indécidables, comme le souligne Brunot [1922 : 869-870]. La distinction entre condition et supposition/éventualité est souvent bien admise, mais en général les spécialistes n'utilisent que le terme de *condition(nelle)* pour décrire les structures en *si* circonstancielle ou présumées circonstancielle<sup>32</sup>. Le recours au concept de *condition* oblige les linguistes à marginaliser des constructions. Ainsi Jespersen – cité par Haiman [1978 : 581] – parle de « pseudo-conditionals » pour des structures comme *If I was a bad carpenter, I was a worse tailor* ( $\cong$  *Si j'étais un mauvais charpentier, j'étais un tailleur pire encore*). Sweetser [1990 : 118], à propos d'exemples qu'elle nomme « speech-act conditionals », écrit qu'elles « tendent à être conditionnelles » (*'purport' to be conditional*).

A travers la littérature scientifique, *trois approches du concept de condition* sont manifestes :

- (i) Une condition est définie *formellement* par le morphème *si* : toute *si-P* est une conditionnelle, pour Hanse, Corblin et Söhrman. Pour Hanse – cité par Renchon [1967 : 78] – seule une construction en *si* peut être conditionnelle, puisque *si* marquerait la condition. Corblin [2002 : 87-89] semble appliquer le terme de « conditionnelle » à toute phrase en *si*. Il opère une séparation en deux groupes : les *hypothétiques* (*Si Pierre a acheté ce livre, je le lui emprunterai*) et les *factuelles* (*Si Pierre aime un livre, il l'achète*) – du coup, les itératives (cf. 2d, *supra*) sont non hypothétiques<sup>33</sup>. Les conditionnelles hypothétiques comprennent des *éventuelles* (*S'il a triché, il sera exclu*) et des *contrefactuelles* (*Si Louis XVI n'avait pas été guillotiné, la France aurait un Roi*). Pour Söhrman [2002 : 195], une construction conditionnelle est une phrase non interrogative introduite par *si*. Chez ces auteurs, la notion de condition s'applique donc à toutes les constructions en *si* et seulement à elles.
- (ii) La position de Le Bidois, Renchon, Sandfeld, Desclés & Guentchéva et de Vogüé est différente. Une condition se définit *sémantiquement* par un type de rapport entre deux éléments ; cette relation n'est pas forcément l'apanage des *si-P*. Selon Le Bidois [1938 : 522] et Renchon [1967 : 78], les concessives et les temporelles sont aussi susceptibles d'être soumises à une condition. Chez Sandfeld [1965 : 517-518],

<sup>32</sup> Chez de Vogüé [1999], la paraphrase est un des critères pour distinguer une supposition d'une éventualité : *s'il est vrai que* pour la première et *s'il arrive que* pour la seconde. Il y aurait des marqueurs spécialisés de supposition, comme il y aurait des marqueurs d'éventualité. De même, un énoncé serait conditionnel si on peut le paraphraser avec *dans cette condition-là*.

<sup>33</sup> Pour Thumm [2000], les factuelles 'paratactiques' – par exemple les temporelles, comme (2a-b-c) *supra* – (qui n'ouvrent pas d'espace alternatif), ne sont pas des conditionnelles. Thumm appelle « conditionnelle » ce que Corblin appelle « hypothétique ».

il est fait mention d'une « cause conditionnelle » qui peut prendre également la forme d'une interrogative totale ou d'une injonction. Pour Desclés & Guentchéva [2001], *un oiseau qui possède des plumes noires est un corbeau* est une conditionnelle au même titre que *si un oiseau a des plumes noires, c'est un corbeau*. De Vogüé [2001 : 27] admet que certains emplois de *quand* relèvent de la condition. Pour ces spécialistes, il y a des constructions à interprétation conditionnelle qui ne sont pas des *si-P*. La notion de condition engloberait des tours que l'on ne rangerait peut-être pas intuitivement parmi les hypothétiques.

- (iii) Enfin, chez Grevisse, Montolio-Durán et Auer, une condition peut-être appréciée comme une *si-P* particulière, définie par des caractéristiques *sémantiques*. Ainsi, pour Grevisse – cité par Renchon [1967 : 77] – lorsque la construction en *si* a une interprétation temporelle, elle perd sa valeur conditionnelle. Montolio-Durán [1999 : 3647-3648] adopte un point de vue courant – cf. celui de Le Bidois *supra* – sur l'opposition sémantique entre condition et hypothèse : la *condition* est généralement définie comme la situation indispensable pour l'existence de l'« apodose ». Mais elle se garde de ranger toutes les *si-P* dans les conditionnelles :

- (5) (a) Si mañana hace sol, iremos a la playa ( $\cong$  S'il fait beau demain, nous irons à la plage) [< Montolio-Durán]  
 (b) Si te encuentras mal, nuestro vecino el médico acaba de llegar a casa ( $\cong$  Si tu te sens mal, notre voisin le médecin vient d'arriver à la maison) [< *ibid.*]

Dans la « conditionnelle » (5a), la possibilité d'aller à la plage dépend de la présence du soleil, alors que dans (5b) il n'y a pas de relation de nécessité entre le contenu du premier terme et celui du second. En conséquence, selon l'auteur, toutes les *si-P* ne sont pas des conditionnelles<sup>34</sup>. Enfin Auer [2000 : 7] rejoint la position de Grevisse : selon lui, les *wenn*-clauses de l'allemand ne peuvent pas être appelées *conditional clauses* parce qu'elles ont parfois une interprétation temporelle. En résumé, pour ces auteurs, il y a parmi les constructions en *si*, des conditionnelles et des non conditionnelles.

Les définitions de la notion de condition naviguent de la morpho-syntaxe (cas i) à la sémantique (cas ii et iii). Ceci n'est pas étonnant, puisqu'en logique formelle, une conditionnelle est définie par un connecteur et par un type de rapport qu'elle instaure entre deux états-de-faits. Ainsi, une « conditionnelle », pour Bonami & Godard [2005] est un énoncé introduit par *si* (cas i) : une construction à interprétation « factuelle » entre dans un « système conditionnel » (*Si Marie regrette que Paul soit en retard, c'est qu'elle ne le connaît pas*)<sup>35</sup>. Mais le fait que, selon ces mêmes auteurs, une *si-P* « exprime » la condition (cas ii et iii) fait penser qu'ils s'accommodent d'une définition oscillant entre sens et forme<sup>36</sup>. Il vaut mieux convenir avec Dancygier & Sweetser [2006 : 9] que « we simply lack a linguistically useful definition of conditionality ».

<sup>34</sup> Le chapitre de Montolio-Durán s'intitule pourtant *Las construcciones condicionales*.

<sup>35</sup> Cet énoncé introduit par *si* illustre à lui seul le caractère très artificiel des exemples présentés dans l'article de Bonami & Godard.

<sup>36</sup> Cela se confirme lorsqu'ils parlent de « la forme conditionnelle du contenu » (!)

### 1.2.2. La notion d'hypothèse

Montolio-Durán [1999 : 3647-3648] rappelle que c'est un lieu commun de considérer que l'idée de condition coïncide avec celle d'hypothèse. Les deux concepts se recouvrent d'ailleurs dans de nombreux travaux et dictionnaires<sup>37</sup>. Le contenu de la notion d'*hypothèse*, en plus de se confondre avec celui de la *condition*, varie d'un chercheur à l'autre, surtout à propos des « contrefactuelles ». Par exemple, la position de Montolio-Durán est radicalement opposée à celle d'auteurs comme Comrie ou Johnson-Laird. Selon Montolio-Durán, un énoncé conditionnel qui renvoie à des expériences passées ne peut pas être hypothétique. C'est le cas des contrefactuelles :

- (6) Si nuestros padres hubieran sido ricos, nosotros habríamos estudiado en el extranjero (≅ Si nos parents avaient été riches, nous aurions étudié à l'étranger) [< Montolio-Durán]

Dans le cas d'une conditionnelle hypothétique, l'antécédent constituerait une conjecture sur un fait qui peut ou non se vérifier dans le futur, comme dans cet énoncé :

- (7) Si tenemos suficiente dinero, el próximo año viajaremos seis meses por el desierto (≅ Si nous avons assez d'argent, l'an prochain nous voyagerons six mois dans le désert) [< Montolio-Durán]

Une supposition <avoir assez d'argent> est établie, de laquelle est issue une conséquence <voyager dans le désert> pour le cas où elle s'accomplirait. Les conditionnelles hypothétiques introduisent une conjecture, elles sont dites *prédictives* (*predictivas*)<sup>38</sup>.

Comrie [1986 : 88sq], pour sa part, distingue des « degrés d'hypothéticalité » définis ainsi : « the degree of probability of realization of the situations referred to in the conditional, and more especially in the protasis ». Quand l'hypothéticalité augmente, la probabilité de réalisation diminue, et inversement (hypothéticalité et probabilité sont inversement proportionnelles). Une contrefactuelle présente par conséquent un haut degré d'hypothéticalité et constitue, si on veut, l'hypothétique par excellence, exactement à l'inverse de ce que postule Montolio-Durán. Pour sa part, Johnson-Laird [1986 : 65sq] distingue trois classes de « state of affairs » :

- 1) Actual state : *Elizabeth II is the queen of England* (≅ *Elisabeth II est la reine d'Angleterre*)
- 2) Real possibility state : *If Elizabeth II abdicates...* (≅ *Si Elisabeth II abdiquait...*)
- 3) Hypothetical state : *If Elizabeth II had abdicated* (≅ *Si Elisabeth II avait abdicqué...*)

---

<sup>37</sup> Un coup d'œil dans le *TLFi* confirme la chose : à l'entrée *conditionnel*, on lit : « *proposition conditionnelle* (synon. *hypothétique*) » ! L'entrée *hypothétique* est cohérente puisqu'elle propose *conditionnelle* comme synonyme. Dans la *Grammaire Larousse* de Chevalier & al. [1987 : 137], on lit : « Une phrase est dite 'hypothétique' lorsqu'un de ses éléments exprime une supposition qui est généralement aussi la condition d'un fait qui suit ». Sandfeld [1965 : 352] ne semble pas non plus spécialiser l'emploi de la notion de condition : « De différentes manières, la condition est présentée comme une supposition ». Idem dans cette formulation de Renchon [1967 : 131] à propos de *si*, qui serait un « indice d'hypothèse en subordonnée conditionnante ».

<sup>38</sup> Dancygier & Sweetser [2006] centrent également leur étude sur le concept de *prédiction*, mais elles font des contrefactuelles des prédictives à part entière.

On comprend que les contrefactuelles tombent sous 3). Comme Comrie, Johnson-Laird ne met pas le même contenu que Montolío-Durán sous le concept d'hypothèse, cette dernière réservant semble-t-il la notion d'hypothèse pour les cas 2) de Johnson-Laird. La position de Corblin (*supra*, § 1.2.1., i) rejoint celle de Comrie et Johnson-Laird. On pourrait rapprocher la position de Montolío-Durán de celle de Ducrot [1972] qui préfère *supposition* à *hypothèse*, ce qui lui évite d'utiliser le second terme pour dénommer un fait dont on sait qu'il est non réalisé<sup>39</sup>.

Comme pour la notion de condition, la terminologie est adaptative. Les linguistes spécialisent le terme *hypothèse* par pure commodité et il est vain de prétendre donner un contenu stable aux notions de condition et d'hypothèse. Celles-ci sont trop polysémiques<sup>40</sup>. Il est plus intéressant de se pencher sur la fonction assignée au métalangage, à l'usage qui en est fait. Dans notre étude, la notion de *condition*, associée au morphème *si* et à une conception référentialiste-logiciste<sup>41</sup> sera autant que possible exclue du métalangage. Un nombre considérable de constructions que l'on souhaite décrire supportent mal une paraphrase en *à condition de / que* :

- (8) (a) « Ce qui est décisif, c'est que Basso fait face à des preuves accablantes. Et si Basso a été en contact avec Fuentes, il m'aura menti et trahi par conséquent toute l'équipe et les valeurs que nous défendons, et il sera alors un homme fini chez CSC », a conclu Riis. [w, *lequipe.fr*]  
 (a') ? *A condition que* Basso ait été en contact avec Fuentes, il m'aura menti...  
 (b) Touchez-y, vous verrez ce qui vous arrivera. [< Frei]  
 (b') ? *A condition d'y* toucher, vous verrez ce qui vous arrivera.

De Vogüé [2001 : 21] écrit : « On admet que les énoncés qui relèvent du champ de la condition sont ceux qui peuvent être glosés à l'aide du terme de *condition* ». De l'aveu même de l'auteur, une telle définition place hors du champ de la condition des exemples comme :

- (9) (a) S'il est riche, il n'est pas milliardaire. [< de Vogüé]  
 (b) \*S'il est riche, dans ces conditions-là, il n'est pas milliardaire. [*ibid.*]

Attribuer la dénomination de « conditionnelles » à une construction qui ne se glose pas par *à condition de / que* peut paraître discutable.

Les mêmes problèmes se posent pour l'*hypothèse* si on veut définir le concept au moyen des paraphrases en *au cas où, dans l'éventualité où* [Anscombe, 2004]. On a pourtant choisi d'utiliser le concept d'*hypothèse*, sans toutefois recourir à la paraphrase, ceci afin d'éviter de retomber sur une partition *hypothétique* vs *factuelle* : on veut en effet intégrer les « factuelles » dans le domaine de l'hypothèse. Le contenu du concept d'hypothèse est certes

<sup>39</sup> Signalons encore que Rocq-Migette [1997 : 10] réserve le terme d'*hypothèse* pour ce qui relève de l'éventualité et utilise *hypothétique* pour les contrefactuelles.

<sup>40</sup> Cf. Peirce [1984 : 203n] qui liste huit acceptions distinctes pour le mot *hypothèse*.

<sup>41</sup> Les notions héritées de la logique formelle sont très présentes dans les travaux sur *si* : les binômes *antécédent / conséquent* sont couramment employés, de même que la notion d'*implication* au niveau sémantique ; ainsi, pour les exemples du genre *si tu as soif, il y a de la bière*, il est souvent affirmé que l'acte de langage A implique l'actualisation de l'acte de langage Z. Le *logicisme* est dual – cela se comprend – du *référentialisme*. Par exemple, la distinction entre *mondes accidentellement contrefactuels* et *mondes essentiellement contrefactuels* – signalée par Montolío-Durán [1999 : 3660] – relève des deux domaines.

tout aussi flou que celui de condition, mais il nous semble transporter moins d'*a priori* théoriques. La plasticité de la notion d'hypothèse permet d'intégrer à ce concept au moins deux composantes sémantiques :

1) *L'ouverture d'un univers de fiction* (Comrie).

2) *Une opération de prédiction* (Montolío-Durán).

Selon que l'on donne la primauté à 1) ou à 2), on aboutit à des contenus différents pour la notion, ce qui provoque une dispersion terminologique. Pour notre part, nous opterons pour la position 1), du moins à ce stade de notre recherche. Quand on parlera d'hypothèse, on visera une propriété sémantique, l'ouverture d'un référentiel fictif<sup>42</sup>.

### 1.3. Protase et apodose

L'*Encyclopédie* – consultable sur le site de l'ATILF – signale que le terme de *protase*, qui signifie étymologiquement « tenir le premier lieu », désignait la première partie d'une pièce de théâtre. Littré y ajoute une seconde acception : la protase est la première partie d'une période. Dans les travaux de linguistique, la notion de protase est utilisée pour désigner la partie *si P* dans les constructions de type *si P, Q*<sup>43</sup>. Un premier problème est que de nombreuses classes de structures qui nous intéressent échappent au champ de la subordination, surtout celles qui ne comportent pas le morphème *si*. Un second problème est que certaines structures postposent le constituant introduit par *si*. Comparer [1] et [2] dans le fragment d'oral reproduit en (10) :

- (10) [1] <interview de Brassens> (et puis l'économique s'en mêle tellement aujourd'hui)<sup>S</sup> (vous savez)<sup>S</sup> (que *si on ne connaît pas les problèmes économiques parfaitement*)<sup>S</sup> (on est incapable de construire le monde de demain)<sup>F</sup> [2] (et puis le monde évolue à chaque instant)<sup>S</sup> (à chaque seconde)<sup>S</sup> (le monde que l'on construit sur le papier aujourd'hui ne serait plus valable)<sup>S</sup> (*si on le mettait en pratique demain*)<sup>F</sup> [r < Corminboeuf 2001]

Si on applique la définition de Littré à (10), il faudrait appeler *protase* la première portion de discours soulignée – le constituant en *si* est antéposé – et *apodose* la seconde – le constituant en *si* est postposé –, ce qui nous paraît plutôt gênant. Il semble qu'en linguistique la notion de protase soit spécialisée pour renvoyer à une proposition en *si* : certains spécialistes se voient dès lors contraints d'introduire les formulations – à notre sens oxymorique – d'« apodose antéposée » [Trévisse & Constant, 2007 : 81] et de « protase postposée » [Vogüé, 2004 : 97 ; Montolío-Durán, 1996 : 337], une option à laquelle Rousseau [1993 : 258] renonce catégoriquement, jugeant que la terminologie devient alors « sans objet et contraire aux faits ».

Toute une tradition se sert de ces termes issus de la rhétorique, ce qui induit des difficultés. Le sens d'origine a été rigidifié : le concept de protase est aujourd'hui lié à *si*. Une telle spécialisation terminologique engendre une situation inconfortable pour nous, dans la mesure où un des objectifs de notre recherche sera de sortir du modèle canonique des énoncés en *si*

<sup>42</sup> Pour la notion de « référentiel », cf. Desclés [1994].

<sup>43</sup> Plus rarement, protase et apodose désignent des moments mélodiques (*protase – acmé – apodose*).

pour mener des investigations dans le domaine des hypothétiques non marquées. Or des notions comme celle de *protase* nous ramènent fatalement aux *si-P*. Là également, nous voulons autant que possible nous garder d'opérer – par le biais du métalangage – des catégorisations au sein des données (par exemple sur l'axe « standard avec *si* ↔ non standard sans *si* ») et de véhiculer des positions théoriques éloignées des nôtres. En conséquence, on s'abstiendra d'utiliser des termes de *protase* et d'*apodose* au cours de ce travail, même pour décrire les constructions en *si*.

#### 1.4. Réelles – potentielles – irréelles

La répartition entre « conditionnelles réelles », « potentielles » et « irréelles » se fonde sur le jeu des modes et des temps verbaux. Montolío-Durán [1999 : 3657sq] montre que cette taxinomie s'expose à des objections, parce qu'elle se base sur l'isomorphisme entre deux critères, à savoir :

- (i) La notion sémantique du degré de probabilité d'accomplissement de l'événement ;
- (ii) La marque morphologique du schéma modal-temporel.

D'autres éléments sont à verser au dossier à charge :

Une étude citée par Montolío-Durán montre que l'espagnol comporte au moins quatre-vingts combinaisons modales-temporelles différentes dans les énoncés en *si*. Banyś, dans un article intitulé « Temps & typologie des propositions 'conditionnelles' introduites par 'si' »<sup>44</sup>, liste pour le français 99 combinaisons temporelles possibles, ce qui porte à croire que les contraintes temporelles sont plutôt lâches.

Comrie [1986] montre que la factualité et la contrefactualité ne sont pas liées à des formes verbales – il n'y a pas de marqueur verbal spécialisé pour 'rendre' l'irréalité par exemple –, mais à des interprétations pragmatiques. Il est également évident, même pour les auteurs de travaux d'obédience logiciste comme Sweetser [1990], que l'interprétation d'une *si-P* fait intervenir des éléments du contexte antérieur ou ambiant, et que la nature des formes verbales n'est pas seule en cause.

Un grand nombre de structures naviguent de la potentialité à l'irréalité bien qu'elles comportent un tiroir verbal identique. C'est le cas du conditionnel présent en français, associé ou à la potentialité (*Si Pierre nous rejoignait demain, ce serait sympa*), ou à l'irréalité (*Si j'avais chuté, je me serais blessé gravement*), voire ni à l'une ni à l'autre (cas de discours indirect libre<sup>45</sup>).

Pourtant, à l'instar de la plupart des grammaires, Montolío-Durán [*ibid.*, 3662sq] conserve cette tripartition en dégageant les configurations modo-temporelles les plus communes et en les rapportant à la taxinomie des grammaires latines<sup>46</sup>. L'auteur donne un aperçu de la

---

<sup>44</sup> La référence précise de cet article nous est inconnue.

<sup>45</sup> Exemple : *Rentrer après tout serait facile. / Et c'est bien là que nous nous trompons. / Et c'est là que nous avons été pris au dépourvu* [Delbo, *Auschwitz et après*].

<sup>46</sup> Il faut signaler que la contribution de l'auteur s'inscrit dans une grammaire de l'espagnol qui se veut consensuelle. Cela explique probablement pourquoi, à de nombreuses reprises, Montolío-Durán présente les points faibles des classifications et des explications admises, mais n'en tire pas les conséquences qui s'imposeraient. Dans les grammaires du français, la tripartition en question est généralement maintenue.

complexité du jeu des temps verbaux dans ces structures, ce qui l’oblige, après avoir illustré les réelles, les potentielles et les irréelles de faire un sort à des « constructions particulières ». De nombreux travaux de linguistique étudient les contraintes modales et temporelles dans les constructions hypothétiques, mais ce qui ressort surtout à notre sens, ce sont les libertés considérables qu’autorisent ces structures de ce point de vue.

La tripartition traditionnelle entre conditionnelles « réelles », « potentielles » et « irréelles » est également un héritage dont on essaiera de se délester. On ne réservera pas, dans notre étude, une section entièrement consacrée aux temps verbaux. Leur fonction sera examinée au coup par coup dans les parties descriptives, principalement dans la Section III.

## 2. LA SÉMANTIQUE DU CONNECTEUR *SI*, ENTRE L’UNITÉ DE SENS ET L’ÉCLATEMENT

Cette partie 2. sera consacrée à l’examen de deux alternatives qui ont été proposées pour remédier au problème de la multiplication des valeurs sémantiques associées traditionnellement au connecteur *si*. Dans un premier temps, on expliquera comment est traité le sémantisme de *si* dans les dictionnaires et dans de nombreux travaux contemporains de linguistique (§ 2.1.). Dans un second temps, avec l’exemple des recherches de Ducrot et de Caron comme fils conducteurs, on examinera leurs tentatives de généralisation au niveau pragmatique (§ 2.2.). Dans un troisième temps, on étudiera un autre type de généralisation qui consiste à rapprocher le *si* de la langue naturelle de l’implication matérielle en logique classique (§ 2.3.). Cette posture théorique prévalente pose que *si* a un signifié atomique et des valeurs en contexte. La recherche d’un signifié stable pour le relateur *si* s’accompagne généralement de la convocation de la notion de *condition suffisante*. A noter que la quasi totalité de ces études logico-sémantiques manipulent des exemples construits pour la démonstration, et donc décontextualisés. Un bilan centré sur les études réductionnistes décrites sous § 2.3., très majoritaires dans le panorama scientifique, clôturera cette partie 2. (§ 2.4.).

### 2.1. La polysémie du connecteur *si*.

Dans les ouvrages généraux – dictionnaires et grammaires – le morphème *si* est décliné sous un nombre considérable d’homonymes : il y aurait par exemple un *si* hypothétique, un *si* habituel, un *si* contrastif, un *si* concessif... Mais on s’est avisé depuis longtemps que c’est toujours le contexte qui permet d’assigner une valeur à *si*, par le jeu de la paraphrase. Par exemple, *si* peut prendre une valeur contrastive lorsqu’un contraste est manifeste entre un élément de A et un élément de Z :

- (11) [Et *s’il* fut un temps où je jalousais ces moines d’Egypte qui creusaient leurs tombes pour y verser des larmes]<sub>A</sub>, [je creuserais maintenant la mienne que je n’y laisserais tomber que des mégots]<sub>Z</sub>.  
[Cioran, *Syllogismes de l’amertume*]

---

Chevalier & al. [1987 : 138] prennent néanmoins des précautions en soulignant le rôle des adverbes et du « ton ».

Dans (11), il y a contraste entre « un temps » et « maintenant »<sup>47</sup>. Le retrait du contexte répercute cette valeur sur *si* qui se voit estampillé *si contrastif*. Or *si*, considéré isolément, ne met rien en contraste.

Certains travaux de linguistique procèdent également à un inventaire des emplois de *si*. Par exemple, de Vogüé [1987 ; 1992] distingue sept emplois : *si standard, déductif, explicatif, austinien, concessif, adversatif* et *dialectique*. Ce faisant, l'auteur livre une appréciation de leur éloignement par rapport à la condition suffisante. Son travail a le mérite de questionner un aspect méthodologique central : y a-t-il une homonymie (plusieurs *si* distincts), un seul *si* polysémique ou un *si* à signifié 'constant' ? L'auteur documente plutôt le postulat de l'unicité du marqueur, en montrant que ses valeurs forment un système cohérent et s'expliquent les unes par rapport aux autres. De son côté, Banyś [2001] repère quinze valeurs, sans compter les sous-types : *si hypothétique, potentiel, contrefactuel, implicatif, concessif, explicatif, déductif, causal, spécifiant factuel, restrictif, de justification, oppositif, additif, temporel, et de citation*.

De Cornulier [1985a : 60sq] stigmatise la tendance à la multiplication des sens littéraux. Du reste, la diversité des interprétations des conditionnelles n'implique pas nécessairement que *si* soit polysémique [*ibid.*, 56sq ; Johnson-Laird, 1986 : 60]. Dans la mesure où on pourra toujours élargir la liste des emplois, sans pour autant obtenir un gain descriptif, le report sur *si* de valeurs sémantiques imputables au contexte est à notre sens à révoquer. Les tentatives de généralisation qui seront détaillées dans la suite de cette partie nous paraissent plus légitimes et plus fécondes.

Une constante, dans les travaux scientifiques sur *si*, c'est – constatant la diversité – la recherche de l'unité sémantique, chez des auteurs que l'on va fréquenter dans la suite de ce travail, comme Sweetser, de Cornulier, Ducrot, J. Caron, de Vogüé, etc. En effet, si Caron et Ducrot reprennent partiellement la terminologie des dictionnaires, leur objectif est néanmoins de dégager une valeur unique pour le connecteur. Voyons la démarche descriptive qu'ils adoptent.

## **2.2. La visée pragma-sémantique de Ducrot et les études psycho-linguistiques de J. Caron.**

### *2.2.1. Ducrot, une approche non logiciste*

La majorité des contributions scientifiques consacrées à *si* traitent essentiellement de ses aspects sémantiques et logiques. Les modèles logiques ayant précédé les modèles linguistiques, les travaux en sciences du langage ont associé le connecteur d'implication du Calcul des Propositions à son correspondant en langue naturelle. L'héritage de ce type d'études est encore bien présent dans la production scientifique contemporaine ; on y reviendra *infra* (§ 2.3.).

---

<sup>47</sup> A noter que le membre Z de (11) renferme lui-même une structure hypothétique *A que Z*.

L'inadéquation entre le connecteur *si* en langue naturelle et l'implication matérielle est admise depuis longtemps (déjà, selon Haiman [1978 : 578], chez les philosophes des années '50, Strawson et Church). Ducrot [1971a ; 1972], pour le domaine francophone, insiste sur les non coïncidences entre *si* et l'implication matérielle ('→'). Il montre que le *si* de condition suffisante a un sens très contre-intuitif. Par exemple, l'interprétation bi-conditionnelle, qui est le propre de nombreux énoncés en *si* de la langue naturelle, ne fait pas partie du sens du foncteur '→'. En effet, il est bien connu que les partenaires de l'interaction interprètent un énoncé en *si* comme une bi-conditionnelle (une double implication) plutôt que comme une implication matérielle<sup>48</sup>. Ducrot souligne qu'il serait pragmatiquement déviant de dire quelque chose comme *Si tu tonds le gazon, je te donne 5 francs* dans le cas où de toute manière on va donner 5 francs, c'est-à-dire même si le travail n'est pas fourni. De même, il y a un intérêt à dire *si le feu est au vert, on peut traverser*, seulement dans le cas où la conclusion est différente avec un feu au rouge. Des exemples valables en logique formelle :

(12) *Si les éléphants sont gris, alors 2 + 2 = 4.* [< Caron]

ne le sont pas en langue naturelle, et inversement :

(13) <à propos des compagnies aériennes> (c'est pas étonnant que les compagnies fassent faillite)<sup>S</sup> (*si tu veux mon avis*)<sup>F</sup> [o]

On reviendra sur les observables qui contreviennent à un traitement en terme de condition suffisante. Selon Ducrot [1972 : 179sq], certaines lignes de la table de vérité ne sont même pas envisagées en langue naturelle. L'auteur compare donc les propriétés et les possibilités d'associativité des connecteurs logicoïdes et des opérateurs des langues naturelles. Pour la majorité des énoncés, Ducrot conclut qu'il est non pertinent de tenter d'objectiver des conditions de vérité<sup>49</sup>. Ducrot propose une analyse de *si* dans le cadre de la description de la notion de « présupposition », envisagée, dans cet état ancien de la théorie, comme un acte de langage à part entière, inscrit dans le signifié. Le chercheur compare les constructions « conditionnelles », où les présupposés sont suspendus et révocables, et les constructions non conditionnelles, où ceux-ci sont imposés. Le postulat défendu par Ducrot est que l'emploi de

<sup>48</sup> Ducrot [1971a] explique cette tendance à passer de la condition suffisante (une relation orientée) à la condition nécessaire (une équivalence) au moyen de la loi d'exhaustivité. Dancygier & Sweetser [2006 : 34 ; 39] expliquent la bi-directionnalité par le caractère prédictif d'une grande partie des constructions en *si*. On attribue généralement la paternité de la mention du principe de bi-directionnalité à Geis & Zwicky [1971]. Le phénomène de double implication a été observé également dans des disciplines distinctes, par exemple en psychologie [Trognon & Retornaz, 1990].

<sup>49</sup> Et pas seulement pour les énoncés en *si*. Par exemple, dans *Cet homme est courageux*, comment donner un sens à *courageux* pour déterminer si l'énoncé est vrai ? Comment définir X, qui serait une définition du courage, dans *Si X, cet homme est courageux*. En fait, Ducrot pense qu'il est plus judicieux de considérer qu'un adjectif comme *courageux* véhicule une évaluation positive, plutôt que de s'en tenir à son aspect véridatif. Pour Ducrot [1972], communiquer, c'est semble-t-il amener le destinataire à un certain nombre de conséquences, à des conclusions implicites d'ordre évaluatif qu'on va chercher à verser dans le savoir partagé. Parler, ce serait donc accréditer des conclusions à l'aide d'arguments, en essayant de rallier l'allocataire à ces mêmes conclusions. La construction des conclusions implicites ne serait pas liée à des informations référentielles ou vérifonctionnelles, mais au marquage d'une ligne argumentative. La défense de la spécificité argumentative de la langue conduit à considérer que le contenu sémantique de *courageux* coïncide avec ses virtualités argumentatives [Ducrot & Anscombe, 1983 : 5, 8, 30].

*si* implique l'actualisation d'un acte de parole et non d'une relation (telle est sa description traditionnelle) dont *si* serait l'expression. Une construction introduite par *si* permettrait par conséquent la « réalisation successive de deux actes illocutoires » :

1) Demander à l'auditeur d'imaginer *p*.

2) Une fois le dialogue introduit dans cette situation imaginaire, y affirmer *q* [*ibid.*, 168]. La valeur de l'*acte de supposition* A serait de permettre d'instancier un acte illocutoire. Pour les exemples que Ducrot appelle « standards », étiquetés traditionnellement « hypothétiques » ou « conditionnelles », il admet une relation de dépendance entre A et Z. Cependant, *si* exerce un acte d'ouverture d'une situation provisoire qui ne limite pas les conditions de vérité de Z, mais qui découpe un espace au sein duquel on a le *droit* de dire Z [*ibid.*, 176]. Ducrot reprend la terminologie traditionnelle pour rappeler l'existence des exemples qu'il appelle « marginaux » (les guillemets sont de l'auteur) : *si oppositif, contrastif, présuppositionnel, austinien*. En considérant que *si* marque l'exécution de deux actes de parole successifs dont l'un constitue une toile de fond pour le second, on explique le processus interprétatif à l'œuvre dans ces constructions, processus qui réclame des solutions artificieuses dans d'autres cadres d'analyse<sup>50</sup>.

### 2.2.2. J. Caron : une approche psycho-linguistique

Placées dans le cadre d'une psychologie expérimentale et génétique, les études de Caron sur *si* visent à cerner l'« espace sémantique » [1983 : 220] de cet opérateur. L'auteur conduit deux types d'expériences, présentées sous a) et b) :

- a) Le travail empirique de Caron vise à mesurer l'empan des valeurs que peut assumer *si* lorsqu'il est confronté à son environnement. Il propose à des sujets de laboratoire des fragments de texte où seule la charpente formelle est maintenue, la plupart des morphèmes étant remplacés par d'autres morphèmes (des logatomes, par exemple) obéissant aux mêmes contraintes [Caron, 1983 : 219]. La dernière phrase du texte élaboré par Caron commence par *si* et les sujets doivent choisir une paraphrase du connecteur (*si... alors, lorsque, quoique*). Les résultats démontrent, selon l'auteur, que les éléments contextuels qui interviennent procèdent davantage de l'orientation argumentative du discours que du contenu sémantique des propositions [*ibid.*, 220].
- b) Afin de saisir les ressorts de la polysémie (présumée) de *si*, Caron [1977] propose les 16 énoncés suivants à 64 sujets d'une vingtaine d'année, étudiants en psychologie et de langue maternelle française :

- 1- Si nous étions partis plus tard, nous aurions manqué le train.
- 2- Si vous continuez à bien travailler, vous avez des chances de réussir.
- 3- Si je sortais, tout le monde se mettait aux fenêtres.
- 4- Si tu as soif, il y a de la bière dans le réfrigérateur.
- 5- S'il pleut dimanche, le match n'aura pas lieu.
- 6- Si le Grec des temps archaïques est un soldat, c'est pour répondre à l'appel de la cité.

---

<sup>50</sup> La position de Johnson-Laird [1986 : 64] est compatible avec celle de Ducrot : *si* introduirait un *modèle mental* fondé sur le sens de l'antécédent A, qui établit un contexte situationnel pour Z.

- 7- Si la Cité est le cœur de Paris, le Quartier Latin en est l'âme.
- 8- Si votre métier vous plaît, pourquoi en changeriez-vous ?
- 9- Si Jacques veut partir, il le peut.
- 10- Si l'affaire a échoué, ce n'est pas de ma faute.
- 11- Si je renonce à ma raison, je n'ai plus de guide.
- 12- S'il se trompait, on corrigeait ses erreurs.
- 13- Si les sociétés changent, l'homme demeure semblable à lui-même.
- 14- Si c'est vous qui le dites, je suis convaincu.
- 15- Si je suis ton ami, je ne suis pas ton complice.
- 16- Si la porte est ouverte, quelqu'un a forcé la serrure.

De manière intuitive, les sujets sont invités à hiérarchiser ces seize exemples fabriqués en fonction des traits de sens qui les rapprochent ou les discriminent<sup>51</sup>. Le spectrogramme qui résulte de cette expérience demeure flou, du fait que certains exemples sont ambigus – parce que décontextualisés – et naviguent sans surprise d'un groupe à l'autre selon les sujets. Caron essaie néanmoins de comprendre « selon quels critères sémantiques les sujets évaluent la similitude entre les emplois de *si* » [*ibid.*, 108]. Il ressort de l'appréciation de ces sujets une taxinomie qui tient compte des éléments suivants : la prise en charge ou non de *p*<sup>52</sup>, le caractère acquis ou non acquis du contenu et le type de relation intersubjective (polémique vs coopérative). Les relations logiques entre les propositions ne déterminent pas la répartition triadique formulée par les sujets, que voici :

- (i) La P que contient le membre A du groupe I (phrases 3-12-1-5-2 et peut-être 11) exprime une hypothèse.
- (ii) La P que contient le membre A du groupe II (phrases 8-14-4-9) est présentée comme acquise, mais elle est mise au compte de l'interlocuteur. Dans ce cas, il ne s'agit pas pour l'interlocuteur d'imaginer une situation (cf. l'analyse de Ducrot), puisqu'il vient précisément de la construire lui-même.
- (iii) La P que contient le membre A du groupe III (phrases 10-16-6-7-13-15) est présentée comme acquise, mais le locuteur la prend à son compte.

Caron adopte une description proche de celle de Ducrot : *si* introduit un 'acte' A présenté comme le cadre de pertinence d'un acte de langage ultérieur [Caron, 1983 : 223 ; 1989 : 116]. La fonction argumentative de *si* serait de relier des actes de langage en modélisant des situations discursives, i.e. la relation entre le locuteur, l'allocutaire, et le discours. Autrement dit *si*, comme d'autres connecteurs d'ailleurs, exécuterait des *régulations*<sup>53</sup> sur des situations interactionnelles, c'est-à-dire qu'il structurerait et modifierait des relations entre sujets parlants et discours. En conclusion, l'auteur écrit que *si* a pour rôle de « situer l'acte de parole qui suit dans le cadre de la situation de discours définie par A » [*ibid.*, 119].

<sup>51</sup> La consigne centrale est formulée ainsi : « Classer ces phrases en mettant dans le même groupe les phrases où le mot *si* vous paraît avoir le même sens ou un sens voisin. »

<sup>52</sup> Le problème de la *prise en charge* – validation par le locuteur ou par un autre véridicteur – est à la base de la taxinomie proposée par de Vogüé [1987]. Les propositions de Fillmore [1990] sur les postures épistémiques visent également à documenter cet aspect.

<sup>53</sup> Pour Caron [1983 : 132 ; 156 ; 173], une *régulation* est une stratégie discursive mise en œuvre par les partenaires de l'énonciation pour ajuster certains paramètres de l'échange verbal. Le discours est composé d'une série de choix, de décisions, de résolutions de problèmes et c'est cet ensemble qui est appelé *régulation*. Les *régulateurs* ont une fonction de « guidage » (p. ex. les présuppositions) dans la construction de la situation de discours et de « compensation » (p. ex. la négation et les connecteurs), en cela qu'ils corrigeraient les « perturbations » introduites par l'allocutaire. En orientant une argumentation vers un but, ils contribuent à l'élaboration et à la modification des situations de discours.

Les expériences de Caron montrent que l'intuition n'a rien d'unanime : même si une logique d'ensemble peut être dégagée, les classifications varient considérablement d'un sujet à l'autre. On retiendra également que l'auteur laisse une place de choix à la problématique de la prise en charge. Si on a bien compris Caron, le relateur *si* opère sur la construction de l'image de l'interlocuteur. On communiquerait à la fois un contenu et une relation interpersonnelle : un connecteur comme *si* serait un élément de ce processus communicatif. Ces travaux sont intéressants au niveau des effets socio-pragmatiques dérivés, mais les investigations de Caron documentent peu le niveau linguistique.

### 2.3. Les approches réductionnistes

Les travaux qui entrent dans ce paradigme sont très largement majoritaires dans le panorama scientifique<sup>54</sup>. On n'en signalera qu'une série à titre indicatif, à savoir les études de Cornulier (§ 2.3.1.1.) et Rousseau (§ 2.3.1.2.) dans le domaine français, Van der Auwera (§ 2.3.2.1.) et Sweetser (§ 2.3.2.2.) dans le domaine anglais.

#### 2.3.1. Le domaine français

Le paragraphe consacré à de Cornulier rapporte essentiellement des propositions faites dans un chapitre de son ouvrage *Effets de sens* [1985a]. On se fondera également sur un article de la même année qui précise l'argumentaire à propos de constructions qui résistent à l'analyse unifiée qu'il développe. Ensuite, on rendra compte d'un article de Rousseau qui n'est pas uniquement centré sur *si*, mais où il est patent que l'implication matérielle fonctionne comme un genre de factotum au plan sémantique, apte à aimer tout ce qui relève de la subordination.

##### 2.3.1.1. De Cornulier

La pragmatique du sous-entendu de Cornulier [1985a] occupe une position médiane entre le réductionnisme dur – c'est la position de Rousseau, cf. *infra* –, qui réduit le sens d'un énoncé à sa forme logique, et l'anti-réductionnisme de Ducrot, qui considère que les opérateurs des langues naturelles sont irréductibles aux opérateurs logicoïdes. De Cornulier refuse l'idée d'un connecteur *si* au sens éclaté tel qu'il est présenté dans les dictionnaires (*si* hypothétique, *si* restrictif, *si* concessif, etc.), préférant légitimement une signification constante [*ibid.*, 94]. Dans une perspective sémantique, la préoccupation de l'auteur est de dégager une signification minimale des connecteurs de la langue qui corresponde à peu près à leurs

---

<sup>54</sup> Un type de réductionnisme, celui qui consiste à proposer une explication unifiée pour le *si* adverbial, le *si* 'percontatif' (*interrogatif indirect*) et le *si* 'circonstanciel' [cf. Moignet] ne sera pas abordé ici. Martin [1983] propose de réunir le *si* 'percontatif' et le *si* 'circonstanciel' sous la même enseigne : ils auraient comme point commun de suspendre la valeur de vérité de la proposition qu'ils introduisent.

corrélats logiques. Ensuite, des informations adventices fournies par l'environnement stimulent des mécanismes de calcul de sous-entendus et conduisent à sur-interpréter pragmatiquement ces connecteurs<sup>55</sup>. Pour de Cornulier, il y a des inférences directes, i.e. des schémas d'action d'inspiration logiciste et des inférences conjoncturelles. Le sens « littéral » de *si* correspondrait au *si* de condition suffisante et signifierait, selon de Cornulier [*ibid.*, 58], *dans le ou les cas où*. L'auteur dissimule très habilement le fait qu'il reprend la définition du *si* de condition suffisante, tout en présentant de manière concomitante ses différentes manifestations contextuelles. Confronté au fonctionnement en langue, le noyau sémantique revêt des *effets de sens* variés, autant d'hypothèses interprétatives implicites dérivées à partir de ce noyau. Selon l'auteur, étant entendu que c'est la contamination du contexte qui enrichit et détermine le sens de *si*, l'opérateur en question n'a pas un caractère polysémique. Son hypothèse est défendable pour la plupart des exemples qu'il choisit. Mais il s'efforce néanmoins de faire entrer des cas de figure plus gênants pour sa position dans les cas d'implication. Ce sont les exemples du type « austinien » (14) et « bi-affirmatif » (15) à partir desquels il essaie de reconstituer un chemin déductif. Dans :

(14) *Si tu veux faire un tour, le canasson est sur le paillason.* [< de Cornulier]

de Cornulier allègue qu'il est possible de dériver *q* de *si p, q*, du fait que *q* est valable même si *p* ne se réalise pas. Le contenu *q* serait dès lors obtenu par détachement du sens : formulé autrement, l'idée serait que dans (14), *si p, q* implique *q*. Pour :

(15) *Si vous fûtes vaillant, je le suis aujourd'hui.* [Corneille < de Cornulier]

de Cornulier propose également un raisonnement apodictique du genre : <si on reconnaît la valeur de l'autre, alors on doit reconnaître la mienne>. Certains points de cette étude stimulante méritent d'être questionnés :

Selon nous, pour accepter l'explication de (14), il faut admettre que *p* est vrai, alors que rien ne l'indique. En effet, on ne peut obtenir *q* par *modus ponens* sans que, lorsque l'on descend l'implication, *p* soit vérifié.

Tous les exemples de *si* « bi-affirmatif » ne permettent pas d'envisager un raisonnement par déduction, où une prémisses implicite récupérable dans le contexte serait convoquée afin de descendre l'implication :

(16) (a) *S'il veut d'abord devenir médecin, son arrivée à La Havane en 1941 lui révèle sa destinée : il sera musicien.* [p < Corminboeuf 2001]  
 (b) *?Dans le ou les cas où il veut d'abord devenir médecin, son arrivée à La Havane en 1941 lui révèle sa destinée : il sera musicien.*

Dans (16a), tiré de notre corpus, comment reconstituer un cheminement déductif ?

---

<sup>55</sup> Le rôle du contexte est par ailleurs très bien décrit par de Cornulier. Dans la terminologie sémantico-pragmatique classique, le sous-entendu, c'est le signifié ajouté aux assomptions contextuelles [Sperber & Wilson, 1989].

Il faudrait aussi se demander si *dans le ou les cas où* est synonyme de *si* : il existe des contextes où l'un exclut l'autre, ce qui semble être le cas de l'exemple (16a) qui exclut une paraphrase au moyen de *dans le ou les cas où*, comme le montre (16b).

Il y a en effet des exemples qui correspondent mieux que d'autres à la définition (*si*  $\cong$  *dans le ou les cas où*), de l'aveu même de l'auteur [*ibid.*, 61]. C'est bien là le problème : à partir d'exemples prototypiques qui collent avec la définition en termes de condition suffisante, de Cornulier s'emploie à rassembler sous la même bannière les constructions les plus rebelles.

Les études de Rousseau, Sweetser, et Van der Auwera mettent également le concept de condition suffisante au centre, en essayant d'intégrer les constructions 'satellites'. Dans le même esprit, de Vogüé [2004 : 88] écrit : « les énoncés conditionnels n'expriment pas toujours une condition suffisante, mais peuvent aussi exprimer une condition nécessaire ». Pour Declerck & Reed [2001 : 354], même les constructions en *si* méta-discursives exprimeraient des conditions suffisantes. Cette façon d'aborder les choses ne nous paraît pas optimale, dans la mesure où elle introduit une norme, c'est-à-dire une partition axiologique des faits de langue. Il y aurait des *si-P* dites « standards » qui exprimeraient une condition suffisante et d'autres qui résisteraient plus ou moins fortement à une telle approche.

### 2.3.1.2. Rousseau [1993]<sup>56</sup>

La grande majorité des auteurs s'appliquent à masquer le fait que les principes de la logique formelle sont convoqués pour traiter de la « logique naturelle ». Chez Rousseau en revanche, un tel projet est déclaré et assumé. Certes, l'auteur concède que l'assimilation stricte de *si* à l'implication logique n'est pas de mise, mais selon lui il « suffit d'enrichir sa définition logique » [*ibid.*, 232]. Ainsi, les relations logiques reproduites en (17a)-(b) ont leurs corollaires en (17c)-(d) :

- (17) (a)  $p \vee q$   
(b)  $\neg p \vee q = p \rightarrow q$   
(c) *Ou Pierre est malade ou il est parti en vacances.*  
(d) *Si Pierre n'est pas malade, alors il est parti en vacances.*

L'« enrichissement » de la définition logique permettrait d'expliquer pourquoi un exemple comme *Si 2 et 2 font 4, alors Lille est dans le Nord*, valable en logique formelle, est incongru en langue naturelle : *p* et *q* doivent appartenir au même univers de discours<sup>57</sup>. Mais lorsque *p* et *q* paraissent ressortir à deux univers distincts, comme pour *Si tu me passes le sel, je te parle de Jérôme*, parfaitement licite en langue naturelle, l'explication de l'auteur devient pour le moins étonnante : « le lien entre l'antécédent et le conséquent est uniquement conversationnel, dépendant des hasards d'une conversation ». Quant aux configurations en *si* rebelles à un traitement dans le cadre de l'implication matérielle comme *Si tu as soif, il y a de*

<sup>56</sup> L'étude plus récente de l'auteur, Rousseau [2005], reconduit à quelques détails près les postulats théoriques du travail de [1993].

<sup>57</sup> Cf. Ducrot [1972 : 169] : le fait contenu dans Z doit avoir « quelque chose à voir » avec le fait contenu dans A.

*la bière au frigo*, elles sont qualifiées de « ratés »... Au cours de sa démonstration, Rousseau manipule les énoncés pour en faire des P en *si*, le recours à la notion d'« enrichissement sémique » [*ibid.*, 261] autorisant l'intégration, sans autre explication, des cas de figure marginaux. L'implication, sorte de 'forme pure', est présentée comme une matrice à partir de laquelle dériveraient la majorité des constructions subordonnées<sup>58</sup>. Ainsi, la comparative *Paul est plus grand que son frère* peut se « réécrire » *Si son frère a telle taille, Paul est plus grand*. Et les « subordonnants » se présentent comme des complexes dérivés du *si* implicatif :

*Si* (implicatif) + 1 sème de temps → *quand*  
*Si* (implicatif) + 1 sème de comparaison → *comme, de même que*  
*Si* (implicatif) + 1 sème de déduction → *puisque*

Au-delà des *si-P*, c'est un champ très vaste de structures qui se voient réduites à l'implication. Dans notre étude, on adoptera des principes théoriques totalement opposés à ceux de Rousseau.

### 2.3.2. Le domaine anglais

Les recherches de Sweetser sur les constructions en *if* sont exposées ici avec davantage de détails que celle de Van der Auwera, parce que Sweetser est le représentant le plus prototypique de cette classe de travaux. Un chapitre de son ouvrage de 1991 est consacré au connecteur *if*. Concernant l'étude de Van der Auwera, on a isolé un paragraphe qui nous paraissait spectaculaire quant à la réduction sémantique qu'il préconisait. On peut rapprocher, d'un côté, Sweetser et de Cornulier – tenants d'un réductionnisme « soft » – et, de l'autre, Rousseau et Van der Auwera – tenants d'un logicisme « dur ».

#### 2.3.2.1. Van der Auwera [1986]

Van der Auwera [1986 : 206sq], considérant les séquences (18a) à (18c) :

- (18) (a) If you open the window, I'll kill you (≅ Si tu ouvres la fenêtre, je te tue)  
 (b) Open the window and I'll kill you (≅ Ouvre la fenêtre et je te tue)  
 (c) Open the window or I'll kill you (≅ Ouvre la fenêtre ou je te tue)

ramène *if*, *and* et *or* à des connecteurs logicoïdes. La sémantique des trois séquences est reproduite ci-dessous, où '!' note un opérateur injonctif :

- (19) (a') (you open the window) → (I'll kill you)  
 (b') !((you open the window) ∧ (I'll kill you))  
 (c') !((you open the window) ∨ (I'll kill you))

<sup>58</sup> Il est dit de l'implication qu'elle peut « se dégrader jusqu'à servir de protase thématique » [*ibid.*, 242].

Et le tour est joué : aussi bien les *si-P* que les hypothétiques non marquées peuvent alors être traitées dans le cadre de la logique classique. Clark [1993 : 80] fait également sien le principe de l'équivalence sémantique entre les symboles logiques et les morphèmes *and* et *or* en anglais. Les connecteurs des langues naturelles sont décrits comme des connecteurs vérifonctionnels. Selon nous, cette façon de procéder mène à une aporie.

### 2.3.2.2. Sweetser [1991]

Dans le chapitre 5 de son approche cognitive de la « conditionnalité », Sweetser [1990] dégage trois catégories de *if*-clauses : les conditionnelles *de contenu*, les conditionnelles *épistémiques* et les conditionnelles *illocutoires*.

- 1) Sweetser précise que les conditionnelles de contenu (*content conditionals*) du langage naturel sont distinctes de l'implication matérielle, mais le fait que les commentaires des exemples portent sur la vériconditionnalité montre que son étude est d'obédience logiciste. Ces conditionnelles sont d'ailleurs aussi appelées *real world conditionals*. Ainsi, la conjonction *if... then* indique que la réalisation de l'événement ou l'état de fait décrit par *p* est une condition suffisante pour la réalisation de ce qui est décrit dans *q* [*ibid.*, 114]. Il est question de l'état du monde. Dans ces exemples, le fait nommé par A ne peut pas présenter un fait réalisé. Exemple : *If Mary goes, John will go* ( $\cong$  *Si Mary y va, John ira aussi*).
- 2) Pour les conditionnelles épistémiques, ce n'est plus la vérité de *p* qui est la condition suffisante pour l'accomplissement de *q*, c'est la *connaissance* de cette vérité (*si je sais x, alors je conclus y*). Il est question de l'état du savoir sur le monde. La relation ne serait pas effective au niveau du contenu (entre des données d'expérience), mais bien entre des états de connaissance. Si on comprend bien ce que veut dire Sweetser, entre les P que contiennent A et Z il y a autre chose, pragmatiquement, que la relation vériconditionnelle marquée par le connecteur logique. Le contenu de A est souvent présenté comme réalisé. Exemple : *If she's divorced, (then) she's been married* ( $\cong$  *Si elle est divorcée, alors elle a été mariée*).
- 3) Les conditionnelles d'acte de langage (*speech-act conditionals*) réunissent des constructions où l'accomplissement de la P que contient A autorise l'acte illocutoire exprimé dans le terme Z. Là aussi l'auteur considère que la condition suffisante est récupérable : il s'agit de satisfaire une condition de réussite de l'acte en question<sup>59</sup>. Exemple : *If I haven't already asked you to do so, please sign the guest book before you go* ( $\cong$  *Si je ne vous l'ai pas déjà demandé, veuillez svp signer le livre d'or avant de partir*)<sup>60</sup>. Sweetser se fonde explicitement sur le travail de Van der Auwera [1986] pour le traitement de ces exemples.

<sup>59</sup> Ainsi, pour qu'une question soit pertinente, il faut présumer que l'allocutaire est potentiellement capable d'y répondre. Dans un exemple comme *If you went to the party, was John there?* ( $\cong$  *Si tu es allé à la fête, est-ce que John y était ?*), le fait que l'allocutaire soit allé à la fête est une condition qui le rend susceptible de posséder l'information pertinente pour répondre à la question.

<sup>60</sup> Sweetser [*ibid.*, 118] propose l'interprétation suivante pour cet exemple : « For the purposes of our interaction, we'll consider that I make the following request *if* I didn't previously make it ».

La taxinomie de Sweetser appelle quelques commentaires :

Dans l'introduction de son ouvrage, Sweetser [*ibid.*, 1-2] prétend inscrire sa recherche dans le cadre d'une sémantique cognitive « non objectiviste », c'est-à-dire que c'est la compréhension et la perception humaine du monde qui est la base de la structure du langage et non le monde « objectif » lui-même. Dans une sémantique objectiviste au contraire, le sens est appréhendé à travers la relation présumée directe entre un état-de-choses mondain et un « mot ». Ce présupposé non référentialiste – qui correspond au nôtre (cf. Chapitre 5, § 5) – nous laisse cependant sur notre faim, puisqu'il nous apparaît évident que Sweetser ne tient pas rigoureusement ce programme, la vulgate logiciste-chosiste y trouvant une place de choix (par exemple, la véridiction).

L'auteur juge que toutes les *if*-clauses devraient entrer dans la taxinomie et, de manière plus discutable, qu'une structure n'est jamais ambiguë au point de pouvoir hésiter entre deux catégories. La spécificité des *speech-acts conditionals* par rapport aux autres types se comprend plutôt bien. En revanche, la différence entre *content* et *epistemic conditionals* n'est pas toujours tranchée.

Comme d'habitude dans ce genre de travaux, une composante pragmatique est injectée pour combler l'écart entre *if* et '→'. Chez Sweetser, c'est par le jeu des paraphrases que les énoncés du langage naturel sont remodelés en structures de forme *if...then*.

## 2.4. Bilan

Pour résoudre la question de la multiplication des valeurs de *si*, les travaux étudiés dans cette partie 2. vont essentiellement dans deux directions.

- (i) La tentative de généralisation entraîne, mine de rien, un réductionnisme logico-sémantique.
- (ii) Lorsque le *si* de la langue naturelle est considéré comme non réductible au *si* de condition suffisante, cela entraîne un éclatement de valeurs et une recherche des généralisations au niveau pragmatique.

L'attitude *réductionniste* consiste à extrapoler le formalisme logique opératoire au niveau du Calcul des Propositions pour décrire les phénomènes sémantiques de la langue naturelle. Pour les « conditionnelles », cela revient à identifier le *si* du français et l'opérateur d'implication '→', moyennant quelques ajustements<sup>61</sup>. Le rapport entre A et Z dans les *si-P* de la langue naturelle dépend moins du caractère licite des valeurs de vérité que de l'appropriété du contenu de A en regard de celui de Z. La logique ne prend pas en compte le contenu des propositions.

La position qui consiste à établir un lien consubstantiel entre le connecteur *si* et la notion de condition suffisante reste prééminente dans la linguistique contemporaine. Au principe de cette conception moniste, il y a le refus – certes légitime – de cautionner l'idée d'un *si* composite. Le recours à ce pis-aller a été pourtant combattu par de nombreux spécialistes de

---

<sup>61</sup> Par exemple, à un connecteur linguistique correspondent des tables de vérité particulières, parfois incomplètes et parfois dissemblables par rapport à celles des connecteurs logicoïdes.

manière convaincante et incessante. A ce titre, la position de Ducrot [1971 : 3-12] – qui propose de se délester de cet héritage logiciste – nous paraît convaincante. Ducrot a en effet démontré que le modèle logique se voit falsifié lorsqu'on lui demande de sortir de la vériconditionnalité pour traiter du langage naturel. Mais nombreuses sont les tentatives qui tentent d'assouplir le parangon logique pour intégrer des faits nouveaux. L'attitude non logiciste conduit à dépasser ce modèle.

Pour les *si-P*, le procédé habituel consiste à masquer le recours à la réduction logique en instillant des éléments de pragmatique. Par exemple, les travaux spécialisés signalent que la relation « implicative » établie entre A et Z ne se produit pas entre deux 'phénomènes existentiels', mais entre deux actes de langage [Montolío-Durán, 1999 : 3648]. Dans la majorité de ces travaux, les données sont construites pour les besoins de l'exposé.

Les hypothétiques non marquées posent un problème redoutable aux tenants du logicisme : un impératif est réputé n'avoir pas de valeur de vérité, pas plus qu'un SN... Cf. :

- (20) (a) (dites-moi qui vous êtes)<sup>S</sup> (ou je raccroche)<sup>F</sup> [o film]  
(b) Dans les films de science-fiction des années 60, ils n'avaient pas beaucoup de moyens pour transformer les acteurs en extraterrestres. On les voyait d'abord comme des êtres humains. *Un seul indice, comme le petit doigt rigide, et il perdait ses qualités humaines*. Mon idée est de voir le monde par la marge ou une mise en perspective. [p, *La liberté*, 18.02.2006]

Comment dès lors décrire les exemples (20) au moyen des valeurs de vérité ? <sup>62</sup>

Un retour à Ducrot [1972] nous permettra de faire le lien avec la partie 3. de ce Chapitre 3. La notion d'*acte de supposition* de Ducrot comporte de nombreux points de convergence avec la notion d'ouverture d'univers ou d'*espace mental*. Pour traiter des hypothétiques non marquées, plus avant dans notre recherche, il s'agira de comprendre comment un acte de supposition peut être accompli sans le recours à l'indice *si*.

### 3. DU CONNECTEUR *SI* À L'OUVREUR D'UNIVERS *SI P* : FONCTIONS DISCURSIVES ET STRUCTURATION INFORMATIONNELLE

Si de nombreuses études se concentrent sur le statut sémantique du connecteur *si*, d'autres s'inscrivent dans des cadres d'analyses différents. Notre démarche sera la suivante : à partir de deux sources importantes pour notre thématique, le modèle de Fauconnier et un article de Haiman, on essaiera d'établir des filiations et de comprendre les préoccupations descriptives des auteurs présentés.

---

<sup>62</sup> Dancygier & Sweetser [2006 : 5] conviennent qu'une construction comme *If you don't mind, please pass the salt* ( $\cong$  *Si cela ne vous dérange pas, passez-moi le sel s'il vous plaît*) « does not seem to be about a relationship between truth values ». Davies [1979 : 1043] montre que certaines constructions échappent à une description en termes de valeurs de vérité, par exemple *Find yourself at the loose end and there's always the television*. ( $\cong$  *Retrouve-toi paumé et il y a toujours la télévision*). Selon Davies, la dépendance entre les deux membres n'est dans ce cas pas effective au niveau sémantique des conditions de vérité, mais au niveau pragmatique des actes de langage.

### 3.1. Les espaces mentaux

#### 3.1.1. La théorie de base : les travaux de Fauconnier

Les travaux de Fauconnier [1984 ; 1990 ; 1992] ne portent pas spécifiquement sur les constructions en *si*, mais ses propositions auront des incidences sur certaines études traitant du fonctionnement des hypothétiques, par exemple celles de Dancygier & Sweetser et celles sur les *cadres de discours* de Charolles (§ 3.3.)<sup>63</sup>. Fauconnier propose une théorie cognitiviste du fonctionnement de la communication. Il postule l'existence d'espaces qui sont de l'ordre des représentations mentales construites par les sujets parlants en communiquant<sup>64</sup>. L'auteur étudie les modes de structuration de ces espaces et les relations qu'ils entretiennent entre eux. L'usage du langage est perçu comme « une construction mentale permanente, relativement abstraite, d'espaces d'éléments, de rôles et de relations à l'intérieur de ces espaces, de correspondances entre eux et de stratégies pour les construire à partir d'indices tantôt grammaticaux et tantôt pragmatiques » [*ibid.*, 1984 : 9]. La théorie des espaces mentaux est issue de la rencontre de deux problématiques chez Fauconnier :

- (i) La description des métonymies, d'ordinaire analysées au niveau lexical, et que Nunberg (1978) décrit en termes de transfert de la fonction référentielle ;
- (ii) La problématique des contextes opaques.

C'est probablement pour traiter ce genre d'ambiguïtés quant à l'accessibilité à la référence que la théorie marche le mieux. En gros, le système fonctionne à partir de trois termes :

*a* = le déclencheur de la référence ;

*b* = la cible de la référence ;

*F* = la fonction de transfert (appelée aussi le 'connecteur' par l'auteur).

En analysant le principe du transfert métonymique, Fauconnier se rend compte que les locuteurs établissent aisément des « rapports entre objets de nature différente pour des raisons psychologiques, culturelles ou localement pragmatiques [...] » [*ibid.*, 15]. En d'autres termes, les dénominations de certains objets peuvent être transférées à d'autres objets, les locuteurs opérant des connexions entre ces référents. Le processus d'*identification* est formulé ainsi : « Si deux objets (au sens le plus général), *a* et *b*, sont liés par une fonction pragmatique *F* ( $b=F(a)$ ), une description de *a*, *d<sub>a</sub>*, peut servir à identifier son correspondant *b* » [*ibid.*, 16]. Prenons un exemple de l'auteur :

(21) Platon est sur l'étagère de gauche. [< Fauconnier]

Platon /*a*/ est le déclencheur de la référence ; la cible /*b*/, ce sont 'les livres écrits par Platon', i.e. le référent masqué. Le connecteur est une fonction pragmatique de type métonymique qui

---

<sup>63</sup> D'autres modèles mentalistes pourraient être exploités pour l'étude de l'hypothèse, par exemple celui de Martin [1983], qui développe le concept d'*univers de croyance*, et celui de Johnson-Laird [1986], qui a introduit la notion de *modèle mental*. Dans le cadre de cette étude, on se limitera aux travaux de Fauconnier.

<sup>64</sup> Ces espaces « reflètent des façons de parler [...] mais non des représentations du monde » [1984 : 12-13]. Ainsi, un espace de croyance « n'est pas une croyance : c'est tout au plus une façon de parler des croyances » [*ibid.*, 193].

lie l'auteur à ses livres. Fauconnier élargit cette hypothèse, présentée ici allusivement, à la communication dans son ensemble. Son approche est, on l'a vu, d'essence cognitive et non linguistique, mais les espaces sont construits par des introducteurs d'espace, qui sont des expressions linguistiques du genre « en 1990 », « à Berne », « dans ce tableau », « X croit que », etc. L'instanciation d'un espace coïncide avec l'initialisation d'un espace parent qui l'inclut [*ibid.*, 1984 : 33]. Par défaut, l'espace de base préalable au premier mot du discours est la réalité du locuteur. Tout espace nouvellement construit est ainsi « mis en perspective » par rapport à cet espace de base [*ibid.*, 1992 : 160].

Les illustrations des *si-P* que donne Fauconnier [1992 : 160-161] sont des spécimens du genre :

(22) Si j'étais Mitterrand, j'augmenterais mon salaire. [< Fauconnier]

La *si-P* se comprend dans le sens de : <Mitterrand devrait augmenter mon salaire>. Voici la représentation schématique :

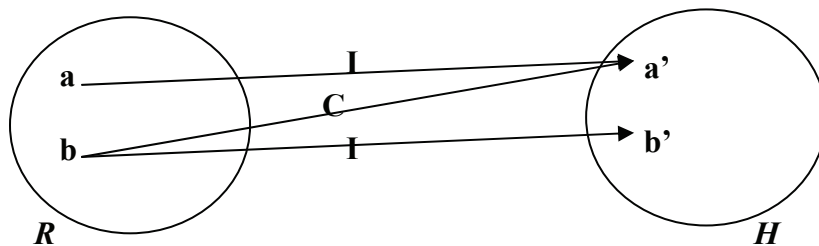


Figure 2 : représentation mentaliste de « Si j'étais Mitterrand, j'augmenterais mon salaire ».

La lettre *a* représente *Mitterrand* dans la réalité *R* ; *a'* représente *Mitterrand* dans l'espace hypothétique *H* ( $a' = I(a)$ ) ; *b* correspond à *je* dans *R* et *b'* correspond à *je* dans *H* ( $b' = I(b)$ ). Cette correspondance est marquée par un connecteur « identité » *I* qui opère une bijection entre l'individu et son image dans *H* :  $a' = I(a)$  et  $b' = I(b)$ . Un connecteur « contrefactuel » *C* relie *je* dans *R* à *Mitterrand* dans *H* ( $a' = C(b)$ ). *C* est un connecteur trans-spatial qui identifie dans un monde possible *H* un *je* qui se confondrait avec *Mitterrand*. Il faut tenir compte du fait qu'un espace inclut le schéma ci-dessus, puisqu'une construction introduite par *si* installe un espace nouveau dans lequel *A* et *Z* sont valides [*ibid.*, 1984 : 51].

On n'ira pas plus loin dans l'exposé d'une théorie complexe, qui plus est non centrée sur les hypothétiques. Les éléments soulevés nous suffisent pour comprendre la démarche de Dancygier & Sweetser (*infra*, § 3.1.2.) et pour introduire quelques commentaires :

Au début de l'ouvrage de Fauconnier, les exemples proposés contiennent une expression linguistique susceptible d'ouvrir un espace. Les espaces sont identifiés par une 'clé' qui peut avoir des statuts aussi variés que le rapport à un sujet de croyance, le rapport d'un individu à un accessoire prototypique, un paramètre temporel ou spatial, un mode d'existence sémiotique (un objet et son image ; un acteur et le rôle qu'il assume). Au fil de l'étude, il devient envisageable d'instancier un espace de manière 'pragmatique' « sans introducteur explicite »

[*ibid.*, 192]<sup>65</sup>. Lorsque les indices syntaxiques manquent, il est donc parfaitement concevable de s'en passer et d'inférer pragmatiquement l'existence d'espaces. Généralement, il faut composer à la fois avec des marqueurs grammaticaux et avec des indices pragmatiques. Ce qui est intéressant pour notre approche des hypothétiques, c'est que les espaces peuvent être construits soit sur la base de marques inscrites dans la langue – ce serait le cas de *si* –, soit à l'aide de facteurs pragmatiques, c'est-à-dire en mobilisant des savoirs contextuels ou des préconstruits culturels – ce pourrait être le cas des hypothétiques non marquées. C'est une autre façon de dire que les opérations cognitives sont soit marquées, soit implicites<sup>66</sup>.

Kleiber [1999] formule des objections à propos de la *fonction de transfert*. Fauconnier reprend à Nunberg le postulat du transfert de *réfèrent*, que Nunberg abandonnera lui-même par la suite. Selon Kleiber [*ibid.*, 125sq], il n'y a pas de transfert de réfèrent : arguments empiriques à l'appui, il montre qu'une « connexion métonymique ne suffit pas pour assurer le transfert » et qu'il « y a des prédicats qui bloquent le changement de référence ». La seconde mouture de Nunberg, qui fera l'hypothèse d'un transfert de *prédicat* ou de « domaines de propriétés » plutôt qu'un transfert de référence, est également problématique selon Kleiber [*ibid.*, 138sq].

Il est postulé que les espaces sont étanches, qu'ils ne se mélangent jamais. Un même objet ne pourrait pas apparaître dans deux espaces distincts. L'existence d'« objets indiscrets » [Berrendonner, 1994] tend à démontrer le contraire. Le concept de « blend » introduit plus récemment par Fauconnier & Turner pourrait constituer une remise en question mineure de cette étanchéité (voir Turner 2000 et Charolles 2006 pour une présentation de la théorie de « l'intégration conceptuelle »).

Avec *si*, on dispose d'un introducteur privilégié, mais parfois il est difficilement concevable qu'il génère un espace mental différent de la réalité :

(23) *Si* le naturalisme a ainsi pris corps et fait école, c'est d'abord à l'action de Zola qu'il le dut [...] [s]

Chez Dancygier & Sweetser (§ 3.1.2.), cet exemple serait traité comme une conditionnelle non prédictive qui n'ouvre pas d'espace alternatif  $\neg A, \neg Z$ . Concernant les conditionnelles contingentes ou contrefactuelles (24), il est tentant de souscrire à l'idée que A ouvre une stipulation. La relation de transfert apparaît cependant délicate à manipuler. Dans le modèle de Fauconnier, les espaces mentaux sont des ensembles d'objets reliés par des relations. Or, dans la très grande majorité des emplois de *si*, l'intérêt ne se concentre pas, à notre sens, au niveau des référents :

(24) *<à propos d'alpinisme>* (*si* j'étais pas-)<sup>S</sup> (je pense que *si* j'avais fait le sommet)<sup>S</sup> (j'aurais peut-être fait le sommet)<sup>S</sup> (mais j= serais certainement pas redescendue)<sup>F</sup> [o tv]

<sup>65</sup> « Les espaces, on l'a vu, peuvent être introduits explicitement par des introducteurs, ou implicitement par des considérations pragmatiques » [*ibid.*, 1984 : 201]. L'auteur souligne que les « processus de construction mentale [...] mettent en jeu des stratégies plutôt que des structures » [*ibid.*, 70], ce qui explique leur « caractère sous-déterminé ».

<sup>66</sup> On peut se demander quel est le rapport entre le volet cognitif et le volet linguistique dans la théorie. Cet aspect semble être occulté, ce qui s'explique par le fait que le présupposé méthodologique de Fauconnier relève essentiellement du domaine cognitif.

Dans (24), on ne se trouve pas dans un cas de figure du style ‘recherche d’un référent caché à partir d’un autre référent’. A la rigueur, on pourrait parler d’une ‘relation prédicative’ R non valable dans la réalité et transportée dans un monde fictif.

En outre, pour (24), on peut se demander si le verbe de croyance non constructeur<sup>67</sup> *je pense* joue le même rôle d’introducteur d’espace – au sens de Fauconnier – qu’un verbe recteur. Si tel est le cas, l’espace qu’ouvre *si* est-il enchâssé dans l’espace ouvert par l’introducteur d’univers de croyance *je pense* ? Pour les constructions en *si*, le rapport entre les espaces est moins une question d’identification d’un référent qu’un problème de *paramétrage* d’un domaine d’applicabilité – propre par exemple à la désambiguïsation des expressions anaphoriques<sup>68</sup>. Pour les *si-P*, le domaine est explicitement posé, on pourrait dire que A délimite une fenêtre à l’intérieur de laquelle se fera l’interprétation de Z. Mais il faudrait encore voir quels sont les indices qui permettraient de passer d’un espace à un autre, et *ce que l’on met* dans l’espace ouvert par A. Ce dernier élément nous paraît particulièrement pertinent pour classer les *si-P* (cf. Chapitre 10). Les travaux de Charolles sur les cadres de discours [2003, à propos des *si-P*] abordent une partie de la problématique.

Au total, l’aspect le plus stimulant de la théorie, dans notre perspective, est la caractérisation du concept d’*ouverture d’espace* et le fait que les espaces peuvent être construits explicitement au moyen de marqueurs linguistiques, ou de manière implicite par des indices non déterministes ou récupérables dans le contexte.

### 3.1.2. Une application de la théorie des espaces mentaux aux hypothétiques

L’étude de Dancygier & Sweetser [2006] sur les « conditionnelles » se fonde sur la rencontre de deux théories qui se réclament d’une linguistique cognitive : la *Mental Spaces Theory* et la *Construction Grammar*. Cet ouvrage rassemble les travaux des auteurs sur les conditionnelles, depuis une vingtaine d’années. Les conditionnelles sont des « clients » privilégiés pour la théorie des espaces mentaux, même si – on l’a déjà souligné – les introducteurs d’espace peuvent être non linguistiques<sup>69</sup>. La taxinomie des conditionnelles est reprise et adaptée de Sweetser [1990], mais les exemples présentés pour illustrer la typologie sont le plus souvent des énoncés attestés. Aux *content*, *epistemic* et *speech-act conditionals* (cf. *supra*, § 2.3.2.2.) s’ajoutent les *metalinguistic* (le contenu de A porte sur la congruité d’une étiquette lexicale) et les *meta-metaphorical conditionals* (il y a comparaison métaphorique, on y reviendra *infra*, ex. 30) ; *if* fonctionne donc dans différents domaines et est associable à des espaces mentaux variés.

---

<sup>67</sup> Cf. la notion de *rection faible*, chez Blanche-Benveniste [1989] et Apothéloz [2003].

<sup>68</sup> Dans l’interprétation des anaphoriques, une expression définie ne fait sens que par rapport à un domaine dans lequel il s’agira de trouver un individu qui vérifie la propriété indiquée par le désignateur. Il faut, dans ce cas, trouver le lieu et l’espace qui l’englobent. Interpréter un anaphorique revient à chercher un cadre de référence dans lequel il fonctionne, i.e. opérer un paramétrage, le paramétrage par défaut étant le contexte d’énonciation. Ceci est consistant avec le principe qui ressortit aux hypothétiques.

<sup>69</sup> Cf. Fauconnier [1984] et Dancygier & Sweetser [2006 : 30] : « Words are not the only way we can set up a mental space ».

La notion de *prédiction*<sup>70</sup> – reprise de Dancygier [1998] – est centrale dans le sens où seules les conditionnelles prédictives construisent un espace alternatif. Ainsi, une structure en *if P-then Q* prédictive construit automatiquement un espace alternatif *if¬P then ¬Q* :

- (25) [If I go to sleep]<sub>A</sub>, [perhaps a dream will come and pretend for me]<sub>Z</sub> (≡ Si je vais dormir, peut-être qu'un rêve viendra et s'emparera de moi) [< Dancygier & Sweetser]

La conditionnelle (25) est utilisée pour mettre en œuvre une prédiction conditionnelle du rêve (cf. le contenu de Z) basée sur l'éventualité que le locuteur aille dormir (cf. le contenu de A). Le terme A constitue l'arrière-plan (*background*) et le terme Z contient la prédiction. Pour Dancygier & Sweetser [2006 : 59], les prédictives sont hypothétiques dans le sens où elles créent une situation hypothétique et fondent une prédiction sur elle.

Les conditionnelles non prédictives ne construisent pas d'espace alternatif : c'est le cas des conditionnelles d'acte de discours (*speech-act conditionals*). Dans ces structures, c'est uniquement un espace d'arrière-plan pour Z qui est construit (souvent « a given background » [*ibid.*, 121]). Les non prédictives résistent en principe aux formes verbales distanciées (c'est-à-dire des formes verbales au *passé*). La prédictivité est davantage le fait des temps verbaux que de la présence de *if* (puisque'il y a des *if*-clauses non prédictives et des constructions prédictives sans *if*). La conditionnelle épistémique (26a) et les conditionnelles d'acte de parole (26b)-(c) sont non prédictives :

- (26) (a) If he typed her thesis, he loves her (≡ S'il a tapé sa thèse, c'est qu'il l'aime) [< Dancygier & Sweetser]  
 (a') If he loves her, he'll type her thesis (≡ S'il l'aime, il tapera sa thèse) [< *ibid.*]  
 (b) If I don't see you before you leave, have a great Thanksgiving ! (≡ Si je ne te vois pas avant que tu partes, bon Thanksgiving !) [< *ibid.*]  
 (c) <une serveuse à un client> If you need any help, my name is Ann (≡ Si vous avez besoin d'aide, mon nom est Ann) [< *ibid.*]

L'exemple (26a) est une *epistemic conditional* – on sait que le fait contenu dans A est validé – alors que (26a') est une *content conditional* (toujours prédictive). Dans (26c), Dancygier & Sweetser [*ibid.*, 111] notent qu'il serait peu coopératif de demander *And what is your name if I don't need any help ?* (≡ *Et quel est votre nom, si je n'ai pas besoin d'aide ?*)<sup>71</sup>. Il n'y a pas un espace où l'allocutaire a besoin d'assistance & la locutrice s'appelle Ann et un autre espace où l'allocutaire n'a pas besoin d'assistance & la locutrice a un autre prénom. Dans ces *speech-act conditionals*, la quasi-absence de formes verbales au passé (« distanciées »), s'expliquerait précisément par leur caractère non prédictif [*ibid.*, 113]. Un terme A qui marquerait l'espace mental qu'il construit comme appartenant au savoir-vrai du locuteur, ne tolère pas des formes verbales dans Z qui révéleraient une posture distanciée par rapport à ce même contenu. Comme aucun autre scénario n'est envisagé, il n'y a pas besoin de marques de

<sup>70</sup> Le concept de prédiction suppose une orientation vers le futur : « a prediction is by definition about relative futurity » [*ibid.*, 92].

<sup>71</sup> Franke [2007 : 91] rapporte cet extrait de sketch d'un comédien américain :

She was amazing. I never met a woman like this before. She showed me to the dressing room. She said : « If you need anything, I'm Jill. » I was like : « Oh, my God ! I never met a woman before with a *conditional identity*. » [Laughter] « What if I don't need anything ? Who are you ? » — « If you don't need anything, I'm Eugene. » [More laughter] (Demetri Martin, *These are jokes*).

mise à distance<sup>72</sup>. Il existe par conséquent une corrélation forte en anglais entre les formes verbales distanciées et le caractère prédictif.

Le connecteur *if* est un *space-builder* : « The job of *if* is to prompt the set-up of a mental space » [*ibid.*, 29]. Mais il ne construit pas seulement un espace, il le construit comme arrière-plan [*ibid.*, 263]. Les prédictions contenues dans Z peuvent être basées sur des certitudes observées dans A :

(27) When morning comes, it'll be light again (≅ Quand le matin viendra, il fera à nouveau jour) [< Dancygier & Sweetser]

Pour la *when*-construction (27), on n'envisage pas un espace mental dans lequel le matin ne viendrait pas. Avec *when*, il y a adhésion au contenu, le locuteur s'associe avec l'espace mental élaboré par A. Pour traiter du degré d'adhésion au contenu, Dancygier & Sweetser se réfèrent aux travaux de Fillmore [p. ex. 1990] sur les « postures » épistémiques (*epistemic stances*). Le concept d'*epistemic stance* renvoie à l'association ou à la dissociation mentale du locuteur par rapport au monde construit par le terme A [*ibid.*, 45], et c'est précisément à ce niveau que s'opposent *if* et *when*. Fillmore note que *when* (*quand*) implique une prise en charge du contenu par le locuteur, ce qu'il appelle une posture épistémique *positive*. Il y a des énoncés en *if* et des énoncés en *when* prédictifs. Dans les *if-clauses* comme dans les *when-clauses*, le membre A constitue l'arrière-plan et le membre Z la prédiction. Ce qui les différencie, c'est d'une part la nature de l'espace bâti (espace conditionnel vs temporel), et d'autre part la posture épistémique. Le relateur *if* est associé à une posture *non positive*, c'est-à-dire *neutre* ou *négative*. Les temps verbaux permettent de trancher entre la position neutre et la position négative. Les formes verbales au passé orientent vers une posture négative (*s'il avait décidé...*) – selon les auteurs, le locuteur ne s'identifie pas au contenu (il dit *si P*, mais il s'identifie à  $\neg P$ ) –, alors que la combinaison {présent dans A + futur dans Z}, appelé *backshifting*<sup>73</sup>, marque une posture neutre (*s'il décide...*). Du point de vue des temps verbaux, la posture épistémique négative est spécifiée par des *formes verbales distanciées*, alors que la positive et la neutre ne sont pas vraiment marquées. Du point de vue des connecteurs, si *when* vise clairement une position épistémique positive, *if* est non marqué de ce point de vue. Les temps verbaux sont des marqueurs formels choisis pour étiqueter explicitement une conditionnelle comme ayant une fonction prédictive ou non prédictive et pour exprimer le degré de prise en charge. Dans les cas de *backshifting*, la combinaison du présent et du futur coïncide avec le niveau fonctionnel : le présent marquerait le background et le futur la prédiction (même si le futur n'a pas toujours cette fonction) [*ibid.*, 42-43]. Les temps verbaux de l'anglais expriment par conséquent ou une distance temporelle, ou une distance épistémique, ou les deux<sup>74</sup>.

<sup>72</sup> Il existerait néanmoins des speech-act conditionals avec des formes distanciées [*ibid.*, 114n] : <à une baby-sitter> *If you needed any help, the emergency number would be 911* (≅ *Si vous aviez besoin d'aide, le numéro des urgences serait le 911*).

<sup>73</sup> *Backshift* = « this obligatory use of present with future reference » [*ibid.*, 52n]. Cela induit un décrochement par rapport au réel. Il y a *backshifting* lorsqu'un temps morphologiquement au passé fait référence à un élément présent ou futur [Comrie, 1986 : 94] : *elle m'invitait la semaine prochaine, je lui pardonnais tout*.

<sup>74</sup> Les contrefactuelles comportent des formes verbales distanciées et sont en conflit avec les connaissances sur la réalité. La distance est à la fois temporelle et épistémique. Ce faisant, elles construisent des espaces mentaux enchâssés (*mental-space embedding*) [Dancygier & Sweetser, 2006 : 76].

La partie de l'étude la plus importante pour notre propos est celle où Dancygier & Sweetser abordent le problème des constructions non marquées en *and* et *or* (chapitre 9 de leur ouvrage)<sup>75</sup> :

- (28) (a) [Give her books,]<sub>A</sub> [and she would devour them and end up knowing them by heart.]<sub>Z</sub> (≡ Donne-lui des livres et elle les dévorerait et finirait par les savoir par coeur) [< Dancygier & Sweetser]  
 (b) [Watch out]<sub>A</sub> [or you'll get me crying. ]<sub>Z</sub> (≡ Prends garde ou tu vas me faire pleurer) [< *ibid.*]

Les auteurs reconduisent plus ou moins la même description que pour les *if*-clauses. Le terme A constitue l'arrière-plan – il construit un espace imaginé – et le terme Z la prédiction. Comme pour les constructions en *if*, il y a des *and*-constructions non prédictives. Dans le cas des structures injonctives comme (28a), c'est l'impératif – il fait office de *space-builder* – qui installe *un espace* pour des actions futures de l'allocutaire. Dans le cas des *or*-constructions comme (28b), le terme A est interprété comme le constructeur d'espace et le marqueur *or* indiquerait que l'on est en présence de *deux espaces* exclusifs.

La fonction de bâtisseur d'espace (de *if* ou du terme A) serait le point commun entre les conditionnelles « logiques » (les *content conditionals*) et « pragmatiques » (les autres, y compris les 'parataxes'). Quelques remarques s'imposent à propos de l'étude de Dancygier & Sweetser :

Le système des temps verbaux en anglais nous paraît très systématisé, si on le compare avec celui du français. Par exemple le rôle de *will* ou *gonna* dans Z semble très codifié, surtout lorsque A comporte une forme verbale au *simple present*. En français, une construction comme :

- (29) [Si ces dernières semaines toute la Suisse *profitait* du soleil]<sub>A</sub>, [une perturbation *traversera* le pays d'est en ouest à partir de demain]<sub>Z</sub>. [exemple construit]

comporte une forme verbale distanciée (*profitait*) dans A et une forme liée à la prédiction (*traversera*) dans Z. La posture épistémique qui préside au fait contenu dans A est positive. C'est une construction prédictive, pourtant il n'y a pas construction d'un espace alternatif. Il y a une forme verbale distanciée, pourtant le contenu de A est pris en charge. En conséquence, on restera prudent lorsqu'il s'agira de soupeser le rôle des formes verbales dans les hypothétiques du français. Le modèle de Dancygier & Sweetser ne peut pas être transposé sans précautions, pour ce qui concerne le jeu des temps verbaux.

La notion de *prédiction* est contre-intuitive s'agissant des structures ZA : il faudrait parler d'une prédiction suivie d'un *background*. Dans la version AZ, le contenu de Z n'est une prédiction qu'en fonction du contenu de A interprété comme un *background*. Cependant,

<sup>75</sup> Declerck & Reed [2001 : 401sq] mentionnent six types de « paratactic conditionals » :

- Les impératives en *or* : *Do it or I'll punish you.*
- Les impératives en *and* : *Do it and I'll punish you.*
- Les assertives : *I make a tiny mistake and I get shouted at.*
- Les « quantified noun phrases as P-constituant » : *One more step, and you're a dead man.*
- Les « elliptical clauses » en *NP or NP* (du type *La bourse ou la vie* en français).
- Les « asyndetic paratactic conditionals » : *no work, no money.*

Les auteurs signalent ces tours sans les expliquer, c'est pourquoi on se fondera sur l'étude de Dancygier & Sweetser, nettement plus complète.

comme les auteurs donnent des exemples de structures avec le composant en *if* postposé, cela porte à croire que leur notion de prédiction s'accommode de ces cas de figure.

Ce concept de *prédiction* impose une partition binaire fondée sur un jugement de valeur. Sont prédictives, les *content conditionals*. Sont non prédictives, les constructions en *si* dénommées *speech-act conditionals*. Les autres (*epistemic, meta-linguistic, meta-metaphorical*) sont le plus souvent non prédictives. On pose que la prédiction est une fonction centrale des conditionnelles et on dit que certaines conditionnelles sont non prédictives, ce qui les place en périphérie du système. Cela revient à faire la part belle au prototype, en plébiscitant les *contents conditionals*, toujours prédictives. Les *content conditionals* sont précisément les configurations les plus étudiées dans la littérature scientifique, en anglais comme en français. En associant à la prédiction la construction d'un espace alternatif ( $\neg A, \neg Z$ ), les *content conditionals* se voient subrepticement assimilées à la condition nécessaire ; elles étaient rapprochées de la condition suffisante dans Sweetser [1990]. Le couple prédictif – non prédictif nous paraît reconduire des oppositions anciennes : *potentielles / contrefactuelles* vs *factuelles* ; *conditionnelles* vs *pseudo-conditionnelles* ; *implicatives* vs *non implicatives*. Il est néanmoins important de souligner que la notion de prédiction a le mérite d'intégrer dans la description une grande partie des hypothétiques non marquées.

La propriété assignée aux prédictives de construire un espace alternatif est en fait une reformulation 'mentaliste' d'une idée qui est presque aussi ancienne que la pragmatique, celle de l'interprétation bi-conditionnelle (La *conditional perfection* de Geis & Zwicky [1971]).

La catégorie des *meta-metaphorical conditionals* entrerait dans la classe des « bi-affirmatives » chez de Cornulier [1985a] :

- (30) If the beautiful Golden Gate is the thoroughbred of bridges, the Bay Bridge is the workhouse. ( $\cong$  Si le magnifique Golden Gate est le pur-sang des ponts, le Bay Bridge en est le cheval de trait) [< Dancygier & Sweetser]

Il y a une relation métaphorique instaurée entre deux domaines distincts (les ponts et les chevaux) et on voit bien l'intérêt que ce genre de constructions peut susciter dans le cadre de la théorie des espaces mentaux. Mais il nous semble que ce type d'exemple ne justifie pas une catégorie particulière ; pour nous, (30) est un type de « routine concessive » comme (29). Par rapport à la taxinomie de Sweetser, seule la dimension métaphorique les distingue des *epistemic conditionals*. Comme dans Sweetser [1990], les catégories ne paraissent pas très étanches.

La description des hypothétiques non marquées est fondée sur celle des *if-P* chez Dancygier & Sweetser. Mais on peut se demander s'il s'agit dans les deux cas de l'édification du même espace mental. Par ailleurs, dans des exemples comme (28), c'est rarement l'impératif seul qui conduit à une interprétation hypothétique, il y a d'autres indices co-occurents.

Pour conclure avec la théorie des espaces mentaux, on se positionnera comme suit. Un des objectifs de notre recherche sera d'identifier les indices décisifs, i.e. le marquage superficiel, qui accréditent le découpage ensembliste développé au plan cognitif. Fauconnier élabore son système au niveau des représentations cognitives, tout en basant son étude sur les secteurs de texte balisés par des expressions introductrices. Mais en jouant sur les deux niveaux, il y a le

risque d'osciller entre fonction procédurale et rôle représentationnel. On voudrait, principalement dans la Section III, isoler clairement dans le terme A – et surtout en l'absence de *si* – les indices qui conduisent à élaborer un espace mental, sans toutefois se limiter aux temps verbaux. On s'efforcera de séparer les indices linguistiques des indices d'ordre pragmatique.

### 3.2. Le postulat de Haiman et l'antéposition des hypothétiques marquées

Après l'incursion dans la théorie des espaces mentaux et les extensions récentes par des épigones de Fauconnier (Dancygier & Sweetser), on se penchera sur un autre travail ancien, celui de Haiman, et sur les prolongements qu'il a suscités. Ces deux groupes de travaux sont liés au développement des *cadres de discours* par Charolles (cf, § 3.3.). Les espaces mentaux sont à l'origine de la définition du concept de cadre, alors que les études sur les compléments adverbiaux rejoignent des aspects théoriques qui sont au cœur de la démarche de Charolles. Dans les hypothétiques marquées, le rapport entre la position de *si-P* et son rôle fonctionnel est très souvent au centre des préoccupations des linguistes, que ce soient des études typologiques (Haiman, Diessel), interactionnelle (Ford & Thompson, Auer) ou liées à la cohérence textuelle (Ramsay, Charolles).

#### 3.2.1. L'article fondateur de Haiman [1978]

Haiman observe des convergences formelles, au niveau typologique, entre les conditionnelles et les topics, ce qui va l'inciter à les mettre en relation. En effet d'une part, dans certaines langues, une particule homonyme marque à la fois les topics et les conditionnelles : « Conditional clauses and topics are marked identically in a number of unrelated languages » [*ibid.*, 564]<sup>76</sup>. D'autre part, d'un point de vue iconique, topics et conditionnelles sont généralement des constituants frontaux [*ibid.*, 572]. Ce positionnement syntaxique reflèterait le caractère topical, ce qui expliquerait qu'une proposition en *si* n'apparaît dès lors jamais seule ; dans certaines langues d'ailleurs, une particule connective topicalisante marque que le constituant introductif attend une continuation. Enfin, les définitions ambiantes des topics et des conditionnelles convainquent Haiman de les associer à ce qui est de l'ordre du 'donné'<sup>77</sup> ; il fait l'hypothèse que l'identité morphologique se retrouve au niveau sémantique. La position défendue par l'auteur est la suivante : « A conditional clause is (perhaps only hypothetically) a part of knowledge shared by the speaker and the listener. As such, it constitutes the framework which has been selected for the following discourse » [*ibid.*, 583]. En partant du principe que la présupposition coïncide avec la connaissance partagée par les partenaires de l'énonciation et que cette présupposition, dans une conditionnelle, est 'provisionnelle' – puisqu'il est demandé à l'énonciataire d'accepter un fait comme avéré – Haiman pose que

<sup>76</sup> Par exemple, en Hua (Papouasie), en turc et en tagalog.

<sup>77</sup> Haiman définit le topic comme une information donnée ou connue.

« topics, like conditional clauses, are presuppositions of their sentence » [*ibid.*, 585]. Les conditionnelles exploiteraient des topics potentiels, des contenus supposés non négociables issus du savoir partagé.

Plusieurs éléments de critique doivent être signalés à propos de l'étude incontournable de Haiman :

Sweetser [1990 : 132] ne souscrit pas totalement à l'analyse de Haiman, en cela qu'elle considère que le caractère topical ou 'donné' des conditionnelles relève davantage de conditions pragmatiques que de caractéristiques sémantiques qui leur sont inhérentes (du moins pour les langues qui ne marquent pas le topic dans la morphologie). Une contrefactuelle, par exemple, ne réinvestit pas dans son premier terme une information directement disponible en mémoire. Charolles [2003, voir *infra*, § 3.3.] apporte des réajustements bienvenus concernant le mode de donation du contenu de A, qui vont dans le sens de Sweetser. Il montre que le rattachement au contexte antérieur est parfois clair, parfois à reconstituer par inférence. Le relateur *si* donnerait l'instruction de sélectionner, dans une classe d'options présumées accessibles en contexte, une option singulière comme substrat pour une prédication. Cette position nous convainc plus que celle de Haiman. D'autres spécialistes remettent également en cause la stricte équation « protase = topic » [cf. Ford & Thompson, 1986 ; Comrie : 1986 ; Akatsuka, 1986<sup>78</sup>]. La labilité de la notion de topic et la définition pour le moins impressionniste de topic sur laquelle se fonde Haiman sont à l'origine de nombreuses discussions dans la littérature scientifique.

B. Caron [2005] fait une objection forte sur le critère morphologique : dans les langues tchadiennes (banda linda, polci, zodi au Nigeria), les morphèmes qui servent à *focaliser* sont aussi utilisés pour former des conditionnelles ! C'est l'observation inverse de celle de Haiman [1978] pour des langues papoues, le turc, etc. Par ailleurs, dans un grand nombre de langues, les possibilités de rhématiser le membre A, notamment en le postposant, sont réelles et diversifiées, comme on le verra pour le français (Chapitre 10).

A propos du critère morphologique encore, Haiman identifie donc dans certaines langues un marqueur de condition, puis un marqueur de topic. Les deux marqueurs étant homonymes, il les assimile. En français, on a deux suffixes *-age* homonymes : un dénominal (*rive* → *rivage*, *feuilles* → *feuillage*) et un déverbal (*balayer* → *balayage*, *poncer* → *ponçage*). Il serait absurde de généraliser en disant que les dénominaux *rivage* et *feuillage* sont tous deux des noms d'action.

La correspondance terme à terme entre le plan morpho-syntaxique – la présence d'un suffixe conditionnel et le fait qu'une conditionnelle est assignée à la subordination – et le plan fonctionnel – une valeur de topic, assimilée à l'arrière-plan informationnel – est certes tentante, mais elle nous paraît méthodologiquement non fondée. Il serait plus prudent de dire que le suffixe observé par Haiman dans de nombreuses langues marque quelque chose qui est commun aux topics et aux conditionnelles, à savoir une fonction *cadratrice*.

Reste que les propositions de Haiman, même si elles réclament certains ajustements, sont largement plébiscitées dans la communauté scientifique.

---

<sup>78</sup> Akatsuka [1986] conteste le caractère 'donné' du topic introduit par les conditionnelles. L'auteur propose de parler pour la partie A de topic 'contrastif'.

### 3.2.2. La corroboration de l'hypothèse de Haiman sur corpus

Les études d'inspiration fonctionnaliste présentées ci-après se penchent sur le comportement discursif – la vocation organisationnelle – des compléments adverbiaux<sup>79</sup>.

Ford & Thompson [1986] effectuent des comptages et analysent le fonctionnement textuel et discursif des énoncés en *if* sur des données empiriques, afin de valider (ou d'infirmer) l'hypothèse de Haiman. Leurs investigations portent sur l'anglais uniquement<sup>80</sup>. Pour Ford & Thompson, l'enjeu est de déterminer « how conditionals are used rather than how we *think* they are used » [*ibid.*, 354]. Les observations confirment des tendances déjà relevées précédemment, à savoir que les *if*-clauses sont plus nombreuses à l'oral qu'à l'écrit et qu'elles sont massivement antéposées (rapport 80% / 20%)<sup>81</sup>. Ceci confirme le caractère non marqué de la position détachée en tête, souligné par Haiman. Le travail sur corpus atteste que les *if*-clauses initiales instaurent un lien avec le contexte.

- (i) A L'ÉCRIT, les conditionnelles détachées reprennent un élément déjà introduit en mémoire (*X. Assuming X, then Y* ou *X. If not X, then Y*), exemplifient un principe général qui vient d'être introduit ou ouvrent une nouvelle option dont les conséquences sont explorées (*X. If option Y, then Z*). En position finale, la conditionnelle est attestée surtout quand elle est enchâssée à l'intérieur d'une infinitive ou d'une relative, mais aussi dans les cas où elle entre dans un énoncé qui véhicule une information nouvelle et lorsque la conditionnelle est particulièrement longue.
- (ii) A L'ORAL, les *if*-clauses frontales remplissent les mêmes fonctions de cadrage d'arrière-plan qu'à l'écrit : « initial conditionals create backgrounds for subsequent propositions » [*ibid.*, 370]. En position finale, la conditionnelle a des rendements plus diversifiés à l'oral : par exemple, en plus de ce qui a été observé pour l'écrit, les auteurs identifient un rôle de rappel d'un topic introduit précédemment, une fonction de ménagement des faces (très courante), un emploi de restriction d'une assertion évaluative, etc.

Les investigations de Ramsay [1987] sur les *if*-clauses et les *when*-clauses dans un roman en anglais corroborent les résultats présentés dans les paragraphes précédents. Les *if*-clauses sont très largement antéposées : cela concorde avec les observations habituelles<sup>82</sup>. L'auteur calcule la distance, en nombre de propositions, entre les SN sujets des conditionnelles et un SN coréférentiel dans le contexte antérieur, avec pour objectif d'apprécier le rapport entre une conditionnelle et le co-texte. Ramsay observe que les *if*-clauses *postposées* sont en rapport

<sup>79</sup> On peut se reporter à Charolles [2003] pour une présentation des travaux de Ford & Thompson [1986] et Ramsay [1987].

<sup>80</sup> Il y a un corpus écrit (un essai de Russell, un livre de mécanique automobile et un texte narratif) et un corpus oral (deux cours universitaires, un exposé et une conversation à sujet imposé). Au total, un peu moins de 900 structures en *if* ont été collectées.

<sup>81</sup> A l'oral, les conditionnelles détachées en tête (80%) sont un peu plus nombreuses qu'à l'écrit (77%). Thompson [1985] aboutit à la proportion inverse pour les subordonnées *finales* en anglais : sur 1009 structures – à l'écrit uniquement – 18% sont antéposées et 82% sont postposées.

<sup>82</sup> Seuls les chiffres de Diessel [2001 : 444], sur le corpus Brown (textes anglais), ne confirment pas la tendance : les résultats donnent 53% de *if*-clauses antéposées et 47% de postposées. Diessel ne s'explique pas cette divergence, d'autant plus que les comptages effectués par l'auteur sur un autre corpus, dans son étude de [2005], démontrent une préférence très nette pour l'antéposition.

référentiel avec la proposition précédente, soit généralement la principale, dans 90% des cas ; elles sont donc référentiellement étroitement reliées à la P principale. Par contre, les *if*-clauses *antéposées* comportent généralement une expression en rapport coréférentiel avec des propositions plus distantes. D'un point de vue thématique, elles sont par conséquent plus fortement liées au discours antérieur [*ibid.*, 402]. En cela, elles sont moins intégrées que les postposées au sein de la phrase à laquelle elles appartiennent.

Auer [2000] réalise une étude basée sur corpus de la position des *wenn*-clauses en allemand à l'oral et à l'écrit. Son analyse montre que la position initiale est préférée à l'oral et que la position finale l'est à l'écrit. Auer fait des comparaisons au niveau syntaxique et sémantique entre l'anglais et l'allemand, montrant qu'il faut être prudent lorsqu'on compare, d'une langue à l'autre, les tendances iconiques et les rendements sémantiques. Le relateur *wenn* introduit, on le sait, aussi bien les temporelles que les hypothétiques<sup>83</sup>, ce qui fait que la sémantique de ces clauses oscille constamment entre deux lectures au moins (à l'indicatif). Des informations contextuelles sont requises pour la désambiguïsation (adverbes et modes, par exemple).

- (i) A L'ORAL, 56% des *wenn*-clauses sont antéposées et 32,60% postposées<sup>84</sup>. Auer ne considère ensuite que les constructions qui ont une *interprétation hypothétique* univoque : les conditionnelles « factuelles », les structures ambiguës et les temporelles sont traitées à part. Cette approche, qui tient compte à la fois de la morphologie et de l'interprétation, est intéressante (et absente chez les autres spécialistes), même si elle ne conduit pas à une différence notable dans les chiffres. Sur 203 constructions prises en compte, 24% sont clairement temporelles (12% antéposées et 12% postposées) et 76% sont conditionnelles (55% antéposées et 21% postposées). Auer montre surtout que les locuteurs emploient la force projective des *wenn*-clauses antéposées pour maintenir le tour de parole. Dans les exemples que présente l'auteur, l'information pertinente est logée entre les éléments A et Z (entre la *wenn*-clause et la *dann*-clause). Autrement dit, il y a une tendance, après la *wenn*-clause, à ne pas refermer la construction et à se ménager un espace conversationnel en différant le terme Z.
- (ii) A L'ÉCRIT, les *wenn*-clauses sont moins fréquentes qu'à l'oral, ce qui va à l'encontre d'un préjugé bien ancré qui dit que les structures complexes sont évitées à l'oral [*ibid.*, 28]<sup>85</sup>. Les comptages de Ford & Thompson [1986] sur les *if*-clauses en américain confirment d'ailleurs la tendance. Ce qui est le plus étonnant dans les conclusions d'Auer – et qui se démarque nettement des observations sur le français et l'anglais – c'est que les *wenn*-clauses sont plus nombreuses à être postposées qu'à être

<sup>83</sup> Voir des concessives ou des « adversatives ».

<sup>84</sup> Par ailleurs, 4% sont parenthétiques, 5,40% indépendantes et 2% « autres ». Le corpus compte 500 occurrences tirées d'entretiens d'embauche, d'entretiens thérapeutiques, de conversations spontanées, parfois au téléphone.

<sup>85</sup> Voir par exemple Lodge [1997 : 189-190] qui compte les « subordonnants » dans des textes pour mesurer le degré de « standardisation » ; plus il y a de parataxes, moins le texte serait standardisé. Et Riegel & al. [1994 : 473] : « Aussi la langue orale utilise-t-elle peu la subordination [...] et lui préfère-t-elle les modes de construction parataxiques par coordination ou par simple juxtaposition ». L'idée que l'oral utilise moins la subordination que l'écrit est un mythe combattu par ceux qui se sont confrontés à l'oral, par exemple Debaisieux & Deulofeu [2003], comptages à l'appui. Et l'idée que plus un texte est « standardisé », plus il élimine de la parataxe est également une hypothèse discutable. Chez Lodge, ce qui est standard tend à se confondre avec ce qui est normatif, ce qui explique que la parataxe ne fasse pas bon ménage avec la standardisation.

antéposées, à l'écrit (une fois et demi plus souvent); et les constructions univoquement conditionnelles sont postposées dans 65,35% des cas et antéposées dans 34,65% des cas !

Diessel [2001] s'appuie sur un éventail de quarante langues génétiquement diverses et géographiquement éloignées pour étudier le comportement des clauses adverbiales, parmi lesquelles les *si-P* (et ses correspondants dans les autres langues). L'auteur distingue six classes de distribution pour le positionnement de la subordonnée par rapport à la principale, à travers les langues [*ibid.*, 440-441] :

- 4) L'adverbiale précède de manière rigide la principale (8 langues)
- 5) L'adverbiale précède habituellement la principale (9 langues)
- 6) La place est flexible, l'adverbiale peut d'ailleurs être une incidente (17 langues)
- 7) Cela dépend du type d'adverbiales : certaines sont toujours antéposées, certaines sont toujours postposées (5 langues)
- 8) L'adverbiale est habituellement postposée (1 langue)
- 9) L'adverbiale est toujours postposée (aucune langue)

La moitié des langues observées tendent à antéposer les adverbiales, l'autre moitié des langues utilisent les deux ordres<sup>86</sup>. Seule une langue australienne échappe à la tendance. Sur un échantillon de neuf langues pour lesquelles l'auteur possède des données suffisamment étendues, on remarque que les adverbiales conditionnelles apparaissent massivement à l'initiale. La répartition des adverbiales dans ces neuf langues se distribue comme suit sur l'axe *antéposition* ↔ *postposition* :

*conditional* — *temporal* — *causal* — *result / purpose*  
 ← preposed postposed→

Figure 3 : la distribution des adverbiales sur l'axe antéposé ↔ postposé (d'après Diessel)

Comme d'habitude dans ce genre d'études, l'expert se fonde sur la marque morphologique (*if, si, wenn...*) pour faire les comptages. Cela nous paraît problématique, dans la mesure où en français, il y a d'autres introducteurs de compléments adverbiaux qui marquent l'hypothèse : *au cas où, à supposer que, à condition que, dans l'hypothèse où*, etc. Ces faits de langue échappent aux comptages, tout comme les hypothétiques non marquées.

Il convient néanmoins de souligner que l'hypothèse de Haiman – la préférence pour l'antéposition des hypothétiques en *si / if / wenn* – est démontrée, comptages à l'appui, dans la littérature scientifique. Pour conclure ce paragraphe consacré aux travaux sur la position des hypothétiques marquées, on évoquera deux études – celle de Marchese et celle de Carter-Thomas – qui montrent que la position est parfois fonction du *genre de discours*. A partir d'un corpus de *discours procéduraux* en godié, une langue de l'Afrique de l'ouest, Marchese

<sup>86</sup> Les langues où l'antéposition est préférée sont des langues OV.

[1987] fait des observations spectaculaires qui vont parfaitement dans le sens de Haiman<sup>87</sup>. L'auteur note que dans cette langue, 80% des subordonnées antéposées sont des conditionnelles. Et dans les discours procéduraux, 25% des propositions sont des conditionnelles. Celles-ci ont un fonctionnement topical évident :

- (31) <marche à suivre pour construire une maison> IF it's morning, you sharpen *your machete*. Your machete, IF you've sharpened it, IF it's morning, you go to the *forest*. IF you've gone to the forest, you cut *trees*. [*ibid.*, 265] (≅ Si c'est le matin, tu aiguises ta machette. Ta machette, si tu l'as aiguisée, si c'est le matin, tu vas dans la forêt. Si tu es allé dans la forêt, tu coupes des arbres.) [*< Marchese >*]

Dans cet extrait, les éléments soulignés en italique se voient appliquer un marqueur de focalisation en godié. Les *if*-clauses font donc le lien avec ces constituants rhématiques en les reprenant systématiquement dans la subordonnée antéposée subséquente ; la progression thématique est linéaire. En godié, une P conditionnelle incorpore un auxiliaire qui la marque comme telle, ainsi qu'un « non-final marker » au terme de la proposition. Dans ces discours procéduraux, ces *si-P* auraient une fonction organisationnelle de répartition de l'information en séquences de longueur raisonnable, ceci afin de faciliter le traitement mémoriel. De son côté, Carter-Thomas [2007] a remarqué dans des *articles de médecine* consacrés au cancer, que les postposées en *si / if* sont plus nombreuses que les antéposées, aussi bien en français qu'en anglais<sup>88</sup>. Si on veut opposer les « conditions » aux « suppositions », on pourrait dire qu'il y a plutôt des conditions que des suppositions dans les papiers scientifiques en oncologie. Soulignons encore que les « gloses méta-énonciatives » [Authier-Revuz, 1995] sont caractéristiques de certains genres de l'écrit. Le travail de Ford [1997], qui sera exposé *infra* (§ 3.4.1.), montre que les *if*-clauses liées au ménagement des faces sont très courantes à l'oral, alors qu'elles sont rarement attestées à l'écrit.

Certes, concernant le travail de Marchese, il faudrait être certain qu'il existe bel et bien un morphème qui correspond à *si* en godié et que ce ne sont pas, comme souvent, des constructions 'paratactiques'. Cela étant, ce qui nous intéresse ici, c'est le fait qu'un genre particulier – le discours procédural ou le discours scientifique – peut avoir des répercussions importantes sur les statistiques. On conclura en disant que la propension à antéposer les conditionnelles – observation dont la paternité est attribuée à Greenberg (1963) par Comrie [1986] – est probablement due à un déterminisme cognitif : on pose un cadre avant de mettre quelque chose à l'intérieur.

### 3.3. La notion de 'cadre de discours' et son application aux hypothétiques

Dans une première exposition des *cadres de discours*, Charolles [1997] détaille les principes d'une topographie imaginaire du discours, certaines portions de texte étant perçues comme

---

<sup>87</sup> Le corpus est constitué de discours oraux et écrits qui détaillent les étapes de la plantation du riz, de l'abattage d'un arbre, de la fabrication du vin de palme, etc.

<sup>88</sup> Sur 320 occurrences, l'auteur dénombre 41% de constructions en *si / if* à l'initiale, 6% d'incidentes et 53% en position finale.

enclavées dans des cadres. Les séquences discursives concernées sont des espaces à appréhender en tant que variables non matérielles, comme chez Fauconnier [1984], où l'espace n'est qu'une représentation mentale. Pour Charolles, « les cadres de discours ont pour fonction essentielle de répartir l'information véhiculée dans des rubriques répondant à un certain critère spécifié par l'expression introductrice » [*ibid.*, 4]. Les trois axes de son étude sont :

- 1) L'établissement d'une typologie des cadres en fonction de la distribution opérée par des expressions initiatrices.
- 2) L'analyse des « principes gouvernant l'articulation et l'extension » de ces cadres.
- 3) L'étude des relations entre ces cadres.

Des expressions linguistiques ont donc pour fonction d'actualiser des cadres et de préciser les conditions pour que la ou les propositions qu'elles indexent puissent être dites 'vraies'. Ces cadres peuvent intégrer plusieurs propositions qui entretiennent une même relation avec un critère spécifié par l'expression initiale<sup>89</sup>. Les introducteurs privilégiés sont des adverbiaux détachés du type *en général* pour un univers générique ou *en Inde* pour un univers spatial. Un introducteur donné « textuellement » spécifie un critère en vertu duquel seront valables ou non les opérations sémantiques effectuées sous sa portée. Dans l'exemple suivant,

(32) En France, les Français sont ingouvernables. [< Charolles]  
 $x$   $p$

Charolles distingue deux opérations :

- (i) L'assertion de  $p$ , avec le présupposé que  $p$  est vrai ;
- (ii) La relativisation rétroactive de  $p$  au critère  $x$ .

Dans un premier temps,  $p$  fait l'objet d'une assertion, puis, dans un deuxième temps, la vérité de  $p$  est restreinte aux situations où le critère discriminant est vérifié. Charolles [1997] a, comme Fauconnier, recours à des introducteurs implicites identifiés par des « inférences contextuelles reposant, pour une part essentielle, sur des schémas prototypiques d'actions activés par les différentes situations mentionnées dans le texte » [*ibid.*, 24]. Dans les travaux ultérieurs de Charolles, il est montré que les cadres divisent le discours de manière très sporadique, les adverbiaux antéposés n'opérant pas un maillage serré tout au long d'un texte<sup>90</sup>.

Charolles [2003 : 11] a pour objectif de comprendre le « bénéfice fonctionnel », en termes de portée, des adverbiaux frontaux. Les *si-P* font partie de ces relations jusque-là méconnues qui participent à la cohésion discursive<sup>91</sup>. Il s'agit de voir quel est le potentiel cadratif de ces

<sup>89</sup> Charolles s'inspire des travaux de Martin [1983] sur les univers de croyance pour ce qui concerne les conditions de vérité qu'imposent les introducteurs, et de la théorie des espaces mentaux de Fauconnier pour la dimension cognitive du phénomène.

<sup>90</sup> La notion (d'ouverture) de *cadre* ouvre des perspectives intéressantes. Elle pourrait, entre autres, fonctionner comme une alternative à certains sous-types de la notion de *topic / thème*, qui de l'aveu commun est polysémique et regroupe des réalités fort diverses [Blasco, 1999 : 56-59 ; *Grammaire de la Période*, chap. VIII, à paraître]. La mise au point d'une typologie des opérations de discours permet au moins d'affiner ce qui est visé par le concept de *topic*.

<sup>91</sup> Les taxinomies à disposition dans les travaux sur la cohérence du discours font la part belle aux relations remontantes qui « tirent vers l'amont » (anaphores et connecteurs), alors que les cadratifs tirent « vers l'aval » [*ibid.*, 2003 : 44-45].

adverbiaux extraprédicatifs qui, si l'on veut, « pertinent » vers la gauche et vers la droite. D'une part, en effet, le critère sémantique défini par l'ouvreur de cadre doit être justifié en amont, d'autre part, ce critère est exploité en aval, en cela qu'il indexe des propositions qui vont souvent bien au-delà de la phrase graphique qu'il introduit. Charolles démontre que le lien avec le contexte est souvent à inférer, le contenu de A n'étant pas forcément introduit explicitement dans le discours antérieur (ce qui conduit à nuancer l'hypothèse de Haiman). Par exemple, les membres A antéposés qui incorporent un SN indéfini empêchent tout rapport direct avec un référent entériné en mémoire :

- (33) (a) Avec 135 millions de cas dans le monde en 1998, et 300 millions en 2025 selon les estimations de l'OMS, le diabète est de loin la plus répandue des maladies associées au sucre. *Si des facteurs génétiques entrent en jeu*, c'est surtout notre mode de vie qui explique l'explosion du diabète dans les pays occidentaux comme la France, dont au moins 2% de la population est déjà concernée. [s < Charolles]
- (b) [...] sa capacité à survivre dépend de la durée de *l'occlusion<sub>i</sub>*. *Si celle-ci se prolonge*, la pénombre évolue lentement, parfois en plusieurs jours, vers une lésion totale. [*ibid.*]

En (33b), le lien avec le contexte en amont est évident, contrairement à (33a). Selon Charolles [*ibid.*, 26], « l'énonciation d'une conditionnelle implique que le rédacteur et le lecteur s'accordent (provisoirement) pour sélectionner un état de choses (spécifié par la protase) sur un ensemble d'états de choses supposé accessible dans le contexte, et cela à la seule fin d'accéder à un nouvel état de choses qui est exprimé par l'apodose ». Sur une classe de situations, on sélectionne une situation singulière comme point de départ.

Charolles observe que moins les adverbiaux sont intégrés syntaxiquement, plus leur propension à remplir des fonctions discursives est grande. Pour les *si-P*, les fonctions discursives sont donc l'apanage des antéposées. Mais les *si-P* restent des constructions grammaticalement très contraintes et leur potentiel cadratif est moins étendu que pour d'autres types d'adverbiaux<sup>92</sup>. La difficulté est de déterminer le nombre de propositions indexées par un cadre surtout lorsqu'il y a carence de matériau linguistique à vocation de baliseur discursif.

Les études présentées en 3.2. et en 3.3. constituent un complément bienvenu à notre propos. Elles nous évitent ainsi de nous confiner à des segments courts et nous conduisent à mesurer comment les *si-P* s'insèrent dans un discours et comment elles participent à sa cohésion. Une analyse macro-syntaxique comme celle que l'on proposera pourrait constituer un préalable à une analyse de portions de discours plus étendues. Dans notre perspective, la nature du rapport syntaxique entre le « complément adverbial » détaché et l'énoncé-noyau est un élément central. La difficulté vient peut-être du fait que ces adverbiaux présentent des statuts grammaticaux très différents.

Un mot encore à propos du parcours qui nous a mené des espaces mentaux aux cadres de discours. Pour désigner le rôle des constituants en *si*, les métaphores abondent dans la littérature scientifique : *mental model*, *espace mental*, *background*, *toile de fond*, *marcador*

<sup>92</sup> Dans le même esprit, l'étude de Charolles & Pachoud [2002] expose le jeu d'imbrication des cadres, en rapport avec les *si-P*. Achard-Bayle [2006] propose une approche des conditionnelles – entre polysémie et polyphonie – en rapport étroit avec les cadres de discours.

*del fondo discursivo, cadre...*<sup>93</sup> Pour la postposition des constituants en *si*, la dominante dans les travaux scientifiques est de parler d'*afterthought* ( $\cong$  epexégèse), mais les rendements de la postposition sont beaucoup plus diversifiés. On peut dégager deux fonctions générales pour le terme introduit par *si* : il ouvre un cadre et il marque sa relation avec *Z*<sup>94</sup>.

### 3.4. La prise en compte des *si-P* dites « atypiques »

#### 3.4.1. Les *si-P* 'méta-énonciatives'<sup>95</sup>

Voici trois exemples tirés de l'étude de Haegeman [1984] :

- (34) (a) <A a demandé si quelqu'un connaît un certain Piell ; B a dit qu'il le connaît et enchaîne>  
 B : I,... if it's the same man, I haven't yet read his application ( $\cong$  Je... si c'est le même homme, je n'ai pas encore lu son dossier de candidature) [< Haegeman]  
 (b) They only live in a quite small semi-detached house, but they've got a lot of nice things, if you know what I mean ( $\cong$  Ils vivent seulement dans une petite maison mitoyenne, mais ils ont un tas de jolies choses, si tu vois ce que je veux dire) [< *ibid.*]  
 (c) If you like the country so much, why do you work in London ? ( $\cong$  Si vous aimez tant la campagne, pourquoi travaillez-vous à Londres ?) [< *ibid.*]

Selon Haegeman [1984 : 495sq], la *if*-clause de (34a) sert à avertir l'interlocuteur que le référent du *his* n'est pas encore établi et ainsi à prévenir l'assignation d'une référence erronée. En (34b), la *if-P* convie l'allocutaire à spécifier la dénotation vague de l'unité lexicale *nice* qui est à comprendre ici dans le sens « de bon goût, de qualité ». Dans (34c), l'allocutaire n'est pas seulement invité à dire pourquoi il travaille en ville, mais il doit relier la chose au fait qu'il a préalablement manifesté sa passion pour la campagne ; le locuteur lui suggère de réduire ce paradoxe apparent. Ces *if-P* contribuent à augmenter la pertinence du propos en facilitant l'accès à la référence, en levant des ambiguïtés, en s'assurant qu'un savoir est partagé (*si vous vous rappelez...*) ou qu'un terme est adéquat, etc., autrement dit en guidant le processus d'interprétation. Elles garantissent que les implications contextuelles que l'énonciataire peut tirer de la *P* adjacente sont correctes et en nombre suffisant. On retrouve quasiment le même vocabulaire chez Montolío-Durán [1999], lorsqu'elle parle de la fonction de ces *si-P* en termes de *guía para el procesamiento* (*guide pour le traitement*).

L'étude de Ford [1997] a des objectifs assez similaires à celle de Ford & Thompson [1986], puisqu'elle réalise, dans le cadre de l'analyse conversationnelle, un examen de la fonction

<sup>93</sup> L'explication en terme d'*arrière-plan* ou de *cadre* a le mérite d'être compatible avec l'étymologie de *hypothèse* : gr. ὑπόθεσις « action de mettre dessous, base d'un raisonnement », selon le TLFi.

<sup>94</sup> Cela correspond, selon nous, à ce que Charolles vise avec la notion de *cadre* qui renvoie à la fois à une relation et à un critère sémantique destiné à la subdivision de l'information. Un cadre n'est pas un « topic de discours ».

<sup>95</sup> Selon Montolío-Durán [1993 : 121], les *si-P* du § 3.4.1. se sont vu attribuer dans les travaux de linguistique espagnole un caractère parasitaire ou affectif. Bolinger [1977 : 162] les nomme « outlandish pseudo-conditions », i.e. « pseudo-conditions barbares ». Declerck & Reed [2001 : 319sq] les nomment « rhetorical conditionals » ; elles seraient les *if*-clauses les moins intégrées syntaxiquement, idée que l'on retrouve chez Haegeman. Ces constructions reçoivent le nom de « conditional illocutionary satellites » chez Dik [1990 : 38] et de « speech-act conditionals » chez Sweetser [1990].

interpersonnelle des énoncés « conditionnels » dans un corpus d'oral spontané, en anglais des Etats-Unis (55 *if*-clauses). Ce travail est fondé sur des situations d'oral moins formelles que celles du corpus de 1986. L'hypothèse est que la nature suspensive ou 'provisoire' d'une construction en *if* (de type méta-énonciatif) en fait un outil qui permet de mettre des contenus à distance, de prendre des 'précautions oratoires'. Ford liste cinq fonctions interpersonnelles, parfois assez délicates à distinguer les unes des autres :

- 1) Assurer la pertinence de son propre tour de parole en se greffant, par l'intermédiaire d'une *if*-clause, sur le discours de l'interlocuteur ou sur le savoir partagé (*Making a Current Turn Relevant*) :

- (35) <Il est question d'une famille de pilotes automobiles, les Keegan>  
 G : And Keegans aren't (always) very big are they ? (≅ Et les Keegan ne sont pas toujours très grands, non ?)  
 M : No. They're a [ll thin. (≅ Non. Ils sont tous fluets.)  
 C : [They're not they're not to[o big but- (≅ Ils ne sont pas ils ne sont pas trop grands-)  
 G : [That's right. If they're all Keegans like the ones around Greensprings, they're all kind of [bout five five, five six. (≅ C'est vrai. Si tous les Keegan sont comme ceux de la région de Greensprings ils font environ 5,5-5,6 pieds)  
 M : [They're all from around Greensprings. (≅ Ils sont tous de la région de Greensprings) [< Ford]

G a introduit le thème de la taille des Keegan, alors qu'il connaît mal le sujet. Dans un second temps, G utilise une *if*-clause pour justifier la pertinence de son intervention en assurant une cohérence thématique, i.e. en exploitant le même thème, les Keegan. Mais, ce faisant, il profère une banalité qui atteste sa méconnaissance du sujet, ce qui lui vaut la « sanction » immédiate de M dans le dernier tour de parole.

- 2) Introduire une autre interprétation des faits (*Displaying Alternative Understandings*) :

- (36) <Conversation téléphonique. La visite prévue de B chez V pose problème à cette dernière parce qu'elle a beaucoup de choses à faire, elle doit étudier, faire les courses, etc.>  
 V : hhh Oka:y, is there any kind of food you want me to g(h)et ? (0,9) (≅ Ok, qu'est-ce que tu veux que je t'achète pour le repas ?)  
 B : Ah-ha well if you don't want me to co:me Violet... (≅ Ah bon Violette si tu ne veux pas que je vienne...) [< Ford]

Le locuteur B montre par le biais d'une *if*-clause qu'il comprend que sa visite pose problème et que la question de V le suggère implicitement (elle doit acheter à manger pour lui).

- 3) Adoucir l'expression d'un désaccord ou désamorcer un litige potentiel (*Being Agreeable*) :

- (37) <C souhaiterait utiliser une suspension spécifique pour réparer une voiture ; G conteste ce besoin>  
 G : Just use a regular one. (0,7) (≅ T'as qu'à en utiliser un normal)  
 C : Mmm I'd like to get a, high one, if I cou:ld. (≅ Mmm j'en aimerais une sophistiquée, si je pouvais) [< Ford]

C réitère sa volonté d'avoir cette suspension (*a special spring*). La *if*-clause adoucit le désaccord (que C reconduit), en présentant la possibilité qu'il soit difficile d'obtenir la pièce en question.

#### 4) Transmettre des informations délicates (*Making Difficult Moves Hypothetical*) :

- (38) V : We:ll un-nuh it's fine. The only thing is, to just realize, that if I have to study at time:s (0,4) actually I have to study a lot. (≅ Bon ça marche. La seule chose, c'est que, juste pour dire, si je dois étudier par moments... en fait je dois étudier beaucoup)  
[...]  
V : Shyoo. .hhh Okay, well, if I go to bed, I'monna leave the door open. (≅ Ok, bien, si je vais au lit, je laisserai la porte ouverte.)  
B : Oh okay.  
V : Oka:y ? 'Cause I-I usually go to bed early. (≅ Ok ? Parce que d'habitude je vais me coucher tôt.) [< Ford]

La locutrice V évoque les problèmes provoqués par la visite de B au moyen de P introduites par *if*, ce qui lui permet de ménager la face de son interlocuteur. Immédiatement après, V reformule les mêmes contenus, mais ce qui restait dans le domaine hypothétique est soudain inversé dans le domaine (f)actuel. V a préparé le terrain dans un premier temps pour faire passer plus aisément les contenus délicats par la suite.

#### 5) Pousser l'énonciataire à agir mine de rien en lui faisant une offre (*Proposing Others' Actions*) :

- (39) A : So what time y'leaving for the city, (≅ Alors à quelle heure tu vas en ville)  
B : Oh:: probably abou-t ten- ten thirty eleven, or-[n-d-ih] .hh (≅ Probablement vers 10h-10h30 11h ou)  
A : [Oh if you wanna leave about eleven, I'll walk down with you cause I have to go to school. (≅ Oh si tu y vas à 11h, je fais le chemin avec toi, parce que je dois aller à l'école)] [< Ford]

A construit une *if*-clause qui joue le rôle d'un arrière-plan assurant la pertinence de l'offre qui suit (*I'll walk down with you*). En sélectionnant un horaire parmi les horaires possibles listés par B, A incite B à partir à 11h.

Ford révèle de manière probante comment les *if*-clauses interviennent opportunément dans la gestion de certains aspects de l'interaction.

Les travaux sur l'espagnol de Montolio-Durán [1993 ; 1996] contribuent à établir le fait, s'il est encore nécessaire, que ces *si-P* méta-énonciatives sont courantes et investies de fonctions conversationnelles incontestables<sup>96</sup>. Ces *si-P* particulières fonctionneraient comme des séquences modalisatrices, utilisées par le locuteur pour commenter le contenu de son énonciation. Montolio-Durán présente une taxinomie fonctionnelle des *si-P* évaluatives à travers ce que pourraient être les préceptes d'un code de bonne conduite interactive, à l'adresse de l'énonciataire. Les exemples présentés sont les correspondants en français des constructions en *si* de l'espagnol mentionnées par l'auteur :

- 1) 'Sois sincère (ou du moins fais mine de l'être)' : en utilisant une *si-P* comme *si tu veux que je te dise la vérité*, l'énonciateur explicite la présomption de sincérité, généralement implicite, qui est à la base de l'interaction. Ce genre de clause peut servir à réduire la distance interpersonnelle (*si tu veux que je te parle sérieusement...*)

<sup>96</sup> La classification que propose l'auteur en 1999 dans la *Gramática descriptiva de la lengua española* sera exposée dans le Chapitre 10 consacré aux *si-P*.

- 2) ‘Protège tes arrières en indiquant si tu n’es pas sûr de ce que tu dis’ : il s’agit également d’affirmer sa volonté d’être sincère, mais c’est surtout une stratégie de prévention, d’auto-disculpation qui est affichée dans des *si-P* comme *si je ne me trompe pas*. En affectant son discours d’une évaluation critique, le sujet parlant se prémunit contre une éventuelle remarque de la part de son interlocuteur.
- 3) ‘Évite d’agresser l’énonciataire’ : des *si-P* comme *si cela ne vous dérange pas* visent à chercher l’acquiescement de l’interlocuteur – surtout s’il est hiérarchiquement supérieur – concernant une action à venir. Il s’agit en quelque sorte de remplir les conditions de félicité en s’assurant que le contexte est approprié pour effectuer l’action en question. La lexie ritualisée *s’il vous plaît* fait partie de ces séquences visant à atténuer la rudesse de l’interaction.
- 4) ‘Sois aimable, réduis les efforts de ton interlocuteur’ : une construction comme *si vous permettez que je vous interrompe un moment* marque la déférence de l’énonciateur vis-à-vis de son énonciataire. Les *si-P* atténuatives de ce genre serviraient aussi à garantir la pertinence de la question qui suit : *si ça n’est pas indiscret* + QUESTION. Le locuteur fait mine de laisser une option « de repli » à son interlocuteur.
- 5) ‘Ne prends pas le risque de provoquer un malentendu’ : les *si-P* méta-discursives qui portent sur la forme linguistique ou phonétique comme *si c’est ainsi que ça se prononce* servent à s’assurer qu’un terme est bien approprié ou qu’une prononciation est correcte<sup>97</sup>.
- 6) ‘Contrôle ton sarcasme’ : ce sont des cas de figure comme la séquence suivante où un père s’adresse à sa fille : *si ça n’est pas trop indiscret, pourrais-je savoir si tu penses revenir dormir à la maison un jour ?* C’est la discrédence entre l’adoucisseur présent dans la *si-P* et l’impertinence de la question qui est à l’origine de l’effet ironique.
- 7) ‘Collabore au processus interprétatif de ton interlocuteur’ : dans une structure comme *si on parle du même Pepe, c’est vrai que c’est un indésirable*, la *si-P* permet de lever une équivoque éventuelle en précisant des données relatives au savoir partagé. Elle guide l’interlocuteur afin qu’il n’aboutisse pas à une interprétation malvenue.

Ce type de *si-P* servirait à assurer à Z les meilleures garanties de succès. Comme pour l’étude de Ford, les fonctions décelées par Montolio-Durán mériteraient un examen critique plus approfondi. Mais l’objectif de ce paragraphe 3.4. est principalement de démontrer que ces *si-P* méta-énonciatives jouent un rôle non négligeable dans l’interaction et qu’elles méritent en conséquence qu’on les intègre dans la description linguistique. A noter que la linguistique du français, à notre connaissance, a fourni peu de travaux sur ces *si-P* ‘paratactiques, mis à part l’étude de Cornulier [1985b] qui vise à ramener ces constructions aux cas dits « standards ». Depuis Austin [1961], ces constructions sont surtout signalées comme des exceptions curieuses.

---

<sup>97</sup> Lorsque la *si P* est postposée, comme dans *Tu abuela murió justo un año antes de nacer tú, si la memoria no me falla* (≅ *Ta grand-mère est décédée juste un an avant ta naissance, si ma mémoire ne faillit pas*), Montolio-Durán [*ibid.*, 138] considère que la *si-P* est ici rhématique, ce qui nous paraît indu.

### 3.4.2. Les si-P « factuelles »

L'article de Stage [1991] sur les énoncés en *si* « factuels » fait figure d'exception dans le paysage scientifique francophone consacré aux *si P*. En effet, très rares sont les travaux portant sur ces constructions en *si* qui présentent le fait contenu dans le terme A comme réalisé. Ce serait le cas de cet exemple de notre corpus :

(40) [Si l'Île aux Fleurs est à ce point increvable,]<sub>A</sub> [c'est sans doute moins par son fond que par l'inéluctabilité de sa construction]<sub>Z</sub>. [w]

L'auteur choisit de décrire ces structures comme échappant au domaine de l'hypothétique. La recherche se fonde sur un corpus de presse écrite et sur un texte littéraire. Stage dégage des critères pour distinguer, dans un premier temps, les emplois hypothétiques des emplois non hypothétiques. La possibilité d'insertion de *alors* en tête du second membre et la glose de *si* par *au cas où* isoleraient les observables qui relèvent de l'hypothétique. Les emplois *itératifs* et *causatifs* seraient à cheval sur les deux catégories.

- 1) L'emploi *itératif* se singularise par le fait qu'il se glose par *chaque fois que*, qu'il contient généralement des verbes perfectifs et que les temps verbaux sont similaires dans A et Z :

(41) *Si sa mère allaitait, elle devait se cacher du monde pour le faire [...]* [Badinter < Stage]

- 2) L'emploi *causatif* regroupe les constructions du type *si... c'est que / le fait de / à cause de* (cf. 40). Mais également des tours en *si... c'est pour* : une valeur finale est donc aussi possible.

Dans un second temps, l'analyse se concentre sur les constructions en *si* non hypothétiques. Le corpus de l'auteur révèle que dans 80% des exemples, le temps verbal est identique dans A et dans Z. Consciente des problèmes relatifs à la terminologie qu'elle utilise, Stage choisit néanmoins de la conserver : *si itératif, causatif, concessif, adversatif, additif, emphatique*. Elle propose un classement des emplois « factuels » en fonction de l'adverbe de phrase attesté ou insérable à l'intérieur de Z.

- 3) L'emploi *concessif* permet l'insertion de l'adverbe *cependant* et on observe une réfutation argumentative, Z n'allant pas dans le sens du topos véhiculé par A :

(42) *Si les chrétiens ont pu amener à eux une part importante de la population africaine, s'ils ont joué un rôle essentiel dans l'éducation comme la santé, s'ils ont formé la plupart de ceux qui gouvernent l'Afrique aujourd'hui, l'existence des églises chrétiennes reste (cependant) fragile.* [p < Stage]

Le topos est « église qui joue un rôle essentiel = église forte ». Dans (42), la conclusion va à l'encontre de ce topos.

- 4) L'emploi *adversatif* présente généralement une opposition au niveau lexical (par exemple des antonymes comme *réussir / rater*) et permet l'insertion de l'adverbe *en revanche* :

(43) *Si j'ai réussi ma carrière, j'ai (en revanche) complètement raté ma vie de femme.* [p < Stage]

La distinction entre emplois concessifs et adversatifs est neutralisée dans certains exemples [*ibid.*, 190-191].

5) L'emploi *additif* autorise la présence de l'adverbe *également* :

- (44) La communication, *si* elle suppose la dignité, exige *également* l'équilibre entre ceux qui communiquent. [< Stage]

6) Reste le *si emphatique*, illustré par la première phrase de l'article de Stage :

- (45) *S'il* est une conjonction qui ne cesse d'intriguer à la fois les linguistes français et étrangers, c'est bien la conjonction *si*. [s]

L'auteur conclut en attribuant le « succès de la conjonction *si* » à une fonction générale de thématisation [*ibid.*, 204]. Dans les exemples de *si causatif*, il est courant que le membre A thématise une donnée déjà validée dans le contexte précédent :

- (46) En effet, Prost De Royer pense que « la plupart des mères n'entendent pas la voix de la nature ». Autrement dit, tout cela n'est pas de leur faute, car elles sont devenues sourdes... Mais on aurait pu rétorquer au lieutenant de police que *si* les femmes n'entendent plus la voix de la nature, c'est que celle-ci manque de vigueur. [Badinter < Stage]

On notera néanmoins que les emplois causatifs sont, selon l'auteur, à mi-chemin entre ce qui relève de l'hypothétique et ce qui n'en relève pas. Pourtant, paradoxalement, leurs caractéristiques en font des cas de figure prototypiques de ces « *si factuels* », dans l'esprit de Stage, puisqu'ils réinvestissent des éléments qui ont été déjà introduits dans le discours.

#### 4. ET LES AUTRES CONSTRUCTIONS HYPOTHÉTIQUES ?

##### 4.1. Des constructions communes à de nombreuses langues

Les hypothétiques non marquées existent dans un grand nombre de langues, par exemple en espagnol, en anglais et en allemand. Mais elles sont rarement tenues pour des objets d'analyse scientifique légitimes. Petit inventaire :

1) Les structures nominales (cf. Chapitre 6) :

- (47) (a) Un poco más y me atropella el coche (≅ Un peu plus et je me faisais écraser) [exemple construit]  
(b) For such persons, being a butler is like playing some pantomime role ; a small push, a slight strumble, and the facade will drop off to reveal the actor underneath. (≅ Pour ces gens-là, être un majordome, c'est comme de jouer dans une pantomime : une petite poussée, un léger choc et la façade s'effondre, révélant l'acteur qu'elle masquait.) [Ishiguro < Rocq-Migette]  
(c) Noch ein Schritt mehr und noch einer mehr und plötzlich ist man eine ganze Stunde um die Herrenhäuser Gärten gejoggt, so wie ich heute morgen um acht Uhr. (≅ Encore un pas de plus et encore un de plus et soudain on s'aperçoit que ça fait une heure qu'on court autour des Jardins Herrenhäuser, comme moi à huit heures ce matin.) [w]

## 2) Les P assertives (cf. Chapitre 7) :

- (48) (a) Pepe es un lerdo : le das un libro y se le cae de las manos ( $\cong$  Pepe est un maladroit : tu lui donnes un livre et il lui tombe des mains) [< Montolio-Durán]  
(b) You've got your mobile, you can send them a text message ( $\cong$  Tu as ton mobile, tu peux leur envoyer un texto) [o, Rocq-Migette]  
(c) Du sagst jetzt ein Wort und ich hau dir eine runter ( $\cong$  Tu dis encore un mot et je te casse la figure) [< exemple construit]

## 3) Les P à l'impératif (cf. Chapitre 8) :

- (49) (a) Cria cuervos y te sacaran los ojos. ( $\cong$  Elève des corbeaux et ils t'arracheront les yeux) [proverbe hispanique]  
(b) Do that and I'll smash your face. ( $\cong$  Fais ça et je te casse la figure) [< Comrie]  
(c) Störe ihn nicht, dann wird er dich auch nicht stören. ( $\cong$  Ne le dérange pas et il ne te dérangera pas) [< König]

## 4) Les pseudo-interrogatives (cf. Chapitre 9) :

- (50) (a) ¿Quieres pelea ? Pues la tendrás. ( $\cong$  Tu veux une dispute ? Eh bien tu vas l'avoir) [< Montolio-Durán]  
(b) Had it been otherwise, I would have told to you. ( $\cong$  En aurait-il été autrement, je te l'aurais dit) [< Haiman]  
(c) Hätte er das getan, wäre ich glücklich gewesen ( $\cong$  L'aurait-il fait, j'aurais été heureux) [< Comrie]

Haiman [1983] démontre que dans nombre de langues typologiquement différentes<sup>98</sup> les structures morpho-syntaxiquement coordonnées  $S_1$  (*and*)  $S_2$  peuvent assumer une fonction sémantique de conditionnelle de forme *if*  $S_1$ ,  $S_2$ . Ainsi, dans la langue Fore (Nlle Guinée), lorsque la relation de cause à effet est aisément récupérable en contexte, l'emploi d'une conditionnelle morphologiquement marquée peut apparaître pédant pour un natif. Le lien n'a pas à être signalé et c'est une construction coordonnée qui est jugée préférentielle [*ibid.*, 270]. En Kâte et en Ono, le suffixe d'irréalité qui indique de façon non équivoque qu'il s'agit d'une conditionnelle est une marque optionnelle – par ailleurs généralement omise –, ce qui laisse indistincte la 'protase contrefactuelle' d'une configuration coordonnée [*ibid.*, 272]. En vietnamien, en mandarin et en cambodgien également, les morphèmes qui correspondent à *si* et au marqueur de topic sont habituellement absents, ce qui brouille la distinction entre simple coordination et conditionnelle 'paratactique' [Haiman, 1986 : 218-219]<sup>99</sup>. On peut multiplier les illustrations dans les travaux de linguistique générale. Ainsi en chinois, selon Ferguson & al. [1986 : 6], il n'y a pas de construction hypothétique prototypique. Bien qu'il y ait des particules traduisibles par *si*, la plupart des hypothétiques sont ambiguës et ne sont interprétables comme telles qu'en contexte. Selon B. Caron [2005], les langues tchadiennes (zaar, zodi, banda linda) du Nigeria présentent aussi des hypothétiques 'paratactiques'. En zaar, certaines structures qui se traduisent littéralement par quelque chose du genre *tu prends*

<sup>98</sup> En Hua, Fore, Gahuku, Kanite, Daga, Kâte, Ono, Wojokeso, Cebuano, Vietnamien, anglais, français.

<sup>99</sup> Selon Haiman, qui reprend son analyse de 1978, l'ordre linéaire reflète le caractère 'donné' de A, dans AZ. Il assigne la même fonction topicale au terme A – toujours antéposé – dans {A et Z}. La topicalité de A semble être le seul élément d'explication au fait que ces constructions ambiguës soient interprétées comme des conditionnelles.

*la chèvre, tu laisses la hyène avec les haricots* sont réinterprétées comme des hypothétiques (ou des temporelles) en *si tu prends...* En zodi, ce qui se traduit littéralement par *ce sont eux qui les suivent, ils partent et ne reviennent pas* se paraphrase par *s'ils les suivent...* En banda linda, littéralement *c'est toi qui es le plus fort, tu mets ton ami dehors*, peut se paraphraser contextuellement par *si tu es le plus fort...*

Les hypothétiques non marquées ne sont pas des constructions caractéristiques du français, ni même une particularité des langues indo-européennes.

#### 4.2. Des structures très rarement analysées

Bien que répandues à travers les langues, les structures 'paratactiques' à interprétation hypothétique ne sont qu'exceptionnellement examinées de façon précise<sup>100</sup>. Par exemple, Montolio-Durán [1999 : 3696-3699] ne réserve que trois pages aux hypothétiques non marquées sur les quatre-vingts qu'elle consacre aux « conditionnelles » en espagnol dans la *Gramática descriptiva de la lengua española*. Elle distingue trois types de ce qu'elle appelle les « pseudo-conditionnelles » : avec *y* (*et*), avec *o* (*ou*), avec une interrogation totale :

- (51) (a) Toca a mi hermano *y* te parto la cara (≡ Touche à mon frère et je te casse la figure)  
 (b) Acábate la cena *o* no verás la tele (≡ Finis ton repas ou tu ne regarderas pas la télé)  
 (c) ¿Quieres beber algo ? Voy a buscártelo (≡ Tu veux boire quelque chose ? Je vais te le chercher)

Seuls des exemples d'injonctives et d'interrogatives sont présentés de prime abord. Elle signale ensuite un exemple où A est à l'indicatif (reproduit sous 48a) et un spécimen en {*que* + P au subjonctif} :

- (52) Que vuelvan a llegar tarde *y* me oirán (≡ Qu'ils reviennent tard et ils vont m'entendre)

Etonnamment, l'auteur ne dit rien des structures nominales en espagnol, qui pourtant existent :

- (53) (a) Un paso más *y* caigo en la zanja (≡ Un pas de plus et je tombais dans le fossé) [exemple construit]  
 (b) No hemos perdido el tren por un pelo. Un minuto más *y* perdemos el tren (≡ Nous avons manqué de rater le train. Une minute de plus et on ratait le train) [exemple construit]  
 (c) Una palabra más *y* me voy a casa (≡ Un mot de plus et je rentre à la maison) [exemple construit]

Les « contrefactuelles » comme (53a)-(b) se construisent avec un imparfait de l'indicatif en français ; en espagnol, ces structures incorporent une forme verbale au présent de l'indicatif, comme pour la contingente (53c)<sup>101</sup>. Les exemples du type (51) à (53) sont d'usage courant (*colloquial*) en espagnol et s'utilisent sans autre à l'oral. Par contre en français, les exemples

<sup>100</sup> La thèse de Rocq-Migette [1997] sur « l'expression de l'hypothèse en anglais » réserve vingt pages au traitement des hypothétiques non marquées. Sept pages sur quatre cent septante sont consacrées aux hypothétiques non marquées dans la somme de Declerck & Reed [2001] sur les conditionnelles en anglais.

<sup>101</sup> La présence du connecteur *y* (*et*) semble être plus systématique en espagnol qu'en français. Mais en français, l'absence de connecteur s'observe essentiellement à l'écrit.

de type (51) et (52) sont très majoritairement attestés à l'écrit, d'après ce que nous avons pu observer<sup>102</sup>. Les constructions rencontrées en français et en espagnol sont très similaires, mais leur distribution en fonction des modes de production (oral vs écrit) semble varier considérablement<sup>103</sup>.

Il convient de signaler deux études consacrées entièrement aux hypothétiques non marquées en anglais, celle de Davies et celle de Thumm. L'étude de Davies [1979] traite de structures hypothétiques à l'impératif. L'auteur essaie d'établir la liste des restrictions qui affectent les *conditional imperatives* en anglais [*ibid.*, 1039-1040]. L'interprétation directive est impossible en (54a) mais possible en (54b) :

- (54) (a) Make one mistake and there'll be trouble. (≡ Fais une erreur et il va y avoir des problèmes) [< Davies]  
 (b) Sit down and I'll make you some coffee. (≡ Assieds-toi et je vais te faire un café) [*ibid.*]

L'interprétation directive peut être invalidée dans quatre cas de figure, selon l'auteur :

- 1) Lorsque l'impératif ne s'adresse pas directement à l'énonciataire.
- 2) Lorsque la référence est au passé (*Give him a smile and he was your friend for life*)<sup>104</sup>.
- 3) Lorsque l'événement ou l'état auquel réfère le premier membre échappe au contrôle de l'énonciataire (cf 54a ; *Fall ill and you'll miss the concert ≡ Tombe malade et tu manqueras le concert*).
- 4) Lorsque le quantifieur *any* est présent dans la première clause.

Seuls les critères 1) et 3) sont pertinents pour le français.

Davies montre ensuite qu'un verbe statif ne bloque pas forcément l'interprétation directive (*Love thy neighbour as thyself ≡ Aime ton voisin comme toi-même*), même si c'est le plus souvent le cas (?*Receive a present. ≡ ?Reçois un cadeau*). Même remarque pour le caractère générique du sujet qui n'intervient pas de façon décisive. L'auteur montre que plusieurs facteurs favorisent une interprétation hypothétique, mais que l'important est que le verbe ne réfère pas à un instant spécifique de la réalité, à un événement ou à un état présent. Cela différencie clairement ces constructions des *si-P*, et cela rend suspectes les tentatives d'assimilation. Par ailleurs, cela expliquerait pourquoi toutes les *si-P* ne possèdent pas une paraphrase impérative [*ibid.*, 1040].

L'étude de Thumm [2000] sur des structures « conditionnelles » non marquées en anglais oral vise à mesurer l'impact du contexte discursif précédant ou suivant dans l'interprétation de la configuration 'paratactique'. Le corpus est composé de 159 exemples tirés d'interactions spontanées en anglais des Etats-Unis et de Grande-Bretagne. La moitié des structures

<sup>102</sup> Il convient de rester prudent avec cette observation tendancielle, dans la mesure où nous n'avons pas mené d'investigations portant sur la distribution en fonction des genres discursifs, dimension qui pourrait être éclairante pour notre problématique.

<sup>103</sup> L'espagnol comporte toutefois une structure d'usage très formel qui n'a pas d'équivalent en français ; il faut traduire l'infinitive par une *si-P* : *De desear más información, nuestro número consta en la tarjeta* (≡ *Si vous voulez plus d'information, notre numéro figure sur la carte*) [< Montolio-Durán].

<sup>104</sup> Une traduction littérale est impossible en français ; il faut utiliser une forme verbale à l'indicatif : *Tu lui faisais un sourire et il était ton ami pour la vie*.

seulement comporte un relateur *or* ou *and* entre A et Z. Les données orales contredisent des postulats présents dans les études sur l'anglais, à savoir le fait qu'il y aurait une majorité d'impératives dans les hypothétiques non marquées et qu'on observerait une quasi exclusivité de la deuxième personne du singulier générique : dans le corpus de Thumm, il n'y a que 20% d'injonctives, 25% des structures ne se construisent pas avec la deuxième personne du singulier et 10% des occurrences de *you* ne sont pas génériques.

Selon l'auteur, ces constructions non marquées sont reconnues et interprétées de manière pertinente par les interactants parce qu'elles sont « contextualisées » (dans 90% des cas). Le cadrage contextuel – dans le tour de parole précédent ou dans le début du tour du locuteur – peut se faire par la présence d'une *if*-clause explicite (*framing*), mais aussi par l'intermédiaire d'indices lexicaux (*contextualization cues*) qui signalent l'installation d'un « monde possible » : verbes du genre *imagine*, *suppose* ou auxiliaires modaux (*can*, *could*, *may*, *think*) par exemple. La plupart du temps, ces indices sont cumulés. La contextualisation serait également rétrospective, avec des signaux en aval de l'hypothétique non marquée.

L'auteur étudie ensuite les indices de « conditionnalité » au sein même de la structure en soulignant essentiellement l'influence des temps verbaux, des opérateurs modaux et de la particule résomptive *then*. Thumm réserve enfin plusieurs paragraphes aux questions intonatives susceptibles de dériver en « protase », en se référant aux travaux de Bolinger sur l'intonation. L'intonation ouvrante serait interprétée iconiquement comme correspondant à la non assertion.

Les exemples de Thumm montrent que le « monde possible » installé par les hypothétiques non marquées est presque toujours évoqué dans le contexte immédiat par une gamme de signaux qui, selon l'auteur, construisent un contexte qui favorise l'émergence de la signification. A la lecture du travail de Thumm, on peut néanmoins se demander dans quelle mesure ces indices – qui ne sont pas spécialisés pour marquer la « conditionnalité » – « index conditionality », « signal the evocation of the possible world », « open up an alternative space ».

On terminera ce paragraphe 4.2. par une petite revue d'effectif des études sur les hypothétiques non marquées, qu'elles portent sur le plan syntaxique ou sémantico-pragmatique :

On a déjà mentionné les recherches de Culicover [1972] et de Culicover & Jackendoff [1997 ; 2005], principalement sur les structures nominales, qui donnent la primauté à l'aspect syntaxique. *Sur le français*, il faut signaler aussi les travaux de Berthonneau & Kleiber [2002 ; 2003 ; 2006] consacrés aux temps verbaux dans les structures nominales contrefactuelles et la recherche de Corminboeuf [à paraître, c]. Notre *Chapitre 6* sera consacré à ces configurations. Les configurations au subjonctif en français (ex. 55) étudiées par Allaire [1996] et Corminboeuf [à paraître, b] seront aussi analysées dans le *Chapitre 6*.

On a évoqué l'étude typologique de Haiman [1983] et celle de Thumm [2000] sur l'anglais oral, qui se concentrent essentiellement sur des structures formées de deux assertions ; il faut également signaler l'article de Trévisse & Constant [2007] sur l'anglais écrit. Ces structures bi-assertives seront analysées au *Chapitre 7*. *Sur le français*, on signalera les recherches de

Borillo [2001] sur le conditionnel, de Choi-Jonin [2005] et de Choi-Jonin & Delais-Roussarie [2006] sur l'interface syntaxe –prosodie.

Les études sur les « pseudo-impératives » en sémantique formelle anglaise de Clark [1993], Schwager [2004] et Franke [2005] se concentrent sur les aspects logico-sémantiques. Les études de Davies [1979, cf. *supra*] et de Takahashi [2006], même si elles se fondent sur des exemples fabriqués, sont plus proches de nos partis pris méthodologiques. Une partie du travail de Fruyt [à paraître] sur le latin porte sur les diptyques hypothétiques préfacés par une assertion (Chapitre 7) ou un impératif. *Sur le français*, on ne peut citer que les pages de Cornulier [1985a : 140sq] qui analyse ces structures comme présentant un « décrochage énonciatif ». On exploitera les résultats de ces études dans notre *Chapitre 8*.

Au *Chapitre 9*, on se fondera sur les travaux de Chuquet [1993], Méry [1994] et Leuschner [1998] pour analyser les hypothétiques qui comportent une interrogative comme terme introductif. *Sur le français*, l'article de Béguelin & Corminboeuf [2005] a amorcé une partie du travail descriptif.

L'étude de Rocq-Migette [2005] traite de plusieurs types de parataxes en anglais et en français ; dans la Section II, on reprendra certaines de ses analyses ayant trait à l'opposition entre les constructions avec *et* vs avec *ou*. Le travail de Culicover [à paraître] sur l'anglais traite également de parataxes diverses. Allaire [1982] dans certaines parties de sa thèse, Deulofeu [1989] et Borillo [à paraître] traitent de plusieurs classes d'hypothétiques non marquées ; on examinera leurs travaux au cours de notre étude.

A notre connaissance, les travaux mentionnés ci-dessus sont les seuls qui soient centrés sur les hypothétiques non marquées.

***SECTION II : PROBLÉMATIQUE ET OPTIONS  
MÉTHODOLOGIQUES***

## **CHAPITRE 4 : LES OPTIONS MÉTHODOLOGIQUES AU NIVEAU SYNTAXIQUE**

## 1. MACRO-SYNTAXE VS MICRO-SYNTAXE, LE MODÈLE DE BERRENDONNER

L'*approche macro-syntaxique* exploitée dans ce travail nous amène à définir des principes de base de ce cadre théorique à l'intérieur duquel nous mènerons nos analyses syntaxiques. La macro-syntaxe « fribourgeoise » nous fournira également des clés pour documenter le versant sémantique (cf. Chapitre 5). L'opposition entre micro-syntaxe et macro-syntaxe a le mérite de remédier à certaines faiblesses des études traditionnelles, en particulier dans les domaines du détachement et de la parataxe. Ce paragraphe 1. se fonde sur des travaux du Groupe de Fribourg animé par Berrendonner<sup>105</sup>. La macro-syntaxe telle que la conçoit Berrendonner est un modèle de l'organisation syntagmatique qui postule que le discours s'articule selon deux ordres de combinatoire superposés et irréductibles l'un à l'autre, la micro-syntaxe et la macro-syntaxe.

### 1.1. La redéfinition des unités de segmentation du discours

En 1973, Barthes écrivait qu'un soir, dans un lieu public, il tentait de saisir les conversations, musiques et bruits qui parvenaient à son oreille :

*aucune phrase ne se formait*, comme si c'eût été la loi de ce langage-là, que cette *non-phrase* n'était pas du tout quelque chose qui n'aurait pas eu la puissance d'accéder à la phrase, qui aurait été avant la phrase ; c'était : ce qui est éternellement, superbement, *hors de la phrase*. Alors, virtuellement, toute la linguistique tombait, elle qui ne croit qu'à la phrase et a toujours attribué une dignité exorbitante à la syntaxe prédicative (comme forme d'une logique, d'une rationalité) ; je me rappelais ce scandale scientifique : il n'existe aucune grammaire locutive (grammaire de ce qui parle, et non de ce qui s'écrit ; et pour commencer : grammaire du français parlé). Nous sommes livrés à la phrase (et de là : à la phraséologie). [Barthes, 1973 : 79-80 ; les italiques sont de l'auteur]

Les critères définitionnels habituellement convoqués pour cerner la notion de *phrase*, ceux de complétude syntaxique, sémantique et prosodique (ou typographique) sont censés co-agir. Or, ils entrent très souvent en contradiction [Berrendonner, 2003]. Cf. :

- Dans (1), les composants A et Z correspondent à deux unités syntaxiques et graphiques, mais une seule unité de sens – une valeur hypothétique – parcourt A et Z :

(1) En raison de sa nature profonde, le héros de théâtre est trop tributaire des valeurs du monde. [1] [Veut-on en faire un témoin des valeurs spirituelles ?]<sub>A</sub> [Il n'intéressera plus le monde.]<sub>Z</sub> [2] [Vise-t-on à le calquer sur les valeurs du monde ?]<sub>A</sub> [Il ne sera plus un saint]<sub>Z</sub>. [s]

- Le fragment (2), présente dans [1] et [2] une seule phrase graphique, mais deux îlots syntaxiques A et Z :

(2) <à propos d'un joueur de rugby> Si j'avais eu à le jouer, il m'aurait inquiété. [1] [Tu lui laissais le couloir,]<sub>A</sub> [il te débordait.]<sub>Z</sub> [2] [Tu anticipais,]<sub>A</sub> [il te foutait un crochet intérieur]<sub>Z</sub>. Face à Lagisquet, t'étais mal ! [p, *L'équipe magazine*, 18.02.2006]

---

<sup>105</sup> Berrendonner [1990 ; 1992 ; 1993a ; 1993b ; 2002a ; 2002b ; 2003 ; 2004 ; 2005 ; à paraître ; *Grammaire de la période*, à paraître] ; Berrendonner & Béguelin [1989 ; 1995 ; 1997] ; Béguelin [2002a ; 2002b ; 2003 ; à paraître] ; Béguelin & Corminboeuf [2005] ; Corminboeuf [2001 ; à paraître, b ; à paraître, c].

- En (3), le premier membre est prosodiquement incomplet (l'intonation est continuative), mais il forme une unité syntaxique autonome (*et* est un connecteur d'énonciations) :

(3) (une petite remarque)<sup>S</sup> (et je vous bute)<sup>F</sup> [o film, traduction de l'anglais]

La prise en compte des données orales et, de manière plus générale l'analyse du discours, a démontré le caractère inopérateur de la notion de « phrase » lorsqu'il s'agit de faire de l'analyse syntaxique [Blanche-Benveniste & Jeanjean, 1987 : 89 ; Berrendonner & Béguelin, 1989 : 112 ; Berrendonner, 1993b ; Berrendonner, 2002a]<sup>106</sup>. En effet, chez la plupart des chercheurs qui travaillent sur l'oral, l'inadéquation du concept de phrase – utilisé comme axiome par exemple dans les grammaires formelles – a un caractère d'évidence. Non pertinente en particulier pour segmenter l'oral, l'unité *phrase* pose, de l'aveu de ceux qui travaillent sur des corpus oraux, des difficultés réhébilitaires. A l'unité (ortho)graphique traditionnelle, Berrendonner substitue une unité syntaxique (la *clause*) et une unité intonative (la *période*), fondamentalement définies par leur *fonction* dans la communication<sup>107</sup>. Les tenants de la position dominante en syntaxe continuent néanmoins à utiliser cette notion commode, qui a pour eux valeur d'axiome (elle n'est pas discutée).

## 1.2. La mémoire discursive

Dans une conception constructiviste-cognitiviste du langage, le discours est envisagé comme une activité coopérative qui a pour but de construire un ensemble de représentations partagées (une *schématisation* chez Grize [1996]). La notion centrale de *mémoire discursive* (notée M) désigne cet « ensemble évolutif de représentations partagées qui s'élabore publiquement et coopérativement au long du discours » [*Grammaire de la période*, chap. II, à paraître]. La mémoire discursive a d'une part un versant *interactif* : elle est alimentée « de l'extérieur » par le discours, des perceptions communes aux partenaires de l'énonciation, des connaissances culturelles, etc. ; « à l'intérieur », il faut composer avec des opérations de raisonnement sur les éléments de la mémoire : une information nouvelle crée aussi de la connaissance par sa confrontation avec des objets-de-discours validés en mémoire. D'autre part, l'information présente dans M doit être figurée comme un ensemble de nature essentiellement *cognitive* : ses éléments, les objets-de-discours, n'ont rien à voir avec du matériel verbal. Le contenu de M, ce sont donc ces objets-de-discours qui n'ont pas un mode d'existence particulier, leur permanence cognitive étant indépendante de leur existence « réelle ». Enfin, le contenu de M est dissociable en deux parties : premièrement, des savoirs mondains, i.e. un modèle du

<sup>106</sup> Hors de la réalité orthographique, qui ne se confond pas avec la langue, la *phrase* est en effet rebelle à toute définition univoque. Cette notion, comme celle de *mot*, n'est autre qu'une unité de catégorisation pratique, liée à l'exercice de l'écriture ; pas plus que le mot, la phrase ne relève d'un savoir scientifique, théoriquement fondé et consistant. Ses caractéristiques définitionnelles demeurent mystérieuses, voire contradictoires [Berrendonner & Béguelin, 1989 ; Berrendonner, 2002a].

<sup>107</sup> La terminologie *macro-* vs *micro-syntaxe* est employée avec des contenus différents par d'autres équipes de chercheurs : le GARS (devenu DELIC) à Aix, animé par Blanche-Benveniste [1987 ; 1990 ; 1997] et le LABLITA à Florence, autour de Cresti.

monde ; deuxièmement, des savoirs sur le discours, c'est-à-dire l'enregistrement des faits de discours antérieurs, en un mot un modèle des *actions communicatives*.

Les *énonciations* (mais aussi les gestes, les images), on le verra *infra*, sont des actions communicatives chargées de réaliser des transformations dans M. Une énonciation est un opérateur qui s'applique à un état de la mémoire ( $M^i$ ) pour en produire un état modifié ( $M^{i+1}$ ). La succession des énonciations met donc en jeu les différents états de M, chaque énonciation étant supposée congruente avec un certain état de M.

### 1.3. Une troisième articulation du langage

La macro-syntaxe peut se comprendre comme une *troisième articulation du langage*, au sens de Martinet (1967) qui en distingue deux. Nous adaptons librement le propos de Martinet en présentant la problématique à partir des fonctions propres aux unités qui résultent de ces articulations :

- La *fonction distinctive* : composition de *phonèmes*, qui ont un rôle de différenciation entre unités, pour former une *syllabe*, qui est l'unité distinctive de rang supérieur de cette articulation.
- La fonction *significative* : composition de *morphèmes*, associés à un signifié, pour former une *clause*, qui est l'unité significative de rang supérieur. La syntaxe de 2<sup>ème</sup> articulation, à base de morphèmes, est appelée MORPHO-SYNTAXE.

L'hypothèse de Berrendonner est que cela continue ainsi. Comme pour le passage de la première à la seconde articulation, il y a un changement de fonctionnalité :

- La fonction *communicative* : composition d'*énonciations* pour former une *période*, qui est l'unité maximale de cet ordre de fonctionnalité. Les unités praxéologiques que sont les énonciations (= des clauses mises en actes) ont le pouvoir de provoquer des transformations dans M, d'où leur valeur *communicative*. La troisième articulation intègre des entités sémiotiques hétérogènes : des stimuli linguistiques, gestuels ou situationnels. Les signifiants prosodiques sont pertinents à ce niveau. La syntaxe de 3<sup>ème</sup> articulation, à base d'actes d'énonciation, est appelée PRAGMA-SYNTAXE<sup>108</sup>.

### 1.4. La définition des unités

#### 1.4.1. La clause

La *clause* est une unité syntaxiquement autonome vis-à-vis de l'environnement (= un « *îlot* » *rectionnellement connexe*)<sup>109</sup>. L'agencement des unités significatives s'effectue par l'intermédiaire des relations de concaténation (des contraintes d'ordre séquentiel) et de

---

<sup>108</sup> La *Grammaire de la période* postule encore un niveau F4 à fonction interactive : il s'agit de combiner des périodes pour former un tour de parole.

<sup>109</sup> La *clause* de Berrendonner a un sens radicalement différent de son homonyme en linguistique de l'anglais.

RECTION. Ces contraintes sur la combinaison des segments signifiants peuvent être décrites distributionnellement. La clause est un grand signe qui se clôt là où s'arrête la rection<sup>110</sup>.

Relèvent de la rection :

- 1) Les implications d'occurrence uni- et bilatérales entre segments signifiants (les dépendances catégorielles)<sup>111</sup>.
- 2) Les rapports d'enchâssement et de liage<sup>112</sup>.
- 3) Les accords.
- 4) Les restrictions sélectionnelles : par exemple *provenir de y*, \**provenir à y*<sup>113</sup>.

La micro-syntaxe est le domaine des contraintes sur des classes de segments signifiants.

#### 1.4.2. L'énonciation

Si la clause ne fait qu'agencer des constituants en relation d'implication, l'énonciation a une fonction communicative. Une clause est destinée à être mise en acte. Il y a une différence d'ordre sémiotique entre une clause et une énonciation : la combinatoire change radicalement de nature. L'énonciation désigne l'événement langagier singulier, historiquement situé à un certain état de la mémoire discursive, qui consiste à *prononcer une clause*. Actualiser une clause linguistique revient à lui associer un schème prosodique et d'éventuels gestes co-verbaux ; elle fait l'objet d'une prise en charge par un énonciateur. Une énonciation informe sur le monde – elle modifie l'état courant de M – et sur elle-même – elle se représente à travers les actions communicatives qui décrivent ce que fait l'énonciation [Berrendonner, 2001-2 : 117]. L'ostension qui consiste dans l'énonciation d'une clause revêt donc une fonction d'opérateur sur M. On précisera qu'une énonciation *n'est pas* un acte illocutoire [Berrendonner, 2003 : 98].

L'actualisation d'une clause repose « en amont » sur une règle pragmatique d'*appropriété* avec l'état courant de M<sup>114</sup>. On ne peut enchaîner que sur ce qui est publiquement valide pour les interactants. Il existe donc un principe de régularité cognitive qui impose qu'une énonciation soit reliée à de l'information disponible (verbale ou non). Envisagée « en aval », une énonciation est un véhicule de contenus implicites. La *production* d'information d'une énonciation est la somme du contenu explicite et des effets implicites que l'on peut conjecturer à partir d'elle ; toutes ces informations se trouvent versées dans M.

---

<sup>110</sup> Cf. *infra* : au contraire, en macro-syntaxe, les contraintes sont d'ordre pragmatique : progression de l'information, planification mémorielle et praxéologique ; ce sont des conduites actio-verbales qui sont combinées, et non des signes.

<sup>111</sup> Par exemple, dans *Pierre voyage<sub>A</sub> (avec Marie)<sub>Z</sub>*, A régit unilatéralement Z : si A régit Z, on peut avoir A sans Z (*voyager* est un verbe « intransitif »), mais on ne peut pas avoir Z sans A (le SP *avec Marie* réclame un régissant).

<sup>112</sup> Cf. l'opposition liage / pointage pour les pronoms [Berrendonner, 1990 : 27-29] : (i) Un pronom *lié* opère une reprise syntaxique dépendante d'un antécédent segmental présent dans le même énoncé ; il commute avec quelque chose qui ne réfère pas dans le monde et a la même valeur sémantique que ses antécédents : *Un philosophe n'ignore pas qu'il est mortel*. (ii) Un désignateur *libre* n'impose comme contrainte que le fait que l'objet-de-discours soit validé dans M, et il n'entretient pas avec son contrôleur une contrainte d'accord stricte : *Marie a consulté un philosophe. Il lui a rappelé qu'elle était mortelle*.

<sup>113</sup> Cf. les relations « sélectives » et « belliqueuses » de Blumenthal [1999].

<sup>114</sup> Cf. Ducrot [1972] : il y a des conditions d'appropriété sur les énonciations qui délimitent les possibilités de parole du partenaire.

Sémiotiquement, une énonciation est une manifestation mimo-gestuelle : ainsi, elle commute avec des gestes, elle consiste dans la monstration d'une clause, elle commente sa propre exécution, par exemple en indiquant si l'état de la mémoire est transitoire ou final.

La succession des actions cognitives implicites que dénotent les énonciations se laisse décrire en termes praxéologiques. Il s'agit d'une théorie de l'action purement formelle, vide de contenu référentiel, qui explicite la façon dont le discours articule ses tâches. Berrendonner [2002b] distingue ainsi plusieurs *routines* périodiques :

1) Les routines {PRÉPARATION + ACTION}. La première énonciation est représentée comme n'atteignant pas un but, ce qui crée l'attente d'une seconde énonciation :

- (4) – Vous avez le sang chaud, on l'a encore vu mercredi dernier contre Lens (1-1), lors de votre altercation avec Itandje.  
– Je suis quelqu'un de tranquille, gentil. *L'histoire avec Itandje*, il n'avait pas le droit de faire ce qu'il a fait, garder le ballon [...] [p, *L'équipe*, 09.01.2006]

Dans (4), le SN « pendant » (*l'histoire avec Itandje*) qui réactive un objet-de-discours validé préalablement (cf. *vosre altercation avec Itandje*) forme une énonciation peu pertinente à l'état isolé, parce que sous-informative. Cette énonciation nominale ouvre à sa suite l'attente d'une énonciation qui va déterminer l'objet-de-discours activé.

2) Les routines {ACTION + CONTINUATION}. Certaines énonciations présupposent l'accomplissement d'une opération préalable sur la mémoire discursive. On peut citer, à titre d'exemple, nos diptyques articulés par le connecteur *et*, qui marque que la seconde énonciation est une continuation de la première. La plupart de nos exemples d'hypothétiques non marquées relèvent de cette routine (voir exemple 8, *infra*).

3) Les routines {ACTION + CONFIRMATION}. L'énonciation qui opère une confirmation n'a pas pour fonction de réaliser une transformation dans la mémoire, mais elle sert à expliciter une inférence accessible à partir de ce qu'il y a dans le contexte discursif précédent ou à en élever le degré de fiabilité :

- (5) Une vraie grand-mère, Paulette, capable de râler de temps à autre, par exemple à propos du désordre de la chambre de Véronique, mais qui veille sur elle comme un trésor. « Si les gendarmes viennent pour l'expulser, je leur dirais : « 'Messieurs passez votre chemin', et je ne leur ouvrirais pas la porte ! Ah, je voudrais bien voir ça, *qu'ils veuillent l'expulser !* » [p, *Le monde*, 27.01.2005]

Dans (5), *qu'ils veuillent l'expulser* explicite la référence du pronom *ça*, référence par ailleurs calculable à partir du cotexte.

4) Les routines {ACTION + RÉFECTION}. Une énonciation peut venir remplacer une énonciation précédente :

- (6) et puis puis je voyais tellement de mè- les mecs étaient tellement heureux [r < Berrendonner]

Dans (6), une première énonciation est abandonnée et remplacée par une autre (*les mecs étaient tellement heureux*). Pour qu'il y ait réfection, il faut qu'il y ait une énonciation préalable (achevée ou non)<sup>115</sup>.

Voyons encore les exemples (7) et (8) qui illustrent encore une fois la logique d'enchaînement des énonciations :

(7) (cette maison)<sup>S</sup> (tout est à refaire)<sup>F</sup> [o < Berrendonner]

La première énonciation de (7) est créatrice d'une attente dans la mesure où elle ne fait que nommer un objet-de-discours (*cette maison*). Le second coup énonciatif vient saturer cette attente en déterminant l'objet-de-discours en question. Le terme Z est prévisible parce que A est une énonciation peu pertinente isolément. Mais en fait dans (7) le terme A réclame la présence de Z et inversement. En effet, si le terme A ouvre un « domaine d'interprétation » [Berrendonner & Béguelin, 1997] dans lequel devront être valables les opérations sémantiques effectuées dans Z, le quantificateur « tout » présuppose le paramétrage d'un domaine de quantification, i.e. un ensemble d'objets présupposés relatifs à ce domaine. L'ancrage référentiel opéré précédemment par A (*cette maison*) peut parfaitement jouer ce rôle. Voyons le fragment (8) :

(8) L'acteur, Anthony Paliotti, prend le relais et le voyage en sa compagnie atteint des sommets d'intensité calme ; plus il ralentit le débit et baisse la flamme, plus l'attention se fait vive. Chaque mot alors semble exactement à sa place. *On ferme les yeux et l'on est à Rome*, dans cet hôtel face à la piazza Navona, où tous les jours un homme observe une femme qui s'assoit et qui souvent s'endort. [p, *Libération*, 24.01.2005]

Dans une hypothétique non marquée comme *On ferme les yeux et l'on est à Rome*, l'énonciation introduite par *et* se présente comme la *continuation* d'une conduite verbale préalable. C'est pourquoi nous décrivons la plupart des hypothétiques non marquées comme relevant de la routine {ACTION + CONTINUATION}. Mais symétriquement, la première énonciation est réinterprétée comme un cadre fictif pour une énonciation ultérieure. Si on veut, les contraintes de niveau praxéologique vont dans les deux sens. Il nous semble que cette « corrélation » caractérise bien les hypothétiques non marquées : une énonciation ouvre un cadre fictif pour une seconde énonciation qui se présente elle-même comme la continuation de cette énonciation préalable<sup>116</sup>. Nous décrivons les constructions en *si* macro-syntaxiques et les hypothétiques inversées macro-syntaxiques, non articulées par le connecteur *et*, comme des routines {PRÉPARATION + ACTION}. La seconde énonciation ne se présente pas comme la continuation de la première. D'une manière générale, nos hypothétiques non marquées oscillent entre ces deux types de routines.

<sup>115</sup> Il faut également compter avec des suites d'énonciations qui ne réclament ni énonciation préalable, ni énonciation subséquente. L'exemple suivant est de ce genre : *il te plante cette bêche au milieu de ce jardin onze heures du matin il prend la voiture fout la canne au-dessus il se barre je monte je prends ma douche tout bien* [o < Blanche-Benveniste & al.].

<sup>116</sup> En l'absence de *et*, la relation de continuation est plus difficile à identifier.

### 1.4.3. La période

La *période* est une *unité démarquée par l'intonation*. Elle est constituée d'une suite d'une ou de plusieurs énonciations dont la dernière est assortie d'un intonème conclusif. Cet intonème est suivi généralement d'une pause et d'un *restart* de la ligne de déclinaison<sup>117</sup>. Une période se présente comme une suite d'énonciations de clauses qui transforme un état initial de M en un nouvel état de la mémoire satisfaisant pour les partenaires de l'interaction (= une sorte de mini-programme actionnel clos [Berrendonner, 1993b : 22]). Une fin de période constitue une place transitionnelle virtuelle dans l'échange verbal<sup>118</sup>. Dans le fragment suivant, les regroupements [1] à [5] sont des périodes :

- (9) <à propos d'un ours polaire> [1] (c'est impressionnant)<sup>S</sup> (pa=ce que i= s'ébroue devant vous)<sup>S</sup> (moi i= m'en a mis plein d'=illeurs à la figure)<sup>F</sup> (de. de l'eau)<sup>N</sup> [2] (il était à peu près à un mètre cinquante de moi)<sup>S</sup> (euh: il n'avait aucun air agressif)<sup>S</sup> (parce que moi je ne dégageais pas . d'agressivité)<sup>F</sup> [3] (et ça l'animal le comprend et le sent tout à fait)<sup>F</sup> (hein)<sup>N</sup> [4] (et c'est des souvenirs qui sont euh: pour moi:)<sup>S</sup> . (fabuleux)<sup>F</sup>. [5] (extraordinaires)<sup>F</sup> [r, corpus Nunavik, < Sylvestre]

Le tour de parole (9) comprend cinq périodes de tailles diverses : d'un adjectif pour [5] à plusieurs énonciations pour [1]. Selon Berrendonner, la période est à décrire au moyen d'un modèle à états. Les énonciations figurent des transitions jusqu'à but visé, mais la planification se fait « sur le vif » :

Une période n'est pas faite d'unités disjointes, hiérarchiquement emboîtées, se suivant dans un ordre déterminé, et dont l'occurrence serait prescrite par des règles de complétude syntaxique fixées *a priori*. Bien au contraire, elle s'invente au fur et à mesure qu'elle se construit. Pour en figurer la structure, un modèle à états non déterministe semble donc être un moyen plus adéquat qu'un modèle « arborescent ». [Berrendonner, 2003 : 105]

Le niveau macro-syntaxique est une organisation syntagmatique qui relève de régularités d'ordre pragmatique. Le terme *macro-syntaxe* (ou *pragma-syntaxe*) désigne ce niveau d'analyse qui comprend en synergie des données prosodiques, des indices mimo-gestuels, des opérations de traitement inférentiel, etc. Berrendonner intègre donc une composante sémiologique dans la pragma-syntaxe.

Considérons les périodes (10a) et (10b) :

- (10) (a) (prenez n'importe quel dictionnaire d'anglais)<sup>F</sup> [exemple modifié à partir de 3b]  
(b) <à propos d'un proverbe> [(prenez n'importe quel dictionnaire d'anglais)<sup>S</sup>]<sub>A</sub> [(il est dedans)<sup>F</sup>]<sub>Z</sub>  
[o]

La période minimale (10a) consiste simplement dans l'actualisation d'une clause à l'impératif. Il y a un rapport de rection entre le verbe et son régime direct. Dans (10b), la

<sup>117</sup> On le sait, les contours intonatifs ont une fonction démarcative [Berrendonner, 1992 : 51 ; Sabio, 1996 : 351 ; Blanche-Benveniste, 1999 : 17]. Les sujets parlants repèrent assez aisément une période achevée [Hazaël-Massieux, 1995 : 26], que celle-ci soit une interrogative, une exclamation, un allongement de syllabe stipulant que l'inachèvement est délibéré, etc. Un *contour intonatif* traduit un fait de substance phonique, alors que l'*intonème*, entité abstraite, vise une propriété fonctionnelle. Hazaël-Massieux [1983 ; 1995] et Lacheret [2003] parlent également de *période* dans leurs travaux, mais avec un contenu sensiblement différent.

<sup>118</sup> La place transitionnelle est exploitée ou non par l'allocutaire. Elle peut aussi être marquée comme inexploitable.

clause à l'impératif incorpore un intonème continuatif et est énoncée en préface d'une unité discursive plus vaste. Il s'agit d'une période binaire : il n'y a pas de rapport de rection entre les deux constructions verbales, celle organisée autour de *prenez* et celle organisée autour de *est*. La relation que l'on construit entre A et Z est de nature pragmatique.

Voyons maintenant la structure en italique dans (11) :

- (11) Vainqueur en l'an 2000 et l'an dernier, Savoldelli semble impressionner ses adversaires par son calme, par ses fantastiques qualités de descendeur, et par son sens tactique : « *Tu commets une erreur, il l'exploite* », raconte Martinelli [...] [p, *La liberté*, 05.05.2006]

La figure ci-dessous synthétise l'articulation des niveaux d'analyse :

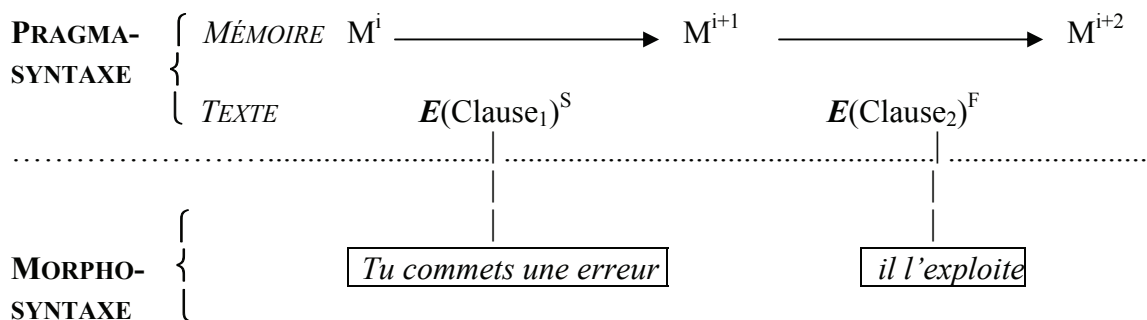


Figure 1 : L'articulation entre micro-syntaxe et macro-syntaxe (schéma inspiré de Berrendonner [2002b : 25 ])

Au plan *morpho-syntaxique* (au bas de la Figure 1.), deux îlots rectionnels sont manifestes : il n'y a pas de relation rectionnelle identifiable entre les deux clauses *tu commets une erreur* et *il l'exploite*. Au plan *pragma-syntaxique*, les deux clauses sont énoncées, munies de modalités diverses (par exemple, elles sont ou non prises en charge), et d'un schème prosodique, si c'est à l'oral. La figure 1. montre qu'un discours est apprécié comme une suite d'états de la mémoire discursive et ce sont les énonciations qui, en parallèle, relient ces divers états.

### 1.5. Les métanalyses

Une métanalyse se définit comme le fait que pour une même structure, deux analyses concurrentes et équiprobables sont envisageables (dans notre cas, l'une micro-syntaxique et l'autre macro-syntaxique). La différence de sens est cependant si ténue qu'elle n'est pas significative dans la communication. Les phénomènes de *métanalyse* témoignent de structures en évolution qui hésitent entre le statut de clause rectionnellement connexe et celui de période binaire<sup>119</sup>. Une grande majorité des « dislocations à gauche » analysées par Berrendonner & Béguelin [1997] neutralisent l'opposition entre micro- et macro-syntaxe. Voyons l'exemple (12) :

<sup>119</sup> Il est bien connu que des métanalyses sont observables entre la première et la seconde articulation.

(12) Le parfum, j'adore.

La construction (12) peut être analysée d'une part (i) comme une clause unaire avec un régime direct extraposé. Le SN régime antéposé (*le parfum*) est suivi de son régissant, le SV *j'adore* au sein de la même clause. Les traces des rapports de rection sont invisibles puisque A est un régime direct. D'autre part, (ii) le tour (12) peut être analysé comme une période binaire composée d'une clause nominale (*le parfum*) suivie d'une clause verbale à complément zéro (*j'adore*  $\emptyset_{SN}$ ). Déplacer un complément (i) est un procédé différent de la routine qui consiste à poser un objet et ensuite à prédiquer sur lui (ii). La neutralisation intervient dans les cas où, dans ces constructions AZ, A est un *nominativus pendens* (NP) sujet ou un régime accusatif, comme en (12). La citation suivante, tirée d'un blog, est révélatrice de l'ambiguïté relevée ci-dessus :

LA GRAMMAIRE, C'EST PAS DE LA TARTE. La courte phrase qui suit nous a été envoyée par une internaute, car elle lui pose problème : *Ah, la tarte, j'ai adoré !* Persuadée qu'il ne faut pas accorder le participe passé (PP) « adoré » (avec raison), elle s'interroge cependant sur la fonction grammaticale de « tarte » : complément d'objet direct (COD) ou autre ? [w, blog *Langue sauce piquante*]

Parmi les très nombreuses réactions des internautes à la question posée, il y a sans surprise ceux qui sont favorables à une interprétation micro- (« un COD » ; « un complément de propos ») et ceux qui privilégient une interprétation macro- (« pas de lien grammatical » ; « une anacoluthie » ; « deux phrases »).

Examinons un exemple bien connu :

(13) Si la Lorpailleuse est folle, je n'y peux rien. [Pinget, *Le libera*]

Les auteurs du recueil publié par Roulet & Burger [2002] qui travaillent tous sur l'incipit du *Libera*, présupposent généralement que (13) est une circonstancielle « factuelle » en *si*. C'est très clair chez Trognon & Batt [2002 : 410] qui symbolisent l'énoncé (13) par la formule :

$Fl \supset \neg Ral$  (où  $Fl$  = la Lorpailleuse est folle ;  $a$  = le narrateur ;  $\neg Ral$  =  $a$  ne peut rien à la folie de la Lorpailleuse)

Mais à notre sens, une interprétation interrogative (i.e. non circonstancielle) est parfaitement possible, avec une glose comme : *Je n'y peux rien au fait que la Lorpailleuse soit folle (ou non)*<sup>120</sup>. De notre point de vue, (13) est structurellement ambigu : le constituant *si-P* est-il un complément régime ou un circonstant ? Comme pour (12), la nuance sémantique entre les deux analyses est quasi imperceptible. Le concept de métanalyse nous sera utile aux Chapitres 9 et 10.

<sup>120</sup> Idem pour ces deux exemples de Voguë [1987 ; 1999], où *si* est traité comme un introducteur de circonstant : *S'il est riche, cela ne se voit pas. / S'il est malade, ça ne se voit pas*. Hors contexte, ces séquences sont à notre avis ambiguës. Cf. Corminboeuf [à paraître, a] pour d'autres métanalyses de ce genre.

Concluons cette partie sur la macro-syntaxe. Selon Berrendonner, deux ordres de combinatoire peuvent être discriminés dans la « chaîne discursive » : combiner des signes (fonction représentationnelle) *VS* combiner des énonciations (fonction ostensive-inférentielle)<sup>121</sup>. La macro-syntaxe de Fribourg – énonciative et *stratificationnelle* – succède à la micro-syntaxe : il y a un seuil fonctionnel, un changement d'unité correspondant à un changement de fonctionnalité. Le modèle macro-syntaxique fait une large place aux aspects cognitifs de la communication, en exploitant la notion de *mémoire discursive* (M) d'une part, et d'autre part, en insistant sur ce caractère constitutif de toute communication verbale qui consiste à transmettre majoritairement des informations par le biais de l'implicite, et non par l'intermédiaire d'informations codées<sup>122</sup>.

## 2. LA CONFRONTATION DES POSTULATS THÉORIQUES AUX DONNÉES EMPIRIQUES

### 2.1. La notion de subordination

Le phénomène de subordination, rarement défini, expliqué ou délimité, est central pour notre problématique. Blanche-Benveniste [1982 : 71] note que lorsqu'on analyse des séquences de discours, il n'est pas aisé de traiter celles-ci avec des concepts aussi pauvres que ceux de « coordination » et de « subordination ». La gamme des relations syntaxiques rencontrées conduit à préciser les limites de ces phénomènes, quitte à faire éclater les notions en question. Un des critères utilisés par Blanche-Benveniste [*ibid.*, 87] pour décider s'il y a « subordination » est la proportionnalité entre une *que-P* et une forme pronominale. Comparer (14a), où la proportionnalité fonctionne et (14b) où elle ne fonctionne pas :

- (14) (a) (j'ai eu plusieurs euh : copains qui étaient ici à Grandvillard ou à Gruyères)<sup>S</sup> (qui m'ont euh : assuré que si il ne pleuvait pas)<sup>S</sup> (ils auraient été parmi les le peloton de course)<sup>F</sup> [r]  
 (a') j'ai plusieurs copains qui me l'ont assuré / m'ont assuré *cela*  
       j'ai plusieurs copains qui me l'ont assurée *leur participation*  
 (b) On dirait qu'elle a des poux [ < Blanche-Benveniste ]  
 (b') ? On *le* dirait / ? on dirait *cela*

Blanche-Benveniste [1989] appelle « recteurs faibles » ces verbes qui, sous certaines formes, sont non constructeurs (*on dirait, il paraît, j'ai l'impression, je crois bien...*); leur comportement se rapproche de celui des incisives (cf. leur mobilité : *elle a des poux on dirait*). Le concept de *rection* vient se substituer à celui, controversé, de subordination. Pour Blanche-Benveniste, un complément est dit régi lorsqu'il est construit par un verbe recteur, c'est-à-dire lorsqu'une relation est effective entre le verbe et une ou plusieurs places syntaxiques. D'autres particularités morpho-syntaxiques – restrictions de temps et de mode, absence possible ou affaiblissement du morphème *que*, forte présence de la 1<sup>ère</sup> personne, etc. – cernent de plus près le phénomène. La *que-P* de (14b) ne constitue ainsi pas un vrai complément. La difficulté à pronominaliser la « subordonnée » atteste des restrictions

<sup>121</sup> Ce sont des actes, des comportements qui sont assemblés [Berrendonner & Béguelin, 1989 : 115].

<sup>122</sup> Parler entièrement de manière explicite est inconcevable : le but est d'en dire le plus en verbalisant le moins, en vertu du *principe de pertinence* [Sperber & Wilson, 1989 : 88].

morphosyntaxiques dont les verbes recteurs faibles font l'objet. En tête d'une construction verbale suivis d'une *que-P*, ou en incise, ces verbes s'assimilent à des particules modales portant sur la séquence 'apparemment' régie<sup>123</sup>.

Au total, il y a des relations non descriptibles en termes de coordination et de subordination [Blanche-Benveniste, 1997]. Sandfeld [1936, chap. IX], Mathiessen & Thompson [1988 : 280] et Benzitoun [2006a] font des observations convergentes. La notion de *subordination* ne constitue pas un outil de description valable pour la majorité des exemples de notre corpus. Et on ne s'en sort pas non plus avec les notions de *juxtaposition* et de *parataxe*...

## 2.2. L'inconsistance de l'assimilation {subordination ↔ morphème subordonnant}

Dans une perspective normative, un morphème comme *que* ne peut qu'introduire une P subordonnée. Adopter un tel parti pris, c'est, d'une part, méconnaître que la plupart des connecteurs peuvent enchaîner sur le savoir partagé ou la situation d'énonciation. Cela conduit, d'autre part, à forger des notions problématiques comme la « subordination inverse » pour des constructions comme (15b)<sup>124</sup> :

- (15) (a) Voudrait-on me détourner de mes intérêts architecturaux # on ne s'y prendrait pas autrement.  
[exemple modifié à partir de 11b] = *une structure* {subordonnée + principale}  
(b) Voudrait-on me détourner de mes intérêts architecturaux *qu'*on ne s'y prendrait pas autrement.  
[p, *Femina*, 02.06.2002] = *une structure* {principale + subordonnée}

En l'absence de *que*, on a une subordonnée – marquée par l'inversion de clitique sujet – suivie d'une principale (cas 15a). Avec *que*, le membre avec l'inversion de clitique devient une principale, suivie d'une subordonnée introduite par *que* (cas 15b). Le morphème *que*, dans (15b) est jugé plus subordonnant que l'inversion de clitique... Muller [1996 : 73], qui travaille lui aussi dans un cadre traditionnel, y voit en effet deux énonciations autonomes en l'absence de *que* et un complexe {P principale + P subordonnée} en sa présence<sup>125</sup>. Pour Muller,

parce que l'inversion complexe alterne parfois avec la subordination, on a tendance à y voir une construction subordonnée sans conjonction : *Si Jean entre, Marie sort aussitôt – Jean entre-t-il,*

<sup>123</sup> Les adverbes d'énonciation du genre *heureusement* (*que*) et les connecteurs comme *parce que*, qui ont des emplois « lâches » (*Parce que vous pensez que je vais attendre encore longtemps ?*), ne fonctionnent pas non plus comme des séquences enchâssantes. Les relatives appelées parfois « prédicatives » (*j'ai ma voiture qui est au garage*), présentent un « dispositif » (*j'ai + qui / il y a + qui*) qui semble jouer le rôle de signalment d'un ancrage référentiel. Le pronom relatif (*qui*) a perdu certaines de ses caractéristiques définitoires au niveau sémantique ; peut-on encore identifier un phénomène de subordination ? Même remarque pour les clivées (*c'est X qui Y*).

<sup>124</sup> Le concept de *subordination inverse* recouvre le principe suivant : « La proposition qui est formellement la principale présente en réalité le thème de la phrase et représente les circonstances [...], c'est la subordonnée qui en est le propos et qui exprime le fait essentiel » [Riegel & al., 1994 : 507]. Le qualificatif « inverse » vient ajouter un élément sémantique dans la définition : le membre introductif de (15b) exprime la circonstance – pourtant il hébergerait la P principale – et le membre indexé par *que* contient le fait principal – pourtant il hébergerait la P subordonnée.

<sup>125</sup> Deulofeu [1988 : 88] réfute la notion de *subordination inverse* parce que « l'analogie sémantique tient lieu d'analyse » syntaxique et qu'elle se fonde sur un lieu commun des grammaires : *que* serait « organiquement » un subordonnant. Cf. également Benzitoun [2006a : 89sq] et Corminboeuf [à paraître, b] pour une critique du concept.

*Marie sort aussitôt.* Pourtant, la phrase à inversion complexe peut subordonner : *Jean entre-t-il, que Marie sort aussitôt.* Quel que soit le statut exact de ce *que*, il établit une hiérarchie entre les deux verbes [...]. [*ibid.*, 75]

A notre sens, il est contradictoire de considérer que l'inversion de clitique est le « subordonnant », un genre d'allomorphe de *si*, dans *Jean entre-t-il, Marie sort aussitôt*, mais que l'inversion perdrait ce rôle dans *Jean entre-t-il que Marie sort aussitôt* et qu'elle soit en conséquence rangée dans la P principale. La « hiérarchie » dont parle Muller est d'ordre énonciatif, à notre sens.

Deulofeu [1988 : 84] réproouve la vision qui veut qu'une relation sémantique, par exemple de but, effective entre deux SV séparés par *que*, conduise au constat qu'il y a une subordonnée de but introduite par la conjonction. Le phénomène de rection faible (cf. *supra*, § 2.1.), conduit aussi à briser le rapport de nécessité entre une relation de subordination et la présence d'un morphème subordonnant. De même, Grevisse<sup>126</sup> et récemment Debaisieux<sup>127</sup> stigmatisent cette association entre morphologie et fonction syntaxique. Ruppli [1989 : 112-113] souligne que l'étude de la « coordination » est, elle aussi, essentiellement morphologique. Benzitoun [2006 : 87] démontre que la circularité définitoire concerne plusieurs niveaux d'analyse : *subordonnant* < *subordination* < *expression de la circonstance* < *topic*. Allaire [1982 : 42] reproche également à la tradition de confondre la marque en syntaxe et le processus relationnel : « la conjonction *que* n'est pas plus 'subordonnante' que *et* n'est 'coordonnante' ». L'auteur écrit encore à propos de constructions du type : *Voudrait-il s'étendre que...* ou *A peine ai-je écrit cette phrase que...* :

Ainsi l'organisation du système des marques qui contribuent dans l'enchaînement de deux énoncés à signaler le phénomène de la complémentarité réciproque fait-elle apparaître combien il serait absurde de continuer à parler ici d'un *que* subordonnant : le premier verbe n'est pas moins dépendant que le second dans ce type de construction binaire. [*ibid.*, 431]

Il est pourtant bien admis que la jonction peut se faire sans jonctif [Tesnière, 1988 : 327], autrement dit qu'une relation hypotaxique sans marquant est commune<sup>128</sup>. Parallèlement, Antoine [1958] admet l'existence d'une coordination sans coordonnant, i.e. une coordination par juxtaposition :

[...] n'allons pas croire que le fait de supprimer la présence matérielle de l'outil coordinatif entraîne de façon automatique la disparition du rapport – fût-ce un simple rapport d'addition – qu'il signalait : le rapport, d'explicite qu'il était, devient tout simplement implicite, mais il subsiste et la 'coordination' (logique) n'en devient donc pas moins impure pour cela. [Antoine, cité par Torterat, 2003 : 257]

L'absence d'un morphème « conjonctif » ne veut pas dire qu'il n'y a pas de subordination [cf. Berrendonner, 2004 & à paraître ; Corminboeuf, à paraître, b]. Corollairement, la présence

<sup>126</sup> « Il arrive qu'en dépit de la conjonction de subordination, certaines propositions soient de vraies indépendantes » [Grevisse, cité par Allaire, 1996 : 16].

<sup>127</sup> Selon Debaisieux [2006 : 119], « certains morphèmes dits 'subordonnants' ne marquent aucune relation de 'subordination' ». On peut observer par ailleurs une « relation paratactique entre deux énonciations et ce malgré la présence d'un morphème introducteur » [*ibid.*, 123].

<sup>128</sup> Ceci mis à part bien sûr les subordonnées qui n'ont pas de terme introducteur comme les participiales ou les infinitives [Riegel & al., 1994 : 475].

d'un morphème « conjonctif » comme *que* n'implique pas qu'il y a subordination. Les cas de « parataxe avec lien » sont très bien attestés [Deulofeu, 1999b]. On observe néanmoins, et pas seulement dans les grammaires traditionnelles, une relation nécessaire entre catégorie morphologique et fonction syntaxique. Cet axiome mène à des impasses. Il n'y a pas de correspondance obligée entre la morphologie – c'est-à-dire la présence d'une « conjonction » – et une relation syntaxique d'implication unilatérale. Il n'y a pas non plus de rapport obligé entre morpho-syntaxe et sémantique : l'élément impliqué syntaxiquement ne se confond pas forcément avec le topic ou le présupposé (cf. § 2.5., *infra*).

### 2.3. L'opposition {subordination *vs* coordination}

L'utilisation des notions de P principale et de P subordonnée (ou phrase *vs* sous-phrase) conduit les descripteurs à essayer d'identifier systématiquement dans les configurations binaires des articulations entre P régie et P régissante. Par exemple, Berthonneau & Kleiber [2003] attribuent le statut de circonstant au premier membre de *une minute de plus, le train déraillait*. Il n'est guère envisagé que les constituants puissent avoir un statut égalitaire. D'où l'apparent paradoxe que des hypothétiques – décrites généralement comme des P subordonnées – puissent être formées de deux membres « coordonnés » :

- (16) (a) Que je glisse un mot de plus, *et* Garanço allait me suivre, me servir de compagnon dans ma fuite. [Guimarães Rosa, *Diadorim*]  
 (b) Olivier regarda cette merveille : un léger coup de pédale en arrière *et* la machine s'immobilisait. [f, Sabatier]

Cette séparation radicale entre le statut égalitaire de la coordination et la dépendance orientée que marque la subordination a fait l'objet de nombreuses remises en question. Brunot [1922 : 27], Mathiessen & Thompson [1988], Diessel [2001 : 437], Rebuschi [2001 ; 2002], ou encore Bertocci & *al.* [2006] mentionnent l'inexistence d'une séparation tranchée entre P subordonnées et P coordonnées, même si des critères syntaxiques et pragmatiques ont été établis pour les discriminer<sup>129</sup>. Torterat [2000] analyse des constructions en ancien français qui relèvent, selon lui, à la fois de la « coordination » et de la « subordination » (de la syndète et de l'hypotaxe, p. 197). L'opposition coordination-subordination « non fondée théoriquement » selon Deulofeu [1988 : 89] mène à des invraisemblances terminologiques du style « un subordonnant à valeur coordonnante ».

Si on se donne un outillage théorique robuste, on peut déployer la gamme des relations au-delà de la coordination et de la subordination intra-phrastique, ce qui permet de traiter les classes d'énoncés problématiques. Plutôt que de dire de certaines constructions qu'elles sont à la fois subordonnées et coordonnées, on dira qu'elles ne sont *ni coordonnées, ni subordonnées*, le modèle macro-syntaxique de Berrendonner offrant cette alternative.

<sup>129</sup> « Il existe une zone de rencontre où l'on peut parler à son gré de coordination prédicative ou de subordination également prédicative » [Antoine, cité par Allaire, 1996 : 16].

## 2.4. La confusion des niveaux d'analyse

On a déjà souligné le problème de l'association de structures à des complexes {subordonnée + principale} sous prétexte qu'elles peuvent être ramenées, par des paraphrases, à des circonstancielles de temps ou d'hypothèse. Et on a souligné que les résidus d'une intuition sémantico-énonciative que constituent les notions de « subordination implicite » et de « subordination inverse », créées pour les besoins de la cause, viennent masquer les apories d'une tradition grammaticale qui fonctionne avec une notion de subordination extensible, fondée, selon les cas, sur la syntaxe ou sur le sens.

Les grammairiens, qu'ils aient associé des constructions comme (17) à la coordination ou à une « subordination implicite », ont souvent postulé l'existence d'une superposition de la structure syntaxique et de la fonction pragmatique :

- (17) Qu'on donne le feu vert à l'armée / Donnez le feu vert à l'armée / Un ordre à l'armée *et* tout évoluera très vite. [< Allaire]

La structure de surface refléterait la valeur fonctionnelle : le terme A serait le thème et le terme Z le prédicat. Pour nous, la recherche d'un diagnostic syntaxique du côté du schéma prédicatif mène à des impasses. A notre sens, Allaire a une approche particulièrement 'saine' du phénomène de « mismatch » [Culicover & Jackendoff, 1997 : 195], i.e. l'absence de correspondance entre structure syntaxique et structure conceptuelle :

Si donc il est une conclusion que l'étude de la complémentarité verbale nous impose avec constance, c'est bien la suivante : la confusion de la syntaxe et du sens est mortelle pour l'évaluation syntaxique, et les phrases 'insidieuses', systèmes à *ne* explétif ou constructions à point de départ suspensif, n'ont persisté à faire problème que parce que cette confusion, installée au cœur de la théorie traditionnelle, a puissamment contribué à obscurcir les faits en immergeant dans la substance du contenu les indices d'une forme syntaxique [...]. [Allaire, 1982 : 569]

La confusion des niveaux d'analyse a également pour conséquence que les variations de sens en contexte multiplient les catégories. Projetées au niveau syntaxique, ces variations sémantiques décèlent à l'occasion des distinctions combinatoires là où il n'y en a pas. Ainsi, la 11<sup>ème</sup> édition du *Bon Usage* distinguait vingt-neuf variétés de compléments circonstanciels ! Le mélange des niveaux, les oppositions infrangibles entre coordination et subordination, ainsi qu'entre principale et subordonnée, engendrent sans cesse de petits monstres : *subordination implicite / pragmatique / sémantique / énonciative / inverse / facultative / subjective / textuelle ; désubordination, pseudo-subordination ; subordonnant à valeur coordonnante ; quasi-subordination ; fausse subordination ; etc*<sup>130</sup>. Il apparaît moins suspect méthodologiquement d'opérer une analyse syntaxique indépendamment des autres niveaux. Ensuite, à partir de la charpente formelle, faire apparaître les distinctions sémantiques que celle-ci induit. Une telle précaution est également un garde-fou contre l'idée répandue d'un continuum incorporant divers degrés de subordination.

A partir du moment où la phrase est l'unité légitime, il n'y a pas de raison de faire une distinction entre un circonstant et une clause autonome, et l'analyse syntaxique, par exemple

<sup>130</sup> Le domaine de la « coordination » n'est pas en reste : *pseudo-coordination, coordination subordinative, a-coordination, quasi-coordination, etc.*

celle d'Andersen [1999 : 171] se réduit à identifier lequel des deux membres d'une structure binaire est l'adverbial subordonné. Mais, étant donné l'absence de morphème « subordonnant » dans certains observables, il faut bien trouver un marqueur de dépendance dans la structure de surface. A propos d'exemples comme *ils sont arrivés ils étaient une dizaine*, Andersen écrit :

l'emploi de l'imparfait [...] marque formellement la subordination. [...] On ne peut pas dire que l'imparfait soit toujours subordonné par rapport au passé simple ou au passé composé, mais le rôle habituel de l'imparfait est celui de l'arrière-plan, rarement celui de l'action. [*ibid.*, 174 ; 176]

Une caractéristique fonctionnelle fréquemment associée à l'imparfait est transportée au niveau syntaxique : le rôle d'arrière-plan est présenté comme isomorphe à une relation syntaxique (une subordination). C'est le brouillage entre syntaxe et sémantique qui fonde ici cette analyse pour le moins impressionniste. A notre sens, la méthode qui consiste à fonder une analyse syntaxique sur une propriété sémantique associée prototypiquement à un temps verbal, en l'occurrence l'imparfait de l'indicatif n'est pas recevable.

Dans notre travail, nous serons soucieux de ne pas reporter les catégories d'un niveau à l'autre. Le postulat de l'équivalence fonctionnelle systématique entre une subordonnée et une valeur de topic, par exemple, nous paraît être le résultat d'un raisonnement daté et fort dommageable<sup>131</sup>. Nous nous garderons également d'associer mécaniquement une caractéristique prosodique à un procédé de stratification informationnelle, comme le fait Cresti [1997].

On peut remédier à un certain nombre des apories soulignées dans ce § 2. en adoptant les principes du modèle macro-syntaxique, qui apparaît bien moins dispendieux.

### 3. LA NOTION DE « PARATAXE »

Le contenu de la notion, passé en revue par Gadet [1996 : 94-97] et Rosier [1995], révèle tous les ingrédients d'une marginalisation :

- 1) La parataxe 'primitive', dans la tradition philologique, dégénérerait diachroniquement en hypotaxe, comme si la langue passait au stade adulte. Morier [1989 : 852] définit la notion comme une « construction primitive de la phrase ». Rousseau [2002 : 148] signale l'hypothèse évolutionniste de Wundt (1900) : *parataxe seule* → *parataxe conjonctive* → *hypotaxe*<sup>132</sup>. Corollairement, la parataxe est aussi considérée comme caractéristique du langage enfantin [Tesnière, 1988 : 315]<sup>133</sup>. Dès lors, le mot de

---

<sup>131</sup> On montrera au Chapitre 10 qu'un élément introduit par *si* peut être syntaxiquement subordonné au terme Z tout en renfermant le focus. C'est encore plus clair pour les percontatives, où la subordonnée constitue le plus souvent le focus.

<sup>132</sup> Selon Deulofeu [1988a : 191], le mythe du caractère primitif de la parataxe serait issu d'une interprétation discutable du texte de Meillet.

<sup>133</sup> Un lien est souvent établi entre le langage humain d'origine et l'acquisition du langage chez les enfants (l'enfant est vu comme le produit de la nature) : ces phases initiales du langage sont redevables d'une théorie des

Wagner [1974 : 46] à propos de l'ancien français constitue une mise au point bienvenue : « Une hypothèse à écarter est celle qui voudrait que l'ancien français eût traversé un état où prévalait la parataxe avant d'atteindre celui où l'hypotaxe – ou subordination explicitée – est devenue la règle. Wolf Dieter Stempel a démontré, preuves à l'appui, que dès son état le plus ancien le roman disposait d'un système de subordinations explicites riche et cohérent ».

- 2) La parataxe est associée à la facilité et à l'indigence, par opposition à la subordination qui est dite plus complexe (elle est en tout cas investie de plus de prestige). Il est souvent question de l'ellipse d'un subordonnant ou d'une « intonation subordonnante » – idée que reconduit Rosier [1995 : 60-61] –, lorsqu'il s'agit de « normaliser » un énoncé 'paratactique'<sup>134</sup>. Selon Rosier [1995 : 61], la parataxe représente « une fausse indépendance syntaxique ». On considérera pour notre part, que du moins pour la grande majorité des données dont nous disposons, il s'agit d'une fausse *dépendance* syntaxique. S'il y a une dépendance incontestable, c'est au niveau pragmatique, plutôt que syntaxique, qu'il s'agit de la débusquer. Berrendonner [2004 ; 2007] montre qu'il faut se méfier des généralisations outrancières : certaines structures binaires juxtaposées sont micro-syntaxiques, d'autres sont macro-syntaxiques.
- 3) La parataxe est également communément définie comme la juxtaposition de deux P qui *devraient* être subordonnées. Le lien logique, voire la logique elle-même, auraient été supprimés. La parataxe, ce serait donc une subordination à subordonnant zéro. Cette prise de position est dérivée d'une vision morphologique de la subordination (cf. § 2.2.). Pour d'autres chercheurs, la parataxe est de l'ordre de l'absence de subordination ou de la juxtaposition sans réaction [Deulofeu, 1988a]. Tesnière [1988 : 319] distingue l'hypotaxe sans marquant et la parataxe. Le concept de parataxe recouvre par conséquent des réalités langagières très éparses.
- 4) Les exemples présentés comme prototypiques de la parataxe n'ont d'ailleurs pas grand-chose à voir les uns avec les autres : *Vous n'êtes point gentilhomme : vous n'aurez pas ma fille* (Molière) ; *Je l'ai reconnue tout de suite. Les yeux de son père* (Joyce) ; *Je suis là, je la suis, je n'ose rien pour elle* (Brel), etc.
- 5) La parataxe tombe sous les scories propres à l'oral et hérite du mythe qui lui est abusivement associé : la parataxe serait hors syntaxe, elle en serait la forme contrariée ; en conséquence, elle constituerait une transgression. Notre étude contribuera, on l'espère, à récuser cette vision des choses.
- 6) La parataxe serait marquée diastatiquement comme appartenant au registre populaire, au langage vulgaire.

A travers ses définitions, on a essayé de montrer que la notion de *parataxe* ne constitue pas un outil de description rigoureux<sup>135</sup>. Tout au plus cette notion, définie négativement, permet-elle

---

stades, aussi bien pour les enfants que pour les humains 'pratiquant' un langage originel. Le proto-langage qui leur serait commun consiste en une sorte de langage fruste, sans syntaxe.

<sup>134</sup> Cf. : « La parataxe consiste à disposer côte à côte deux propositions (dont la seconde est parfois précédée de *et*) en marquant par l'intonation ou par la ponctuation le rapport de subordination qui unit l'une d'entre elles à l'autre : *Albe vous a nommé, je ne vous connais plus* (Corneille) ≈ *Qu'il ose, et il verra* » [Grevisse, cité par Rebuschi, 2001 : 26].

<sup>135</sup> Cf. Rebuschi [2001 : 26] : « la parataxe est une notion sans fondement, voire paradoxale, pour quiconque s'intéresse à la syntaxe ».

de désigner une classe de structures marginalisées ou oubliées. Par conséquent, le terme de « parataxe » sera exploité dans notre étude uniquement pour évoquer grossièrement un type particulier de constructions qui ne tombent pas sous la « co-jonction », i.e. la coordination et la subordination intra-phrastique [Rebuschi, 2001 ; 2002]. Le concept de parataxe ne peut en aucun cas constituer un outil pour l'investigation scientifique ; d'un point de vue syntaxique, la notion nous paraît surannée.

#### 4. LES CARACTÉRISTIQUES SYNTAXIQUES DE NOS STRUCTURES

##### 4.1. « Coordination » et hypothétiques non marqués

La *coordination* se définit traditionnellement par plusieurs critères qui, dans nos structures, sont malmenés.

- 1) La catégorie des termes conjoints. Il est généralement admis que les termes coordonnés doivent être de même rang morpho-syntaxique. L'exemple (18) est une construction bipartite – où le terme A est un SN et le terme Z une P assertive :

(18) <un médecin dublinois à ses patients> [One more greasy meal]<sub>A</sub> [and you're gone]<sub>Z</sub> (≅ Un repas bien gras de plus / encore un repas bien gras, et vous êtes mort.) [o < Rocq-Migette]

Rocq-Migette [2005 : 6] considère que « les deux conjoints ne sont pas de même catégorie », ce qui, traditionnellement, range ces structures hors du phénomène de la coordination<sup>136</sup>. En analysant A, dans le cadre de la macro-syntaxe, comme une clause nominative autonome (cf. Chapitre 6), de même rang que Z, la question de la catégorie des éléments conjoints – en l'occurrence des énonciations – ne se pose pas pour nous<sup>137</sup>.

- 2) L'effacement du sujet. Ce second critère est apporté par Piot [1988 : 9]. Dans la « coordonnée » *Pierre dépense sans compter mais (est insolvable + n'a pas d'argent)*, l'effacement du sujet est licite, alors que dans la « subordonnée » *\*Pierre dépense sans compter, quoiqu'((est + soit) insolvable + n'a pas d'argent)*, l'effacement est impossible. Dès lors, la critériologie de Piot nous obligerait là aussi à sortir nos données du domaine de la coordination :

(19) (a) Un homme de cinquante ans rencontre une femme qui lui plaît *et* il rajeunit de vingt ans. C'est un réflexe imbécile, mais agréable en soi. [f, Déon]  
 (a') ?Un homme de cinquante ans rencontre une femme qui lui plaît *et* Ø rajeunit de vingt ans. [exemple modifié]

Dans (19), l'effacement du sujet – si on le juge licite – modifierait le sens (plutôt qu'hypothétique, la valeur serait celle d'une succession chronologique). La contrainte illustrée par (19a') placerait la construction binaire en marge de la coordination, si on se fonde sur le

<sup>136</sup> Il est pourtant question parfois de « coordination asymétrique » [Rebuschi, 2002 : 38] lorsque les deux termes jonctés présentent des inadéquations morpho-syntaxiques. Cf. aussi la figure du zeugme syntaxique [Frei, 1929 : 229].

<sup>137</sup> Pour les structures nominales, Allaire [1982 : 539] considère également qu'il n'y a pas de hiérarchie entre A et Z (pour l'auteur, c'est un rapport de solidarité) : « le nom est lié au verbe par un rapport non hiérarchique ».

critère de Piot. Pour des exemples de ce genre, on considérera que *et* est un connecteur inter-énonciatif : il connecte des unités de même rang (critère 1 respecté), mais ne tolère pas l'effacement du sujet (critère 2 non respecté).

- 3) Les contraintes modales et temporelles. Ce dernier critère est avancé par Allaire [1996 : 17] pour renoncer à parler d'un *et* « coordonnant », cette fois-ci à propos d'exemples du genre : *Qu'on parte (et) il pleure*. En raison des « blocages modaux et positionnels *V1 subj. ↔ V2 ind.* », l'auteur associe plus volontiers cette relation de « solidarité » au phénomène de la subordination, même en présence de *et*. Allaire rapproche ces constructions des autres systèmes corrélatifs, décrits comme des « schèmes rectionnels ». Savelli [1993] et Rebuschi [2001 : 27] considèrent de même qu'il y a des indices de « co-dépendance » dans certaines classes de « coordonnées ».

Si on se fonde sur 2) et 3), nos observables ne sont pas coordonnés. Cependant, le critère de la fixité positionnelle 4) impose la conclusion inverse :

- 4) La contrainte d'ordre. Il y a en effet le principe que si l'ordre des constituants est contraint, on est dans le domaine de la coordination [Culicover & Jackendoff, 1997 ; Rebuschi, 2001 : 39-40 ; Verstraete, 2004 : 822]. Nos constructions seraient dès lors placées à l'intérieur du champ de la « coordination », puisque les membres ne sont pas permutable.

Une fois de plus, les hypothétiques non marquées posent des problèmes pour l'analyse linguistique ; selon la façon dont sont hiérarchisés les critères de reconnaissance, ces « parataxes » sont coordonnées ou, au contraire, non coordonnées !

Le critère positionnel conduirait à faire une distinction très discutable entre *si P, Q*, subordonnée puisque permutable (*Q, si P existe*), et *si P, alors Q*, coordonnée puisque ?*alors Q si P* est mal formé ; ceci bien sûr si on veut conserver le *alors* dans la structure. Il est aisé de démontrer que le rapport de bijection entre le caractère subordonné – entendu ici au sens d'impliqué unilatéralement – et la mobilité des termes ne va pas de soi :

- dans [*un mot de plus*]<sub>A</sub> *je m'en vais*, A est {–mobile, –subordonné} ;
- pour [*si tu as soif*]<sub>A</sub> *il y a de la bière*, A est {+mobile, –subordonné} ;
- pour [*s'il fait beau*]<sub>A</sub> *je travaillerai dehors*, A est {+mobile, +subordonné}
- pour [*s'il fait beau*]<sub>A</sub> *alors je travaillerai dehors*, A est {–mobile, +subordonné}.

Le Chapitre 10 présentera cela en détail.

Il faut également préciser qu'il y a de nombreuses constructions asyndétiques dans notre corpus :

- (20) (avec lui)<sup>S</sup> (on se relâche un peu)<sup>S</sup> (on s= retrouve attachée à la cuisine avec un tablier)<sup>F</sup> (le macho bouillonne en lui)<sup>F</sup> [o, 08.02.2004]

Traditionnellement considérées comme des juxtaposées – et souvent inversées dans le domaine de la coordination – elles seront placées, dans notre étude, sur le même plan que les structures binaires articulées par *et*. La connexion inter-énonciative peut être marquée ou non. Au total, on peut affirmer que ces constructions ont des propriétés définitoires distinctes de celles de la « coordination », du moins de la coordination de constituants de bas rang.

## 4.2. « Subordination » et hypothétiques non marquées

L'inversion de PCS est généralement considérée comme un indice syntaxique de subordination ou énonciatif de non assertion, ce qui, chez certains auteurs revient au même :

(21) Croient-ils se jouer de moi, ils seront joués. [des Forêts, *Le bavard*]

Par exemple pour Le Bidois [1952 : 213] ou Allaire [1982], l'inversion marque nettement le caractère incomplet de l'énoncé. Pour nous, l'inversion de PCS ne sera pas envisagée comme un indice décisif de rection.

Seule une partie des structures en *si* (cf. Chapitre 10, § 1. et 2.) et certaines hypothétiques inversées, par exemple celles au subjonctif imparfait (cf. Chapitre 9, § 3.), ont un caractère clairement subordonné. Mais la très grande majorité des énoncés binaires de notre corpus de structures 'paratactiques' n'entre ni dans le domaine de la subordination, ni dans un « schème corrélatif » [Allaire, 1982]<sup>138</sup>.

Pour nous, il va de soi que des constructions 'paratactiques' comme (18) à (21) ne procèdent pas de la subordination. On conclura des paragraphes 4.1. et 4.2. que la plupart de nos hypothétiques non marquées ne sont pas coordonnées et pas subordonnées (ni unilatéralement, ni bilatéralement).

## 4.3. Les types de relations syntaxiques pertinentes pour notre étude

Deux types de dépendance unilatérale seront distingués, l'*adjonction* et l'*enchâssement* :

(22) (a) <hommage à Brassens> (écoute euh j= m'emmerde)<sup>S</sup> [(*si si si ça t= fait plaisir de venir t'emmerder avec moi*)<sup>S</sup>]<sub>A</sub> [(*tu viens*)<sup>F</sup>]<sub>Z</sub> (voilà)<sup>N</sup> [r]  
(b) (je dis toujours que [*si la musique est sous-tendue par des paroles sensées*])<sup>S</sup>]<sub>A</sub> [(on garde beaucoup plus dans le cœur)<sup>F</sup>]<sub>Z</sub> (tout cela)<sup>N</sup> [o tv]

Une relation d'implication orientée (22a) est distincte du cas où un constituant occupe une place d'argument par rapport au verbe constructeur (22b). Dans (22a), comme le constituant A ne peut fonctionner de manière autonome, on dira qu'il est régi par le verbe *viens*. Le régi A est adjoint au régissant Z. Dans (22b), le complexe entier AZ entre à titre de constituant dans une P matrice : cf. *Je le dis toujours / Je dis toujours cela*. On parlera d'*enchâssement* pour ce cas particulier de rection. La nuance est importante parce qu'en filigrane, c'est la question délicate de la délimitation du phénomène de la rection qui est en jeu. Blanche-Benveniste et les chercheurs issus du GARS-DELIC restreignent le domaine de la rection aux cas (22b)<sup>139</sup>. D'autres spécialistes considèrent qu'un rapport de dépendance comme (22a)

<sup>138</sup> Dans la littérature scientifique, il est tout de même exceptionnel qu'un auteur parle de subordination hiérarchisante (unilatérale) pour des structures nominales du type (18) par exemple, comme c'est le cas chez Berthonneau & Kleiber [2002 ; 2003] ; à noter que ces études ne portent pas sur la syntaxe de ces constructions, mais sur l'imparfait de l'indicatif. Choi-Jonin & Delais-Roussarie [2006 : 68] hésitent entre une « subordonnée détachée » et une « co-jonction » (cf. la terminologie de Rebuschi [2001 ; 2002]).

<sup>139</sup> La *rection* chez Deulofeu [1988 ; 1989] et Debaisieux [2006] correspond à la proportionnalité avec une catégorie lexicale. Blanche-Benveniste range dans la rection des formes de dépendance de type sélection lexicale. Par exemple, tel verbe admet une *que*-P, ou un régime oblique particulier, ce qui permet de l'opposer à un autre verbe qui présente un paradigme de compléments différent. Ces contraintes introduisent une dimension

appartient de plein droit à la *rection* (c'est le cas dans la macro-syntaxe « fribourgeoise », cf. *supra*, § 1.). Suivant ce que l'on met sous la notion, on aboutit à des solutions différentes.

- Dans le cadre de notre étude, on considérera qu'entrent dans la RECTION aussi bien :
  - a) *L'adjonction*, c'est-à-dire le cas de figure où un circonstant A est impliqué unilatéralement par un élément de Z. Le terme A est hors modalités. Il s'agit d'une relation binaire orientée entre un élément régissant et un élément régi. Exemples : (22a) ; les hypothétiques inversées au subjonctif (Chapitre 9, § 3.2.).
  - b) *L'enchâssement*, c'est-à-dire lorsqu'un complément régime occupe une position argumentale. Exemples : (22b) ; les interrogatives indirectes totales.
  - c) *La solidarité*, c'est-à-dire l'implication bilatérale, décrite par Allaire [1982]. Exemples : les cas de figure estampillés « subordination inverse » comme (15b), les « valences siamoises » [Savelli, 1993].

On préfère parler d'une *variété de relations de dépendance syntaxique* plutôt que d'un « continuum de subordination ». Diessel [2001 : 435-436] distingue les *complement clauses* qui occupent une position argumentale, des *ad-sentential modifiers (adjunct)* : « adverbial clauses modify an associated (main) clause ». On suivra la terminologie de Diessel chez qui la notion de *modifieur* vise une propriété sémantique. Il sera question d'*adjoind* pour la propriété syntaxique des adverbiaux, par exemple pour une *si-P* régie, comme (22a)<sup>140</sup>.

- NE relèvent PAS de la RECTION les phénomènes suivants :
  - d) *La connexion* : la structure s'organise autour d'une frontière prosodique et syntaxique marquée ou non par un connecteur. Exemples : (18)-(19a)-(20), cf. Chapitres 6, 7 et 8<sup>141</sup>.
  - e) *L'incidence* : les gloses méta-énonciatives à valeur d'*incise*. Exemples : les *si-P* macro-syntaxiques, comme *si je peux me permettre, si j'ose dire*.
  - f) *Les pseudo-interrogatives cadratives* : on réservera une catégorie à part pour les versions macro-syntaxiques de ces structures décrites au Chapitre 9. Exemple : (21).

Les relations a) à c) appartiennent à la syntaxe de la clause. Les relations d) à f) prétendent cerner la pragma-syntaxe qui préside à la succession des énonciations au sein de la période ; ce sont ces relations macro-syntaxiques – surtout la connexion – qui seront exploitées pour décrire la très grande majorité des données collectées par nos soins.

## 5. QUELQUES APPORTS DE LA MACRO-SYNTAXE

La macro-syntaxe « fribourgeoise » met à disposition – pour la description des hypothétiques non marquées – un outillage original et des alternatives moins coûteuses que les cadres traditionnels.

---

sémantique dans le domaine de la rection : ce sont les éléments du lexique qui imposent une sélection lexicale. L'agencement rectionnel apporte des ingrédients au sens.

<sup>140</sup> Debaisieux & Deulofeu [2003] font la différence entre un *complément* et un *modifieur*, tous les deux appréciés au niveau syntaxique.

<sup>141</sup> On réservera le terme de *coordination* pour la syntaxe de la clause. Rebuschi [2001 : 52] utilise la dénomination de « co-jonction propositionnelle » pour les constructions corrélatives construites autour d'un pivot réalisé segmentalement ou prosodiquement. Il différencie la co-jonction de la coordination.

### 5.1. Un moyen d'échapper à la dichotomie {coordination – subordination}

Le modèle théorique apporte des solutions pour traiter de structures qui sont hors d'atteinte d'une approche traditionnelle, i.e. qui ne sont ni coordonnées, ni subordonnées. Allaire [1982] traite les structures au subjonctif, les impératives et les structures nominales comme des schèmes réciproques relevant d'une syntaxe de rection : on ne la suivra pas dans cette voie. Mais son analyse a le mérite de démontrer les inconvénients d'une analyse en termes de proposition principale vs subordonnée, ainsi qu'en termes de coordination. On décrira la relation égalitaire entre A et Z au niveau macro-syntaxique, échappant – comme Allaire mais par une autre explication – à la subordination hiérarchisante et à la coordination.

La mise en rapport d'éléments de même rang syntaxique à l'aide d'un ligateur (*ou, et*) peut se faire hors du domaine de la coordination, et *a fortiori* de la phrase. Pour Allaire [1996 : 21] « il faut se résoudre à ne plus lier l'existence de *et* au principe de la coordination ». Le problème est qu'en évitant – avec raison – de faire l'association <si il y a un coordonnant alors il s'agit d'une P coordonnée>, l'auteur retombe sur une autre dichotomie tout aussi suspecte <si ce n'est pas coordonné, alors c'est subordonné>. La macro-syntaxe permet de s'affranchir de ces catégories, et de se munir d'une gamme de relations plus étendue (cf. § 4.3, *supra*). Le cadre d'analyse conduit à exclure tout recours à des formulations qu'Allaire [1982 ; 1996 : 22] réproouve à juste titre, par exemple « un *et* coordonnant dans un emploi qui n'est pas coordonnant ». L'auteur [*ibid.*, 61n], en stigmatisant les travaux qui font peu de cas de la distinction des niveaux d'analyse, écrit :

Tout montre que le travail d'analyse qui consiste à prendre la phrase pour axiome afin de la découper en constituants abstraits ne fait rien d'autre que de reformuler, après évidemment, les termes de l'opération de prédication. [...] Il est clair qu'il ne suffit pas d'évacuer le contenu de la phrase pour la transformer en objet de langue.

On retombe sur les problèmes liés à la notion de phrase et on perçoit que l'auteur se sent parfois à l'étroit dans le domaine intra-phrastique<sup>142</sup>.

Riegel & al. [1994 : 523], prêtent deux actes énonciatifs distincts aux constructions nominales en *un pas de plus et...* Muller [1996 : 12] voit dans *Qu'il vienne, et nous sommes fichus* deux énoncés indépendants. Certains spécialistes admettent donc comme nous une absence de relation syntaxique entre A et Z. Le modèle macro-syntaxique propose des outils pour décrire avec précision ces constructions formées de deux « énoncés indépendants », où la dépendance est d'ordre pragmatique et non syntaxique.

### 5.2. Le caractère permutable des éléments A et Z

---

<sup>142</sup> Cf. « Notre étude portera donc exclusivement sur l'organisation des phrases qui manifestent par l'économie de leurs indices le processus d'intégration de deux (ou plusieurs) verbes au sein d'un sous-ensemble textuel. » [Allaire, 1982 : 49] ; « Le principe est de lier grammaticalement deux verbes, et deux seulement, dans le cadre d'une unité textuelle » [*ibid.*, 515]. La notion « d'unité textuelle » est souvent utilisée par l'auteur pour désigner la corrélation ; on pourrait y voir une ouverture du côté d'un « au-delà de la syntaxe de rection ».

Selon nous, le critère positionnel – à savoir le fait que les structures AZ de notre corpus ne sont en général pas permutable pour former une version ZA – est à attribuer à des contraintes d'ordre pragmatique. La permutable des membres est liée aux routines engagées :

- 1) Pour les *si-P micro-syntaxiques*, la mobilité est fonction de l'intégration prédicationnelle. Les intra-prédicatives sont placées généralement à droite (*je ne parle que si j'ai envie*) et les extra-prédicatives majoritairement à gauche.
- 2) En version *macro-syntaxique*, les gloses méta-énonciatives en *si* (*si vous voulez bien*) – très mobiles – sont antéposées, incidentes ou postposées (cf. Chapitre 10)<sup>143</sup>.
- 3) Les hypothétiques inversées *micro-syntaxiques*, toujours extra-prédicatives, sont très majoritairement en version AZ.
- 4) Les hypothétiques inversées *macro-syntaxiques* sont figées dans le schéma AZ (cf. Chapitre 9).
- 5) Les *structures nominales*, sont toujours en version AZ (*une minute de plus, je ratais le train*). De même pour les clauses à l'impératif, au subjonctif ou à l'indicatif qui n'admettent pas la postposition de A (cf. Chapitres 6 à 8).

En résumé, pour les structures *micro-syntaxiques*, la contrainte positionnelle est en rapport avec des exigences liées à la stratification informationnelle. En *macro-syntaxe*, il faut distinguer les *si-P* très mobiles où A fonctionne comme une incise (cf. les gloses méta-énonciatives de Authier-Revuz [1995]) et les périodes binaires où l'ordre est contraint : structures nominales, P au subjonctif, P à l'impératif, P à l'indicatif ou au conditionnel, hypothétiques inversées. Les routines praxéologiques imposent un ordre strict ; par exemple, une énonciation continuative implique pragmatiquement la présence d'une action préalable. On verra alors dans le blocage de la réversibilité des termes A et Z une contrainte pragma-syntaxique : l'action doit venir avant sa continuation, la préparation avant l'action qu'elle préface. La contrainte positionnelle sera un critère exploité pour différencier les clauses autonomes des compléments régis. Pour les constructions méta-discursives en *si*, les contraintes pragma-syntaxiques sont visiblement plus lâches.

### 5.3. Un schème pragma-syntaxique qui englobe diverses classes de constructions

5.3.1. Les termes A des hypothétiques non marquées peuvent contenir des unités fort diverses entrant dans le même paradigme pour viser un objectif communicationnel assez voisin. Les hypothétiques 'paratactiques' collectées présentent cinq schémas formels pour la partie A :

- a) Une structure nominale : *un pas de plus # (ET) tu tombes dans le vide.*
- b) Une P avec un verbe au subjonctif : *que tu fasses un pas de plus # (ET) tu tombes dans le vide.*
- c) Une P avec un verbe à l'indicatif ou au conditionnel : *tu fais un pas de plus # (ET) tu tombes dans le vide.*
- d) Une P avec un verbe à l'impératif : *fais un pas de plus # (ET) tu tombes dans le vide.*

---

<sup>143</sup> Les hypothétiques inversées comportent des structures ZA, à valeur référentielle de concession ; elles ont également des fonctionnements en parenthèse ; traitées comme des versions micro-syntaxiques, leur postposition en fait des circonstants extra-prédicationnels. On les ramènera aux *si-P* qui peuvent aussi postposer la partie A en la détachant prosodiquement de Z.

- e) Une P avec une modalité « interrogative » : *fais-tu un pas de plus # (ET) tu tombes dans le vide.*

Néanmoins, ce ne sont pas des équivalents fonctionnels au sens strict puisque, on le verra (Chapitre 5, § 1.1.), il semble qu'il y ait en contexte des solutions meilleures que d'autres. En pensant à la thèse de Allaire [1982], on pourrait voir dans a) à e) un schème abstrait, mais qu'on décrira pour notre part au niveau macro-syntaxique. Dans cette optique, les solutions a) à e) représenteraient plusieurs manifestations d'un même schème pragma-syntaxique. On considérera que '#' est un relateur inter-énonciatif au même titre que *et*. Dans nos diptyques, il y a toujours une démarcation prosodique (notée #), qui peut être suivie d'un connecteur (généralement *et*) au début du membre Z. Autrement dit, *et* et # peuvent être cumulés. La routine qui préside à ces constructions n'est par conséquent pas liée à la présence d'une marque segmentale, contrairement au « schème corrélatif » tel qu'il est défini dans Allaire [1982]. Pour nous, l'élément *et* joue le rôle de joncteur d'énonciations et marque que, de deux clauses mises en discours successivement, l'une est la continuation de l'autre.

5.3.2. Le fait que le terme Z soit souvent une unité de modalité distincte de celle de A renforce la présomption qu'aussi bien A que Z peuvent fonctionner de manière indépendante :

- (23) Vous avez quelque chose à dire ? Créez donc votre blog ! Le weblog est une nouvelle génération de sites où l'on raconte autant que l'on disserte sur le monde. [p, *Le matin*, 25.08.2002]

Autre indice : une ponctuation forte peut séparer A et Z :

- (24) (a) Réservez avant le 18 avril... Et vous êtes déjà en Corse. [pub]  
 (b) Vous avez aimé « La vie est belle » de Roberto Benigni ? Vous devriez adorer son dernier film [w]  
 (c) Des brutaux vociféraient des blasphèmes. Julien les reprenait avec douceur ; et ils ripostaient par des injures. Il se contentait de les bénir. [Flaubert, *Trois contes*]

Les signes de ponctuation isolent le terme A du terme Z. Cela constitue un argument parmi d'autres pour notre analyse en deux actes énonciatifs distincts, même s'il convient de prendre des précautions avec les choix de ponctuation, sujets à d'importantes variations d'un scripteur à l'autre [Béguelin, 2002b]. On ne saurait en effet fonder une analyse syntaxique sur les seules indications fournies par la ponctuation.

#### 5.4. Délimitation syntaxique vs sémantique de l'objet scientifique

Chez Allaire [1982], la délimitation du champ d'étude se veut grammaticale. L'auteur exclut une grande partie des constructions qui nous intéressent, à savoir celles où il n'y a pas de marque de corrélation. Ce qui est hors du « schème corrélatif » correspond à ce qui est décrit en termes de « subordination implicite » dans les grammaires. Pour définir son objet, Allaire rejette dans le « domaine du discours » les constructions qui n'incorporent pas ces indices de solidarité [*ibid.*, 45] comme (25b), l'auteur ne retenant que les exemples du type (25a) :

- (25) (a) <commentaire d'un match de tennis> (oh là Federer)<sup>F/</sup> (laissez-lui du temps)<sup>S</sup> (et il vous fait mal tout de suite)<sup>F</sup> [o tv, 10.06.2007]  
 (b) (laissez-lui du temps)<sup>S</sup> (il vous fait mal tout de suite)<sup>F</sup> [exemple modifié à partir de 25a]

Allaire définit un modèle syntaxique abstrait à travers ses différentes réalisations ; son propos se limite à l'examen de la charpente formelle. Notre étude est complémentaire de la sienne : si le domaine des hypothétiques non marquées comprend des constructions relevant du schème corrélatif, une majorité d'entre elles y échappe. Cela nous oblige à sortir de la morpho-syntaxe en menant des investigations dans son au-delà.

Pour notre part, la délimitation des faits redevables d'une analyse ne se fait pas sur une base syntaxique : il s'agit de cerner une notion au contenu fuyant – l'*hypothèse* –, à partir de faits empiriques constitués par des structures en majorité 'paratactiques', dont on soupçonne qu'elles réclament l'élaboration d'une interprétation hypothétique. Une des difficultés est que, à patron syntaxique identique, une structure donnée ne va pas forcément mener intuitivement à une valeur hypothétique. Notre tâche vise un traitement séparé mais complémentaire de la syntaxe et du sens. Les outils descriptifs proposés par la macro-syntaxe, par exemple la critériologie qu'elle met à disposition, nous conduiront à reverser certaines structures 'corrélatives' dans la macro-syntaxe.

### 5.5. La frontière syntaxique entre les membres A et Z

Selon Allaire, il y a bien une coupe syntaxique entre les deux verbes de son schème corrélatif, souvent « matérialisée » par *et*<sup>144</sup>, et surtout dénotée par l'absence d'anaphore. Ce point nous paraît important comme pièce à verser au dossier pour attester une absence de rapport grammatical entre A et Z. On reprendra à notre compte les exemples de l'auteur, mais on en présentera d'autres variantes et nos propres commentaires :

- (26) (a) Que leur père parle de sa vie de forain devant un étranger, ils ont presque honte. [p < Allaire]  
 (b) Que leur père parle de sa vie de forain devant un étranger, ils *en* ont presque honte.  
 (c) Que leur père parle de sa vie de forain devant un étranger *et* ils ont presque honte.  
 (d) Que leur père parle de sa vie de forain devant un étranger *et* ils *en* ont presque honte.

Dans (26a), il n'y a pas de contrainte positionnelle : cela pourrait être une structure macro-syntaxique, variante sans connecteur de (26c) ou une *que*-P antéposée – même si c'est peu vraisemblable – (cf. *ils ont presque honte que leur père...*). On reconduira la même analyse pour (26b) qui pourrait être un cas de double marquage de l'objet, plutôt courant en morpho-syntaxe ; le pronom anaphorique (*en*) marque la même place de rection que sa contrepartie lexicale (la *que*-P). Mais là également, une interprétation macro-syntaxique est possible (dans le sens de *il suffit que leur père parle... et ils en ont honte*).

Pour (26c), l'inversion des positions modifierait radicalement le sens, puisque le fait que <leur père parle de sa vie de forain> serait avéré (*ils ont presque honte que leur père parle de sa vie de forain*) : en effet, la lecture *il suffit que leur père parle...* n'est plus possible si on intervertit les deux membres. Comme la *que*-P ne porte pas sur le prédicat de Z, il y a le soupçon que l'on a affaire à une construction macro-syntaxique. Le morphème *et* dans cet

<sup>144</sup> Il est question de « barre de séparation » entre un subjonctif et son « complément », d'une « ligne de partage » [1982, 527].

exemple (26c) lève une ambiguïté<sup>145</sup>. Contrairement au cas (26a), la construction (26c) n'est donc pas ambiguë. L'hybride (26d) ne constituerait pas à notre sens une objection à notre analyse, puisque l'anaphorique renverrait préférentiellement à <leur père> et ne marquerait pas une place syntaxique de régime, couplée avec la *que*-P, cas de figure qui trahirait l'existence de cette frontière syntaxique. Le *et* de (26c) sur-marque la continuation périodique.

On l'a dit, les exemples (26a) et (26b) sont ambigus ; ils génèrent deux interprétations syntaxiques incompatibles : une clause AZ vs une période binaire [A]<sub>E1</sub> # [(*et*) Z]<sub>E2</sub>. L'indice de continuation *et* range la structure (26c) univoquement dans le domaine de la macro-syntaxe. On parlera au Chapitre 6 de l'opposition entre un circonstant comme *à une seconde près, (j'ai raté mon train)* qui exclut *et* à sa suite, et une clause nominative comme *une seconde de plus, (je ratais mon train)* pour qui l'incorporation de *et* est possible. A notre sens, il y a une « frontière » entre deux domaines syntaxiques, dont *et* serait la marque segmentale. Notre position est compatible avec celle d'Allaire [1996], même si elle maintient son analyse dans le cadre de la subordination intra-phrastique.

Voici encore un exemple du fonctionnement de l'anaphore, qui pour nous illustre l'opposition entre deux ordres de combinatoire et conclut au caractère macro-syntaxique de l'ensemble AZ de (27b), par opposition à (27a) :

- (27) (a) Mon allemand, fruit de l'enseignement de l'époque, reposait sur la grammaire : [qu'une langue puisse éventuellement se parler]<sub>A</sub>, [CELA n'était pas au programme]<sub>Z</sub>. [Bergman, *Laterna magica*]  
 (b) [Qu'une langue puisse éventuellement se parler]<sub>A</sub> [(*et*) je l'apprenais immédiatement]<sub>Z</sub>. [exemple modifié à partir de 23a]

Dans (27a), la réversibilité de la structure suggère que la *que*-P entre dans une syntaxe de rection. L'exemple (27a) serait donc une des deux variantes antéposée micro-syntaxique, l'autre étant, sans l'anaphorique : *qu'une langue puisse éventuellement se parler n'était pas au programme*. Il s'agirait d'un cas de double marquage, l'anaphorique sujet *cela* occupant la même place syntaxique que la *que*-P antéposée<sup>146</sup>. Dans (27b), l'anaphorique (*l'*) opère un pointage sur un objet-de-discours (*une langue*) introduit en mémoire par l'intermédiaire de la première énonciation ; il ne reprend pas l'entier du contenu du constituant introduit par *que*, condition pour générer ici une homonymie de construction. Cette construction (27b) est macro-syntaxique, ce que confirme le fait que les membres de la structure ne sont pas permutables. Allaire traiterait (27a) et (27b) dans le cadre de la subordination, semble-t-il comme une dépendance unilatérale dans (27a), et bilatérale dans (27b).

Notons tout de même que l'on peut trouver des exemples de période binaire comme (28a), où la réversibilité est possible, à témoin la triade reproduite ci-dessous :

- (28) (a) Qu'il en soit autrement, et la presse s'indigne. [p < Allaire]  
 (b) La presse s'indigne : qu'il en soit autrement ! [*ibid.*]  
 (c) La presse s'indigne qu'il en soit autrement. [*ibid.*]

<sup>145</sup> Dans le même esprit, Allaire [1996 : 20] parle pour des exemples du type (26a) d'« homophonie » et insiste sur la « fonction distinctive » de *et*.

<sup>146</sup> Une interprétation bi-clausale du genre *Qu'une langue puisse éventuellement se parler, et elle/cela n'était pas (mis(e)) au programme* est très peu probable.

Mais on comprend bien qu'il ne s'agit plus de la même structure quand on passe de (28a) à (28b), puis à (28c). Pour Allaire, la rupture syntaxique n'a lieu qu'en (28b). Pour nous, seule l'exemple (28c) est micro-syntaxique. Dans (28a) et (28b), les deux membres de la structure constituent des clauses syntaxiquement autonomes.

## 5.6. Les tests de rection

La plupart de nos exemples d'hypothétiques non marquées répondent négativement aux tests de rection [cf. Blanche-Benveniste & al., 1990]<sup>147</sup>. Voyons cela avec les exemples suivants :

- (29) (a) (tu dis qu= tu m'as vu)<sup>S</sup> (et j= t'explose la tronche)<sup>F</sup> [o tv]  
 (b) (continuez de vous acharner sur moi)<sup>S</sup> (et vous allez le regretter)<sup>F</sup> [o tv]

L'élément introductif de ces structures :

- n'est pas clivable : \**c'est continuez de vous acharner sur moi que vous allez le regretter.*
- ne peut pas être aisément modifié par un adverbe paradigmatissant : ?*probablement tu dis que tu m'as vu et je t'explose la tronche.*
- ne peut pas faire l'objet d'une reprise en *et cela* : \**vous allez le regretter et cela continuez de vous acharner sur moi.*
- n'est pas équivalent à une proforme de Z.
- ne peut pas faire l'objet d'un contraste de modalités : \**je ne t'explose pas la tronche tu dis que tu m'as vu, mais tu dis que Pierre était là.*
- n'implique pas la co-présence d'un élément recteur : *tu dis que tu m'as vu* et *continuez de vous acharner sur moi* sont des énonciations potentiellement autonomes.

L'ensemble de la structure :

- ne peut pas être placé sous la portée d'une modalité interrogative : \**est-ce que tu dis que tu m'as vu et je t'explose la tronche ?*
- est difficile à enchâsser et n'autorise pas de liage cataphorique entre A et Z.

Au total, on peut dire que l'élément A ne se comporte pas comme un complément régi. En version asyndétique (*tu dis que tu m'as vu et je t'explose la tronche*), l'analyse serait similaire.

Le Goffic [1993 : 505] écrit : « Du moins certains traits dénoncent-ils l'absence d'autonomie de la phrase : au premier chef, la postposition du sujet clitique, qui met en question l'assertion, et dont la valeur est comparable à *si* : *prenons le cas que, envisageons que P* ». Le Goffic donne cet exemple : *A-t-il un problème, tout le monde s'en occupe*. De quel type de d'autonomie s'agit-il ? (syntaxique ? énonciative ?) L'auteur adopte une position ambiguë en parlant de « subordination paratactique » : « subordination » parce que l'inversion alterne avec *si* (elle serait son « équivalent »), paratactique parce que privée de « conjonction ».

Selon nous, ni l'inversion de PCS, ni les modes impératif et conditionnel, ni les SN « nus » ne peuvent être considérés comme des marques de connexité. Et l'indice d'une dépendance rectionnelle ne peut être en aucun cas l'interprétation hypothétique elle-même : on évitera de

<sup>147</sup> Rappelons néanmoins que la conception de la *rection* des chercheurs d'Aix est plus restrictive que la nôtre.

mélanger les indices sur lesquels on se fonde et les sur-interprétations résultantes. Les analyses qui reposent sur une paraphrase en *si* ou sur la présence d'une forme verbale au conditionnel pour juger de la facture réactionnelle de la construction sont à révoquer, étant donné qu'elles résultent d'un mélange des niveaux d'analyse.

Les arguments décisifs en faveur d'une connexité réactionnelle sont en fait assez rares. Souvent, seul un faisceau de présomptions peut être dégagé. La non autonomie syntaxique de A constituera pour nous un argument massif, tout comme la présence de *que* à l'initiale du terme Z de certaines hypothétiques inversées (cf. Chapitre 9).

Pour conclure cette partie 5., on dira qu'en adoptant le cadre théorique macro-syntaxique, l'adéquation descriptive nous conduit à abandonner une floraison de concepts *ad hoc* et à réintroduire parmi les données redevables d'une analyse des configurations qui en sont généralement exclues par le simple fait du choix d'options méthodologiques limitatives.

## 6. LE STATUT DES MORPHÈMES DE LIAISON DANS LES HYPOTHÉTIQUES

L'étude du fonctionnement de certains marqueurs comme *et*, *ou*, *que* et *alors* doit être entreprise pour voir dans quelle mesure on peut rendre compatible leur profil avec leurs autres emplois. Dans les paragraphes suivants, on mesurera la polyfonctionnalité de ces relateurs. Cette description doit être articulée avec les cas de figure où toute marque segmentale est absente : c'est l'intonation, à l'oral, qui balise la structure (§ 6.5., *infra*).

### 6.1. *et*

6.1.1. Cet élément charnière comporte au moins cinq réalisations phonétiques : /ε/ - /e/ - /εpi/ - /epi/ - /pi/. Quand il sera question de *ET*, il faudra comprendre qu'il s'agit d'une de ses réalisations possibles. A l'oral, /epi/ semble aussi courant que /e/.

La présence ou l'absence de *ET* ne semblent pas systématisées à l'écrit :

- (30) (a) Encore un peu, *ET* il aurait pu se trahir complètement et, cette fois, sur un fait. [Dostoïevski, *Crime et châtiment*]  
(a') Encore un peu, elle m'arrachait ma rouflaquette... [Dostoïevski, *Crime et châtiment*]  
(b) Encore un peu *ET* il allait crier « aux gendarmes ». [f, Rheims, *Les greniers de Sienne*]  
(b') Encore un peu, il allait frapper Catherine. [f, Rheims, *Les greniers de Sienne*]  
(c) Quelques pas *ET* il verrait sa maison ! Quelques autres, il serait libre de revoir le visage. [Estaunié < Le Bidois]  
(d) Une seule minute d'attention à une chose, *ET* le monde s'arrête de tourner. Une minute d'attention aux choses, elles deviennent fantastiques et incompréhensibles ; dangereuses, menaçantes, irréelles. C'est ce qui est arrivé à Kafka. Tout son art est sorti de l'attention ; d'une attention spécialisée. Regardez cinq minutes une oreille, un chef de gare, un morceau de bois, une écrevisse, *ET* vous deviendrez rapidement fous. Il n'est rien de tel que d'isoler un grain de caviar, un petit pois ou un oeuf de poule et de ne plus s'occuper que de lui pour ne plus croire à son existence. [Vialatte, cité in Jourde, *La littérature sans estomac*]

Dans ces fragments, les deux variantes – avec ou sans le connecteur – sont attestées dans la même œuvre littéraire. Dans les structures nominales à *l'oral*, on le verra, la syndèse est pour ainsi dire toujours réalisée (Chapitre 6), ce qui porte à croire que *et* a une fonction mieux définie qu'à l'écrit. Pour Rebuschi [2001 : 42], proche de Allaire [1996] sous cet aspect, « ce sont des structures par définition complexes, qui s'organisent autour du connecteur » [...] « c'est la conjonction qui est le noyau même de l'articulation »<sup>148</sup>. On a posé que *ET* est un joncteur d'énonciations dans des exemples comme (30)<sup>149</sup>. La présence ou l'absence de *ET* est à différencier de la possibilité ou de l'impossibilité de son insertion. Dans les exemples (30), la présence de *ET* est possible.

6.1.2. Il a été montré *supra* (§ 5.5.) que la présence du relateur a parfois un rôle désambiguïsant. Lorsque *Z* commence par *c'est / c'était* et que *A* est une *que-P* au subjonctif, *ET* peut parfois lever une ambiguïté [Allaire, 1982 : 527]. Ce serait le cas dans ce fragment issu de notre corpus :

- (31) En faisant cet important travail, on ne parlait pas : que l'on se trompe *ET* c'était la catastrophe.  
[Bergman, *Laterna Magica*]

Comparer avec la structure asyndétique *que l'on se trompe, c'était la catastrophe* qui admet une version liée micro-syntaxique : *c'était la catastrophe que l'on se trompe*. Dans (31), *ET* marque la construction comme macro-syntaxique en excluant le cas de figure où la *que-P* serait antéposée.

Un exemple comme (32) est rare :

- (32) *QU'*un poste en sciences soit vacant *et QUE* le Président de l'Université propose de le transférer en lettres, c'est un tollé chez les scientifiques. [p < Allaire]

La mise en facteur commun de plusieurs clauses de même fonction communicative, dans nos termes, – la superposition d'une relation « sérielle » et d'une relation « réciproque » pour Allaire – est peu utilisée, probablement parce qu'elle comporte des risques d'ambiguïté. Le *ET* de (32) connecte bien deux énonciations, mais il ne joue pas le même rôle que lorsqu'il est le pivot d'une routine {ACTION + CONTINUATION}. Dans (32), la frontière entre *A* et *Z* se situe après la virgule. Cependant, le réseau d'indices dont se sert Allaire pour parler de détermination réciproque entre *A* et *Z*, sera inversé, dans notre analyse, dans un lot de contraintes assurant la cohérence à l'intérieur de la période.

6.1.3. Le rôle de connecteur d'énonciations de *ET* n'est pas réservé aux hypothétiques non marquées :

- (33) (a) Que font les femmes ? A cette question, Sylvie Schweizer, historienne et professeure à l'Université Lyon II, apporte une réponse sans équivoque : elles travaillent, *ET* ce depuis toujours.  
[p, *Le temps*, 07.06.2002]

<sup>148</sup> Des structures corrélatives paratactiques comportant un *ET* en tête du second membre sont attestées dans un grand nombre de langues (hittite, gotique, russe, basque fr., etc) [Rebuschi, 2001 : 44sq]. Pour l'ancien français, voir l'étude de Torterat [2000].

<sup>149</sup> Cependant, ce statut inter-énonciatif est plus discutable pour les « valences siamoises » en {*plus x ET plus y*} analysées par Savelli [1993]. Allaire [1996], que nous ne suivons pas sur ce point, rétrograde également ce *ET* au niveau de la proposition, dans des structures au subjonctif comme *que je bouge (et) il me ramènera à l'ordre*.

(b) Elle a dit qu'elle ne voulait pas de bête chez elle *ET* regardez-moi un peu ce que cet animal a fait de mes bégonias ! [Gosciny, *Le petit Nicolas*]

Les emplois à valeur de « surenchère » du type (33a) sont analysés par Bilger [1998]. Dans (33b), le connecteur démarque un secteur au discours indirect et un secteur au discours direct de modalité distincte.

6.1.4. Considérons maintenant deux exemples qui n'admettent pas de connecteur *ET* sans entraîner une modification radicale du sens :

- (34) (a) <un couple est à la recherche d'un cadeau ; L1 prend un livre sur un rayon>  
L1 – (ce serait pas mal ça)<sup>S</sup> (non)<sup>Q</sup>  
L2 – (mais c'est en anglais)<sup>F/</sup>  
L1 – (c'est pas grave)<sup>F</sup> »(i= lit l'all=mand)<sup>S</sup> (i= lit l'anglais)<sup>F/</sup> » [o]  
(b) (tu m= veux)<sup>S</sup> (m= voilà)<sup>F/</sup> [o tv]

Ces séquences ont été énoncées sans pause entre les deux membres de la construction, ni en (34a), ni en (34b). Dans (34a), l'ensemble en italique du dernier tour de parole a été prononcé avec un débit très rapide. Cette structure n'a pas le même sens lorsque ses parties sont connectées par *ET* : *il lit l'allemand ET il lit l'anglais*. Dans la période asyndétique, il est présupposé que le fait contenu dans A est avéré ; pour les interactants, il est publiquement valide qu'il « lit l'allemand ». Ces périodes binaires (34) avec deux verbes à l'indicatif ne sont visiblement pas organisées autour d'un pivot de type *ET*, ce qui porte à croire qu'il s'agit de routines praxéologiques distinctes de celles qui seront traitées au Chapitre 7. Dans (34), il n'y a pas d'insertion possible d'une marque segmentale comme *et*, à conditions sémantiques égales. C'est prototypiquement pour des constructions de ce type que, dans certains travaux de linguistique, l'intonation se voit attribuer – indûment à notre sens – une fonction « subordonnante ». En effet, ce n'est pas parce qu'il y a un empaquetage prosodique qu'il y a une subordination au plan syntaxique ; il n'y a pas d'isomorphie entre les niveaux syntaxique et prosodique. Les signifiants prosodiques signalent uniquement qu'il y a une continuation, un rapport entre A et Z.

6.1.5. On précisera que si, dans les pseudo-interrogatives hypothétiques (cf. Chapitre 9), Z est à l'impératif, *ET* est exclu :

- (35) Le savoir coûte cher ? Essayez l'ignorance ! [affichage]

C'est aussi le cas dans la période [3] de (36) :

- (36) Le coup d'envoi des éliminatoires de l'Euro 2004 n'a pas été donné pour ce qui la concerne que, déjà, l'équipe nationale n'a plus le choix : elle doit s'imposer contre la Géorgie, sous peine d'hypothéquer d'entrée de jeu son avenir européen. [1] *Une victoire* et la Suisse, à défaut de se rapprocher définitivement de Lisbonne, pourrait se mettre à rêver au moins jusqu'à la prochaine double échéance d'octobre (voyage en Albanie et à Dublin). [2] *Une défaite* et elle pourrait déjà préparer le Mondial 2006, tout en anticipant la reconversion de Köbi Kuhn. [3] *Un nul ?* Dans ce scénario minimaliste, seuls les mathématiciens arriveraient encore à nous prouver par A+B qu'il faut toujours y croire. [p, *Le matin*, 10.2002]

La verbalisation d'un cadre fictif (*dans ce scénario minimaliste*) se substitue à *et*, et du coup, empêche l'intercalation du connecteur. Malgré le parallélisme, la période binaire [3] est assez

différente des périodes binaires [1] et [2]. Il ne s'agit probablement pas, là non plus, des mêmes routines périodiques, même si le parallélisme inter-périodique le suggère.

6.1.6. Le relateur *ET* a des emplois micro-syntaxiques de coordonnant *ET<sub>1</sub>* et des emplois macro-syntaxiques de connecteur *ET<sub>2</sub>*. Lorsqu'il y a une jonction, par exemple *ET* dans le fragment (37), encore faut-il savoir ce qui est joint :

- (37) Savez-vous que, depuis que je suis à Etretat, je bois du matin au soir ? [1] Votre beau-fils Charles arrive le matin *ET<sub>1</sub>* me fait boire des picon-grenadine. [2] Théo nous rejoint, *ET<sub>2</sub>* c'est pour offrir une tournée. [3] Que je rencontre l'inspecteur, *ET<sub>2</sub>* nous entrons dans un café à bavarder. [4] Je viens ici *ET<sub>2</sub>* la bouteille de calvados apparaît automatiquement sur la table. [Simenon, *Maigret et la vieille dame*]

Les deux types de ligateur *ET<sub>1</sub>* et *ET<sub>2</sub>* sont présents dans (37). Le premier *ET<sub>1</sub>* semble simplement coordonner deux procès successifs (noter l'absence du pronom). On analysera *ET<sub>2</sub>* comme un connecteur d'énonciations<sup>150</sup>.

6.1.7. Dancygier & Sweetser [2006 : 239] – en reprenant à leur compte une analyse de R. T. Lakoff – distinguent les usages « symétriques » de *et* des usages asymétriques :

- (38) (a) She's typing on the computer, and she's eating lunch. (≙ Elle tape à l'ordinateur et elle prend un repas) [*< Dancygier & Sweetser*]  
 (a') She's eating lunch, and she's typing on the computer. (≙ Elle prend un repas et elle tape à l'ordinateur) [*ibid.*]  
 (b) We get rid of Coyne and we're clear. (≙ On se débarrasse de Coyne et on est au clair) [*ibid.*]  
 (b') ?We're clear and we get rid of Coyne. (≙ ?On est au clair et on se débarrasse de Coyne) [*ibid.*]

Dans (38a)-(a') – en usage symétrique –, deux événements coexistent dans une situation unique (on peut manger et travailler en même temps), sans qu'une lecture hypothétique soit inférable ni dans (38a), ni dans (38a') ; l'ordre des constituants peut être permuté. L'inversion de l'ordre dans (38b'), en plus d'empêcher une interprétation hypothétique, crée un effet bizarre<sup>151</sup>. Seul l'exemple (38b) autorise une lecture hypothétique. L'étrangeté de (38b') résulte pour nous du fait que (38b) est une routine pragmatique avec une logique d'enchaînement de actions communicatives ; en intervertissant ces actions, l'articulation praxéologique est bouleversée. Une routine impliquant une certaine forme de ritualisation, la paire (38a)-(a') ne constituerait pas pour nous une routine praxéologique.

6.1.8. On se rangera aux côtés de Torterat [2000 : 184] pour qui cela paraît incompatible d'appeler « coordonnant » le *ET* des exemples 'paratactiques', surtout si on considère la façon dont est définie habituellement la coordination. De Cornulier [1985a : 154-155] présente les résultats d'une étude de Van Dijk sur les 'conjonctions' où l'auteur « distingue pour *ou* comme pour *et* un emploi intra-phrastique, liant les membres d'une seule phrase et non des

<sup>150</sup> Les structurations *Théo nous rejoint pour offrir une tournée* et *Si Théo nous rejoint, c'est pour offrir une tournée* constituent pour nous deux variantes micro-syntaxiques. La période *Théo nous rejoint et il offre une tournée* et le tour [2] de (37) *Théo nous rejoint et c'est pour offrir une tournée* sont deux versions macro-syntaxiques, la seconde réalisant une sorte d'hybride entre les autres constructions.

<sup>151</sup> On précisera que même des structures comme (38a) et (38a') – voire (38b'), moyennant un contexte approprié – mènent à des sur-interprétations. A partir du moment où deux faits sont réunis dans la même période, dans la même phrase graphique ou même dans deux phrases successives – des inférences sont construites. Cf. pour des exemples de relations hypothétiques trans-phrastiques : Dancygier & Sweetser [2006 : 256 ; 265] ; pour les relations temporelles trans-phrastiques : Borillo [1996].

énonciations, et un emploi ‘initial de phrase’, liant des énonciations, et non simplement des membres de phrase ou simplement des phrases ». Dans ce second cas de figure, le relateur *et* donne « un deuxième coup d’envoi énonciatif » et marque une « articulation explicite sur un donné antérieur » [Serbat, 1990 : 26-27]. Il est parfois question dans la littérature d’un *et* « de relance rythmique » [Bordas, 2005] lorsque *et* introduit une phrase graphique. La macro-syntaxe ne dit pas autre chose, elle expose différemment la relation entre « conjonction sémantique » *intra-phrastique* et « conjonction pragmatique » *inter-énonciations*. Les difficultés descriptives, on le verra aussi pour les autres relateurs, viennent du fait que ces marqueurs fonctionnent aussi bien au niveau de la clause (morpho-syntaxe), qu’au niveau de la période (pragma-syntaxe).

## 6.2. *ou*

6.2.1. Le connecteur *OU*, comme *ET*, apparaît à la suite de termes A fort divers :

- (39) (a) <les assurances ne veulent pas payer la totalité des dégâts causés par l’explosion de l’usine AZF de Toulouse> (là on dit vous^acceptez ça)<sup>S</sup> (OU on part dans des procédures)<sup>F</sup> [o, tv, 09.07.2002]  
 (b) Une autre caractéristique remarquable d’Eloge de l’infini est que la pensée y est sans cesse annoncée. Attention, je pense, ne cesse de dire l’auteur. Je m’apprête à penser. Je ne vais pas tarder à penser. Retenez-moi OU je pense. Si je voulais, je n’aurais qu’à penser. [Jourde, *La littérature sans estomac*]

Dans (39a), *OU* connecte des assertions. Dans (39b), une construction à l’impératif et une assertion<sup>152</sup>. Le relateur *OU*, comme *ET*, peut articuler des termes à modalité distincte, ce qui confirme qu’il fonctionne aussi comme un connecteur d’énonciations.

6.2.2. Le connecteur *OU*, contrairement à *ET*, a la particularité d’être difficile à retirer. Il alterne avec *sinon*<sup>153</sup>.

6.2.3. Culicover [1972] oppose les « *and-OM-sentence* » et les « *or-OM-sentence* ». Un énoncé comme *One more can of beer and I’m leaving* ( $\cong$  *Une bière de plus et je m’en vais*), admet au moins trois interprétations, selon Culicover [1972, 200], soit (40a) une lecture « conséquentielle », (40b) une lecture « séquentielle », (40c) une lecture « incongrue » :

- (40) (a) If you drink one more can of beer I’m leaving ( $\cong$  Si tu bois une bière de plus, je m’en vais) → *relation de cause à effet*  
 (b) After I drink one more can of beer I’m leaving ( $\cong$  Après avoir bu une bière de plus, je m’en vais) → *relation chronologique*  
 (c) In spite of the fact that there is one more can of beer here, I’m leaving ( $\cong$  Malgré le fait qu’il y a une bière de plus, je m’en vais) → *absence de relation*

<sup>152</sup> De telles constructions sont évidemment observables dans d’autres langues ; Leuschner [1998 : 165] signale l’exemple suivant en allemand, reproduit avec à sa suite la traduction anglaise de l’auteur : all. *Ziehen Sie das an, Hoheit, sonst klappern Sie mit den Zähnen* [Larsen] ; angl. *Put this on, Your Highness, or your teeth will start chattering* ( $\cong$  *Mettez ça, votre Altesse, ou / sinon vous allez claquer des dents*).

<sup>153</sup> On observe de même, à propos des hypothétiques inversées, que dans une construction [ $A_{inv}$  (*si oui*) Z], l’élément *si oui* peut être retiré aisément, contrairement à *si non* dans [ $A_{inv}$  (*si non*) Z’]. Cela confirme que *si non* et *OU* représentent le cas marqué. On ne parlera pas de *sinon* dans le cadre de cette étude (cf. Charolles [2004] pour une analyse de son fonctionnement).

Pour Culicover, l'interprétation d'une structure nominale articulée par *AND* est systématiquement non spécifiée. L'auteur fait la même remarque pour *John came in and Bill jumped out the window* ( $\cong$  *John entra et Bill sauta par la fenêtre*), qui suggère les trois lectures suivantes : *John came in and a. THEREFORE + b. THEN + c. ALSO Bill jumped out the window* ( $\cong$  *John entra et POUR CETTE RAISON + ENSUITE + AUSSI Bill sauta par la fenêtre*). La lecture c) est la seule possible pour *Last year it rained one foot and it snowed three feet* ( $\cong$  *L'année dernière, il a plu un pied et il a neigé trois pieds*) : deux faits sont coordonnés sans qu'il y ait entre eux un rapport autre que thématique<sup>154</sup>.

Au contraire, les constructions en *OR* (*One more can of beer or I'm leaving*) seraient associées à la seule interprétation a). Par conséquent, le connecteur *AND* mènerait à une gamme de sens plus étendue que *OR*. Culicover rapproche les constructions en *AND* des énoncés en *IF* et les constructions en *OR* des injonctives. En consultant notre corpus, on remarque en effet que les constructions en *OU* sont aisément paraphrasables par des injonctives<sup>155</sup>.

6.2.4. Dancygier & Sweetser [2006 : 248], en se fondant sur le travail déjà mentionné de R. T. Lakoff, soulignent le caractère asymétrique du *or* observé dans ces constructions hypothétiques. Il ne s'agit pas pour l'allocutaire d'un choix entre deux alternatives *p ou q* (*fromage ou dessert*) : la formulation *p or q* véhiculerait le sens de *q ssi  $\neg p$*  :

(42) Pas un mot ici, ou je... ou je t'écrabouille ! [Dostoïevski, *Crime et châtiment*]

Selon Dancygier & Sweetser, deux espaces sont construits et *OR* marquerait qu'ils sont mutuellement exclusifs (*Pas un mot & je ne t'écrabouille pas* vs *Un mot & je t'écrabouille*). L'allocutaire se voit obligé d'imaginer que  $\neg q$  (*je ne t'écrabouille pas*) se réalise dans l'espace défini par *p* (*pas un mot*), alors que *q* (*je t'écrabouille*) se réalise dans l'espace défini par  $\neg p$  (*un mot*). Pour les auteurs, c'est souvent l'improbabilité que l'option *q* se réalise qui force à accomplir le fait contenu dans *p*.

### 6.3. *que*

6.3.1. Le joncteur *QUE*, dans une partie des exemples qui nous intéressent, indique qu'on reste dans la même clause. Il opère un bornage entre deux propositions d'une même unité syntaxique :

(42) L'humeur du prince déteint sur la cour. Francesco Casagrande règne-t-il depuis une journée seulement sur le Tour de Suisse *QU'*un voile de neurasthénie s'est abattu. [p, *La liberté*, 23.06.2003]

Là où *ET* démarque deux clauses autonomes, *QUE* démarque deux propositions d'une même clause<sup>156</sup>.

<sup>154</sup> Dire qu'il n'y a « pas de relation » alors que la construction est glosée au moyen de *in spite of the fact* est très discutable.

<sup>155</sup> Cf. Selon Rocq-Migette [1997 : 253], quand le terme A n'exprime pas une injonction, *or* est impossible.

<sup>156</sup> En micro-syntaxe, on observe dans plusieurs types de constructions, l'alternance entre le démarcatif # et une variante segmentale en *qu-*, comme en (43a)-(b). Blanche-Benveniste [1999] oppose les variantes *qu'est-ce qu'un N* et *qu'est-ce # un N*. Les attributives avec SN sujet à droite de *QUE* : (*c'était un bon achat qu=cet*

Allaire [1996 : 22] voit en *ET* une variante de *QUE* (ou l'inverse), puisque les deux ligateurs alternent dans des tours comme *vient-il QUE/ET tout s'explique*. Mais notre corpus révèle l'extrême rareté des contextes où *QUE/ET* sont tous les deux possibles (exemple : *rallume-t-il son mobile un instant, et / qu'aussitôt la sonnerie retentit*). Pour Allaire, le relateur *QUE*, qu'elle appelle « complétif », nie l'autonomie du verbe de *Z* ; de ce fait, il annonce que *Z* fonctionne comme clôture du schéma corrélatif binaire. Ce faisant, il bloque la réversibilité et la récursivité de la structure. En laissant ouverte la séquence, *ET* n'a pas cette fonction de fermeture « qui établit la binarité du schéma » [*ibid.*, 1982 : 501]<sup>157</sup>. La simple juxtaposition, en (43a), n'opère pas non plus ce rôle de clôture :

- (43) (a) On le lui aurait proposé, il n'aurait pu accepter. [ex. modifié à partir de 43b]  
 (b) Le lui aurait-on proposé qu'il n'aurait pu accepter. [p < Allaire]  
 (c) On le lui aurait proposé, il n'aurait pu accepter, son comportement aurait paru absurde, cela aurait provoqué une tension, etc. [ex. modifié à partir de 43b]

Allaire opère une distinction fondamentale entre un schéma refermé sur lui-même fondé sur la complémentarité réciproque de deux verbes (43b) et le système récursif-réversible (43c), bien que ce processus sériel soit peu exploité. L'auteur présente également les fragments reproduits ci-dessous :

- (44) (a) Le peuple juif *est-il* menacé *que* nombre de Français se sentent une mauvaise conscience. [p < Allaire]  
 (b) Un public commence au premier lecteur, aurait-il ramassé par hasard une feuille jetée dans l'égoût. [*ibid.*]

Allaire explique la préférence pour *QUE* dans les hypothétiques inversées (44a), par le fait qu'en son absence la structure est éventuellement réversible comme dans (44b). Soulignons néanmoins que nous avons collecté très peu d'exemples du type (44b), de structure *ZA*.

On posera que dans nos exemples d'hypothétiques, *QUE* figure une borne entre deux propositions en relation de solidarité<sup>158</sup>. La borne énonciative *ET* fonderait quant à elle une dépendance de nature périodique.

6.3.2. En introduction du membre *A*, le relateur *QUE* a, en association avec le subjonctif, le statut d'un indice modal :

- (45) <à propos des inondations à la Nouvelle-Orléans> Si les travaux de renforcement ne sont pas rapidement effectués, la catastrophe se produira à coup sûr. [...] *QU'*un cyclone de force 4 nous atteigne et la ville coulera. [...] *QU'*une digue cède et la ville se noie. [p, *Marianne*, 10.09.2005]

---

*aspirateur d=table*<sup>F</sup> (*hein*)<sup>N</sup> [o]) alternent avec des variantes détachées : *c'était un bon achat # cet aspirateur de table* ; ces constructions sont analysées par Rouquier [2002]. Berrendonner [2004] liste plusieurs autres structures de ce genre, par exemple les « relatives attributives » – comme *j'ai ma voiture qui / # elle est au garage* –, ou les temporelles comme *ils ont divorcé # j'avais dix ans* VS *ils ont divorcé quand j'avais dix ans*.

<sup>157</sup> Le statut de *ET* n'est pas toujours clair chez Allaire. Dans les hypothétiques inversées, où sa présence est rarissime, *ET* n'est pas un indice de clôture, il n'a pas le pouvoir de bloquer la position des membres du schème [*ibid.*, 500-501]. Dans les structures nominales, au subjonctif et à l'impératif, *ET* est bien une marque de clôture, il remplit une fonction de blocage positionnel [*ibid.*, 522-523]. Pour notre part, il nous paraît important de proposer une analyse unifiée de ce *ET* en fonctionnement de connecteur.

<sup>158</sup> En revanche, dans les complétives, *QUE* articule deux propositions en relation de détermination. Et n'oublions pas qu'il faut compter avec des emplois macro-syntaxiques de *QUE* [cf. Deulofeu, 1999b].

Apothéloz [2003 : 244-245n] mentionne une étude de Deulofeu & Véronis sur un type de *que* en français méridional, utilisé en position frontale, qui aurait également un rôle de préfixe modal dans des tours comme *QUE c'est comme un bouquet de fleurs*. Si dans les cas de rection faible [Blanche-Benveniste, 1989], c'est généralement le *QUE* qui est amui ou omis, dans ces exemples, c'est le verbe faible lui-même qui disparaît.

Muller [1992] fait de *que* l'auxiliaire d'une « non assertion » et Defrancq [2005] d'une « désénonciation ». Dans la partie consacrée aux structures du style (45) (Chapitre 6, § 2.), on montrera pourquoi de telles constructions sont interprétables comme des hypothétiques. Les propositions de Muller et Defrancq constituent un début d'explication en phase avec nos analyses.

Dans les deux types d'hypothétiques où *QUE* est présent – pivot entre deux propositions (§ 6.3.1.) ou indice de modalité (§ 6.3.2.) – il serait dénué de fondement de parler d'un *QUE* subordonnant<sup>159</sup>.

#### 6.4. *alors*

6.4.1. Les constructions en *SI...ALORS* sont peu représentées dans notre corpus. On peut partir du principe qu'au moins dans un de ses fonctionnements *ALORS* est le rappel d'une marque de rection. Dans ce sens, son rôle est proche de celui de *QUE* inter-propositionnel. En effet, si *QUE* réalise la fusion des deux propositions, *SI...ALORS* démarque clairement les deux propositions d'un point de vue prosodique. Les deux relateurs ont une fonction de balisage de P, mais *QUE* est un 'intégratif', et *ALORS* un 'disjonctif'. Dans les constructions en *SI...ALORS*, la *si-P* n'est ni postposable, ni intégrable prosodiquement ; par conséquent la présence d'*alors* à l'initiale de Z interdit à A d'accéder au statut intra-prédicatif.

Traugott [1985 : 300] apporte des arguments à ceux qui voudraient voir dans la particule *ALORS* un « marqueur d'apodose » : si en français sa présence est peu courante, elle est obligatoire dans certaines langues ; dans d'autres, comme le Bengali, l'« apodose » est plus fréquemment marquée que la « protase ».

Dancygier & Sweetser [2006 : 142sq] se demandent si le sens est le même en présence ou en l'absence de *then*. Selon certains analystes – parmi lesquels les auteurs en question –, *then* faciliterait une lecture biconditionnelle. Le caractère déictique de *then* suggérerait que l'espace construit par A est l'unique espace dans lequel Z est localisé, introduisant de la sorte une relation « nécessaire » entre A et Z. Autrement dit, *then* marquerait une prédiction comme relative à un arrière-plan. Comme la prédictivité et la bidirectionnalité sont liées chez Dancygier & Sweetser, l'impossibilité de rajouter *then* dans certaines constructions en *si* – par exemple dans les speech-act conditionals (*?si tu as soif, alors il y a de la bière*) – s'expliquerait par le fait qu'elles sont non prédictives<sup>160</sup>.

---

<sup>159</sup> Le concept de *subordination inverse* fait pourtant de *QUE* un subordonnant.

<sup>160</sup> Franckel [1986 : 23sq] observe des contraintes liées à la présence ou à l'absence de *alors* qui vont dans le sens de Dancygier & Sweetser. L'insertion de *alors* modifierait l'interprétation : le marqueur impose une « valeur déductive » et empêche que *p* soit pris en charge par l'énonciateur.

6.4.2. La valeur anaphorique de *ALORS* est rarement totalement inhibée en français. Pour Franckel [1986], elle est toujours présente dans les constructions en *si P, alors Q*. Dans les hypothétiques non marquées, le relateur *ALORS* peut clairement réaliser une reprise anaphorique (avec le sens de *dans ce cas*) :

- (46) (a) Motivé, intéressé, par mon annonce, *ALORS* osez ! [p, *L'hebdo*, 02.05.2002].  
 (b) (marre d'être locataire)<sup>S</sup> (*ALORS* devenez propriétaire)<sup>F</sup> [o tv, pub]

Montolio-Durán [1999 : 3714] attribue un rôle fonctionnel en espagnol à *pues* et *entonces* qui marqueraient le début du second groupe tonal. Le connecteur *entonces* est clairement anaphorique dans : *¿Quieres llegar a ser alguien ? Entonces estudia en serio* ( $\cong$  *Veux-tu arriver à être quelqu'un ? Alors étudie sérieusement*). Comme pour les autres relateurs, on ne parlera pas des valeurs qui apparaissent dans des structures qui ne relèvent pas de l'hypothèse, comme la valeur temporelle, les questions en *Et alors ?* ou les « impliquestions » de Jayez [2002] : *P est venu, alors est-ce qu'il ne serait pas malade ?*

Pour conclure ce paragraphe, on précisera encore qu'en analysant les spécimens de notre corpus, il nous a semblé qu'*alors* et *que* sont parfois utilisés à l'écrit quand le terme A est très long ; ils font office de balise entre deux constituants propositionnels.

## 6.5. L'absence de relateur

Prenons cet exemple de Le Bidois : *Il pleut : je reste chez moi*. On peut imaginer deux dialogues qui feront ressortir les interprétations possibles pour cette structure :

- (47) L1 : – Tu vas à la pêche cet après-midi ?  
 L2 : – Non. Il pleut. Je reste chez moi. [dialogue fabriqué]
- (48) L1 : – Tu vas à la pêche tous les samedis matin ?  
 L2 : – Non. Il pleut, je reste chez moi. [*ibid.*]

En (47), L2 assume la vérité du fait qu'il pleut : il s'agit d'une évidence situationnelle. En (48), L2 n'assume pas la vérité de <il pleut> dans la situation d'énonciation ; ou plutôt il ne peut pas l'assumer, puisqu'il est publiquement avéré qu'il ne pleut pas. L1 et L2 n'ont pas accès aux mêmes prémisses dans (47) et dans (48). Dans la situation (47) les conditions sont réunies pour que L2 puisse s'engager sur le fait qu'il pleut ; glose : <étant donné qu'il pleut, je reste chez moi>. Dans (48), c'est une situation générique (*tous les samedis*) qui est installée ; glose : <quand / s'il pleut, je reste chez moi><sup>161</sup>. Ce qu'on veut montrer ici, c'est que les indices linguistiques et contextuels à disposition sont suffisants pour construire le sens de (47) vs (48).

Un sous-titre de l'étude de Choi-Jonin & Delais-Roussarie [2006 : 93] sur des constructions asyndétiques est intitulé *Quand la prosodie n'est plus un indice fiable pour l'analyse syntaxique* : la prudence affichée par les auteurs nous paraît bienvenue. Cependant, le

<sup>161</sup> Dans l'exemple authentique suivant, issu d'un sketch de F. Raynaud, le locuteur ne peut s'engager sur la vérité de l'énonciation <il pleut> dans le référentiel de l'énonciation en cours : (*c'est du nylon éponge*)<sup>F</sup> (*i=pleut*)<sup>S</sup> (*ça absorbe tout*)<sup>F</sup> [o tv].

présupposé véhiculé par *plus* nous conduit à prendre davantage de précautions épistémologiques encore : est-ce que la prosodie a été, ou est parfois, un « indice fiable pour l'analyse syntaxique » ? La position d'Andersen [1999 : 164] qui assigne à la prosodie le rôle de signaler la dépendance, au même titre que les conjonctions, est à notre sens discutable.

La prosodie des constructions en asyndète n'est pas clairement marquée, selon Choi-Jonin & Delais-Roussarie [2006]. Il n'y a pas toujours un schéma montant – descendant dans les exemples de relations spatiales et temporelles soumis à l'analyse. La montée de F0 sur la dernière syllabe du membre de gauche est souvent très faible. En fait, les sur-interprétations observées dans notre travail ne sont pas forcément en rapport direct avec la forme du contour à la fin du premier membre (montant vs descendant). Avanzi & Lacheret [à paraître] montrent qu'il faut en priorité tenir compte des hiérarchies de proéminences : par exemple, si la proéminence observable dans le premier terme est moins forte que celle du second terme, il y a un phénomène de dominance, qui conduit à condenser les deux membres de la structure.

Choi-Jonin & Delais-Roussarie [2006] traitent de diptyques du style *je suis venue sur Toulouse j'avais environ deux ans*<sup>162</sup>. Choi-Jonin [2005 : 60], dans un article sur le même sujet, présente l'exemple (49a) :

- (49) (a) [je sors de chez moi]<sub>A</sub> [on a le métro]<sub>Z</sub> [o < Choi-Jonin]  
 (b) [je suis venue sur Toulouse]<sub>Z</sub> [j'avais environ deux ans]<sub>A</sub> [o < Choi-Jonin & Delais-Roussarie]

Pour nous, (49a) s'oppose à (49b) au plan syntaxique au moins. Dans l'exemple (49a), on peut insérer un connecteur *et* entre les deux termes : *je sors de chez moi et on a le métro* ; les membres ne sont pas permutablement : *?on a le métro je sors de chez moi* ; l'adjonction de *quand* ou *lorsque* se placerait en tête de structure<sup>163</sup>. C'est un exemple de type AZ. La construction (49b) a les propriétés inverses : l'insertion de *ET* est inconcevable, une interversion des termes est possible, à témoin ce fragment attesté :

- (50) Je suis une malheureuse. [*J'avais dix ans,*]<sub>A</sub> [*on me jetait des pierres.*]<sub>Z</sub> Aujourd'hui, on me traite comme la dernière des créatures. [f, Zola]<sup>164</sup>

Le joncteur *quand* ou *lorsque* viendrait se loger préférentiellement entre les deux membres (*je suis venue sur Toulouse quand j'avais environ deux ans*). L'exemple (49b) est de format ZA et (50) de type AZ. Selon nous, (49a) et (49b) ne sont pas des routines périodiques du même type : les comportements observés renvoient en effet dos à dos (49a) et (49b). A notre sens, deux classes de constructions distinctes sont analysées dans les études de Choi-Jonin [2005] et de Choi-Jonin & Delais-Roussarie [2006] ; il est possible que ce comportement syntaxique

<sup>162</sup> Berrendonner [2004] détaille les arguments qui révèlent que le membre droit est intégré (i) prosodiquement : pas de pause entre les deux membres, « intonation dominante » sur la seconde partie ; (ii) et syntaxiquement : le verbe *venir* ici est apte à régir un circonstant et *j'avais environ deux ans* pourrait convenir à cette contrainte de sélection. Cela concourt à traiter la structure comme réactionnellement connexe.

<sup>163</sup> La transformation en une énonciation comportant la marque segmentale *quand* nous sert uniquement comme argument supplémentaire à opposer les deux cas de figure. En aucun cas, on se basera sur ces paraphrases en *quand* pour parler de « subordonnée détachée » dans les versions 'paratactiques'.

<sup>164</sup> La version AZ de (50) semble plus ambiguë que la version ZA (*on me jetait des pierres j'avais dix ans*) ; mais l'objectif dans (50) est d'assurer le contraste entre *j'avais dix ans* et *aujourd'hui*, en les mettant dans le même emplacement séquentiel. On traitera cependant cet exemple comme métanalytique (une connexion avec *ET* est possible).

distinct ait des répercussions sur le signal. L'exemple (49a) est typique des constructions qui nous intéressent dans cette étude, à ceci près qu'il sollicite préférentiellement une interprétation temporelle plutôt qu'hypothétique. C'est une routine périodique AZ de type {ACTION + CONTINUATION}. Pour (49b), c'est, dans notre notation, une construction ZA, qui alterne avec des versions AZ comme (50)<sup>165</sup>. Le fait que l'on ait deux schémas de linéarisation dans une structure comme (49b), pourrait conduire à lier cette permutableté à une grammaticalisation en phase d'achèvement. Si pour (49a)-(b), Choi-Jonin & Delais-Roussarie s'en remettent à Culicover & Jackendoff [1997] qui parlent de « subordination sémantique », on optera quant à nous pour une dissociation entre l'absence de « subordination syntaxique » – de *rection*, dans nos termes – de (49a) et sa présence en (49b).

Rocq-Migette [2005 : 11-12] montre que le membre A peut être intégré (mélodie montante), i.e. non autonome prosodiquement, ou être isolé (mélodie descendante), donc autonome. L'auteur donne un exemple avec une intonation montante très marquée sur le premier *jump* :

- (51) I'm too involved now ; you jump, I jump, remember (≡ Je suis trop impliqué maintenant ; tu sautes, je saute, rappelle-toi) [film *Titanic* < Rocq-Migette].

Rocq-Migette présente également la paire d'exemples (52) :

- (52) (a) You've got your mobile, you can send them a text message [o, Rocq-Migette] (≡ Tu as ton mobile, tu peux leur envoyer un texto)  
 (b) You've got your mobile, (SO) you can send them a text message [o, Rocq-Migette] (≡ Tu as ton mobile, (DONC) tu peux leur envoyer un texto)

Lorsque le contenu de A est asserté, autrement dit lorsqu'il n'y a pas de mélodie montante sur A, la construction de la valeur hypothétique est bloquée (cf. 52b).

La présence d'un ton haut continuatif sur la dernière syllabe de A ou un rapport de dominance participent au déclenchement d'une sur-interprétation, mais d'une manière générale il semble que l'intonation vienne confirmer une abduction fondée sur des indices syntactico-pragmatiques. L'intonation pourrait intervenir de manière plus décisive lorsqu'il s'agit d'empêcher une lecture hypothétique, par exemple en isolant clairement les deux membres de la structure (absence de rapport de dominance).

## 6.6. Synthèse

Dans les hypothétiques non marquées, la connexion entre les clauses (*et, ou*) et à l'intérieur de la clause (*que*) ne comportent pas les mêmes marques, néanmoins les procédés sont identiques<sup>166</sup>. En effet, la continuation macro-syntaxique est marquée ou non (il y a de la parataxe avec ou sans marqueur). De même, la continuité clausale est réalisée par

<sup>165</sup> Le fragment (50) peut être lié encore davantage morpho-syntaxiquement (*J'avais dix ans qu'on me jetait déjà des pierres. / J'avais pas dix ans qu'on me jetait des pierres*).

<sup>166</sup> Les connecteurs *et* et *ou* ont aussi des emplois micro-syntaxique (*mon père et ma mère ; fromage ou dessert*), *que* a des emplois macro-syntaxiques (exemple : *ça sent le gaz que ça empoisonne* [o < Deulofeu]). Le relateur *alors*, on l'a montré au paragraphe 6.4., a également les deux fonctionnements.

« l'hypotaxe sans marquant » [Tesnière, 1988 : 319] ou au moyen d'un morphème « conjonctif » (*QUE* dans nos exemples)<sup>167</sup>. Ces ligateurs outrepassent la frontière entre micro-syntaxe et macro-syntaxe : ils fonctionnent dans les deux domaines. Leur ambiguïté systématique fait que les liens qu'ils instituent doivent toujours être analysés avec la plus grande finesse. Ces morphèmes segmentaux, comme les autres indices de la charpente formelle, font l'objet de sur-interprétations pragmatiques.

Au total, on dira que *et*, *ou*, et dans une moindre mesure *alors*, ont des emplois de connecteur dans les hypothétiques non marquées. La notion de *connecteur* sera définie ici comme une marque segmentale inter-énonciative au sémantisme sous-déterminé. Ces relateurs lient des constituants très distincts (N, SN, P, énonciations), ce qui fait que la seule façon d'en proposer une analyse unifiée est de leur attribuer ou un contenu sémantique fatalement « incolore », ou mieux, de considérer qu'il s'agit d'une polysémie fonctionnelle : leur fonction est *grosso modo* la même d'un rang syntaxique à l'autre, mais à chaque niveau ces relateurs sont les auxiliaires d'un ensemble singulier de sur-interprétations.

---

<sup>167</sup> Selon Deulofeu [1988a : 189-190], Meillet & Vendryès montrent que « des constructions par juxtaposition et des constructions par rection peuvent avoir la même forme morphologique, [...] qu'un morphème donné pourrait toujours, sauf indication particulière, convenir aux deux types de relations, [...] que le phénomène de subordination ne suppose pas de morphologie spécialisée » et que certaines conjonctions s'emploient indifféremment comme « coordonnant » et « subordonnant ».

## **CHAPITRE 5 : L'OUTILLAGE SÉMANTIQUE**

Le Chapitre 5 synthétise les choix méthodologiques adoptés dans notre étude, au plan *sémantique*.

## 1. LA RÉDUCTION AUX *SI-P*

### 1.1. Hypothétiques non marquées et structures en *si*

Il y a des raisons de regrouper les nombreuses variétés d'hypothétiques. Certaines structures parallèles qui présentent une *si-P* suivie ou précédée d'une version 'paratactique' montrent qu'un lien les unit :

- (1) (a) <lors d'un concours de saut en hauteur> (y'avait un centimètre de plus)<sup>S</sup> (si y'avait eu un mètre huitante neuf)<sup>S</sup> (elle la passait pas)<sup>F</sup> (c=tte barre)<sup>N</sup> [o tv, 06.08.2005]  
(b) <à propos du « déplacement » de toxicomanes> « Tu t'agites, on t'embarque » [TITRE] [...] <puis dans le corps de l'article> « Si tu t'agites trop, tu vas te faire embarquer. » [p, *Le matin*, 03.05.2005]  
(c) [1] Achetez aujourd'hui un canapé de plus de 1000 francs et on vous remettra un bon d'achat d'une valeur de 200 francs pour l'année prochaine. [2] Si vous achetez pour plus de 500 francs, vous recevrez un bon d'achat d'une valeur de 100 francs. [pub]

Un tel parallélisme est favorisé par quelques modifications aspecto-temporelles.

Dans le dialogue (2), un des interlocuteurs présuppose que son partenaire a fait usage d'énoncés en *si*, ou du moins du mot *si*, alors qu'il réagit en fait à une construction non marquée (*vous le pourriez, chanteriez-vous ?*) :

- (2) – Vous pouvez ne plus chanter ?  
– Je ne peux plus chanter, corrigea-t-il avec bonne humeur.  
– Mais vous le pourriez, chanteriez-vous ?  
Il tourna vers moi un regard trouble qui pourrait signifier l'embarras ou la fatigue, peut-être l'ennui :  
– Je n'aime guère vos *si* : ils ont l'air bêtes et désœuvrés. [des Forêts, *La chambre des enfants*]

Les exemples (1) et (2) montrent que les locuteurs ressentent un *lien* entre diverses structures hypothétiques.

### 1.2. L'optique réductionniste

Les constructions hypothétiques asyndétiques ou coordonnées sont d'ordinaire ramenées aux *si-P* dans la littérature sur le sujet. En voici plusieurs attestations :

Haiman [1983] intitule « *Paratactic if-clauses* » son article sur les hypothétiques non marquées. L'auteur considère que les « conditionnelles » se caractérisent par le caractère topical de leur terme A et qu'il y a une « équivalence pragmatique » entre coordonnées (hypothétiques non marquées) et conditionnelles marquées. Il en conclut que A, dans {A et Z}, doit être interprété comme un 'donné' et par conséquent comme une subordonnée [*ibid.*, 278]. Le fait de fonder une analyse syntaxique sur une paraphrase nous paraît plus que douteux méthodologiquement.

Culicover & Jackendoff [1997 ; 2005] fondent leur analyse sur l'homologie supposée entre les constructions non marquées et leur paraphrase en *if*. Ainsi selon les auteurs, puisque *You drink another can of beer and I'm leaving* se glose par une construction *syntactiquement* subordonnée – *If you drink another can of beer, I'm leaving* ( $\cong$  *Si tu bois une autre bière, je m'en vais*) – on peut selon les auteurs reporter sur le membre de gauche une valeur cette fois-ci *sémantique* de subordonnée. Les auteurs partent du principe qu'une hypothétique non marquée et son correspondant introduit par *si* sont sémantiquement équivalents (cf. Chapitre 2, § 2.2.2.).

Riegel & al. [1994 : 520] signalent que l'on parle habituellement d'un phénomène de « subordination implicite » lorsqu'une hypothétique non marquée équivaut sémantiquement à une subordonnée en *si*.

Les structures 'paratactiques' sont décrites dans le cadre de la « conditionnalité » chez Thumm [2000], dont l'étude porte sur l'anglais oral. Selon l'auteur, le membre A constituerait une condition suffisante (parfois nécessaire) pour son conséquent Z, ceci malgré l'absence de *si*.

Fraser (1969) – cité par Takahashi [2006 : 70] – voit dans *Talk and I'll shoot Max* ( $\cong$  *Parle et je descends Max*) et *Don't talk or I'll shoot Max* ( $\cong$  *Ne parle pas ou je descends Max*) des versions dérivées d'une structure profonde contenant *if*: *If you talk I'll shoot Max*. On tentera de montrer que s'il y a quelque chose de commun en structure profonde, ce n'est pas *si / if*, mais une *opération de cadrage*.

L'étude de Beck nous éloigne un peu des hypothétiques, mais sa démarche est caractéristique de ce qu'on veut dénoncer dans ce paragraphe. Abeillé & Borsley [2006 : 22] signalent que Beck (1997), certes dans un cadre très différent du nôtre, analyse les « valences siamoises » du genre *plus on est chauve, plus on est intelligent* comme des « conditionnelles » formées d'une condition suivie d'une conséquence<sup>168</sup> ; la position est défendable si le concept de « condition » est apprécié au niveau sémantique. La réduction est à mettre en rapport avec celle qui consiste à ramener toutes les hypothétiques non marquées aux *si-P*. Là aussi l'intérêt qu'il y a à superposer les « valences siamoises » aux structures « conditionnelles » est évident : il est admis généralement sans examen qu'une *si-P* est subordonnée, ce qui permet d'associer les tours en *plus... plus* aux complexes {P subordonnée + P principale}. Abeillé & Borsley voient également dans ces « corrélatives » une subordination syntaxique et sémantique (en anglais)<sup>169</sup>. Cependant, diverses observations linguistiques portent plutôt à conclure que les deux membres s'impliquent mutuellement et ont en conséquence un statut égalitaire ; ces constructions entreraient dans un « schème corrélatif » [Allaire, 1982]. A notre sens, il s'agit d'une normalisation arbitraire au niveau syntaxique que de parler de « subordination ».

---

<sup>168</sup> On considère en effet parfois que la corrélation en *plus...plus* est la lexicalisation d'une inférence issue d'une temporelle-hypothétique comme *si on est chauve, on est intelligent* ; certains exemples de notre corpus, où une corrélatrice est suivie d'une hypothétique (ou l'inverse), témoignent de cette parenté entre les deux structures :

*Si le facteur de recouvrement est égal à T/2, la fréquence fondamentale est inchangée. Plus ce facteur est inférieur à T/2, plus la diminution de fréquence est importante.* [s]

Mais de là à les associer dans une même description syntaxique...

<sup>169</sup> Rousseau [1993 : 251], pour sa part, ramène ces mêmes comparatives à l'implication matérielle (chapitre 3, § 2.3.1.2.).

La traduction des exemples est parfois révélatrice de l'arrière-plan théorique. Par exemple, Köpcke & Panther [1989 : 685], traduisent en anglais l'hypothétique non marquée *Schlägst du mich, schlage ich dich* par une hypothétique marquée par *if*: *If you hit me, I'll hit you*. La construction en Mittelhochdeutsch *Gîst du mir dîn swester, sô will ich ez tuon* ( $\cong$  *Me donnes-tu ta soeur, je le ferai*) est traduite en anglais par Auer [2002 : 35] au moyen d'une P en *if*: *If you give me your sister (for marriage), I will do it*. Rocq-Migette [1997 : 266-267] montre que les hypothétiques inversées de l'anglais – surtout en version ZA – sont parfois traduites en français au moyen de *si*: *He had told Amy none of this, but would have happily confided had she shown the least interest*  $\rightarrow$  *Il n'avait rien dit de tout cela à Amy, encore qu'il se fût volontiers confié à elle si elle avait manifesté le moindre intérêt*.

Montolio-Durán [1999 : 3696-3699] fait des hypothétiques non marquées les équivalents des *si-P*; en faisant marcher la contraposition sur leur paraphrase en *si*, elle conclut que ces structures reçoivent aussi une interprétation biconditionnelle.

Selon Declerck & Reed [2001 : 401-403], en anglais, une construction comme *Do it or I'll punish you* ( $\cong$  *Fais-le ou je te punirai*) serait « pragmatiquement interchangeable » avec une hypothétique en *si*: *si tu le fais, je te punirai*. La construction *Do that and I'll punish you* ( $\cong$  *Fais ça et je te punirai*) serait « équivalente » à *If you do that, I'll punish you*.

Pour de Vogüé [2001 : 10], il y a quasi-synonymie entre les constructions en *si* et les autres procédures qui relèvent de la « condition »: *si* serait le « terme générique de la catégorie », le terme A pouvant, selon l'auteur, être dans tous les cas repris en incise par l'anaphore *dans ces conditions-là*:

Quelle que soit la construction considérée, *si* peut s'y substituer, et paraît suffisamment malléable pour rendre toutes les nuances. Au point que les autres constructions, les unes très analytiques (des locutions), explicites voire lourdes, les autres au contraire elliptiques, fortement marquées prosodiquement et quasiment iconiques (des parataxes), peuvent être considérées comme de simples reformulations de ce marqueur de base, reformulations dont la fonction serait d'explicitier la valeur qu'il peut prendre dans tel énoncé particulier.

A la question de Vogüé [*ibid.*, 12] « pourquoi tant de détours pour dire le même ? », on répondra en contestant un présupposé: *parce que ce n'est pas le même*.

### 1.3. L'absence d'équivalence sémantique entre *si-P* et hypothétiques non marqués

Le caractère prétendument interchangeable des nombreuses façons d'exprimer l'hypothèse doit être questionné, l'équivalence et le parallélisme étant souvent loin d'être parfaits entre les diverses variétés d'hypothétiques. Nombreux sont les linguistes qui soulignent qu'une paraphrase en *si* ne saurait être tenue pour une réplique rigoureuse du sémantisme d'une hypothétique non marquée. C'est aussi notre avis. Voici un échantillon des arguments proposés dans la littérature scientifique.

- 1) A propos de la relation entre les P à l'impératif et *si-P*:

Davies [1979 : 1042] précise que toutes les constructions en *if-P* n'ont pas de version à l'impératif<sup>170</sup>. De Cornulier [1985a : 148 ; 150] écrit à propos de structures injonctives comme *bouge pas ou je tire*, que « tous ces actes de parole ne sauraient être grammaticalement réduits à une seule phrase en *si... alors* » et que ces constructions ne produisent « pas exactement le même sens qu'une conditionnelle en *si* ». De Cornulier, reprenant une remarque de Davies [1979], met en évidence les rendements différents des constructions en *si* et des hypothétiques non marquées à l'impératif. L'exemple *Si tu fréquentes cette faculté, tu connaîtras Vincent* admet deux interprétations : <si tu fréquentes déjà cette fac'>, ou <si tu vas fréquenter cette fac'>. En revanche, *fréquente cette faculté et tu connaîtras Vincent* n'autorise que la seconde interprétation : <si tu fréquentes cette fac' dans le futur>.

2) A propos de la spécificité des P à l'impératif et au subjonctif par rapport aux autres types d'hypothétiques :

Les constructions en {*que* + P au subjonctif} et les impératives sont orientées vers le futur et ne peuvent pas, à ce titre, dénoter une situation contrefactuelle. En revanche, les structures nominales, les hypothétiques inversées et les *si-P*, par exemple, remplissent cet office.

3) A propos de la relation entre les structures nominales et les *si-P* :

Culicover [1972 : 218] observe que : « there are *if-then* sentences which have no OM-sentence counterparts », ce qui amène l'auteur à conclure que les structures nominales (= les OM-sentences) ne sont pas dérivées de structures profondes contenant *if* et *then*. Par ailleurs, une clause nominative est selon nous plus indiquée quand il s'agit d'exprimer un phénomène de quantification et les effets sémantiques qui lui sont liés (du genre « petites causes, grands effets »), on le verra au Chapitre 6.

4) A propos de la relation entre les hypothétiques inversées et les *si-P* :

Pour Allaire [1982 : 517], l'opposition entre l'inversion de PCS et l'opérateur *si* en français est le résultat d'un choix orienté. L'inversion permettrait d'établir un lien très étroit avec le cotexte par l'intermédiaire d'un pronom anaphorique. Elle réaliserait ainsi un meilleur enchaînement trans-phrastique :

(3) L'opposition de gauche doit s'imposer. Y parviendrait-elle que M. Messmer se montrerait peut-être moins méprisant et désinvolte. [< Allaire] (vs *Si elle y parvenait...*)

Le pronom est plus distant de son antécédent segmental dans la *si-P*. Méry [1994 : 27] questionne le rapport entre les structures introduites par *si* et les constructions avec l'inversion de PCS en anglais : « On dit généralement que dans les hypothèses avec inversion, l'inversion joue le rôle de *if*, et que malgré leur différence formelle, les deux formulations sont sémantiquement équivalentes ». L'auteur montre que les deux formes ne sont pas interchangeables. Les hypothèses avec *if* sont « faites par l'énonciateur au moment même de l'énonciation, rhématiques au sens adamczewskien du terme, ce qui implique un choix entre plusieurs hypothèses possibles, une ouverture du paradigme ». Les hypothèses avec inversion

<sup>170</sup> C'est le cas des *si-P* du style : *I'm very interested in foreign stamps, if you get any letters from abroad* (≡ *Je suis très intéressé par les timbres étrangers, si tu reçois des lettres d'ailleurs*) → ?*Get any letters from abroad and I'm very interested in foreign stamps* (≡ ?*Reçois des lettres d'ailleurs et je suis très intéressé par les timbres étrangers*) [< Davies].

de PCS « sont des hypothèses thématiques (toujours au sens adamczewskien du terme), ce qui implique une clôture au niveau paradigmatique : le choix de la relation prédicative mise en hypothèse est, pour une raison ou une autre, déjà acquis (on a pour ainsi dire du ‘déjà supposé’) : c’est pourquoi l’hypothèse n’est pas vue comme une parmi d’autres ». Le connecteur *if* serait l’introducteur de l’hypothèse ; avec l’inversion de PCS, nul besoin d’un introducteur, le lien est pré-établi [*ibid.*, 29]. Un exemple que nous avons repris à Rocq-Migette, reproduit sous (4), serait typique de l’inversion en anglais, si on a bien compris l’argumentaire de Méry :

- (4) Il n’a pas de petite amie parce qu’il n’en a pas envie, le pauvre. En voudrait-il, c’est moi qui lui en fournirais autant qu’il pourrait en désirer. [Simenon < Rocq-Migette]

Dans la première phrase graphique de (4), le prédicat nié (*ne pas avoir envie*) affecte le pronom *il*. Cette prédication est réinstallée dans la phrase graphique suivante (*en voudrait-il*) : on ouvre un univers fictif dans lequel <il en aurait envie>. La relation exprimée dans le membre A inversé était manifestement préconstruite, dans cet exemple (4).

Dancygier [1998], citée par Dancygier & Sweetser [2006 : 198], pose que l’inversion de PCS dans les hypothétiques inversées pourrait avoir pour but de pourvoir l’expression qui porte la signification de distance épistémique d’une saillance particulière, en la plaçant en tête de structure (par exemple, une forme distanciée au passé). Les auteurs semblent ne pas attribuer la même signification aux deux procédures (avec ou sans *if*)<sup>171</sup>. Duval [2003 : 228] conclut lui aussi à l’absence d’équivalence entre une construction en *si* et ce qu’il nomme « protase interrogative ».

5) A propos de la relation entre deux versions d’hypothétiques non marquées : Dancygier & Sweetser [2006 : 245] mettent en avant un argument formel. La construction à l’impératif *Be good and you will be happy* ( $\cong$  *Sois bon et tu seras heureux*), n’a pas de « correspondant » à l’indicatif, avec le verbe *être*. C’est pareil en français, une construction comme (5a) :

- (5) (a) Soyez doux et confiant, je vous rendrai la liberté. [f, Foucault]  
 (a’) ?Vous êtes doux et confiant, je vous rendrai la liberté.  
 (a’’) *Si* vous êtes doux et confiant, je vous rendrai la liberté.

peut assez difficilement être « transformée » en (5a’), avec une valeur hypothétique ; la version en *si* ne comporte une idée de futur que dans Z, alors que la version (5a), par l’intermédiaire de l’impératif, introduit déjà une référence temporelle future dans A.

6) A propos de la spécificité des *si-P* macro-syntaxiques : Les *si-P* macro-syntaxiques ont des fonctions discursives particulières, liées par exemple à la *politesse* au sens large qu’on ne retrouve pas dans les structures non marquées<sup>172</sup>. Darnat & Jayez [à paraître] montrent qu’il n’y a pas de parallélisme entre *Si j’ose dire, c’est assez pourri comme théorie* et une version sans *si* : *?J’ose dire c’est assez pourri comme théorie*<sup>173</sup>.

<sup>171</sup> Pourtant, l’inversion et *if* ne construisent étonnamment pas des espaces mentaux distincts chez Dancygier & Sweetser.

<sup>172</sup> Cf. Chapitre 3, § 3.4. : Haegeman [1984], Montolio-Durán [1993 ; 1999], etc.

<sup>173</sup> En anglais un tel parallélisme semble mieux toléré – du moins en version ZA –, même si les exemples de Trévisse & Constant [2007] tirés de romans américains sont tenus pour non standards : *Gus is all heartsick over*

7) A propos de la distribution des pronoms personnels dans les hypothétiques non marquées (en général) et les *si-P* :

Dancygier & Sweetser [2006 : 240sq] remarquent que les hypothétiques non marquées à la troisième personne sont extrêmement rares en anglais, alors qu'avec *if*, la procédure est commune. Selon les auteurs, les constructions non marquées impliqueraient davantage le locuteur et l'allocutaire que les versions avec *if*. Voici une illustration de cette observation :

(6) *Katy* : [1] *If a guy does that then they're considered a pimp cause they get all these girls.* [2] *A girl does that and they're considered a slut* ( $\cong$  *Si un gars fait ça, il est considéré comme un marlou parce qu'il a toutes ces filles. Une fille fait ça et elle est considérée comme une salope*) [w < Dancygier & Sweetser]

Dans la période en *if*, il est question des hommes en général. Dans la seconde période, la troisième personne (*a girl*), sur le mode générique, inclut la locutrice. Il y a passage « de *if* à *and* » quand la locutrice est concernée. Les auteurs concluent à la non équivalence entre les *if*-clauses et les *and*-clauses<sup>174</sup>.

Pour ce qui est du français, notre corpus montre également que les configurations non marquées sont peu nombreuses à la troisième personne :

- C'est évident bien sûr lorsque A est une P à l'impératif.
- Dans des configurations formées de deux assertions (cf. Chapitre 7), comme dans la période [2] de l'exemple (6), une investigation sur un échantillon de cent exemples de notre corpus donne 16% de constructions à la première personne, 55% à la deuxième personne (soit 71% pour la 1<sup>ère</sup> et la 2<sup>ème</sup> personne réunies) et 29% à la troisième personne – dont la moitié avec le pronom *on*, qui généralement « implique » le locuteur. Cela confirme l'observation de Dancygier & Sweetser sur l'anglais.

En conséquence – suivant l'état de la mémoire discursive et l'objectif conversationnel – il y a des structures à valeur hypothétique optimales et des constructions sub-optimales. La différence entre les classes d'hypothétiques est certainement à localiser au niveau de leur rendement en discours.

## 2. LA COMMUNICATION OSTENSIVE-INFÉRENTIELLE

Sperber & Wilson [1989] critiquent le *modèle codique* de la communication qui stipule que l'activité interactive se limite à un décodage : un encodeur 'exprime' un sens au moyen d'une suite de signifiants ; il incombe au récepteur de décoder ce message et d'accéder ainsi au *même* sens. Cette conception « téléphonique » de la communication – verbale ou non verbale – véhicule l'idée d'un couplage mécanique du signifié et du signifiant. Inspirés en particulier

---

*my sister, you want to know the truth* ( $\cong$  ?*Gus est complètement malade d'amour pour ma soeur, tu veux connaître la vérité*) [Pelecanos < Trévisé & Constant].

<sup>174</sup> Dans cet exemple (6), le fait que la *si-P* précède l'hypothétique non marquée est peut-être plus coopératif que si la version non marquée venait en premier : on pourrait considérer que l'hypothétique non marquée est en quelque sorte désambiguïsée préventivement par la *si-P*.

par les travaux de Grice, les auteurs proposent d'élargir cette dimension codique, trop restrictive, en la complétant avec un *modèle inférentiel* au principe duquel il y a l'idée que la communication consiste pour le locuteur à produire des indices et pour le destinataire à interpréter ceux-ci. Une des originalités de la position de Sperber & Wilson est de postuler que ces deux modes de communication ne sont pas incompatibles et qu'il convient de les combiner. Pour les auteurs, l'interprétation est en effet une procédure étapiste. Un « décodage automatique » préliminaire laisse la pensée incomplète, ce qui nécessite de passer à une seconde étape qui achève de façonner une pensée complète et communicable<sup>175</sup>. Le modèle inférentiel permet de tenir compte à la fois de la sous-détermination du sens linguistique et de la communication co-verbale. La communication est dite *ostensive-inférentielle* [*ibid.*, 88] : un sujet parlant qui produit un stimulus<sup>176</sup> (un énoncé ou un geste) l'assortit d'une intention informative et d'une intention communicative : informer de cette intention informative [*ibid.*, 51]. Un stimulus qui rend manifeste ces intentions est appelé une *ostension* [*ibid.*, 80]<sup>177</sup>. Une ostension comporte « en amont » une garantie de pertinence qui justifie que l'allocutaire, qui identifie ces intentions, lui prête attention et calcule les *inférences*. Ce qui est communiqué, c'est un ensemble de représentations mentales inédites destinées à élargir l'environnement cognitif.

Les impératifs d'économie cognitive – versant allocutaire – sont le confort lors des opérations d'interprétation et les gains informationnels obtenus. La logique de production – versant locuteur – correspond à la recherche d'un coût minimal, ceci malgré une attente d'efficacité cognitive maximale. Selon Sperber & Wilson, ces aspirations, contradictoires seulement en apparence, sont contenues dans le Principe de Pertinence. La définition de la pertinence d'une information se base sur le ratio *efforts – effets*. Une information est pertinente si elle a des effets contextuels et si l'effort de traitement n'est pas trop grand. Le principe de pertinence, unique, s'énonce ainsi :

Tout acte de communication ostensive communique la présomption de sa propre pertinence optimale. [*ibid.*, 237]

Ce qui est présumé, c'est que les modifications de l'environnement cognitif sont suffisantes pour que le stimulus mérite d'être traité par l'allocutaire et que l'effort est peu important par rapport aux effets obtenus. La recherche de pertinence est le moteur à la fois de la mise en action de l'ostension et de son traitement.

Il va de soi que le processus d'*inférence* occupe une place privilégiée dans une théorie qui définit la communication comme la donation des indices adéquats (côté locuteur) et l'exploitation de ces indices pour accéder à la compréhension (côté destinataire). Pour Sperber & Wilson, les règles logiques qui président à la construction des inférences sont de nature

---

<sup>175</sup> De manière plus détaillée, dans un premier temps la représentation mentale sous-spécifiée que véhicule une suite de phonèmes (la forme logique) est soumise à une opération de spécification qui en fait une proposition évaluable de manière véri-conditionnelle. L'opération qui regroupe ces inférences conventionnalisées est appelée *explicitation*. Dans un second temps, le résultat de l'explicitation est confronté aux savoirs du locuteur en contexte. Cette opération, qui correspond au sens communiqué et qui consiste en l'élaboration d'inférences dotées d'un degré de vraisemblance variable, est nommée *implicitation*.

<sup>176</sup> Un stimulus est « une modification de l'environnement destinée à être perçue » [*ibid.*, 51].

<sup>177</sup> Une ostension est « un comportement qui rend manifeste une intention de rendre quelque chose manifeste » [*ibid.*, 80].

*déductive* uniquement. Les auteurs nomment en effet « inférences non démonstratives » ce qui a trait à l'*abduction*, mais ne décrivent pas le processus mis en place, puisqu'ils ne prennent en compte que les raisonnements déductifs<sup>178</sup>. L'inférence non démonstrative, dont l'existence est par conséquent reconnue, semble reléguée à un rôle de confirmation d'hypothèses. Dans la partie suivante (§ 3.), on montrera qu'on peut aussi modéliser les inférences non démonstratives (l'*abduction* par exemple). Les prémisses sont alors des hypothèses sur le monde munies d'un gradient de certitude, ce qui fait qu'au terme du processus la représentation mentale obtenue a un caractère incertain, non démontrable. Dans ce qui suit, on présentera l'interprétation hypothétique obtenue à partir des configurations non marquées comme le résultat d'un raisonnement abductif.

### 3. L'ABDUCTION EN LANGUE NATURELLE

#### 3.1. Le concept d'abduction

La notion d'*abduction* a été introduite et ses propriétés établies par Peirce [1978 ; 1984], qui a démontré qu'elle est régie par des règles logiques<sup>179</sup>. Pour Peirce, une abduction est une opération valide, un type d'inférence qui relève d'une « logique de la perception » et qui peut servir à raisonner [Almeida, 1990 : 14 ; 1988 : 44]. L'avantage de la procédure est qu'elle fait gagner de la connaissance, contrairement aux raisonnements déductifs qui opèrent en circuit fermé [Berrendonner, 1986 : 266 ; 271]. C'est un raisonnement plausible, qui comprend une marge d'erreur. C'est surtout l'opposition entre la déduction et l'*abduction* qui nous intéresse ici ; le raisonnement inductif sera mentionné au paragraphe 3.2. *infra*.

En langue naturelle, pour des raisons d'économie, toutes les prémisses ne sont pas verbalisées. En général, les traces discursives de ces raisonnements sont des enthymèmes, alors qu'en logique classique, tout doit être déclaré explicitement sous forme de thèses.

LA DÉDUCTION. Des exemples comme (7) sont plutôt rares, le raisonnement apodictique étant peu pratiqué en langue naturelle du fait qu'il n'est pas créateur de connaissance :

- (7) Le père Pluche, donc, pensa au docteur Atterdel. Ce n'était pas qu'il crut beaucoup aux médecins, non, mais pour tout ce qui concernait Elisewin il s'était obligé à penser avec la tête du baron, pas avec la sienne. Et la tête du baron pensait que là où Dieu faillait, la science pouvait quelque chose. Dieu avait failli. Maintenant c'était à Atterdel d'essayer. [Baricco, *Océan mer*]

Le fragment (7) pourrait se comprendre ainsi :

[cas : information forte]	<i>Faillite de Dieu</i>
[règle]	<i>Faillite de Dieu → Recours à la science</i>
[résultat : information faible]	<i>Recours à la science (docteur)</i>

<sup>178</sup> Les définitions des inférences non démonstratives données çà et là par Sperber & Wilson [1989 : 68 ; 109] sont compatibles avec la procédure *abductive* (voir *infra* § 3.) : ces inférences sont « un processus créatif », « moins un processus logique qu'une forme d'imagination réaliste ». Peirce a fait de l'*abduction* un processus de calcul logique à part entière.

<sup>179</sup> Ce type d'inférence propre à la logique naturelle a été étudié par Berrendonner [1986 ; 1989], Almeida [1988 ; 1990], Desclés [1996] et Desclés & Guentchéva [2001]. La notion peircienne d'*abduction* est également abondamment commentée et développée par U. Eco dans ses ouvrages.

L'ABDUCTION. Pour Peirce, « l'abduction est l'activité inférentielle qui, une fois trouvé un phénomène « surprenant », cherche à convoquer ou à inventer une trame à l'intérieur de laquelle ce phénomène serait, en quelque sorte, normalisable » [Almeida, 1990 : 10]<sup>180</sup>. Voyons l'exemple (8) :

- (8) Elle a eu chaud dans tout le corps ; une montée de sang a fait du bruit dans ses oreilles. Elle a eu de la peine à respirer, bien qu'elle se fût redressée ; elle a été toute rouge, elle devient toute pâle, elle redevient toute rouge. § Qu'est-ce que c'est ? § Elle s'interroge ; puis voilà qu'une idée lui est entrée dans l'esprit : après tout elle est mariée, et mariée depuis deux mois. § Ah ! est-ce que ce serait ça ? § De nouveau elle change de couleur ; ah ! sûrement que c'est ça, se dit-elle ; sinon, qu'est-ce que ça pourrait bien être ? parce qu'elle est en bonne santé. § Sûrement que c'est ça ! Alors elle change de couleur encore une fois, elle se met à sourire, ses lèvres sont de nouveau aussi rouges que son fichu – ayant renversé la tête, ayant appuyé sa tête contre le mur, et l'épaisseur de son chignon fait que c'est doux derrière sa tête. § On est bien, elle ne bouge pas. « Parce que, si c'est ça... Si c'est ça, je ne serai plus seule. Et on sera deux pendant qu'il est loin, et, quand il sera descendu, on sera trois... » [Ramuz, *Derborence*]

Un fait surprenant (*des bouffées de chaleur*) déclenche l'établissement de deux inférences concurrentes :

- (i) En mobilisant la règle *Enceinte* → *Bouffées de chaleur*, Thérèse abduit le cas : <je suis enceinte>. Un rapport causal entre les bouffées de chaleur et la gravidité est exploité. *Mariée depuis deux mois* fonctionne comme un euphémisme pour <a fait l'amour intensément>. L'abduction est indirecte, elle consiste à remonter de *mariée depuis deux mois* à l'antécédent *enceinte*, en passant par l'implicite <a fait l'amour>.
- (ii) Cependant, Thérèse fait, sur le mode implicite, une autre hypothèse (« *sinon*, qu'est-ce que ça pourrait bien être ? ») : en mobilisant la règle *Malade* → *Bouffées de chaleur*, elle abduit le cas : <je suis malade>. Mais le fait que Thérèse est « en bonne santé » falsifie immédiatement l'inférence (ii).

Les deux assomptions sont hiérarchisées en fonction du degré de confiance qui peut leur être accordé. La conjecture (i) est la plus plausible puisque il y a deux éléments convergents. Le plébiscite de l'abduction (i) dévalue automatiquement (ii).

Le raisonnement abductif est un processus d'interprétation d'ordre général à l'œuvre dans les langues naturelles<sup>181</sup> ; il sert à élaborer et à stabiliser des croyances. Dans les paragraphes précédents, on a présenté des fragments munis d'indices explicites qui prétendent illustrer ce mécanisme. « La maxime qui prescrit de rechercher l'information la plus forte possible est une incitation permanente à pratiquer l'inférence ascendante plutôt que l'inférence descendante » [Berrendonner, 1986 : 274].

<sup>180</sup> Almeida [1988 : 46] donne cette traduction du fragment où Peirce expose le mécanisme de l'abduction : « On observe le fait surprenant C. Mais si A était vrai, C s'expliquerait comme un fait normal. Partant, il est raisonnable de soupçonner que A est vrai ». Il s'agit de rechercher une médiation. Pour Almeida [*ibid* : 37sq], dans un raisonnement abductif, la clé n'est pas un décodage, mais une opération de type médical : il s'agit d'étudier les symptômes afin de ramener les détails à une hypothèse d'organisation individuelle.

<sup>181</sup> Cf. : « [...] on considère comme raisonnable de se demander, pour chaque acte de parole, les *motifs* qui ont pu le susciter » [Ducrot, 1972 : 10]. « Le donné linguistique est un résultat et il faut chercher de quoi il résulte » [Benveniste, 1966 : 117]. La démarche pour interpréter une énonciation revient alors à retrouver pourquoi elle a eu lieu, i.e. à remonter à ses divers antécédents.

### 3.2. Une remarque sur la « textualisation » des hypothétiques

Les organisations argumentatives qui renferment des hypothétiques présentent un schéma récurrent qui consiste à énoncer un principe général (en italique dans les exemples 9 et 10) et ensuite à l'étayer par des hypothétiques qui font figure d'*exempla* ; c'est le cas aussi bien pour les hypothétiques non marquées (9) que pour les *si*-P (10) :

- (9) (a) C'est grave, cette agitation qui s'ébranle dans votre poitrine. *Il faut la conjurer à temps, sans cela vous êtes perdu*, monsieur Rolland. Le désastre se prépare. [1] Un petit retard de rien du tout dans votre respiration et votre cœur suffoquera. Fera des sauts de carpe, hors de l'eau. [...] [2] Un mot de plus et la provision d'air sera épuisée dans la cage de votre cœur. [Hebert, *Kamouraska*]  
(b) (*tout le monde faisait du beurre*)<sup>F</sup> [1] (i=<sup>^</sup>avaient trois vaches)<sup>S</sup> (i= faisaient du beurre)<sup>F</sup> [o tv, 20.03.2006]  
(c) *La force de Karim Dridi réside précisément dans son absence de préjugés*. [1] Le quartier chinois parisien du 13<sup>e</sup> arrondissement a la réputation de vivre replié sur lui-même ? Il approche cette communauté asiatique avec respect, sans jamais chercher à la réduire à des clichés fantasmatiques. [2] Le cinéma dit populaire est apparemment incompatible avec l'intelligence et la sensibilité ? Il joue le jeu sans cynisme, en l'investissant d'un regard plus réaliste et donc moral qu'à l'accoutumée (une certaine « manière Ken Loach » d'être populaire). [p, *Le temps*, 16.04.2003]  
(d) *L'art vit d'une contradiction*. Supprimez l'un des termes de la contradiction, et vous le tuez. [Schérer < Le Bidois]
- (10) (a) *Le rugby est un combat*. Si tu lâches, tu ramasses. [p, *L'équipe magazine*, 18.02.2006]  
(b) *La solidarité dans ces moments-là est totale*. S'il y en a un qui flanche, c'est tout le groupe qui explose. [p, *Libération*, 28.07.2005]

On peut voir dans ces mouvements discursifs inter-périodiques un rendement d'*induction*. Cependant, c'est la loi qui est énoncée en premier et on l'illustre dans un second temps par les prémisses. Un tel procédé rhétorique favorise l'interprétation hypothétique (cf. le concept de *routine sérielle*, Chapitre 6).

### 3.3. La valeur hypothétique comme le résultat d'une abduction

La valeur référentielle (une *hypothèse*) obtenue à partir des hypothétiques non marquées peut être définie selon nous comme le résultat d'une abduction. Il ne s'agit pas d'une action codée en langue, comme c'est le cas avec les constructions en *si*. Une hypothétique non marquée – dont la structure de surface n'est que très partiellement déterminée – consiste uniquement dans l'exhibition d'un assortiment d'indices. Le processus d'inférence qui revient, si l'on veut, à prendre une décision est de la forme : *<il y a tels indices en faveur de l'interprétation H, donc H est plausible>*. L'exploitation des indices est un processus général de production d'implicite. Une *hypothèse* est, dans cette optique, un type de calcul indiciel, i.e. de raisonnement contextuel sur des données langagières et co-langagières. Certaines sortes d'indices accroissent le degré de confiance, d'autres rendent l'inférence moins fiable. Les indices exploités sont épars mais, s'ils sont convergents, ils augmentent la présomption H :

[...] la croyance résulte d'un effet de convergence et non de la solidité des prémisses elles-mêmes.  
[...] une conclusion peut être plus certaine que chacune des preuves destinées à l'établir, comme

c'est le cas au tribunal, où importent plus l'accord et la convergence des témoignages, que la crédibilité de chacun d'eux pris séparément. [Peirce, 1984 : 122]

Les structures ambiguës – la valeur référentielle est-elle temporelle, concessive, hypothétique ? – se distinguent par leur carence d'indices suffisants pour décider, par exemple entre une valeur hypothétique et deux procès mis bout à bout et chronologiquement liés. La plausibilité d'une inférence peut être renforcée ou infirmée *a posteriori*. Le morphème *si* (mais aussi *au cas où*, *à supposer que*, etc.) des hypothétiques marquées constitue un indice massif et déterministe : il est considéré dans ce travail comme un marqueur d'hypothèse.

Au niveau des structures *infra*-périodiques bipartites, c'est la notion d'*abduction* qui nous semble donc appropriée pour décrire la construction de l'inférence. A notre sens, l'élaboration d'une *hypothétique* à partir d'un diptyque repose sur un mécanisme d'interprétation d'indices. Les constructions nominales (Chapitre 6) sont par excellence celles qui mobilisent un raisonnement de type abductif, puisqu'il faut composer une inférence à partir d'un faisceau d'indices minimaux (même le prédicat est à reconstituer). Dans une hypothétique non marquée, l'inférence repose ENTièrement sur l'interprétation d'une matrice d'indices ambigus. L'édification de cette lecture est le résultat d'un pari, doté d'un gradient de plausibilité qui est fonction de la nature des indices et de ceux qui sont tenus pour congrus. On verra au Chapitre 6 sur les « structures nominales » que l'abduction peut être ratifiée ou infirmée par le contexte subséquent, voire empêchée d'avance. Une structure syntaxique identique peut conduire parfois à une lecture hypothétique, parfois pas, d'où l'importance de se fonder sur un modèle de l'état des représentations publiquement partagées par les partenaires de l'énonciation.

Un type de construction qui conduit fréquemment à une inférence créditée d'une forte plausibilité devient le candidat privilégié pour une cristallisation ; c'est le cas des constructions en *un pas de plus et {procès à l'imparfait de l'indicatif}*. Mais on peut imaginer qu'une momification de ce genre n'est jamais définitive, qu'elle peut être remise en cause – une construction en *un pas de plus et...* peut être purement « factuelle » – et qu'en conséquence elle peut entrer en concurrence avec une autre inférence qui présenterait une gamme d'indices co-orientés vers une autre lecture. Il n'y a rien de stable dans la structure d'une hypothétique non marquée, tout est à recomposer. Le caractère adaptatif de l'abduction nous semble être un bon moyen d'en rendre compte.

Comment construire une « explicitation » [Sperber & Wilson, 1989] pour les exemples d'hypothétiques non marquées ?

- (11) (a) <*à propos de cyclisme*> « [...] Il faut encore faire très attention ! Vous traversez un village à toute allure et là, c'est la chute. *Une clavicule cassée et le Tour est alors fini.* » [p, *Libération*, 18.07.2005]  
(b) Cherchons nous trouverons [campagne pour la recherche contre le cancer]

Il est difficile de dire que dans (11a) et (11b) la valeur hypothétique est codée – c'est-à-dire d'en extraire la forme logique – comme il est délicat d'assigner des valeurs de vérité à la construction globale, pas plus qu'à chacun de ses membres. Quelle explicitation peut-on élaborer pour *une clavicule cassée et le Tour est alors fini* ?

Quelques ajustements de la théorie de la Pertinence seront nécessaires afin de décrire au mieux ce qui est en jeu dans les constructions à interprétation hypothétique. L'interprétation des configurations de notre corpus repose donc entièrement sur un *calcul contextuel indiciel*. Les indices sont de nature différente : les données langagières, les évidences perceptives, ou encore des analogies par rapport à d'autres routines d'enchaînement des actions communicatives. Par conséquent, si la structure de surface participe à la détermination des inférences, ce n'est pas la seule dimension en jeu : l'intonation, et les coordonnées contextuelles (ce qui est enregistré dans la mémoire discursive) sont également des prémisses mobilisables. Le *contexte* est construit *durant* l'interprétation, chaque énoncé imposant la recherche d'un ensemble de données pour le comprendre. Culicover [1972 : 200] montre par exemple qu'un énoncé aussi incongru que *The Queen of England and I'm leaving* ( $\cong$  *La reine d'Angleterre et je m'en vais*) pourrait signifier, moyennant la mobilisation de représentations adéquates sur le monde : *Ok, we discuss the Queen of England, and I'm leaving* ( $\cong$  *Ok, on discute de la Reine d'Angleterre et je m'en vais*). Pour Franckel [1998], le contexte est engendré, sélectionné et stabilisé par la séquence énoncée elle-même. C'est ce qui se passe dans l'abduction : pour inscrire un fait dans une trame, il faut la médiation d'un contexte qui contienne une règle 'normalisante'.

Ce qui relèverait de la dimension codique de la communication pourrait en fait regrouper des inférences conventionnelles, établies de façon quasi automatique. On pourrait imaginer qu'un énoncé qui commence par *si* est un indice manifeste en faveur d'une valeur hypothétique au point que *si* peut être défini comme la marque de l'hypothèse. Le relateur *si* est un marqueur d'hypothèse qui bénéficie d'une fiabilité maximale lorsqu'il s'agit de soupeser le rôle des constituants au cours du processus interprétatif.

On peut cependant se demander s'il y a des marqueurs univoques d'*hypothèse* ou si toute valeur d'*hypothèse* est le résultat d'une inférence. Le mode conditionnel n'est pas associable mécaniquement à l'expression de l'hypothèse<sup>182</sup>. Selon Le Bidois [1938 : 522 ; 530], la présence du connecteur *si* n'est pas non plus suffisante pour viser une interprétation hypothétique :

Ce n'est point à un signe grammatical, à quelque chose de formel, que se reconnaît sûrement la phrase hypothétique, mais à sa valeur rationnelle, c'est-à-dire à la relation idéologique qui unit ensemble les membres du système. [...] Le conditionnel n'exprime pas nécessairement la conditionnalité [...] *si* est loin d'amener toujours une donnée d'hypothèse.

Pour Le Bidois [1938 : 539] – dont nous nous distancierons –, la conjonction *si* est apte à exprimer autre chose que la condition parce que l'aptitude propre de *si* ne serait nullement de marquer la condition : *si* serait un indice de réserve, d'atténuation, de limitation. Montolio-Durán [1993] a une représentation opposée : elle parle du « connecteur conditionnel *si* ».

Il existe, à l'appui de la conception de Le Bidois, des exemples de structures en *si* où le terme A est une interrogative indirecte totale antéposée (cf. Corminboeuf [à paraître, a]) :

---

<sup>182</sup> Cf. Riegel & al. [1994 : 316sq] : le conditionnel dit « journalistique », le conditionnel associé au style indirect libre, certains préfixes comme *on dirait que* attestent de son caractère protéiforme. Pourtant, on lit chez Andersen [1999 : 168] que le conditionnel « est la marque morpho-syntaxique de la condition ».

- (12) (a) Retours, détail des fortunes, description des lieux et des costumes ; le lecteur n'est ni ménagé, ni flatté, ni rassuré ; *s'il est content ou non*, nul ne s'en soucie ; [f, Alain]  
 (b) *S'il réussira dans cette lourde tâche*, les prochaines heures nous le diront. [p < Renchon]

Ces exemples pourraient attester le fait que *si* ne peut pas être décrit comme un morphème hypothétique. Y a-t-il une correspondance entre l'opérateur *si* et une entité vague, l'*hypothèse*, dont *si* serait l'expression « directe » et transparente ? Autrement dit, y a-t-il un marquage morphologique univoque de l'hypothèse ? Si non, il faut conclure que *toutes les hypothétiques sont non marquées*. Si oui, le morphème *si* est un ouvreur de monde fictif (c'est notre position).

Dans (12) cependant, on ne peut pas dire que la *si-P* antéposée ouvre un espace fictif : ces exemples soulèvent le problème du rapport entre les percontatives et les hypothétiques en *si* : s'agit-il du même *si* ? A notre sens, le *si* percontatif est un morphème distinct de son homonyme hypothétique. Il y a à la fois une différence de sens et de comportement distributionnel : le percontatif est un démarcatif d'enchâssement valenciél, alors que le *si* hypothétique est un introducteur d'élément non nucléaire (complément adverbial ou clause autonome, cf. Chapitre 10). Par conséquent, on considérera que le connecteur *si* est effectivement associable à l'expression de l'hypothèse, en cela qu'il conduit – dans ses emplois non interrogatifs – à l'élaboration d'un espace fictif. On partira du principe qu'il y a en français des hypothétiques *marquées* par *si* et un lot d'hypothétiques *non marquées*.

Pour conclure ce paragraphe, on dira que la valeur hypothétique, dans les structures non marquées par *si* (ou *au cas où*, *à supposer que*, etc.) est le résultat d'une association probabiliste entre des indices non spécialisés. Dans la Section III, il apparaîtra clairement qu'une construction 'paratactique' véhicule une interprétation hypothétique si elle fait coïncider plusieurs indices originaux. La Section III sera consacrée à l'identification de cette gamme d'indices équivoques sélectionnés et exploités pour bâtir, ou du moins pour favoriser, de manière plus ou moins fiable, la représentation mentale que l'on nomme communément *hypothèse*<sup>183</sup>.

#### 4. UNE SÉMANTIQUE NON RÉFÉRENTIALISTE

Ils bâtissent la ville, mais il faut quelqu'un pour le dire, sans quoi la ville n'est pas bâtie. [Ramuz, *Journal*]

<sup>183</sup> Ceci afin, entre autres, de distinguer cette inférence particulière de ses concurrentes, une lecture temporelle par exemple. Les valeurs hypothétique et temporelle résultent de deux « sémioses » distinctes, qui pourtant ont certains éléments en commun. La langue s'accommode d'indéterminations. Par exemple, une relation itérative peut souvent être décrite comme une hypothétique généralisée à un nombre *n* de situations. Exemple :

*Le prof sourit, explique que ses élèves se préparent à une formation commerciale mais qu'aucune entreprise ne veut les prendre en stage. Tous : « Clichy, le prénom et la porte se ferme. »* [p, *Le temps*, 10.11.2005]

On peut gloser cet énoncé de différentes façons : <chaque fois qu'on dit venir de Clichy ou qu'on dit son prénom...>, <quand on dit venir de Clichy ou qu'on dit son prénom...>, <si on dit venir de Clichy ou si on dit son prénom...>, etc.

On se prémunira contre l'écueil d'une sémantique logiciste et/ou référentialiste. C'est le propos de ce paragraphe 4. Le titre de notre travail – *L'expression de l'hypothèse en français contemporain, entre hypotaxe et parataxe* – pourrait attirer certains griefs et n'est pas si innocent qu'il avait pu paraître à son auteur, de prime abord. L'intitulé même de notre travail pourrait prêter à discussion, du moins si on prend au mot Franckel [1998 : 66-67] :

La conception du langage comme mise en forme d'un contenu idéal d'essence extralingagière se trouve directement mise en œuvre et illustrée entre autres dans les nombreux ouvrages dont l'intitulé prend une forme du type « l'expression du temps en français », « l'expression de l'espace en haoussa », « l'expression du conditionnel dans les langues » ou encore « les référents évolutifs », etc. Ce type d'approche postule qu'il existe d'un côté, le temps et l'espace, le mouvement, qui sont de l'ordre d'un « référent » (constitué à travers la représentation que l'on s'en donne dans un système de représentation et de perception), et, de l'autre, des formes, variables de langue à langue, qui en permettent l'expression. La référence relève d'une relation plus ou moins directe et immédiate entre une portion cognitivement et symboliquement déterminée du « monde réel » et des expressions linguistiques. Ce point de vue pose au moins deux ordres de problèmes : 1° [...] ce point de vue pose le temps ou l'espace comme constitutif d'un référent dont l'existence est posée en soi, de façon homogène et préétablie, comme l'atteste l'article *le* (*l'espace, le temps*). [...] 2° En règle générale, les formes (unités de la langue, unités lexicales et marques grammaticales) supposées affectées à « l'expression de l'espace ou du temps » le sont en règle générale aussi à tout autre chose. Elles échouent à constituer un calque de la spatialité ou de la temporalité. A l'inverse, de nombreuses formes qui n'entrent pas dans la nomenclature des marques de temps peuvent s'analyser comme introduisant une dimension temporelle.

La charge connotative et présuppositionnelle attribuée par Franckel à des formulations du type *l'expression de...* impose une mise au point sur les intentions et les positions qui sous-tendent cette étude. Notre travail s'efforce précisément de se servir d'une sémantique non référentialiste. En bref, nous souscrivons à ce qu'expose Franckel, en ce sens que ce sont des configurations formelles, en l'occurrence des clauses ambiguës juxtaposées et coordonnées, qui fourniront le domaine d'investigation privilégié pour appréhender une valeur référentielle mystérieuse, laquelle constitue une catégorie méta-linguistique « naïve » dans la communauté parlante : *l'hypothèse*. On décrira la valeur d'*hypothèse* non comme la version langagière d'une représentation mondaine, mais comme le résultat d'opérations cognitives.

Une approche nomenclaturiste du sens – critiquée en son temps par Saussure [1916] – suppose des correspondances terme à terme entre des éléments d'un univers invariant et des signifiés linguistiques<sup>184</sup>. Or, la projection de critères extra-linguistiques – c'est le référent qui est utilisé pour décrire la langue – ne nous semble pas opératoire, parce que la démarche fait trop peu de cas des distinctions conceptuelles que la langue opère. Les présupposés méthodologiques qui sous-tendent notre projet sont opposés à cette vision des choses. En effet, dans un modèle constructiviste-cognitivist, les hypothèses sont tout autres :

---

<sup>184</sup> D'où des définitions du sens (à substrat logiciste) en tant qu'ensemble de conditions d'applicabilité d'un signe à une chose ou une pensée. Dans la perspective référentialiste, le sens serait donc le résultat de l'addition d'un signifié invariant et des mauvais tours joués par l'univers des choses. Dans ce paradigme théorique, il s'avère nécessaire de mettre au point des stratégies *ad hoc* pour résoudre l'écart entre le prédictible et l'observable. Ce postulat de la stabilité sémantique des formes implique que le sens peut être fixé une fois pour toutes. La mise en rapport direct d'un signe avec un élément extra-linguistique à travers le sens implique que l'on conçoive un monde déjà structuré, cohérent, découpé en contours définis, dont les représentations linguistiques ne feraient que prendre acte ; les mots seraient simplement des étiquettes qu'il suffit d'appliquer à leurs corrélats 'réels'. Mondada & Dubois [1995 : 286], reprenant le principe saussurien à leur compte, rejettent radicalement cette vision des choses.

communiquer consiste à construire de manière coopérative des représentations partagées, versions publiques, sans cesse renégociées, du monde. C'est dans l'intersubjectivité que les significations se construisent, que le monde se trouve structuré, catégorisé ou réajusté. Les objets-de-discours (entités, états, événements) n'ont pas de mode d'existence particulier : leur pertinence cognitive est largement indépendante de leur existence matérielle. L'univers d'interprétation en langue naturelle n'est donc pas un monde consistant<sup>185</sup>.

Les signes de rang *infra*-énonciatif nomment des entités d'un monde construit par le discours. Ils ont le statut d'objets-de-discours, matériaux de base d'une ontologie formelle de la langue [Berrendonner 2002c]. Les objets-de-discours sont des référents élaborés par l'activité discursive elle-même. Il y a donc prise en compte du modèle d'interprétation extra-linguistique. On ne veut pas recourir à une sémantique véritative, mais faire intervenir un niveau cognitif : les opérations sont réalisées sur la *mémoire discursive* et les primitives référentielles sont les objets-de-discours. On adoptera une conception de la référence non vériconditionnelle dans laquelle il n'y a pas de vérité qui n'est pas un savoir-vrai. On abandonnera la conception logique de Sweetser par exemple (cf. Chapitre 3, § 2.3.2.), qui consiste à opposer ce qui relève des expériences mondaines (du vrai) et ce qui relève de la médiativité (du savoir-vrai). Une approche non chosiste du référent rompt avec une conception très traditionnelle de la référence, comme celle de Sweetser. Dans notre étude, la notion de *vérité* a uniquement une pertinence intra-langagière. On continuera en effet à utiliser le terme de *vérité*, mais il faudra comprendre que *vrai* équivaut à *validé dans la mémoire discursive*. Les référents sont de facture cognitive uniquement. Les principes qui président à cette conception du sens peuvent être expliqués comme suit.

Prenons l'exemple de l'assertion *il pleut*, qui convoque en quelque sorte un *modus* par défaut <il est vrai pour L qu'il pleut><sup>186</sup>. En prononçant la clause *il pleut*, on nomme la vérité de la pluie. Il s'agit cependant d'une vérité assignée de l'intérieur, c'est-à-dire de quelque chose qu'on dit des choses (et non de quelque chose qui vient de l'extérieur). Cette conception de la vérité intra-langagière porte sur la prédication d'un fait. La mémoire discursive contient des *objets* et des *méta-objets*. Ce qui est appelé *méta-objet* (ou *méta-fait*), c'est la croyance d'une instance x dans tel fait, autrement dit la croyance de la vérité de tel fait assumée par un sujet. Asserter *il pleut* consiste à placer <la pluie> ainsi que <la vérité de la pluie > dans la mémoire discursive. En effet, le locuteur qui énonce <il pleut> fait entrer dans M l'information  $vL(O)$  (= L tient pour valide l'objet-de-discours O <il pleut>). Si l'interlocuteur n'oppose pas une réfutation (« Mais non, il ne pleut pas ! »), <il pleut> devient publiquement valide et accède au statut de présupposé :  $vNous(O)$ , i.e. il est publiquement valide qu'il pleut.

Le couplage du fait avec le méta-fait entraîne l'appartenance à un domaine modal. Le méta-fait est une prédication sur un fait, il induit une relation de répartition domaniale sur ce fait. Il y a une interdépendance entre le fait et le méta-fait : quand on change de méta-fait (par

---

<sup>185</sup> Les catégories cognitives et linguistiques sont instables, elles autorisent des contradictions inhérentes, des adéquations contextuelles, des soupçons sur les catégories, et des évolutions dans la manière de découper le monde [Mondada & Dubois, 1995 : 275]. En un mot, la langue, afin de faire exister le 'monde', doit opérer de multiples ajustements, traitements ou autres catégorisations des acquisitions cognitives résultant de la confrontation avec ce 'monde'. La langue garde certes l'empreinte de ces procédures d'*accommodation cognitive* sur les référents, mais c'est sa logique propre qui est visée par l'analyse linguistique.

<sup>186</sup> Bally [1965 : 46] glose *il pleut* par <je constate qu'il pleut>.

exemple au moyen de *si*), cela change quelque chose du fait puisqu'il est rangé dans un autre domaine (il est qualifié différemment). Le prédicat modal endosse une fonction cadrative par rapport au fait.

Admettons que l'assertion *il pleut* a été validée par un locuteur (L1) et que dans un deuxième temps son interlocuteur (L2) énonce *s'il pleut, au moins il ne fait pas froid*. En ouvrant un cadre hypothétique, L2, par l'intermédiaire du *méta-fait* (noté  $\varphi O$ ), assigne le *fait* de base *O* (*il pleut*) à un compartiment modal distinct. Quand une instance de parole énonce <*s'il pleut...*>, l'objet-de-discours est le même, mais il appartient à un autre domaine de M. Une construction en *si* ou une hypothétique non marquée catégorise un objet-de-discours dans un domaine de validité sujet à caution.

Se servir d'une définition acquise de l'hypothèse est exclu : pour notre part, en « produit d'entrée » il y a des diptyques qui, sous certaines conditions, produisent des interprétations qui s'approchent plus ou moins du concept de sens commun appelé *hypothèse*. En « produit de sortie », il y a la tentative de rendre compte des systématisations observées, dans le but de (re-)définir le concept d'*hypothèse*. A partir de l'analyse du matériau verbal présent dans nos structures, l'objectif est donc de répondre à la question : qu'est-ce qu'une hypothèse, *du point de vue de la langue* ? Il serait dommageable de relier la représentation référentielle préexistante que l'on se fait de l'hypothèse à des formes linguistiques caractéristiques qui la reflèteraient ; ce serait une rigidification du fonctionnement réel. C'est bien l'observation des régularités dans les opérations d'inférence élaborées à partir de la charpente formelle – et de l'interaction entre la séquence et son contexte – qui caractérisent notre démarche scientifique. C'est le discours qui est à la source des représentations mondaines de l'hypothèse<sup>187</sup>.

## 5. LE TRAITEMENT DES INDICES MODAUX (MODALISATIONS ET MÉDIATIVITÉ)

L'analyse du domaine de l'*hypothétique* en français est bien évidemment liée aux contenus des concepts de modalité et de médiativité. Néanmoins, on verra au cours de notre étude que le commentaire modal lié à la valeur hypothétique est en général à reconstruire par inférence. Commençons par deux mises au point définitionnelles, celle de *prise en charge* et celle de *distanciateur*<sup>188</sup>. Dans notre étude, l'*absence de prise en charge* ne concerne pas l'adhésion du locuteur à la vérité du fait *p* – toujours validé de notre point de vue –, mais sa validation dans la situation de parole (le méta-fait). Ce qui n'est pas pris en charge, c'est la validation du fait *dans le référentiel de l'énonciation en cours*. La notion de prise en charge est utilisée pour cerner le fait que *p* est couplé avec un commentaire méta-discursif qui – en imposant des conditions à sa validation – place *p* dans un domaine de M qui échappe au « contrôle » du locuteur (qui ne peut dès lors pas s'en porter garant, pas adhérer au méta-fait).

---

<sup>187</sup> Cf. Rastier [1994 : 328 ; 332] : « Pour une sémantique interprétative, le sens supposé littéral doit être construit, comme tout autre sens ». [...] « Les signes linguistiques sont le support de l'interprétation, non son objet. Seuls des signifiants, sons ou caractères, sont transmis : tout le reste est à reconstruire ».

<sup>188</sup> Pour le rôle modal de certains « distanciateurs » : Roulet [1980 : 220 ; 232-233].

On appellera *distanciateurs* les (interprétations d')indices qui participent à la construction d'un espace fictif. Ils opèrent une distanciation dans la mesure où ils sont les auxiliaires de stratégies de déconnexion référentielle (rupture avec la situation d'énonciation, contradiction avec une donnée d'expérience, etc.). Un fait *p* est asserté, mais sa validation est ratifiée dans un compartiment de la mémoire discursive distinct de celui sur lequel opèrent habituellement les interactants (le référentiel par défaut, celui de l'énonciation en cours). Ce qui fonde la distanciation référentielle pourrait être cerné sous l'angle de la *modalité*, si tant est, en pastichant le titre d'un article Ducrot [1993], que le concept en question 'serve à quelque chose'. Ducrot expose en effet les aspects problématiques liés à une notion qui ne s'est délestée ni de ses héritages logiques – les langues expriment-elles de telles modalités logiques ? [*ibid.*, 113] – ni de ses caractéristiques philosophiques – en particulier le dualisme « objectif-sujetif ». Le travail sur des données authentiques rend les caractérisations modales et épistémiques parfois difficiles à apprécier. Dans les constructions binaires qui ressortissent à l'hypothèse, le locuteur ne prend pas en charge l'acte langagier initial<sup>189</sup>. En revanche, il peut arriver qu'il précise que le contenu de *Z* est sous sa responsabilité, ceci dans le cadre ouvert par *A*. Des modalisations peuvent venir modifier certaines données épistémiques dans le membre *Z*. Par exemple, l'élément souligné dans les fragments (13) relativise le côté péremptoire de la conséquence :

- (13) (a) C'est le puceron qui transmet cette maladie de la pomme de terre au tabac. Une seule piqûre et le virus *peut* se développer. [p, *La liberté*, 11.08.2004]  
 (b) Essayons de développer le film négatif des *Lettres philosophiques*, il se *pourrait* que ressorte alors précisément ce qui traite de la Russie. [Mandelstam, *De la poésie*]  
 (c) Veut-on apprendre une langue, il est *peut-être* utile de suivre des cours, j'entends des cours collectifs, car l'émulation est un facteur qui n'est pas à mépriser, mais d'autres moyens, simultanément, vous permettent d'arriver à un résultat beaucoup plus vite. [Cingria, *Proses*]  
 (d) Au fait, avez-vous des amis qui attachent quelque importance à ce qui vous arrive ? Si vous n'en avez pas de tels, *je pense qu'après tout* vous avez *peut-être* de la chance. [des Forêts, *Le bavard*]  
 (e) <lors d'un contre-la-montre au Tour de France> (il aurait mieux tourné les jambes)<sup>S</sup> (*j= pense qu'il aurait fait un meilleur temps*)<sup>F</sup> [o tv]

Lorsque les modaux sont dans *Z*, cela semble rendre l'énonciation en question plus autonome, par l'atténuation du caractère programmé et inéluctable de la conséquence. Pour de Vogüé [1987 : 125], les marques de prise en charge modale « tendent à donner l'illusion que *q* vaut indépendamment de *p* ».

Les marques modales identifiables dans la partie *A* sont d'une nature différente. Selon Chevalier & al. [1987], un auxiliaire de verbe ou un mode peut marquer la dépendance. Remarque similaire chez Andersen [1999] et Riegel & al. [1994 : 520] pour qui une locution verbale modalisatrice est un indice de dépendance au même titre que le mode du verbe, le type de phrase, l'inversion de PCS, etc. Voyons les exemples (14) :

- (14) (a) (y'avait une porte)<sup>S</sup> (*j=pense tu tires un coup d=pied d=dans*)<sup>S</sup> (t=la traverses)<sup>F</sup> [o, 12.09.2004]  
 (b) On *peut* accrocher tel *Lac Léman vu de Chexbres* ou tel *Eiger, Mönch et Jungfrau* aux côtés de paysages d'un Cézanne, d'un Gauguin ou d'un Van Gogh, Hodler tiendra la confrontation grâce à la puissance imposante de sa vision, alliée à une sensibilité extrême. [p, *La liberté*, 27.09.2003]

<sup>189</sup> *Acte langagier* est entendu dans notre étude au sens d'énonciation et non au sens d'acte de langage.

Dans (14a), l'entier de la relation AZ est sous la responsabilité du locuteur : *je pense (AZ)*. Dans (14b), il s'agit d'une structure à lecture concessive, glosable par *vous pouvez toujours accrocher*. Mais le problème est de savoir à quel niveau il convient d'inscrire ces indications modales identifiées dans les exemples (13) et (14). Pour nous, ce sont des indices de dépendance ou d'indépendance pragma-sémantique entre les énonciations d'une même période et non des symptômes de dépendance syntaxique.

La notion de *modalité* est à prendre ici au sens large : elle inclut aussi bien les modalisations épistémiques que les marqueurs des « sources du savoir » [Dendale & Tasmowski, 1994] ; cependant il convient de partitionner ce domaine. Une définition de la *modalité* comme celle de Le Querler (1996 : 14), cité par Larreya [2003 : 168] est plutôt consensuelle : « l'expression de l'attitude du locuteur par rapport au contenu propositionnel de son énoncé ». Celle de Culioli (1984), rapportée par Vion [2003 : 213], est très proche : « une prise de position particulière du sujet par rapport à la validation de la relation prédicative ». Celle enfin de Nølke (1993), citée par Vion [2003 : 219] également : « l'attitude modale (la modalisation) est 'le regard' du locuteur sur sa production ». Ces définitions permettent de dessiner un domaine de faits qui recouvre les verbes modaux, les types de phrase, ainsi que certaines formes verbales. Tout se complique lorsque l'on veut distinguer la modalité de la modalisation [Vion, 2001 ; 2003 ; Larreya, 2003a]<sup>190</sup>, opposer modalité/modalisation et évidentialité/médiation [Kronning, 2002 ; 2003], différencier la modalité de l'évidentialité [Dendale & Tasmowski, 1994]<sup>191</sup>, la modalisation de la modulation [Vion, 2001], ou encore lorsqu'on s'interroge sur le niveau auquel il convient d'analyser les modalités : « propriété du sémantisme ou attitude du locuteur ? » [Vion, 2003 : 217]. Mais comment cerner cette modalité singulière qu'est l'*hypothèse* ? Les investigations des auteurs cités ci-dessus nous confortent dans l'idée que les manifestations de la modalité telles qu'elles sont observables dans la zone de faits que constitue l'hypothétique ne se réduisent ni aux modalités logiques (aléthiques, déontiques, épistémiques) récusées par Vion [2003], ni aux verbes modaux, ni aux types de phrases, ni encore à un ensemble de marqueurs agonistes.

L'examen des configurations hypothétiques réclame de se doter d'une conception pluri-axiale de la modalité qui pourrait ressembler à ceci<sup>192</sup> :

---

<sup>190</sup> La modalité serait afférente à des formes linguistiques recensées et décrites au niveau sémantique. Dans une perspective énonciative, le domaine de la modalisation appartiendrait à la pragmatique, puisqu'il prétend comprendre comment les sujets parlants exploitent ces modalités ; l'énonciateur est le tenant d'une attitude vis-à-vis d'un énoncé [Vion, 2001 ; Larreya, 2003].

<sup>191</sup> La modalité est « l'expression de l'attitude du locuteur » et l'évidentialité est « l'expression du mode de création et/ou de récolte de l'information » [*ibid.*, 1994 : 5].

<sup>192</sup> Fillmore [1990 : 141-142] développe également une modalité tri-axiale, qui est basée sur l'observation des formes verbales en anglais :

- i) La position dans le temps des situations installées dans le premier et le second membre et rapport au temps de l'énonciation.
- ii) La posture épistémique du locuteur par rapport à l'actualité de du contenu du membre introductif.
- iii) L'« intérêt », à savoir si le locuteur met une valuation positive sur la situation alternative installée par le premier membre.

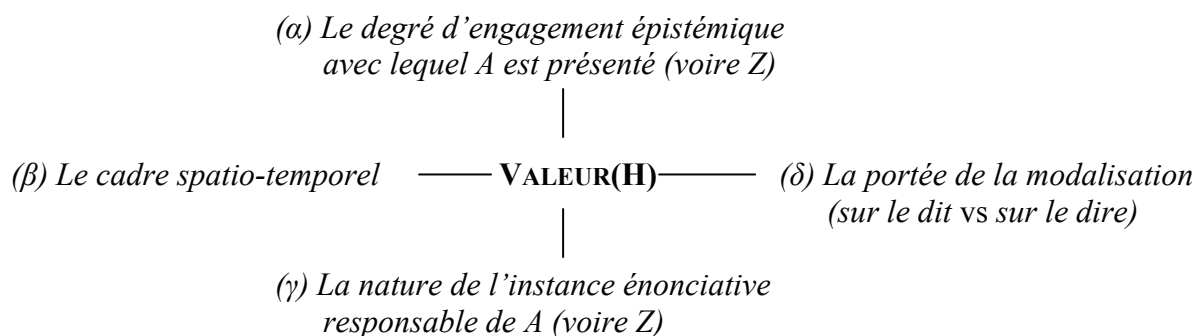


Figure 1 : Une conception pluri-axiale de la modalité

La distinction entre (α) et (γ), en particulier, est cruciale dans notre perspective :

Ce qui est visé par (α), c'est le gradient d'adhésion : le caractère réalisable, non réalisé ou réalisé du contenu du terme A.

Ce qui est visé par (γ), c'est l'identité du sujet cognitif qui prend en charge, i.e. si c'est un véridicteur cursif, si c'est un « ON-locuteur » ou s'il s'agit du locuteur. Dans les hypothétiques, l'instance de validation n'est généralement pas identifiée. Voyons (15) :

- (15)            [Si telle est son attitude envers les siens, qu'elle prétend lui être si chers, jusqu'à s'apitoyer sur les infirmités de son mari alors qu'il est encore très robuste et vaillant pour son âge]<sub>A</sub>, [il ne faut pas s'étonner de ses sentiments à notre égard, Else et moi]<sub>Z</sub>. [Mercanton, *L'été des Sept-Dormants*]

Sur l'axe (α), le contenu de A est présenté comme réalisé (cf. l'opérateur méta-propositionnel anaphorique *telle*, combiné avec le présent de l'indicatif). Sur l'axe (γ), le contenu de A est vrai pour un véridicteur autre que le narrateur ; ce dernier ne s'engage pas sur le caractère réalisé de A. Pour Kronning [2002 ; 2003], (α) relèverait de la modalité<sup>193</sup> ; (γ) appartiendrait à la médiativité<sup>194</sup>, en pointant l'instance énonciative éventuellement indéterminée qui est à la source du contenu communiqué par une énonciation. Pour Vion [2001], le pôle (α) relèverait de la modulation, alors que les divers types de référentiels seraient versés dans le domaine de la modalisation.

Le pôle (β) concerne le contexte convoqué, qu'il soit situationnel ou discursif. Certaines données spatio-temporelles empêchent ou favorisent une interprétation hypothétique. Un profilage temporel comme en introduction de (16) empêche l'émergence d'une lecture hypothétique :

- (16)            (y a huit ans)<sup>S</sup> (Di Biaggio i= frappe la transversale)<sup>S</sup> (et l'Italie est<sup>^</sup>éliminée)<sup>F</sup> [o tv]

Pourtant, ce qui suit *y a huit ans* pourrait, moyennant d'autres coordonnées contextuelles, donner lieu à une lecture hypothétique.

<sup>193</sup> Kronning [2002 : 566] donne cette définition de la modalité : « le processus par lequel une instance de validation, l'instance modalisante, quantifie la relation qui l'unit à une proposition ». La notion de « modalité épistémique » de Culioli (1984) semble correspondre à la même réalité : « ce qui permet d'évaluer quantitativement les chances de validation de la relation » [cité par Vion, 2003 : 214].

<sup>194</sup> Une « instance modalisante qui opère la modalisation épistémique » et une « instance médiatisante qui perçoit, infère, emprunte l'information que communique l'énoncé ». Le marquage évidentiel permet à l'instance médiatisante de se désengager du contenu propositionnel « de l'énoncé sur lequel s'engage l'instance modalisante » [Kronning, 2003 : 148].

Le pôle ( $\delta$ ) permet de distinguer les modalités réflexives qui portent sur le dire (modalités d'énonciation) des modalités qui portent sur le dit (modalités d'énoncé), à la suite de Nølke et Vion [2003]<sup>195</sup>. Les opérateurs *si* et  $\varphi$  (= la clé de validation qui affecte un objet-de-discours) portent sur le dire. Dans (13) et (14), les modalisateurs ont une portée limitée au dit.

Comment articuler les quatre pôles (et d'autres encore peut-être) qui ressortissent à la *modalité* au sens large ?<sup>196</sup> Comment se combinent-ils pour façonner la sémiose hypothétique ? Les éléments favorisants sont, sur l'axe ( $\alpha$ ) une validation non acquise – une modalisation zéro, chez Kronning –, sur l'axe ( $\beta$ ) une relation prédictive (même dans le passé), sur l'axe ( $\gamma$ ) un acteur de véridiction qui n'est pas le locuteur, et sur l'axe ( $\delta$ ) une modalisation qui porte sur le dire.

La valeur d'*hypothèse* est en relation avec un ensemble d'opérateurs qui donnent des informations méta-énonciatives. On décrira le rapport entre *modalité* et *hypothèse* comme suit : l'hypothèse est un type de *méta-fait* (une clé de validation, un commentaire modal) couplé à un fait. La Section III donnera des pistes pour cerner la façon dont le paradigme de ces opérateurs modaux est organisé.

## CONCLUSION

Les principes de description aux niveaux sémantique et syntaxique ont été exposés, de même que les données sur lesquelles repose notre étude. Ce sont ces matériaux empiriques qui ont exigé de recourir à des solutions méthodologiques originales, par exemple le modèle macro-syntaxique pour ce qui a trait à la combinatoire et une sémantique non référentialiste pour documenter le versant sémantique.

La Section III se penchera sur les constructions caractéristiques qui déclenchent une hypothèse – en particulier les configurations non marquées – avec pour objectif de déterminer quels indices favorisent l'hypothèse et comment s'élabore cette représentation mentale.

---

<sup>195</sup> Vion [2003 : 221] s'inspire des travaux d'Authier-Revuz pour remplir le concept de modalisation qu'il définit comme un « type de dualité énonciative » : l'énonciateur prend en charge un dit et « porte un regard réflexif sur ce dit ». Il y a la fois chez l'énonciateur prise en charge d'une relation prédictive et regard réflexif sur celle-ci. Vion reprend à Nølke l'idée qu'on peut « aussi bien modaliser sur le dire que sur le dit ».

<sup>196</sup> On pourrait imaginer d'autres pôles : le profilage mélodique est un des indicateurs des modalités d'énoncés, mais aussi de l'enchaînement des actions communicatives ; l'intonation a partie liée avec le versant méta-communicatif de l'acte énonciatif.

***SECTION III : CINQ CLASSES DE CONSTRUCTIONS  
HYPOTHÉTIQUES***

## **CHAPITRE 6 : LES STRUCTURES NOMINALES**

## INTRODUCTION

Soit des structures nominales comme (1) :

- (1) (a) « Un rien me déstabilise », écrit [Art Spiegelman] dans une longue introduction. « *Une petite anicroche – tuyau bouché ou retard à un rendez-vous –, et je panique* comme si le ciel me tombait sur la tête. [...] » [p, *La liberté*, 04.09.2004]  
(b) <au début d'un reportage> (une victoire)<sup>S</sup> (et c'était la qualification pour Lyon)<sup>F</sup> [o tv]

En anglais, ces structures ont fait l'objet d'une étude de Culicover [1972] dans le cadre de la grammaire transformationnelle. Dans le domaine francophone, les travaux de Kleiber & Berthonneau [2002 ; 2003 ; 2006] se concentrent sur la valeur de l'imparfait de l'indicatif dans le membre droit.

Les structures nominales seront rapprochées des clauses au subjonctif, représentées à trois reprises dans (2) et des clauses à l'infinitif en français du Canada :

- (2) [1] Que je sois brusquement pris d'un malaise, et c'en est fait de ma réflexion. [2] Qu'un démon ayatollesque parvienne à brouiller définitivement les cartes, et tout mon exposé, au milieu de l'apocalypse, s'en ira en fumée – hélas avec tout le reste. Ou, plus banalement, [3] que je m'aperçoive de l'indigence de tout cela, et je renoncerai de moi-même. [s, R. Martin]

Les P au *subjonctif* et les P à l'*infinitif* sont des constituants propositionnels qui peuvent constituer des clauses à eux seuls, et surtout qui commutent avec des SN, c'est pourquoi on les traitera dans ce Chapitre 6 (§ 2.). Les tours au subjonctif apparaissent essentiellement à l'écrit. Les exemples d'infinitives proviennent de travaux consacrés au français parlé du Canada ; ils constituent un cas de variation, diatopiquement bien délimité. Malgré leur très faible représentativité dans les aires francophones, ces constructions illustrent, à notre sens, la manière dont certaines clauses se lexicalisent pour fonctionner comme l'expression d'une éventualité.

### 1. LES CLAUSES NOMINALES

#### 1.1. Délimitation de la structure

##### 1.1.1. Types de termes A

Le membre A, dans cette classe d'observables, se manifeste sous deux formes différentes : les SN indéfinis et les SN définis. Ces variantes sont inégalement représentées ; ainsi, les SN définis sont quasiment absents du corpus, mis à part dans des tours comme *le moindre N et...*, alors que les SN indéfinis sont massivement représentés. Un paragraphe (§ 1.2.) sera consacré aux rendements fonctionnels de l'opposition défini vs indéfini dans ces tours hypothétiques.

Les N présents dans ces contextes sont de plusieurs types :

- 1) Des N qui, de par leur signifié, dénotent une transgression, une démesure : *écart, alerte, mensonge, incartade, faux pas, fausse note*, etc. Ces N peuvent apparaître sans quantifieur.

- 2) Des N qui signifient une perturbation : *heurt, choc, inadvertance*.
- 3) Des N qui dénotent une quantité moindre : *anicroche, poil, broquille, rien, etc.*
- 4) Des N « gradables » ou susceptibles de dénoter une quantité dérisoire (de temps : *seconde, minute* ; de discours : *mot* ; de distance : *pas, etc.*).
- 5) Des N qui dénotent une modification situationnelle par le seul fait qu'ils sont nouvellement introduits ; ils réalisent une simple perturbation simulée de M : *une araignée et je hurle*.

### 1.1.2. Circonstant vs énonciation

Kleiber & Berthonneau [2002 ; 2003 ; 2006] parlent de « circonstant frontal » ou de « constituant adverbial » à propos de la partie A de ( $\alpha$ ) et ( $\beta$ ) :

- ( $\alpha$ )            [Une minute plus tard]<sub>A</sub>, le train déraillait  
 ( $\beta$ )            [Une minute de plus]<sub>A</sub>, le train déraillait

Pourtant, les auteurs reconnaissent qu'« on ne peut mettre sur le même plan » [*ibid.*, 4] ( $\alpha$ ) et ( $\beta$ ), pour la raison que seul ( $\beta$ ) mène univoquement à une lecture contrefactuelle. Pour nous, la distinction est plus radicale : le statut syntaxique de A conduit à opérer un *distinguo* entre *complément régi* et *clause autonome*. Cette opposition capitale est probablement génératrice des nuances sémantiques observées. Mais les circonstants et les énonciations A ont des comportements voisins, ce qui fait qu'on peut les confondre. Les constructions du type ( $\alpha$ ) nous intéresseront moins pour deux raisons : le terme A est un circonstanciel – on est hors parataxe – et l'élaboration d'une interprétation hypothétique est hautement improbable.

Contrairement à Kleiber & Berthonneau, il nous semble donc important de poser que le membre A de ( $\beta$ ) est une clause nominative alors que celui de ( $\alpha$ ) est un circonstant. Penchons-nous sur le schéma ( $\alpha$ ) pour commencer. Dans *une minute plus tard / un peu plus tard, une minute* et *un peu* sont des quantifieurs qui viennent modifier l'adverbe *tard*. Le membre A incorpore un adverbe de temps gradué : dans ce cas de figure, un quantifieur porte sur un adverbe. Ce sont des compléments de temps en position périphérique, adjoints à la proposition A<sup>197</sup>, et non des clauses nominales.

1) Les spécificités du tour ( $\alpha$ ) sont les suivantes :

- On ne peut pas ajouter un *et* entre A et Z : \**une minute plus tard et il déraillait*.
- Une structuration ZA est possible : *le train déraillait une minute plus tard*. Ainsi, l'élément A fonctionne comme un constituant adverbial situant temporellement le procès contenu dans Z.
- La construction AZ peut entrer dans le champ d'une modalité interrogative : *est-ce qu'une minute plus tard, le train déraillait ?* ou être insérée dans un dispositif d'extraction : *c'est une minute plus tard que le train déraillait*.

<sup>197</sup> Le constituant Z est une expansion de proposition plutôt qu'un modifieur de SV [Prandi, 1987 : 80sq].

- Il conduit plus difficilement à une lecture contrefactuelle. Un indice contextuel supplémentaire est requis, par exemple : *sans la vigilance du conducteur, une minute plus tard, le train déraillait.*

Les circonstants sont plus aisément identifiables lorsqu'ils comportent une préposition qui trahit le lien relationnel. Dans ces versions micro-syntaxiques, une fois encore, l'interprétation hypothétique est moins évidente :

- (3) (a) <à propos des castors> (au moindre bruit)<sup>S</sup> (i= filent)<sup>F</sup> [o, 01.08.2003]  
 (b) Boulot, maison... en un clic de souris, le monde entier s'ouvre, les frontières tombent et les décalages horaires n'existent plus. [p, *Femina*, 29.09.2002]

Comparer (3b) – où on ne peut pas introduire un *et* – avec *un clic de souris et le monde entier s'ouvre*, qui actualiserait une période binaire.

Il y a toutefois le moyen de forcer l'interprétation hypothétique avec un conditionnel : *une minute plus tard, le train aurait déraillé*<sup>198</sup>. Exemple d'un cas de forçage :

- (4) Le village, bien entendu, l'a regardé comme son sauveur. *Une heure plus tard*, le feu, suivant les broussailles, *aurait* atteint les barils. Toute la montagne *aurait* sauté et *serait* retombée en morceaux sur le village. [f, Romains]

Les exemples suivants, où A est formé d'un SP régi, suscitent également une interprétation hypothétique :

- (5) (a) <commentaire d'un match de rugby> (au-delà de la ligne blanche)<sup>S</sup> (l'essai était nul)<sup>F</sup> [o tv]  
 (b) <à propos d'un carambolage impliquant de nombreux véhicules> (j'ai vu la pétée à Vevey sur l'autoroute)<sup>F</sup> (à six voitures près)<sup>S</sup> (on était dedans)<sup>F</sup> [o, 11.04.2005]  
 (c) <à propos du raz-de-marée en Asie du sud> La vague a recouvert à moitié l'atoll qui n'avait pas de relief. Avec un mètre de plus, tout était noyé. [w, 29.12.2004]

A notre sens, ce sont les formes verbales à l'imparfait de l'indicatif ou au conditionnel dans Z qui encouragent la lecture hypothétique. On les traitera néanmoins comme des structures micro-syntaxiques, les observations distributionnelles, qui montrent un comportement de circonstant, faisant foi.

2) Les configurations du type (β) présentent les propriétés inverses :

- On observe la présence massive de *et* à l'initiale de Z : *une minute de plus et il déraillait.*
- Une structuration ZA est impossible sauf construction d'un contexte très particulier : *?le train déraillait une minute de plus* (≅ une minute de plus qu'il n'avait déraillé jusqu'alors ! selon Kleiber & Berthonneau [*ibid.*, 11])<sup>199</sup>. Dans (β), A n'est

<sup>198</sup> Mais dans ces cas, la structure, aussi bien en version AZ que ZA, peut être interprétée hors contexte comme un conditionnel appelé parfois « journalistique », ou « d'altérité énonciative » [Haillet, 1998] avec une paraphrase comme <il se dit que AZ / ZA>.

<sup>199</sup> En version ZA, il faut faire de A un constituant adverbial, plus précisément une expansion de la proposition Z pour « normaliser » la construction. Dans la publicité rapportée par Kleiber & Berthonneau : *moins cher, c'était du fil de fer*, la postposition aboutit à une structuration licite : *c'était du fil de fer moins cher*. Le sens est alors différent, A portant sur le N *fil de fer*. Le contenu de A se glose par <une clôture qui est moins chère> ou <moins cher comme clôture>.

pas le complément de Z, la modification qu'il exprime s'applique à une situation à reconstruire.

- Une propriété micro-syntaxique, comme la modalité interrogative, ne peut affecter l'ensemble AZ : *\*est-ce qu'une minute de plus, le train déraillait ?*<sup>200</sup> Même constat pour le clivage : *\*c'est une minute de plus que le train déraillait.*
- Les exemples du type (β) autorisent une inférence de type hypothétique.

REMARQUE 1 : La structure en *un N plus tard* est compatible avec le passé simple et le passé composé dans Z : *une minute plus tard, il a déraillé / dérailla*. La construction en *un N de plus* a une représentativité très faible avec le passé simple et le passé composé dans Z : *?une minute de plus et il dérailla*. Cependant, un exemple à valeur non hypothétique comme *un pas de plus et il tomba dans le fossé* est possible, moyennant un contexte adéquat : *Pierre fit trois pas en arrière. Un pas de plus et il tomba dans le fossé*<sup>201</sup>. On en conclura que les temps verbaux influent sur le caractère épistémique de A, mais ne permettent pas de différencier les circonstants et les énonciations de clause.

REMARQUE 2 : Si l'indication temporelle est logée dans le SN, elle ne bloque pas l'interprétation hypothétique (*une minute, une seconde*). Si, par contre, l'expansion adverbiale est de nature temporelle (*plus tard, après*), cela aura tendance à geler la lecture hypothétique. Kleiber & Berthonneau détaillent la distinction entre *de plus* qui indique la continuité d'une situation antérieure, et *plus tard* qui localise un procès après un intervalle temporel. Les auteurs montrent que l'interprétation hypothétique dépend de contraintes non liées à la temporalité, puisque le contenu de A est fréquemment non temporel (cf. *un pas de plus, et Z*) [*ibid.*, 5-7].

REMARQUE 3 : Rocq-Migette [2005 : 8] attribue à A la propriété de pouvoir entrer dans Z comme sujet ou comme SP. D'où les manipulations suivantes : [*A couple of weeks in Kenbourne Vale*]<sub>A</sub> [*and you'll get your eyes opened*]<sub>Z</sub> → [*(A couple of weeks in Kenbourne Vale)*]<sub>Sujet</sub> *will/would open your eyes* ; [*A message from you*]<sub>A</sub> [*and I'll get back to you*]<sub>Z</sub> → [*(At a message from you)*]<sub>SP</sub>, *I'll get back*. Cependant, pour nous, ce sont des paraphrases qui ne donnent aucune indication pour documenter l'analyse syntaxique, et ceci pas seulement en raison de l'absence de *and/et* : les versions avec « sujet » ou « SP » conduisent à rétrograder la structure au niveau de la syntaxe de la clause. Il n'est pas anodin de passer d'un agencement d'actes langagiers à fonction communicative – les énonciations – à un agencement de signes linguistiques à fonction significative – les constituants morpho-syntaxiques.

Dans le fragment d'oral télévisuel qui suit, la première période est binaire, la seconde unaire :

- (6) <à propos des droits télévisés si la France se qualifie pour la Coupe du monde> [1] (un=victoire)<sup>S</sup> (et c'est l= jackpot)<sup>F</sup> [2] (en cas d= défaite)<sup>S</sup> (c'est l= flop)<sup>F</sup> [o tv, 10.10.2005]

<sup>200</sup> Les *si-P* font apparaître les mêmes contraintes. Comparer la structure micro-syntaxique *Est-ce que s'il fait beau, on ira se promener ?* et la version macro-syntaxique *\*Est-ce que si je peux me permettre, il y a un problème de fond ?*

<sup>201</sup> Le jugement de grammaticalité de Berthonneau & Kleiber [2006 : 39] nous paraît discutable : *\*Un pas de plus, tout sauta / a sauté.*

Dans [1], la clause (*une victoire*)<sup>F</sup> peut constituer une exclamative autonome, la structure est non réversible<sup>202</sup>, le relateur *et* précède Z et le clivage est exclu (*\*c'est une victoire que c'est le jackpot*). En revanche, dans la période unaire [2], *en cas de défaite* ne fonctionne guère comme énonciation autonome (*?en cas de défaite*<sup>F</sup>), une structuration ZA comme *c'est le flop en cas de défaite* est commune, le relateur *et* ne peut pas précéder Z et l'extraction du terme A est possible (*c'est en cas de défaite que c'est le flop*). L'élément *en cas de défaite* est un circonstant extraposé suivi d'un SV qui comprend son régissant.

Reste que la distinction entre clause et circonstant, fondamentale pour nous, demande parfois des traitements au cas par cas. Considérons l'exemple suivant<sup>203</sup> :

- (7) Mais aussitôt on butait contre un autre retranchement, où se massait un plus grand nombre de combattants. C'était le dernier réduit. Un pas plus loin, et jaillissait le coup de fusil inévitable. [Da Cunha, *Hautes terres*]

Sans le connecteur *et*, qui force à analyser la construction comme une période binaire et qui conduit à voir dans A un procès hypothétique, on assignerait au membre A la dénomination de circonstant ; il s'agirait alors d'une structure à sujet inversé. Lorsqu'il existe deux tours comme ( $\alpha$ ) et ( $\beta$ ), il n'est pas étonnant que les locuteurs amalgament à l'occasion les deux structurations. Il semble qu'en (7) on ait un cas d'hybridation de ce genre.

La ressemblance entre les circonstants ( $\alpha$ ) et les clauses ( $\beta$ ) explique probablement pourquoi la version asyndétique (*une minute de plus, le train déraillait*) est sub-optimale pour les clauses : elle comporte des risques d'ambiguïtés. En revanche, la présence de *et* (*une minute de plus et le train déraillait*) prévient une ambiguïté éventuelle en marquant la relation macro-syntaxique de continuation ; la lecture « circonstant » est alors exclue.

Arrêtons-nous sur un commentaire, certes à propos de constructions non nominales, mais qui illustre les confusions que l'on veut dénoncer entre complément antéposé et énonciation indépendante. Choi-Jonin & Delais-Roussarie [2006 : 88-89] présentent le fragment d'oral reproduit sous (8) :

- (8) [1] tu rentrais dans l'hôtel tu avais un grand hall et [2] tu sortais tu avais la piscine et [3] tout autour tu avais comme un parc où étaient différents bungalows quoi [o < Choi-Jonin & Delais-Roussarie]

Les auteurs affirment à propos de cet exemple :

les deux premiers énoncés *tu rentrais dans l'hôtel tu avais un grand hall* et *tu sortais tu avais la piscine* sont construits sur le même moule syntaxique que le troisième *tout autour tu avais comme un parc où étaient différents bungalows*, ce qui montre que les premières constructions des deux premiers énoncés fonctionnent comme l'adverbial détaché *tout autour*.

Contre une telle analyse, il y a d'une part le fait que dans [1] et [2], un connecteur *et* est insérable, au contraire de [3]. D'autre part, la permutabilité des membres n'est possible qu'en

<sup>202</sup> Il faudrait imaginer une intonation de postfixe sur *une victoire* pour former une construction ZA vraisemblable : (*c'est l= jackpot*)<sup>F</sup> (*un= victoire*)<sup>N</sup>. Ce scénario modifie l'interprétation du *c'* qui devient coréférentiel à *une victoire* : le constituant sous intonation de postfixe confirme la référence du pronom. Dans (6), on associe à *c'* une référence situationnelle vague. Cela constitue un argument de plus pour opposer la structuration interne des deux périodes de (6).

<sup>203</sup> Il s'agit d'une traduction du brésilien, ce qui explique peut-être la formulation.

[3]. Enfin, seul [3] est compatible avec le clivage et l'interrogation. De plus, deux arguments sémantiques permettent de questionner ce parallélisme ; d'une part, seules les énonciations de [1] et [2] permettent l'ébauche d'une lecture temporelle ou hypothétique ; d'autre part, la description d'un lieu peut se réaliser sous la forme d'un parcours – c'est le cas de [1] et [2] où un observateur se déplace – ou au moyen d'un plan – c'est le cas de [3] où un objet est situé par rapport à un autre, l'observateur prenant de la hauteur. Deux stratégies différentes sont exploitées dans des mouvements périodiques distincts. Au total, il faut souligner que ce n'est pas parce que les trois assemblages sont instanciés de manière parallèle que le statut syntaxique de leurs termes est identique. L'analyse de Choi-Jonin & Delais-Roussarie est pour nous intenable empiriquement, on l'aura compris. Encore une fois, l'association entre un circonstant, *tout autour*, et une clause, présentée en surface sous la forme d'une P à l'indicatif, est dommageable<sup>204</sup>.

D'un point de vue syntaxique donc, les configurations du type (1) sont des périodes binaires. On les représentera comme suit : [SN]<sub>E1</sub> # [(*et*) P]<sub>E2</sub>. Le membre A comporte un SN éventuellement suivi d'une quantification, d'une relative, d'un participe passé, etc. Le membre Z est précédé d'une démarcation prosodique # et, dans la grande majorité des cas, du connecteur *et*. Les indices E1 et E2 marquent qu'il s'agit d'énonciations de clauses. Au niveau référentiel, le terme A nomme un fait et le terme Z dénote la conséquence de ce fait. Les routines sont de type {ACTION + CONTINUATION}<sup>205</sup>. Ni la solution d'Allaire [1982] qui identifie une *dépendance réciproque* entre A et Z, ni celle de Berthonneau & Kleiber qui y voient une *dépendance unilatérale*, ni celle de Culicover & Jackendoff qui rangent ces constructions dans le domaine de la *coordination*, ne nous paraissent satisfaisantes. Le terme A n'est ni subordonné, ni coordonné à Z.

### 1.1.3. Le terme A est-il elliptique ?

Allaire [1982 : 521] analyse les structures nominales comme des constructions elliptiques, tout comme Arrivé & al. [1986 : 191] : « La coordination d'un syntagme nominal et d'une phrase (réservée à *et* et à *ou*) peut s'analyser syntaxiquement comme une ellipse (*un verre de vin et j'accepte de partir ! un cigare ou je fais un malheur !*) ». A notre sens, il n'y a nul besoin de postuler la présence d'une ellipse dans le membre A. Si la « phrase nominale ne saurait être considérée comme privée de verbe » [Benveniste, 1966 : 159], il en va de même

<sup>204</sup> Si on traite, sur la base d'une paraphrase, *un geste de plus* ou *tu rentrais dans l'hôtel* dans (8) comme un circonstant adverbial, on comprend que le concept de « subordination sémantique » soit utilisé, par exemple par Culicover & Jackendoff [1997]. Cela permet, en quelque sorte, de sauver au niveau du sens, ce qui est en apparence incongru en surface : une absence de marque de subordination *et*, pire parfois, la présence d'un joncteur associé à la « coordination ». Une telle analyse nous paraît datée.

<sup>205</sup> Kleiber et Berthonneau [*ibid.*, 11] reconnaissent que l'on a affaire à une « structure bi-partite au sens fort », A étant considéré comme un « préfixe » au sens du GARS ; mais ils conservent l'étiquette de « circonstanciel ». Le fait que A porte sur une situation déjà saillante et non sur le procès à l'imparfait [*ibid.*, 17] est, selon les auteurs, un indice en faveur d'une description macro-syntaxique de la structure. A noter également que Kleiber et Berthonneau traitent d'exemples prototypiques, ce qui leur fait dire que A est une locution adverbiale [*ibid.*, 3 ; 19] : les membres A des exemples (1) et (40) ne contiennent pas de constituant adverbial (par exemple un quantifieur).

pour les clauses nominatives. Il n'y a rien d'exceptionnel de considérer qu'un SN puisse former une clause autonome ; à témoin, les constructions à *nominativus pendens* [Berrendonner & Béguelin, 1997]. Il n'y a qu'en regard d'une conception canonique de la phrase que ces constructions pourraient apparaître déroutantes.

Pourtant, le recours à l'ellipse pourrait se justifier pour un certain nombre d'observables bien particuliers, exemplifiés sous (9). Le membre A de certaines clauses nominales présente en effet une marque typographique de question<sup>206</sup> :

- (9) (a) Une petite soif ? Un automate est à votre disposition au sous-sol. [affichage]  
 (b) Maux de gorge ? Hextrimint soulage la douleur. [pub]

Ce qui est remarquable dans les tours (9), c'est que le connecteur *et* est exclu et que l'article indéfini peut être omis. L'ellipse de l'article est une particularité qu'on n'observe pas avec les structures nominales comme *un pas de plus et Z* (\*Ø*Pas de plus et Z*). Le point central est que l'interrogation totale est une modalité propositionnelle, i.e. l'opérateur porte sur des P. Cela pourrait être l'indice que le contenu est propositionnel et que, par voie de conséquence, la syntaxe est elliptique. On aurait donc un critère qui pourrait attester une ellipse dans des exemples bien particuliers comme (9)<sup>207</sup>. Mais ces constructions pourraient aussi être rapprochés des pseudo-interrogatives (cf. Chapitre 9), qui relèvent d'un type de routine pragmatique distinct.

#### 1.1.4. La présence du relateur *et* et la nature des attentes produites par le terme A

Notre corpus montre qu'à l'oral le connecteur *et* connecte pour ainsi dire systématiquement A et Z ; *et* marque qu'une seconde énonciation vient après la première. Plutôt que de dire qu'on peut ajouter un *et* dans ces tours [Kleiber & Berthonneau, 2003 : 10], il serait plus juste de formuler le principe comme suit : le relateur *et* peut parfois être retiré, principalement à l'écrit.

La première énonciation incorpore des caractéristiques intonatives qui concourent à ouvrir une attente que la seconde énonciation vient satisfaire. Une attente est une prévision qui peut se faire par abduction. L'intonation progrédiente a pour effet de différer la fin de la période. Si c'est le schéma prosodique dans lequel entre A qui est créateur d'une attente, encore faut-il préciser la nature de cette attente. Une période unaire de modalité exclamative comme (*une victoire*)<sup>F/</sup> ne laisse attendre aucune suite ; munie d'un intonème progrédient, la clause (*une victoire*)<sup>S</sup> exhibe l'inachèvement de la période en cours. Mais comment distinguer dès lors (10a) de (10b) ?

- (10) (a) une victoire (et) c'était la qualification  
 (b) une victoire ça se fêtait

<sup>206</sup> Mais on sait que le point d'interrogation est apte à désigner tout autre chose qu'une question [Béguelin, 2002b].

<sup>207</sup> Lefeuve [1999] considère pour sa part qu'il y a une *phrase averbale* comme il y a une *phrase verbale* et que dans les deux cas, la modalité est une modalité de phrase.

Pourquoi (10a) est hypothétique et pas (10b) ? Dans (10b), la reprise pronominale sanctionne la qualité « topicale » de A. Le membre A est alors en attente d'une *prédication*. Dans (10a), c'est l'inverse. Le membre A, qui contient déjà un procès, est en attente d'une *continuation*.

On peut également se demander si l'énonciation d'une clause nominative introduit une attente « forte » comme dans les pseudo-clivées. Ainsi, le composant (*y'a une chose importante*)<sup>S</sup> présuppose qu'une clause subséquente va déterminer quelle est cette « chose ». Ou est-ce une attente « faible », c'est-à-dire une simple successivité d'actions ? Etant donné que dans (10a) on infère que A est un procès non ancré, dépourvu de modalité, il y a l'attente d'une stabilisation. En conséquence, dans ces hypothétiques non marquées, l'attente est plutôt forte<sup>208</sup>. Le problème, c'est qu'on a souvent besoin de connaître Z pour interpréter, rétroactivement si on veut, la structure comme véhiculant une valeur hypothétique.

La dimension paradigmatique est parfois éclairante pour opposer le type (10a) au type (10b) :

- (11) Ils couraient comme en terrain plat, sans souci des pierres qui roulaient sous leurs pieds, insensibles à la proximité du vide, apparemment frappés de folie. [1] *Un geste maladroit et ils tombent*. [2] *Un faux pas, et je les ramasse à mes pieds, brisés, saignants*. [f, Vian]

Un geste maladroit et ils tombent  
 ?Un tel geste maladroit et ils tombent  
 ?Ce geste maladroit et ils tombent  
 ?Son geste maladroit et ils tombent  
 ?Ça et ils tombent

Un geste maladroit, ça peut arriver  
 Un tel geste maladroit, ça peut arriver  
 Ce geste maladroit, ça peut arriver  
 Son geste maladroit, ça peut arriver  
 Ça, ça peut arriver

Il semble que ce ne sont pas les mêmes SN qui préfacent les structures nominales hypothétiques comme (10a) et (11) et certaines constructions détachées à gauche comme (10b) ou *un geste maladroit ça peut arriver*.

### 1.1.5. L'énonciation A nomme un procès

Les membres A et Z sont généralement tous deux analysables comme des procès. C'est évident pour Z, ça l'est moins pour A. Voici le genre de marques de prédication qu'on peut collecter lorsque A nomme un procès :

- (12) (a) <à propos de motocross freestyle> Ces shows époustouflants ont donné des sueurs froides autant au public qu'aux voltigeurs. Un atterrissage *raté* et c'est le drame. Un pilote en a d'ailleurs fait la triste expérience, mais fort heureusement il n'est que légèrement blessé à une cheville. [p, *La broye*, 05.07.2002]  
 (b) Un atterrissage *est raté* et c'est le drame.  
 (c) Un atterrissage *qui est raté* et c'est le drame.  
 (d) Un atterrissage *de raté* et c'est le drame.

<sup>208</sup> La variation en force des attentes est probablement en rapport avec leur degré de confiance (rappelons que la prévision est abductive). Si le nombre d'assomptions en jeu est peu élevé, cela augmente le gradient de confiance.

Le participe passé dans (12a), l'attribut dans (12b)<sup>209</sup>, la relative dans (12c) et le complément en *de* dans (12d) constituent des moyens d'opérer un marquage prédicatif. Le recours aux procédés (12a) à (12c) est attesté, mais reste exceptionnel. Bien qu'elle nous paraisse « licite », la version (12d) – *de + participe passé* – n'apparaît pas dans notre corpus. Un cas de figure comme (13) est mieux représenté :

- (13) Encore quatre petits kilos *à perdre* et Laurent Ournac aura retrouvé son poids « normal » : 117 kg.  
[p, *Le monde*, 26.09.2005]

La variante en *de* permet de viser un procès d'aspect résultatif et la version en *à* un procès envisagé. La préposition établit un lien entre un objet nommé par un SN et le terme prédicatif qui s'applique à cet objet. Rocq-Migette [2005 : 8] souligne que les compléments adnominaux dans A « permettent de construire une prédication » : [*A message from you*]<sub>A</sub> [*and I'll get back to you*]<sub>Z</sub> (≡ un message *de ta part*, et je te recontacte) ou [*A couple of weeks in Kenbourne Vale*]<sub>A</sub> [*and you'll get your eyes opened*]<sub>Z</sub> (≡ une quinzaine de jours *à Kenbourne Vale*, et vous ouvrirez les yeux).

D'une manière générale, les marques de prédication sont masquées, c'est-à-dire que la fonction prédicative entre l'élément déterminé et l'élément déterminant est à rétablir par inférence. Il sera question du statut des indices linguistiques dans la suite de cette étude. Un SN « nu » (ex. 1), ou suivi par exemple d'un quantifieur (*un pas de plus*), peut opérer seul une prédication<sup>210</sup>. Les quantifieurs comme *de plus*, *de moins* ne sont pas à proprement parler des marqueurs de procès. Ils renvoient à une échelle graduée et il faut reconstituer quel est le référent, i.e. s'il s'agit du parcours cognitif d'un objet ou d'un procès ; c'est dans ce second cas de figure que la lecture hypothétique est rendue possible. On l'a dit, pour nos structures nominales, il est inutile de postuler l'effacement d'un prédicat qui s'appliquerait au SN. Une P averbale incorpore une relation prédicative en partie implicite [cf. Lefevre, 1999a, b]<sup>211</sup>. Dans un diptyque comme *trois verres, bonjour les dégâts*, il n'y a mention d'un procès ni dans le contenu littéral de A, ni dans celui de Z. C'est un procédé métonymique qui semble jouer ici ; le SN *trois verres* nomme un actant du procès de *BOIRE*(YX)<sup>212</sup>.

Il semble possible d'avoir des SN à valeur *existentielle*, et non *processuelle* :

- (14) Nul obstacle ne pouvait les arrêter. [1] Une haie, ils s'élançaient par-dessus ; [2] un ruisseau, ils le franchissaient d'un bond ; [3] un rideau d'arbres, ils le sautaient à pieds joints ; [4] une butte, ils la passaient au vol. [f, Verne]

Ainsi *une haie* s'interprète comme *s'il y avait une haie*. Des phénomènes de coercition interviennent.

Il est important de préciser que la valeur *processuelle* est, dans la majorité des cas, un élément construit *au cours* de l'interprétation et que ce n'est pas un indice linguistique à proprement

<sup>209</sup> On ne rangera pas une structure comme celle-ci dans les clauses nominatives, mais plutôt dans les constructions « mises en regard » du Chapitre 7. Mais il nous semblait pertinent de signaler cette variante parallèle.

<sup>210</sup> A noter qu'un repère temporel du genre *plus tard* bloque l'interprétation *processuelle*.

<sup>211</sup> Benveniste [1966] parle ainsi de « prédicat de la phrase nominale ».

<sup>212</sup> Pour Dancygier & Sweetser [2006 : 254] dans *Un mot de plus et je m'en vais, un mot* renvoie métonymiquement à un « speech-event ».

parler. Pour qu'une structure nominale mène à une hypothèse, le fait qu'elle puisse être réinterprétée comme signifiant un procès est un élément favorisant.

### 1.1.6. Configurations non hypothétiques et combinaisons indécidables

Certains indices contre-indiquent une interprétation hypothétique, même si le patron syntaxique est rigoureusement identique aux exemples du type (1). Inventaire :

#### 1) Aspect résultatif

L'encodage d'événements avérés ne peut pas déboucher sur une interprétation hypothétique :

- (15) (a) La sanction *tomba* brutalement : une volée impeccable de Sermeter (38<sup>e</sup>) puis un penalty (faute de Cantaluppi sur Magnin) transformé par le même Sermeter (42<sup>e</sup>) et c'était 2-2. [p, *La liberté*, 27.03.2003]  
(b) Les blondes, elle a décidé de s'y intéresser, au retour d'un stage d'écriture de sitcom à New York, à sa manière décapante. Un appel dans les journaux, et aussitôt quarante blondes, qu'on retrouvera à Lausanne, *ont afflué* pour participer à son happening. [p, *Le matin*, 17.11.2002]  
(c) On revint vers la mi-août. Gun me téléphona. Elle me proposait de dîner ensemble chez Cattelin et d'aller au cinéma. Une minute de panique et je *répondis* oui de tout cœur. [Bergman, *Laterna magica*]

Les formes verbales au passé simple – dans le contexte gauche de (15a) ainsi que dans Z pour (15c) –, et au passé composé – dans le membre droit de (15b) –, inhibent la lecture hypothétique.

#### 2) Le fait contenu dans A est présenté comme appartenant à M

Même remarque lorsque le fait contenu dans A a été préalablement l'objet d'une validation en mémoire :

- (16) (a) Deux enveloppes d'argent liquide, et voilà l'image de Catherine Deneuve un peu écornée. [p, *La liberté*, 18.01.2005. <début d'article>]  
(b) C'est sûr que je vais exploser <≡ *m'effondrer*>. Au pied du Ventoux. Vingt bornes à monter et je suis à pied <≡ *je n'avance plus*>. [Bobet, cité dans Fabre, *Expressions du cyclisme*]

Dans (16a), on sait par ailleurs que dans « l'affaire Khalifa » Deneuve a touché de l'argent en espèces pour quelques apparitions en public. Par conséquent, le contenu de A ne peut pas être fictif. Dans (16b), un énoncé comme *vingt bornes à monter et je suis au sommet* susciterait assez clairement une interprétation hypothétique. Mais il faut comprendre le fragment comme suit : <Je vais exploser, puisqu'il me reste vingt bornes à monter et que je suis DÉJÀ à pied maintenant>. La construction AZ fonctionne comme justification de la prédiction faite dans la première phrase graphique. Une structure ZA *je suis à pied et encore vingt bornes à monter* respecterait une certaine chronologie (<maintenant je suis à pied et ensuite il me reste encore vingt bornes à monter>) ; néanmoins, les deux faits peuvent être dits vrais en même temps, ce qui autorise deux structurations différentes. Pour cet exemple (16b), on est en présence d'un autre type de routine macro-syntaxique, d'une parataxe « adversative » qui ne ressortit pas au domaine de l'hypothèse.

### 3) Simple successivité des événements

- (17) (a) <durant le commentaire d'un match de football> (un blessé)<sup>S</sup> (et p=is on met le ballon dehors)<sup>F</sup>  
[o tv, 11.12.2002]  
(b) Les parcs sont pleins de petites filles blondes en Liberty et de petits garçons en flanelle grise qui s'obstinent à salir la perfection de leur mise en faisant de la bouillabaisse avec du sable mouillé. On respire un air de rentrée des classes. Un sifflet et, tout d'un coup, les cris d'enfants s'éteignent, et les jardins ferment. [p, *Elle*, 12.09.2005]

Le marqueur *et puis* de (17a) ne fait que relier chronologiquement deux procès. Sur le terrain, un joueur est au sol (blessé) et un de ses coéquipiers met le ballon en touche pour qu'il puisse être soigné. Le commentateur ne fait que relater ces deux actions en instantané. Il y a certes consécution puisque l'arrêt du jeu est la conséquence de la blessure d'un joueur, mais dans le contexte, la structure ne véhicule pas une hypothèse. Hors contexte, la construction pourrait être une formule générique, une règle de bonne conduite (*si / quand il y a un blessé, on arrête le jeu*). En (17b), il semble que les événements sont relatés en « prise directe », même si le départ des enfants est là aussi consécutif au sifflet. Dans les séquences narratives (17), à partir du moment où un destinataire quelconque reçoit Z comme une conséquence possible de A, l'interprétation hypothétique n'est pas exclue, d'où des structures où il n'y a pas lieu de décider – en l'absence de critères péremptoirs – s'il s'agit ou non d'une hypothétique. On se gardera néanmoins de relier systématiquement l'expression de la conséquence et celle de l'hypothèse. En effet, les consécutives micro-syntaxiques ne paraissent pas en mesure de mener aisément à l'expression de l'hypothèse<sup>213</sup>.

L'exemple de Culicover & Jackendoff [1997] *One more can of beer and I'm leaving* ( $\cong$  *une bière de plus et je m'en vais*) entrerait également dans ces cas de figure sémantiquement ambigus comme (17d), surtout en l'absence d'un contexte ; la situation décrite par Z est-elle un procès chronologiquement postérieur au procès de A (AZ serait un plan d'action planifié en deux phases) ? Ou est-elle une continuation virtuelle, i.e. une phase dont la réalisation est suspendue à la réalisation ou la non-réalisation de la situation A ?

### 4) Le rôle désambiguïsant du contexte droit

Il arrive qu'il faille prendre en compte le contexte droit pour obtenir l'indice décisif qui ratifie ou contre-indique la valeur hypothétique. L'exemple (18a) est commenté par Kleiber & Berthonneau [*ibid.*, 15] :

- (18) (a) Le taureau avait acculé Félicité contre une claire-voie ; sa bave lui rejaillissait à la figure, [*une seconde de plus*]<sub>A</sub> [*il l'éventrait*]<sub>Z</sub>. Elle eut le temps de se couler entre deux barreaux, et la grosse bête, toute surprise, s'arrêta. [Flaubert, *Trois contes*]  
(b) Un battement de paupières et j'avais moi aussi sorti mon revolver. [...] [15 lignes] Je rangeai mon revolver, respectueusement. [Guimarães Rosa, *Diadorim*]

Pour (18a), c'est la phrase graphique avec le verbe au passé simple qui précise l'issue réelle (*elle eut le temps...*) tout en confirmant le caractère contrefactuel de AZ. Dans (18b), il n'est pas possible de savoir si l'individu a sorti son revolver ou s'il aurait suffi d'un battement de

<sup>213</sup> Avec des locutions du type : *de sorte que / de manière que, tel... que, tellement... que, au point que*, etc.

paupières pour qu'il le sorte, même si l'aspect accompli (*j'avais sorti*) rend la première interprétation préférentielle. Ce n'est que quinze lignes plus bas dans le texte qu'on comprend que le revolver a été sorti et que le battement de paupières en question était à interpréter spécifiquement : la structure nominale n'est donc pas hypothétique. La valeur hypothétique est toujours, pour nous, le produit de sortie d'une *abduction*, i.e. une interprétation plausible. Dans (18a), le procès au passé simple vient confirmer l'abduction. Dans (18b), l'indice qu'on a identifié vient infirmer l'abduction. Certaines constructions demeurent ambiguës pour le linguiste, mais l'énonciataire peut malgré tout prendre une décision. Il sélectionne la lecture qui lui paraît la plus plausible parmi des lectures possibles, qu'il hiérarchise.

##### 5) Parataxe « causale »

Dans (19), l'interprétation hypothétique est également peu évidente :

- (19) Contrairement à l'opéra chinois, le nô n'a pas de vocabulaire symbolique immuable, où le jaune exprimerait toujours la divinité et le rouge la passion. On peut néanmoins repérer qui est spectre et qui est démon en notant quelques détails. [1] Un masque aux sourcils rasés et aux dents noires : *c'est* une belle jeune femme. [2] Un autre aux yeux dorés : *c'est* une divinité. [3] Un autre encore aux obturations d'yeux rondes : un spectre. [4] Des chrysanthèmes sur le costume : un nô d'automne. [5] Une pivoine sur un éventail, des cornes sur la tête, un visage blême et la mâchoire inférieure légèrement prognathe : *c'est* sans doute cette « femme dévorée de jalousie » dont on peut aussi admirer le masque au Musée Rath dans l'exposition Fleurs d'automne. [p, *L'hebdo*, 12.12.2002]

Cela est probablement dû au fait qu'il ne s'agit pas des mêmes *c'est* – parfois oblitérés dans l'énumération de (19) – que ceux qui introduisent une conséquence (cf. *infra* ex. 40). Le rapport entre A et Z est ici une relation d'identification codique entre un symbolisant et un symbolisé. L'instruction que donne *c'est* ne se glose pas par « il s'en suit immédiatement » mais par « c'est parce que » ; l'ajout d'un *et* rendrait d'ailleurs la construction peu vraisemblable. Le rapport cause – conséquence est inversé, ce qui inhibe l'interprétation hypothétique. Comme pour (16b), il s'agit d'une structure actionnelle distincte de la routine {ACTION + CONTINUATION}. Ce fragment particulier présente des structures causales, pour une fois de nature macro-syntaxique (vs la version micro-syntaxique *si on repère un masque aux sourcils rasés, c'est qu'il s'agit d'une femme*).

Après la présentation des configurations qui sont non hypothétiques ou qui, du moins, entretiennent un doute quant à une lecture hypothétique, les paragraphes suivants seront consacrés aux indices qui précisément favorisent une telle inférence. Deux éléments qui créent les conditions pour une interprétation hypothétique ont été signalés jusqu'ici : le terme A est une clause autonome et endosse préférentiellement une valeur processuelle.

## 1.2. Les modalités de l'interprétation hypothétique dans A

Une conjonction d'indices intervient pour engendrer la valeur hypothétique. On pourrait faire une distinction entre les indices « massifs » comme le conditionnel et les indices « subtils », particulièrement intéressants pour comprendre les procédures de production du sens<sup>214</sup>. Cependant, même un indice massif comme une forme verbale au conditionnel n'oriente pas forcément vers l'hypothèse ; certes cette forme conduit à une forte présomption, mais le conditionnel ne constitue pas un indice décisif. C'est pourquoi on parlera toujours d'« indices » plutôt que de « marqueurs » d'hypothèse (mis à part pour *si*, *au cas où*, etc.) : l'inférence dans les hypothétiques non marquées repose sur des éléments non concluants. L'élaboration inférentielle se fonde sur des indices de second rang, i.e. des interprétations d'indices.

### 1.2.1. Les SN indéfinis à lecture non spécifique

En commun dans A, il faut souligner la présence massive, quasiment exclusive de SN INDÉFINIS :

- (20) On le comprend alors : Bakary Sangaré, le Malien, est d'une espèce inflammable. *Un contact* et le voilà chauffé jusqu'à l'incandescence, qui chante d'une voix burinée son histoire. [p, *Le temps*, 12.04.2003]

On sait les syntagmes en *un N* ambigus, ce qui justifie qu'on s'y attarde un peu. La fonction fondamentale d'un indéfini est de « dénombrer des discernables » [Corblin, 1987 : 31], que ce soient des individus, des types ou des classes. Une expression comme *un N* réalise l'extraction d'un ressortissant particulier sur la classe impliquée que dénote ce N. Isolé avec une valeur individuelle, il est alors disponible pour une prédication. Dans ce cas de figure, « un fait ponctuel [est donné] pour vérifié une fois » par le prédicat [*ibid.*, 45]. L'interprétation est alors dite *spécifique*, ou singulière. (Un seul x vérifie le prédicat.)

L'interprétation est dite *non spécifique* [*ibid.*, 44] si n'importe quelle valeur individuelle prise sur la classe vérifie le prédicat. Martin [1983 : 113 ; 151sq] parle de « tirage aléatoire » pour expliquer le fait qu'on peut opérer autant de fois qu'on le souhaite sur la classe et que chaque élément, s'il était extrait, vérifierait le même prédicat. Mais l'extraction reste virtuelle. Corblin [*ibid.*, 78] précise que « l'extraction peut être suspendue par une modalité » : c'est ce qui se passe dans les constructions nominales hypothétiques. (N'importe lequel des x vérifierait le prédicat.)<sup>215</sup>

Pour Corblin [*ibid.*, 47], l'interprétation *générique* serait un cas particulier d'interprétation non spécifique<sup>216</sup>. Si un procès à interprétation non spécifique est donné pour vérifié un

<sup>214</sup> Notre distinction entre les *indices massifs* et *subtils* pourrait être rapprochée de celle que fait Desclés [1997] entre les *indicateurs* et les *indices*, dans le cadre d'un autre type d'analyse indicielle.

<sup>215</sup> Pour l'opposition entre interprétation spécifique et non spécifique, on peut se reporter à l'étude de Jackendoff [1975].

<sup>216</sup> Dans Corblin [1989 : 19], le générique indéfini correspond à la réitération d'énoncés spécifiques. On s'en tiendra, pour notre propos, à l'analyse de 1987. Corblin parle, dans l'étude de 1989 [22], de « suspension de l'extraction » en cas d'interprétation non spécifique et d'extraction dans un monde hypothétique pour les conditionnelles. Solliciter la théorie des mondes possibles pour « sauvegarder » le fait qu'il y a une extraction ne me paraît pas être une bonne solution, en tout cas pour les faits décrits dans cette partie.

nombre illimité de fois, par réitération, on obtient un énoncé générique<sup>217</sup>. Ce qui est réitéré, c'est la possibilité de validation d'une valeur (parmi d'autres) discriminée sur la classe parcourue. (La lecture non spécifique « n'importe lequel des x vérifierait le prédicat » est attestable un grand nombre de fois, voire toujours.)

Comment décrire le sémantisme des indéfinis du genre (21) ? La métaphore informelle du *parcours*, chez les 'culioliens', pourrait sembler justifiée pour cerner la nature des SN indéfinis qui conduisent à une interprétation hypothétique. Le fonctionnement est celui d'une variable cursive, dans un ensemble (ordonné ou non). L'opération de *parcours* consiste dans le passage en revue d'une classe d'occurrences sans que l'on ne puisse ou ne veuille distinguer un de ces éléments [Culioli, 1990-1999, t.1 & 3 : *passim*]. Elle a pour corollaire l'opération d'extraction qui illustre la fonction habituelle des déterminants indéfinis (cf. *supra*), celle d'extraire un (ou plusieurs) élément(s) d'une classe d'objets. L'extraction introduit un objet-de-discours inédit, référentiellement posé. Le *parcours*, quant à lui, passe en revue toutes les valeurs mais n'en sélectionne aucune. Cependant, pour nos diptyques, la définition du *parcours* évoque trop la lecture générique. On voudrait distinguer la valeur générique de la valeur non spécifique, comme le fait Corblin.

Le concept de *tirage aléatoire* de Martin [1983 : 154sq] convient mieux à ce que l'on veut montrer. Dans nos exemples, *un x* ne commute pas forcément avec *n'importe quel x* [*ibid.*, 157] : l'extraction aléatoire qui convient à la description de nos données n'a pas un caractère universel. La convocation de cette notion vise à préciser en quoi consiste cette interprétation dite non spécifique, observable en discours. Les opérations d'extraction et de tirage aléatoire consistent toutes les deux dans l'introduction inédite d'un objet-de-discours en mémoire, mais si l'extraction sélectionne une occurrence singulière, le tirage aléatoire pointe un objet quelconque dans une classe<sup>218</sup>. Un argument pour vérifier leur valeur non singulière est qu'à propos d'une construction en *un N de plus*, une question en *lequel* ou *quel contact* (pour l'exemple 20) est exclue. Ces SN indéfinis à lecture non spécifique peuvent être anaphoriques, ce qui veut dire qu'il y a bien introduction en mémoire d'un nouvel objet-de-discours. Mais cet objet est sous-spécifié, dépourvu de propriété. La construction de la valeur hypothétique va de pair avec des objets-de-discours peu élaborés qui dénotent de pures virtualités référentielles. A part l'appartenance catégorielle, on n'en sait rien, on ne peut rien en inférer. Prenons l'exemple (21), où les deux opérations – extraction et tirage aléatoire – sont représentées :

- (21) A Cannes, UNE société satisfait les moindres désirs d'une clientèle internationale aisée. [CHAPEAU]  
*Un coup de fil* et tout devient possible. [TITRE] [p, *Libération*, 24.05.2006]

Le déterminant en petites majuscules (*UNE*) extrait un objet parmi la classe des occurrences abstraites incorporant la propriété « être une société ». Le SN *une société* incrémente la mémoire discursive d'un nouvel objet-de-discours, qui se voit doté d'une stabilité

---

<sup>217</sup> Corblin [1987 : 51] précise qu'un nombre illimité de prélèvements n'implique pas que la classe soit parcourue exhaustivement, puisque la classe est reconstituée entièrement après chaque extraction. C'est donc différent de la quantification universelle [Corblin, 1989 : 17].

<sup>218</sup> On opposera *tirage aléatoire* à *extraction* pour les besoins de l'exposé, même si l'opposition est en partie impropre. En effet, dans l'opération de tirage aléatoire, il y a aussi l'extraction d'un objet-de-discours qui se voit validé dans M. La différence concerne le gradient d'élaboration de l'objet versé en mémoire.

référentielle. Au contraire, l'occurrence *un coup de fil* n'est pas identifiée parmi la classe non finie des *coups de fil* : dans la terminologie de Culioli, elle serait dite n'avoir pas de site. Là également, l'objet-de-discours est peu élaboré : il s'agit d'un « simple coup de fil », sans propriété distinctive particulière. La validation de la relation impliquerait que soit distingué *un coup de fil* particulier parmi les objets < *un coup de fil* > possibles. Mais à ce moment-là, il n'y a plus d'interprétation hypothétique possible.

Si les SN indéfinis sont très majoritairement de forme *un(e) N*, on rencontre également *quelques N* (22a), des partitifs (22b), et des numéraux cardinaux (22c)<sup>219</sup> :

- (22) (a) *Quelques* os de poulet, un peu de chorizo, un bon paquet de riz parfumé de safran, et vous vous léchez les babines. [f, Salvayre]  
 (b) Ah ! je ne comprends pas moi-même que je suis perdu ! Mais qui m'empêche de me sauver ? De la raison, de la patience, et je suis sauvé... [Dostoïevski, *Le joueur*]  
 (c) <*un rescapé, à propos des attentats aux USA*> (*trente secondes de plus*)<sup>S</sup> (*deux étages de plus à descendre*)<sup>S</sup> (et <*il baisse la tête*>)<sup>I</sup> [o tv, 11.09.2002]

L'article partitif de (22b) donne l'instruction de prélever une portion d'un continuum sans circonscrire un domaine de celui-ci. Quand A est de forme *trente secondes de plus* (22c), la classe impliquée comporte elle-même des classes de *trente secondes*. <Trente secondes> est une valeur individuelle au même titre que <une seconde>. Pour chaque objet <classe de trente secondes> la relation est vérifiée, pas pour chaque seconde. Avec *quelques*, le nombre de valeurs du groupe prélevé virtuellement n'est pas déterminé. Si on veut, les objets-classes *quelques N* ou *trente N* sont appréhendés de l'extérieur, sans considération de leur organisation interne. Les indéfinis qui apparaissent dans notre corpus sont donc essentiellement *un*, *quelques* et les numéraux cardinaux. Ceux-ci admettent des interprétations non spécifiques et génériques [Corblin, 1987 ; 1989]. Ces indéfinis quantifient sans discerner des individus atomiques.

### 1.2.2. Tirage aléatoire vs routine sérielle

Les hypothétiques comme (23) et surtout (24) sont peu nombreuses parmi les structures nominales, mais leur taux d'attestation est beaucoup plus considérable dans d'autres types d'hypothétiques non marquées (cf. ex. 2). On parlera de *ROUTINE SÉRIELLE* – par opposition à *TIRAGE ALÉATOIRE* – lorsque plusieurs scénarios sont envisagés ou sous-entendus (*une victoire et Z – une défaite et Z' – un match nul et Z''*). Une *ROUTINE SÉRIELLE* est donc un ensemble de scénarios originaux ; il peut y avoir un seul pointage – les autres scénarios sont alors récupérables par inférence –, ou plusieurs pointages afin d'activer successivement l'ensemble des scénarios. Leur comportement est radicalement différent des structures nominales

<sup>219</sup> Dans notre corpus, la forme *des N* est exceptionnelle : elle apparaît dans des énumérations en compagnie d'autres indéfinis ; on a noté la période (*des écrous dévissés*)<sup>S</sup> (et *les rêves d'Alonso partent en fumée*)<sup>F</sup> [o tv], qui relatait l'abandon d'Alonso dans une course de Formule 1, et qui faisait office d'accroche dans le sommaire d'une émission sportive : la lecture hypothétique n'est pas sollicitée ici. Nous n'avons pas collecté d'exemples avec *plusieurs N et...* et *certains N et...*, mais ces formes ne sont pas exclues.

« standard » puisque les routines sérielles ne véhiculent pas d'information quantitative et ne peuvent pas être décrites au moyen de la notion de *tirage aléatoire* de Martin.

Commençons par l'exemple (23) :

- (23) (alors rappelons les données)<sup>F</sup> (une victoire)<sup>S</sup> (et la France est qualifiée)<sup>S</sup> (mais un nul suffit pour aller au Portugal)<sup>F</sup> [o tv, 10.09.2003]

manipulé pour faire ressortir deux cas de figure (i) et (ii) :

- (i) <en sachant qu'il reste plusieurs matchs à disputer, donc plusieurs victoires possibles>  
(une victoire DE PLUS)<sup>S</sup> (et la France est qualifiée)<sup>F</sup>

Dans (i), le terme A réalise un *tirage aléatoire* sur la classe des victoires possibles (contre *a*, contre *b*,... contre *n*) ; le ressortissant de la classe sélectionné – ce sont des objets congénères – est un référent inélaboré dont l'identité est indifférente : on n'en sait rien d'autre que le fait qu'il appartient à la classe des <victoires>. Une seule victoire, lors de n'importe lequel des matchs restant à disputer, valide la relation.

Voici un exemple du second type :

- (ii) <en sachant de quel match il est question. C'est, par exemple, le dernier match de qualification >  
(une victoire)<sup>S</sup> (et la France est qualifiée)<sup>F</sup>

L'objet <match> est connu dans ce cas : on parle d'un match bien précis, contrairement à ce qui se passait dans (i). La notion de *tirage aléatoire* n'est pas pertinente ici, puisqu'il y a sélection d'un élément dans la classe finie des scénarios possibles pour un match de football. Cette classe comporte trois éléments non congénères (victoire, défaite, nul), dont les ressortissants sont inférables à l'aide de connaissances mondaines. Une stratégie argumentative courante consiste à envisager l'un après l'autre les différents sites identifiés :

- (24) (a) <à propos de hockey sur glace> [1] (un week-end positif)<sup>S</sup> (et on pourra penser aux play-off)<sup>S</sup>  
[2] (un week-end négatif)<sup>S</sup> (et il faudra penser aux play-out)<sup>F</sup> [o tv, 11.01.2003]  
(b) <à propos d'un nettoyeur de pare-brise à Montevideo> Un regard, un pouce levé ou un froncement de sourcils de la part du chauffeur et Erico saura s'il nettoie ou pas. [p, *La liberté*, 23.02.2005]

Chaque scénario de (24a) a sa propre continuation, contrainte qui requiert une période par scénario. En revanche, dans (i), quel que soit le ressortissant sélectionné, la continuation est la même. Le fragment (24b) est particulier dans la mesure où il concentre deux scénarios correspondant chacun à une conséquence au sein de la même période (*pouce levé* → *nettoie* ; *froncement de sourcils* → *ne nettoie pas*) ; l'interrogative indirecte totale que contient le membre Z permet de subsumer les deux scripts : *s'il nettoie ou pas*.

Dans les cas de *routine sérielle* (ii), il est possible de substituer un SN défini au SN indéfini. Cela s'explique par le fait que les scénarios sont identifiés ou présentés comme tels, par conséquent disponibles pour une activation d'objet : *la victoire et la France est qualifiée*. L'exemple (25) reproduit la question d'un journaliste à un acteur débutant :

- (25) (en 2005)<sup>S</sup> (LE succès au cinéma)<sup>S</sup> (et vous êtes le plus heureux des hommes)<sup>Q</sup> [o tv, 26.12.2004]

La présence de l'article défini conduit à construire une classe incorporant deux scripts : le succès vs l'échec. Dans l'option (i), on aurait (25') :

(25') (en 2005)<sup>S</sup> (UN succès au cinéma)<sup>S</sup> (et vous êtes le plus heureux des hommes)<sup>Q</sup>

Le bonheur serait tributaire d'un succès, peu importe lequel, d'un des films que va tourner l'acteur en 2005.

Dans l'option *tirage aléatoire* (i), la situation de base est (fictivement) bouleversée par l'apparition d'un élément perturbateur et on en tire la conséquence. Dans l'option *routine sérielle* (ii), ce qui n'est pas entériné, c'est laquelle des situations envisageables sera validée ; et chaque scénario engendre sa propre conséquence. Dans (ii), on dira que l'extraction est spécifique. C'est ce que semble prouver la possibilité de remplacer l'indéfini par un défini qui réalise l'activation d'un objet déjà repéré. Le caractère hypothétique est alloué par la sélection indécise du scénario au sein de la routine sérielle.

### 1.2.3. Un SN défini comme terme A

La présence d'un SN DÉFINI n'est par conséquent pas exclue dans nos structures nominales. On distinguera trois cas de figure, en plus de la routine sérielle qu'on vient de mentionner :

1) Lorsque le déterminant défini est obligatoire dans le contexte syntaxique.

Le superlatif sélectionne l'article défini ; cela s'explique par le fait qu'il ne peut y avoir qu'un seul plus haut degré dans une série :

(26) (a) <à propos d'une course VTT> (le moindre accroc)<sup>S</sup> (et c'est la catastrophe)<sup>F</sup> [o tv, 07.09.2003]  
(b) [...]; le plus petit mouvement de ma tête et je suis perdu ! [f, Leroux]

Dans (27a), *le moindre* est à la limite de nier une « unité d'accident » minimale.

2) Les objets uniques en leur genre sont logiquement rares avec l'indéfini :

(27) *Le roi de trèfle hier et je la faisais.* [< Trévisé]

Il peut y avoir gradation au niveau argumentatif : *le feu rouge et il s'arrête* ; ou au niveau quantitatif (mesurable) : *le soleil et il bronze aussitôt.*

3) Lorsqu'un objet a été validé préalablement dans la mémoire discursive, l'article défini est logiquement observable :

(28) <L1 est un cordonnier> L1 : il faut bien faire attention euh que le client puisse encore mettre le pied dans la chaussure – il s'agit pas de de mettre /des, les/ pièces partout – le client il veut plus mettre la chaussure  
[...] (= 5 sec.)  
L1 : la pièce un peu trop épaisse ou un peu trop dure à l'intérieur mettons dedans et puis ça blesse le client après il peut plus mettre son pied dedans [o < Blanche-Benveniste & al.]

Le format défini donne l'instruction de réactiver un objet validé dans M ; on comprend que l'hypothétique s'accommode mal d'un tel outil.

#### 1.2.4. Les quantifieurs

Les QUANTIFIEURS comme *un peu plus*, *un peu (plus) de N*, *un N de plus*, *un N de trop*, etc, sont très bien représentés dans notre corpus. La variation quantitative est toujours présentée comme minime :

- (29) (a) <la maîtresse de maison arrive peu après le départ d'un cambrioleur> (*un peu plus*)<sup>S</sup> (et p=is elle croisait l= gaillard)<sup>F</sup> [o, 08.2002]  
(b) (*un p=tit peu plus*)<sup>S</sup> (et p=is on partait en disco)<sup>F</sup> [o, 04.12.2003]  
(c) <au cours d'un jeu TV> (j=suis navré pour vous)<sup>S</sup> (parce qu'un peu plus de concentration)<sup>S</sup> (et c'était jouable)<sup>F</sup> [o tv, 27.01.2003]  
(d) <commentaire d'un match de tennis> (ah là il a eu d=la chance)<sup>S</sup> (car un p=tit centimètre de plus)<sup>S</sup> (et c'en était fait d= cette première manche)<sup>F</sup> [o tv, 03.07.2003]

*Un peu plus* dénote la variation minime d'une dimension fortement sous-déterminée, qu'il s'agit d'inférer : une quantité de temps dans (29a) et une quantité d'allant dans (29b)<sup>220</sup>.

Le passage d'un degré à un autre peut être rétrograde sur l'axe ordonné :

- (30) (a) <commentaire d'un match de football ; le joueur marque le 1 : 0 du bout du pied> (une pointure d= moins)<sup>S</sup> (et c'=tait toujours zéro à zéro)<sup>F</sup> [o tv, 25.09.2002.]  
(b) Petite remarque en passant. Si le pauvre Roméo avait eu tout à coup le nez coupé net par quelque accident, Juliette, le revoyant, aurait fui avec horreur. Trente grammes de viande *de moins*, et l'âme de Juliette n'éprouve plus de nobles émois. Trente grammes *de moins* et c'est fini, les sublimes gargarismes au clair de lune, les « ce n'est pas le jour, ce n'est pas l'alouette ». Si Hamlet avait, à la suite de quelque trouble hypophysaire, maigri de trente kilos, Ophélie ne l'aimerait plus de toute son âme. L'âme d'Ophélie pour s'élever à de divins sentiments a besoin d'un minimum de soixante kilos de biftecks. Il est vrai que si Laure était devenue soudain cul-de-jatte, Pétrarque lui aurait dédié de moins mystiques poèmes. [Cohen, *Le livre de ma mère*]

L'échelle peut être parcourue dans les deux sens sur l'axe dimensionnel ou temporel (*de moins* vs *de plus*). Le fragment d'oral rapporté en (31) concentre les deux aspects :

- (31) <à propos d'une clientèle exigeante> (un service *trop* lent)<sup>S</sup> (une opportunité *manquée*)<sup>S</sup> (et le Russe se fâche)<sup>F</sup> [o tv, 04.01.2003]

L'adverbe *trop* marque l'au-delà, et l'adjectif *manquée* l'en deçà du seuil.

L'adverbe de degré *encore* présuppose un état initial qui se voit augmenté d'un ou plusieurs degrés :

- (32) (a) <avec une intonation ironique> (*encore* une réflexion comme ça)<sup>S</sup> (et j= pourrai plus m= passer de vous)<sup>F</sup> [film, o tv, 16.12.2002]  
(b) <commentaire d'un match de football : un joueur a écopé d'un avertissement> (il est en sursis dans cette ligue des champions)<sup>S</sup> (*encore* un jaune)<sup>S</sup> (et p=is i=n=jouera pas le match suivant)<sup>F</sup> [o tv, 16.12.2002]

<sup>220</sup> La lexie *pour un peu* joue un rôle assez similaire :

*Il y a du soleil dans le cœur de Monge. La pluie balaye les rues, déniche la poussière, fait briller l'argenterie... cloue les gens chez eux, lui facilite bien la tâche. Pour un peu il laisserait éclater sa joie. Oui, il s'en faut de peu* [Chevillard, *Le démarcheur*].

L'emploi de *encore* introduit la présupposition que, dans un procès de transition, on s'attend à ce qu'un état *p* (*je peux me passer de vous*, cf. 32a) passe à un état  $\neg p$  (*je ne pourrai plus me passer de vous*) et que ce changement prévu n'est pas arrivé. On infère qu'on parcourt un axe gradué qui va de *p* à  $\neg p$ .

Des adjectifs signifiant une quantité négligeable jouent le même rôle :

- (33) (a) Vous... un *seul* mot de vous, il est sauvé ! [Dostoïevski, *Crime et châtiment*]  
 (b) Un *simple* geste et vos stores se relèvent chacun leur tour pour une lumière bien dosée [...] [w, pub]

En (33b), *un simple geste* désigne un mouvement élémentaire ou peu compliqué dans la hiérarchie des gestes : un geste générique, sans particularité notable. Cela illustre une fois de plus le concept d'objet non élaboré que corrobore la lecture non spécifique du SN.

Le terme A ne contient cependant pas forcément un constituant adverbial ou adjectival. La quantification se fait aussi au niveau lexical :

- (34) (a) Ça peut sembler simple. Ça ne l'était pas. Une *anicroche* et on se plantait. Que les locataires soient un tout petit peu curieux, tiens, ou juste précautionneux, qu'ils passent devant moi un simple coup de téléphone à Meudon qu'ils matent deux secondes notre manège sous la fenêtre par exemple, et on était baisés jusqu'à l'estomac. [f, Bayon]  
 (b) Ce déménagement m'a fatigué. Un *rien*, je suis à plat. [f, Boudard]

Le N *anicroche* du fragment (34a) occupe un degré faible sur l'échelle des accidents. A noter les marqueurs de quantification (*un tout petit peu*, *juste*, *simple*, *deux secondes*) dans la seconde structure hypothétique introduite par une forme verbale au subjonctif qui fait office d'étayage ou de développement du contenu de AZ.

Le SN *un coup* fonctionne aussi comme quantifieur :

- (35) <à propos d'une recette pour un plat chinois> Un *coup* de baguettes chinoises... et voilà un dîner des plus dépayants. [p, *Prima*, 07.2002]

Dans (35), la quantification est également présentée comme minimale.

De plus, un effet pragmatique du genre « petites causes, grands effets » est courant : le passage d'un degré à un autre par la faible variation du procès soudain re-borné entraîne une conclusion distincte, voire inverse de la situation factuelle. L'effet de bascule est renforcé par le fait que A opère une perturbation minimale qui contraste avec le changement de cap radical de l'issue hypothétique. Les fragments suivants montrent qu'un effet maximum est concevable avec une condition minimale :

- (36) (a) Mais, madame, dit Des Grieux, les chances peuvent tourner, une seule mauvaise chance et vous perdrez *tout*... [Dostoïevski, *Le joueur*]  
 (b) (une lettre change)<sup>S</sup> (et *tout* est chamboulé)<sup>F</sup> (j'en veux pour preuve la différence entre tombola et tombolo)<sup>F</sup> [r, 27.11.2002]

Une quantification minimale (*une seule*) contraste – hyperboliquement – avec une quantification maximale (*tout*). Ce sont des hypothétiques spécialisées usant d'un procédé argumentatif puissant qui sert habituellement à énoncer un lieu commun. Le membre A opère

une perturbation du procès, en apparence superficielle, qui entraîne une issue totalement distincte et disproportionnée de l'issue présentée comme réelle.

Le caractère insignifiant de la variation quantitative est parfois surligné :

- (37) (a) Encore un petit quart d'heure, je me disais, *trois fois rien* et on est sauvé. [f, Djian]  
(b) Un mot de travers, *pas plus*, et je suis homme à le réclamer, mon argent. [f, Duhamel]

La notion de « petite quantité » est néanmoins relative, tout est question d'échelle :

- (38) Il habite une villa dans une petite bourgade au bord de la mer. « *Deux cent cinquante mètres* depuis ma terrasse et j'ai les pieds dans l'eau. [...] » [p, *La liberté*, 13.02.2003]

<Deux cent cinquante mètres>, c'est peu sur la gamme des distances entre une maison et la mer<sup>221</sup>.

Cependant, il existe des tours où aucune information quantitative n'est décelable dans A :

- (39) (a) Après tout, on *pourrait* être une cible aussi [...] Une attaque biologique ou chimique, et c'est une catastrophe nationale. [p, *Le temps*, 11.02.2003]  
(b) Je ne pouvais pas oublier son sens du devoir et sa sensibilité. [Une communion]<sub>A</sub>, [une maladie]<sub>A</sub>, [et il nous accordait *illico* quelques jours de congé pour nous rendre auprès de nos familles]<sub>Z</sub>. [Voët, *Massacre à la chaîne*]  
(c) <*critique théâtrale*> Un mot, et c'est le ton *qui monte*, la gamme infinie des mélodies de la détestation entonnées avec des gestes en rapport. [p, *Le monde*, 09.01.2004]

Pour (39a)-(b), les indices de quantification sont absents ; c'est le conditionnel (*pourrait*) dans le premier fragment et l'adverbe d'« immédiateté » (*illico*) qui viennent favoriser l'inférence. L'exemple (39b) peut être ramené aux exemples standards en paraphrasant A par *un petit empêchement (quel qu'il soit : communion, maladie, etc)*. On considérera néanmoins que la simple introduction d'un SN indéfini non spécifique peut signifier une variation graduelle et induire une hypothèse, même en l'absence d'autres marqueurs caractéristiques, comme dans (39c) : *un mot* est interprété comme <un seul mot>.

#### 1.2.5. Synthèse provisoire : description sémantique de A

Mis à part le format clausal et la valeur processuelle, il convient d'insister sur deux éléments centraux. L'interprétation hypothétique est une opération de sur-interprétation à partir d'indices sémantiques sous-spécifiés. Les deux constantes sémantiques sont 1) le *tirage aléatoire* d'un objet-de-discours inélaboré sur une classe, et 2) le *procès de changement de degré* : l'échelle est celle de l'accomplissement d'un fait et c'est cela qui peut être interprété comme hypothétique.

- 1) On a vu *supra* que *un N* joue moins le rôle d'une variable cursive sur une classe (glose par *n'importe quel N*), qu'un rôle de sélection d'un objet qui comporte un gradient de détermination quelconque (glose par *un N quelconque*). Le déterminant *un* signifie un numéral restrictif (*un et un seul N*). Lorsqu'il y a une localisation ou un spécifieur

<sup>221</sup> Noter la parenté avec des structures indexées par *à peine* : *A peine 250m depuis ma terrasse et j'ai les pieds dans l'eau*.

comme dans *un certain, un N à moi, un tel, mon N*, l'objet est déterminé, ce qui rend plus difficile l'interprétation hypothétique<sup>222</sup>. Dans nos exemples, l'inférence construite est non singulière : l'objet n'est pas identifiable<sup>223</sup>. L'évocation d'un N en attente d'une stabilisation sur une valeur individuelle et disponible pour une détermination a un caractère contingent dans le sens où l'ancrage référentiel reste dans le domaine du possible. Autrement dit, l'objet est privé de caractéristiques, ce qui le rejette du référentiel par défaut (la situation d'énonciation).

- 2) Dans la très grande majorité des cas, la partie A décrit le passage d'un degré à un autre<sup>224</sup>. Il s'agit d'un processus graduel de changement de rang sur une échelle. Les SN de la partie gauche sont interprétés comme désignant un procès qui consiste à passer d'un stade à un autre.

On peut en outre dégager deux cas de figure particuliers. (i) Dans les énoncés au présent générique, la structure est présentée comme l'exemplification d'un principe sur le mode itératif. (ii) Dans les cas de routine sérielle, c'est la non ratification d'un scénario qui induit la lecture hypothétique.

### 1.3. Les modalités de l'interprétation hypothétique dans le membre Z

Les facteurs présents dans Z qui favorisent la lecture hypothétique sont l'objet de ce paragraphe. Le connecteur inter-énonciatif *et (puis)* fait partie de ces indices caractéristiques. On infère qu'il signifie le rapport de continuation entre deux actions communicatives (et non une succession chronologique, dans ce cas).

#### 1.3.1. Indices d'état résultant et d'imminence

1.3.1.1. Dans nos exemples, la présence répandue dans la partie Z d'un constituant {*c'est + SN (+ qui/que)*} est un moyen commode pour marquer l'accomplissement immédiat d'un procès<sup>225</sup>. Dans ces tours stéréotypés, la conséquence est présentée comme instantanément réalisée. Il y a mise en équation de la cause et de la conséquence :

- (40) (a) <à propos de maisons d'arrêt pour mineurs qui constituent leur dernière chance avant la prison> (un dérapage)<sup>S</sup> (et *c'est* l'incarcération)<sup>F</sup> [o tv, 09.07.2002]  
 (b) (Luis Fernandez jouait sa place)<sup>F</sup> (une défaite)<sup>S</sup> (et *c'était* la porte)<sup>F</sup> [o tv, 04.12.2002]  
 (c) Mais si, dans ce Las Vegas azuréen de poche, la nostalgie des paradis perdus vous guette, allez visiter la villa Eilenroc, qui appartient à la ville. Et puis, bien sûr, retournez à l'hôtel Belles Rives, où tout est resté intact, et dînez à la Passagère. Un air de jazz au bar Fitzgerald, et *c'est* l'embarquement pour Cythère qu'on réinvente à chaque fois. [p, *Madame figaro*, 14.07.2002]

<sup>222</sup> Par contre, une construction en *un N qui* n'oriente pas forcément vers une interprétation singulière : (54b)-(c).

<sup>223</sup> En citant une formule de Benveniste à propos de la phrase nominale, on dira que pour permettre la construction d'une hypothèse, le contenu de la clause nominale A ne doit jamais être employé « pour décrire un fait dans sa particularité » [1966 : 163].

<sup>224</sup> Les hypothétiques à routine sérielle ont, on l'a vu, un comportement distinct.

<sup>225</sup> Il y a aussi des structures du genre *Un N et c'est fini / jouable / fait / parti*.

(d) (Sébastien Grosjean diminué)<sup>S</sup> (et *c'est* tout le tennis français qui va à la dérive)<sup>F</sup> [o tv, 20.02.2005]

Dans le membre Z, on a des SV paraphrasables par des nominalisations – *la réinvention de l'embarquement pour Cythère* (40c) –, ou à l'inverse, des SN glosables par des SV – *on le met à la porte* (40b). La nominalisation (p. ex. *incarcération* dans 40a) peut être appréciée comme nommant le résultat d'un procès. La période (40d) montre que dans ces contextes le *NPr* commute avec un indéfini : *un Sébastien Grosjean diminué...*

Rouget & Salze [1986] identifient quatre sortes de structures en *c'est...qui / que* :

- 1) Des configurations clivées de forme *c'est x qui P (et non y)*.
- 2) Des constructions de forme *c'est [x qui P]<sub>SN attribut</sub>*. Dans *[ce gars-là]<sub>SN</sub> c'est [le mécanicien qui m'a réparé ma voiture]<sub>SN</sub>*, on a une relation de coréférence entre deux SN. La relative est déterminative.
- 3) Corollaire à 2), le type relative appositive, par exemple « à décumul », où une clause discrète est greffée sur un SN : *c'étaient des gros bidons que à la Madeleine je crois qu'ils les déchargeaient* [o, Rouget & Salze].
- 4) Enfin, il existe des cas de figure où *c'* a une référence très indéterminée qui est identifiée avec tout ou partie de la situation d'énonciation. A la droite de *être* on a un N de procès, et à gauche, une réalisation zéro. Exemples : *Ø c'est Mozart qu'on assassine*<sup>226</sup> ; *Je ne suis pas de ceux qui disent : « Ce n'est rien, / C'est une femme qui se noie »* [La Fontaine, Fables, III, XVI].

Rouget & Salze dégagent des critères formels qui fondent ces distinctions. Dans 2), on reste dans le domaine du SN, alors que dans 4), le membre droit comporte un élément nominal et un élément verbal (un procès). On ajoutera à ce classement un type 5) qui regrouperait les constructions « liées » décrites par Rouquier [2002], comme *Oui, mon amour, je sais, c'est un fatras impossible que cette histoire* [p, Femina, 15.08.2004].

Les exemples (40) diffèrent très peu du corpus de Rouget & Salze : ils ressortissent clairement aux cas 4). Dans nos structures, le SN de gauche est toujours réalisé et le connecteur interclausal *et* dissocie les deux domaines prédicatifs<sup>227</sup>. Les constructions sont de forme  $[SN_{\text{indéf}}]_A [et c'est SN (qu- V)]_Z$ . Les SN dans Z suffisent à instancier un procès et l'élément verbal V, indexé par *qu-* n'est pas nécessaire, contrairement aux exemples de Rouget & Salze. Les auteurs notent que généralement le N de gauche est de nature générique dans ces cas de figure, ce qui correspond bien aux observations menées dans notre corpus. Les deux premiers exemples ne comportent pas de *que/qui*, mais on peut ajouter *qu'ils risquaient* après le SN. Dans (40d), l'élément verbal pourrait être retranché, moyennant parfois quelques aménagements (*Sébastien Grosjean diminué et c'est la dérive du tennis français*).

Le fragment (41) comporte un premier *c'est* qui réalise une identification entre deux objets (les codes de la pâtisserie et des mathématiques) ; ce fonctionnement de *c'est*, non associé à l'expression de l'hypothèse, a déjà été signalé dans le commentaire de l'exemple (19). Le second *c'est* est d'une autre nature, puisqu'il associe deux procès :

<sup>226</sup> La présence d'un élément préfixé est possible : *Taxe sur le numérique : c'est Mozart qu'on assassine !* [w].

<sup>227</sup> On l'a dit, les versions asyndétiques sont rares.

- (41) La pâtisserie, *c'est* des mathématiques, une erreur de calcul dans les proportions et *c'est* la catastrophe. [p, *Le monde*, 16.01.2004]

Le membre Z, dans les fragments (40)-(41), présente un état résultatif et un effet d'immédiateté qui concourent à la construction de l'hypothèse. En effet, ces constituants fonctionnent comme des marqueurs de continuation immédiate, ce qui pousse à réinvestir du sens sur l'ensemble de la structure.

1.3.1.2. Les verbes *voici* et *voilà* ont, dans Z, une valeur de validation d'un état résultatif ; ils remplissent la même fonction que *c'est... qu-...* :

- (42) (a) Mais au cours des années les êtres qu'il avait en face de lui étaient apparus opaques et cachés. Les femmes surtout. Elles rusaient, elles refusaient leur culpabilité, elles prenaient des chemins de traverse. Un coup de baguette magique : *voilà* la réalité *transformée* et l'intrigante, l'adultère, la voleuse *métamorphosées* en petites saintes ou en victimes. [Chessex, *L'ardent royaume*]  
(b) Un verre de bière, un bout de biscuit – et *voilà*, *en un instant*, l'esprit se renforce, la pensée s'éclaircit, les intentions s'affermissent ! [Dostoïevski, *Crime et châtiment*]

Noter également les passifs *transformée* / *métamorphosées* (42a). En (42b), *en un instant* surmarque l'immédiateté de la bascule.

1.3.1.3. Les adverbes d'enchaînement immédiat comme *aussitôt*, *illico*, *immédiatement*, *automatiquement*, *tout à coup*, etc. constituent un indice assimilable à *c'est... qu-...* :

- (43) Assis comme un tailleur sur quelque coffre de matelot, il examinait les nippes, coupait, rabotait, brodait. Que si l'on venait le surprendre, il racontait des histoires. Une lecture faite au vol, et il partait à rêver. Un mot entendu par chance, et il imaginait *aussitôt* des aventures, des vies, des morts, des destinées. [f, Duhamel]

L'adverbe *aussitôt*, dans un de ses emplois, peut lier deux faits *e1* et *e2*, ce qui suggère à Borillo [2002 : 244] le commentaire suivant : « dire que *e2* est immédiatement postérieur à *e1*, peut laisser penser – sans le dire vraiment – que *e2* est une conséquence de *e1* ». Le fragment (43) comprend trois périodes hypothétiques à la suite qui orientent toutes vers une interprétation itérative.

En fait, le caractère d'immédiateté est surtout imposé par la juxtaposition macro-syntaxique. Les indices *c'est... qu-*, *voici* / *voilà* et les adverbes susmentionnés renforcent cet effet d'imminence.

### 1.3.2. Les temps verbaux dans Z

#### 1.3.2.1. L'imparfait de l'indicatif

L'imparfait appelé parfois « contrefactuel » est une forme souvent présente dans le membre droit des structures nominales hypothétiques. Les tours avec l'imparfait de l'indicatif dans Z constituent le prototype de ces constructions qui débouchent sur une interprétation hypothétique, en l'occurrence contrefactuelle. L'extrait de presse écrite (44) illustre le genre de procès dont il est question :

- (44) La grange et l'étable, situées à proximité du hangar, ont été épargnées de justesse. [...] « Les planches de la grange commençaient déjà à charbonner ; avec le rayonnement du foyer, [encore quelques minutes]<sub>A</sub> [et la grange s'embrasait à son tour]<sub>Z</sub> », note Martial Bersier. [p, *La Liberté*, 09.08.2002]

La situation présentée par AZ n'a pas eu lieu, puisque la réalité « factuelle » a été établie dans le contexte gauche : *la grange et l'étable ont été épargnées*. Selon Kleiber & Berthonneau [2003], contrairement à l'« imparfait de rupture », le contenu de A ne vise pas une localisation postérieure mais porte sur une situation antérieure, introduite en mémoire par le discours comme dans (44), ou inférable à partir des paramètres de la situation d'énonciation. Le membre A introduirait une modification quantitative d'un procès présenté comme validé préalablement dans la mémoire discursive. En d'autres termes, A présuppose une situation  $S_i$  et pose une modification quantitative ( $S_{i+1}$ ) de celle-ci. Cf. :

- ( $\alpha$ ) [ $S_i$ ] incendie circonscrit  $\rightarrow$  grange épargnée  
 ( $\beta$ ) [ $S_{i+1}$ ] incendie prolongé<sub>(A)</sub>  $\rightarrow$  grange non épargnée<sub>(Z)</sub>

$S_i$  est la situation validée en mémoire ou parfois inférable à partir de  $S_{i+1}$ . La situation  $S_{i+1}$  représente la modification du procès et sa conclusion alternative : c'est le cas de AZ dans (44). Ce qui est remarquable, c'est que la procédure <la situation  $\alpha$  est versée dans M, puis la situation  $\beta$ > est partiellement réversible : si  $\alpha$  n'est pas complètement ratifié dans la mémoire discursive, c'est  $\beta$  qui permet sa reconstitution. La conclusion présentée comme réalisée se voit ainsi indirectement validée dans la mémoire discursive<sup>228</sup>. C'est le cas de (46a, *infra*).

Étant convenu que  $S_i$  est tenu pour vrai, l'instanciation de  $S_{i+1}$  ne peut être que fictive, selon Berthonneau & Kleiber<sup>229</sup>. C'est le constituant A qui serait le siège de la contingence ou de la contrefactualité, d'où le caractère discutable des étiquettes « imparfait contrefactuel / fictif, etc ». Le sens de A serait d'indiquer qu'il faut trouver une situation  $S_i$  entérinée afin de la réinvestir en opérant un re-bornage à droite. Kleiber & Berthonneau [*ibid.*, 12] insistent sur le fait que l'imparfait, n'est pas en lui-même contrefactuel. Pour une lecture contrefactuelle, il faut tenir pour vrai que  $S_i$  est bornée à droite.

Quelques remarques peuvent être formulées à propos des travaux de Kleiber & Berthonneau : A propos du caractère fictif de A : selon Kleiber & Berthonneau [*ibid.*, 8-9], le rôle de A est de modifier une situation antérieure, achevée, mais saillante. (C'est une autre manière de dire que A n'est pas un modifieur de Z ; ce serait le cas si A était le circonstant de Z). Pour les auteurs, toute prolongation de cette *même* situation serait forcément fictive [*ibid.*, 12]. Pourtant, en construisant l'enchaînement suivant, on peut se demander si ce postulat n'est pas une pétition de principe :

- (45) Pierre a reculé / recula un peu en direction de la falaise avant de s'immobiliser. [1] Un pas de plus et il tombait (= serait tombé) dans le vide. [2] Un pas de plus et il tomba dans le vide.

<sup>228</sup> C'est souvent le cas avec les hypothétiques en langue naturelle : on infère « naturellement » la réciproque.

<sup>229</sup> « c'est parce que la situation est factuellement achevée que le procès rapporté à l'imparfait devient une alternative fictive à la fin réelle » [*ibid.*, 21].

Si [1] paraît plus naturel que [2], il n'en demeure pas moins qu'un enchaînement avec le passé simple est bien formé. Il semble par conséquent qu'une retouche apportée par un élément du type *un N de plus* à une situation achevée et accessible cognitivement ne mène pas systématiquement à une lecture fictive<sup>230</sup>. On suivra plus volontiers Kleiber & Berthonneau [*ibid.*, 19] quand ils précisent de manière plus prudente que ni A ni Z ne sont fictifs par eux-mêmes et que la contrefactualité concerne l'ensemble de la structure binaire. L'imparfait ne conduit pas univoquement à une valeur épistémique contrefactuelle. Deux types d'imparfaits apparaissent dans Z :

- (46) (a) En quatre-vingt-huit, un soir de printemps, je sortais de la chambre, pour aller manger ma part du veau patriotique dans je ne sais plus quel banquet, à Saint-Mandé. Je monte sur la plate-forme du tramway, porte Rapp-Bastille. A la station de la rue du bac, je reçois en pleine poitrine un voyageur pressé, qui escalade la plate-forme avec un palmier, un gros palmier dans un pot. *Un peu plus, il m'éborgnait avec sa plante tropicale.* [f, Vogüé]  
 (b) C'était pourtant tout un art. *Une heure séchée et, mensonge ou non, il fallait prendre sa plus belle plume pour rédiger un mot d'excuse un rien plausible.* Voire imiter la signature de papa ou maman. [p, *Le matin*, 24.11.2002]

La formulation (47a) s'interprète comme <il a manqué de m'éborgner>. Dans (47b), la structure est glosable par une temporelle itérative en *quand* : ce n'est pas une variation quantitative contrefactuelle qui est postulée, mais une classe d'événements bornée à droite, donc des événements passés : <chaque fois que l'on séchait une heure, il fallait rédiger un mot d'excuse>. Idem pour (47c), où l'imparfait narratif autorise l'interprétation itérative.

Est-ce que pour reconstituer S<sub>i</sub> on se fonde toujours sur une situation antérieure ? Pour (44), tout est en effet validé en mémoire : <il y avait un foyer important, mais la grange a été épargnée>. Dans (29d), il est évident pour le téléspectateur que la première manche n'est pas achevée, les joueurs étant toujours sur le terrain. Par contre, pour les routines sérielles comme (1b), l'imparfait ne sur-marque pas la contrefactualité ; dans la situation, Lyon a effectivement gagné le match en semaine, la qualification est donc acquise ; le journaliste maintient le suspense sur le résultat avant la diffusion d'un résumé du match. Hors contexte, la période est ambiguë (contrefactuelle ou contingente dans le passé). Pour ces hypothétiques qui présentent une routine sérielle, du type : *une victoire et... une défaite et... un match nul et...*, la description en termes de réinvestissement d'une situation saillante est moins convaincante :

- (47) Ouf ! Lyon a gagné. Rappelons les faits : une défaite et c'était l'élimination ; un nul et il fallait disputer un match de barrage. [ex. construit]

Il est en effet parfois malaisé de reconstruire et de déceler un quelconque prolongement fictif d'un événement ponctuel ou processuel enregistré en mémoire :

- (48) Deux jours plus tard, dans l'avant-dernière étape qui nous conduisait au plateau de Beille, je portais toujours le maillot jaune. C'était trop beau. Une bousculade au cours du sprint en haut du premier col, une chute collective juste devant moi, un poignet fracturé, et tous mes espoirs *basculaient* dans le fossé. [Menthéour, *Secret défoncé*]

<sup>230</sup> Les auteurs donnent eux-mêmes un contre-exemple [*ibid.*, 12n].

Dans (48), l'interprétation est contrefactuelle. Mais comment identifier la situation qui est prolongée dans ces exemples ? Lorsqu'il n'y a pas de quantifieur comme *de plus*, *de moins*, le potentiel explicatif de la thèse de Kleiber & Berthonneau se trouve amoindri. Pour (48), quel contexte faut-il imaginer pour que la structure modifie quantitativement une *même* situation ? Imaginons encore une autre situation qui mène à des conclusions similaires : j'entre dans un bus et je remarque par hasard la présence d'un ami au fond du véhicule. Je m'adresse à lui en disant : *Eh salut ! un peu plus et puis je te voyais pas*. Quelle est cette situation bornée qui est prolongée d'une quantité négligeable, de myopie, de précipitation ou d'ombre ? Il semble qu'il faille attendre le contenu du terme Z pour reconstruire la situation.

Et finalement, qu'est-ce qu'une situation antérieure ? Parfois, tout est verbalisé, de sorte que AZ est l'envers d'une donnée « factuelle » (ex. 44). Parfois, – et c'est là un des effets de sens du tour – « la situation » peut parfaitement être inédite pour le destinataire qui, à partir de la contrefactuelle  $S_{i+1}$ , calcule rétroactivement la situation passée  $S_i$  (ex. 48) ; ce scénario est attesté épisodiquement. Enfin, signalons le cas de figure qu'illustre (49) :

- (49) Avec le chantier, l'épicier du village a *frôlé la catastrophe*. « [Encore six mois comme ça]<sub>A</sub>, [et on mettait la clé sous le paillason ! ]<sub>Z</sub> [p, *La liberté*, 23.07.2005]

La période au discours direct, contrefactuelle, permet de calculer précisément la nature de la « catastrophe » : la faillite. La situation est implicite et c'est la construction AZ qui vient l'étayer *a posteriori*. Un effet de sens davantage lié à ces configurations contrefactuelles est qu'une conclusion alternative a manqué de peu de se produire, comme le signalent Berthonneau & Kleiber [*ibid.*, 14] : « il s'en est fallu de peu », « il était moins une », etc. Le fragment (49) verbalise cet effet de sens (voir les italiques).

Lorsque la modification quantitative est implicite, on ne peut pas dire du membre A qu'il opère une retouche fictive de  $S_i$ . Les structures hypothétiques nominales incorporant un imparfait de l'indicatif dans Z semblent en phase de ritualisation, ce que montre le fait qu'on puisse se passer totalement du membre gauche. Une modification d'une situation quelconque ou la mention du passage d'un degré à un autre sur une échelle sont alors absents. Dans les exemples tirés de commentaires de football reproduits ci-dessous, on sait qu'il a manqué de peu qu'un but soit marqué :

- (50) (a) <à propos d'un gardien de football> (il était battu)<sup>F</sup> [o tv]  
 (b) (c'était but la même chose)<sup>F</sup> [o tv]

Des exemples comme (50) sont très courants dans le genre du commentaire sportif d'un match de football. (50a) se paraphrase par <si le tir avait été cadré, il y aurait eu but, puisque le gardien n'était pas sur la trajectoire du ballon><sup>231</sup>. Et (50b) s'explique ainsi : <il s'en est fallu de si peu qu'il y ait but, qu'avec la même situation, on aurait pu avoir une conclusion différente, c'est-à-dire un but>. On touche, dans cet exemple (50b), aux limites inférieures de la quantification : une variation de quantité nulle est susceptible de programmer une autre alternative conclusive. Dans (50a)-(b),  $S_i$  a un caractère d'évidence pour le téléspectateur qui voit l'image et écoute le commentaire – il n'y a pas eu but – et  $S_{i+1}$  doit être en partie

<sup>231</sup> Ou : *le tir était cadré, le gardien était battu*.

recomposée à partir de la conclusion contrefactuelle, en remontant à l'« antécédent ». Les structures hypothétiques étudiées dans ce travail ont toujours deux membres : il est exceptionnel d'observer un processus d'autonomisation du membre A sans qu'on ait une modalité exclamative ou une intonation d'inachèvement.

La contrefactualité n'est pas l'apanage de l'imparfait de l'indicatif et du conditionnel. Le présent de l'indicatif remplit aussi cet office<sup>232</sup> :

- (51) <football : le ballon a frappé la barre transversale> (oui Given était battu)<sup>S</sup> (un centimètre en dessous et un peu à droite)<sup>S</sup> (et c'est but)<sup>F</sup> [o tv, 11.10.2003]

Parallèlement, on a vu qu'il y a des imparfaits non contrefactuels dans Z (1b)-(46b).

Les paragraphes suivants explicitent brièvement le rôle épistémique du conditionnel, du futur de l'indicatif et du présent de l'indicatif. Si le PS et le PC interviennent de manière décisive pour empêcher la lecture hypothétique, le conditionnel oriente préférentiellement vers cette modalité. Le futur, le présent et l'imparfait de l'indicatif excluent certains formats épistémiques davantage qu'ils ne fournissent des instructions en faveur d'un format univoque.

### 1.3.2.2. Le conditionnel

Si dans nos structures l'imparfait marque la contrefactualité ou l'itérativité dans le passé, le *conditionnel* indique la contrefactualité quand il est au passé (52a) ou, moins communément, la contingence lorsque la forme verbale est au présent (52b) :

- (52) (a) Ils n'ont rien à faire de moi en ce moment et, moi, aussi, il faut que je sorte me rafraîchir, parce que, vieux, tu arrives pile : encore deux minutes et, sûr, on *se serait battus* ! [Dostoïevski, *Crime et châtiment*]  
(b) Son visage était déformé par une trouble expression d'effroi, de prière, de douleur, et l'inspecteur Leroy entendit Maigret qui armait son revolver. § Il n'y avait que quinze à vingt mètres entre les deux groupes. Un claquement sec, une vitre qui *volerait* en éclats et le colosse *serait* hors d'état de nuire. [Simenon, *Le chien jaune*]

Dans le fragment (52b), les formes soulignées dénotent un futur du passé ; la mention temporelle est insérée dans A au moyen d'une relative, et non uniquement dans Z. A noter que dans (52b), il est difficile de déceler le passage d'un gradient à un autre sur un axe dimensionnel ; on considérera qu'il s'agit d'un autre type de transition : le passage d'un état 0 (silence / non altération) à un état 1 (coup de feu / bris).

### 1.3.2.3. Le futur de l'indicatif

Lorsque Z est au *futur de l'indicatif* (ou au futur périphrastique), l'interprétation est contingente :

---

<sup>232</sup> Ces présents contrefactuels s'utilisent massivement dans des discussions autour de compétitions sportives, parfois estampillées « conversations de café du commerce », entre supporters ou entre joueurs qui « refont le match » ou la course.

- (53) Un seul mouvement de notre part, et le cachot *va s'ouvrir*, les traces de trous *disparaîtront* pour toujours, les murs *vont s'écarter*... [f, Sarraute]

Une interprétation temporelle-itérative semble néanmoins envisageable lorsque Z est au futur : *un seul mot de lui et tu verras, à chaque fois, l'ordre sera rétabli immédiatement*.

#### 1.3.2.4. Le présent de l'indicatif

Au *présent de l'indicatif*, l'interprétation est contingente ou itérative-générique. Ce paragraphe se penche essentiellement sur le phénomène de la généricité, i.e. lorsque la relation a déjà été validée (et est encore validable)<sup>233</sup>. Les proverbes relèveraient de cette classe de constructions. Notre corpus de structures nominales montre que les formules génériques ne sont pas si courantes. En voici un échantillon :

- (54) (a) <commentaire d'un match de football> (un tout p=tit poil de pressing)<sup>S</sup> (et les Grecs *perdent* la balle *à chaque fois*)<sup>F</sup> [o tv, 25.06.2004]  
 (b) Une trop brusque interruption, un silence qui quelques secondes de trop *se prolonge*... et entre nous une crevasse *s'ouvre*... [Sarraute, *Usage de la parole*]  
 (c) Toutes ces nouvelles n'ont pas la même intensité. Mais toutes sont suspendues à des riens, à des instants fugaces où l'amour peut basculer dans l'indifférence ou le dégoût, à des aveux furtifs qui frappent comme des *smashes* inattendus. Une seconde fatidique, un mensonge ou un verre de trop, un mot qu'il n'*aurait pas fallu prononcer*, et tout *s'écroule* : l'art de l'écrivain se résume à cette perception infinitésimale du tragique, à ces fractures dans l'intimité, à ces spasmes qui sont les *haïkus* du désamour *made in America*. [p, *Le temps*, 02.11.2002 ; les italiques de *smashes*, *haïkus* et de *made in America* sont d'origine]

L'indice formel *à chaque fois* force une interprétation générique dans le premier exemple. Dans (54b)-(c), on peut raisonnablement penser que Z – et parfois A – contient des présents génériques. (54c) comporte en outre une marque dans le contexte gauche qui suggère une réitération de la relation : *TOUTES les nouvelles sont suspendues à des riens* ; et le terme A liste ces riens, qui dans les nouvelles en question, mènent à la bascule. Les fragments (54) sont tous paraphrasables aussi bien par des *si-P* que par des *quand-P*.

A titre de comparaison, on citera des exemples qui feront l'objet d'une autre partie (Chapitre 7), mais qui sont très proches de (54) :

- (55) (a) *C'est* comme cela le bonheur ; un nuage rose *se décolore*, et tout est perdu. [f, Bianciotti]  
 (b) Ma famille m'avait bien éduqué : une cuillère *tombe* par terre, elle est « sale ». [f, Bayon]

Dans (55a)-(b), les formes verbales au présent de l'indicatif sont interprétées comme génériques. En (55b), la séquence *ma famille m'avait bien éduqué* suivie des deux points déclenche une inférence du genre <ce qui suit est un principe>. Le procédé semble similaire

<sup>233</sup> Pour les *si-P*, les structures itératives peuvent se décrire comme des classes d'événements fermées (a) ou ouvertes (b) [Corminboeuf, 2001] :

(a) <à propos de peinture> *S'il faisait des pommes sur une table, il les faisait grandeur nature*. [Giacometti, *Ecrits*]

(b) <à propos d'alpinisme> (*et les faces nord*)<sup>S</sup> (*euh si ça neige*)<sup>S</sup> (*elles s= dégagent très vite*)<sup>F</sup> (*donc euh nous on a le temps d'attendre*)<sup>F</sup> [o tv]

Les interprétations temporelles et hypothétiques sont toutes deux possibles. Il faut insérer un conditionnel pour déplacer la borne au moment de l'énonciation et amorcer une nouvelle classe d'événements, cette fois-ci orientée entièrement vers une interprétation hypothétique (Cf. : *S'il faisait des pommes, il les ferait*...).

en (55a) où le caractère cataphorique du démonstratif *c'* annonce une formule définitoire ou sentencieuse du bonheur en installant un présent générique. La glose avec une temporelle est là aussi possible. Si on introduisait une relative dans la partie A de (55a)-(b), la structure deviendrait similaire à celle de (54b)-(c) ci-dessus : *un nuage qui se décolore / une cuillère qui tombe par terre...* La présence d'une relative octroie à A une marque temporelle qui est généralement absente dans le membre gauche. Dans une interprétation générique, il y a du déjà validé, contrairement aux interprétations non spécifiques. Cela a pour conséquence que l'interprétation n'est pas exclusivement hypothétique.

En conclusion de ce paragraphe sur les indices favorisant la lecture hypothétique dans la partie Z, il faut souligner que les indices forts sont contenus dans A. Dans Z, on identifie essentiellement des marqueurs d'imminence et d'état résultatif. Les temps verbaux sont surtout déterminants pour empêcher l'émergence de la valeur hypothétique. En revanche, ils contribuent au profil épistémique de A.

#### 1.4. La transition d'un état à un autre

Dans les structures nominales, le procès désigne généralement la transition d'un degré à un autre. Mais la transition peut concerner des états. Ainsi, une interprétation possible, mais pas exclusive, du membre gauche de (56) consiste à dire qu'il décrit le passage d'un état sain à un état infirme :

(56) <*un psychologue s'exprime au sujet des sportifs professionnels*> (une grave blessure)<sup>S</sup> (et c'est la catastrophe)<sup>F</sup> [o tv]

Pour un sportif, qui durant sa carrière compose avec les blessures, la problématique est binaire : (i) il n'y a pas de blessure ou la blessure est bénigne ; (ii) la blessure est grave, et elle peut coïncider avec l'arrêt de la carrière. De même, le membre A de (57) décrit le passage d'un état initial à un état visé dans un processus dynamique :

(57) C'était la remise du marchand de cordages. Elle communiquait avec le magasin, où à cette heure, il n'y avait personne. [Une serrure à forcer]<sub>A</sub> [et le couple atteindrait le quai.]<sub>Z</sub> § Mais Leroy y serait avant lui. [Simenon, *Le chien jaune*]

Le forçage de la serrure est la condition préalable pour opérer le changement d'état. Dans la majorité des exemples étudiés dans ce Chapitre 6, on infère la présence d'un procès qui transite d'un rang 1 à un rang 2 sur une classe ordonnée. Dans (56)-(57), le passage se fait d'un état à un autre.

## 2. LES CLAUSES PROPOSITIONNELLES

### 2.1. Les clauses au subjonctif

Les P au subjonctif sont des constituants qui commutent avec des SN, c'est pourquoi on les rapprochera des clauses nominales. Généralement, ces clauses sont associées aux constructions à l'impératif qui seront analysées dans le Chapitre 8. Le terme A simule le passage d'un procès non exécuté à un procès exécuté. Les routines présentent, comme pour les structures avec les SN indéfinis, un format {ACTION + CONTINUATION}<sup>234</sup>. Illustration :

- (58) <à propos de statues> *Que mon regard essaye de les apprivoiser, de les approcher et – mais sans fureur, sans colère ni foudres, simplement à cause d'une distance entre elles et moi que je n'avais pas remarquée tant elle était comprimée et réduite au point de les faire croire toutes proches – elles s'éloignent à perte de vue : c'est que cette distance entre elles et moi soudain s'est dépliée.* [Genet, *L'atelier d'Alberto Giacometti*]

Notre corpus, pour ces clauses au subjonctif, ne contient pour ainsi dire que des attestations écrites. Les configurations avec le connecteur *et* sont légèrement plus nombreuses que les formules asyndétiques<sup>235</sup>.

Dans Z, les temps verbaux les plus courants sont le présent et le futur de l'indicatif. On rencontre épisodiquement le conditionnel. Avec une structure en {*que* + P au subjonctif} dans A, la valeur contrefactuelle est exclue.

#### 2.1.1. Syntaxe

Allaire [1996] considère que les deux éléments de la structure s'impliquent réciproquement. La restriction modale et la contrainte positionnelle seraient les indices d'une interdépendance des deux verbes (une *solidarité*). Ses arguments sont en effet centrés sur le statut des deux verbes : « Frappés de restriction modale, l'un nécessairement au subjonctif et l'autre à l'indicatif, bloqués l'un et l'autre dans leur position relative, accordés de surcroît dans leurs modalités temporelles, ils ne forment plus qu'un seul et même complexe de mots : *Qu'on parte et il pleure – Qu'il juge et je m'incline* » [ibid., 17]. Ces contraintes créent une « unité finie, fermée » [ibid., 18]. Pour l'auteur, « il devient impossible, quoi qu'il en soit de la présence de *et*, de songer au principe de la coordination » [ibid., 17], celle-ci se caractérisant

---

<sup>234</sup> En prenant connaissance de l'exemple suivant, on peut se demander s'il ne faut pas définir un autre type de routine :

*Que vous considérez le monde ouvrier et le monde homosexuel, par exemple, vous voyez que l'un comme l'autre se condamnent à répudier leur typicité pour entrer en tractations respectives avec le monde patronal et le monde hétérosexuel dominant.* [p, *Le temps*]

Le membre A semble ouvrir une rubrique cognitive et Z prédique dans ce cadre-là. La présence de *par exemple* corroborerait cette analyse : il y a sélection d'un domaine de connaissance dans un lot de candidats possibles. Ce type de période semble exclure la présence du connecteur inter-clausal *et*, qui indiquerait que l'on a affaire à une période {ACTION + CONTINUATION}.

<sup>235</sup> Les formulations en {*que* + P au subjonctif} avec *ou* sont très rares. Dans des cas de figure comme *Qu'il s'en aille ou je l'assomme*, le membre A prend toujours une valeur injonctive.

par « l'expansion par démultiplication » [*ibid.*, 18]. Allaire oppose en effet le type sériel (coordination) au type rectionnel (complémentarité réciproque) :

(59) [[Qu'il parte  $et_1$  que tu reviennes] $_X$   $et_2$  on respire] $_Y$ . [< Allaire]

Dans (59), l'indice X symbolise le type sériel, où  $et_1$  relie des éléments de même fonction, alors que l'indice Y figure le type rectionnel, où  $et_2$  joue le rôle de pivot entre deux unités de fonction distincte.

Muller [1996 : 12] n'identifie qu'une dépendance d'ordre « énonciatif » dans *Qu'il vienne, et nous sommes fichus* : « Il s'agit de présenter des énoncés indépendants comme intégrés dans une relation plus vaste ». Sandfeld [1965 : 354] considère également, pour des constructions similaires, que les deux parties de la structure sont indépendantes. On adoptera leur point de vue tout en justifiant cette prise de position au moyen de trois arguments :

- 1) Allaire soutient que la restriction modale est un indice en faveur d'une interdépendance des deux verbes : le membre introductif est au subjonctif et le second membre à l'indicatif. Or, il existe des exemples – rares, certes – où le second verbe est au mode conditionnel :

(60) J'ai d'ailleurs pour sa personne une... espèce d'admiration. Qu'il ait commis une faute – même si cette faute n'en est pas une au regard de la loi – je *serais* attristé de devoir lui attribuer des motifs bas, ou seulement vulgaires... [f, Bernanos]

Les fragments du type (60) démontrent que la contrainte modale est plus lâche que ce que pense l'auteur.

- 2) Allaire [1996 : 22] écrit que le schème corrélatif « doit à la non assertion de son verbe initial la particularité de n'être ni récursif ni intégrable dans une autre construction (*je crois que \*qu'il parte et on respire*) ». Cette propriété constitue pour nous un argument en faveur d'un fonctionnement macro-syntaxique de ces constructions. Une structure macro- est en effet par définition non intégrable dans une configuration micro- : une période binaire n'est pas enchâssable dans une P matrice.
- 3) Allaire considère, on l'aura compris, que le terme A n'est pas autonome syntaxiquement. Pourtant, même à la première personne du singulier, il est aisé de lister des tours qui fonctionnent de façon autonome :

(61) Seulement je vous supplie de ne pas me laisser mourir ainsi, dans ce noir, en aveugle. Que je voie encore une fois, une petite fois, rien qu'une fois, Cénabre ! Que je voie au moins vos yeux ! [f, Bernanos]

A la troisième personne, le fonctionnement autonome de A est commun : Muller [1996 : 73], par exemple, met en parallèle l'exclamative *Qu'il vienne !* et *Qu'il vienne, et tout est fichu*.

Les structures où la *que-P* est antéposée mais régie sont à distinguer de celles où la *que-P* forme une clause autonome :

(62) [1] Que les locataires de "La ferme célébrités" sombrent dans le néant, on serait prêt à payer pour.  
[2] [Mais que la Joconde s'altère pour de bon] $_A$ , [et l'exception culturelle est en péril !] $_Z$  [w, lemonde.fr]

La période [1], sémantiquement finale plutôt qu'hypothétique, comporte une *que-P* extraposée à gauche suivie d'une clause qui contient son régissant, en l'occurrence la préposition *pour*. Le mode subjonctif est une conséquence de l'antéposition. La construction [2], en dépit d'un parallélisme trompeur, a un profil syntaxique sensiblement différent, puisque la *que-P* fonctionne comme une clause autonome. Dans [1], la *que-P* est un complément régi au sein d'une période unaire : les deux éléments du tour sont permutable, le connecteur *et* ne peut pas introduire le second membre, le constituant antéposé trouve un régissant disponible dans ce second membre. La construction [2] présente les propriétés inverses : elle comporte une *que-P* qui fonctionne comme une énonciation autonome ; la *que-P* est le premier ingrédient d'une période binaire.

Dans nos configurations périodiques au subjonctif, il est important de préciser que, comme pour les constructions avec les SN, il n'y a pas lieu de postuler un régissant zéro ou un quelconque élément ellipsé<sup>236</sup>. Les choses se présentent donc ainsi : [*que* + P au subjonctif]<sub>E1</sub> # [(*et*) P']<sub>E2</sub>. La première énonciation est constituée par la construction en {*que* + P au subjonctif}, suivie d'une démarcation prosodique (#). La seconde énonciation est précédée ou non de *et*<sup>237</sup>.

### 2.1.2. Sémantique

Quel est le rôle du subjonctif dans le déclenchement de l'interprétation hypothétique ? Dans un exemple comme *je regrette [qu'il revienne]*, on identifie, dans la partie gauche, un prédicat, suivi d'un argument de forme [*que Psubj*] qui commute avec un SN : *je regrette [son retour]*<sup>238</sup>. Il est par ailleurs remarquable que le complexe {*que* + subjonctif} puisse marquer plusieurs modalités, par exemple un fait projeté ou accompli, alors que dans le cas de figure {*que* + indicatif}, le fait est fatalement avéré. Ce n'est pas le mode seul qui est à l'origine du caractère avéré ou hypothétique du fait dénoté par A, c'est le complexe {*que* + mode}. Dans le Chapitre 7, les énonciations à l'indicatif ne nomment clairement pas des faits avérés<sup>239</sup>. L'indicatif valide le fait, alors que le subjonctif le rejette hors modalités : il est avéré, prévisible ou douteux. Un fait est généralement réputé muni d'une modalité, mais le rôle du subjonctif serait de neutraliser le paradigme des modalités<sup>240</sup>.

Dans nos structures, le membre A se représente sémantiquement comme un argument privé de son prédicat. Le constituant *que-P* est le nom d'un fait affecté par une modalité indéterminée.

<sup>236</sup> La grammaire transformationnelle (p. ex. M. Gross) interprète le subjonctif de *Que vous veniez et Jean partira* en rétablissant un verbe opérateur du type *supposer* ou *vouloir* : (*je veux, supposons*) *que vous veniez*. Allaire [1982 : 531] considère que cette analyse se base sur le sens et non sur les formes.

<sup>237</sup> Une analyse syntaxique de ces structures a été réalisée dans Corminboeuf [à paraître, b].

<sup>238</sup> Les spécialistes s'accordent généralement pour dire que c'est l'élément régissant qui sélectionne le mode de la *que-P*.

<sup>239</sup> La position consensuelle de Leeman-Bouix [1994 : 85] est problématique pour les exemples de nos Chapitres 7 et 9 : « Le procès au subjonctif reste de l'ordre de la virtualité, du possible [...], tandis que le procès à l'indicatif est de l'ordre de la réalité, puisqu'il est inscrit dans une époque ».

<sup>240</sup> Pour Muller [1996 : 17-18 ; 107-108], le subjonctif est le signe de la non assertion et l'emploi de la conjonction signale que le verbe subordonné ne marque plus de modalité énonciative.

Dans la doxa grammaticale, *que-P* est réputé nommer un fait singulier, alors qu'ici sa valeur est clairement non singulière. Le statut épistémique de la *que-P* n'est pas inférable. Donc dans un fragment prototypique comme (63), la présence d'un nom de fait, considéré sans point de vue sur lui, joue le rôle d'une variable cursive sur tous les faits, en l'occurrence sur toutes les interdictions (certaine, douteuse, projetée, etc)<sup>241</sup> :

- (63) Le contact entre les hommes – la société en général – ne serait pas possible sans l'utilisation réitérée des mêmes adjectifs. Que la loi les interdise, et vous verrez dans quelle infime mesure l'homme est un animal politique. [Cioran, *Le crépuscule des pensées*]

Considérons les exemples (64) :

- (64) (a) Au-delà de ces cas individuels, l'athlétisme français retrouvait là l'une de ses tartes à la crème favorites. Ah les minimas ! Qu'ils soient fixés *trop hauts*, et les athlètes dénoncent les cadences infernales qui mènent tout droit au dopage. Qu'ils soient jugés *trop bas*, et le DTN se voit *immanquablement* accusé d'emmener des cargaisons de "touristes", chair à canon facile pour les premiers tours des grands Championnats. [p, *L'équipe*, 14.07.2002]  
 (b) Que *surviennent* quelques saisons ingrates, et les difficultés s'accumulent ! [p, *Le nouveau quotidien*, 05.01.1998]  
 (c) Mais qu'on ouvre *n'importe quel* dictionnaire encyclopédique, et l'on y verra les deux formes alterner librement. [s]  
 (d) <à propos du terrorisme> Qu'il *feigne* de s'absenter et c'est à craindre qu'il ne menace d'autrement surgir : voilà donc que dans le monde, il redistribue la donne... [p, *Coopération*, 11.09.2002]

Dans A, mis à part le complexe {*que* + P au subjonctif} et des marqueurs de quantité (*trop* dans 64a), on recense trois types d'indices : (i) des constituants révélant le surgissement inopiné d'un bouleversement (*surviennent*, 64b) ; (ii) la présence de *n'importe quel N*, qui atteste de la qualité non singulière du N (64c) ; (iii) des verbes du type *oser*, *essayer* (58), *feindre* (64d) qui signifient un simulacre de réalisation d'un procès, ce qui contraste avec le caractère programmé ou résultatif de la conséquence. En effet, la modalisation qu'introduisent ces verbes suggère que le contenu de A décrit la réalisation jouée d'un fait.

Dans le membre Z, on retrouve essentiellement des marques d'imminence, de la « bascule » :

- (65) (a) <on a retrouvé de la strychnine dans plusieurs verres au bistrot> Que je [= un journaliste] raconte ça demain dans mon canard et *c'est* la ruine de tous les bistrots du Finistère... [Simenon, *Le chien jaune*]  
 (b) Les fragments ici rassemblés seraient comme ces objets : ils passent silencieux dans leur fuite sempiternelle, cependant ils reviennent. Qu'on aille les oublier, ils sont là, de retour ; [Voélin, *La nuit accoutumée*]

Les tours en *c'est...* (*que*) pour (64d) et (65a), l'adverbe *immanquablement* (64a), le présent résultatif qui présente le procès comme ayant produit son résultat (65b).

Au total, ce qui est donc évoqué dans ces clauses au subjonctif, c'est un fait en attente d'une prise en charge, un fait dont aucune instance de discours ne dispose. Le nom d'un fait considéré sans point de vue sur lui, conduit à l'interprétation hypothétique. Parce que, d'une part, privé de spécification, il est rejeté hors du référentiel par défaut. Parce que, d'autre part, il se voit rangé du côté de la contingence, n'étant ni asserté, ni affecté par les modalités

<sup>241</sup> Cf. *Que la loi les interdise*, comme c'est le cas / comme je l'espère / comme c'est possible, *et vous verrez...*

négatives ou interrogatives. En plus d'être interprété comme non ancré référentiellement, le fait que contient A est dénué de modalité, ce qui fonde l'effet « virtualisant ».

## 2.2. Les infinitives hypothétiques en français du Canada

Ces tours à l'infinitif semblent résulter de la lexicalisation de clauses nominales préparatoires, réinterprétées comme hypothétiques. Voici quelques exemples :

- (66) (a) [Avoir plus d'instruction]<sub>A</sub>, [je pourrais parler mieux]<sub>Z</sub>. [< Martineau & Motapanyane]  
(b) Je vas dire comme ma belle-mère, l'amener à l'hôpital, dans une semaine, on l'enterre. [< Martineau & Motapanyane]

Le connecteur *et* est absent des structures que présentent Léard & Dostie [1985] et Martineau & Motapanyane [1995]. Le conditionnel semble courant mais n'est pas généralisé dans Z (66b). La facture macro-syntaxique est surlignée par le fait que le sujet dans A est différent du sujet dans Z, que celui-ci soit verbalisé (avant une infinitive !) ou non :

- (67) (a) Avoir pas su parler l'anglais, la maison partait en feu. [< Martineau & Motapanyane]  
(b) Le frigidaire tomber en panne, on aurait l'air fin. [< Léard & Dostie]

En français « de référence » une construction du type de celle soulignée en (68) exprime une éventualité :

- (68) Pendant des mois, j'ai veillé sur mes godasses. Je les gardais sous ma tête pour dormir. [*Aller pieds nus à l'appel*]<sub>A</sub>, [c'était la mort]<sub>Z</sub>. [Delbo, *Le convoi du 24 janvier*]

Les exemples (66) à (68) montrent, à notre sens, le fonctionnement d'un mécanisme de spécialisation de clauses préparatoires avec une valeur hypothétique, mécanisme qui est également à l'œuvre dans les autres structures de type SN décrites dans ce Chapitre 6 (§ 1. et § 2.1.).

## CONCLUSION

Il faut insister sur le *statut des indices*, tout particulièrement en ce qui concerne les structures nominales. Par exemple, diverses conjectures sont mobilisées : est-ce prédicatif ? Si oui, sous quelle modalité ? Un SN est systématiquement ambigu du point de vue de la modalité, ce qui explique qu'il puisse mener à des lectures hypothétiques. Ce n'est pas un processus déterministe, ou plutôt la détermination est circulaire, ce qui fait que l'interprétation retombe sur un indice ambigu. Une clause nominative impose de rechercher une cohérence entre des indices ambigus, à partir de traces contextuelles.

Par exemple, à un niveau (A), telle ou telle valeur d'un indice linguistique, prenons un SN indéfini, doit être sélectionnée : admettons que les options singulières et génériques soient écartées au cours de l'interprétation. A un niveau (B), il faut poursuivre l'investigation à partir

du substrat que constitue l'interprétation (A) ; la valeur non singulière d'un SN n'est pas un symptôme univoque orientant vers une modalité hypothétique : le concours des temps verbaux qui ne contre-indiquent pas la lecture hypothétique, par exemple, est requis. A ce niveau aussi on retombe sur une ambiguïté, un SN conçu comme non singulier pouvant être l'auxiliaire d'une lecture temporelle, concessive, hypothétique, etc.

Il faut fonctionner avec des interprétations d'indices plutôt qu'avec des « marqueurs ». Le passé composé et le passé simple sont des indices concluants, mais pour bloquer la lecture hypothétique dans les constructions non marquées. Rares sont les indices qui garantissent l'interprétation hypothétique : les structures en *une supposition que* font exception, dans la mesure où elles permettent de maintenir une structure nominale avec un N explicitement hypothétique, même hors contexte :

(69) Dis, L'Artisse, *une supposition qu'on trouve un chat gras à lard, on le bouffe ?* [f, Fallet]

La locution est l'analogie nominal d'un recteur faible. Le membre A est introduit par une modalité marquée sous la forme d'un préfixe<sup>242</sup>.

D'une manière générale, le contenu de A est sous-déterminé à plusieurs égards (SN non spécifique, fait non modalisé, etc), ce qui laisse l'interprétation ouverte, du moins non fixée sur une valeur. C'est le fait que l'interprétation « tourne en rond », qu'elle ne se fixe pas sur une valeur spécifiée qui caractérise les procès virtualisants.

Dans ces structures nominales, un objet-de-discours dépourvu de propriétés est versé dans M. C'est l'état de M qui laisse attendre une continuation : le processus inférentiel est en effet déclenché par l'introduction de cet élément déstabilisant.

On peut encore se demander quelle est la spécificité sémantico-pragmatique de ce tour, considérant qu'il présente des affinités avec d'autres configurations hypothétiques :

- (70)
- (a) *Un pas de plus* et ce serait l'équilibre. [f, Beck]
  - (b) Qu'il fasse *un pas de plus* et je le descends [exemple construit]
  - (c) S'il fait *un pas de plus*, il meurt. [f, Saint-Exupéry]
  - (d) Ne fais pas *un pas de plus* ou je te descends ! [f, Simon]
  - (e) Fais *un pas de plus* et je te descends [exemple construit]
  - (f) Fait-il *un pas de plus*, je le descends [exemple construit]
  - (g) Il fait *un pas de plus* ? Je le descends. [exemple construit]
  - (h) Tu fais *un pas de plus*, je te descends. [exemple construit]

Il semble que la particularité du tour (70a), et dans une moindre mesure de (70b), est que tout est à conjecturer : la modalité, la valeur processuelle, etc. Du Chapitre 7 au Chapitre 10, on tentera d'apporter quelques réponses sur les caractéristiques des constructions (70c) à (70h).

---

<sup>242</sup> Cf. un N comme *permis* qui intègre une modalité déontique.

## **CHAPITRE 7 : LES CONSTRUCTIONS ‘BI-ASSERTIVES’**

## 1. INTRODUCTION ET PRINCIPES D'ANALYSE

### 1.1. Les constructions analysées

1.1.1. Les périodes qui sont examinées dans ce Chapitre 7 sont formées de deux énonciations de forme assertive, juxtaposées ou connectées par *et*. Il s'agit de configurations munies de deux verbes tensés comme (1) :

- (1) (a) (tu lui brises le cœur)<sup>S</sup> (moi j= te brise la tête)<sup>F</sup> [o tv, 04.06.2006]  
(b) <à propos d'un jeune filou> (j= l'attrapais)<sup>S</sup> (j= t= préviens qu'i= passait un sale quart d'heure)<sup>F</sup> [o, 04.10.2003]

Les formes verbales sont à l'indicatif ou au conditionnel. L'alliage entre la deuxième personne du singulier dans le membre A et le présent de l'indicatif est extrêmement courant (cf. 1a). En emploi isolé et hors contexte, *tu lui brises le cœur* ne conduit pas à une lecture hypothétique. Il faudrait une forme verbale au conditionnel pour qu'une telle interprétation soit envisageable : *tu lui briserais le cœur*.

1.1.2. La structure praxéologique de ces périodes binaires est composée d'une ACTION et d'une CONTINUATION<sup>243</sup>. Le schème syntaxique est le suivant : [P]<sub>E1</sub> # [(*et*) P']<sub>E2</sub>. L'énonciation de la première clause est suivie d'une démarcation prosodique. La période est articulée ou non par le connecteur *et*. On ne traitera pas ici des configurations bi-assertives articulées par *ou*.

1.1.3. On a déjà expliqué que dans la macro-syntaxe « fribourgeoise », un acte d'énonciation est décrit comme un geste de monstration réalisant une opération sur M<sup>244</sup>. Dans les périodes du type (1), l'énonciation A nomme un fait qui va servir de restriction pour ce qui suit. Autrement dit, dans nos exemples, le fait que contient A est validé en mémoire sous une modalité du genre « admettons que »<sup>245</sup>. La distinction entre le fait et son mode de donation est capitale. D'une part, l'énonciation fait entrer un fait dans M ; d'autre part, sa validation est restreinte à un domaine modal. Pour cerner la façon dont une valeur hypothétique peut être échafaudée, on va chercher à identifier les indices qui mènent à un décrochage par rapport au référentiel de l'énonciation en cours. Ce sera le propos de la partie 2.

<sup>243</sup> En l'occurrence, la continuation exprime une relation référentielle de conséquence.

<sup>244</sup> La communication verbale est donc considérée comme un cas particulier de communication gesticulatoire et de production d'inférences. Les sujets parlants utilisent simultanément plusieurs codes sémiotiques. Reste bien sûr à savoir comment fonctionnent ces sous-systèmes superposés. Quand un indice est émis, que ce soit une suite linguistique, une sensation auditive ou visuelle, bref lorsqu'un stimulus quelconque est tangible, chaque allocutaire élabore une représentation mentale possible en fonction d'un calcul de vraisemblance et des croyances à disposition. Cette vision des choses est en accord avec la position de Sperber & Wilson.

<sup>245</sup> L'élaboration de cette valeur modale est facilitée avec des verbes du type *prendre* qui ouvrent une rubrique : dans l'exemple suivant, *tu prends un poste* se glose par « admettons que tu prends un poste » :

*je veux dire par là que tu prends un poste – tu l'ouvres – tu regardes à l'intérieur il y a un petit circuit imprimé sur lequel il y a des composants dessus [...]* [o < Blanche-Benveniste & al., 2002].

## 1.2. Remarques à propos du corpus

Les temps verbaux de Z autres que le présent de l'indicatif – très majoritaire dans notre corpus – sont, dans l'ordre décroissant de représentation, le conditionnel (2a)<sup>246</sup>, le futur (2b) et l'imparfait de l'indicatif (2c) :

- (2) (a) mais moi je serais une femme j'accepterais pas ce principe [o < Blasco]  
(b) (vous appuyez notre offre)<sup>S</sup> (et j= vous posera pas de problèmes)<sup>F</sup> [o film, 25.01.2004]  
(c) <à propos de cafés améliorés à l'eau-de-vie> (t'en buvais cinq)<sup>S</sup> (t'étais raide)<sup>F</sup> [o]

Contrairement aux structures nominales du Chapitre 6, où les énonciations sont massivement connectées par *et* (*puis*), un quart seulement des constructions de notre corpus incorpore le connecteur inter-énonciatif<sup>247</sup>. Concernant les périodes au conditionnel comme (2a), l'ajout d'un *que* entre A et Z en fait des périodes unaires :

- (3) (a) Il se fût mis à pleurer d'énervement *qu'*on ne se serait pas étonné. [Simenon, *Le chien jaune*]  
(b) On ne gagnerait plus un sou *qu'*on ferait ses vignes quand même. [Ramuz, *Passage du poète*]

Dans les structures (3), il y a un marqueur de continuité clausale *que*, qui condense la relation AZ au niveau de la clause. Le spécimen (3b) comprend un signe de valeur concessive (*quand même*). Dans ce Chapitre 7, on analysera uniquement les périodes binaires du type (1) et (2). Le terme A des constructions à l'indicatif ou au conditionnel peut être soumis sans autre à la portée de la négation ou de la restriction, même si ce ne sont pas des exemples très courants :

- (4) (a) (y'a pas d'implication)<sup>S</sup> (on n'a pas besoin des règles d'implication)<sup>F</sup> [o, conférencier, 28.03.2006]  
(b) <à propos d'un reportage> (il l'aurait pas fait)<sup>S</sup> (on le lui aurait reproché)<sup>F</sup> [o tv, 02.11.2002]  
(c) Mais qu'est-ce que c'est que la liberté ? § C'est quand on fait ce qu'on veut, comme on veut, quand ça vous chante. § C'est quand on ne dépend que de soi. C'est quand tous les commandements partent de vous. Tu veux rester couché, reste couché ; tu veux te lever, lève-toi. Tu veux manger, eh bien ! mange ; tu ne veux pas manger, ne mange pas... Et tu veux faire de la monnaie, tu peux faire de la monnaie... [Ramuz, *Farinet ou la fausse monnaie*]

La possibilité pour la P que contient A d'être à l'occasion sous la portée d'une modalité d'énoncé est une propriété qui rapproche nos constructions des « pseudo-corrélations » de Deulofeu [1989]. Le test de la portée de la négation – souvent utilisé par les chercheurs du GARS-DELIC – ne nous semble cependant pas très opératoire pour décrire nos structures. Selon Deulofeu [1988a : 197 ; 1989], qui travaille également sur des « parataxes », le terme A n'est pas indépendant s'il ne peut pas avoir de modalités propres. Il est vrai que dans nos constructions binaires la négation sur l'impératif, sur le subjonctif ou sur les SN initiaux est exceptionnelle. Cela irait dans le sens d'une dépendance syntaxique de A. Mais on trouve quand même des exemples où A est affecté par la négation. Deulofeu [1989] opère des distinctions syntaxiques entre les structures où A admet la négation (les pseudo-corrélatives)

<sup>246</sup> Les corrélations {conditionnel + conditionnel} sont loin d'être les mieux représentées dans notre corpus, ni à l'écrit, ni à l'oral. Borillo [2001] soutient qu'il s'agit de la configuration la plus courante.

<sup>247</sup> Notre corpus, composé très majoritairement de faits oraux, montre que ce pourcentage augmente légèrement à l'écrit (≅ 30%). Dans les structures nominales (Chapitre 6), au contraire, c'est à l'écrit que *et* a tendance à disparaître.

et celles où le membre introductif y est réfractaire (les couplages). Cela nous obligerait à faire une différence syntaxique entre nos exemples qui admettent difficilement la négation dans le terme A (6c) et les exemples (4). Selon Sabio [1992 : 40n], « l'impossibilité de la négation sur le verbe est davantage une question de sémantisme induit par le lexique verbal qu'un problème syntaxique fondamental (cf. Blanche-Benveniste, 1989) ».

### 1.3. Les constructions non hypothétiques ou ambiguës

Considérons les exemples reproduits sous (5) :

- (5) (a) <à propos du téléchargement d'une musique> (voilà on glisse le fichier vers la droite)<sup>S</sup> (et c'est déjà gagné)<sup>F</sup> [o, tv, 25.06.2002]  
 (b) Un pilote de ligne laisse quelques instants son enfant aux commandes de l'avion : un incident technique survient et c'est le drame. [programme tv, résumé d'un film]  
 (c) <à propos du contrôle des bagages à l'aéroport> (cet opérateur remarque un élément suspect)<sup>S</sup> (le colis est immédiatement retiré)<sup>F</sup> [o tv, 04.01.2003]

Ce sont bien des configurations {A et Z} formées de deux assertions dont la permutabilité est bloquée (?C'est déjà gagné et voilà on glisse le fichier vers la droite). Pourtant, la lecture hypothétique est peu vraisemblable. Dans (5a), la voix *off* ne fait que commenter deux actions successives visibles à l'écran. Dans (5b), – un résumé de film reproduit en entier – il est impossible de savoir si l'incident technique est survenu (dans ce cas, c'est non hypothétique) ou non (dans ce cas, c'est hypothétique). Pour (5c), le commentaire accompagne l'image d'un homme empoignant un paquet. Est-ce que l'énoncé décrit la situation d'un opérateur qui remarque un colis suspect et qui le retire ? ou est-ce que la période illustre une marche à suivre imposée par des impératifs de sécurité dans les aéroports : <au cas où un opérateur remarque un élément suspect, le colis doit être immédiatement retiré>. Il semble qu'en (5c) les deux lectures soient possibles, le démonstratif orientant vers une situation décrite en prise directe, alors que d'autres indices (l'adverbe d'imminence et l'aspect résultatif du verbe) renvoient plutôt au domaine de l'hypothèse.

## 2. LE MODE DE CONSTRUCTION DE LA VALEUR HYPOTHÉTIQUE

### 2.1. La « contextualisation » des bi-assertives

Un référentiel fictif peut être établi avant l'occurrence d'une période binaire du type (1) ; les exemples (6) illustrent la chose. Les cas de routines sérielles présentées sous (7), qui explorent une ou plusieurs éventualités, ratifient *a posteriori* la qualité hypothétique de

l'ensemble. Ce paragraphe 2.1. est donc consacré aux indices de « contextualisation » [Thumm, 2000]<sup>248</sup> repérables en amont et en aval de notre structure binaire.

2.1.1. Voyons les exemplaires (6) qui illustrent l'apport des « adjuvants contextuels » [de Cornulier, 1985a : 21] dans l'élaboration de la valeur hypothétique. :

- (6) (a) (*imaginez* un mur où le ciment est remplacé par de la glace)<sup>F</sup> [1] (un coup de chaud)<sup>S</sup> (et tout s'écroule)<sup>F</sup> [2] (vous arrosez une paroi de permafrost)<sup>S</sup> (et rien ne bouge)<sup>F</sup> [3] (vous lui mettez un coup de chaleur)<sup>S</sup> (et patatras tout s'effondre)<sup>F</sup> [o tv, 20.02.2005]  
 (b) <des coureurs cyclistes ont été disqualifiés pour avoir traversé un passage à niveau fermé>  
 « Vous arrivez à un passage à niveau, vous êtes dans le final de Paris-Roubaix – moi, ça m'est jamais arrivé – et il y a un gars, Cancellara, qui a largué tout le monde, qui est à vingt-cinq secondes devant. Je n'ai qu'une idée : foncer pour essayer de le rattraper. Un passage à niveau se ferme, pas de train en vue, j'y vais. » [p, *L'équipe*, 10.04.2006]  
 (c) *Menaces* du chauffeur : « Je veux pas un bruit. J'entends un truc, je vous descends » [p, *Saturne*, 02.04.2004]

Dans (6a), le référentiel hypothétique est posé explicitement (*imaginez*). La routine sérielle qui suit – avec la mention des différents scénarios – fait que la contextualisation est effective aussi en aval. Les périodes [2] et [3] ressortissent à cette section, alors que [1] est une structure nominale qui relève du Chapitre 6. Le fragment (6b) montre bien le fonctionnement des déictiques dans des aires énonciatives distinctes. L'ancien coureur, dont les propos sont rapportés ici, met l'interlocuteur (*vous*) dans la situation des coureurs disqualifiés et ensuite il en fait de même avec lui (*je*) ; si on veut, il refait la course avec d'autres protagonistes (*vous* et *moi*) : il est évident que ni l'allocutaire, ni l'ancien coureur – il le dit lui-même <*ça m'est jamais arrivé*> – ne sont dans la course. L'espace alternatif est échafaudé avant que ne survienne la dernière phrase graphique (*Un passage à niveau se ferme, pas de train en vue, j'y vais*). Dans (6c), il est question de *menaces* dans le contexte gauche, c'est-à-dire par définition d'une action non réalisée ; la situation voulue par le chauffeur (*je veux pas un bruit*) entre en contradiction avec le premier membre de l'hypothèse (*j'entends un truc*), dont la réalisation aboutirait à l'exécution des menaces (*je vous descends*).

2.1.2. Les structures sérielles où plusieurs scénarios (généralement deux : A,—A) sont envisagés les uns après les autres, sont bien représentées dans notre corpus de structures bi-assertives. De simples possibles sont mis sur un pied d'égalité :

- (7) (a) <commentaire d'un match de rugby : mettre la pénalité = marquer trois points> [1] (*il la met*)<sup>S</sup> (on se retrouve à égalité)<sup>S</sup> [2] (*il la met pas*)<sup>S</sup> (et c'est peut-être le titre qui s'envole)<sup>F</sup> [o tv, 22.11.2003]  
 (b) [1] (*tu passes tous les jours à la télé*)<sup>S</sup> (t'es tout en haut)<sup>S</sup> [2] (*tu passes plus*)<sup>S</sup> (t'es une crotte)<sup>F</sup> [o tv, 10.01.2003, Guignols]  
 (c) Je ne sortais pas pendant des jours, je ne voulais pas travailler, et je ne voulais même pas manger, je restais couché tout le temps. [1] *Nastassia m'apportait quelque chose* – je mangeais, [2] *elle ne m'apportait rien*, le jour passait comme ça ; exprès, par rage, je ne demandais pas ! [Dostoïevski, *Crime et châtiment*]

L'interprétation temporelle est possible pour (7c), parce que la situation établie est au passé.

<sup>248</sup> Nous utilisons ici « contextualisation » dans un sens moins technique que le concept de *contextualisation cue* de Thumm.

Il arrive que les indices autorisant l'interprétation hypothétique soient très ténus dans A comme dans Z – c'est le cas de (8) –, ce qui fait que la prise en compte de deux scénarios aboutant chacun une conséquence distincte est un des seuls indicateurs exploitables :

- (8) (a) <à propos de la chouette> [1] *Elle m'appelle*, je l'écoute ; [2] *je la mande*, elle m'entend. [Char, *La nuit talismanique*]  
 (b) Laisse-moi mon chagrin, tout injuste qu'il est : / [1] *Je le chasse*, il revient ; [2] *je l'étouffe*, il renaît ; / Et plus nous approchons de ce grand hyménée, / Plus en dépit de moi je me trouve gênée. [Corneille, *Tite et Bérénice*]

Le renvoi à une doxa – 'elle m'appelle donc je l'écoute' – et la dimension métrique-rythmique jouent également un rôle ici<sup>249</sup>. La symétrie est à la fois intra- et inter-périodique. La mise en confrontation trans-périodique de plusieurs scénarios constitue un indice favorisant pour l'élaboration de l'hypothèse.

## 2.2. Les indices favorisant une lecture hypothétique dans A

On ne reviendra pas sur le rôle des SN indéfinis à interprétation non spécifique fortement attestés dans le terme A. Pas d'extraction dans ces cas-là, le N en question n'ayant pas de stabilité référentielle. Ne demeure que l'évocation d'un ressortissant non élaboré d'une classe d'objets. Les marqueurs de quantité moindre dans A (*un petit bout, un peu, un doigt, une miette*) sont également nombreux. On ne s'attardera pas non plus sur les formes verbales au conditionnel comme en (2a) qui sont des indices massifs pour bâtir un espace fictif.

### 2.2.1. La non pertinence pragmatique de l'assertion A considérée isolément

Dans les configurations qui nous intéressent, le fait contenu dans A entre en conflit avec un élément validé dans M. L'assertion porte sur une donnée qui contrevient à une évidence perceptive :

- (9) (a) <le caméraman demande à un homme armé s'il pourrait tirer sur quelqu'un> (c'est la guerre)<sup>S</sup> (je vous tue)<sup>F</sup> [o tv, sous-titrage, documentaire]  
 (b) <après une action de jeu, dans un match de football> (ah la la)<sup>F</sup> (i= fait un bon contrôle)<sup>S</sup> (il marque)<sup>F</sup> [o tv]  
 (c) <à propos du graissage d'outils> (ça c'est d= la graisse)<sup>S</sup> (i= coule l'eau)<sup>S</sup> (ça mouille pas)<sup>F</sup> [o tv, 17.03.2005, locuteur valaisan]  
 (d) <à propos de prunes> (elles sont pas mûres)<sup>F</sup> (tu secoues)<sup>S</sup> (y'en a pas qui tombent)<sup>F</sup> [o]  
 (e) <à propos d'un garage trop étroit> (tu bouges un peu l= volant)<sup>S</sup> (t'es dedans)<sup>F</sup> [o]

L'assertion <c'est la guerre> de (9a) ne peut pas être tenue pour vraie en situation : il est publiquement valide que le pays en question n'est pas en guerre. Dans (9b), il est manifeste que la séquence de jeu est terminée et que le mauvais contrôle du joueur a fait avorter

<sup>249</sup> L'exploitation métrique est observable dans certains proverbes (*tel père, tel fils*) et dans la publicité : cf. l'alexandrin *Vous avez le profil, nous avons le réseau !* [pub pour une agence de travail temporaire] ; on compte deux fois sept syllabes dans la publicité reproduite sous (11d), *infra*. Peut-être cet autre alexandrin recopié sur un distributeur de (mauvais) café favorise-t-il une sur-interprétation globale de la construction : *lampe verte allumée – automate en service*.

l'action. Ici, il est remarquable que le présent de l'indicatif ne contre-indique pas une valeur « contrefactuelle » : dans le référentiel de base, le joueur n'a pas fait un bon contrôle du ballon et, en conséquence, il n'a pas marqué. L'assertion <il coule l'eau> de (9c) va à l'encontre des données d'expérience partagées par le locuteur et l'allocutaire. Ces assertions constituent des anomalies pragmatiques dans la situation d'énonciation. Il s'agit d'un type de contradiction qui se résout en construisant un espace fictif. La cohérence est rétablie par le fait que la vérité de l'assertion – celle d'un terme de la contradiction – est effective dans un univers distinct de celui de la « réalité ».

Le contenu de l'énonciation A entre en contradiction avec des manifestations perceptives publiquement partagées ; pour « normaliser » cette énonciation, la réinterprétation inférentielle consiste à construire un monde fictif où elle serait valable<sup>250</sup>. Il va de soi que ces « accidents informatifs » (le surgissement de données contradictoires) sont délibérés. En général, on évite d'installer une situation discursive incompatible avec des données non négociables de M, par exemple une évidence dans la situation d'énonciation ; si cela arrive, des calculs sont engagés afin de récupérer la cohérence. Si on adopte une perspective pragmatique, la transgression est relative, il s'agit de stratégies discursives conventionnelles.

Il est pragmatiquement déviant d'énoncer quelque chose qui s'impose à l'esprit des partenaires de l'énonciation en détaillant par exemple ce que l'allocutaire est en train de faire. Les assertions <tu secoues> et <tu bouges un peu le volant> en (9d)-(e) sont non pertinentes parce qu'elles font mine de constater une évidence. Mais surtout – et c'est là le point central – elles ont un caractère déroutant, puisque dans la situation, respectivement, l'allocutaire ne secoue pas un arbre, n'a pas un volant en mains et ne donne pas du pouvoir aux femmes. Cela oblige l'interlocuteur à valider le fait asserté dans un espace alternatif. L'assertion est versée dans M, mais dans un domaine modal particulier. Dans la plupart des exemples collectés, l'assertion A est non pertinente (rien n'autorise sa validation), puisqu'elle contredit de manière flagrante une donnée d'expérience délivrée dans la situation d'énonciation.

Examinons un phénomène identique dans des périodes préfacées par *il y a* :

- (10) (a) <le passager d'une voiture entame un sandwich> (y'a une miette dans ma bagnole)<sup>S</sup> (j=t'arrache la tête)<sup>F</sup> [o]  
 (b) (sous l= chapiteau y'avait des securitas)<sup>S</sup> (ben j= peux t= dire qu= y'en avait un qui bougeait)<sup>S</sup> (il était loin)<sup>F</sup> (hein)<sup>N</sup> [o]  
 (c) (i= répare les machines à café)<sup>F</sup> (il est l= patron)<sup>F</sup> (tu comprends)<sup>S</sup> (y'a une panne le soir)<sup>S</sup> (c'est lui qui va)<sup>F</sup> [o, 07.08.2004]

Selon Riegel & al. [1994 : 160], *il y a* impose le sens spécifique. Cependant, les exemples (10) montrent que l'interprétation non-spécifique est parfaitement licite avec *il y a*. Dans (10a), l'information patente selon laquelle le passager entame un sandwich est versée dans M. Cela suggère qu'il n'y a pas encore de miettes ; l'énonciation <y'a une miette> ne pose donc pas l'existence d'un référent – cette existence ne pourrait pas être fondée sur une donnée d'expérience livrée dans le contexte – mais installe un référentiel fictif. Le fragment (10b)

<sup>250</sup> L'énonciation A viole la contrainte d'informativité, ce qui déclenche également un calcul d'implicite. Il est clair que quand un locuteur énonce <tu bouges un doigt>, il transmet de l'information. Cette énonciation engage un calcul d'inférence : ou le locuteur affirme une évidence pour une raison bien précise, ou il ouvre un espace alternatif. Ici c'est en quelque sorte la qualité de l'information qui entraîne un processus interprétatif.

présente un *y'avait* à interprétation spécifique dans la première clause et dans la suivante un *y'en avait* qui présente une lecture non-spécifique<sup>251</sup> ; de plus, il est malaisé de rétablir la pertinence pragmatique d'une assertion autosuffisante <je peux te dire qu'il y en avait un qui bougeait>. Pour (10c), <y'a une panne le soir> ne constitue pas une assertion dont la vérité est assumable par un véridicteur dans la situation d'énonciation. Ces diptyques activent un principe pragmatique qui enjoint de rechercher la pertinence d'une énonciation en apparence inadaptée aux circonstances.

### 2.2.2. Les déictiques « cursifs »

Les pronoms de deuxième personne – surtout au singulier – sont sur-représentés, dans notre corpus. Les autres pronoms personnels ne sont pas exclus dans A, mais sont moins communs. L'instance que désigne le pronom personnel *tu* est très souvent identifiée hors de la situation d'énonciation, ce qui favorise l'interprétation hypothétique :

- (11) (a) <à propos d'un bébé> (il arrive pas à marcher à quat= pattes)<sup>F</sup> (*tu* l= mets à plat ventre)<sup>S</sup> (il arrive pas à se mettre à quat= pattes)<sup>F</sup> [o]  
 (b) <à propos d'une chaîne de tronçonneuse> (c'est une chaîne)<sup>S</sup> (faut pas aller dans terre)<sup>F</sup> (*tu* vas dans terre)<sup>S</sup> (elle coupe plus)<sup>F</sup> [o]  
 (c) <un supporter à propos d'un match de l'équipe suisse de football> (*tu* les bats)<sup>S</sup> (*tu* leur passes devant)<sup>F</sup> [o tv, 08.09.2002]  
 (d) *Vous* avez la volonté, nous avons la solution. [pub]

Comme pour les exemples précédents, le fait contenu dans le membre A, par exemple en (11a), ne peut pas être constatif : on y voit un fait imaginé introduit sous une modalité du type « supposons ». Dans la série (11), *tu* réfère au destinataire, mais il s'agit d'un emploi particulier, dans le sens où l'instance à qui on s'adresse s'ancre dans un référentiel fictif. Cela contribue à la construction d'une situation imaginaire dans laquelle l'énonciataire serait le protagoniste (*supposons que tu le mettes à plat ventre*, dans 11a). Ces pronoms renvoient à un énonciataire cursif, non singulier. En effet, il est courant dans ce type d'exemples que le pronom *tu* (ou le *vous* de politesse) ne désigne pas à proprement parler la personne singulière à qui on parle dans les circonstances présentes<sup>252</sup>. La stratégie mise en place vise à bloquer l'identification d'une constante référentielle et d'opérer ainsi une déconnexion d'avec la situation d'énonciation. Une connivence est établie avec l'interlocuteur qui est convié à devenir le protagoniste de la situation construite : Kerbrat-Orecchioni [1997 : 62-63] parlerait d'une « énullage de personne ». L'opération consiste à interdire de lier la variable déictique avec une valeur individuelle identifiable dans la situation d'énonciation. Dans certains exemples, tout énonciataire est susceptible de répondre au prédicat, autrement dit tout individu peut être énonciataire (*tu* est paraphrasable par *quiconque*). Le pronom *tu* renvoie à une « personne de discours », mais cette instance est inscrite dans un référentiel alternatif.

<sup>251</sup> Dans une pseudo-clivée comme *y'a un seul problème c'est le transport*, le premier terme est une clause qui pose l'existence d'un fait. Dans une hypothétique comme *y'a un seul problème, je claque la porte* le premier terme évoque le surgissement d'un fait ; *y'a un problème* alterne avec *s'il survient un problème*.

<sup>252</sup> [Reichler-]Béguelin [1997] analyse ces emplois « génériques » des déictiques qui ne sont pas en relation avec l'énonciation en cours, mais qui évoquent une énonciation jouée.

Dans ces hypothétiques, si le référent n'est pas accessible *hic et nunc* et le prédicat reste insaturé dans le référentiel par défaut, c'est que le pronom *tu* conduit à une lecture « cursive »<sup>253</sup>. Une inférence est convoquée pour élaborer un espace d'interprétation pour le déictique.

### 2.3. Les indices identifiables dans le membre Z

#### 2.3.1. Le caractère pragmatiquement non opportun du fait asserté dans Z

L'assertion Z, dans les exemples (12) est inconvenante dans la situation d'énonciation :

- (12) (a) (tu dis qu= tu m'as vu)<sup>S</sup> (et j= t'explose la tronche)<sup>F</sup> [o tv, 06.10.2002]  
 (b) (tu dis que=que chose)<sup>S</sup> (tes lunettes elles giclent)<sup>F</sup> [o]  
 (c) (demain j= reviens)<sup>S</sup> (t'es plus là)<sup>F</sup> [o tv, 10.01.2003]  
 (d) (i=^arrivent pas dans les cinq minutes)<sup>S</sup> (on est loin)<sup>F</sup> [o]  
 (e) <à Jalalabad> (t'as un étranger qui rentre)<sup>S</sup> (il est zigouillé)<sup>F</sup> [o, 19.08.2003]

Il est flagrant que Z ne peut être la description d'un fait apparent pour les partenaires de l'énonciation. Particulièrement en (12c)-(d), le constat véhiculé par Z est aberrant s'il est interprété dans la situation d'énonciation. La contrainte d'informativité qui préconise que l'information doit être inédite, i.e. on ne dit rien que l'allocutaire sait déjà, est ici exploitée pour construire de l'implicite ; dans (12c), le destinataire est en effet le mieux placé pour savoir s'il est là ou non. Mais la dissonance pragmatique est principalement due à l'antinomie entre deux sources d'informations : <je t'explose la tronche> entre en conflit avec une donnée de la situation d'énonciation. En privilégiant une source d'information, on rejette l'autre dans un espace fictif. Encore une fois, cette dissonance pragmatique déclenche une inférence.

#### 2.3.2. Les indices d'état résultatif

Dans Z, les marqueurs d'état résultatif ou d'immédiateté sont des indices usuels pour corroborer une lecture hypothétique :

- (13) (a) <à propos des femmes> Voilà le travail : suffit de leur passer la main dans les cheveux, de leur dire des gentillesse, et on les roule dans la farine ! On leur prête les clés de l'appart' et elles croient aussitôt en être les propriétaires. [p, *La liberté*, 07.10.2003]  
 (b) L'Emulsion Pure de Yon Ka aux huiles essentielles de thym, lavande, romarin, géranium et cyprès est radicale. Ça pique, elle calme immédiatement. Ça brûle, elle apaise tout de suite et même après une épilation. [pub]

Les effets d'imminence sont induits par des adverbes comme *aussitôt* (13a), *immédiatement* et *tout de suite* (13b), des tours passifs à valeur de présent résultatif (12e, *supra*) qui sanctionnent la réalisation du fait contenu dans Z. Si le fait contenu dans A est présenté comme asserté, comme cela semble être le cas, sa validation en mémoire est affectée à un

<sup>253</sup> Le pronom *on*, substitut privilégié des autres pronoms personnels, joue le même rôle que *tu* : (13a).

domaine hypothétique. Ces effets d'immédiateté et d'état résultant sont des indices secondaires qui viennent confirmer l'abduction.

### 3. SYNTHÈSE

Le problème est moins la faiblesse de l'information livrée que ce qu'elle implique : on ne peut pas remonter de ce que le locuteur dit aux conditions qui lui permettraient de prendre en charge ce qu'il dit *hic et nunc*. Ainsi, asserter <je t'explose la tronche> impliquerait la production simultanée d'un acte physique, par exemple. Si l'assertion ne peut pas prétendre valider un fait *in situ*, c'est que celui-ci est valide dans un espace modal distinct. L'incongruité est ainsi comblée.

Si on se place dans la *perspective gricienne* [Grice, 1979], on pourrait dire que ces constructions 'paratactiques' exploitent deux maximes :

- 1) La maxime de relation (ce qui est dit doit être « fiable » de façon cohérente). Le fait asserté est non satisfaisant de ce point de vue, il y a souvent contradiction avec le contexte. Le fait nommé par A est placé dans un autre espace mental.
- 2) La maxime de qualité (la condition de sincérité de Searle). Les assertions A et Z entrent en contradiction avec le contexte, ce qui rend la vérité du fait contenu dans A irrecevable. L'assertion est vue comme insincère. Comme d'habitude, un principe pragmatique fait que, constatant qu'une assertion contrevient aux maximes conversationnelles, l'allocutaire infère que quelque chose d'autre est transmis. Dans notre cas, ce n'est pas un autre fait, mais ce même fait affecté d'une *clé de validation*<sup>254</sup>.

Cela fait penser aux cas de contradiction d'indices (polyphonie, DIL) dont l'interprétation réclame la construction de deux systèmes de repérage différents pour par exemple identifier les énonciateurs dans deux domaines énonciatifs. Il y a non correspondance entre une structure formelle (ici une assertion) et des impératifs pragmatiques (non-contradiction, prise en charge par le locuteur) qui lui sont liés habituellement. Cette transgression, toute relative parce que conventionnelle, est exploitée pour créer de l'implicite.

Si on se place dans le cadre de la *théorie des actes de langage*, ces constructions réclament des mises au point. Asserter consiste à valider publiquement un fait P en émettant un énoncé contenant P. Lorsque l'énonciation A prend la forme d'un acte d'assertion et qu'elle constitue la préface d'une période binaire à interprétation hypothétique, la valeur « illocutoire » est délicate à cerner. Ces « actes illocutoires » subissent des exploitations « rhétoriques ». Dans nos exemples d'hypothétiques, A est une formule assertive, mais les conditions de réussite ne sont pas réunies. Si on s'en tient à la théorie des actes de langage, on en conclut que ce n'est pas une assertion : la condition de sincérité et la condition essentielle sont transgressées. Les conditions préliminaires ne sont pas toujours respectées. Pour produire une assertion *p*, le locuteur doit avoir des preuves que *p* est vrai [Searle, 1972 : 108] : en ouvrant un cadre fictif,

---

<sup>254</sup> Pour Jackendoff [1975 : 69], certaines unités peuvent être sous la portée d'un opérateur modal *unrealized*, ce qui impose « a special condition on their referentiality ». La procédure élaborée par l'auteur est proche de celle que nous voulons appliquer au traitement des hypothétiques non marquées.

la transgression est automatique. Il n'y a pas de catégorie prévue pour ces énoncés dans la vulgate speech-actiste. Du point de vue de la théorie des actes de langage, on est contraint d'y voir des assertions marginales, énoncées sous une clé de validation modale.

Une autre direction théorique envisageable serait de critiquer la notion d'« acte illocutoire » (c'est notre choix) afin de donner une existence légitime à ces hypothétiques non marquées. Le postulat selon lequel la force illocutoire ferait l'objet d'un codage lexico-syntaxique est à révoquer si on ne veut pas marginaliser nos constructions.

Le procès contenu dans A n'est pas ancré référentiellement dans l'espace mental par défaut, celui de l'énonciation en cours. Le locuteur ne se porte pas garant de la vérité de A. Non « réalisé », non validable par le locuteur, le contenu de A est à la recherche d'une instance de validation. Le terme A encode des assertions non assumées qui interdisent toute validation immédiate<sup>255</sup>. Ce sont des assertions dont la référence est affectée d'une certaine modalité. L'énonciation A véhicule deux informations : une conduite assertive et une exécution différée dans un espace alternatif. Là aussi, il y a contradiction entre une assertion candidate à incrémenter M, mais qui n'incorpore pas d'instance de validation dans la situation de parole.

Dans nos exemples, la vraisemblance de A ou de Z en tant qu'assertion pragmatiquement autonome est discutable. Les atteintes à la consistance informative que réalisent nos observables ne sont des manœuvres pertinentes que dans des conditions très particulières. L'action introductive a la forme d'une assertion en surface – à l'indicatif ou au conditionnel –, mais elle sert à ouvrir un cadre fictif plutôt qu'à produire une assertion tenue pour vraie par les partenaires de l'énonciation. Il y a bien assertion, mais celle-ci est affiliée à un domaine modal singulier. La notion de mémoire discursive est apte à décrire cette procédure. La conduite assertive incrémente M d'un objet-de-discours *O* <tu dis que tu m'as vu> et d'un méta-fait  $\varphi O$  <*O* est vrai dans un espace alternatif>. Il y a à la fois assertion et mise à distance de celle-ci.

---

<sup>255</sup> Cf. Feuillet [1993 : 70] : l'hypothétique est « une virtualité de distanciation, une virtualité désactualisée ».

## **CHAPITRE 8 : LES IMPÉRATIVES**

Demandez à un crapaud ce que c'est que la beauté, le grand beau, le *to kalon*. Il vous répondra que c'est sa femelle avec deux gros yeux ronds sortant de sa petite tête, une gueule large et plate, un ventre jaune, un dos brun. Interrogez un nègre de Guinée ; le beau est pour lui une peau noire, huileuse, des yeux enfoncés, un nez épaté. § Interrogez le diable ; il vous dira que le beau est une paire de cornes, quatre griffes, et une queue. Consultez enfin les philosophes, ils vous répondront par du galimatias ; il leur faut quelque chose de conforme à l'archétype du beau en essence, au *to kalon*. [Voltaire, *Dictionnaire philosophique*, entrée « beau »]

L'objectif est de comprendre pourquoi une forme verbale à l'impératif peut fonctionner comme un opérateur d'ouverture d'un monde fictif. L'étude des constructions introduites par un verbe à l'impératif est plutôt bien documentée en anglais, surtout dans le domaine de la logique et de la sémantique formelle (Clark, Schwager, Russel, Franke). Les mêmes observations sont fréquemment reconduites d'une étude à l'autre – seules changent les conclusions qui en sont tirées – et il est souvent difficile de savoir à qui il faut attribuer leur responsabilité originelle. Néanmoins, de nombreux papiers se fondent sur Bolinger [1977] qui établit certaines contraintes distributives liées à ces impératifs en anglais.

## 1. LES CONSTRUCTIONS À DÉCRIRE ET LES CARACTÉRISTIQUES DU CORPUS

1.1. Les structures binaires analysées sont composées d'une partie A qui comporte un verbe au mode impératif. Ce sont des routines périodiques {ACTION + CONTINUATION}, comme dans les Chapitres 6 et 7 <sup>256</sup>. L'action est une jussion – simulée, on le verra – et sa continuation réfère à la conséquence de cette action. Cf. :

- (1) (a) Les racines profondes de notre vie intellectuelle plongent dans la terre française : [coupez les racines]<sub>A</sub> [et la plante se desséchera]<sub>Z</sub>. [de Reynold, *La Suisse romande*]  
 (b) (touche-moi encore p=tit con)<sup>S</sup> (j= te casse la tête)<sup>F</sup> [o tv, 04.02.2003]  
 (c) Dégagez ou je vous envoie dans une autre galaxie [tv, pub]

Dans (1a), la période qui préface la construction hypothétique établit une situation (l'existence des racines est présupposée). Le terme A évoque une modification (*coupez les racines*) de cette situation, et Z la conséquence qui s'ensuit<sup>257</sup>. Pour différentes raisons, l'injonction est non exécutable pour l'allocutaire, ce qui conduit à une sur-interprétation. Dans (1b), l'issue (*je te casse la tête*) rend l'« ordre » non sincère ; en ouvrant un monde fictif où l'action offensive (*touche-moi encore*) crée une réaction disproportionnée et indésirable pour

<sup>256</sup> Certains exemples écrits AZ, comme l'amorce du fragment de Voltaire mis en exergue, sont réalisés en deux phrases graphiques. La construction marque au moyen d'une ponctuation forte l'absence de rapport syntaxique entre la première et la seconde énonciation.

<sup>257</sup> Le fait que le contenu de A s'interprète comme fictif est favorisé par une des conditions de réussite de l'ordre, à savoir qu'il doit porter sur des actions futures. On ne pourrait d'ailleurs pas avoir des versions (non hypothétiques) au passé simple comme avec des structures nominales : *un pas de plus et il tomba dans le fossé* VS *\*coupez les racines et la plante se dessécha*. Cette orientation vers le futur explique aussi pourquoi ces impératives, comme les {*que* + P au subjonctif} (Chapitre 6, § 2), ne peuvent pas mener à des lectures « contrefactuelles ».

l'allocutaire, celui-ci est amené à se réfugier dans un monde alternatif (*ne pas toucher*). Dans les constructions comme (1c), le connecteur *ou* alterne avec *sinon*.

1.2. Ces routines formées de deux énonciations sont proches des structures nominales du Chapitre 6<sup>258</sup> et des 'assertives' du Chapitre 7 :

- (2) (a) *Une minute de plus*, et je lui brisais les os. [f, Beauvoir] cf. *Chapitre 6*  
(b) Tu restes *une minute de plus* et je te brise les os. [ex. construit] cf. *Chapitre 7*  
(c) Reste *une minute de plus* et je rends mon malheur public. [f, Groult & Groult] cf. *Chapitre 8*

Comme dans (2a) et (2b), les deux membres de (2c) ne sont pas permutable. Certes on peut imaginer une construction comme *Donne-lui un peu de temps (et) il acceptera ta proposition* réversible en version ZA *Il acceptera ta proposition, donne-lui un peu de temps*. Mais le sémantisme de la seconde configuration est remanié : on sort du domaine de l'hypothèse avec cette période binaire composée d'une assertion, suivie d'un conseil à l'impératif. Trévisé & Constant [2007] présentent des exemples de structure ZA tirés de romans policiers américains. Considérés comme non standards, ils semblent pourtant mieux acceptés en anglais qu'en français :

- (3) (a) Lock the apartment, man, you go out (≅ ?Ferme l'appartement, mon gars, tu sors). [Pelecanos < Trévisé & Constant]  
(b) He could have that any old day, he wanted it. (≅ ?Il pouvait avoir cela à n'importe quel moment, il le voulait) [*ibid.*]

L'exemple (3a) relèverait de ce chapitre et (3b) de notre Chapitre 7. En français, de telles constructions nous paraissent difficilement attestables.

1.3. Les prédicats verbaux les plus courants dans le membre A à l'impératif sont :

- Le type *ajouter* qui marque une quantité généralement appréciée comme moindre (+ *saupoudrer*).
- Le type *essayer* qui dénote l'amorce d'une action (+ *tenter, toucher*).
- Les verbes *faire, mettre* et *demander* (+ *poser une question, parler, affirmer, dire, prononcer*).
- Les verbes dont le présupposé permet de mesurer une modification notoire (*ôter, cesser, arracher, fermer, entrer, sortir, bouger*).
- Le type *prendre* qui spécifie un micro-domaine cognitif.

Dans le membre Z, le résultatif *obtenir* est le mieux représenté ; le verbe *voir* est également courant. Le sémantisme des verbes utilisés dans ces structures constitue un indice pour l'élaboration de l'inférence et participe probablement aux effets de routinisation de cette construction ; mais l'analyse reste à faire.

1.4. Notre corpus contient 40% d'exemples avec *et*, et 60% sans le joncteur d'énonciations. Les études sur l'anglais parlent de « *and*-constructions », mais pour le français (écrit du moins), une telle étiquette est problématique, puisque plus de la moitié des exemples réunis n'ont pas de *et* au début du membre Z.

---

<sup>258</sup> Aux N qui signifient une portion de temps (*seconde, minute*) dans les routines nominales du Chapitre 6 correspond un prédicat comme *rester* dans les routines à l'impératif du Chapitre 8. Aux N qui fonctionnent sur l'axe dimensionnel (*pas, centimètre*) correspond un verbe comme *faire*. Aux N qui désignent une quantité de parole (*mot, phrase*) correspond un verbe comme *dire*.

L'omission de *and* semble être assez rare en anglais, que ce soit pour les constructions étudiées aux Chapitres 6, 7 ou 8. Bolinger [1977 : 158sq] signale pourtant, exemples à l'appui, que le procédé est possible. Par ailleurs, les constructions asyndétiques sont bien attestées dans le corpus d'oral spontané de Thumm [2000]. Trévisse & Constant [2007] présentent également une série d'exemples sans *and* tirés de récits de fiction américains ; ces constructions apparaissent dans des dialogues qui prétendent contrefaire des traits d'oralité. Dancygier & Sweetser [2006 : 255] mentionnent des formulations parémiques comme *Ask a stupid question, get a stupid answer* ( $\cong$  *Pose une question stupide, tu recevras une réponse stupide*) et Declerck & Reed [2001 : 408] donnent des exemples de bi-assertives comme *You don't study, you fail* ( $\cong$  *Tu n'étudies pas, tu échoues*).

Cette observation rend problématique des étiquettes telles que « *and*-constructions » ou « *or*-constructions » que l'on retrouve dans de nombreux travaux sur les hypothétiques non marquées de l'anglais pour désigner des exemples du genre de (2a) à (2c) (chez Culicover & Jackendoff [1997] et Dancygier & Sweetser [2006], par exemple).

1.5. Les exemples oraux sont pour ainsi dire absents de notre corpus : (1b) est une des seules attestations collectées. Les autres exemples oraux dont nous disposons incorporent le relateur *et*, contrairement à (1b)<sup>259</sup>. La distribution écrit-oral est donc inversée par rapport aux assertives à l'indicatif ou au conditionnel du Chapitre 7, où les données orales étaient très largement majoritaires.

1.6. La forme verbale à l'impératif est généralement à la deuxième personne du singulier ou du pluriel. Les faits à la première personne du pluriel (cf. 24a, *infra*) représentent moins de 5% des exemples collectés.

1.7. Les temps verbaux de la partie Z ont, dans notre corpus, approximativement la distribution suivante : 70% de futur, 30% de présent de l'indicatif<sup>260</sup> :

- (4) (a) Si vous ne connaissez pas le violet, imaginez une patate brune dans des eaux de 15 mètres de profondeur ! Cette pomme de terre maritime est en fait un animal accroché au rocher et communiquant avec l'eau par un tube qui lui sert de cornet sensible. Touchez-le et le violet *se rétracte* jusqu'à devenir une pierre qui fait corps avec le roc. [guide touristique]  
 (b) Lisez les textes de Noam Chomsky : vous n'y *trouverez* aucune conscience de l'évolution du monde. [Todd, *Après l'empire*]

Au présent de l'indicatif, l'interprétation temporelle-itérative est fortement probable, comme en (4a). L'itération peut être repoussée dans le futur, moyennant la présence d'un indicateur d'itération (*se rétractera à chaque fois*). Le futur de l'indicatif dans Z (4b) force l'interprétation contingente.

1.8. Le terme A de ces structures est réputé exclure la négation [de Cornulier, 1985a : 151]. Des exemples comme (5) imposent de nuancer le propos, même si ce cas de figure est exceptionnel dans notre corpus :

<sup>259</sup> L'essentiel des données orales réunies provient de séries tv américaines ou de films en version originale anglaise, diffusés en traduction française sur les chaînes suisses et françaises. Ce type de structure est plus courant en anglais oral qu'en français, ce qui porte à croire que l'augmentation du taux des « pseudo-impératives » hypothétiques dans ces productions cinématographiques est un effet de la traduction.

<sup>260</sup> On trouve très exceptionnellement un conditionnel présent.

- (5) L'université d'Alsace est entre les mains des luthériens ; ils occupent une partie des charges municipales : jamais la moindre querelle religieuse n'a dérangé le repos de cette province depuis qu'elle appartient à nos rois. Pourquoi ? C'est qu'on n'y a persécuté personne. *Ne cherchez point à gêner les cœurs, et tous les cœurs seront à vous.* [Voltaire, *Traité sur la tolérance* < Salvan]

La rareté de la négation est probablement due au fait que sa présence sélectionne plus volontiers la valeur directive de l'impératif, plutôt que sa valeur hypothétique. En revanche, la négation est plus courante dans les structures articulées par le connecteur *ou* :

- (6) N'essaie pas de te sauver, ou je te fais coucher en prison. [< Borillo]

Mais là également, c'est la valeur directive de l'impératif qui est visée.

## 2. LES CAS DE FIGURE OBSERVABLES

Franke [2005] propose une opposition à quatre termes :

( $\alpha$ ) Le locuteur veut que l'allocutaire accomplisse l'ordre A. L'allocutaire désire que Z se passe :

Close the window and I'll kiss you ( $\cong$  Ferme la fenêtre et je t'embrasse) [< Franke]

( $\beta$ ) Le locuteur veut que l'allocutaire accomplisse l'ordre A. L'allocutaire ne désire pas que Z se passe :

Close the window or I'll kill you ( $\cong$  Ferme la fenêtre ou je te tue) [< Franke]

( $\gamma$ ) Le locuteur ne veut pas que l'allocutaire accomplisse l'ordre A. L'allocutaire ne désire pas que Z se passe :

Close the window and I'll kill you ( $\cong$  Ferme la fenêtre et je te tue) [< Franke]

( $\delta$ ) Le locuteur ne veut pas que l'allocutaire accomplisse l'ordre A. L'allocutaire désire que Z se passe :

? Close the window or I'll kiss you ( $\cong$  ? Ferme la fenêtre ou je t'embrasse) [< Franke]

De Cornulier [1985a : 145] explique l'incongruité de ( $\delta$ ) par le fait qu'il est « curieux de donner un ordre tout en promettant une récompense en cas de désobéissance ». Clark [1993 : 107-108] considère pour sa part qu'une « disjonction négative » nécessite un effort cognitif injustifié et que les mêmes effets peuvent être obtenus de manière plus économique. La version « disjonctive » serait plus lourde à traiter que la version « conjonctive » et la représentation « interprétive » – c'est-à-dire lorsque l'impératif n'a pas une valeur directive, cf. *infra*) – le serait davantage que sa consœur « descriptive ».

Dans notre corpus, les faits ( $\alpha$ ) sont très majoritaires, alors que les cas de figure ( $\gamma$ ) sont peu représentés. Cependant, il n'est pas toujours évident de classer les exemples dans ces catégories. Clark [1993] d'ailleurs introduit un troisième terme à l'opposition binaire pour les

constructions en *and* : il parle d'une lecture *positive*<sup>261</sup> pour ( $\alpha$ ) et ( $\beta$ ) et d'une lecture *négative* pour ( $\gamma$ ) ; il considère qu'en outre une lecture *neutre* est possible, comme dans *Open the Guardian and you'll find three misprints on every page* ( $\cong$  *Ouvre the Guardian et tu trouveras trois coquilles par page*) ; on ne sait pas si le locuteur considère que l'état de fait décrit est désirable ou indésirable. Les constructions en *and* autoriseraient les trois solutions, alors que les constructions en *or* seraient toujours positives. Takahashi [2006 : 77] précise que du point de vue de l'attitude du locuteur, il y a toujours symétrie dans les constructions en *and* : ou le locuteur désire la fermeture de la fenêtre et désire embrasser l'allocutaire (cas  $\alpha$ ), ou il ne désire ni la fermeture de la porte, ni le meurtre (cas  $\gamma$ ).

Schwager [2004] souscrit également au fait que les impératives en *and* tolèrent l'interprétation *négative* (cas  $\gamma$ ), contrairement aux structures en *or* (cas  $\delta$ ) :

- (7) (a) Come one step closer and I'll shoot ( $\cong$  Fais un pas et je tire) [< Schwager]  
 (b) ? Leave or I'll make you a nice dinner (intended : Stay!) ( $\cong$  ? Pars ou je te fais un bon dîner : réaction attendue = reste !) [< Schwager]

Concernant l'opposition entre ( $\beta$ ) et ( $\delta$ ), il semble bien admis dans les études à disposition que les injonctives en *or* sont peu compatibles avec un terme *Z* qui coïncide avec le désir de l'allocutaire : *?Drink another can of beer or you'll be sober enough to drive home* ( $\cong$  *?Bois une autre bière ou tu seras assez sobre pour conduire jusqu'à la maison*) [< Russel]. L'issue désirable rend la structure pragmatiquement déviante. Pour Russel [2005], en revanche, ce serait l'inverse avec les impératives en *and*. Un résultat indésirable serait peu pertinent pour les structures chevillées par *and* :

- (8) (a) Drink another can of beer and you'll win the game ( $\cong$  Bois une autre bière et tu gagneras le jeu) [< Russel]  
 (b) ? Drink another can of beer and you'll puke ( $\cong$  ? Bois une autre bière et tu vomiras) [< Russel]  
 (c) Do not steal and you'll go to heaven ( $\cong$  Ne vole pas et tu iras au paradis) [< Russel]  
 (d) ? Do steal from the church and you'll go to hell ( $\cong$  ? Vole à l'église et tu iras en enfer) [< Russel]

On se ralliera à la position majoritaire (Davies, Clark, Franke, Schwager) qui considère que (8b) et (8d), qui relèveraient du scénario ( $\gamma$ ), sont parfaitement licites ; c'est sans aucun doute le cas en français. Pour nous, ce cas de figure ( $\gamma$ ) est précisément celui qui est le plus intéressant, parce qu'il est univoquement hypothétique. Les configurations du type ( $\alpha$ ) admettent à la fois une interprétation directive et une interprétation hypothétique, du moins hors contexte.

Clark [1993] reprend la différence, introduite par Sperber & Wilson [1989 : 347], entre une représentation « descriptive » ( $\alpha$ ) et une représentation « interprétive » ou « échoïque » ( $\gamma$ ) d'une forme propositionnelle<sup>262</sup>. Dans les emplois « descriptifs » ( $\alpha$ ), le contenu propositionnel *p* est possible et désirable du point de vue du locuteur (cf. les conditions de

<sup>261</sup> « Positive encouragement case » chez Dancygier & Sweetser [2006 : 244]. Le locuteur veut que la situation en question se réalise.

<sup>262</sup> L'illustration typique d'un impératif « interprétif » est un dialogue comme :

– *Have you read the manifesto ?* ( $\cong$  *As-tu lu le manifeste ?*)  
 – *Yes. Vote for them and we'll all be rich and happy.* ( $\cong$  *Oui. Votons pour eux et nous serons tous riches et heureux*) [< Clark]

réussite de l'ordre) ; (9a) aurait la signification (9b), inspirée de l'analyse de Sperber & Wilson, pour qui les impératifs décriraient des situations dans un monde possible et désirable :

- (9) (a) Come closer and I'll give you five pounds. (≡ Approche et je te donnerai cinq francs) [< Clark]  
(b) Il est possible et désirable *pour le locuteur* que l'allocutaire vienne plus près et (s'il le fait) le locuteur lui donnera cinq francs<sup>263</sup>.

Le locuteur partage lui-même le point de vue représenté. La situation est possible et désirable pour l'allocutaire également. Il s'agit d'une interprétation *positive* de l'impératif.

Dans les emplois « interprétifs » ( $\gamma$ ), il est possible et désirable, non pour le locuteur, mais pour quelqu'un d'autre (par exemple l'allocutaire) que *p* se réalise ; (10a) aurait la signification (10b) :

- (10) (a) Come one step and I'll shoot. (≡ Fais un pas et je tire) [< Clark]  
(b) Il est possible et désirable *pour l'allocutaire* de venir plus près et (s'il le fait) le locuteur tirera.

Le locuteur se dissocie du point de vue qu'il attribue à l'allocutaire. La « clause déclarative » (*I'll shoot*), comme l'appelle Clark, fournit l'évidence que la situation en question est indésirable pour l'allocutaire. L'interprétation de l'impératif est *negative*. Après avoir parlé des interprétations neutres, Clark [*ibid.*, 114sq] fait un sort à une série de constructions qui ne conviennent pas à la description qu'il propose. Il appelle ces exemples *genuine pseudo-imperatives* (« authentiques pseudo-impératifs ») :

- (11) (a) Catch the flu and you can be ill for weeks (≡ Attrape la grippe et tu peux être malade pendant des semaines) [< Clark]  
(b) Miss this train and we'll never get there on time (≡ Rats ce train et on ne sera jamais là-bas à l'heure) [*ibid.*]

Le locuteur n'attribue pas à lui-même ou au destinataire la croyance qu'il est désirable d'attraper la grippe ou de rater le train. On voit bien que la notion de « désirabilité » fait problème<sup>264</sup> ; afin de la conserver, Clark postule, sur la base d'observations empiriques, que *catch* et *miss* dans (11) ne sont pas des impératifs<sup>265</sup>. L'auteur marginalise certaines constructions pour maintenir la description des impératifs par Sperber & Wilson en terme de désirabilité. Pour notre part, on intégrera des configurations comme (11) dans l'analyse ; cela nous conduit à nous passer du concept de « désirabilité ».

Montolio-Durán [1999 : 3709] se sert de la paraphrase avec *à condition que* pour faire la distinction entre la valeur pragmatique globale de promesse (12, cas  $\alpha$ ) et une valeur de menace (13, cas  $\gamma$ ) de la configuration {A y Z} en espagnol :

---

<sup>263</sup> On traduit *potential* par *possible*, même si Clark [*ibid.*, 83] veut distinguer les deux termes.

<sup>264</sup> La notion est déjà fragilisée par les interprétations *neutres*, pour lesquelles on ne sait pas si le locuteur désire ou non l'accomplissement de A.

<sup>265</sup> Les arguments convoqués sont les suivants : (i) ces exemples tendent à avoir des sujets génériques ; (ii) la première personne du pluriel, comme en (11b) peut être utilisée ; (iii) le premier terme ne pourrait être employé isolément (?*Catch the flu !*) ; (iv) en anglais, ces constructions peuvent référer à des événements passés ; (v) en anglais encore, à la forme négative, ces structures diffèrent des « vrais » impératifs. On voit qu'il y a là derrière une conception bien précise de ce que *doit* être ou faire un impératif, inspirée probablement de la vulgate « speech-actiste ».

- (12) (a) Dame un besito y te daré un caramelo ( $\cong$  Donne moi un bec et je te donnerai un bonbon)  
 (a') *A condición de que* me des un besito...

La substitution avec *à condition que* est possible pour la promesse dans (12), alors qu'elle est impossible pour l'acte de menace (13) :

- (13) (a) Toca a mi hermano y te parto la cara ( $\cong$  Touche à mon frère et je te casse la figure)  
 (a') \**A condición de que* toques a mi hermano...

La construction (13) n'est pas une « conditionnelle », mais on voudrait l'intégrer à la description, d'autant plus qu'elle nous paraît intuitivement plus proprement hypothétique que la configuration (12). En effet, (13) n'est pas ambigu, une interprétation directive est impossible. Une valeur pragmatique de menace (*ne fais pas x, sinon il s'ensuivra y*) se présente comme plus fortement liée à l'hypothèse qu'une valeur de promesse (*fais x et il s'ensuivra y*).

On peut se demander pourquoi une « pseudo-injonction » comme en ( $\gamma$ ), qui signifie pragmatiquement l'inverse du sens « littéral » – à savoir <ne ferme pas la fenêtre> dans *ferme la fenêtre et je te tue* – est ressentie comme appropriée. Dancygier & Sweetser [2006 : 247] soulignent que ces impératifs qui signifient des menaces (*threat*) sont surtout des moyens de dissuasion (*deterrent*). L'impératif établirait un espace mental vu comme improbable parce que l'activité suggérée dans A est reconnue comme imprudente. Le problème est qu'il ne s'agit pas forcément de menaces (cf. 11). Autre élément à verser au dossier : il est très rare d'observer une négation dans le terme A des impératives à lecture hypothétique (cf. 4), contrairement à ce qui se passe pour les directifs [de Cornulier, 1985a : 151]. Est-ce une solution considérée comme sub-optimale ? Toujours est-il qu'à *Ne fais pas x ou il s'ensuivra y* (cf. 5), on peut substituer une version ( $\gamma$ ) comme *Fais x et il s'ensuivra y*, ce qui explique peut-être le succès de la forme ( $\gamma$ ).

### 3. L'ASYMÉTRIE ENTRE LES CONSTRUCTIONS EN *OU* ET LES CONSTRUCTIONS EN *ET*

Dans le Chapitre 4 (§ 6.), on s'est déjà penché sur cet antagonisme, signalé dans à peu près tous les travaux sur les « pseudo-impératifs ». Les constructions {A *or* Z} en anglais conduisent à un consensus : le membre A serait un « vrai » impératif, toujours doté d'une force illocutoire. Les *and*-constructions et les *or*-constructions reçoivent généralement un traitement séparé. Considérons le passage (14) où apparaît à la fois le connecteur *ou* et le connecteur *et* dans une construction reproduite à l'identique :

- (14) Imaginez-vous qu'Arno Crut, un soir, en rentrant chez lui, s'est trompé de chez lui, et a atterri droit dans le lit de Metel Crut, son frère. Metel ne s'en est même pas aperçu, il dormait comme un sonneur, mais sa femme, par contre, elle, elle s'en est aperçue. Un homme qui se glissait dans son lit. Incroyable. Eh bien, vous savez ce qu'elle lui a dit ? § Et là, dans la tête du père Pluche, se déclenchèrent la compétition habituelle. Deux belles phrases s'élancèrent des starting-blocks de son cerveau, avec à l'horizon, comme ligne d'arrivée, la voix qui les porterait à l'air libre. La plus sensée des deux, puisqu'il s'agissait malgré tout de la voix d'un prêtre, était vraisemblablement :

- *Fais-le, ET je crie.* § Mais elle avait l'inconvénient d'être fausse. Ce fut l'autre qui gagna, la vraie.
- *Fais-le, OU je crie.*
- Père Pluche !
- J'ai dit quoi ?
- Vous avez dit quoi ?
- J'ai dit quelque chose, moi ? [Baricco, *Océan mer*]

La première occurrence, *fais-le et je crie*, est du type ( $\gamma$ ), et la seconde, *fais-le ou je crie*, du type ( $\beta$ ). Cependant, le parallélisme entre les deux constructions est trompeur. Les arguments pour dissocier les tours en *ou* et ceux en *et* sont les suivants :

Le type ( $\delta$ ) est pragmatiquement déviant, on l'a vu au paragraphe 2., ce qui brise la symétrie avec les constructions en *et*.

On peut difficilement retirer *ou* dans {A *ou* Z} : *Ferme la fenêtre, je te tue* ne peut pas signifier *ferme la fenêtre, sinon je te tue*, contrairement à la version avec le connecteur *ferme la fenêtre ou je te tue*. En revanche, l'omission de *et* est commune dans ces constructions (cf. 1b, 3b). La construction {A, Z}, à savoir *ferme la fenêtre, je te tue*, est une variante de {A *et* Z} et non de {A *ou* Z}<sup>266</sup>. Le retrait de *ou* n'est possible que lorsque le terme A est dans le champ de la négation : *Ne lui dis pas que tu l'aimes ou tu la perdras* → *Ne lui dis pas que tu l'aimes, tu la perdras*. Le premier terme est alors interprété comme une injonction. Voici des exemples tirés d'une planche de M. Satrapi :

- (15) Ne ris pas ! Tu vas avoir des rides. [...] Ne te laisse pas pousser la barbe ! Tu vas ressembler à un musulman ! [...] Ne joue pas avec les enfants ! On va croire que tu es pédophile. [...] Ne mange pas ! Tu vas avoir du cholestérol et tu vas grossir. [...] Ne fume pas ! Tu vas mourir d'un cancer. [...] Ne baise pas ! Tu vas attraper le sida [p, *Courrier international* 825, 24-30.08.2006].

Dans le contexte, ces ordres sont clairement non sincères – il s'agit de moquer les interdits –, mais l'absence du relateur *ou* et le point d'exclamation conduisent à les apprécier comme des injonctions, et non comme des ouvreurs d'espace fictif (à noter également la présence de la négation, cf. exemple 6 *supra*)<sup>267</sup>.

Les structures injonctives en *ou* présentent un format prosodique distinct, si l'on en croit Rocq-Migette [2005 : 15]. En effet, il semble que dans {A *ou* Z}, la partie A puisse incorporer une mélodie descendante propre aux « vrais » injonctifs<sup>268</sup>.

Ces caractéristiques intonatives des constructions en *or* sont probablement à rapprocher de propriétés syntaxiques soulignées par Culicover [1972 : 206] et Dancygier & Sweetser [2006], soit le fait que ces tours tolèrent l'insertion de *please* et de *will you*, contrairement aux constructions en *and* : *One more beer, please, or /\*and I'm leaving* ( $\cong$  *Une bière de plus, s'il vous plaît, ou / \*et je m'en vais*)<sup>269</sup>. Pour Culicover, cela atteste de leur parenté avec les

<sup>266</sup> Le seul exemple asyndétique de ce genre (i.e. du type  $\beta$ ) que nous avons rencontré est dû à Rocq-Migette [1997 : 257] : *Allons dépêche-toi, on va le rater !*, traduction attestée d'une construction d'origine en *or* : *Christ ! Come on ! or we'll miss it !* [Stoppard]. L'interprétation est ici directive.

<sup>267</sup> Cf. également cet exemple de Borillo [à paraître] : *Ne faites pas l'insolent, vous le regretteriez* et celui-ci issu de la presse écrite : *Ne lui demandez pas la cause de cette disgrâce, vous en auriez pour des heures* [p, *Le matin*, 25.03.2007].

<sup>268</sup> On ne peut pas exclure que l'impératif qu'incorpore A dans {A *et* Z} présente une mélodie descendante. Dans ce cas, il est probable que la lecture directive serait sélectionnée au détriment de la lecture hypothétique.

<sup>269</sup> « OM-sentences » veut dire *One more sentences*. Cf. les tours du genre *One more beer and I'm leaving*.

« vrais » impératifs. Cependant, Franke [2005 : 13-14] considère, en renvoyant à Bolinger, que ces insertions sont aussi possibles avec les *and*-constructions. Si *please* et *will you* apparaissent dans la structure d'une *and*-construction, cela sélectionne l'interprétation directive de son terme A. Cf. (16a) :

- (16) (a) Mow the lawn, *please / will you*, and I will give you 100\$ ( $\cong$  Tonds la pelouse, *s'il te plaît / veux-tu*, et je te donnerai 100\$) [ $<$  Bolinger  $<$  Franke]  
 (b) ? Come closer, please, and I will shoot you ( $\cong$  ? Approche, *s'il te plaît*, et je te descends) [ $<$  Franke]

Dans (16a), Franke considère que le renforcement avec *please* ou *will you* force une interprétation directive de forme  $Dir(p) \& Ass(q)$ , alors que selon lui les structures  $\{A \text{ and } Z\}$  sont fondamentalement des « conditionnelles », de forme  $Ass(p \rightarrow q)$ . Néanmoins, au vu de ce qu'on trouve dans la littérature scientifique, ces « forçages » semblent plus courants et mieux acceptés dans les *or*-constructions. Dans les cas de figure ( $\gamma$ ), illustré par (16b), le forçage au moyen de *please* est impossible. En revanche, les configurations  $\{A \text{ or } Z\}$  sont directives, pour l'auteur ; elles auraient la forme  $Dir(p) \& Ass(\neg p \rightarrow q)$ , ce qui expliquerait qu'une lecture *négative* (cf.  $\delta$ ) soit impossible. Pour notre part, nous avons postulé que les constructions  $\{A \text{ et } Z\}$  sont fondamentalement ambiguës et que des indices linguistiques (en lien avec l'état de la mémoire) les font basculer du côté de l'hypothèse ou de la jussion.

Il faut souligner que Franke a une conception des actes de langage plutôt classique, qui décrit assez mal des exemples comme ceux qui sont présentés ici. Il établit une correspondance entre impératif et force illocutoire (tout impératif serait injonctif). Décrits en termes d'opérateur sur un contenu propositionnel, les « actes illocutoires » sont reversés dans le sens. L'interprétation de l'impératif (directive *vs* hypothétique) relève pour nous du plan pragmatique : la construction de l'inférence est fonction du contexte convoqué. En considérant que la force illocutoire est inscrite dans le signifié de l'impératif, Franke « rabat » le phénomène dans le domaine sémantique. Cette vision des choses est à notre sens à révoquer ; on y reviendra dans la conclusion de ce Chapitre 8.

Schwager [2004] note que seuls les impératifs en *and* ont des interprétations bi-conditionnelles :

- (17) (a) Tell her you love her, and she'll do anything. Don't tell her and you won't get very far ( $\cong$  Dis-lui que tu l'aimes et elle fera tout. Ne le lui dis pas et tu n'iras pas loin) [ $<$  Schwager]  
 (b) ? Tell her you love her, or she won't do anything. Don't tell her, or you will get a lot of attention ( $\cong$  ? Dis-lui que tu l'aimes ou elle ne fera rien. Ne le lui dis pas, ou tu recevras beaucoup d'attention) [ $<$  Schwager]

Cela amène Schwager à conclure qu'étant donné que le premier terme de la structure en *or* a une force directive que n'a pas celui de la structure en *and*, les *and*-constructions sont les seules à posséder à proprement parler une sémantique conditionnelle. Dancygier & Sweetser [2006] rapprocheraient cette propriété de la non prédictivité des impératives en *or*.

Selon Dancygier & Sweetser [*ibid.*, 251], il y a des exemples en *and* sans contrepartie en *or*. Les auteurs donnent cet exemple :

- (18) Make the right choice, and I'll see you through any trouble that may ensue ( $\cong$  Fais le bon choix, et je t'aiderai à surmonter tous les problèmes qui pourraient s'ensuivre)

Il est clair qu'une structure parfaitement symétrique comme en (14) est difficilement concevable pour cet exemple (18) : ?*Fais le bon choix, ou je t'aiderai à surmonter tous les problèmes qui pourraient s'ensuivre.*

#### 4. INTERPRÉTATION HYPOTHÉTIQUE ET INTERPRÉTATION DIRECTIVE

Quelles sont les marques linguistiques qui contribuent à engendrer une lecture hypothétique ? La priorité sera donnée aux impératives en *et*, puisqu'elles sont associables de manière plus convaincante à l'hypothèse. On part du principe qu'une configuration {A *et* Z} – qu'elle soit munie d'un terme A à l'impératif ou à l'indicatif (cf. Chapitre 7), est systématiquement ambiguë hors contexte. Des indices de surface et l'état de la mémoire discursive permettent généralement d'arrêter une interprétation. Mais de nombreuses occurrences restent ambiguës, comme la série (19) :

- (19) (a) Fais le plein d'énergie... et rien ne te freinera. [pub pour une boisson lactée]  
 (b) Disposez de succulents ingrédients de premier choix sur un lit de salades fraîches, nappez-les d'une sauce assortie et vous obtiendrez un repas de midi aussi délicieux que léger. [p, *Coopération*, 12.06.2002]  
 (c) La foi est aussi une question d'apprentissage. Posez la question aux recommençants – c'est ainsi que l'on appelle les personnes baptisées qui ont pris de la distance par rapport au christianisme et qui décident d'y revenir –, ils vous diront à quel point il est difficile de comprendre certaines notions religieuses, de se remettre à prier, de retourner à l'Eglise, de lire la Bible. [p, *Le temps*, 29.05.2002]

S'il y a des exemples univoquement hypothétiques, du genre ( $\gamma$ ), il y a tout le lot des spécimens du type ( $\alpha$ ), illustrés par (19), qui sont potentiellement interprétables de deux manières (hypothèse ou injonction). Considérons les exemples (20) qui mènent plutôt à une lecture directive :

- (20) (a) Cessez d'écrire, *lui conseille-t-on*, faites-vous oublier quelques temps, la piste s'effacera bientôt d'elle-même. [Chevillard < Jourde, *La littérature sans estomac*]  
 (b) *Ce soir*, va demander à ta mère une cruche de caouim de maïs et une poule bouillie et je te ferai une échelle pour monter au ciel. [Mindlin, *Fricassée de maris*]

Dans (20a), l'incise *lui conseille-t-on* oriente vers une interprétation de type recommandation. L'exemple (20b) se comprend préférentiellement comme un acte jussif suivi d'un acte assertif (*fais x et ensuite je ferai y*). La mention temporelle précise (*ce soir*) semble empêcher que le contenu du terme Z soit « conditionné » par la réalisation de l'ordre exprimé dans le terme A. Les informations quantitatives lexicales ou verbales sélectionnent plutôt l'interprétation hypothétique que la lecture directive :

- (21) (a) (essaie *un peu* de me toucher)<sup>S</sup> (et je te fusille définitivement ton genou)<sup>F</sup> (tu vas voir)<sup>F</sup> [o tv, série US]  
 (b) Essayez *juste* de faire quelques pompes, de grimper en courant les escaliers ou de sauter par-dessus une barrière : vous réaliserez bientôt que le temps a passé depuis vos vingt ans. [p > *Le temps* < Eco]

(c) Voici un paquet de branches sèches. Elles sont inertes en apparence comme la terre ; si vous les laissez là, elles deviendront terre. Pourtant elles enferment une ardeur cachée qu'elles ont prise au soleil. Approchez d'elles *la plus petite* flamme, et bientôt vous aurez un brasier crépitant. [f, Alain]

En (21b), on identifie un indice de quantité minimale (*juste*) et le verbe *essayer* qui fait office de précurseur d'un procès à venir ; *essayer* signifie <faire ce qu'il faut pour réaliser un procès qui est présenté comme un but à réaliser>. En (21c), c'est le superlatif qui est l'indicateur scalaire<sup>270</sup>. Ces marqueurs sélectionnent l'interprétation hypothétique au détriment de l'interprétation directive en atténuant la portée directive de l'ordre.

Des SN indéfinis à valeur de variable cursive sur un ensemble constituent une marque caractéristique :

- (22) (a) C'est dingue, ça, je n'avais pas fait attention à ce point fondamental : il n'y a pas de blonds chez les Japonais. Faites *un gag* de blondes à *un Japonais* : il sourit poliment. [p, *Le matin*, 19.05.2002]  
(b) Elle s'est levée, belle comme un soleil, et ça a fait de l'ombre. Soudain, le Forum de Davos (WEF) se prenait de passion pour les moustiquaires en Afrique. A n'y plus rien comprendre. Mettez *une Sharon Stone* dans votre moteur financier et il fonctionnera au colza. [w]

Dans (22a), le décrochage référentiel est évident : dans la situation du lecteur du journal, le fait *p* nommé n'est pas réalisable. On peut comparer avec *Racontez votre gag de blondes au Japonais*, qui sélectionnerait un objet <le Japonais> dans la situation d'énonciation. Le NPr précédé d'un indéfini dans (22b) remplit une fonction similaire : il désigne *une x* quelconque qui a les propriétés du référent du NPr<sup>271</sup>. Le rôle de ces indéfinis est d'empêcher un ancrage du référent dans la situation d'énonciation.

Dans *Z*, on observe des effets d'imminence de la conséquence (cf. *bientôt* dans 21b-c, *aussitôt* dans 24a) et les passifs comme dans (23) :

- (23) Prononcez un vœu, tracez une signature, et vous *voilà liés* pour la vie à un monastère, à une femme, à un cachot. [Malinowski < Kerbrat]

Le résultatif *vous voilà liés* dénote que l'accomplissement du procès est acquis. En entrant en conflit avec le contenu de la mémoire, l'information véhiculée par *Z* se voit inscrite dans un référentiel fictif.

Lorsque le locuteur ne s'adresse pas directement à son interlocuteur [Davies, 1979], la valeur directive se trouve neutralisée. Le statut générique du sujet n'intervient cependant pas de façon décisive, selon Davies, mais facilite le blocage de la lecture directive :

- (24) (a) Curieux les uns des autres, les quarante macaques qui occupent cette vaste cage à ciel ouvert le sont aussi de nous : bougeons vivement ou approchons-nous du grillage, et ils nous fixeront aussitôt de leurs grands yeux sombres. [p, *Le monde* < Béguelin & Corminboeuf]  
(b) Le sertão – dit-on – mettez-vous en tête de le chercher, vous ne le trouverez jamais. [Guimarães Rosa, *Diadorim*]

<sup>270</sup> Dancygier [1998 : 188sq] a repéré le même type de marqueurs scalaires dans A, en anglais (*just, only, one*).

<sup>271</sup> Il est difficile de décider entre interprétation « métaphorique » et « exemplaire » du NPr [Gary-Prieur, 1994 : 130sq]. Est-ce que la construction hypothétique opère une généralisation (c'est notre lecture : un *x* quelconque qui a les attributs de NPr) ou est-ce qu'elle clôt ce qui précède en synthétisant le propos (interprétation exemplaire : on peut alors retirer le déterminant indéfini) ?

L'énoncé (24a) construit une situation dans laquelle les interlocuteurs sont au zoo. Cette situation est interprétée comme fictive parce qu'elle est contre-évidentielle dans le contexte d'énonciation. Plusieurs sources d'information incompatibles sont en concurrence, ce qui oblige de conclure qu'une des situations est fictive. Dans (24b), l'occurrence dans le contexte gauche d'un marqueur médiatif (*dit-on*) annonce l'énoncé d'un principe générique.

Si l'événement ou l'état auquel réfère le premier membre échappe au contrôle de l'énonciataire [Davies, 1979], l'interprétation directive est peu probable :

- (25) (a) Comment me résoudre à quitter Lili, cette pauvre infirme, toujours seule avec ses douleurs ? Le souci la prend quand je la quitte ; aussi je ne la laisse guère que pour l'église. La charité avant tout, c'en est une que le soin des malades. Soyez malade, et je viendrai. [f, E. Guérin]  
 (a') ? Soyez malade !  
 (b) <à propos du monde sous-marin des coraux> Ce monde aimable est un écueil. Touchez et vous êtes brisé. [f, Michelet]  
 (c) <une étudiante à sa prof> (recalez-moi)<sup>S</sup> (et vous en subirez les conséquences)<sup>F</sup> [o film US]

Davies souligne que les prédicats statifs, sans annihiler systématiquement une lecture directive, favorisent fortement une lecture hypothétique. L'état « ordonné » dans (25a') est en effet pragmatiquement déviant<sup>272</sup>. Le fragment (25a) montre qu'il n'y a pas que les valeurs pragmatiques de menace qui tombent sous le type ( $\gamma$ )<sup>273</sup>. On a vu *supra* que chez Clark, un exemple comme (25a) est exclu de l'analyse, parce que non descriptible avec la notion de « désirabilité ». Franke [2005] se sert aussi du concept de « désirabilité » : son schéma, exposé en 2. *supra*, ne prévoit pas des exemples comme (25a) qui neutralisent l'opposition entre ( $\alpha$ ) et ( $\gamma$ ) : l'ordre *soyez malade* est indésirable pour le locuteur – c'est le propre des cas ( $\alpha$ ) – et la continuation *je viendrai* est désirable pour l'allocutaire – ce qui est le propre des cas ( $\gamma$ ). Pour (25b), *touchez* est interprété comme un ordre non sincère, puisque le caractère dangereux des coraux (*un écueil*) a été validé en mémoire. Là également deux contenus antithétiques entrent en concurrence. Les exemples (1b) et (21a) sont du même type : dans ces situations conflictuelles, il est incongru de demander de « toucher ». Pour (25c), l'« ordre » est réinterprété comme insincère : il est peu vraisemblable que l'étudiante demande à sa prof de la recaler.

La transgression des conditions de réussite de l'ordre est un indice déclencheur de l'interprétation hypothétique. C'était déjà le cas prototypiquement pour (25) et la plupart des exemples univoquement hypothétiques. En voici d'autres illustrations :

- (26) (a) Plus ce livre vieillira, moins il vous paraîtra démodé. Tenez bon cinquante ans et vous l'aimerez sans réserve. [Fank, *Chroniques du 'Matin de Paris'*]  
 (b) Lancez le nom de Paulo Coelho dans une soirée qui s'ennuie et l'on s'étrépiera avant le dessert. [p, *L'hebdo*, 25.04.2002]  
 (c) Arrive officier un jour, et tu te marieras avec Zézette. [f, Gibeau]

<sup>272</sup> Declerck & Reed [2001 : 404] font les mêmes observations en anglais :

*Be too independent and your boss will feel you that you're undermining her authority* ( $\cong$  *Sois trop indépendant et ton chef va avoir l'impression que tu saques son autorité*).

*\*Be too independent !* ( $\cong$  *Sois trop indépendant !*).

Cependant, une « pseudo-injonction » comme *essaie de me toucher !* peut signifier <n'essaie pas de me toucher, sinon tu en subiras les conséquences>, ce qui porte à croire qu'une interprétation *négative* est possible pour un impératif isolé. Franke [2005 : 18-19] y voit une menace elliptique.

<sup>273</sup> Dans la littérature scientifique, les constructions {A and Z} à lecture négative sont associées aux valeurs pragmatiques suivantes : menace, dissuasion, avertissement, défi et sarcasme.

L'ordre dans (26a) est impossible à réaliser (*Tenez bon cinquante ans !*) et celui de (26b) est pragmatiquement peu vraisemblable (*Lancez le nom de Paulo Coelho dans une soirée qui s'ennuie !*). L'injonction dans (26c) est difficile à accomplir, et sa réalisation est renvoyée à un futur lointain (*un jour*). Davies [1979] relativise la portée décisive de plusieurs facteurs (sujet générique, verbe statif, etc), mais il retient surtout un point crucial selon lui pour déclencher une lecture hypothétique, à savoir que le verbe ne doit pas référer à un instant spécifique de la réalité, à un événement ou à un état présent ; c'est le cas pour les fragments (26).

Les configurations sérielles, qui envisagent successivement plusieurs scénarios, ne sont pas interprétables comme des actions directives :

- (27) (a) En somme, la langue de bois d'un Le Pen ou d'un Blocher est la même que celle d'un Chirac, d'un Jospin, d'une Laguiller. Mais en creux. [1] Collons les deux moules, puisqu'ils sont en relief, ils s'épouseront. [2] Sculptons-les dans du bois de la plus dure espèce : ils s'encasteront mieux l'un dans l'autre. Leur maître à tous est Gepetto, le charmant papa de Pinocchio. [p, 24Heures, 14.05.2002]
- (b) En ce qui touche Claire, sa fiancée, Ferdinand est inabordable. [1] Parlez de Claire avec faveur, et Ferdinand est jaloux. [2] Critiquez tant soit peu Claire, et Ferdinand sera furieux. [3] Ne dites rien de Claire, et vous verrez un Ferdinand vexé qui ne souffre pas l'indifférence à la vue d'une question telle. [f, Duhamel]
- (c) [1] Obéis et tout ira très bien. [2] Si tu n'obéis pas, je te tuerai. [f, Manchette]

Dans l'exemple (27a), l'exécution des ordres est délicate à opérer. Là encore, les conditions de réussite seraient ébranlées. En (27b), la négation <Ne dites rien de Claire> orienterait plutôt vers une valeur directive, mais son emplacement séquentiel à l'intérieur de la routine sérielle et l'issue défavorable (*vous verrez un Ferdinand vexé*) conduisent à voir dans l'impératif un bâtisseur d'espace hypothétique. En (27c), c'est la seconde option examinée [2], contenue dans une énonciation en *si*, qui entérine la valeur hypothétique de [1].

## 5. SYNTHÈSE

On a examiné au Chapitre 6 (§ 2.) les constructions au subjonctif où *Qu'il vienne !* peut fonctionner en emploi isolé avec une valeur optative ou directive. Dans une structure binaire, la valeur hypothétique se construit à partir de la réalisation possible d'un fait (« la venue » dans *qu'il vienne*). Dans ce Chapitre 8, la procédure est assez similaire<sup>274</sup>.

L'élément déclencheur de l'hypothèse est que A est un ordre qui est interprété comme insincère. Cela autorise l'ouverture d'un univers fictif dans lequel l'ordre serait exécuté. Le contenu d'une requête est une éventualité – le locuteur considère que le fait est potentiellement réalisable –, donc on comprend que l'impératif puisse fonctionner comme un introducteur d'espace. Dès lors, le terme A appelle pragmatiquement la coprésence du terme Z ; c'est d'ailleurs ce membre Z qui permet de corroborer l'inférence liée à A. Les exemples analysés dans ce chapitre conduisent à admettre que la présence de l'impératif n'inscrit pas

<sup>274</sup> Avec le verbe *venir* en particulier, sont attestés des tours archaisants au subjonctif présent, avec un sujet nominal postposé : *Vienne la tempête, on double les amarres* [f, Alain].

forcément dans la structure un « acte directif ». Au chapitre 7 (§ 3.), il a été question des limitations liées à la notion d'« acte illocutoire » ; ce paragraphe conduit aux mêmes conclusions. On considérera que ce ne sont pas des impératifs « non prototypiques » [Takahashi, 2006], des « pseudo-impératifs » [Franke, 2005] ou des « impératifs défectifs » [cité par Franke, 2005 : 14]. Il n'y a pas lieu non plus en français d'exclure de l'analyse des cas comme (11) ou (25a), au prétexte que ce ne sont pas des impératifs [Clark, 1993]. L'impératif, dans ces hypothétiques, ne répond pas aux exigences des directifs pour ce qui concerne les conditions de réussite. Lorsqu'une énonciation incorporant une P à l'impératif joue un rôle cadratif pour sa subséquente, les violations portent sur la condition de sincérité (le locuteur *ne désire pas* que son partenaire effectue l'acte) et sur la condition essentielle (le locuteur *n'essaie pas* d'amener l'énonciataire à effectuer l'acte). Mais on sait que, même en l'absence d'une modification contextuelle opérée par une énonciation comme Z, un tour avec une forme verbale à l'impératif peut voir sa capacité incitative fortement atténuée : *imagine la tête du gars ! dors bien ! essaie juste pour voir !* (dissuasion, cf. le marqueur scalaire), la formule ritualisée *porte-toi bien !*, ou cet exemple de Cornulier [1985a : 146] *suppose qu'Anne ait raté son train, etc*<sup>275</sup>. L'impératif peut servir à donner un ordre ou un conseil. Dans la théorie des actes de langage, un acte jussif met l'allocutaire devant l'alternative obéir / désobéir. Dans nos exemples, l'impératif permet de construire un cadre (hypothétique ou temporel-générique). Nombreux sont les cas de figure où l'impératif ne réalise pas une requête de faire, mais s'interprète comme une indication qu'il y a lieu d'opérer une modalisation. Pour nous, s'il y a des impératifs spécialisés avec une valeur pragmatique d'ordre (*Rompez !*), il y en a qui se sont cristallisés avec une valeur d'hypothèse (*Suppose que P*). Si une bonne partie des impératifs reçoit une valeur directive, ce n'est que le résultat de la lexicalisation d'une inférence. La généralisation est plus fructueuse si l'on part du principe qu'une forme verbale à l'impératif est fondamentalement ambiguë, et que les valeurs directive, optative ou hypothétique ne sont que le résultat de sur-interprétations sur la base de l'état de la mémoire discursive. Par exemple, dans (22a) ce que l'information délivrée implique entre en contradiction avec l'état de la mémoire (pas de Japonais dans la situation d'énonciation). Cette contradiction exclut une lecture directive de l'impératif, l'ordre n'étant pas pris en charge *hic et nunc*. Un des fondements de la théorie des actes de langage est de postuler que la « force illocutoire » est codée dans la structure. Il y aurait une et une seule valeur dans chaque énoncé, sinon il faut parler d'exploitations « rhétoriques ». A la lumière des constructions inspectées, on peut contester le fait qu'il y ait des « actes illocutoires » marqués basiquement, de façon primitive<sup>276</sup>. A partir du moment où on considère que les conditions de réussite sont associées à des formes d'énoncés, le coût théorique est élevé pour décrire nos données.

Nous avons récusé le principe selon lequel la « force illocutoire » serait inscrite dans le signifié des formes à l'impératif. Pourtant, pour élaborer une inférence – une valeur hypothétique ou valeur injonctive – il faut bien une prémisse, i.e. une valeur de base pour

<sup>275</sup> Ou encore :

*Ose dire que tu n'aimes pas Silvio, comme une femme aime un homme. Ose dire que tu ne regrettes pas qu'il soit moine. Ose dire que tu ne regrettes pas, pour prendre tes belles phrases, qu'il ait fait son salut. Ose dire que tu ne regrettes pas qu'il gâche sa vie comme tu gâches la tienne ?* [f, Salacrou]

<sup>276</sup> Cela rejoint l'analyse de Berrendonner [1982 : 125] selon laquelle tous les « actes illocutoires » sont dérivés.

l'impératif. Nous n'avons pas, à ce stade de nos recherches, de solution alternative pour cerner la valeur de base d'un impératif.

« De même qu'on peut exprimer une hypothèse à l'impératif, on peut exprimer un ordre sous forme de proclamation et sous forme hypothétique : *Si vous voulez bien me suivre...* » [Confais, 1990 : 116]. De même qu'on peut poser une question au moyen d'une forme hypothétique : *Et si on allait au cinéma ?*, on peut exprimer une hypothèse au moyen d'une question totale – c'est le propos du Chapitre 9.

## **CHAPITRE 9 : LES PSEUDO-INTERROGATIVES**

## 1. INTRODUCTION

1.1. Ce Chapitre 9 est consacré aux séquences hypothétiques qui ont un membre A assimilable à une question<sup>277</sup>. La parenté entre question totale et « condition » a souvent été relevée pour un très grand nombre de langues [Haiman, 1978 : 570-571 ; Martin, 1983 : 99 ; Frajzyngier, 1996, cité par B. Caron, 2005]<sup>278</sup>. L'explication habituelle de cette proximité formelle consiste à dire que la question et la « condition » ont en commun de ne pas être assertées ; pour Martin, par exemple, ce sont deux moyens de suspendre la valeur de vérité. La construction verbale tensée inscrite dans le membre A peut être une « question intonative » (sans inversion) comme en (1a) ou une question avec inversion du pronom clitique sujet (PCS), comme en (1b) :

- (1) (a) [*Vous voulez survivre ?*]<sub>A</sub> [Douillez pour parcourir les trente ans que vous promet encore cette foutue espérance de vie]<sub>Z</sub>. Si vous vous acharnez et que vous atteignez 70 ans, clac, on vous privera de vos droits civiques, comme le font déjà certaines communes jeunes. [p, *Femina*, 27.10.2002]  
(b) <*à propos d'une statue représentant l'Intelligence*> [Une hirondelle frôlait-elle en passant ses charmes majestueux]<sub>A</sub>, [les joues de la statue rougissaient]<sub>Z</sub>. [Barjavel, *Ravage*]

1.2. Il faut préciser que la grande majorité de notre corpus sur les interro-hypothétiques est tiré de sources écrites et que, par conséquent, les marques qui orientent vers un « acte de question » sont ténues et délicates à manipuler. En effet, la ponctuation – le point d'interrogation, dans (1a) – pourrait tout à fait donner l'instruction de maintenir la mélodie dans les tons hauts (à la lecture) ou d'annoncer une suite, plutôt que de marquer une « demande de dire ». Quant à l'inversion de PCS (cf. 1b), elle n'est pas l'apanage des interrogatives :

- (2) – Ah ! reprenait-il, a-t-on pourtant travaillé, ma pauvre femme ! S'est-on pourtant levé d'assez bonne heure le matin, l'été, et assez couché tard, dis donc, ce qui faisait bien quinze heures de temps ; et a-t-on assez couru les chemins, dis donc, combien de fois dans l'année d'ici aux mayens et d'ici aux vignes d'en bas. Et, justement, c'est au moment où on aurait pu commencer à profiter de son travail... [Ramuz, *Si le soleil ne revenait pas*]

En effet, comme l'exclamative (2), certains adverbes (*à peine, sans doute, par exemple*) s'accompagnent communément d'une inversion de PCS<sup>279</sup>. En outre, il faut se garder de tirer des conclusions définitives sur le rôle de l'inversion de PCS dans ces constructions ; en effet, Le Bidois cite des exemples où deux périodes sont mises en parallèle : l'une comporte une inversion, l'autre pas, sans qu'on puisse expliquer les raisons d'une telle variation<sup>280</sup>. La

---

\* L'analyse proposée dans ce Chapitre 9 se base sur une recherche menée sur les hypothétiques inversées dans le cadre d'une réflexion sur l'affinité entre question et hypothèse [Béguelin & Corminboeuf, 2005]. Certains exemples et résultats de cette étude seront recyclés dans les paragraphes qui concernent les structures inversées.

<sup>277</sup> On verra néanmoins que, par exemple, lorsque le terme A comporte une forme verbale au subjonctif imparfait ou plus-que-parfait, il est impossible de ramener cela à une « question ».

<sup>278</sup> Parallèlement, l'interrogation peut être marquée par un morphème qui sert à construire des conditionnelles, par exemple dans les percontatives [Haiman, 1978 : 570].

<sup>279</sup> L'inversion de PCS, après ce type d'adverbes, semble ne pas avoir toujours une valeur de suspension d'assertion. Il s'agit plutôt d'une pseudo-subordination de type « réaction faible » [Blanche-Benveniste, 1989]. Un élément est placé sous la dépendance d'un modalisateur externe. On retrouve plus ou moins la même idée chez Le Goffic [1993 : 158] qui considère qu'il n'y a pas vraiment de remise en question de la valeur assertive.

<sup>280</sup> Exemple : *Paraît-il, on l'embrasse ! Il parle, on se récrie* [Gilbert < Le Bidois].

tentative d'explication unifiée de Muller [1996 : 75] concernant l'inversion – question, hypothétique inversée, adverbe frontal – aboutit pourtant au principe que l'inversion marque une NON ASSERTION ; Huot [1987 : 172 ; 1991] et Le Goffic [1993 : 154] font *grosso modo* la même hypothèse. C'est davantage pour nous la terminologie que l'analyse qui est gênante, puisque « non assertion » semble supposer absence d'assertion. La nuance est subtile mais, à notre sens, fondamentale. On expliquera les choses en disant que le terme A réalise bel et bien une assertion, mais que celle-ci est validée dans la mémoire discursive assortie d'une clé de validation (cf. la conclusion de ce chapitre).

1.3. La frontière est poreuse entre les constructions qui ressortissent aux bi-assertives (cf. Chapitre 7) ou aux « pseudo-interrogatives non inversées » (analysées dans ce Chapitre 9). Les spécimens suivants entretiennent le doute :

- (3) (a) <à propos des oies> [1] Vaincu par la pitié, vous sortez dehors pour leur donner de l'eau : elles oublient toute leur humilité et vous menacent. [2] Vous leur donnez du pain : elles le prennent puis s'élancent vers vous et vous menacent, en même temps qu'elles vous supplient. [Cingria, *Le camp de César*]  
 (b) [1] Votre enfant est asocial, déscolarisé, borderline, il fera la fierté du mouvement punk. [...] [2] Votre enfant est un incapable, limite feignasse, un branleur confirmé, il fera les beaux jours de la télévision privée. [p, *La liberté*, 19.08.2006]  
 (c) Vous êtes un créateur, exprimez-vous ! [pub]

Les périodes (3a)-(3c) pourraient parfaitement intégrer un point d'interrogation, à la finale de la partie A, à la place des deux points et des virgules. Mais la différence entre les constructions bi-assertives du Chapitre 7 et celles analysées ici ne peut être fondée sur des critères de nature diacritique. Le fait que le relateur *et* est difficilement insérable dans (3a)-(3c) est pour nous un indice plus sûr : cette contrainte porte à croire qu'il ne s'agit pas des mêmes routines qu'au Chapitre 7. Toutefois, on verra avec les exemples (17) que l'inversion de PCS, typique des constructions de ce Chapitre 9, peut coexister avec l'opérateur *et*.

1.4. Certains des indices linguistiques soulignés dans les Chapitres 6 à 8 s'observent dans les périodes étudiées, que ce soient les indéfinis cursifs ou les formes verbales au conditionnel<sup>281</sup>. Mais il est à notre sens plus pertinent d'orienter le propos de ce Chapitre 9 vers des considérations d'ordre syntaxique, puisque ces configurations posent le problème du rapport grammatical qui unit le membre A au membre Z. Certaines structures sont en effet ressenties comme très grammaticalisées, d'autres semblent se comporter comme des périodes binaires. On signalera qu'il existe, comme pour les *si-P*, des structures ZA et des scripts où A est inséré dans Z à titre de parenthèse<sup>282</sup> ; ces deux cas de figure ne seront pas explorés en détail dans le

<sup>281</sup> Exemple de SN indéfini à référence cursive :

<à propos de Cingria> *La vue des passants, « des têtes », comme il disait, le divertissait, mais quelqu'un de ces passants s'avisait-il de le regarder, lui, à cause d'un détail de sa tenue vestimentaire : un chapeau rond à fond très haut, un énorme foulard, roulé autour du cou, des pantalons de cycliste, il se fâchait et proférait de terribles menaces, annonçait qu'il ne sortirait plus désormais qu'avec un revolver ou une mitraillette* [Bataillard].

<sup>282</sup> Exemple :

[...] *Mémoires [de G. Debord] était initialement muni d'une couverture faite d'une feuille de papier de verre, vierge : de quoi écorcher les mains indélicates et plus encore décaper tout voisin potentiel en bibliothèque, serait-il l'un des classiques abondamment pillés par l'auteur.* [p, *La quinzaine littéraire*, juin 2004].

Voir aussi, pour d'autres exemples, Le Bidois [1952 : 211-225] et Sandfeld [1965 : 354-355].

cadre de notre étude. Une analyse syntaxique approfondie ne s'imposait pas pour les bi-assertives (cf. Chapitre 7) et les constructions à l'impératif (cf. Chapitre 8), décrites univoquement comme des périodes binaires.

## 2. PROBLÉMATIQUE

Dans les hypothétiques inversées, le terme A est généralement considéré comme une question grammaticalisée, au moins depuis les travaux de Jespersen [cf. Sandfeld, 1965 : 357-358 ; Goosse-Grevisse, § 120c ; Chuquet, 1993 : 217]. Leuschner [1998], qui souligne le dynamisme de la structure inversée en anglais, en allemand et en néerlandais, considère également qu'une hypothétique inversée découle de la grammaticalisation d'une structure dialogique. L'évolution postulée est donc une coalescence, qui conduit – dans nos termes – à ce qu'un couple d'énonciations indépendantes, réalisant deux actes langagiers distincts dont le premier a l'apparence d'une question totale, soit ravalé au rang d'énonciation unique, accomplissant une seule action verbale.

Le statut syntaxique de ces constructions reste en partie mystérieux. Il y a la position PRO-PARATAXE, par exemple celle de Muller. Pour une séquence AZ comme *Jean entre-t-il, Marie sort aussitôt*, Muller [1996 : 75] propose, si on a bien compris, une analyse syntaxique où une première énonciation exprime un contenu propositionnel présenté comme non asserté ; la seconde énonciation ne subordonne cependant pas la première, le rapport entre A et Z étant imputé à un « mécanisme original de la syntaxe énonciative »<sup>283</sup>. Il y a les PRO-HYPOTAXE – par exemple, Le Goffic [1993 : 154] – qui parle d'un « effet subordonnant » –, Riegel & al. [1994 : 138 ; 520], Rebuschi [2001 : 39] – qui associent l'inversion de pronom clitique sujet à la subordination<sup>284</sup>. Allaire [1982 : 509n] fustige les concepts issus de la superposition de la forme et du contenu, par exemple dans *La grammaire du français classique et moderne* (Wagner & Pinchon, 1962) qui définissait également les hypothétiques inversées comme relevant d'une *subordination implicite*. Allaire conclut : « étrange 'implicite' qui n'est tel que face à un *si* 'explicite' ». Encore un exemple de la persistance d'une notion dont la vacuité a pourtant été ressassée.

Au total, l'identité syntaxique mérite une attention toute particulière, étant donné que la question n'est pas tranchée dans la littérature sur le sujet. On essaiera de lister les critères permettant de décider du caractère autonome ou non autonome du terme A. Certaines périodes forment un couple d'unités voisines réalisant chacune une action verbale, comme dans les Chapitres 6 à 8. D'autres présentent une seule unité réactionnellement connexe, où la partie A est en rapport de détermination ou de solidarité avec la partie Z.

---

<sup>283</sup> De même Chevalier & al. [1987 : 141], dans la *Grammaire Larousse*, voient deux propositions indépendantes, sans subordination formelle pour les exemples suivants : *Deviendrais-je fou, avait-il pensé, elle seule [l'imagination] resterait de moi* (Malraux) ; *Ai-je la puissance de me venger, j'en perds l'envie* (Chateaubriand).

<sup>284</sup> Cette citation de Vogüé [2001 : 33] entre dans le même paradigme : « On pourrait citer aussi le témoignage des constructions parataxiques qui va dans le même sens, quand la *subordonnée* prend la forme d'une interrogative où la validation de p est mise en suspens, ou celle d'un impératif marquant l'entrée dans un domaine ».

### 3. PÉRIODES BINAIRES

#### 3.1. L'absence d'inversion de PCS

On décrira les couplages où le terme A ne comporte *pas d'inversion de PCS* comme des périodes binaires. Aucun indice probant n'autorise une analyse en termes relationnels :

- (4) (a) <à propos des Legos> [1] Vous estimez que votre position sur un marché est solide comme un roc ? Assemblez une montagne en brique grise et placez une figurine souriante au sommet. [2] Votre unité marketing joue-t-elle un rôle clé dans l'entreprise ? Représentez-la au moyen d'une roue dentelée qui en activerait toute une série d'autres. [3] Un de vos employés est très agressif ? Mettez-le en scène sous la forme d'un bonhomme poursuivant un autre avec une massue. Les métaphores de ces langages symboliques peuvent être extrêmement efficaces. [p, *L'hebdo*, 02.05.02]
- (b) Avec les gourous de la galaxie psy, d'ailleurs, c'est ce qu'il y a de bien : chaque problème a sa solution. [1] L'alcoolisme vous guette ? Evitez de boire. [2] Votre femme vous bat depuis dix ans ? Engagez le dialogue avec elle. [3] Vous venez de perdre votre boulot ? Retrouvez-en un autre, car il ne faut pas rester comme ça. [4] La consommation régulière d'héroïne nuit à votre système nerveux ? Tentez plutôt les graines de soja, c'est meilleur pour la santé. [5] D'une manière générale, vous vous sentez mal ? Essayez d'aller bien et, vous verrez, ça ira beaucoup mieux. [p, *La liberté*, 24.06.2003]
- (c) <à propos de visites guidées> [...] [on veut éviter le Louvre ?]<sub>A</sub> [A un groupe âgé, on énumérera ses escaliers, sans mentionner le moindre ascenseur]<sub>Z</sub>. [A un groupe riche, on décrira les foules hurlantes, suantes, puantes qui grouillent devant « La Joconde »]<sub>Z</sub>. [A un groupe d'adolescents, on détaillera la terrible discipline qui règne dans cette gigantesque prison]<sub>Z</sub>. [p, *Le canard enchaîné*, 23.07.2003]
- (d) [Vous aimez Berlusconi ?]<sub>A</sub> / [Vous aimez Le Pen ? ]<sub>A</sub> / [Vous aimez Bush ? ]<sub>A</sub> / [Vous allez adorer Blocher]<sub>Z</sub> [tract du PS, 10.2003]
- (e) Votre voisin se lève tard ? Dénoncez-le sur delation-gouv.fr [p, titre, *Le monde*, 13.06.2007]

Les exemples (4a-b), (4c) et (4d) illustrent trois cas de figure distincts. Les routines sérielles (4a-c) – très courantes, on le voit, dans ce type d'exemples – réitèrent plusieurs fois la relation AZ. Le fragment (4c) accumule des clauses Z mises en facteur commun avec A. L'exemple (4d) fait l'opération inverse, c'est le terme A qui est réitéré pour une même conclusion Z.

Dans ces fragments, le membre A a fréquemment la forme d'une demande de confirmation<sup>285</sup>. En effet, beaucoup d'énonciations A nomment un fait qui est mis en scène : on fait mine de réclamer la confirmation d'un objet-de-discours présenté comme stabilisé en mémoire et qui, selon toute apparence, est jugé vrai par l'allocutaire. Or, c'est l'interlocuteur qui est l'instance de validation la mieux placée pour savoir ce qui est vrai. Dans (4e) par exemple, le garant de la validité du fait que <votre voisin se lève tard> est l'allocutaire. Comme celui-ci ne peut valider (confirmer) le fait dans le référentiel qui coïncide avec la situation d'énonciation – il ne l'a pas pré-asserté, il ne l'assume pas – le fait en question se voit inscrit en mémoire dans un domaine modal alternatif. Il y a validation en mémoire à la fois d'un objet-de-discours et d'un méta-objet qui indique que cette validation est restreinte à un domaine modal.

<sup>285</sup> Sans souscrire totalement à la description de Borillo selon laquelle *Viens-tu ?* est une vraie question, alors que sa version non inversée *Tu viens ?* est une demande de confirmation [cité par Huot, 1991 : 390n], on peut noter que les tours non inversés dans notre corpus d'hypothétiques sont en règle générale des demandes de confirmation (simulées).

Les analyses proposées dans les paragraphes suivants se concentrent principalement sur les cas où la partie A contient une *inversion de PCS*.

### 3.2. Les structures dialogiques

Le statut dialogique de la configuration (5) n'est compatible qu'avec une interprétation macro-syntaxique :

- (5) A-t-il un joli geste – c'est pour se faire pardonner ! / Donne-t-il un peu d'argent – il aurait pu en donner plus ! / En donne-t-il beaucoup – hein, faut-il qu'il en ait ! [Guitry, *Pensées, maximes et anecdotes*]

Le changement d'instance de parole est marqué par le tiret, mais, dans Z, aucun *verbum dicendi* ne vient introduire le discours au style direct. La partie Z de la première période peut être glosée par « *on dit que c'est pour se faire pardonner* ».

Considérons l'exemple (6) :

- (6) Au théâtre de Blocher, aucune réalité ne saurait exister hors du bâtiment dont il est le comédien principal. [Y joue-t-on mal certains soirs ?]<sub>A</sub> [Y campe-t-il un personnage médiocre ?]<sub>A'</sub> [S'y entoure-t-il de crétins]<sub>A''</sub>, [et prend-il son auditoire pour un ramassis d'imbéciles ?]<sub>A'''</sub> [Rien de cela n'a d'importance]<sub>Z</sub>. [p, *Le temps*]

Dans (6), les contenus fortement axiologisés, mis en question par les clauses inversées, sont assumés par l'énonciateur-éditorialiste, alors que l'objection anti-orientée contenue dans le terme Z (*Rien de cela n'a d'importance*) reflète ironiquement le point de vue des partisans de Blocher. Le contenu de Z consiste en un déni de pertinence. Cette dimension dialogique constitue un indice de fonctionnement macro-syntaxique.

L'exemple (7) est dû au même scripteur que (6) :

- (7) [1] <à propos des humains> [Se trouvaient-ils dans l'impossibilité de voyager réellement ?]<sub>A</sub> [Qu'importe]<sub>Z</sub> : [ils pouvaient consommer les images du voyage que la télévision, par exemple, leur transmettait continuellement]<sub>Z'</sub> . [2] Se trouvaient-ils dans l'impossibilité d'aimer réellement leurs congénères ? Qu'importe encore : ils pouvaient consommer les images de cet amour que le cinéma, par exemple, leur transmettait continuellement. [3] Et se trouvaient-ils incapables de percevoir leur existence réelle ? Qu'importe à nouveau : ils pouvaient consommer les images de leur propre existence que la publicité, par exemple, leur renvoyait continuellement. [p, *Le temps*]

Le fait dénoté par A opère un retour sur un dire présenté comme avéré, qui se voit polémiquement exhibé (*Se trouvaient-ils...*). Suit une modalisation Z qui entérine la non congruence de la question (*Qu'importe*), comme dans (6). Enfin une énonciation justificative Z' clôt la construction (*ils pouvaient...*). La structuration est d'ordre dialogique (mais monologale), et l'argumentation est assurée par deux énonciateurs distincts, un par énonciation. Dans ce type d'exemples, il arrive que l'alternative (*ou pas, ou non*) soit explicite au sein du terme A.

Dans ce fragment (7), le retrait de l'énonciation *qu'importe* – qui porte sur l'alternative implicite introduite par A : <*se trouvaient-ils ou non dans l'impossibilité...*> – aboutit à une hypothétique inversée binaire « classique » :

Se trouvaient-ils dans l'impossibilité de voyager réellement ?  $\emptyset$  ils pouvaient consommer les images du voyage que la télévision, par exemple, leur transmettait continuellement.

L'énonciation *qu'importe* est l'équivalent fonctionnel d'un connecteur adversatif comme *mais, pourtant* :

Ils se trouvaient dans l'impossibilité de voyager réellement MAIS ils pouvaient consommer les images du voyage que la télévision, par exemple, leur transmettait continuellement.

La lexie *qu'importe* introduit un argument anti-orienté.

### 3.3. L'anaphorisation d'une réponse implicite

Comme (5) à (7), les faits (8) ne conduisent pas univoquement à une interprétation hypothétique. Les effets de dialogisme concourent à affaiblir cette lecture :

- (8) (a) [Vous suivez la mode ?]<sub>A</sub> [Depuis peu, votre chien *aussi* !]<sub>Z</sub> [p, 24H, 22.05.2002]  
(b) Vous choisissez entre confort et beauté ? Moi *pas*. [pub pour un soutien-gorge < Ballabriga]

Ces trois exemples ne contiennent pas d'inversion de PCS, mais si c'était le cas, l'analyse syntaxique – une période binaire – serait similaire. Le terme A réalise une demande de confirmation fictive (une mention-écho). Dans (8a), par exemple, l'adverbe *aussi* enchaîne manifestement sur la réaction à la question A qui ouvrirait sur deux potentialités ( $p, \neg p$ ) : *Vous suivez la mode*  $\emptyset_{\text{oui}}$  ou non ?  $\emptyset_{\text{oui}}$  *Depuis peu, votre chien aussi*. Le fait contenu dans Z enchaîne sur une réponse positive ellipsée (*oui*). L'enchaînement sur un contenu implicite est caractéristique d'un fonctionnement macro-syntaxique.

### 3.4. Les questions alternatives monologiques (*si oui / si non*)

Les constructions analysées dans ce paragraphe 3.4. comportent trois membres, comme (7). Une première séquence a l'apparence d'une question totale ( $p ?, \neg p ?$ ), une seconde verbalise une des possibilités ( $p, \neg p$ ), une troisième exprime la conséquence de l'option choisie :

- (9) (a) Le point à fixer est donc le suivant : [convient-il de recommencer le procès *ou non* ?]<sub>A</sub> [*Si oui*]<sub>A'</sub>, [le gouvernement devra établir un texte]<sub>Z</sub>. *Simon*, la justice suivra son cours. [f, de Gaulle]  
(b) Très peu de jeunes manifestent une violence à l'égard d'autres jeunes. Ou bien, ils se posent cette question : « Peut-il se défendre ? ». *Si oui*, la violence restera verbale. *Si non*, ils fonceront. [p, *La liberté*, 10.2003]  
(c) Dois-je à votre intervention, monsieur le juge, de me retrouver seul dans ma cellule ? *Si tel est le cas*, je vous en remercie. Maintenant, je respire. [f, Salvayre]  
(d) Aurait-elle aussi, de son côté, omis de payer quelque écot ? *Auquel cas* je serais disposé à faire quelque chose pour elle, bien entendu. [Walser, *Le territoire du crayon*]

Dans ces routines explicitantes, c'est souvent le seul versant positif qui est envisagé, sous la forme :  $A ? (Si\ oui)_{A'}$  Z – où A' rappelle anaphoriquement une relation prédicative introduite dans le membre A. L'enchaînement sur le versant positif est plus probable que sur le versant

négatif : il apparaît en effet plus communément seul (cf. 9c-d). Les demandes de confirmation – dans notre corpus ce sont des demandes fictives – sont des questions orientées : il y a une attente en faveur de  $p$ , ce qui démontre que les options  $p$  et  $\neg p$  ne sont pas à égalité. Néanmoins, l'enchaînement sur le plan négatif est envisageable : *Vous voulez rater vos examens ? Faudrait travailler !* L'option  $\neg p$  est possible mais beaucoup moins probable.

Les sous-chaînes sont de divers types (*si oui, si tel est le cas, auquel cas*) et sont ellipsables. Mais ce n'est pas la possibilité d'économiser l'anaphorique qui autorise une éventuelle coalescence : celle-ci se fonde *en amont* à partir de l'implication du cadre dans lequel s'inscrit le fait que nomme A (i.e. un cadre fictif du type *si oui*)<sup>286</sup>. Avec un terme A « assertif » (Chapitre 7) ou au mode impératif (Chapitre 8), *si oui* et ses acolytes ne sont pas attestés (dans notre corpus du moins).

Considérons encore les exemples (10) :

- (10) (a) Vous ai-je fait des reproches ? *Si oui*, oubliez-les. [f, Montherlant]  
 (b) C'est passionnant, mais est-ce de la musique ? Le bruit des tampons n'est-il pas d'abord anecdotique, donc antimusical ? *S'il en est ainsi*, il n'y a aucun espoir et mes recherches sont absurdes. [f, Schaeffer]

On a observé dans le membre A des questions totales et des questions alternatives. Les fragments (10) montrent que ne sont pas exclus les termes A qui pourraient correspondre *formellement* à des questions rhétoriques : pour (10a), le contenu de la partie A est possiblement vrai, à témoin les présupposés lexicaux associés à *oublier* dans le terme Z. L'ouverture du cadre fictif se fonde en quelque sorte sur une condition de réussite de la question :  $p$  est possiblement vrai. Pour introduire une question ouverte, il faut que  $p$  soit envisageable. A la lumière d'observables comme (10a), on comprend l'importance de se doter d'une pragmatique de la question rhétorique [Bonhomme, 2005]. Si même des questions qui ont l'allure de questions rhétoriques prêtent à des interprétations hypothétiques, c'est que la décision s'opère en amont, en fonction de l'état de M, et non en aval du côté de la réponse (là c'est orienté)<sup>287</sup>. Il a été question *supra* de questions orientées comme les demandes de confirmation, où l'orientation est sur  $p$ . Avec des questions comme (10a), l'orientation semble plutôt être sur  $\neg p$ , mais l'enchaînement se fait sur  $p$ . Les deux types de questions sont susceptibles de fonctionner comme cadre hypothétique ; il est possible de construire un cadre pour l'option positive  $p$ , que la question soit orientée dans un sens ou dans un autre. Le fragment (10b) présente deux questions rhétoriques, l'une à orientation négative (*est-ce de la musique ? > non*), puis l'une à orientation positive (*Le bruit des tampons n'est-il pas*

<sup>286</sup> Il faudrait distinguer une sous-chaîne du genre *si c'est le cas*, qui sous-entend que ça peut ne pas l'être, et *dans ce cas* qui laisse entendre que le cadre fictif élaboré est ratifié, du moins provisoirement. Cette problématique est corrélée au statut ambigu de ces constituants : *si oui*, par exemple, anaphorise-t-il la réponse, ou la possibilité que le contenu propositionnel soit vrai ? Signifie-t-il « si vous répondez *oui* » ou « *si P* » ?

<sup>287</sup> Selon ce qu'on sait des questions rhétoriques [Borillo, 1981 ; Bonhomme, 2005], les questions de l'exemple reporté ci-dessous conviendraient bien à la définition ; mais la pronominalisation (*en*) anaphorise une réponse contraire à celle qui semblait de prime abord préférentielle :

*Peut-on vraiment enseigner l'oral ? Une équipe de chercheurs en a fait le pari, en défrichant ce continent largement inexploré. § Mais au fait, parlons-nous effectivement « moins bien » que nos voisins ? Tant que nous en sommes persuadés, nous continuerons à chercher les mots pour le dire... [p, Le temps, 28.08.2000, sous-titres]*

Dans nos structures aussi, même une question en apparence rhétorique peut s'ouvrir sur l'éventualité positive.

*anecdotique ? > si / oui*). La construction introduite par *s'il en est ainsi* reprend les deux orientations antinomiques et réalise un renversement argumentatif : elle conduit à réinterpréter ce qui précède comme le discours (rapporté) d'un contradicteur.

Si le contenu de A ouvre sur une alternative du type (*si oui / si non*), la coalescence n'a pas lieu. L'inférence doit opter en amont pour le versant positif. Dans la configuration AZ, c'est le cadre implicite – à savoir l'univers dans lequel *p* est vrai – qui est versé en mémoire. La fonction de « cadre » – dévolue à *si oui* dans la configuration ternaire – est reportée sur le terme A dans l'option binaire :

$$\begin{array}{ccc} [p ?]_A [si\ oui]_{\text{cadre}} [q]_Z & \rightarrow & [p ?]_{\text{cadre}} [q]_Z \\ \text{Option ternaire} & & \text{Option binaire} \end{array}$$

Dans l'option ternaire, *p ?* ouvre sur deux potentialités (*p* et  $\neg p$ ). *Si oui* ouvre un univers fictif dans lequel le fait *p* est vrai. Le terme *Z* exprime un fait *q* valable dans cet univers. Dans l'option binaire – les hypothétiques inversées – le terme A, réaffecté en tant que cadre, ouvre un univers où *p* est validé.

### 3.5. Cas de figure singuliers

Dans les périodes (11), le fait exprimé par *Z* n'est pas valable dans le cadre ouvert par le contenu de A, et ne constitue pas une continuation 'logique' ou une conséquence de A :

- (11) (a) [Désirez-vous entretenir votre forme ?]<sub>A</sub> [L'ensemble du parcours vous propose un éventail complet d'exercices]<sub>Z</sub>. [affichage au début d'un parcours Vita]  
 (b) <à propos de connexions internet sans fil « Wireless-fidelity »> (vous désirez surfer sur internet depuis votre terrasse)<sup>S</sup> (Wi-Fi sert à ça)<sup>F</sup> [r, 07.10.2003]

Le fait que renferme *Z* est validé dans *M*, sans que son homologation soit restreinte au domaine que précise le contenu de A ( $\cong$  *au cas où vous désirez entretenir votre forme*, dans 11a). L'énonciation initiale A – qui révèle des affinités particulières avec les verbes de volition (*vouloir, aimer, désirer*) – n'offre qu'un cadre de congruence pour l'énonciation *Z*. L'inférence construite ne coïncide pas exactement avec ce qu'on appelle ordinairement une « conditionnelle », le fait que renferme A ne contraignant pas l'exécution de celui de *Z*. Si on veut convoquer le concept de 'condition', il faudrait admettre que l'énonciation A conditionne la pertinence de l'énonciation de *Z* (cf. Chapitre 11). Ces exemples rappellent les constructions du genre *si tu as soif, il y a de la bière dans le frigo* (*infra*, Chapitre 10) ; cela pourrait être un argument pour expliquer un phénomène de routinisation qui serait à l'œuvre dans ces structures : d'un cadre de pertinence pour une énonciation, on glisse à une relation de dépendance où l'effectuation du fait nommé dans *Z* est tributaire de la réalisation du fait que contient A.

En résumé, pour ce § 3., deux variantes *macro-syntaxiques* sont distinguées :

- 1) Pour les termes A non inversés (ex. 4), dialogiques (ex. 5)-(7), avec réponse implicite (ex. 8) et les spécimens (11), le scénario est le suivant : [A]<sub>E1</sub> # [Z]<sub>E2</sub>.

- 2) Pour les exemples avec l'explicitation du cadre dans lequel le fait dénoté par A est validé (ex. 9)-(10), le scénario est celui-ci :  $[A]_{E1} \# [si P \# \rightarrow Z]_{E2}$ .

#### 4. PÉRIODES UNAIRES

##### 4.1. La marque de continuité clausale, l'enchâssement et le liage cataphorique

4.1.1. Il existe des constructions où *que* occupe la même position que le démarcatif #, mais leur fonction est contraire : alors que # sépare deux constituants, *que* est pour nous un élément intégrateur qui permet de fusionner les deux membres du diptyque :

- (12) (a) Aurait-il simplement voulu prendre part au dialogue, Rainer Schuettler, *qu'*André Agassi lui aurait sitôt cloué le bec. [p, *Le matin*, 27.01.2003]  
(b) Malheur au guide dont le groupe comporte des quand-j'y-étais ! Les quand-j'y-étais sont déjà venus à Paris, ils craignent plus que tout que le groupe l'oublie. [1] Commente-t-on les Champs-Élysées *qu'*ils tiennent à mentionner à voix haute que l'on aperçoit l'arc de Triomphe, et qu'ils en ont bavé les six cents marches (plus de deux cent quatre-vingts en réalité). [2] Décrit-on la rosace nord de Notre-Dame *qu'*ils donnent une conférence sur le vitrail de la « Genèse » à la Sainte-Chapelle ; [3] raconte-t-on l'histoire des « Esclaves » de Michel-Ange *qu'*ils dévoilent déjà les mystères de « La Joconde ». [p, *Le canard enchaîné*, 23.07.2003]

Une forme verbale au conditionnel n'est pas obligatoire, comme le montre l'exemple (12b), au présent de l'indicatif.

Pour Muller [1996 : 75], *que* marquerait que la partie Z est subordonnée à la proposition principale A. Si Muller voit dans la structure  $\{A_{inv} Z\}$  deux phrases – deux énonciations autonomes dans nos termes –, il propose pour  $\{A_{inv} que Z\}$  une analyse de type {principale + subordonnée},  $A_{inv}$  subordonnant la seconde « phrase ». De nombreux auteurs parlent de « subordination inverse » pour ces structures, ce qui selon nous revient au même : une telle analyse repose sur un parti pris intenable qui dit qu'un morphème de la série *qu-* est toujours un subordonnant (cf. *supra*, Chapitre 4, § 2.3.). Le Bidois [1938 : 527 ; 1952 : 215], au contraire, décrit la structure comme un complexe {subordonnée + principale}. Deulofeu [1988] considère que dans des cas comme (12), il n'y a pas de juxtaposition, mais une interdépendance entre A et Z ; selon lui, la relation instaurée entre A et Z est proche de la notion classique de « corrélation syntaxique » (détaillée par Allaire [1982])<sup>288</sup>. L'analyse proposée ci-après pour ces constructions se rallie à la position de Deulofeu : dans ces exemples, *que* est une marque de continuité clausale.

La possibilité de rajout d'un *que* en tête du terme Z est pour nous un indice de fonctionnement micro-syntaxique ; il est alors impossible de reconstruire une question. La compatibilité de la structure avec ce *que* permet d'isoler les exemples très lexicalisés. Alors que *et* coexiste avec #, *que* se substitue à la discontinuité prosodique en réalisant une intégration de AZ dans un seul groupe intonatif. Mais il y a des cas – surtout lorsque A est très long – où on observe à la

---

<sup>288</sup> Dans un exemple comme *il me le donnerait (que je ne le voudrais pas)*, Deulofeu [1988 : 98] juge en effet que l'autonomie du premier composant est discutable.

fois une discontinuité prosodique et un ligateur *que*<sup>289</sup>. Plutôt qu'une valeur sémantique, *que* a en outre un rendement fonctionnel de borne entre propositions, indiquant que l'on est dans la syntaxe de la clause.

4.1.2. Les cas d'*enchâssement* illustrent un autre contexte de liage syntaxique : un constituant de la forme *que*-P est enchâssé dans une P de rang supérieur :

- (13) [...] on se dit qu'on ne pourrait pas s'y promener ou *que*, [le voulût-on, ce serait comme ces mirages dissipés dès qu'on s'en approche, ou quand on cherche à s'en assurer.] [Jaccottet, *Et, néanmoins*]

La P matrice enchâsse une hypothétique inversée AZ, un cas de figure que l'on schématisera comme suit : [V *que* [AZ]]<sub>SV</sub>. Il s'agit d'un indice de fonctionnement micro-syntaxique, tout comme la présence d'un liage par *cataphore*. Allaire [1982 : 432 ; 511] présente plusieurs fragments de presse écrite qui pourraient attester la possibilité d'une relation cataphorique entre A et Z, dans le cas de figure {A<sub>inv</sub> *que* Z} :

- (14) Voudrait-il entrer en concurrence avec d'autres organisations que *le centre de Bucarest* n'en aurait pas les moyens. [< Allaire]

Si le référent <le centre de Bucarest> n'a effectivement pas été introduit préalablement dans le discours, un tel liage syntaxique renforcerait la présomption que la structure relève de la syntaxe de rection.

## 4.2. La présence d'une forme verbale au subjonctif dans le terme A

Lorsque le membre A contient l'indice morphologique du subjonctif imparfait (ou plus-que-parfait), la co-occurrence du membre Z est indispensable<sup>290</sup> :

- (15) (a) Dût-il m'arriver ce soir quelque chose d'important, j'étais résolu à le considérer comme négligeable. [Dostoïevski, *Le joueur*]  
 (b) Au déjeuner, au *Meurice*, j'avais à ma droite, sur le canapé, Dutourd, et à ma gauche Boisdeffre, qui me caressaient ; c'était comique, ce canapé avec le vieil auteur flanqué de deux affamés d'Académie. Eussé-je été pédé, ils se seraient déculottés sur place. Cela avait quelque chose d'obscène et d'écœurant. [Morand, *Journal inutile*, 1968-76]

\*(Dût-il m'arriver ce soir quelque chose d'important)<sup>F/Q</sup>

\*(Eussé-je été pédé)<sup>F/Q</sup>

Le membre A ne pourrait constituer une énonciation isolée assertive, ou une question totale. Le constituant détaché A est régi unilatéralement par Z. Ce sont des emplois qu'on qualifiera d'« adjoints »<sup>291</sup>. Ces tours archaïques en *eussé-je*, *dût-il* sont courants en position

<sup>289</sup> On précisera cependant que la plupart des faits de ce style dans notre corpus sont écrits, ce qui nous conduit à relativiser toute hypothèse intonative. Blanche-Benveniste [1999 : 167] attribue une fonction similaire à *que*, qui serait « a kind of anti-dislocation device ».

<sup>290</sup> Le subjonctif imparfait est parfois appelé « subjonctif conditionnel » lorsque le *que* est absent, par exemple chez Le Bidois [1938 : 524]. L'étiquette « imparfait du subjonctif » est réservée aux emplois précédés de *que*.

<sup>291</sup> Rappelons que le terme « adjoint » désigne des constituants régis par la construction verbale que renferme A ; l'adjoint n'appartient pas pour autant à la valence de ce verbe : il s'agit d'un constituant syntaxiquement dépendant, mais en aucun cas indispensable à la complémentation du verbe recteur.

d'enchâssée, ce qui constitue un indice de la momification de la structure. La valeur référentielle de ces tours est souvent concessive, mais on peut les ramener au domaine de l'hypothèse<sup>292</sup> : ainsi dans (15a), si l'objet-de-discours nommé dans le membre A (*le fait qu'il m'arrive ce soir quelque chose d'important*) n'est pas vérifié, celui de Z ne peut l'être : l'anaphorique *le* dans Z reprend en effet l'objet-de-discours en question.

En somme, ce § 4. a démontré que dans la syntaxe de la clause, deux variantes *micro-syntaxiques* sont observables :

- 1) Des structures comme (12) qui manifestent une solidarité entre A et Z : [A ↔ que Z]<sub>E1</sub>.
- 2) Des structures « adjointes » comme (15) schématisables comme suit : [A #→ Z]<sub>E1</sub>

## 5. LES MÉTANALYSES

5.1. On considérera que la présence de *et* à l'initiale du terme Z n'aiguille pas forcément vers une interprétation bi-clausale, dans des structures comme :

- (16) (a) « Il n'y a jamais eu de bagarre ici ». La tension monte-t-elle à une table, *et* sa voix de velours suffit à l'apaiser. [p, *Le matin*, 20.04.2003]  
 (b) La valeur du franc que je prête est toute autre. C'est l'emprunteur qui la lui donne : [1] est-il un escroc *et* j'ai tout perdu. [2] Est-il un entrepreneur doué *et* il me le rendra augmenté d'une participation à son succès. [p < Béguelin & Corminboeuf]

On pourrait y voir une construction connexe, comme pour les « valences siamoises » [Savelli, 1993] en *plus x et plus y* – ritualisées en bloc –, ou alors une période binaire organisée autour du relateur *et*. La seconde interprétation a notre préférence, mais on se ralliera à la prudence de Béguelin & Corminboeuf [2005] : les structures du type (16) sont si faiblement attestées qu'il est difficile de réunir un corpus qui permettrait de se faire une idée plus précise de ce qui peut former un terme A<sup>293</sup> ; par exemple, un subjonctif imparfait est-il possible dans des constructions comme (16) ? Si on accepte pour (15a) l'insertion d'un *et* entre A et Z, on analysera la structure suivante comme une seule clause, le constituant A étant clairement non autonome : ?*Dût-il m'arriver ce soir quelque chose d'important, ET j'étais résolu à le considérer comme négligeable*. Nous n'avons pas d'attestations de ce genre dans notre corpus, et le cas de figure nous paraît intuitivement difficile à envisager. L'exemple (16b) est issu d'un article en version bilingue allemand-français. La traduction allemande ne comporte pas de connecteur :

[1] Ist er ein Betrüger, habe ich alles verloren. [2] Ist er ein guter Unternehmer, wird er mir mein Geld mit einem Anteil an seinem Erfolg zurückerstatten.

<sup>292</sup> A propos des hypothétiques inversées en anglais, Méry [1994 : 26] observe qu'« il est intéressant de constater la fréquence des cas où on peut ajouter soit *only*, soit *even*, à une hypothèse avec inversion ». Il semble qu'en anglais on constate également une affinité entre les structures inversées et l'expression de la concession.

<sup>293</sup> Sur un corpus écrit, Allaire [1982] fait les observations suivantes à propos des hypothétiques inversées : (i) A l'indicatif, 82,75% des structures sont juxtaposées, 15,51% incorporent *que*, et dans 1,74% des cas seulement *et* établit la liaison. (ii) Au conditionnel, 24,8% des structures sont juxtaposées, 75,2% admettent *que*, alors qu'aucun exemple ne comporte *et*. L'auteur donne néanmoins un exemple de structure non inversée au conditionnel où *et* établit la relation entre A et Z (p. 515).

L'ordre des mots dans Z est ici « intégratif » [Köpcke & Panther, 1989] (cf. Chapitre 2, § 2.1.2.), ce qui oriente vers une description micro-syntaxique de la version allemande. Dans l'ordre « non intégratif », i.e. sans inversion de PCS, cela donnerait : *Ist er ein Betrüger, ich habe alles verloren*, soit deux énonciations autonomes (deux « principales », si on préfère). La version allemande de (16b) n'est pas métanalytique.

5.2. Une forme verbale au *conditionnel* peut former une clause autonome, ce qui ne permet pas d'affirmer que l'élément A est régi par l'élément Z, dans des exemples comme (17)<sup>294</sup> :

- (17) (a) Quelqu'un *oserait-il* devant moi dire du mal de la montagne, je le *tuerais* à l'instant même.  
[Cingria, Le bey de Pergame]  
(a') (Quelqu'un *oserait-il* devant moi dire du mal de la montagne)<sup>Q</sup>

La partie A étant possiblement autonome (cf. 17a'), ce type d'exemples vient alimenter le lot de séquences métanalytiques. Le Bidois [1952 : 213-214] et Allaire [1982] mentionnent la fréquente co-variation en temps et en mode des formes verbales de A et de Z. Mais cette dépendance peut relever aussi bien de la « concordance des temps » intra-clausale que de contraintes de cohérence inter-clausales. Les effets de parallélisme entre A et Z – par exemple la présence d'antonymes ou d'adverbes mis en regard dans les deux clauses – ne sont pas forcément des indices en faveur d'une analyse micro-syntaxique. Ainsi, dans l'exemple suivant (à lecture temporelle plutôt qu'hypothétique), il y a certes un parallélisme réalisé par des adverbes à potentiel argumentatif antinomique (*affectueusement* / *durement*), mais la ponctuation forte orienterait plutôt vers une interprétation bi-clausale :

- (18) <à propos de L. Jospin> Une militante socialiste lui reproche-t-elle *affectueusement* : « Vous n'avez écouté que votre orgueil meurtri lorsque vous avez annoncé votre retrait. Sortez de votre silence et accompagnez vos troupes jusqu'au bout ! ». Il lui répond *durement* : « Je n'ai aucun orgueil meurtri. J'ai simplement tiré la conclusion logique de la dispersion et de la frivolité de la gauche (PS excepté) [...] » [p, *Le monde*, 05.12.2002].

Le rôle de ces adverbes pourrait également être d'assurer une cohérence entre les clauses à l'intérieur de la période. Ces indices favorisent l'inférence résultant de la juxtaposition de A à Z, mais n'autorisent pas de conclusion décisive au niveau syntaxique. Les systèmes de parallélismes et d'oppositions sont valables aussi à un niveau supra-périodique : plusieurs périodes hypothétiques peuvent être aboutées, par exemple pour envisager l'un après l'autre les différents termes d'une routine sérielle (cf. exemples 4a-b).

5.3. Les exemples (19) entretiennent aussi le doute quant au statut syntaxique de A. L'énonciation initiale réalise-t-elle une « vraie question » qui autoriserait la clôture intonative et syntaxique de la structure, ou se comporte-t-elle comme un ouvreuse de cadre, relégué au rang de la clause ?

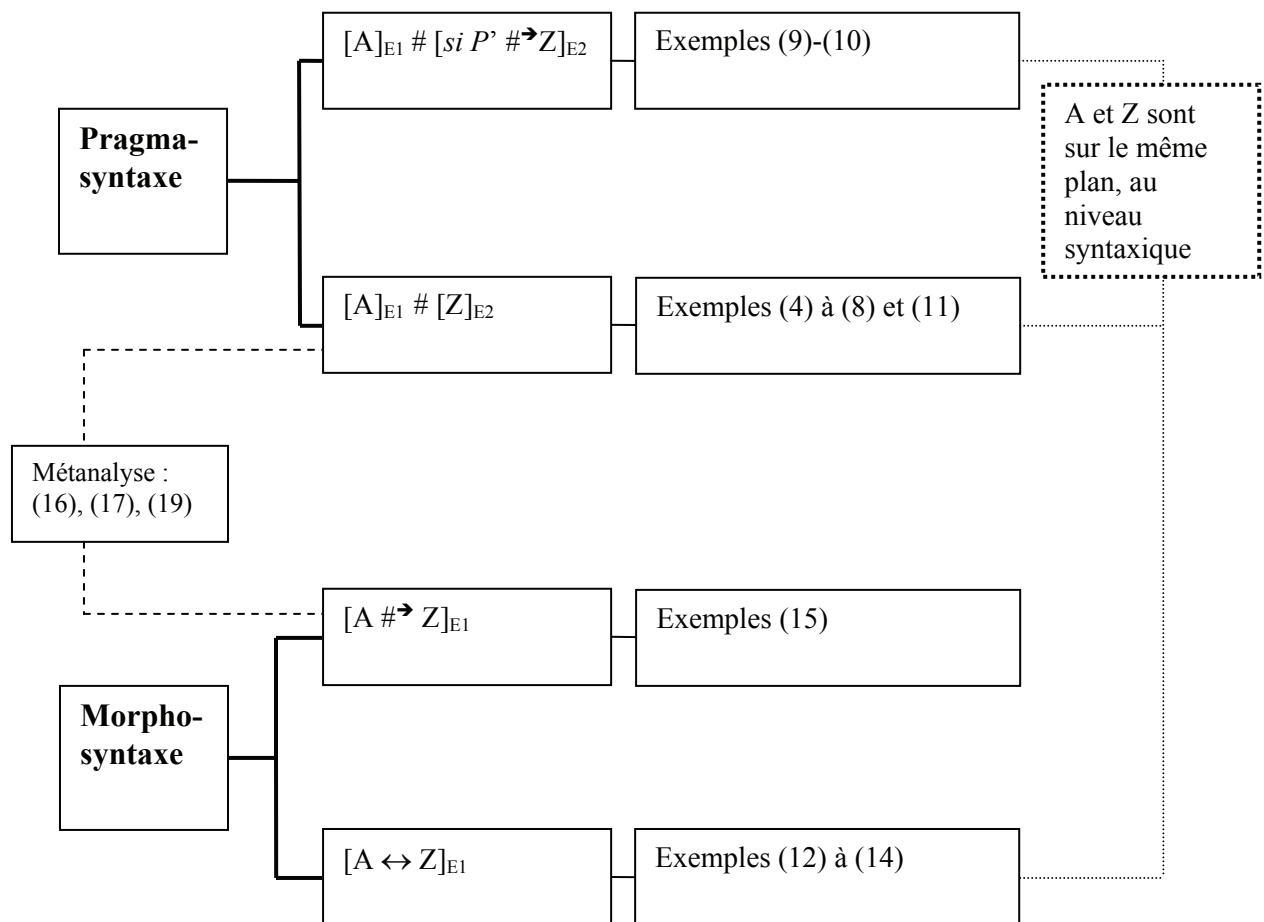
- (19) (a) <dans le jardin de Jean-Pierre Coffe> Marche-t-on sur ses plates-bandes pour s'approcher des oeuvres ? Un jardinier ratisse aussitôt derrière notre passage. [p, *Madame figaro*, 14.07.2002]  
(b) Cherchez-vous un endroit tranquille, abrité des pluies, mais où vous ne risquez pas pour autant un coup de soleil ? Ernest Paluzzano possède ce qu'il vous faut. Cet agriculteur à la retraite est propriétaire d'une grotte ornée de fresques préhistoriques [...] [p, *Tribune de Genève*, 07.01.2004]

<sup>294</sup> Le conditionnel, selon Allaire [1982 : 510] bloque l'interprétation interrogative ; l'observation est à prendre avec prudence, puisqu'elle se base essentiellement sur la ponctuation pour distinguer une paire adjacente monologique (2 phrases) d'un système corrélatif hypothétique (1 phrase).

Dans (19b), si on considère que le contenu de Z est valable quelle que soit la nature épistémique de la P qu'exprime A, la configuration est à analyser univoquement comme une période binaire : le membre A renferme alors une vraie question<sup>295</sup>.

## 6. SYNTHÈSE ET COMMENTAIRES

### 6.1. Formats syntaxiques



On a rapproché des structures rarement mises en commun :

- 1) Des routines macro-syntaxiques qui ne sont pas traitées dans les grammaires, parce qu'elles excèdent le domaine phrastique (cf. ex. 4) ;
- 2) Des constructions dont les analyses sont insatisfaisantes (cf. les notions de « subordination inverse » et de « subordination implicite ») ou non stabilisées (rection ou non ?).

### 6.2. Un commentaire sur la « question » que contient A

<sup>295</sup> Noter les présuppositions attachées à *chercher* (<ne pas avoir>) dans (19b).

6.2.1. Dans nos exemples, les termes A contiennent des « questions » *p* ? qui ne vont pas dans le sens de l'analyse de Ducrot [1983], puisqu'elles n'orientent pas argumentativement vers  $\neg p$ , au contraire. Elles ne contestent pas un fait validé en le sortant de la mémoire discursive, afin de le mettre en discussion. Dans ces constructions, l'anaphore porte préférentiellement sur le versant positif (*si oui, s'il en est ainsi*), qui constitue le cas non marqué. Le terme A dénote un fait qui sert à établir un cadre fictif : on ne peut pas affirmer qu'il s'agit à proprement parler d'une « demande de dire ». Même d'un point de vue formel, on n'est pas sûr d'avoir affaire à une « interrogative » : la postposition du PCS ne saurait être un indice péremptoire pour identifier une question. En plus, la forme prototypique de question (*est-ce que*) n'est pas attestée dans les hypothétiques inversées<sup>296</sup>. Le fonctionnement de ces formes « interrogatives », préfixées dans nos hypothétiques, conduit une fois de plus à un malaise vis-à-vis de la théorie standard des actes de langage. Après des assertions qui ne sont pas assumées *hic et nunc* par une instance de parole (Chapitre 7) et des impératifs qui ne donnent pas d'ordre (Chapitre 8), on a rencontré dans ce Chapitre 9 des interrogatives qui n'appellent pas de réponse. Par ailleurs, la « question » que contient le terme A transgresse manifestement la condition de sincérité – puisque le locuteur ne désire pas obtenir l'information – et la condition essentielle – puisque le locuteur n'essaie pas d'obtenir cette information [Searle, 1972 : 108]. On a ainsi, une fois de plus, des arguments pour jeter le doute sur la fiabilité de la doxa des actes de langage, lorsqu'il s'agit de décrire nos observables.

C'est plutôt l'ensemble de la structure qui peut mener à une interprétation pragmatique, en l'occurrence une valeur hypothétique. Le sens de AZ n'est pas compositionnel. Une surinterprétation de ce genre permet de relier les deux membres de la structure : de {A ?, Z}, on infère {A  $\Re$  Z}, la relation  $\Re$  véhiculant une valeur référentielle d'hypothèse.

6.2.2. Certains termes A formeraient des questions saugrenues, par exemple *Parlait-on devant lui de la corpulence de quelqu'un ?* dans :

- (20) <à propos de C.-A. Cingria> Parlait-on devant lui de la corpulence de quelqu'un, il se considérait comme offensé – parce qu'il était lui-même assez fort. [Bataillard]

La non vraisemblance pragmatique d'une action verbale A, par exemple, favorise l'émergence d'un calcul inférentiel : l'énonciation Z est réinterprétée comme articulée pragmatiquement à l'énonciation A, ce qui a pour effet de lever les incohérences éventuelles issues de la seule prise en compte du contenu sémantique de A.

6.2.3. Les tours *vouloir* + *INFINITIF* – mais aussi *souhaiter*, *avoir envie* – surtout à la deuxième personne du pluriel du présent de l'indicatif, sont très présents dans le corpus d'hypothétiques inversées<sup>297</sup> :

<sup>296</sup> Un seul exemple pour montrer qu'une interrogation – pourtant prototypique en *est-ce (que)* – peut ne pas solliciter de réponse, ni même exprimer un doute :

*Cette effroyable histoire, le curé Rösselmann la racontait aussi comme s'il avait été présent. Et quand le douillet chevalier murmura : « Est-ce vrai ? », ce n'était pas le doute qu'il exprimait, mais l'effroi.*  
[Frisch, *Guillaume Tell pour les écoles*]

<sup>297</sup> Dans le membre A, les verbes modaux (*devoir*, *vouloir*, *falloir*, *avoir besoin*) apparaissent fréquemment en anglais dans des structures comparables [Chuquet, 1993]. Goosse-Grevisse [1986 : § 865e] et Le Bidois [1938 : 524-525] mentionnent de nombreux exemples ritualisés au subjonctif qui ont un rôle proche d'une locution adverbiale ou d'un préfixe modal. Ces observations coïncident avec ce qui peut être relevé dans notre corpus.

- (21) [1] *Veut-on* l'unir à l'étendue de l'art actuel, aussitôt il se détache et se courrouce. Ce qui le distingue saute aux yeux. [2] *Veut-on* de force le faire entrer dans une de ces tendances qui délimitent, comme des cours d'eau, les terres de l'art, on le trahit. [f, Char]

Le verbe *vouloir* est souvent considéré comme un marqueur de dérivation. Ainsi, faire mine d'interroger l'allocutaire sur sa volonté d'être l'agent d'une action peut revenir à lui demander de réaliser celle-ci. Dans nos exemples, le fait qui est l'objet du vouloir est par définition non réalisé. La « question » ne fait qu'ouvrir un cadre fictif dans lequel l'objet du vouloir est réalisé. Interroger l'allocutaire sur sa volonté de faire une action revient à construire un cadre imaginaire dans lequel l'allocutaire accomplirait l'action, autrement dit le fait de nommer une action peut équivaloir à l'action fictive elle-même. Dans nos exemples, le modal *vouloir* joue le rôle d'un « distanciateur » [Roulet, 1980 : 232-233], plutôt que celui d'un marqueur de dérivation.

### 6.3. Un processus de grammaticalisation ?

On peut expliquer comme suit le mécanisme de coalescence qui a pu affecter ces constructions interrogatives, pour qu'elles finissent par fonctionner comme cadre hypothétique : dans ce scénario issu des travaux de Jespersen, certaines énonciations, assimilables à des questions totales fictives peuvent devenir des clauses préparatoires préfaçant une action discursive à venir<sup>298</sup>. Le contenu du terme A serait créateur d'une attente d'opération communicative en mémoire : en construisant un cadre, il laisse attendre une opération en rapport avec cet acte d'ouverture. C'est le membre Z qui opérerait la saturation sur le mode monologal. Les hypothétiques inversées résultent-elles de la cristallisation d'une configuration dialogique préfacée par une question totale ? Faut-il y voir un processus de grammaticalisation comme celui simulé ci-dessous ?<sup>299</sup>

**Etape 1.** Période unaire autonome syntaxiquement, par exemple une « question » totale.

Exemple : *Vous ai-je fait des reproches ?*

↓

↓

**Etape 2.** Période binaire : l'énonciation introductive est autonome syntaxiquement, mais dépendante pragmatiquement (avec fixité positionnelle des membres, généralement). En d'autres termes, le membre A est une énonciation préparatoire, qui laisse prévoir pragmatiquement la présence de Z.

Exemple : *Vous ai-je fait des reproches, oubliez-les.* On peut imaginer une étape 1.1. qui consisterait dans la verbalisation du cadre établi pour *p* : *Vous ai-je fait des reproches ? Si oui, oubliez-les.*

↓

↓

**Etape 3.** Structure bi-partite rectionnellement connexe. Le terme A implique syntaxiquement la co-occurrence de Z. Le terme Z est d'apparition inéluctable, l'élément A ne pouvant pas être réinterprété comme une action autonome (p. ex. une question).

Exemple : *Vous eussé-je fait des reproches, vous les auriez oubliés.*

Dans ce processus étapiste, le stade 2. constituerait une circonstance favorable pour une coalescence. Une énonciation préparatoire dégénérerait en subordonnée cadrative. Dans les

<sup>298</sup> La partie A devient alors un opérateur d'ouverture d'un monde alternatif, dont les valeurs épistémiques (contingente ou contrefactuelle) et sémantiques (temporelle ou concessive) varient.

<sup>299</sup> Les travaux sur le changement linguistique connaissent actuellement un remarquable regain d'intérêt. Plutôt que de rendre compte de ces nombreuses études, nous avons préféré nous fonder, dans ce Chapitre 9, sur celles qui traitaient précisément des hypothétiques inversées, par exemple Chuquet [1993] et Leuschner [1998].

constructions métanalytiques (§ 5., *supra*), il n'est pas possible de décider entre les étapes 2 et 3. Si quelque chose se grammaticalise dans ces configurations, c'est la possibilité que le fait en question soit vrai dans un monde alternatif. L'opération de cadrage qui se fonde sur le fait *p* est généralement implicite, c'est la question elle-même qui est susceptible de fonctionner comme cadre fictif contenant le fait *p*.

Cependant, pour les hypothétiques inversées, on peut se demander s'il faut vraiment établir le scénario d'un processus de grammaticalisation inscrit en diachronie. Le matériau qui forme ces constructions est très hétéroclite ; plusieurs schémas syntaxiques coexistants ont été identifiés dans ce Chapitre 9. Si on a ébauché un éventuel scénario de coalescence, on voudrait surtout éviter de conclure que le type micro-syntaxique dérive mécaniquement du type macro-syntaxique. En effet, l'impression qui domine est que des matériaux très hétérogènes peuvent être convoqués, que la forme dépend parfois des circonstances de l'énonciation, à témoin les versions non inversées dans les publicités, tracts (cf. 4d). Il semble qu'on soit en présence d'une situation variationnelle et que les trois étapes signalées *supra*, qui par ailleurs co-existent, sont peut-être trois états de langue totalement isolés les uns des autres<sup>300</sup>. On se gardera de faire des simulations décisives sur la dérivation présumée d'un état à un autre. Les hypothétiques inversées au subjonctif – cf. exemples (15) *supra* – ne sont assurément pas issues de constructions interrogatives, ce qui exclut de fait un scénario diachronique à partir d'une source unique comme celui imaginé *supra*.

Dans les schémas macro-syntaxiques que l'on a étudiés dans cette Section III, deux clauses autonomes, qui *a priori* n'ont rien à faire ensemble, sont « juxtaposées » ou « coordonnées ». Cette suite de constituants réunis dans une même unité périodique conduit à investir des liens sémantiques entre les membres. On pourrait faire l'hypothèse que les relations créées sont alors candidates pour être transformées en relations grammaticales. Un rapport pragmatique quitterait alors le rôle d'implicite. D'un cadre qui maximise la pertinence – dans les hypothétiques non marquées et les *si-P* macro-syntaxiques (Chapitre 10, § 3. *infra*) – on glisserait à un cadre qui (im)pose des conditions, dans les *si-P* micro-syntaxiques. Si on considère que certains types d'hypothétiques sont plus grammaticalisés que d'autres, on peut imaginer que certaines périodes binaires ont rétrogradé au niveau de la clause. A ce moment-là, elles sont candidates pour entrer dans le « schème corrélatif » d'Allaire : la relation pragma-syntaxique qui lie A à Z se transformerait en relation grammaticale. Allaire s'intéresse aux exemples comme *me le demanderait-on que je refuserais aussitôt* : dans ces structures inversées, le jeu des adverbes d'« imminence » (*aussitôt, immédiatement, etc.*) ainsi que les restrictions modales et temporelles pourraient constituer des préalables à une ritualisation. Allaire [*ibid.*, 542] considère d'ailleurs que l'absence de marque de suspension (inversion de PCS, négation, mode subjonctif, etc.) peut être compensée par un adverbe : *Une heure s'est à peine écoulée que les habitudes vous emportent.*

Des indices massifs comme *à condition que, dans l'hypothèse où, imagine que, une supposition que* conduisent à des inférences quasi nécessaires qui se calculent à partir du dire lui-même (comme les contenus présupposés)<sup>301</sup>. Mais dans le cas général, le processus

---

<sup>300</sup> La notion de « différentiel de grammaticité » [Apothéloz, 2003] serait peut-être plus prudente que celle de *grammaticalisation*.

<sup>301</sup> En l'anglais, on retrouve plus ou moins les mêmes indices massifs : *imagine, suppose, in a ideal world, etc.* [Rocq-Migette, 2003].

calculatoire ne mobilise pas que les données de la structure de surface : ce sont des inférences possibles (comme ce qui relève du sous-entendu) qui sont à l'œuvre dans les hypothétiques non marquées.

#### 6.4. La formation de l'inférence

Pour Chuquet [1993 : 224], « l'apodose constitue de fait la réponse » dans les hypothétiques inversées (en anglais). Leuschner [1998 : 160] fait également l'hypothèse que ces structures « originate from a question-answer sequence in which the 'question' becomes grammaticalized as satellite to the 'answer' or nucleus (see similarly Haiman 1978 on conditionals) ». En revanche, Le Bidois [1952 : 212-213n] met en doute l'analyse de la *Grammaire Larousse du XXème siècle*, qui considère que le terme Z constitue la réponse à la question contenue dans le membre A. Selon l'auteur, dans une construction comme *Riait-il ? Apparaissait un râtelier bien fait*, « la seconde proposition ne répond pas à la question *Riait-il ?* mais à une question implicite telle que : *Qu'arrivait-il quand il riait ?* ». La paraphrase de Le Bidois vise à conserver la valeur interrogative du terme A. Elle est néanmoins intéressante, dans la mesure où elle fait apparaître un cadre temporel en *quand* qui inclut le fait <il riait>. L'explication que l'on propose a des affinités avec celle de Le Bidois.

A notre sens, il convient de distinguer l'enchaînement sur la *réponse* et l'enchaînement sur un *cadre ouvert pour le fait p nommé par le terme A*. On décrira les choses *en amont* plutôt qu'en aval : l'énonciation Z n'est pas la réponse découlant de l'énonciation A. Le fait contenu dans Z se greffe sur l'éventualité que le fait *p* que contient A soit tenu pour vrai. Allons plus loin : la reconstruction d'une réponse fait obstacle à une éventuelle coalescence. Il nous paraît donc important de distinguer la réponse de l'ouverture du cadre dans lequel l'objet-de-discours *p* est validé. Ce qui est envisagé, c'est uniquement la possibilité d'un univers dans lequel le fait *p* est tenu pour validé.

Le contenu de A ne joue le rôle de cadre que par rapport à un certain état de M (cf. 10a) ; si la question *Vous ai-je fait des reproches ?* était fermée sur le *non*, i.e. s'il est publiquement admis que le reproche n'est pas avéré, la construction agglutinée *Vous ai-je fait des reproches ? Oubliez-les* serait exclue. Autrement dit, si *Vous ai-je fait des reproches ?* était une question rhétorique, un enchaînement comme (10a) serait impossible.

#### CONCLUSION

D'une question totale *p ?* on infère des préalables nécessaires de la question comme « il est possible que *p* » et « il est possible que  $\neg p$  ». L'assertion Z est cadrée non pas par la potentialité positive, – à savoir le préalable « il est possible que *p* » –, mais par un univers dans lequel cette possibilité *p* est vérifiée, c'est-à-dire un univers dans lequel il y a *p*. Ainsi, dans :

- (22) M. Astley nous rencontre souvent à la promenade, il se découvre et passe, bien qu'il meure, cela va sans dire, du désir de se joindre à nous. *L'invite-t-on, il refuse aussitôt*. A la gare, à la musique, il s'arrête à quelque distance de nous, et si on lève les yeux pour regarder autour de soi, on est sûr de

découvrir, dans le sentier le plus voisin ou derrière quelque bouquet d'arbres, un morceau de M. Astley. [Dostoïevski, *Le joueur*]

on construit un univers dans lequel il y a une invitation (et non la possibilité de cette invitation). Un processus d'inférence permet le passage de la possibilité de  $p$  à la possibilité d'un cadre dans lequel  $p$  est vrai. Ce n'est pas le fait, mais le cadre qui est fictif. Ce qui relève du domaine du possible, c'est le domaine dans lequel s'inscrit le fait. Dans (22), d'une part, le fait  $p$  <on invite M. Astley> fait l'objet d'une assertion. D'autre part, un méta-fait  $\phi p$  < $p$  est vrai dans un domaine fictif>, c'est-à-dire un commentaire modal sur  $p$ , est versé simultanément dans M. Le locuteur place  $p$  dans un univers non vérifié ; on infère donc que l'énonciation A réalise deux opérations dans M : 1) le fait  $p$  est asserté ; 2) le fait  $p$  n'est pas assumé par le locuteur dans la situation de discours. A partir de cet univers défini par le fait que  $p$  est vrai, on asserte le fait de Z. Le terme A articule une opération de cadrage (un univers dans lequel  $p$  est valide) et une opération d'inférence (cet univers est fictif). L'opération inférentielle réalise le passage d'un implicite de la question totale « il est possible que  $p$  » à un ouvreuse d'univers « faisons comme si  $p$  ».

Partons de l'acte de question tel qu'il est analysé par Berrendonner [2005] et voyons ce qu'il y a de commun à la question totale et à l'ouverture d'un espace de fiction. Lorsqu'on se retrouve en présence d'une énonciation du type *L'invite-t-on*, il s'agit ou d'une demande de valider un fait dans M (une question) ou un acte d'ouverture d'un cadre fictif (une hypothèse) : les facteurs contextuels permettent de trancher. Berrendonner décrit les questions totales  $p ?$  comme des assertions non assumées de  $p$ . Questionner revient à accomplir une opération primaire d'assertion, tout en réfutant par le biais d'une opération secondaire, la responsabilité de cette action. Dans  $p ?$ , un fait  $p$  est asserté par un locuteur qui communique dans le même temps au niveau méta-discursif qu'il ne peut pas certifier la vérification de cette opération. La mémoire discursive se retrouve dans un état contradictoire : un fait est asserté, mais il n'est pas pris en charge par le locuteur dans la situation d'énonciation. C'est cet état inconsistant de M – le fait est-il ou non validé ? – qui entraîne la réponse (et non la question elle-même). Par sa réponse, l'allocutaire réalise la réparation en validant ou en invalidant le fait en question.

Dans le cas de l'*hypothèse*, on s'accommode de cette instabilité, on conserve provisoirement une conduite assertive assortie au plan méta- d'une absence de prise en charge. On s'en remet à l'allocutaire pour laisser le cadre ouvert. C'est le terme Z qui opère la saturation, en justifiant l'ouverture de cet espace : on installe un univers fictif pour y inscrire les opérations réalisées dans Z. Dans le cas de la *question*, on s'en remet à l'allocutaire pour résorber cette instabilité, pour faire disparaître l'indétermination de validité de  $p$  dans M. C'est la réponse qui rétablit l'équilibre dans M. Le méta-fait correspond à la réserve émise sur la prise en charge du fait.

## **CHAPITRE 10 : LES CONSTRUCTIONS EN *SI-P***

Chaque animal a des besoins particuliers d'habitat qui doivent être satisfaits. Si son espace est trop ensoleillé ou trop humide ou trop vide, si son perchoir est trop haut ou trop exposé, si le sol est trop sablonneux, s'il y a trop de branches pour faire son nid, si la mangeoire est trop basse, s'il n'y a pas assez de boue pour s'y vautrer – et bien d'autres *si* encore –, alors l'animal ne sera pas serein. [Martel, *Histoire de Pi*]

## 0. INTRODUCTION

### 0.1. Structures AZ et ZA

Les constructions en *si* présentent deux structurations distinctes, selon que le terme A est antéposé ou postposé :

- (1) (a) [*S'il* fait beau ce week-end,]<sub>A</sub> [des dizaines de montgolfières prendront l'air au-dessus de Saignelégier, pour la septième fois.]<sub>Z</sub> [p < Corminboeuf 2001]  
 (b) <*à propos de conquête spatiale*> [(donc euh j'aurais pu faire une quatrième sortie)<sup>S</sup>]<sub>Z</sub> [(*si* cela avait été nécessaire)<sup>F</sup>]<sub>A</sub> (i= s= révèle qu'on l'a coupée)<sup>S</sup> (parce qu'on voulait rentrer déjà le 27 décembre)<sup>F</sup> [o tv]

Les cas où l'élément A est incident à l'intérieur du membre Z seront traités *infra* (§ 3.5.).

### 0.2. Le terme A peut-il fonctionner de manière autonome ?

A première vue, il semble qu'il n'existe pas de constituant A au comportement totalement indépendant en français. De nombreuses constructions sont elliptiques du membre Z, mais il est toujours possible de catalyser le matériau manquant :

- (2) (a) Romantique et spontané, grand sportif également, il attache beaucoup d'importance à la beauté intérieure surtout et au charme d'une femme. *Si* vous êtes jeune, sensible... [annonce matrimoniale]  
 (b) C'est que *s'il* n'y a personne après vous, *s'il* n'y a personne qui sorte de vous ; *si* personne n'est là pour vous continuer. *S'ils* s'en vont tous ainsi, il se dit ; d'une façon ou de l'autre, *s'ils* s'en vont et *s'ils* m'abandonnent. § On s'est condamné à une seule chose, toujours la même, dans le même lieu : alors *si* on s'était trompé, parce qu'on croyait à son travail, mais peut-être qu'il vous a menti. § *Si* c'était une punition, et les autres vont courir le monde. C'est pourquoi il garde son outil levé, réfléchissant ; et, tourné de nouveau vers la pente qui est sa part, il ne sait plus ; – parce que d'autres ont la distance, ont toute la place qu'il faut pour des comparaisons entre les choses, et on peut choisir ; on va à l'une, puis on la quitte, on va à l'autre... [Ramuz, *Passage du poète*]  
 (c) TITRES : *Si par une nuit d'hiver un voyageur* [Calvino] ; *Si le soleil ne revenait pas* [Ramuz] ; *Si c'est votre anniversaire* [titre de rubrique].

Dans les exemples de ce genre, l'élément A est généralement muni d'un intonème d'inachèvement qui se matérialise par un allongement du progrédient. A l'écrit, l'effet est rendu par les points de suspension. Pour des faits comme (2b) et surtout les titres reproduits en (2c), l'effet suspensif tend à disparaître. Mais là aussi, le terme Z demeure restituable. Ainsi, le titre de Calvino est elliptique de la prédication de la P nommée dans A et de l'ensemble du membre Z ; celui du roman de Ramuz suggère la catalyse d'une partie Z du

style <que se passerait-il ?> ; le titre de presse est cataphorique par rapport au contenu de la rubrique en question.

Stirling [1999] souligne que ces « isolated *if*-clauses » – spécialement attestées à l’oral – sont oubliées par la tradition grammaticale ou traitées d’« irregular sentences » [*ibid.*, 280]. L’auteur travaille sur l’anglais d’Australie au moyen d’un corpus de faits écrits et oraux<sup>302</sup>. Pour Stirling, il y a des clauses elliptiques et des structures réellement isolées ; certaines relèvent de ce que Jeanneret [1999] appelle « co-énonciation ». Les clauses indépendantes sont celles à valeur directive, i.e. un ordre atténué – du genre *si tu veux bien te pousser de côté* – ou à valeur optative – du genre *si seulement il faisait beau*. Stirling [*ibid.*, 288sq] interroge le statut grammatical de ces « indépendantes », qu’elle prend soin de distinguer des elliptiques. Les indépendantes ont (i) un contour prosodique complet ; (ii) il est difficile d’y voir une ellipse : d’ailleurs celle-ci n’est pas aisément reconstituable ; (iii) elles fonctionnent comme des « propositions principales ». L’auteur [*ibid.*, 292] traite ce phénomène en termes de « grammaticalisation », en reprenant à Evans [2007 : 370] les principes d’un développement historique en quatre étapes, dont ces clauses indépendantes seraient le produit de sortie<sup>303</sup> :

- 1) Complexe {subordonnée + principale}.
- 2) Ellipse de la clause principale, reconstituable en contexte.
- 3) Conventiennalisation de l’ellipse (restriction de l’interprétation du matériau ellipsé).
- 4) Conventiennalisation de l’emploi d’une « subordonnée » dans un rôle de principale.

L’ellipse ne peut plus être restaurée aisément. Il y a spécialisation sémantique.

Stirling emprunte à Evans la notion d’*insubordination*, qui correspond peu ou prou à la réanalyse d’une clause subordonnée isolée en une construction indépendante. De notre point de vue, en français, seule la lexie *s’il vous plaît* et, à la rigueur, les constructions en *si seulement* pourraient être rangées sous 4).

Lombardi Vallauri [2004] analyse les valeurs sémantiques des *se-P* qu’il considère comme des *P* indépendantes, à partir d’un corpus d’italien parlé. Ces ‘indépendantes’ privées de leur partie *Z* seraient caractéristiques de l’oral en italien. Elles auraient au moins deux patrons intonatifs distincts : soit ‘conclusif’, soit ‘suspensif’. Le contenu catalysé peut être ramené à quelques types génériques :

- Emplois polémiques : *si P* <ce que tu viens de dire est non pertinent, discutable> ; *si P* <pourquoi as-tu dit ce qui précède ?><sup>304</sup>
- Requêtes : *si P* <ce serait bien> (cf : *si tu pouvais passer chez moi demain...*)
- Question : *si P* <qu’arriverait-il ?><sup>305</sup>

<sup>302</sup> On trouve ce genre de structures dans de nombreuses langues, selon Stirling [1999], Lombardi Vallauri [2004] et Evans [2007] : hollandais, basque, japonais, suédois, finnois, allemand, polonais, etc. On peut se reporter à Dancygier & Sweetser [2006 : 217] pour les « mono-clausal » constructions en *if only* et *I wish* en anglais des Etats-Unis et à Montolío-Durán [1999 : 3657n] pour l’espagnol.

<sup>303</sup> Il semble que le texte d’Evans circule depuis longtemps dans la communauté scientifique.

<sup>304</sup> En espagnol, Montolío-Durán [1999 : 3681] signale des constructions de ce type où la *si-P* marque l’impropriété de l’intervention précédente :

L1 : – *Mañana por la tarde iré a ver la exposición* (≅ *demain après-midi j’irai voir l’exposition*)

L2 : – *Pero si tienes visita en el dentista* (≅ *Mais si tu as un rdv chez le dentiste*)

De telles constructions sont traitées comme des indépendantes dans certains travaux de linguistique de l’espagnol.

<sup>305</sup> Exemple : *Mais, Seigneur, cependant s’il épouse Andromaque ?* [Racine, *Andromaque*].

- Emplois pour « rassurer » l’allocutaire : *si P* <pourquoi se tourmenter ; tout est ok>
  - Ménagement des faces : *si P* <faites-le> (cf. *si vous voulez bien vous asseoir...*)
  - Suggestions : *si P* <qu’en dirais-tu ?> (cf. *et si on allait au cinéma ?*)
- etc.

Ces constructions en *se* de l’italien sont, selon Lombardi Vallauri, apparemment suspensives, mais fonctionnent en fait de manière autosuffisante et l’absence du terme Z serait sans dommage pour l’intercompréhension<sup>306</sup>. Elles véhiculeraient une signification complète et il serait discutable de parler d’absence d’une proposition principale. Il s’agirait d’une construction typique du langage oral et non de la transgression occasionnelle d’une norme. Selon Lombardi Vallauri, la fonction sémantico-pragmatique de la principale se voit en quelque sorte incorporée dans l’indépendante A, qui contient *si P*. Les travaux de Stirling, Lombardi Vallauri et Evans appellent quelques commentaires :

Pour ces auteurs, une ellipse conventionnalisée n’est plus une ellipse. Or, c’est une caractéristique de l’ellipse que de se conventionnaliser, de présenter des restrictions sémantiques, etc. Il y aurait ellipse seulement quand celle-ci est récupérable dans le discours antérieur. Il nous paraît méthodologiquement suspect de constater un phénomène d’ellipse, puis d’occulter l’élément ellipsé en jugeant que la « subordonnée » qui reste verbalisée est une P indépendante.

Il est question de complexes {subordonnée + principale}, où la principale est ellipsée. Certains tours en *si*, comme *si vous voulez bien vous asseoir...*, ne sont pas forcément des « subordonnées » (cf. § 3., *infra*).

Les termes de P « subordonnée » et de P « principale » posent problème. Il est généralement postulé qu’une subordonnée implique la présence d’une P principale. Or dans ces exemples du type A  $\emptyset_Z$ , seule la subordonnée est verbalisée, ce qui semble conduire les auteurs à conclure que ce ne peut être qu’une P indépendante. Là également, le raisonnement est curieux.

Pour le français, il nous semble que les constructions elliptiques de leur terme Z peuvent être ramenés aux structures bi-partites, même lorsque ni l’intonation, ni la ponctuation n’induisent un effet suspensif. Néanmoins, il faudrait différencier les emplois de politesse (*si vous voulez bien signer ici...*) ou des exemples en phase de ritualisation<sup>307</sup>. Il est clair que certaines de ces structures sont des candidates à une autonomisation. La position de Rothenberg [1989 : 151] nous convainc plus que celle d’Evans, Stirling et Lombardi Vallauri. L’auteur considère que dans *Si on y allait ?* la suggestion est le rhème, alors que le thème est constitué par la question et « l’idée d’y aller ». En adaptant un peu le propos de Rothenberg, on dira que dans *Si on y allait (qu’en dirais-tu) ?*, le régissant ellipsé *qu’en dirais-tu ?* est thématique. Ces emplois

<sup>306</sup> Il faut néanmoins se garder de conclure trop vite qu’une construction est orpheline de son terme Z, à témoin l’exemple de Lombardi Vallauri reproduit ci-dessous :

*se avete un televisore o grande o piccolo [tossisce] o a colori o in bianco e nero non ha importanza la marca non ha importanza la grandezza (≅ si vous avez une télévision grande ou petite [tousse] en couleur ou noir/blanc la marque n’a pas d’importance la taille n’a pas d’importance)*

La partie Z est bien présente : en version ‘liée’, on aurait : [*la marque n’a pas d’importance*]<sub>Z</sub> [*si tu as une télévision grande ou petite...*]<sub>A</sub>.

<sup>307</sup> Cf. les suggestions du genre : *Si on jouait au jeu du cadavre exquis, / Histoire d’nous passer un peu notre ennui* [Gainsbourg].

elliptiques sont du type I (*infra* § 1.) : c'est parce que *si P* est rhématique que l'ellipse de Q est rendue possible (cf. § 1.6., *infra*).

La situation variationnelle de *si seulement* en français, susceptible de fonctionner comme une période minimale *si seulement P* émancipée de son membre Z, pourrait constituer une objection au postulat selon lequel on ne rencontre pas de membres A totalement indépendants<sup>308</sup> :

- (3) (a) Je me lève en sursaut : *si seulement* je pouvais m'arrêter de penser, ça irait déjà mieux. [Sartre, *La nausée*]  
(b) Ah ! *si seulement* les membres du Conseil fédéral qui ont décidé de traquer le travail au noir pouvaient regarder ce reportage avec leur cœur. [p < Corminboeuf 2001]  
(c) Maître Laach lui-même, invité depuis longtemps par les demoiselles de Stellingner de Graz, dont nous avons eu la visite l'été dernier, envisageait cette distraction d'un œil favorable. Elles avaient besoin de ses conseils pour les aménagements dans leur petit manoir. Il trouverait dans leur pensionnat la société de ces jeunes filles dont il se sentait si cruellement privé à Waldfried.  
— Tu penses combien je l'y encourage. *Si seulement* il s'y décidait avant l'arrivée des nouveaux, ce qui leur épargnerait un cérémonial désuet à leur venue, les harangues, les scènes. [Mercanton, *L'été des Sept-Dormants*]

Si (3a) est un banal emploi adjoint, les indices d'autonomisation apparaissent clairement dans (3b) et (3c) qui sont métanalytiques : la structure est-elle autosuffisante ? – il n'y a pas forcément d'effet d'inachèvement par allongement du progrédient en clôture de A –, ou est-ce une clause binaire elliptique ? Le système des *si-P* est en évolution : la frontière entre les deux modes de structuration syntaxique n'est pas stabilisée et des négociations sont en cours quant à sa place. On peut faire pour (3) une autre hypothèse que celle d'une autonomisation d'une structure micro-syntaxique bi-partite vers une structure unaire autonome. L'élément *si seulement*, qui joue le rôle d'un marqueur de relation syntaxique (une « subordination »), migre vers un fonctionnement d'adverbe modal : il peut servir de réponse à une question et entre dans le même paradigme que *sans doute*, *certainement*. Plutôt qu'un phénomène d'autonomisation, il y aurait une transcatégorisation, *si seulement* devenant un modalisateur de P.

Dans les paragraphes qui suivent, on détaillera les caractéristiques des trois statuts syntaxiques que peut se voir attribuer le constituant A dans les constructions en *si*. Seront distingués deux emplois *micro-syntaxiques* : *TYPE I* : l'élément A appartient à l'espace rhématique de la construction ; *TYPE II* : l'élément A fonctionne comme un adjoint détaché prosodiquement de Z. Le *TYPE III* relève de la *macro-syntaxe* : l'élément A forme une énonciation méta-discursive qui commente l'énonciation subséquente.

## 1. *TYPE I* : LES EMPLOIS RHÉMATIQUES

Pour les exemples regroupés dans ce paragraphe, le composant introduit par *si* est un CIRCONSTANT INTRA-PRÉDICATIF. Le membre A renferme le rhème, i.e. la partie *présentée*

---

<sup>308</sup> Lombardi Vallauri en italien et Stirling en anglais d'Australie observent que les optatives en *if only...* (*si seulement*) sont peu représentées à l'oral.

*comme* incorporant l'information nouvelle et pertinente à un moment donné du discours<sup>309</sup>. Cet élément A apparaît généralement sous intonème conclusif, en position finale de rhème par défaut<sup>310</sup>. Schématiquement, la construction peut se représenter ainsi : [Z ← A]<sub>EI</sub>. L'élément A, qui renferme le rhème, est régi par Z (la flèche signifie « est régi par »). L'indice EI note que les constituants A et Z entrent dans une énonciation unique. Il n'y a pas de démarcation prosodique entre Z et A. Si d'un point de vue syntaxique, A implique la présence de Z, d'un point de vue informatif la situation s'inverse : une contrainte d'informativité rend l'élément A inéluctable.

Notre approche du rhème est d'ordre syntaxique, comme c'est par exemple le cas chez Rothenberg [1989]. Le *rhème* sera défini comme un élément qui est sous la portée des opérateurs propositionnels (négation, interrogation, etc.) ou qui entre dans un dispositif rhématisant (le clivage, par exemple). On ne mènera pas ici une critique des modèles informationnels à disposition.

Choi-Jonin & Delais-Roussarie [2006 : 86-87], à propos de l'exemple *je suis venue sur Toulouse j'avais environ deux ans*, tirent argument du fait que le second membre de la construction peut être dans le champ de la négation pour lui assigner la dénomination de P principale (cf. *j'avais même pas deux ans*). A notre sens, cette analyse confond le marquage de la modalité et la syntaxe, et mène à une impasse : comment décrire dès lors le complément temporel dans *je suis venue sur Toulouse quand j'avais deux ans* ? Le membre droit peut aussi être mis dans le champ de la négation : *je suis venue sur Toulouse pas quand j'avais deux ans, mais plus tard*. Si on suit les auteurs, il faudrait décrire la *quand*-construction comme une P principale et *je suis venue sur Toulouse* comme une subordonnée, ce qui, en plus d'être contre-intuitif, ne reposerait sur aucun argument exploitable<sup>311</sup>.

Dans les paragraphes qui suivent, on identifiera les marqueurs lexicaux, syntaxiques et prosodiques qui sont à l'origine des divers mécanismes de stratification de l'information.

### 1.1. La portée des opérateurs de restriction et de négation

La restriction (*seulement si / que si*) et la négation sont des opérateurs qui ont le rhème sous leur portée. Toute la partie A fait partie de l'opérande :

<sup>309</sup> Ce n'est pas si anodin de considérer que le constituant A puisse occuper une zone rhématique puisque, on l'a vu, on tient généralement pour acquis depuis Haiman [1978], que les conditionnelles sont des topics. Pour le français (et c'est valable pour de nombreuses langues), on partira du principe que les fonctionnements thématique et rhématique de A font tous deux partie des ressources à disposition des sujets parlants.

<sup>310</sup> Cf. Sabio [1996 : 63] : « l'indication du caractère focalisé d'un élément est lié à la présence de l'intonème conclusif ». Rossi [1999 : 115] va dans la même sens : « Le morphème intonatif conclusif CC est l'opérateur de rhématisation. [...] Le rhème est constitué des éléments syntaxiques qui demeurent devant le morphème intonatif conclusif majeur CC ». La descente tonale au registre grave coïncide avec un accent d'intensité. Cependant, il ne faut pas associer sans autre le rhème au constituant qui est en fin d'énoncé ; un circonstant en *si* qui clôt une période peut être en retrait prosodiquement, alors que la construction verbale qui contient son régissant présente une forte prééminence prosodique sur la dernière syllabe du groupe.

<sup>311</sup> De plus, il faut éviter d'assimiler deux types de négation distincts : *j'avais même pas deux ans* (= à peine deux ans) vs *j'avais pas deux ans mais cinq ans*. On peut se reporter à Sabio [1995 : 137sq] pour l'opposition entre « modalité de relation » et « modalité de terme ».

- (4) (a) <à propos d'alpinisme> (l'engagement personnel est total)<sup>S</sup> (car l'avion ne viendra me rechercher que dans trois semaines)<sup>S</sup> (et seulement si les conditions météo le permettront)<sup>F</sup> [o tv]  
 (b) (mais en principe on ne parle pas)<sup>S</sup> (si cela n'est pas nécessaire pendant la journée)<sup>F</sup> [o tv]  
 (c) Bon, je dirai un mot à Bernard en passant, sans insister. Sans grand effet, je pense. Mais il est trop malin pour ne pas <surveiller sa conduite, si elle compromet son prestige dans la maison>. [Mercanton, *L'été des Sept-Dormants*]  
 (d) – Mais enfin, tu sais bien que je ne peux pas aller raconter des histoires pareilles à des cognes, quoi ! On serait tous dans le coup.  
 – Si tu racontes tout, oui, mais pas si tu te contentes de les avertir.  
 – Mais tu les connais pas [...] [f, Clavel]

Dans (4a), l'ellipse de Z après *et* renforce le statut rhématique attribué au terme A : on n'ellipse pas les rhèmes (cf. § 1.6. *infra*). Dans (4b), la négation porte sur la <nécessité> ; la syntaxe vient corroborer l'hypothèse basée sur la prosodie : le membre A est dans la position finale de rhème par défaut et il y a absence de pause. Pour (4c), les parenthèses angulaires encadrent l'opérande ; la syntaxe contredit la ponctuation : la virgule est non pertinente ici. Le dialogue rapporté en (4d) propose, dans la seconde intervention, un contraste de modalités qui voit se succéder deux rhèmes antagonistes articulés par le connecteur *mais*.

Söhrman [2002 : 201] observe qu'en espagnol écrit (romans et quotidiens), la négation est plus courante quand *si P* est postposé (26% contre 13%), ce qui confirme l'affinité entre la postposition et le caractère rhématique du terme A. A l'écrit, il y a des indices syntaxiques pour identifier le caractère intra-prédicatif de la partie A. En revanche, les arguments manquent pour statuer sur la qualité extra-prédicative de A. On ne peut se fonder que sur l'absence d'opérateurs rhématisants ou sur la ponctuation, i.e. la présence vs l'absence de virgule, comme le fait Dancygier [1998] ; mais selon nous, la virgule ne saurait constituer un indice probant (cf. 4c). A l'oral, en plus des indices morpho-syntaxiques, une analyse intonative peut trancher en faveur du caractère extra-prédicatif de A, surtout après une pause et/ou lorsque le terme A est intonné à la manière des appendices (cf. ex. 11, *infra*).

## 1.2. 'Les dispositifs' syntaxiques

Les circonstants en *si* sont compatibles avec les dispositifs pseudo-clivé et clivé :

- (5) (a) ce qui m'embête c'est si mon oculiste veut que je me pique moi-même [o < Roubaud]  
 (a') ce qui m'embête c'est la piqûre  
 (b) On ira si je veux, gueula la mère, c'est si je le veux seulement qu'on ira ! [f, Duras]

Dans la pseudo-clivée (5a), le membre A commute avec un SN qui est lui-même en position rhématique (cf. 5a'). La fonction assignée à la première clause est d'activer – au moyen du morphème *ce* – un référent sous-spécifié alors que la deuxième clause opère une prédication d'identité pour la remplir de caractéristiques individuelles<sup>312</sup>. Pour (5b), il convient d'insister

<sup>312</sup> Delaveau [1980] considérerait que (5a) est une interrogative indirecte totale ; selon elle, le dispositif pseudo-clivé n'est compatible qu'avec les interrogatives indirectes et le clivage qu'avec les circonstancielle (l'inverse ne serait pas vrai). Cependant, le critère ne fonctionne pas bien avec notre exemple : un exemple avec un autre circonstant hypothétique comme *ce qui m'embête c'est au cas où il me fait une piqûre* semble plus licite qu'une version disjonctive (la disjonction est typique des interrogatives indirectes) comme *\*ce qui m'embête c'est s'il me fait une piqûre ou pas*. Autre exemple où il est plus probable de trancher en faveur d'une circonstancielle

sur le fait que l'on ne rencontre quasiment que des exemples avec deux opérateurs de rhématisation (le clivage et l'adverbe) du type *c'est seulement si P que Q*, *c'est surtout si P que Q*. Les structures en *c'est si P que Q* comme (5b) sont extrêmement peu représentées ; cela pourrait s'expliquer ainsi : le complexe phonétique /sɛsi/ est bien attesté en français, par exemple avec un *si* d'intensité (*c'est si bon !*). L'insertion de *seulement* ou de *surtout* dans les hypothétiques empêche de confondre les deux interprétations. Ce n'est pas le clivage qui est rare, c'est le clivage sans l'intercalation d'un signifiant comme *surtout*, *uniquement* ou *seulement*.

### 1.3. Les comparatives

Les comparatives présentent un cas particulier d'enclassement avec une ellipse micro-syntaxique très grammaticalisée. Une séquence est ellipsée comme dans *Je travaille plus que toi* <*tu travailles*> où le contenu des parenthèses angulaires commute avec Ø. Dans les *si-P*, c'est le comparant (l'échantil) Z de ZA qui est l'élément zéro. L'allocutaire est en mesure de catalyser cet élément, du fait que ce dernier est hautement prévisible. Cette particularité explique que l'on puisse se dispenser de verbaliser l'échantil sans conséquence pour le déroulement de la communication, et que son absence soit grammaticalisée à un tel point. Exemple :

- (6) [...] et je n'ai pas fait cent pas que je suis plus brisé que <*je ne serais brisé*> si j'avais fait dix lieues. [Montesquieu, *Lettres persanes*]

Le constituant <*je ne serais brisé*> est prévisible ; on peut en faire l'économie sans risque de carence d'informativité. La *si-P* est informationnellement promue.

### 1.4. Double rhème

Dans le fragment (7), l'élément A n'est pas interne à un dispositif rhématisant comme les exemples précédents : c'est en se basant sur la ponctuation forte qu'on peut analyser la construction comme une suite de deux rhèmes :

- (7) <*les Vaudois doivent encore voter pour ou contre la rénovation de la place*> La place lausannoise de l'Europe sera belle. *Si les Vaudois le veulent.* [p < Corminboeuf 2001]  
 →[(La place lausannoise de l'Europe sera belle.)<sub>Z</sub>E1 [(Ø)<sub>Z'</sub> (Si les Vaudois le veulent.)<sub>A</sub>E2]

Le constituant enté (*Si les Vaudois le veulent*) forme un élément intonatif autonome, mais demeure syntaxiquement régi, en l'occurrence par un recteur zéro<sup>313</sup>.

---

plutôt que d'une interrogative insérée dans le dispositif en question : *là où ç'aurait été intéressant c'est s'ils nous avaient dit au début qu'il fallait lire le journal en continu* [o < Roubaud].

<sup>313</sup> Blanche-Benveniste [1997 : 114] parle de « complément différé » pour *il dépensait – tout ce qu'il avait*, en évitant toutefois de se servir de la notion d'ellipse.

## 1.5. Le marquage prosodique

Les spécimens oraux autorisent en principe une analyse plus décisive du statut de l'élément A, la prosodie spécifiant s'il y a ou non intégration :

- (8) (a) <à propos d'alpinisme> (c'est sûr que : . quand on est deux)<sup>S</sup> (c'est quand même plus facile)<sup>F</sup> (on peut avoir un coup de main)<sup>S</sup> (si y a quelque chose d'imprévu ou de plus difficile)<sup>F</sup> [o tv]  
(b) <hommage radiophonique à Brassens> (mais je ne me fusse pas permis de déflorer une fille)<sup>S</sup> (voyez par exemple)<sup>S</sup> (alors que maintenant)<sup>S</sup> (je suis trop vieux bien sûr pour m- m'adonner à ce genre de plaisanteries)<sup>S</sup> (mais maintenant je le ferais sans scrupules)<sup>S</sup> (si si j'avais à le faire)<sup>S</sup> (vous comprenez pourquoi)<sup>S</sup> (parce que cela n'a plus d'importance tout ça)<sup>F</sup> [r]

Dans (8a) la *si P* est articulée au terme Z initial sans pause, ni changement de registre tonal. L'exemple (8b) montre néanmoins que c'est parfois ambigu aussi à l'oral. Le constituant A n'apparaît pas à la finale de la période et ne bénéficie pas d'une prééminence prosodique qui le sélectionnerait comme un élément prégnant.

Un accent d'insistance sur le relateur *si* pourrait opérer un marquage focal :

- (9) On ira au cinéma si on ne va pas à la plage. [< de Cornulier]

Ce cas de figure, signalé par de Cornulier [1985a : 79], où *si* s'interprète comme un *ou* exclusif, n'est pas attesté dans notre corpus.

## 1.6. Le caractère non ellipsable des constituants rhématiques

Seuls les éléments récupérables, c'est-à-dire ceux dont on peut faire l'économie, sont ellipsables :

- (10) (a) 1A : il faut absolument respecter le mycélium  
2B : avec ça on aura des champignons l'année prochaine  
3A : *si* la saison le permet [o < Jeanneret]  
(b) Philippe, irrité, répliqua : *Si* j'entre dans la Laconie, je vous en chasserai tous. Ils lui répondirent : *Si*. [Barthélémy < Littré]

Le dialogue (10a) entre dans ce que Jeanneret [1999 : 32] appelle la « co-énonciation », et qu'elle définit comme la « constitution à deux d'une unité discursive ». Dans la définition de départ, il y a le postulat que l'on a affaire à une même construction syntaxique répartie sur plusieurs tours de parole. Ces cas de figure, qui semblent résister aux différentes approches proposées, seront traités dans ce travail comme des structures elliptiques. On peut faire l'économie de ce matériau linguistique parce qu'il est aisément restituable à partir du contexte antérieur. Chaque locuteur construit quelque chose d'autonome et chacun est responsable de sa syntaxe. Plutôt que de parler de co-énonciation d'une même clause, on formulera cela en termes d'énonciation successive de deux clauses *complémentaires*<sup>314</sup>. La structure intonative

<sup>314</sup> Une énonciation E1 impose des conditions de pertinence à une énonciation subséquente E2, c'est-à-dire qu'après E1, toutes les continuations ne sont pas équiprobables. Une action découpe dans les conduites possibles un ensemble de réactions préférentielles. Réagir sur le contenu de E1 en y apportant un élément adventice, revient, en vertu d'un principe d'irénisme interpersonnel (non infrangible bien sûr) et de minimisation des coûts d'interprétation, à enchaîner sur l'avant-discours, ce qui donne parfois l'illusion que les deux tours de parole sont

pourrait correspondre à  $(\emptyset_Z A)^F$  où Z représente <on aura des champignons l'année prochaine> et A <si la saison le permet>. Dans une seconde interprétation, la plus pertinente, le schéma prosodique serait le suivant :  $(A)^F (\emptyset_Z)^N$ , avec <on aura des champignons l'année prochaine> intonné à la manière des appendices. Le constituant Z est absent ou, s'il était réalisé, il serait postposé et doté d'un contour plat parenthétique. Dans les deux cas de figure, le terme A est rhématique. En terme d'ellipse, il est difficile de faire mieux que (10b) : tout est ellipsé sauf le connecteur, qui du coup porte forcément le rhème. Le relateur *si* forme une période à lui seul<sup>315</sup>. La réponse se comprend comme une contestation du discours de Philippe. On conjecture quelque chose du genre : <si tu entres en Laconie> à entendre au sens de <encore faut-il que tu entres en Laconie>. La structure réactive opère un déplacement du rhème.

#### REMARQUES :

Dans le fragment (11), c'est Z qui incorpore l'intonème conclusif, alors que la postposée A (*si vous êtes passionné*) a une intonation de postfixe<sup>316</sup> :

- (11) <à propos d'alpinisme> (j= vous dis quand vous êtes passionné)<sup>S</sup> (euh : vous calculez pas euh : pfff)<sup>F</sup> (i= peut vous arriver n'importe quoi)<sup>I</sup> (c'est clair qu= y a des moments durs mais)<sup>I</sup> (la passion pfff)<sup>I</sup> (vous êtes capable de faire n'importe quoi)<sup>F</sup> (*si v=s^êtes passionné*)<sup>N</sup> [o tv]

L'objet-de-discours <passion> a déjà fait l'objet d'une validation dans M, et la partie A, non intégrée intonativement, joue le rôle d'une simple annexe. L'élément A vient ici réparer quelque chose qui risque d'échapper au destinataire ; le procédé a une fonction d'éclaircissement d'un élément probablement perçu comme peu saillant cognitivement. Ce serait donc une généralisation outrancière que de dire que les structures ZA sont toutes des hypothétiques rhématiques : suite à une rupture prosodique, le terme A peut être adjoint à droite (dé-rhématisé)<sup>317</sup> ou réaliser une « épexégèse » comme en (7) *supra* [Béguelin, 2003 : 116]. Schiffrin [1992 : 193] fait une observation similaire : les postposées en *si* peuvent être topic ou focus. L'exemple (11) entre dans le type II *infra* (§ 2.). A l'écrit, on rencontre systématiquement des ambiguïtés de segmentation et de constituance, en l'absence d'un marquage syntaxique univoque.

Le constituant A est-il *a contrario* rhématisable en position frontale ?

---

une seule et même énonciation : comme si les deux locuteurs construisaient ensemble un signe qui incrémenterait M selon leur volonté commune. Le principe de coopération est une notion relative, qui n'a pas à être sacralisée à ce point.

<sup>315</sup> Ce n'est pourtant pas, ici, le *si* des « mots-phrases », i.e. un constituant de rang 'proposition'.

<sup>316</sup> Le terme « postfixe » renvoie à une indication prosodique : le postfixe a un contour plat, un ton bas, non accentué [Blanche-Benveniste & al., 1991 : 166].

<sup>317</sup> Rousseau [1993 : 258] parle de « thème postposé ». Ford & Thompson [1986 : 367-368] présentent des exemples où la *if-P* postposée reprend une information assertée dans le contexte proche, ce qui la dé-rhématisé clairement. On peut se reporter à Montolio-Durán [1996 : 337sq] pour une analyse conversationnelle des rendements en espagnol de la postposition du terme A incorporé ou non dans le même contour intonatif que Z. L'étude de Söhrman [2002] sur l'espagnol écrit (romans et quotidiens espagnols ; en tout, 3179 exemples, dont 72% d'antéposées et 28% de postposées) présente l'originalité de se demander pourquoi on postpose des constituants A, alors que la plupart des spécialistes se demandent pourquoi on les antépose (cas de figure non marqué). L'auteur tente une explication unifiée, mais à notre sens un peu trop ambitieuse : la postposition aurait pour fonction énonciative de justifier l'énonciation (*dilucidar la pertinencia del enunciado*). Les verbes ou les locutions qu'il observe appartiennent à une catégorie de verbes qui marquent l'arrière-plan discursif [*ibid.*, 200].

- (12) (a) *Si et seulement si* Frank est complètement mis hors de cause par la justice, nous le contacterons pour entendre ses explications sur ce qui s'est passé la semaine dernière, a expliqué Dennis Dejonckere, le porte-parole de Domo. [p < Corminboeuf 2001]  
 (b) Adopte donc nos coupures. *Seulement si* nous avons laissé des répétitions, corrige-les. [f, Flaubert]

L'effet produit en (12) est surprenant, mais il semble que l'opération soit possible, moyennant, dans certains cas, une prosodie adaptée. Selon Montolio-Durán [1999 : 3705], c'est cette valeur rhématique, dans des exemples de ce genre, qui expliquerait l'impossibilité d'introduire la particule *alors* à l'initiale de Z<sup>318</sup>. La dislocation semble servir ici à focaliser et non à topicaliser ! Il n'est pas rare que l'opérateur *seulement* porte sur un élément détaché à gauche<sup>319</sup>. Ce genre de construction est gênant pour la doxa sur la structuration informationnelle qui fait des éléments détachés à gauche des topics. Les exemples (12) vont à l'encontre des conclusions de Haiman [1978], comme tous ceux de ce paragraphe 1. : ces « conditionnelles *ne sont pas* des topics ».

Revenons au problème de l'insertion du terme A à l'intérieur du prédicat :

- (13) (a) Les cafetiers alémaniques craignent <de se retrouver dans les chiffres rouges *s'ils* n'augmentent pas le prix de la tasse de café>. [w]  
 (b) La branche armée du Hamas a menacé dimanche <*si* l'offensive militaire se poursuit de frapper en Israël>. [teletext]

Pour (13a), ce qui est en jeu, c'est l'expansion de l'opérande *y* dans *craindre(yx)* ; dans l'exemple ci dessus, l'opérande est marquée par les parenthèses angulaires. En version AZ ci-dessous,

- (13) (a') *S'ils* n'augmentent pas le prix de la tasse de café, les cafetiers alémaniques craignent <de se retrouver dans les chiffres rouges>  
 (b') *Si* l'offensive militaire se poursuit, la branche armée du Hamas a menacé dimanche <de frapper en Israël>. [teletext]

la portée sémantique du verbe est restreinte : *y* est limité au SP *de se retrouver dans les chiffres rouges*. Dans (13b), la construction AZ correspond à *y* dans le prédicat *menacer(y,x)* : *x menace que [si P, Q]<sub>y</sub>* : la menace est effective que P soit validé ou non. Pour (13b), le cadre fictif est sorti de l'opérande, ce qui fait que la menace n'est valide que dans le cadre fictif ouvert par *si* : *si P, x menace que y*.

<sup>318</sup> Montolio-Durán présente l'exemple suivant, semble-t-il plus naturel en espagnol qu'en français : *Sólo si hace sol, iré a la playa* (≡ *Seulement s'il fait beau, j'irai à la plage*). De même en anglais, chez Dancygier & Sweetser [2006 : 225] : *Only if you pay me \$20 will I mow the lawn* (≡ *Seulement si tu me paies \$20 je tondrai la pelouse*). Verstraete [2004 : 834] mentionne cet exemple attesté avec un *when* sous la portée de l'adverbe *especially* : *Especially when I speak in public I must show that I love all my sheep, like a good shepherd* (≡ *Surtout quand je parle en public je dois montrer que j'aime tous mes moutons, comme un bon berger*).

<sup>319</sup> Exemples :

- a) *Mon Dieu ! Je reprends vie. Seulement parce que l'électricité se rallume, je reprends vie* [f, Montherlant].  
 b) HÉLÈNE ET FAUST : *Arrête, arrête, pour l'amour de tes parents, tes désirs sans bornes ! Sois tranquille, suis l'usage de tous !*  
 EUPHORION : *Seulement pour vous plaire, je m'arrêterai* [f, Nerval].

Cependant, la linéarisation n'est pas toujours fatalement liée à des impératifs de stratification du prédicat. Les facteurs formels qui pourraient influencer l'ordre des constituants sont certes parfois difficiles à discerner, mais nombreux sont les spécialistes, par exemple Ford et Thompson [1986] pour l'anglais, qui signalent que la postposition est très souvent attestée lorsque le terme A est à l'intérieur d'une *que-P* :

- (14) (a) L'ancien ministre a dénoncé « l'entêtement d'un homme, le Premier ministre, qui menace de démissionner *si* on abroge le CPE ». [teletext]  
 (b) Le président iranien a à nouveau contesté la légitimité de l'Etat d'Israël. Il a proposé que l'Allemagne et l'Autriche l'accueillent sur leur territoire *s'ils* s'estiment coupables de massacres de juifs pendant la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale. [w]  
 (c) Quand on se porte bien, on admire comment on pourrait faire *si* on était malade. [Pascal < Achard-Bayle]

Dans (14), il est compliqué de réaliser une antéposition du membre A, pour des raisons qui ne relèvent pas entièrement de contraintes informationnelles. Ce sont les propriétés d'enchâssement qui sont ici en jeu [Hamon, 2002] : dans les exemples (14), *si P* est compris dans l'enchâssement, c'est-à-dire qu'il porte sur un élément qui est à l'intérieur de la *que-P* ; cela explique pourquoi l'antéposition est bloquée ou du moins rendue difficile. En (14c), il y a en plus déjà une circonstancielle cadrative extraposée qui occupe la position frontale.

En conclusion pour le TYPE I, on dira que, dans un de ses fonctionnements en français, le terme A a un statut énonciatif de prédicat.

## 2. TYPE II : LES EMPLOIS ADJOINTS

### 2.1. Syntaxe

Dans ce paragraphe, le composant introduit par *si* est un CIRCONSTANT EXTRA-PRÉDICATIF. Schématiquement, on peut voir les choses ainsi, d'un point de vue syntaxique :  $[A \# \rightarrow Z]_{E1}$ . La flèche montre que le terme A implique syntaxiquement la présence de Z : on est, comme dans le type I, dans un cas classique de rection unilatérale. Dans les exemples de ce paragraphe 2., l'élément A est détaché, mais néanmoins régi (A est *adjoint* à Z).

Les liages par *cataphore* et les *enchâssements* sont deux phénomènes qui attestent la dépendance syntaxique. Le premier fragment (15) rapporte un aphorisme complet : aucun antécédent n'a été introduit préalablement dans le discours :

- (15) *S'il*<sub>i</sub> n'avait gardé une dernière illusion, je me réclamerais volontiers d'*Omar Khayyam*<sub>i</sub>, de ses tristesses sans réplique ; mais il croyait encore au vin. [Cioran, *Syllogismes de l'amertume*]

L'élément pronominal (*il*) de la partie A ouvre une attente qui est saturée dans Z par le deuxième terme de la cataphore (*O. Khayyam*). L'antécédent segmental suit le pronom : une contrainte d'accord en genre et en nombre infrangible établit un rapport de liage entre le pronom et la tête nominale [Berrendonner, 1990 : 27-28]. Autrement dit, l'anaphorique exerce une sélection sur l'expression désignative figurant dans Z. Le référent reste totalement

indéterminé jusqu'à ce que soit identifié dans Z un désignateur susceptible de contrôler le pronom que contient A. On n'a pas affaire à une anaphore mais bien à une stratégie dilatoire. L'exemple (16) présente un enchâssement [V que [AZ]]<sub>SV</sub> :

- (16) (je dis toujours que si la musique est sous-tendue par des paroles sensées)<sup>S</sup> (on garde beaucoup plus dans le cœur)<sup>F</sup> (tout cela)<sup>N</sup> [o tv]

La proposition matrice enchâsse une construction [AZ] qui commute avec le pronom *ça*, dans *je dis toujours ça*. Ces cas particuliers de dépendance syntaxique ne se rencontrent pas dans les versions paratactiques (cf. § 3., *infra*).

## 2.2. Sémantique

Au plan *sémantique* maintenant, des distinctions peuvent être réalisées en fonction du profil épistémique de l'opérateur d'ouverture d'univers A. Le contenu de A se présente épistémiquement comme conforme à la réalité, itératif, contingent ou contrefactuel. Certains indices présents dans le terme A permettent de décider dans quel environnement épistémique la relation prédicative s'inscrit. Les caractéristiques identificatoires de ces univers sont les indices contextuels, ainsi que les marques lexicales et syntaxiques observables dans le terme A : il y a des facteurs déclencheurs de tel ou tel univers. Une répartition domaniale en fonction de la posture épistémique sera effectuée selon que A présente un statut (i) *réalisé* (accompli dans le passé), (ii) *réalisé et encore réalisable*, (iii) *réalisable* dans le futur, ou (iv) *non réalisé*. On se fondera sur une conception de la modalité inspirée par un volet de l'étude des procès que propose Desclés [1991 ; de Glas & Desclés, 1996a ; Barthélémy & al., 1996b]. Cependant, le présupposé véhiculé par la P que dénote A ne sera pas considéré dans notre étude comme portant sur la vérité logique<sup>320</sup> – comme c'est le cas chez Desclés – mais sera tenu pour un présupposé *épistémique*, i.e. qui est relatif aux croyances des sujets parlants (doute, savoir, certitude, etc). L'axe modal est donc celui du savoir partagé *publiquement* par les interlocuteurs ; le savoir-vrai des logiciens – on l'a signalé au Chapitre 5 (§ 5.) – est différent de M<sup>321</sup>. Il s'agit pour nous de mesurer la manière dont est infléchie la vérité d'un fait en fonction du présupposé épistémique manifesté. Cette lecture épistémique de A nous amène à substituer à la dichotomie vrai / faux des catégories de la modalité plus variées où le contenu de A est réalisé, concevable, contrefactuel, etc. par rapport aux croyances, aux connaissances des partenaires de l'interaction.

Le membre A ouvre un espace dans lequel est mis un contenu propositionnel – et non une énonciation comme ce sera le cas dans les exemples du type III (*infra*, § 3.). Les opérations sémantiques effectuées dans Z seront valables dans cet espace. Les paragraphes suivants énumèrent les différents référentiels bâtis par le terme A.

<sup>320</sup> C'est-à-dire la définition frégeenne selon laquelle les propositions ont pour dénotation des valeurs de vérité (le fait que renferme A dénote un état-de-choses), ce qui fait que le sens est réduit à un ensemble de conditions d'applicabilité d'un signe à une chose.

<sup>321</sup> Rappel : chaque sujet parlant a un univers de croyances propre. M est le modèle public de représentations cognitives qui subsume ce qui est publiquement valide entre les partenaires de l'interaction (sur le mode de 'je sais que l'autre sait que...'). Avec Ducrot, on dira que parler, c'est prendre le contrôle du savoir partagé, ou du moins développer des stratégies pour y installer ses propres croyances.

### 2.2.1. Le fait contenu dans A est présenté comme réalisé

Dans ce cas de figure, les informations contextuelles accréditent le fait que le contenu de A est réalisé. On exposera dans le Chapitre 12 une solution pour intégrer ces « conditionnelles factuelles » dans le domaine de l'*hypothétique*. L'élément A contient une prémisses implicite qui, si on était dans des raisonnements de type *modus ponens*, permettrait de descendre l'implication<sup>322</sup> :

- (17) (a) *Si* donc votre numéro de novembre est déjà bouclé, n'en parlons plus. [Correspondance Paulhan-Gide]  
(b) C'était insensé, tout de même, cette fatwa sur la tête d'un intellectuel ! J'étais irritée qu'il n'y ait pas davantage de protestations. Et voilà que se présentait la possibilité d'une tribune et d'un instant solennel. *Si* j'étais consacrée en tant qu'artiste, j'avais le droit d'en consacrer un autre ! [p]

Dans (17a), la présence de *donc* suggère que la P dénotée par A est tenue pour vraie. Le tour passif de (17b) présente le procès comme ayant déjà produit son résultat. Le processus est accompli et ce qui est représenté dans A, c'est l'état qui suit l'achèvement de ce processus.

Les tours reproduits en (18) comportent un indice de « factuel » (*c'est*), qui signale que l'état de fait observable dans A est réalisé :

- (18) (a) <à propos de la maladie de la vache folle> (voilà)<sup>F</sup> (alors *si* vous avez essayé de prendre la parole)<sup>S</sup> (c'est pas pour le plaisir de passer à la télé)<sup>S</sup> (ou de passer dans la presse locale)<sup>S</sup> (c'est parce que vous avez un certain nombre de choses très précises euh à dire sur euh: cette politique de: d'abattage euh d'abattage systématique)<sup>S</sup> (on écoute les arguments des éleveurs)<sup>F</sup> [o tv]  
(b) Et *si* j'aime beaucoup Cézanne, c'est qu'il ressemble plus à des choses faites avant la Renaissance que depuis, et que c'est à peu près le seul depuis Giotto qui a cette qualité-là... [Giacometti, *Écrits*]  
(c) *Si* Peter Goldblatt et ses collègues du Jardin botanique et de l'Université du Cap sont présents ce printemps à Nieuwoudtville, c'est bien sûr pour observer les fleurs, mais aussi pour démarrer le premier volet d'une vaste étude financée par la banque mondiale [...] [p]  
(d) Une province, pour nous, ce sont ses habitants ; *si* quelqu'un en cette affaire a le droit d'être consulté, c'est l'habitant. [Renan, conférence]

Pragmatiquement, le contenu de A est présenté comme certain<sup>323</sup>. Le contenu de Z a une valeur préférentiellement causale, mais aussi finale (18c). Une construction comme (18a) se comprend ainsi : *A parce que Z*. Le fragment (18c) actualise un SP dans Z qui convient au schéma argumental du verbe de A (*être présent*). La marque réactionnelle (*pour*) confirme l'interprétation mono-clausale. Ces trois premiers exemples consistent en l'établissement d'un

<sup>322</sup> Voici un exemple en langue naturelle associable à son corollaire, le *modus tollens* :

*Le jeune homme qui m'aborde parle un dialecte bien de chez nous, enfin de chez eux. Si ce n'est pas du « baslertütsch », alors je suis Oberlandais.* [p, *La liberté*, 18.09.2002]

<sup>323</sup> Que dire cependant du fragment suivant : *Le calcul infernal* : *si je n'ai pas de nouvelles ce soir, il est mort* [Duras, *La douleur*] ? La structure se comprend ainsi : <si je n'ai pas de nouvelles ce soir, c'est qu'il est mort>. Il faut envisager que des causatives de ce genre puissent être préfixées par un terme A dont la réalisation est indéterminée (on ne sait pas si les nouvelles vont venir). Cela veut dire qu'on peut parfaitement formuler la cause ou la finalité d'un fait contingent. Il existe des exemples où il est possible, même en présence de *c'est*, d'avoir une interprétation contingente :

*Nous annonçons que, si cette démonstration est possible, c'est à condition qu'on se place franchement dans l'hypothèse évolutionniste* [f, Bergson].

préfixe sur lequel vient se greffer une *clivée*<sup>324</sup>. Dans le fragment (18d), le contenu de Z n'a pas la même valeur ; le fonctionnement est celui d'une *pseudo-clivée* : il s'agit de l'identification rétroactive d'un référent sous-spécifié introduit dans le membre A<sup>325</sup>.

Les 'routines concessives' (19) construisent un monde en accord avec la « réalité » :

- (19) (a) *S'il* nous enseigne quelques hérésies littéraires, il nous montra du moins, par son exemple, ce que c'est qu'un honnête homme. [A. France < Le Bidois]  
 (b) Car *si* Rubén Gonsalez signe sa salsa, les vingt musiciens qui l'accompagnent font prendre la sauce. [p < Corminboeuf 2001]

A la suite de *si*, sont juxtaposées deux propositions mises en contraste ; dans les exemples de ce type, le relateur *si* a souvent une valeur proche de *même si*. Le fragment (19a) démontre la compatibilité de la tournure avec le passé simple. La structure tend à se banaliser et on rencontre de nombreuses attestations comme (19b) où la valeur contrastive est neutralisée<sup>326</sup>. A souligner que dans les exemples (18) et (19), les membres de la structure ne sont pas permutable.

### 2.2.2. *Le fait contenu dans A est présenté comme réalisé et réalisable*

Desclés [1991 : 187] parle de « classe d'événements » pour une « série d'occurrences d'événements discrets et successifs ». La série est bornée selon la manière dont le procès spécifie l'événement itéré. Nos exemples suggèrent implicitement la validation sérielle d'une relation entre deux événements : la co-occurrence entre ces événements est reconduite au moins deux fois. La forme verbale à l'imparfait de l'indicatif, dans (20), suggère que la classe est fermée à droite et que ces situations appartiennent au domaine du réalisé uniquement :

- (20) (a) <hommage radiophonique à Brassens> (*si* Georges lui demandait <son avis>)<sup>S</sup> (elle le donnait)<sup>S</sup> (sinon elle ne disait rien)<sup>F</sup> [r]  
 (b) *S'il* faisait des pommes sur une table, il les faisait grandeur nature. [Giacometti, *Ecrits*]

Leur ressemblance avec les exemples (21) ci-dessous nous amène à les placer dans cette partie, bien que A soit réalisé. Le spécimen (20b) présente une structure du style [*si* P, P + *spécification*] : Z implique A.

La classe constituée par (21) est, quant à elle, ouverte à gauche – on n'a pas d'indication sur la première occurrence de ces événements – et ouverte à droite – les deux faits inscrits dans A et dans Z peuvent encore se produire ensemble. Ces exemples, où *si* alterne avec *quand*,

<sup>324</sup> Blanche-Benveniste [2002b : 112n] propose une analyse qui va dans le même sens : le terme Z serait une « forme raccourcie d'un dispositif » : dans *Si le journaliste se permet ces familiarités, c'est pour qu'elle se sente plus à l'aise*, le membre Z complet serait *c'est pour qu'elle se sente plus à l'aise si / que le journaliste se permet ces familiarités*.

<sup>325</sup> Montolio-Durán [1999 : 3674-3675] appelle « explicatives » les structures (18a)-(c) – en montrant que Z peut nommer aussi bien la cause, que la fin, l'instrument, la manière, etc. – et « identificatives » des constructions comme (18d).

<sup>326</sup> Un exemple comme *Si j'étais mauvais charpentier, j'étais encore plus mauvais tailleur* résiste à une glose concessive ; cela est dû, selon nous, à l'avancée de la lexicalisation ; pour notre propos, ça ne modifie pas le statut syntaxique. Achard-Bayle [2006] montre que ces structures incorporent souvent une composante polyphonique-échoïque, qui contribue à les rendre sémantiquement ambiguës.

neutralisent l'opposition entre événement réalisé et réalisable en outrepassant la frontière qui ordinairement les discrimine :

- (21) (a) <à propos d'alpinisme> (et les faces nord)<sup>S</sup> euh (si ça neige)<sup>S</sup> (elles s= dégagent très vite)<sup>F</sup>  
 (donc euh nous on a le temps d'attendre)<sup>F</sup> [o tv]  
 (b) <à propos d'alpinisme> (ça dépend un peu de la météo)<sup>S</sup> (hein)<sup>N</sup> euh (si i= fait mauvais)<sup>S</sup>  
 (j=bosse dedans)<sup>S</sup> (et p=i= si i= fait beau)<sup>S</sup> (j= vais j= vais dehors)<sup>F</sup> [o tv]

On peut faire l'hypothèse que les formes verbales sont au présent générique, donnant l'impression que ces exemples énoncent un principe validé et reconduit de façon plus ou moins monotone.

### 2.2.3. Le fait contenu dans A est présenté comme réalisable

Les exemples qui tombent sous (22) appartiennent au domaine de la contingence :

- (22) (a) <à propos d'alpinisme> (et puis i= m'a dit)<sup>S</sup> (euh bon j- cette fois si tu gardes pas le corset)<sup>S</sup> (je j= te plâtre complet)<sup>F</sup> (hein)<sup>N</sup> [o tv]  
 (b) Si cet ouvrage n'a pas été retiré dans les délais, il sera remis en circulation pour d'autres lecteurs. [Circulaire de la bibliothèque]

Ces cas où le contenu de A est contingent suggèrent que sur l'intervalle de validation [Desclés, *op. cit.*], il existe des cas où le fait inscrit dans A est réalisé : il y a, dans les termes de Desclés, des discontinuités sur cet intervalle. Ce sont les exemples les mieux représentés dans notre corpus, avec ceux analysés ci-dessous (§ 2.2.4.).

### 2.2.4. Le fait contenu dans A est présenté comme non réalisé

Le constituant A établit un référentiel en rupture avec le contexte d'énonciation :

- (23) (a) <à propos de l'avenir des paysans> (c'est sûr que si on avait trouvé une ferme dans dans ces prix-là en Suisse)<sup>S</sup> (probablement qu'on serait resté en Suisse)<sup>F</sup> [o tv]  
 (b) – On est des salopes de se moquer des profs.  
 – Ouais, mais s'ils étaient normaux, peut-être qu'on se moquerait pas. [p, *Saturne*, 17.12.2004, conversation rapportée dans la presse]  
 (c) <à propos d'un match de tennis> « Si j'inscris le dernier jeu, le cinquième set aurait été différent » assure Chiudinelli. [p]

Un présupposé admet que la situation est non réalisée alors qu'au niveau du posé un monde en rupture avec le contexte d'énonciation est actualisé. Au niveau des présupposés, le terme Z est en quelque sorte affecté du même syndrome que A : on sait que le fait qu'il contient est non réalisé. A noter que le présent de l'indicatif dans la partie A n'empêche pas l'installation d'un monde contrefactuel (23c)<sup>327</sup>.

<sup>327</sup> Frei [1929 : 261] signale cet exemple au présent de l'indicatif, avec sa paraphrase « contrefactuelle » : *Si je joue cœur, j'ai gagné* (= *si j'avais joué cœur...*). Selon Confais [1990 : 219], une structure en {si + indicatif}

REMARQUE :

On sait que les temps verbaux ont un rôle dans l'élaboration du préconstruit contextuel de la vérité associée à A :

- (24) (a) <à propos des parlementaires> S'ils se taisaient, ils économiseraient de l'argent. [p < Corminboeuf 2001]  
(b) S'ils se taisent, ils économisent de l'argent. [ex. modifié]  
(c) S'ils se taisent, ils économiseront de l'argent. [ex. modifié]

Ils contribuent aux « effets de sens » imputables au contenu de A.

### 3. TYPE III : LES EMPLOIS EN CLAUSE MÉTA-ÉNONCIATIVE ELLIPTIQUE

Dans les exemples de ce paragraphe 3., le constituant A est une énonciation autonome privée de son régissant, qui commente l'énonciation qui suit. En d'autres termes, les configurations rencontrées sont des périodes binaires où le terme A est une énonciation *méta-discursive*, véhicule d'une instruction *cataphorique*. Dans la partie A de la majorité des exemples, il n'y a pas d'information cataphorique à proprement parler : c'est quand on considère la structure en entier, au terme de l'interprétation, que l'on peut parler de cataphore, de manière rétroactive. La cataphore est cependant verbalisée dans des exemples comme (25a) pour les *si-P*, et (25b) pour les *quand-P* macro-syntaxiques :

- (25) (a) Si nous y réfléchissons, Figaro a le même aspect nonchalant, et en pleine fronde, Don Sanche aurait pu jouer le rôle de Figaro. [f, Brasillach]  
(b) Mais quand on y songe c'est stupéfiant comme l'esprit humain peut s'épanouir à l'ombre de l'abattoir ! [Lowry, *Au-dessous du volcan*].

Schématiquement, la facture syntaxique des exemples de ce paragraphe 3. peut se formuler ainsi :  $[\emptyset \leftarrow A]_{E1} \# [Z]_{E2}$ . Le signe  $\emptyset$  note l'élément ellipsé, qui est le régissant de A<sup>328</sup>. *E1* et *E2* représentent les deux énonciations de la période binaire. Dans des constructions de ce genre, il semble que l'omission du régissant soit rendue possible par la présence du régi. Etant donné le régi, le calcul du prédicat ellipsé se réalise à partir d'une classe de solutions. Le constituant ellipsé peut s'interpréter de deux manières différentes au moins ; soit il renvoie à la totalité de l'énonciation Z (§ 3.2.), soit à la vérité de la proposition actualisée dans Z (§ 3.3.)<sup>329</sup>. Pour les constructions regroupées dans cette partie, l'élément A marque un acte d'ouverture d'un univers dans lequel s'insère l'énonciation qui suit ; c'est l'*acte d'énonciation* qui est soumis à « condition » et non le contenu. Il s'agit d'un « dire sur le

---

avec p = faux est mal formée : (à un destinataire masculin) \**Si tu es une femme...* ; ce jugement nous paraît non fondé : une construction comme *Si tu es une femme, je t'assure que tu réagis différemment* est à notre sens parfaitement bien formée.

<sup>328</sup> L'explication syntaxique proposée est congruente avec ce qui était visé, selon nous, par les paraphrases au moyen de *verba dicendi* de Sandfeld [1965 : 344-345] et Ducrot [1984 : 108].

<sup>329</sup> L'élément pourrait être interprété également par rapport au FAIT nommé dans la clause qui suit. Les clauses lexicalisées du style : <à propos d'une voiture> *Si ça se trouve elle est lavée à l'œil par des trouffions* [p < Corminboeuf 2001] entreraient dans ce schéma : ce qui peut « se trouver », c'est le fait même que Z [de Cornulier, 1985a : 62].

dire » [*Grammaire de la période*, VIII, à paraître], i.e. un commentaire évaluatif sur un acte langagier à venir. L'élément zéro de l'énonciation méta-énonciative précise la fonction communicative de Z. Les énonciations méta-discursives de ce type sont paraphrasables par <A, j'énonce ce qui suit> ou <A, ce qui suit est vrai><sup>330</sup>. Comme pour les exemples macrosyntaxiques du Chapitre 9, les routines engagées dans ce paragraphe 3. sont de type {PRÉPARATION + ACTION} : le terme A implique *pragmatiquement* la présence de Z. Considérons les exemples suivants ( $\alpha$ ) et ( $\alpha'$ ) des types I et II et ( $\beta$ )-( $\beta'$ ) du type III :

- ( $\alpha$ ) <à propos d'alpinisme> (ouais c'est à mon avis la la montagne la plus difficile)<sup>S</sup> (hein)<sup>N</sup> (si on si on si on parcourt les voies normales)<sup>F</sup> [o tv]  
 ( $\alpha'$ ) <à propos de l'avenir des paysans> (si j'étais pessimiste)<sup>S</sup> euh (je dirais que je suis condamné à à moyen terme en tout cas)<sup>F</sup> [o tv]  
 ( $\beta$ ) Si ça ne vous ennuie pas, j'ai laissé les volets ouverts. [Moinot, *Le guetteur d'ombre*]  
 ( $\beta'$ ) <à propos d'art moderne> (si on r=garde un p=tit peu les dates)<sup>S</sup> (c'est vrai que le manifeste de Marinetti est de dix-neuf cent neuf)<sup>S</sup> [...] [r]

#### 1) LES CIRCONSTANTS DE ( $\alpha$ ) ET ( $\alpha'$ ) :

En général, ils réagissent positivement au test de l'extraction, même s'il faut utiliser pour l'exemplification une structure presque absente du français (*c'est A que Z*)<sup>331</sup> :

*c'est si on parcourt les voies normales que c'est la montagne la plus difficile*  
*c'est si j'étais pessimiste que je dirais cela*

La construction ( $\alpha$ ) est compatible avec *et cela* :

*c'est la montagne la plus difficile et cela si on parcourt les voies normales*

On peut faire porter des opérateurs modaux sur le relateur (négation, restriction, adverbes) :

*c'est pas la montagne la plus difficile si on parcourt les voies normales, mais si on passe par la face nord*  
*c'est la montagne la plus difficile surtout / particulièrement si on parcourt les voies normales seulement si j'étais pessimiste, je dirais que je suis condamné*

<sup>330</sup> L'exercice de la paraphrase est périlleux. Montolio-Durán [1999 : 3684 & 3687] opère les reformulations suivantes, partant du principe que la dépendance entre A et Z est davantage le fait de l'acte de parole implicite :

- a) *Si te soy sincero, este proyecto no funciona* ( $\cong$  *si je suis sincère avec toi, ce projet ne fonctionne pas*). Glose : *Este proyecto no funciona ; lo digo así de claro porque soy sincero.* ( $\cong$  *Ce projet ne fonctionne pas ; je le dis aussi abruptement parce que je suis sincère*)  
 b) *Si tienes sed, hay cerveza en la nevera.* ( $\cong$  *si tu as soif, il y a de la bière dans le frigo*). Glose : *Hay cerveza en la nevera, te lo digo por si tienes sed* ( $\cong$  *Il y a de la bière dans le frigo, je te le dis pour si tu as soif*)

Les réaménagements de l'auteur sont très importants : dans a) – le connecteur change – et, dans b), il faudrait se demander si on peut assigner le même statut sémantico-pragmatique à une structure AZ et à son corollaire ZA. L'opération communicationnelle est-elle la même ?

<sup>331</sup> Le test du clivage ne permet pas de discriminer les types I et II. Les structures du type II sont parfois clivables, parfois pas :

*Si Les Iles écrit pendant une crise d'asthme nocturne, est un texte touffu, les Onze Lettres à Pénélope sont tout le contraire...* [Pestelli, *Le long été*]

Cf. : \*C'est si *Les Iles est un texte touffu que les Onze lettres à Pénélope sont tout le contraire*. Les routines concessives comme (19) sont rétives au clivage, propriété négative à mettre en rapport avec leur caractère a-rhématique.

La structure est réputée contraposable :

si je *ne* disais *pas* que je suis condamné je *ne* serais *pas* pessimiste

## 2) LES CLAUSES AUTONOMES DE ( $\beta$ ) ET ( $\beta'$ ) :

Elles réagissent négativement au clivage :

\**C'est* si ça ne vous ennuie pas *que* j'ai laissé les volets ouverts

Une reprise en *et cela* est impossible :

\* c'est vrai que le manifeste de Marinetti est de dix-neuf cent neuf *et cela* si on regarde un petit peu les dates

Elles ne tombent pas sous la portée de la restriction, par exemple, ou des opérateurs analogues :

\*J'ai laissé les volets ouverts *que / seulement* si ça ne vous ennuie pas

\**Principalement* si ça ne vous ennuie pas j'ai laissé les volets ouverts

De même, il est difficile d'inscrire le terme A dans le champ de la négation.

La contraposition de la structure donne un résultat absurde [Ducrot, 1972 : 176]<sup>332</sup> :

\*si ce *n'est pas* vrai que le manifeste de Marinetti est de dix-neuf cent neuf on *ne* regarde *pas* un petit peu les dates

Quant au test de mobilité, il ne mène pas à des résultats concluants. Tout ce qu'on peut affirmer, c'est que les termes A des structures ( $\beta$ )-( $\beta'$ ) sont plus mobiles que les structures ( $\alpha$ ) et ( $\alpha'$ ) : elles fonctionnent par exemple plus aisément en position d'incidente.

### 3.1. Métanalyses

Il faut composer avec certains exemples ambigus qui neutralisent l'opposition micro-syntaxe VS macro-syntaxe en hésitant entre les deux ordres de combinatoire. Ces constructions sont à cheval sur les types II (P adjointe) et III (clause autonome) :

- (26) (a) *Si* la barre d'affichage est allumée, observer l'indication. [distributeur de café]  
(b) C'est pourquoi je dis toujours : *si* tu veux savoir qui est Marcos, qui se cache sous son passe-montagne, prends un miroir et regarde-toi ; le visage qui s'y reflète, c'est celui de Marcos. Car nous sommes tous Marcos. [p < Corminboeuf 2001]  
(c) *Si* tu as froid, tu peux rabattre la capote. Mais ce serait dommage. C'est l'heure la plus belle. [Mercanton, *L'été des Sept-Dormants*]

Le second membre de la construction a une valeur d'ordre, de requête ou de recommandation. Deux analyses concurrentes et équiprobables sont possibles, sans qu'une nuance sémantique soit décelable :

---

<sup>332</sup> Les « contrefactuelles irréelles » ne sont pas non plus contraposables, mais probablement pour d'autres raisons [Ducrot, 1972 : 188].

- 1) L'hypothèse porte sur le *contenu* de Q. La structure est paraphrasable par : *je t'ordonne (que) [si P, Q]. Si P* ouvre un espace de validité pour les opérations sémantiques réalisées dans Q.
- 2) L'hypothèse porte sur la modalisation qui affecte Q, c'est-à-dire sur l'*énonciation* de Q. La structure est paraphrasable par : *si P [je t'ordonne (que) Q]. Si P* ouvre un espace pour donner un ordre. Dans ce deuxième cas de figure, une discordance modale est instaurée entre les deux actes d'énonciation.

Pour des interrogatives comme (27), l'analyse macro-syntaxique s'impose peut-être plus nettement :

(27) *Si la Chine n'est plus la Chine, où faut-il la chercher ? [Pestelli, *Le long été*]*

Une paraphrase possible pour la formule proverbiale de (27) serait : « Q est une question légitime *si P* »<sup>333</sup>. Le constituant introductif ouvre un cadre de validité dont la finalité est de justifier la légitimité de l'acte de question Z.

La différence sémantique que fait Van der Auwera [1986 : 198-199] entre « conditional speech acts » et « speech acts about conditionals » est pour nous une conséquence de cette métanalyse et coïncide assez bien avec nos analyses. Il y aurait d'une part des questions ou des injonctions conditionnelles où la modalité porte sur l'ensemble de la structure (ex. 28), ce que montre l'auteur au moyen de dialogues minimaux (au demeurant assez peu naturels) :

(28) – If you inherit, will you invest ? (≅ Si tu hérites, vas-tu investir ?)  
 – Yes, if I inherit, I will invest. (≅ Oui, si j'hérite, je vais investir)

D'autre part, dans l'échange (29), le test de la réponse montrerait que la modalité porte sur le second terme seulement. Le constituant *if P* est représenté comme une condition pour l'acte Z :

(29) – If you saw John, did you talk to him ? (≅ Si tu as vu John, lui as-tu parlé ?)  
 – Yes, I talked to him. (≅ Oui, je lui ai parlé)

La réponse permettrait de mesurer de quel côté du seuil syntaxique on se situe. Dans les exemples où Z est à l'impératif, cela ne nous semble pas décidable.

On a précisé en introduction à ce paragraphe 3. que l'élément intermédiaire est le plus souvent ellipsé. Les raretés reproduites en (30) sont particulièrement importantes pour nos analyses puisque *l'élément zéro est verbalisé* :

(30) (a) (*si vous payez l'impôt sur le revenu comme un Français sur deux*)<sup>S</sup> (*ce qui suit vous concerne*)<sup>F</sup>  
 (des déclarations d'un nouveau type vont être utilisées dès le printemps prochain)<sup>S</sup> [...] [o tv, TJFR2, 07.12.2005]

<sup>333</sup> Un proverbe, comme un lexème-phrase du genre (27), est toujours actualisé en mention et en usage. L'énonciateur assume le contenu du proverbe tout en rapportant un discours supposé ratifié par la communauté linguistique. La validité d'un proverbe étant garantie par cette autorité [Ducrot, 1984], il est, par conséquent, considéré comme étant toujours vrai [Berrendonner, 1981 : 207-211].

*Si* vous payez l'impôt sur le revenu comme un Français sur deux *ce qui suit vous concerne*... Des déclarations d'un nouveau type vont être utilisées dès le printemps prochain... [Texte du TJ sur www.france2.fr, 07.12.2005]

(b) *Si* nous supposons que le corps humain fonctionne sans heurts, et qu'il en va de même du corps social, alors, *je vous le demande* : Que ferions-nous de notre temps ? [Miller, *Lire aux cabinets*]

La nature méta-énonciative et cataphorique du régissant de A est ici parfaitement explicite.

### 3.2. Les clauses portant sur les modalités du dire

Dans cette partie, trois cas de figure seront passés en revue mais la routine macro-syntaxique qui entre en jeu reste *grosso modo* la même. La prise en compte d'exemples de ce genre doit beaucoup à Austin [1961 : 210-213] qui signalait des faits comme (31) :

- (31) (a) There are biscuits on the sideboard if you want them (≅ Il y a des biscuits dans le buffet si tu en veux) [< Austin]  
(b) I paid you back yesterday, if you remember (≅ Je t'ai remboursé hier, si tu te souviens bien) [*ibid.*]

De nombreux spécialistes parlent pour ces constructions du type III de « *si* austinien ».

#### 3.2.1. Les modalisateurs d'énonciation du type « *si* vous voulez »

La séquence introduite par *si* commente l'énonciation Z ; elle fonctionne comme un moyen de ménager la face de l'allocutaire :

- (32) (a) <à propos de l'adhésion de la Suisse à l'UE> (alors *si* vous voulez bien)<sup>S</sup> (on va passer maintenant au au temps <=au calendrier>)<sup>S</sup> (au temps de cette initiative)<sup>S</sup> (parce que l'heure passe)<sup>S</sup> [...] [r]  
(b) (oui *si* vous permettez)<sup>S</sup> (je voudrais juste euh dire quelque chose)<sup>F</sup> [o tv]

La *si-P* caractérise la position du locuteur par rapport à son discours.

#### 3.2.2. L'ouverture d'une rubrique cognitive

Lorsqu'il parle de « subdivisions cognitives », Charolles [1997] s'intéresse surtout à un degré plus abouti de la théorie de Fauconnier sur les espaces mentaux, c'est-à-dire à ses travaux du début des années '90 [Fauconnier, 1990 ; 1992]<sup>334</sup>. Le discours procéderait, par l'entremise d'expressions initiatrices qui spécifient par exemple un « champ de connaissance, un secteur d'activité ou encore un domaine de représentation » [Charolles, 1997 : 30], à une répartition de l'information, en d'autres termes à un compartimentage en micro-domaines cognitifs :

- (33) (a) *Si* tu prends le hockey le talent, tu l'as ou tu l'as pas. [p < Corminboeuf 2001]

---

<sup>334</sup> « Ces configurations [...] ont pour caractéristique importante de subdiviser l'information, en la relativisant à différents domaines [...] construits au fil du discours » [Fauconnier, 1990 : 232].

(b) <à propos de l'adhésion de la Suisse à l'UE> (probablement que la TVA dans le taux moyen augmente)<sup>S</sup> (y a une négociation sur les exceptions)<sup>S</sup> (si vous regardez la liste des exceptions françaises)<sup>S</sup> (elle est considérable)<sup>F</sup> [r]

Charolles parlerait probablement, pour les spécimens (33), de « champs thématiques » comme pour des ouvriers du style « à propos de X », « concernant X ». Pour un locuteur, actualiser la séquence *si on prend X*, c'est signaler que « ce qu'il va dire porte sur X (et non sur Y ou Z), a pour objet X [...] » [*ibid.*, 31]. Ce genre de configuration a pour fonction de procéder à un cadrage sur une rubrique classificatoire commune avec A, puis de prédiquer à son sujet au moyen de Z. Le constituant A fait office d'ancrage référentiel disjoint (vu de 'l'intérieur' de la structure) et remplit une fonction subsidiaire de partitionnement de l'information (vu de 'l'extérieur'). Des exemples comme (33) ont parfois un fonctionnement de cadre – même si A n'est pas le complément adverbial de Z –, en ce sens que la rubrique peut avoir une portée trans-périodique<sup>335</sup>. Cependant, comme pour les *si-P* du type II, le potentiel cadratif semble le plus souvent limité à la phrase graphique ou à la période.

### 3.2.3. L'ouverture d'un cadre de pertinence pour Z

Dans les exemples listés sous (34), le contenu sémantique de Z est toujours valable, quelle que soit la vérité assignée à la P inscrite dans A :

- (34) (a) (*si vous nous rejoignez*)<sup>S</sup> (le Bayern de Munich a battu Lyon ce soir au stade olympique de Munich)<sup>F</sup> [o tv]  
 (b) Et *si* l'on tient à évoquer la correspondance, une lettre à Jules Janin, de 1855, dit aussi [...] [s]  
 (c) (*si vous êtes libre ce soir*)<sup>S</sup> (il nous reste quelques places au studio pour le concert d'Arielle)<sup>S</sup> (alors appelez-nous)<sup>F</sup> [r]  
 (d) Je l'aimais, cet homme-là. *Si* vous pouvez comprendre ce que cela veut dire, je l'aimais. [Baricco, *Océan mer*]<sup>336</sup>  
 (e) Ici ça va assez bien, on rigole encore des bêtises qu'a racontées Fox pendant sa visite dans le coin. *Si* tu n'as pas écouté les nouvelles, il a raconté les mêmes âneries que Cortés [...] c'est-à-dire qu'il a dit que nous n'étions en fait que des vestiges du passé. [p, feuilleton]  
 (f) *Si* vous n'avez pas la possibilité de louer une voiture, un bus part également de la Praça 15 de Novembro et se dirige vers l'Alto da Boa Vista. [guide touristique]

En s'inspirant des analyses de Desclés, on peut dire qu'il n'y a pas de contraintes temporelles entre P et Q, i.e. pas de discontinuités sur l'intervalle de validation. La notion de « lien logique » est en effet consistante avec des discontinuités sur l'intervalle *I* (si à un instant *t*, sur *I*, P est vrai, alors Q est vrai). Formulé autrement, disons avec de Cornulier [1985a : 190] que la réalisation du contenu de A ne crée pas le fait énoncé dans Z : dans *si tu as soif, il y a de la bière dans le frigo*, la soif ne crée pas la bière (!). Dans l'espace ouvert par le terme A est

<sup>335</sup> Si on veut parler de « cadre » pour ces exemples, il faut admettre qu'il s'agit d'un cadrage particulier : le terme A est l'adverbial d'un régissant ellipsé, et cette absence fait que le domaine de pertinence délimité par A est reporté sur le contenu de Z.

<sup>336</sup> Pour Sweetser [1990], en anglais, la partie Z est toujours au présent de l'indicatif, ce qui renforce la présomption que la réalisation (ou la non réalisation) de A n'a pas de portée sur Z. L'exemple (34d) montre que l'imparfait de l'indicatif est possible en français, même si, en effet, dans la très grande majorité de ces configurations le terme Z est au présent. A propos des mêmes faits empiriques, Montolio-Durán [1999 : 3684] insiste, au contraire de Sweetser, sur la liberté des formes temporelles dans Z en espagnol.

inséré un *acte d'énonciation*. L'énonciation A esquisse le cadre dans lequel l'assertion Z est maximalelement pertinente.

La publicité (35) illustre le caractère d'*acte* prêté aux énonciations. Celles-ci, on l'a dit *supra* (Chapitre 4, § 1.), peuvent alterner avec des gestes, des icônes, etc. :

(35)



On se situe ici dans la mécanique gesticulatoire : l'acte en question consiste à montrer une image. La procédure serait glosable par <si le ski de fond a eu raison de vous, je vous montre ceci>. L'icône fonctionne comme un emprunt importé d'un système sémiotique et naturalisé en langue naturelle afin d'en faire un 'mot' de la langue. L'icône supplée l'énonciation en occupant la place syntaxique dévolue à celle-ci. L'énonciation A, dans le type III, tolère indifféremment comme terme Z les éléments du paradigme suivant :

$$A \quad Z \quad \left\{ \begin{array}{l} \text{énonciation} \\ \text{icône} \\ \text{geste} \end{array} \right.$$

On pourrait imaginer une hypothèse alternative à celle de l'ellipse que l'on a présentée dans ce § 3. Dans l'énonciation de AZ, le terme A pourrait être inclus syntaxiquement, mais aurait sémantiquement une portée à l'énonciation. Le contenu de A (*si P*) serait proche du fonctionnement d'un connecteur, puisqu'il opérerait sur le rapport entre l'énonciation et M. D'un point de vue syntaxique, le terme A serait cependant à l'intérieur de la clause. Le membre A de ces exemples en *si* fonctionnerait comme *selon x* dans [*selon x, P*]<sub>E1</sub> : *selon x* commente la vérité du fait P, mais est syntaxiquement régi : il est, comme P, à l'intérieur de l'énonciation E1. Cette solution explicative alternative n'est pas incompatible avec la solution de l'ellipse que nous avons privilégiée. On peut imaginer que la seconde explication – le statut d'adjoint périphérique de A (un constituant adverbial) – est le résultat d'une dérive grammaticale à partir d'une clause elliptique.

### 3.3. Les clauses portant sur la vérité du dire

Une explicitation possible pour ce genre de structure prendrait la forme : A, <ce qui suit est vrai>, Z. L'élément inséré entre parenthèses angulaires est éllipsé :

(36) (a) Si je comprends bien, l'aéroport de Zermatt c'est Genève, et les montagnes de Genève c'est Zermatt ? [p < Corminboeuf 2001]

- (b) *Si l'on en croit sa sœur, Laure de Surville, c'est en 1833 que Balzac eut l'idée de faire réapparaître, d'un roman à l'autre, certains personnages.* [s]
- (c) Oh ! cela ne tire à aucune conséquence, dis-je, hésitante. Cependant, *si* on ne doit rien omettre de la vérité, Mr Coleman s'est vanté un jour devant moi de ses aptitudes à imiter des documents aussi bien qu'un faussaire de profession. [A. Christie < Rocq-Migette]

Au terme de l'interprétation, on fait l'hypothèse que (36a) incorpore deux constituants zéro, l'un *anaphorique* par rapport à ce qui précède, l'autre *cataphorique* et portant sur la vérité de la clause subséquente. Soit schématiquement : [si je comprends bien]<sub>E1</sub> <ce que vous venez de dire>, <ce que je vais énoncer est vrai> [Z]<sub>E2</sub>. En version ZA, l'élément zéro est anaphorique et porte rétroactivement sur la vérité de la clause introductive<sup>337</sup>.

### 3.4. Formules ZA

Dans le type III, et on le verra encore à propos des parenthèses, la mobilité de A est totale :

- (37) (a) (ce soir y'a d= la raclette)<sup>S</sup> (si tu viens)<sup>F</sup> [o]  
 (b) Je suis au bureau 305, *si* t'as pas de clé. [billet affiché sur une porte]  
 (c) <à propos de l'adhésion de la Suisse à l'UE> (mais il faut que nous ayons ce vote d'entrée en matière)<sup>S</sup> (si on reprend des termes parlementaires)<sup>F</sup> [r]  
 (d) Tes impressions sur la saga des Chantrov et surtout tes pronostics à leur propos sont si brillants qu'ils semblent m'avoir été empruntés. Ou bien plagiés, *si* tu préfères. [Hazanov, *Lettres russes*]  
 (e) c'est une fille pas vraiment / pétillante d'intelligence *si* tu vois ce que je veux dire [o < Authier-Revuz]  
 (f) Comment l'aurais-je fait *si* je n'étais pas né ? / Reprit l'Agneau ; je tête encore ma mère. [La Fontaine, *Fables* I, 10]

Alors que les *si P* de (37a)-(b) portent sur l'ensemble de l'énonciation Z, (37c)-(d) présentent une clause qui fait état de l'inadéquation éventuelle du lexique choisi ; dans ce second cas de figure, l'élément zéro porte sur le *dire* en tant que choix du signifiant. La clause méta-énonciative de (37e) est particulière dans le sens où elle verbalise le fait qu'il faut inférer quelque chose d'autre que le contenu littéral (*si tu vois ce que je veux dire*). Elle confirme que Z est une litote et stimule le calcul de cette inférence chez le destinataire. En (37f), *si* alterne avec *puisque* : le fait contenu dans A est publiquement valide à ce stade du discours<sup>338</sup>.

Les fragments (38) instancient une énonciation en position post-noyau où l'élément zéro porte sur le réajustement de présupposés, qui se voient remis en jeu, voire niés :

- (38) (a) L'enjeu, un demi-manuscrit qui devrait mener à un fabuleux trésor : rien de moins que la mythique *Libereia*, la bibliothèque des empereurs de Byzance dont la trace s'est perdue à Moscou à l'époque d'Ivan le Terrible. Cette bibliothèque, au fait, qu'est-elle devenue, *si* elle a jamais existé ? [p < Corminboeuf 2001]  
 (b) <à propos d'alpinisme> (mais à mon avis)<sup>S</sup> euh : (i=s^ont chuté pa=ce qu'i=s^étaient à au bout du rouleau)<sup>F</sup>. (si i=s^ont chuté)<sup>F</sup> [o tv]

<sup>337</sup> Exemple : *Malgré ses dénégations, JP n'était pas loin de partager l'opinion de ceux dont il rapporte les propos si l'on en croit ce qu'il écrivait à Franz Hellens en janvier 1925 [...] [s].*

<sup>338</sup> Reste qu'on peut se demander quelle est la différence sémantique entre les schémas AZ et ZA (*si tu as soif, il y a de la bière* vs *il y a de la bière, si tu as soif*) : construire un cadre pour – dans un second temps – y insérer une énonciation vs valider une énonciation et dans un second temps lui apposer un cadre de congruence. Du point de vue de la mémoire discursive, la routine AZ n'a probablement pas les mêmes effets que sa consœur ZA.

A noter dans (38a) les anaphoriques *la bibliothèque... cette bibliothèque* puis la fragilisation du présupposé <il existe une bibliothèque des empereurs de Byzance>, par l'intermédiaire de la *si-P*. En (38b), la *si-P* – autonome intonativement – forme une période qui provoque un effet d'épexégèse ; le membre A remet en débat un contenu pourtant ratifié en mémoire : <ils ont chuté><sup>339</sup>.

### 3.5. Parenthèses

L'insertion d'une parenthèse met le programme-cadre en attente. Pour celles qui ressortissent au type III, les séquences intercalées ont des fonctions de renvoi et de commentaire autonymique. L'élément zéro des clauses méta-énonciatives du type III s'interprète en général comme une instruction d'aller voir vers la gauche quand le membre A est en fin de période, et vers la droite lorsque A est en début de période. Dans ce sens, les clauses du type III se comportent de la même manière que les adverbes d'énonciation en *–ment* du style *sagement* : [*sagement* Ø →]<sub>E1</sub> [*il conduit*]<sub>E2</sub> VS [*il conduit* ← *sagement*]<sub>E1</sub><sup>340</sup>. Quand A est antéposé, l'élément zéro a une portée cataphorique sur l'ensemble de la clause subséquente ; avec Melis [1979 : 14] on dira que la *si-P* justifie alors l'acte langagier. Quand le terme A est postposé ou parenthétique, l'élément zéro a généralement une portée anaphorique restreinte à un élément lexical ; la *si-P* justifie alors le choix des termes. Il faut aussi tenir compte de la composition lexicale de la construction en *si* : ainsi, une clause comme *si j'ose dire*, qui s'applique à la nature d'un signifiant, apparaît très majoritairement en parenthèse ou en position postposée<sup>341</sup>. La parenthèse en *si* soulignée dans l'exemple (39) se rapporte aux emplois *adjoints* du type II :

- (39) (a) Par contre, travaillant d'après le personnage vivant, – et cela avec presque de la frayeur – j'arrivais, *si j'insistais un peu*, à voir à peu près le crâne de travers... [Giacometti, *Ecrits*]

Les exemples du genre (39) sont de loin les cas de figure les plus rares en position de parenthèse. En effet, statistiquement, les séquences incidentes à contenu méta-discursif sont beaucoup plus courantes que les termes A adjoints. Cela tient probablement au fait que le membre A, dans les parenthèses méta-discursives, est rectionnellement autonome par rapport

<sup>339</sup> Montolio-Durán [1999 : 3654-3655] présente des exemples en espagnol qui opèrent une réparation en convertissant une présupposition en une supposition au moyen de la particule *es que* : *Seguro que los hijos de Sebastián son rubísimos, si es que tiene hijos* (≅ *Certainement que les enfants de Sebastián sont blonds, s'il a des enfants*). Le correspondant en français de *es que* pourrait être *si tant est que* (cf. *si tant est qu'il ait des enfants*). Selon Montolio-Durán, le mode complémentaire de la remise en question d'une présupposition est le mécanisme qui consiste à mettre une information sous hypothèse pour l'asserter immédiatement après ; voici un fragment d'oral en français qui pourrait illustrer la chose :

<à propos de conquête spatiale : il s'agit de la question d'un journaliste à un astronaute> (*si un jour l'expérience spatiale s'arrête*)<sup>S</sup> (elle s'arrêtera)<sup>S</sup> (*vous aurez d'autres projets*)<sup>Q</sup> (*vous avez envie de vous engager dans d'autres choses*)<sup>Q</sup> [o tv].

<sup>340</sup> Le terme « exo-phrastique » est peu approprié car il prend la notion de phrase comme archétype, mais ces emplois du type III pourraient tomber sous ce label dans la terminologie des adverbes de Guimier [1996].

<sup>341</sup> La prosodie est un des dispositifs de signalement des parenthèses (parmi un faisceau de traits). On peut se reporter à Danon-Boileau & Morel [1998] et Delais-Roussarie [2005] pour ce qui concerne la prosodie des incidentes.

à Z, ce qui facilite l'intercalation. La mise entre parenthèses d'un terme A subordonné, moins mobile, oblige souvent à choisir des points d'insertion plus coûteux.

La plupart des insertions du *type III* traduisent un « défaut dans le mode du dire » [Authier-Revuz, 1995 : 631]. Petite présentation de ces stratégies de défense des faces :

a) Le constituant zéro porte sur toute l'énonciation encadrante

Le modalisateur d'énonciation *si vous voulez* est désémantisé, ce qui conduit Blanche-Benveniste & al. [1991 : 146] à le réduire à un « usage phatique ». Devenu un élément amorphe, il est souvent prononcé en un lexème monobloc /sivle/. Authier-Revuz [1995 : 193] parle de « suspension du dire de l'un au vouloir de l'autre », mais la formulation nous semble un peu trop 'hardie' pour un constituant qui sert principalement à la gestion du tour de parole (on s'assure que l'énonciataire est prêt à écouter) :

- (40) <à propos de la maladie de la vache folle> L1 : (donc il y en a : clairement)<sup>S</sup> (si v= v=lez)<sup>N</sup> (qui ont besoin de parler)<sup>S</sup>  
 L2 : (ouais)<sup>F</sup>  
 L1 : (pour dire s- s-)<sup>S</sup> (j= veux pas répéter ce qui vient d'être dit très justement)<sup>S</sup> . (bien)<sup>F</sup> (et puis y en a d'autres)<sup>S</sup> (qui ont besoin euh de rester)<sup>S</sup> (alors je sais pas si c'est une bonne solution)<sup>S</sup> (moi je suis pas euh : euh médecin mais :)<sup>S</sup> (psychologue mais)<sup>S</sup> (ils ne peuvent pas l'exprimer)<sup>S</sup> (i=s^ont besoin d'intérioriser)<sup>S</sup> (de comprendre ce qui s'est passé)<sup>F</sup> (donc moi c'est clair)<sup>S</sup> (si vous voulez là-dessus)<sup>S</sup> (je trouve que toute tentative euh : de dire globalement)<sup>S</sup> (ils doivent parler)<sup>S</sup> (pa=ce que y a un intérêt général)<sup>S</sup> (ou ils doivent se taire)<sup>S</sup> (pa=ce que y a un intérêt général)<sup>S</sup> (je trouve ça)<sup>S</sup> (très honnêtement)<sup>S</sup> (totalement anormal)<sup>F</sup> [o tv]

L'incidence est non ponctuelle : la clause réalise un commentaire sur l'ensemble de l'énonciation Z.

b) Le constituant zéro porte sur ce qui précède ou sur ce qui suit

Ce sont des insertions à fonction réparatrice :

- (41) (a) Il me semblait entrevoir peu à peu ce que Franz appelait la politique de Maria Laach, et qui allait plus loin, ou plus profond, qu'il ne l'apercevait, dans une philosophie, *s'il faut employer ce mot*, obscure, étrange, un peu sauvage, difficile à déchiffrer, car elle ne l'exprimait jamais que par allusions, ou par paradoxes qu'on prenait pour des mouvements d'humeur. [Mercanton, *L'été des Sept-Dormants*]  
 (b) Cela revient à dire – *si l'on nous pardonne ce barbarisme* – que la prosodie exercerait de manière privilégiée une fonction de type « incidentiel » [...] [s]

Dans (41a), une stratégie rétrospective est adoptée : le démonstratif oblige à réviser le contexte gauche comme domaine d'interprétation de l'anaphorique<sup>342</sup>. Par contre, le démonstratif est cataphorique dans (41b), il produit un phénomène d'attente. Les guillemets identifient l'élément sur lequel porte la parenthèse. L'objet-de-discours affecté par l'incidente est évoqué et même modifié (qualifié de *barbare*), bien qu'il n'ait pas été introduit explicitement auparavant.

c) Le constituant zéro porte sur la mise en rapport de deux constituants

Comme précédemment, une réserve est émise sur l'adéquation d'un élément lexical. La clause méta-énonciative en *si* porte sur des inappropriétés logiques potentielles (paradoxes, zeugmes, etc) :

<sup>342</sup> ... une philosophie, *s'il faut employer ce mot*, ... ≅ ... une philosophie (∅ ← *s'il faut employer ce mot*)... ≅ ... une philosophie (je dis philosophie *s'il faut employer ce mot*)...

- (42) (a) Je vous prie de me savoir, Maître et, *si vous le permettez*, ami / très respectueusement vôtre  
[Correspondance Paulhan-Gide]  
(b) Vous n'arrivez au général, *si l'on peut dire*, qu'à travers le plus particulier possible.  
[Giacometti, *Ecrits*]

Dans (42a), l'élément zéro peut porter sur *ami*, mais rien n'interdit de dire que celui-ci porte sur la conjonction *et* : serait tabou le fait de joindre *Maître* et *ami*. La clause de (42b) fonctionne comme une excuse au rapprochement du *général* et du *particulier*.

d) Le constituant zéro porte sur la vérité de l'énonciation encadrante

C'est une question d'intelligibilité qui explique des gloses méta-énonciatives de ce genre :

- (43) <à propos de l'adhésion de la Suisse à l'UE> (le résultat concret)<sup>S</sup> (*si l'on vous suit*)<sup>S</sup> (c'est que la Suisse a en en à coup sûr n'adhérera jamais avant deux mille dix)<sup>F</sup> [r]

e) La renégociation des présupposés

La désignation elle-même peut être remise en cause :

- (44) [...] les différences, *s'il y en a*, sont dessous et ne comptent plus. [Ramuz, *Passage du poète*]

Le présupposé d'existence activé par le SN défini, est rediscuté par l'incidente en *si*.

Ces parenthèses témoignent de la réflexion permanente menée par les sujets parlants sur la langue ; on identifie pêle-mêle des ajustements sur l'état cognitif, des stratégies réparatoires, des soucis de ménagement des faces de l'interlocuteur, des procédés de prévention d'ambiguïtés, des jugements sur l'adéquation du discours, etc<sup>343</sup>. Cela démontre que l'on communique toujours à plusieurs niveaux : à un niveau dénotatif pour faire exister le monde ; au niveau méta-communicationnel où c'est l'opération de discours qui devient le référent ; et au niveau de l'ajustage des présupposés. Les clauses méta-énonciatives du type III sont un lieu privilégié de l'activation du niveau méta- et, dans une moindre mesure, de la renégociation des présupposés.

Montolio-Durán [1999 : 3683sq], qui nomme ces clauses autonomes du type III « conditionnelles indirectes » ou « méta-discursives » [*ibid.*, 1993 : 530], les considère comme « périphériques » parce qu'elles sont sémantiquement non dépendantes<sup>344</sup>. Les observations de l'auteur sur l'espagnol rejoignent les nôtres : ces clauses fonctionnent comme des modalisateurs, elles expriment une évaluation, et elles ne sont pas subordonnées, jouissant d'une indépendance syntaxique et sémantique. Montolio-Durán [1999] distingue quatre types de « protases périphériques » :

- 1) *Emplois de politesse* : la clause en *si* sert à rendre explicite le compromis conversationnel (cf. le principe de coopération gricien). C'est un mécanisme d'auto-protection qui permet à l'énonciateur de prévenir une objection ou une stratégie d'auto-réparation lorsque la clause est postposée. En français, ce sont des clauses du genre *si tu veux que je te dise la vérité, si je ne me trompe pas, si j'ai bien compris, si*

<sup>343</sup> Cf. Montolio-Durán [1993 ; 1999] pour espagnol. Pour l'anglais, on peut se reporter à Austin [1961], Haegeman [1984 ; 2003], Van der Auwera [1986], Sweetser [1990], Ford [1997], Dancygier & Sweetser [2006]. Pour l'allemand, Köpcke & Panther [1989].

<sup>344</sup> Selon l'auteur, elles ont la propriété de pouvoir être omises sans dommage pour la grammaticalité de l'énoncé.

*ça reste entre nous, si vous me permettez l'expression*, etc. Mais aussi des constructions où l'énonciateur exhibe sa volonté d'être pertinent : *Si recuerdas el verano en que fuimos a Ibiza, estuvo lloviendo todo el mes de agosto* ( $\cong$  *Si tu te souviens l'été où nous étions à Ibiza, il a plu tout le mois d'août*).

- 2) *Emplois méta-linguistiques* : la clause en *si* porte sur la forme linguistique d'un élément de la clause adjacente. La postposition permet de rectifier un terme. En français, cela correspondrait à des exemples comme *si c'est ainsi que ça se prononce, si c'est le mot exact, si tu veux, si on résume*, etc. Tomberaient également sous 2) les clauses qui suspendent la présupposition comme *Me lo dijeron tus socios, si es que puede llamárselos así* ( $\cong$  *Tes associés me l'ont dit, si on peut les appeler comme ça*).
- 3) *Emplois « processuraux »* : la clause en *si* exprime une circonstance qui garantit la pertinence de l'énonciation cooccurrence. Elle guide l'allocutaire en spécifiant le contexte approprié pour l'interprétation. Exemples : *Si buscas un traductor, Joaquín sabe alemán* ( $\cong$  *Si tu cherches un traducteur, Joaquín sait l'allemand*).
- 4) *Emplois avec une « apodose non assertive »* : la clause en *si* justifie la pertinence de la question qui suit. Exemples : *Si a González le gusta tanto participar en la campaña de un referéndum, ¿por qué no organiza uno en su país?* ( $\cong$  *Si cela plaît autant à Gonzalez de participer à la campagne de referendum, pourquoi n'en organise-t-il pas un dans son pays?*)<sup>345</sup>.

Sweetser [1990] fait également une distinction interne aux *speech-acts conditionals* – nos *si-P* macro-syntaxiques du type III – en découpant la sous-catégorie des *metalinguistic conditionals* qui est réservée aux faits qui concernent les précautions prises dans le mode du dire (*si je peux le dire ainsi, si j'ose dire*, etc). Mais la frontière reste floue, à témoin l'étiquetage opéré par Sweetser elle-même [*ibid.*, 118 ; 140] :

- (45) (a) If I may say so, that's a crazy idea (speech-act) ( $\cong$  Si je peux le dire ainsi, c'est une idée insensée) → *speech-act conditional*  
 (b) Grandma is 'feeling lousy', if you'll allow me to put it that way ( $\cong$  Grand-mère se 'sent mal fichue', si je peux me permettre) → *metalinguistic conditional*

Est-ce que *if P* est « métalinguistique » lorsque c'est l'appropriété d'un seul lexème qui se voit négociée (voir les guillemets dans 45b), et « illocutoire » lorsque la portée est plus large, comme dans (45a) ? Dans nos termes, on pourrait faire une première séparation entre la portée de l'élément zéro – limitation à un seul élément lexical ou à l'ensemble de l'acte langagier Z. Et une autre opposition qui isolerait les faits qui relèvent de l'adéquation du lexique, par opposition à ce qui relève de la pertinence de l'acte Z.

### 3.6. Synthèse

Dans le type I, le terme A est un circonstant intra-prédicatif. Dans le type II, c'est un circonstant extra-prédicatif. Dans le type III, le membre A n'est pas un circonstant, mais une

<sup>345</sup> A noter le caractère désambiguïsant de la ponctuation en espagnol écrit qui précise la portée de la modalité interrogative. Dans cet exemple, il n'y a pas de métanalyse (cf. § 3.1., *supra*), la structure est clairement une période binaire : l'énonciation A ouvre un cadre de pertinence pour une autre énonciation.

clause autonome. Statistiquement, en français les constructions du type II sont majoritaires ; viennent ensuite les séquences qui tombent sous le type III ; les structures du type I sont les moins courantes, selon notre corpus.

La tripartition de Fontaney [1991] – les questions *de re*, *de dicto*, *de sententia* – pourrait convenir aux *si-P*, si on voulait établir une taxinomie basée sur des considérations qui ressortissent à la médiativité. En effet, le locuteur, par l'intermédiaire d'une *si-P*, peut transmettre un savoir (type I et II), formuler un discours sur un savoir (type III-§ 3.2.) ou s'assurer d'un savoir (III-§ 3.3.)<sup>346</sup>. Une *si-P de re* porte sur des objets mondains (la *res*). Une *si-P de dicto*, porte sur le *dictum*, c'est-à-dire sur ce qui est dit du monde (sur la forme du *dit*). Une *si-P de sententia* porte sur ce qui est vrai de l'opinion de l'interlocuteur<sup>347</sup>.

#### 4. PROLONGEMENT : DU BON USAGE DES STATISTIQUES

La mobilité de la *si-P* du type III pose un problème de méthode si on veut, comme Ford & Thompson [1986] et Ramsay [1987], établir le pourcentage de *si-P* antéposées par rapport aux postposées. Le risque est de se retrouver avec des structures postposées très différentes comme :

- (46) (a) You can come an' sit' n'talk with us *if you want* [o < Ford] (≅ Tu peux venir t'asseoir et discuter avec nous si tu veux) [= type III]  
 (b) I think it would be better *if you're there*. [o < Ford & Thompson] (≅ Je pense que ce serait mieux si tu étais là) [= type I]

Certes, des précautions sont prises aussi bien par Ramsay – qui exclut les clauses réparatrices du genre *if that doesn't sound too pompous* (≅ *si ça ne sonne pas trop pompeux*)<sup>348</sup> – que par Ford & Thompson qui ne décomptent pas les postposées lexicalisées comme *if it occurs* (≅ *si ça arrive*). Mais est-ce que ce souci de ne pas fausser les données n'induit pas finalement l'effet inverse, à savoir que certaines données pertinentes sont écartées de l'analyse ? Par ailleurs, à considérer les exemples de Ford & Thompson, on remarque qu'un fragment d'oral comme (47), qui relève de notre type III, est inclus dans l'analyse :

- (47) I'd like to talk to him about the possibility of his getting a leave of absence from your bank to come with the Treasury, *if that would be agreeable to you*. [o < Ford & Thompson] (≅ J'aimerais lui parler de l'éventualité d'obtenir un congé de ta banque pour rejoindre la Trésorerie, si cela te convient)

<sup>346</sup> En adaptant toutefois le propos de Fontaney : ce qui est méta-discursif serait reversé dans ce qui relève du *dictum*. On spécialiserait la modalité *de sententia* pour traiter du savoir du partenaire ou d'un tiers ; la *si-P* servirait alors à s'assurer de cette opinion pour ensuite effectuer un acte énonciatif : *si j'ai bien compris <ce que vous pensez, ce qui suit est vrai> + acte langagier Z*.

<sup>347</sup> Dans les cas de figure regroupés sous § 3.3., le contenu de A est pour nous une demande de confirmation implicite : *si je comprends bien, c'est ça ?* Il y a à la fois garantie de la vérité et assertion, ce qui nous ramène au caractère dual de l'assertion : sous cette notion coexistent en effet deux principes qui s'impliquent mutuellement. (i) Est vrai ce qui est affirmé, autrement dit : c'est la vérité, donc ça a le droit d'être affirmé (c'est le principe de sincérité côté locuteur) ; (ii) ce qui est affirmé est vrai, i.e. c'est affirmé, donc c'est la vérité. (Asserter signifie verser un fait nouveau dans M et le présenter comme publiquement valide pour le ou les interlocuteurs.)

<sup>348</sup> Ramsey [1987 : 386] : « the méta-comment type of clauses is also excluded ».

Selon les auteurs, la *if-P* de (47) relève de la politesse et marque, dans cette séquence, la déférence du locuteur. Cela colle bien avec les effets de sens des clauses du type III.

Dès lors, il n'est guère étonnant que les constructions en *if* postposées aient pour les auteurs des fonctions aussi différentes que l'introduction d'une information nouvelle – cf. (46b) – et le ménagement des faces (*politeness*) – cf. (46a). La remarque vaut également pour les constituants A antéposés. Les exemples reproduits, en français et en anglais, sous (48a) vs (48b) présentent tous une *si-P* dont on peut soupçonner la valeur a-rhématique, mais ces termes A sont-ils pour autant des ouvriers de cadres rigoureusement similaires ?

- (48) (a) (*si tu veux prendre une douche*)<sup>S</sup> (il y a des serviettes dans la salle de bain)<sup>F</sup> [o film]  
 (a') *If you fancy a shower, the water is hot* (≅ *Si vous avez envie d'une douche, l'eau est chaude*) [*< Montolio-Durán*].  
 (b) *Si j'étais peintre je déverserais beaucoup de rouge, beaucoup de jaune sur la fin de ce voyage.* [*Cendrars, Prose du Transsibérien et de la petite Jehanne de France*]  
 (b') *I won't write any letter. If I do I will say I am opposed to it.* [o < Ford & Thompson] (≅ *Je n'écrirai pas de lettre. Si je le fais je dirai que je suis opposé à ça*)

Dans notre positionnement théorique, une clause autonome (48a-a') n'introduit pas le même type d'univers qu'un circonstant régi (48b-b') ; dans (48a), la connexion thématique qu'opérerait A avec le discours précédent est moins évidente. Les postpositions signalées en (46a) vs (46b) conduisent également à soupçonner que le terme A n'a pas la même fonction dans les deux cas. On peut penser que la prosodie sur-marque cette opposition en détachant le membre A de (46a) et en intégrant celui de (46b).

Il n'y a pas de sens à compter les constituants A antéposés et ensuite à leur attribuer à tous une valeur topicale en fonction de cette position : un tel discours rigidifie les fonctionnements réels et, une fois de plus, fait la part belle au prototype.

Le comptage à partir d'un morphème – en l'occurrence *si* – pose un autre problème : certaines structures présentent une homonymie de construction qui empêche de décider entre une interprétation 'régime' (une interrogative indirecte totale antéposée) et une interprétation 'circonstant' [Corminboeuf, à paraître, a] :

- (49) *S'il rêve, il ne s'en souvient jamais.* [*< Delaveau*]

On peut gloser (49) par *s'il rêve ou pas...* ou par *au cas où il rêve...* Le pronom *en* anaphorise le cadre (*si p ou non*) dans la première lecture et le fait qui a servi à poser le cadre (*qu'il rêve*) dans la seconde. Dans ce cas de figure, sur quels critères faut-il se fonder pour intégrer ou exclure les énoncés en *si* ?

Pour les incidentes (§ 3.5.), le membre A n'est *ni* antéposé, *ni* postposé. Pour les structures en *apo koinu*, la *si-P* est à la fois antéposée et postposée (50a) ou alors deux *si-P* encadrent l'élément pivot (50b)-(c) :

- (50) (a) *Vous voyez, on a tout préparé pour vous, et il y a aussi de quoi manger, si vous avez faim, il y a du pain et du fromage ;* [Ramuz, *La beauté sur la terre*]  
 (b) [*Si le loup, le lynx, le chien commettent des carnages,*]<sub>A</sub> [ils doivent être abattus *s'il y a excès.*]<sub>Z</sub> [p]  
 (c) *si vous voulez un célibataire bon peut y aller s'il en a envie* [o < Jeanjean]

Dans (50d), la première construction en *si* s'accroche sur l'énonciation et la seconde sur le prédicat. Comment faire des comptages sérieux avec des données de ce genre ?

A noter encore l'exemple (51) qui présente un enchâssement de rang trois dans A :

- (51) *Si l'on adopte le point de vue que la description historique d'une personne et de son œuvre n'a d'intérêt que s'il a contribué à l'avancement de la science, alors toute cette étude sur Forsskal n'a pas grande valeur...* [Hansen, *La mort en Arabie*]

La seconde *si-P* (*s'il a contribué...*) occupe une zone rhématique à l'intérieur de la partie que l'on associe généralement au topic : elle est dans le champ d'un opérateur de restriction. Est-ce que cette *si-P* est antéposée ou postposée ?

Selon nous, le décompte des constructions en *si* doit tenir compte du statut syntaxique de l'élément : un calcul inférentiel est requis pour déterminer si le constituant A est un régime, un circonstant, ou une clause autonome. Et ceci surtout quand l'objectif de l'étude est d'étudier le relief informationnel : il y a à notre sens un rapport étroit – mais en aucun cas une correspondance mécanique – entre la syntaxe et la stratification informationnelle<sup>349</sup>. Les configurations en *apo koinu* et les incises constituent un obstacle rédhibitoire pour un examen sur l'axe antéposé – postposé. Il faudrait au moins introduire une troisième catégorie, celle des incidentes. Il conviendrait également de faire un sort au rang syntaxique (cf. 51) auquel appartient le terme A.

Qu'on nous comprenne bien : il ne s'agit pas de remettre totalement en question les comptages. Les *si-P* s'observent massivement en position frontale et des précautions méthodologiques supplémentaires ne changeraient rien à la tendance. Mais associer une fonction discursive générale de topic à toutes les *si-P* – ou à toutes celles qui sont antéposées – revient à ranger sous la notion des réalités très différentes. On ne reviendra pas sur l'opposition entre un acte langagier qui porte sur le *dire* et un complément qui restreint les opérations sémantiques réalisées par un autre élément du *dit*<sup>350</sup>. La plupart des chercheurs reconnaissent pourtant la spécificité des exemplaires du *type III*. Il y a, à notre sens, trois solutions pour s'en sortir : (i) conserver un concept de topic assoupli, au risque que sa capacité descriptive soit complètement diluée (c'est la position habituelle) ; (ii) n'utiliser la notion de topic que pour décrire les faits du Type II ; (iii) se passer de la notion : c'est la position de la *Grammaire de la période* [à paraître].

Cette topographie des *si-P* n'a fait que signaler brièvement les termes A 'régime', i.e. les interrogatives indirectes totales antéposées, qui constituent le troisième terme de l'opposition. Lorsqu'elles sont détachées prosodiquement, de nombreux cas de métanalyse sont observés : il y a alors indistinction entre un constituant A argument d'un verbe enchâssant et un

---

<sup>349</sup> Le relief informationnel n'est pas le même si c'est un régime ou un circonstant en position détachée. L'extraposition est un procédé très marqué pour un régime ; cela induit en principe un effet de rappel d'information. Un circonstant détaché, par contre, a une valeur cadrative commune [Corminboeuf, à paraître, a]. Les énonciations autonomes (Type III) ont des rendements fonctionnels encore différents.

<sup>350</sup> Charolles & Lamiroy [2002 : note 10] signalent une étude de Bäcklund (1990) sur les infinitives en anglais (en *to*) où l'auteur constate qu'un pourcentage important de ces adverbiales initiales jouent un rôle métalinguistique. Il en conclut que la fonction topicale que leur assigne Thompson (1985) n'est pas toujours vérifiée.

circonstant A adjoint au SV. Le tableau clinique complet des *si-P* pourrait être quelque chose du genre :

	<b>A est un RÉGIME</b>	Métanalyse Régime – Circonstant	<b>A est un CIRCONSTANT</b>	Métanalyse Circonstant – énonciation	<b>A est une ÉNONCIATION AUTONOME</b>
<b>DÉTACHÉ</b>	<b>1</b>	<b>3</b> (ex. 49)	<b>4</b> (ex. 17)	<b>6</b> (ex. 26)	<b>7</b> (ex. 34)
<b>INTÉGRÉ</b>	<b>2</b>		<b>5</b> (ex 4)		

(Les cases grisées représentent les cas de figure non attestés). La partie gauche du tableau (1-3) a été examinée dans Corminboeuf [à paraître, a]. La partie droite du tableau (4-7) était l'objet de ce Chapitre 10. Même si l'interprétation hypothétique tend à s'inviter dans les interrogatives indirectes antéposées, elles ont été un peu négligées dans le cadre de cette recherche : ce sont les *si-P* en position de circonstant et les clauses autonomes qui conduisent à la valeur référentielle d'hypothèse.

### CONCLUSION GÉNÉRALE DE LA SECTION III

En regard des données collectées, quatre grands types syntaxiques ont été identifiés :

- 1) Des périodes unaires de forme  $[A \#^{\rightarrow} Z]_{E1}$  : le terme A est régi unilatéralement par Z ; les *si-P* circonstanciées du type I et II (Chapitre 10, § 1. et 2.) et une partie des hypothétiques inversées micro-syntaxiques (Chapitre 9, § 3.) ressortissent à ce schéma.
- 2) Des périodes unaires de forme  $[A \leftrightarrow Z]_{E1}$  : la dépendance relationnelle est bilatérale dans les hypothétiques inversées qui comportent la marque de continuité clausale *que* en introduction de Z ; on pourrait faire entrer les structures en *si... alors* dans ce schéma.
- 3) Des périodes binaires où une énonciation commente l'énonciation subséquente :  $[A \rightarrow \emptyset]_{E1} \# [Z]_{E2}$ . Les *si-P* macro-syntaxiques (Chapitre 10, § 3.) sont de ce type.
- 4) Des périodes binaires de forme :  $[A]_{E1} \# [Z]_{E2}$ . La plupart des hypothétiques macro-syntaxiques non marquées relèvent de ce schéma (Chapitre 6, 7, 8 et Chapitre 9, § 2.).

Ce n'est pas parce que des indices suspendent la validation du fait que dénote A – au niveau sémantico-pragmatique – qu'ils marquent parallèlement une subordination au plan syntaxique. Nos analyses ont été menées en dehors des carcans traditionnels qui font des notions de *phrase* et de *subordination* des incontournables. Les effets sur M sont différents pour une énonciation autonome ou pour une proposition impliquée à l'intérieur d'une organisation micro-syntaxique. La facture syntaxique (circonstant ou clause autonome) est cruciale pour nous, puisque les opérations réalisées sur M sont corrélées à la dimension formelle.

On a identifié des indices qui fonctionnent comme des *distanciateurs*, c'est-à-dire des indices qui permettent d'inférer qu'un fait *p* est assorti d'une clé de validation. Sont concernés par exemple les SN indéfinis cursifs, le relateur *si*, la présence de deux sources d'information incompatibles, des assertions non assumées dans la situation d'énonciation, des questions qui ne sont ni des demandes de faire ni des demandes de dire, des actions peu vraisemblables, les modes conditionnel et subjonctif, les auxiliaires modaux, etc. Ces indices sont ceux d'une assertion modalisée. L'inférence repose généralement sur des indices contradictoires. Ce qui distancie, c'est que la validité de *A* n'est pas garantie dans la situation de parole par le locuteur : cela donne l'impression de simulacres d'actions, de tentatives de validation, de canevas pour un acte langagier à venir.

Pour l'élaboration de la valeur hypothétique, on ne parlera donc pas de « non assertion » mais d'*assertion mise à distance*<sup>351</sup>. Il y a bien une conduite assertive, mais celle-ci est assortie d'une clé de validation. On s'est penché sur l'image que cette action verbale donne de sa propre énonciation, en tenant compte de la prise en charge énonciative. Le fait exprimé par *A* est un objet-de-discours introduit sous condition, sous réserve de ratification. La valeur hypothétique est construite par surinterprétation contextuelle de plusieurs de ces valeurs de base : ce sont les indices d'assertion non assumée et d'indétermination référentielle qui fondent notre abduction. En distinguant un niveau primaire (une conduite assertive) et un niveau secondaire (une validation dans un référentiel fictif), on comprend comment la valeur hypothétique est élaborée : « une assertion non assumée se mue en assertion d'une éventualité » [Berrendonner, 2005 : 163].

Faire une hypothèse consiste à établir une relation entre deux faits, avec la grammaire dans les modèles micro-syntaxiques (la plupart des *si-P*, par exemple), ou de manière pragmatique pour les modèles macro-syntaxiques, ceux-là même qui ont mobilisé prioritairement notre attention. Dans les configurations non marquées qui constituent le cœur de notre étude, la juxtaposition incite à réinterpréter le terme *A* comme un cadre pour le terme *Z*. L'énonciation *A* précise le domaine de pertinence du fait dénoté par le second coup énonciatif *Z*. La valeur hypothétique que revêt l'*ensemble AZ* semble être davantage redevable d'une caractérisation pragmatique que d'un phénomène à dimension sémantique.

---

<sup>351</sup> Pour Muller [1996 : 17 ; 20 ; 73-74], le subjonctif et l'inversion de PCS sont liés à l'expression de la « non assertion ». Huot [1987 : 172], qui utilise également la notion de non assertion », dit de l'inversion de clitique qu'elle exprimerait « une sorte de suspension de la part du locuteur à l'égard de ce qu'exprime le prédicat verbal ».

## ***SECTION IV : QU'EST-CE QU'UNE HYPOTHÉTIQUE ?***

## **CHAPITRE 11 : LA CONSTRUCTION DE LA VALEUR HYPOTHÉTIQUE DANS LES HYPOTHÉTIQUES NON MARQUÉES**

## INTRODUCTION

Le scénario interprétatif principal des hypothétiques non marquées comporte en entrée des indices linguistiques et un état de M (un contexte énonciatif, le discours préalable, des croyances). En sortie, au terme d'un processus abductif, ce sont des effets sur M qui sont obtenus : de l'opération cadrative résulte l'ouverture d'un domaine modal dans M pour y inscrire un fait. Les opérations élémentaires centrales sont :

- 1) L'identification d'un déclencheur implicite d'ouverture d'un cadre – il y a réinterprétation du membre A comme un cadre pour Z<sup>352</sup>.
- 2) Une opération de distanciation référentielle qui est à la base de l'opération d'ouverture 1).

On a examiné dans la Section III le rôle, la nature des indices et le mécanisme abductif qui gouverne l'interprétation des hypothétiques non marquées.

Au terme de l'analyse, il faut nous demander ce qu'il convient d'appeler *hypothèse*. À considérer les chapitres précédents, on aura compris qu'une définition de l'hypothèse comme celle que propose Le Bidois n'est pas satisfaisante :

[...] le rapprochement antithétique, la corrélation rationnelle de deux membres de phrase pensés et présentés de telle manière que l'un s'impose avec force à l'esprit comme suggérant l'idée d'une supposition, et l'autre celle d'une conséquence (ou au moins d'une conclusion) étroitement unie à la première. [Le Bidois, 1938 : 522]

Notre travail a plutôt visé à expliquer *pourquoi* cette « corrélation » existe et *pourquoi* « l'idée d'une supposition » et « d'une conséquence » vient à s'imposer « avec force à l'esprit ». Cette Section IV vise à mieux cerner encore cette valeur référentielle d'hypothèse telle qu'elle est rendue par le discours, et de proposer d'autres pistes de recherche.

### 1. LE RÔLE DU CONTEXTE DANS LA CONSTRUCTION DE LA VALEUR HYPOTHÉTIQUE

On sait la tendance qu'a l'esprit humain de maximiser l'information [Sperber & Wilson, 1989]. Les exemples abordés dans ce point 1. sont un peu particuliers, dans la mesure où tout est à reconstituer : le matériau verbal disponible est en effet minimal. Les exemples comme ceux qui seront présentés ci-après nous permettront de souligner – s'il est encore besoin – l'action prépondérante des coordonnées contextuelles dans l'élaboration de la valeur hypothétique. En d'autres termes, il est indispensable de corréler le calcul interprétatif avec l'état de la mémoire discursive. On s'est concentré, dans la Section III, sur les indices exploités, puisqu'on ignore la manière précise dont l'inférence se construit. Dans quelles conditions un titre comme (1) entraîne-t-il la formation d'une interprétation hypothétique ?

- (1) Séisme en Suisse  
Attention aux dégâts [p, titre de manchette]

---

<sup>352</sup> Avec le relateur *si*, l'ouvreur de cadre est explicite. Dans les versions ZA des énonciations en *si*, le cadre est posé *a posteriori* (Chapitre 10).

Les indices exploitables pour conduire à une valeur d'hypothèse sont minimales. Une fois de plus, tout est à reconstruire :

- 1) L'indice massif est d'ordre contextuel. Dans la situation d'énonciation, « Séisme en Suisse » ne peut pas être l'annonce d'un événement. La certitude qu'il n'y a pas eu de séisme est inscrite en mémoire, ce qui explique que la situation soit assignée à un univers imaginaire. Ce titre de manchette a été édité après un séisme majeur en Turquie. On voit bien que les prémisses non verbales ne sont pas les mêmes pour qui lit (1) aujourd'hui : le titre (1) ne se comprend que dans un contexte bien précis. La valeur hypothétique vaut en fonction des prémisses contextuelles convoquées.
- 2) A partir de la mention [*séisme en Suisse*]<sub>A</sub>, on comprendra « un séisme sérieux ». L'accès à des données encyclopédiques présentes dans l'imaginaire collectif des Suisses est primordial : un séisme – destructeur, s'entend – constitue un scénario peu probable, voire franchement inconcevable pour la majorité des Helvètes. Du coup, le fait dénoté par A est automatiquement versé dans un référentiel fictif.
- 3) Les matériaux purement linguistiques jouent un rôle mineur. L'article zéro autorise une lecture non singulière du SN et est l'auxiliaire d'une valeur processuelle ; ce sont deux des clés pour élaborer notre inférence (cf. Chapitre 6)<sup>353</sup>.
- 4) La valeur directive de *Attention aux dégâts* l'inscrit l'avertissement dans le futur, ce qui s'accommode bien avec l'objet-de-discours introduit en A, dont l'« existence » est contingente.

Prenons un second exemple – une planche d'H. Bruller – là aussi avec un article zéro dans le terme A et une injonction dans Z :

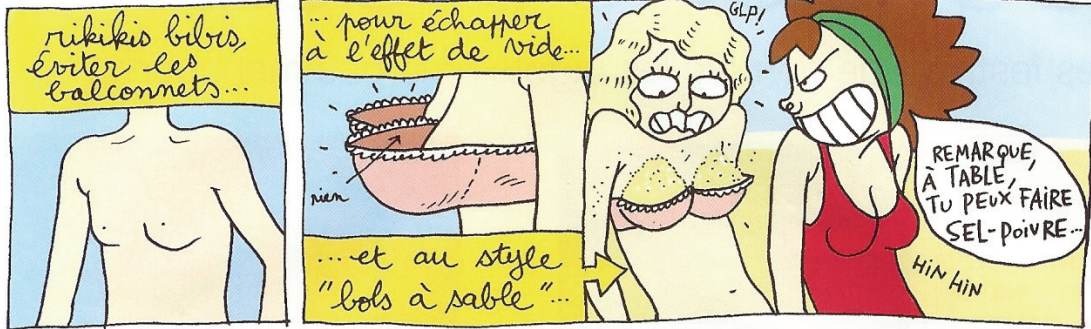
(2)

---

<sup>353</sup> Anscombe [1986 ; 1990] cible son propos sur des prédicats verbaux, mais certaines analyses sont pertinentes pour l'exemple (1), principalement le rapport qu'il établit entre l'absence de l'article et le caractère processif du N qui en est dépourvu : « Un groupe nominal  $\emptyset$ N renvoie à un intervalle temporel où s'effectue un procès cyclique résultatif dont le N dénote le résultat naturel » [*ibid.*, 1990 : 291]. Ces N dénoteraient à la fois le procès et son *effectum* ; ceci est d'autant plus intéressant que le terme A des constructions nominales décrit une transition (de quantité, cf. Chapitre 6). Anscombe fait deux autres observations qui se confirment pour nos exemples : ces  $\emptyset$ N sont préférentiellement en position frontale et ils ont des affinités avec l'aspect itératif.

# l'été démenés

apprendre à choisir le haut  
PAR HÉLÈNE BRULLER



Il s'agit là d'un cas limite d'hypothèse. Dans les rectangles de gauche, sont instanciées des structures à deux membres : une partie nominale (sans déterminant) dans le membre A et une partie Z qui contient une P à l'infinitif ou à l'impératif.

- 1) En faveur d'une lecture hypothétique, il pourrait y avoir les facteurs suivants : (i) comme pour l'exemple précédent, la présence de l'article zéro dans A et de la jussion observable dans Z ; (ii) la répétition de la structure – ce qu'on a appelé une « routine sérielle » –, avec une conclusion alternative pour chaque scénario ; (iii) le fait que la propriété d'avoir des *rikikis bibis* ou des *nénés écartés* est – en principe ! – permanente : du coup, une interprétation temporelle éventuellement concurrente est rejetée ; (iv) la possibilité d'une glose avec des *si-P*.
- 2) En défaveur de l'interprétation hypothétique, il y a le fait que, (i) si le N *séisme* de (1) peut désigner un procès et son résultat, *bibis* et *nénés* ne sont pas des N processifs. Par le biais d'une métonymie de la propriété, les personnes porteuses de la propriété *x* sont désignées par *x* ; (ii) le terme A ne peut pas avoir une valeur prédictive ou contrefactuelle<sup>354</sup>.

Le résultat est que la structure est sémantiquement ambiguë et, en conséquence, difficile à gloser. Mais cela ne trouble en aucun cas la compréhension. Il faut souligner que le dessin participe à la construction de l'inférence : là encore, M est alimentée par d'autres sources que le discours lui-même<sup>355</sup>.

Confais [1990 : 113-114] différencie parmi les actes déclaratifs une « assertion » (3) d'une « proclamation » (4)<sup>356</sup> :

- (3) Vous êtes sur une route départementale (= « Je vous signale que... » : *le partenaire est par exemple en train de rouler à 180km/h*) [*< Confais*]
- (4) Vous êtes sur une route départementale (= « Supposez que... » : *exemple inspiré du sketch 'Le permis de conduire', de Jean Yanne, lequel, bien entendu, répond « Non ! » ; l'inspecteur répète alors sous forme explicite : « Supposons que... », et Jean Yanne réplique : « Non ! Je hais les routes départementales... »*) [*ibid.*]

Ces exemples (3) et (4) illustrent une dernière fois le rôle prépondérant de l'état de M dans le processus interprétatif.

## 2. LES AUTRES CONSTRUCTIONS 'PARATACTIQUES'

Ce paragraphe 2. rejoint un aspect central de notre étude, à savoir le fait que les couplages paratactiques déclenchent des sur-interprétations pragmatiques, phénomène que Clark [1977]

---

<sup>354</sup> A noter que le connecteur *quant à*, qui est dans le même emplacement séquentiel, donne l'impression de perpétuer l'hypothèse. Cependant, cette période finale ne conduit pas à une inférence analogue : cela tient probablement au fait que « quant aux cas désespérés » introduit une routine distincte. A noter que dans le second rectangle à droite, la structure périodique composée de deux assertives *Tu enfiles... et...* qui présente possiblement un caractère hypothétique.

<sup>355</sup> Les exemples (1) et (2) sont peu prototypiques des faits rencontrés dans notre corpus. Les SN à article zéro ne sont pas légion en comparaison avec les SN indéfinis.

<sup>356</sup> Pour Confais [*ibid.*, 115], « le principe de la proclamation est que p n'est 'vrai' que si le destinataire accepte de jouer le jeu, par exemple : *Nous sommes en 1897* ». L'hypothèse serait un type de proclamation.

appelle *bridging* ( $\cong$  pont inférentiel)<sup>357</sup>. Il s'agit ici d'élargir la perspective en montrant dans quelle direction nous souhaiterions mener des investigations dans le cadre d'une recherche future. Le traitement de la juxtaposition de deux séquences discursives qui conduisent à d'autres types de sur-interprétations et la comparaison de leurs propriétés avec celles des hypothétiques non marquées est encore à réaliser. L'élaboration de leur grammaire nécessiterait une description précise des opérations communicatives réalisées dans M.

## 2.1. Un mécanisme général de production d'implicite

Un des points de départ de notre recherche a été le fait que la juxtaposition de deux séquences, au sein d'une même unité intonative entraîne la naissance d'une implicitation. L'enchaînement de deux énonciations conduit, en vertu du principe de pertinence, à bâtir l'interprétation la plus forte possible à partir des indices inhérents. Ce principe est commandé par la recherche d'effets cognitifs. Pour ce qui concerne les exemples de notre corpus, la représentation sémantique obtenue est l'*hypothèse*. Le mécanisme d'élaboration de la valeur hypothétique a été interrogé dans la Section III à travers les indices linguistiques et extra-linguistiques susceptibles d'être exploités. Considérons la structure asyndétique (5a) et le tour syndétique (5b) qui semblent à première vue ne pas déclencher de sous-entendu :

- (5) (a) Je ne vais plus au centre, je n'irai plus. Il en arrive au Lutetia, il en arrive gare de l'Est. Gare du Nord. [Duras, *La douleur*]  
 (b) Ali avait vingt ans et parlait français. [Genet, *Le captif amoureux*]

Pourtant, en cherchant par exemple une propriété commune, on aboutit fatalement au déclenchement d'un calcul inférentiel : pour (5a), ce serait quelque chose du genre <il en arrive de partout> ; pour (5b), une inférence possible serait <Ali avait des atouts dans la vie>. L'analyse de Rastier [1987 : 78] citée ci-dessous correspond à ce qu'on veut montrer ici :

Soit la pancarte *Interdit aux juifs et aux chiens*, apposée dans les lieux publics pendant l'occupation nazie. Le trait macrogénérique /animal/ dans 'chien' s'oppose par une incompatibilité à /humain/ dans 'juif'. Deux parcours interprétatifs sont ici théoriquement possibles : soit on affecte à 'juif' le trait afférent /animal/, en virtualisant ainsi le trait /humain/ ; soit on affecte à 'chien' le trait /humain/ (en virtualisant le trait /animal/). § Pourquoi le premier parcours est-il retenu ? D'une part le contexte *interdit* permet d'actualiser le trait /péjoratif/ socialement afférent à 'chien' (cf. *mal de chien, temps de chien, caractère de chien*, etc.). D'autre part l'entour pragmatique a une fonction déterminante d'interprétant. D'où l'afférence de /péjoratif/ dans 'juif'.

[*en note* :] Pour construire l'isotopie générique entre 'juif' et 'chien' il faut donc produire le *topos* « Les juifs ne sont pas des hommes » conforme à la théorie de l'*Untermensch*. La propagande est donc intégrée au parcours interprétatif : ou l'on ne comprend pas ; ou, pour comprendre, on doit (quoi qu'on pense) formuler le *topos* de l'axiologie nazie.

Il n'existe semble-t-il pas de configurations juxtaposant simplement deux faits qui demeurent sémantiquement autonomes au terme du processus d'interprétation. La juxtaposition de deux faits exprimés ensemble dans le même cadre périodique conduit généralement le destinataire à les conjoindre en construisant une interprétation qui les met en relation. Cela n'implique pas

<sup>357</sup> Cf. Borillo [1996] pour des phénomènes de *bridging* entre deux phrases graphiques dans la constitution de relations temporelles.

forcément le rétablissement d'un relateur comme *puisque*, *parce que*, *comme*, *si*, etc., mais la récupération d'un *topos* aux contours plus ou moins définis. En effet, ce type de construction laisse à l'énonciataire une certaine latitude pour concevoir le lien unissant A et Z.

## 2.2. Les constructions *asyndétiques*

Selon Le Bidois [1952 : 211], « le rapport logique peut n'être pas exprimé par un morphème, mais résulter d'un simple rapprochement de deux propositions qui forment ensemble une unité de sens »<sup>358</sup>. On verra ci-après plusieurs exemplifications de cette remarque, avec des structures binaires qui autorisent souvent plusieurs interprétations. L'inventaire proposé reste programmatique : l'objectif de notre travail était essentiellement d'augmenter les connaissances sur les hypothétiques non marquées. Les deux membres des exemples présentés *infra* sont très difficilement permutable, à conditions sémantiques égales. Pour nous, cela s'explique par le fait que ce sont des routines pour lesquelles l'enchaînement des actions est régulé, comme c'était le cas pour les hypothétiques non marquées.

- Structure actionnelle {argument + conclusion} :

- (6) (a) J'aime mon quartier / Je ramasse [pancarte municipale adressée aux propriétaires de chiens]  
 (b) La clôture était très haute, ils ne purent s'échapper. [Guimarães Rosa, *Diadorim*]  
 (c) On aime, on aide [affichage, campagne de solidarité]

Dans (6a), il faut tenir compte de l'iconographie – un personnage tenant un chien en laisse – pour la construction de l'inférence. Le modèle macro-syntaxique de Berrendonner permet d'intégrer la dimension pluri-codique du discours. Là encore, la mémoire discursive est alimentée par des éléments non verbaux.

- Structure actionnelle {conclusion + argument} :

- (7) Spirou en deuil : l'éditeur belge Charles Dupuis a quitté le monde réel. [*Teletext*, 16.11.2002]

- Succession temporelle, mais quasi-concomitance :

- (8) (a) (elle l'a regardé)<sup>S</sup> (elle était amoureuse)<sup>F</sup> [o]  
 (b) <à propos de R. Federer> Le match ? Laissons à Stanislas Wawrinka, que le tirage au sort avait programmé juste après, le soin de le résumer. « Je n'ai dû voir que quatre points en tout et pour tout. J'étais à l'hôtel. [1] J'ai mangé, y'avait déjà 6-3. [2] J'ai préparé mes affaires, y'avait 6-2. [3] Je me suis douché puis je suis venu au stade, y'avait 6-2 encore ». [p, *La liberté*, 23.09.2006]

- Parataxe « adversative » : {argument orienté vers une conclusion  $r$  + argument orienté vers une conclusion  $\neg r$ } :

<sup>358</sup> Cf. également Blanche-Benveniste [1993 : 25] : « une construction verbale peut entrer dans un grand ensemble sémantico-prosodique qui lui fait perdre son autonomie, sans qu'il y ait un marqueur de dépendance syntaxique ». On souscrit à ce que dit l'auteur s'il est question d'une autonomie pragmatique (et non d'une autonomie syntaxique). On étendra le propos de Blanche-Benveniste aux constructions qui ne comportent pas de construction verbale.

(9) Delon est un truand, il a une parole. Depardieu est un honnête homme, il n'en a pas. [Godard, rapporté dans la presse]

- Parataxe « nominale », fortement sous-déterminée :

(10) (a) (Valérie Lemerrier)<sup>S</sup> (n'im-por-te quoi)<sup>F</sup> [o tv, ≡ < on a vraiment tout vu maintenant qu'on a vu VL dans un stade >; réaction d'un supporter quand VL a assisté à un match de football ; rapporté par VL]  
(b) BESSON UN FILM UNE FEMME [titre] § Quand Luc Besson jette son dévolu sur une actrice, il en fait sa femme, sa muse et... son pantin. Après chaque tournage, le couple qu'il formait avec son actrice se disloque. [p, 12. 2002]

La relation entre les deux membres est ici plus délicate à cerner. Pour (10a), la relation pourrait être de type « équative » : VL < dans un stade >, < c'est vraiment > n'importe quoi. Le titre de presse écrite reproduit en (10b) juxtapose des SN : c'est l'accroche de l'article qui étaye l'implication résultant de cette juxtaposition.

### 2.3. Les constructions syndétiques

Dans les exemples (11) à (14), la jonction est réalisée segmentalement par les relateurs *et* / *ou* :

- Structure actionnelle {argument + conclusion} :

(11) Péra m'ennuie *et* je déménage ; je vais habiter dans le vieux Stamboul, même au-delà de Stamboul, dans le saint faubourg d'Eyoub. [Loti, *Aziyadé*]

- Structure actionnelle {conclusion + argument} :

(12) Elle est légère *et* elle boit l'O ! light [pub < Kerbrat]

Dans (12), une relation causale (*x parce que y*) est recomposée, comme en (7). Dans la version inversée (*elle boit l'O ! light et elle est légère*) l'interprétation consécutive serait privilégiée (*x donc y*), comme en (6).

- Parataxe « adversative » :

(13) (a) J'admire ton courage, *et* je plains ta jeunesse. [Corneille, *Le Cid*]  
(b) Vous venez d'avoir un coup de fièvre chaude, que sans moi vous alliez passer par la fenêtre, *et* vous me parlez encore d'hommes... [Balzac, *Le cousin Pons*]

Le relateur *et* de (13a) est sur-interprété comme un « adversatif », avec une glose du genre <A *mais* Z>. La construction (13b) se paraphraserait préférentiellement avec le connecteur *pourtant* (cf. 9, sans connecteur).

- Parataxe « exclusive » :

(14) Vivre à 3000 mètres *ou* boire Evian [pub]

La séquence (14) articule deux procès autour d'un *ou* interprété comme ayant une valeur exclusive. L'interprétation fait émerger le raisonnement suivant : puisque « vivre à 3000 m » est impossible sous nos latitudes, la solution « boire Evian » convient d'être plébiscitée.

Dans ces configurations, les relations ne sont pas marquées comme telles dans la structure de surface. L'utilisation d'un *et* ou d'un *ou* est bien sûr délibérée dans les publicités reproduites en (12) et (14), qui condensent un raisonnement : c'est l'énonciataire-consommateur qui doit activer le bon *topos* et recomposer implicitement la relation  $\{A \mathfrak{R} Z\}$ . Cet énonciataire ne peut pas se contenter d'une signification « littérale » *A et Z*. Afin, d'une part, de rétablir la cohérence – la mise en rapport de A et de Z ne va pas de soi – et d'autre part, d'augmenter les effets cognitifs, le récepteur recompose un rapport de nature pragmatique entre A et Z. Il est manifeste que les ligateurs *et* et *ou* sont les premiers concernés par les sur-interprétations.

### 3. LA NATURE DES INDICES

Il faut probablement distinguer plusieurs niveaux de traitement indiciel dans nos constructions binaires :

- 1) La partie A est cruciale pour la construction de l'inférence dans la mesure où les indices forts y sont concentrés.
- 2) La partie Z, comporte des confirmations – par exemple une forme verbale au conditionnel –, voire des démentis de cette représentation mentale – par exemple un adverbe comme *quand même* qui oriente vers une valeur référentielle de concession. Une implicature issue de l'examen du contenu du membre A peut ainsi être renforcée ou révisée.
- 3) La prise en compte de l'ensemble de la structure est d'un apport certain pour la solidification de l'édifice inférentiel. Dans le cas où l'assortiment d'indices pouvant conduire à une interprétation hypothétique est indigent, toute la structure joue : le global retombe sur le local. Ce point nous paraît particulièrement important.
- 4) Enfin, il arrive que des « contextualisations » diverses favorisent la lecture hypothétique en amont (par exemple une modalité non factuelle comme *imagine que...*) ou 'filent' l'inférence en aval (par exemple des formes verbales au conditionnel). Des prodromes identifiables au niveau trans-périodique peuvent annoncer ou entériner une interprétation hypothétique. Nous avons concentré notre propos sur les indices *infra*-périodiques.

A nos yeux, il n'y a rien de dénotatif dans la structure des hypothétiques non marquées, c'est-à-dire qu'aucune valeur hypothétique n'est « exprimée » dans les constructions binaires qui constituent notre corpus. Une même structure syntaxique est susceptible de mener à deux valeurs référentielles distinctes, suivant le contexte convoqué au moment de la mise en discours. Cela s'explique par le fait que la procédure calculatoire ne se limite pas aux entités langagières.

◆ Les opérateurs épistémiques qui relèvent de la *distanciation* ont été soulignés au cours de notre travail comme étant les auxiliaires de cette modalité du pouvoir-être qu'est

l'hypothèse<sup>359</sup>. Ces indices participent au déclenchement d'une déconnexion référentielle. Pour mémoire, le paradigme des opérateurs les plus étroitement liés à la construction de la valeur hypothétique est structuré ainsi :

- L'absence de prise en charge par le locuteur du fait nommé par A, quand la facture syntaxique mime l'actualisation d'une assertion, d'un ordre ou d'une question (Chapitre 7, 8, 9). L'action est interprétée comme non sincère, contradictoire ou pragmatiquement invraisemblable. Le membre A a été décrit comme un procès en décalage avec l'état courant de M. Cela entraîne la constitution de deux sources d'information incompatibles : la cohérence est rétablie en assignant une de ces sources à un domaine fictif.
- L'inversion de PCS, déclenchée par la présence de quelque chose qui est d'ordre dubitatif.
- Les modes conditionnel et subjonctif<sup>360</sup>.
- Les lectures non spécifiques des SN (Chapitre 6) et des pronoms personnels (Chapitre 7) qui accentuent le décrochage référentiel.
- Les temps verbaux, particulièrement l'imparfait de l'indicatif auquel Adam [1991 : 74] reconnaît une valeur de mise à distance référentielle<sup>361</sup>. Au cours de ce travail, les formes verbales ont été souvent appréciées comme des indicateurs du degré d'engagement épistémique. Cependant, on pourrait admettre qu'elles entrent dans des matrices d'indices menant à la lecture hypothétique, le degré d'engagement étant un indice parmi d'autres.

La valeur d'une unité est abstraite : ainsi, les indices linguistiques observés n'ont pas une valeur arrêtée. Il est préférable de ne pas parler de contenu, mais de potentiel d'une unité langagière<sup>362</sup>. Ce n'est qu'en fonction d'un état de la mémoire discursive que les indices, ou plus justement les 'interprétations d'indices', font émerger l'interprétation hypothétique.

#### 4. UN ESSAI DE DÉCENTRAGE DE LA PROBLÉMATIQUE

Au cours de cette recherche, on s'est efforcé de sortir des représentations vériconditionnelles traditionnelles, dans lesquelles la vérité d'un état-de-fait dépend de la vérité d'un autre fait.

---

<sup>359</sup> Tous les distanciateurs ne sont pas associables à l'élaboration de la valeur hypothétique : les guillemets, par exemple, souvent décrits comme des procédés de mise à distance, n'entrent pas en ligne de compte.

<sup>360</sup> Sur l'anglais, on peut consulter Larreya [2003a : 177-178 ; 2003b] pour qui une structure à lecture contrefactuelle pose qu'un événement x est théoriquement possible et présuppose que x ne s'est pas produit dans la réalité. Le morphème *-(r)ais* serait le déclencheur d'une orientation contraire à x (x ne s'est probablement pas produit). Pour l'auteur, comme pour nous, la valeur contrefactuelle est une information implicite. En revanche, c'est la nature de cet implicite qui nous fera prendre nos distances par rapport à Larreya qui fait de la contrefactualité un présupposé. Plus prudemment, on considérera que la contrefactualité n'est pas inscrite dans le signifié, mais qu'elle est une information implicite résultant de l'état de la mémoire discursive.

<sup>361</sup> Selon Fauconnier [1984 : 145n], Langacker « emploie pour le prétérit en anglais le mot *distal* qui reflète la distance que prend le locuteur qui l'utilise, soit dans le temps, soit par rapport à la réalité ». James [1982 : 375sq] souligne que le passé est utilisé pour marquer l'irréel dans un nombre considérable de langues.

<sup>362</sup> Cf. Franckel [1998 : 80] : « On n'observe jamais dans les énoncés la valeur propre / première d'une unité, on n'a affaire qu'à des unités dont le sens se construit dans et par l'énoncé. L'instable est ici premier, et la stabilisation ne s'établit qu'à travers les interactions du mot avec son environnement, ces interactions relevant par hypothèses de principes réguliers ».

Traditionnellement, les hypothétiques sont en effet traitées dans le cadre de la sémantique des conditions de vérité, qui néglige le contenu des propositions. Or la grande majorité des exemples collectés échappe à cette vision des choses. Autre trait caractéristique, la littérature scientifique sur les hypothétiques se concentre presque exclusivement sur les *si-P*. A notre sens, il est nécessaire de *décentrer* le modèle en promouvant les faits périphériques au statut de prototype. Dans de très nombreux cas, on peut dire que le terme A est interprété comme un *acte d'ouverture d'un cadre de pertinence* pour une énonciation à venir.

Intuitivement, les spécimens (15) à (18) ne sont peut-être pas des hypothétiques 'prototypiques', mais ils nous permettront d'illustrer cette opération d'ouverture d'un cadre de pertinence. Voyons trois cas de figure, 1), 2) et 3) :

1) Les *si-P* macro-syntaxiques (Chapitre 10, § 3.) :

(15) (si vous voulez voir)<sup>S</sup> (i= sont en train de charger le taureau)<sup>F</sup> [o tv, 20.03.2006]

A propos d'exemples de ce type, Ducrot [1984 : 108] écrit que le cadre est mis en rapport avec « la pertinence de l'acte d'assertion ». Pour Davies [1979 : 1042], Dik [1990] et Montolio-Durán [1993 : 526 ; 1999 : 3687], le terme A justifierait la présence de Z en spécifiant « les conditions sous lesquelles elle est pertinente ». Pour Confais [1990 : 260], « l'hypothèse sert uniquement à légitimer à l'avance le fait de dire l'apodose ».

Dans ces *si-P* macro-syntaxiques, l'inférence se fait généralement entre le contenu de A et une *implication de Z*. En cherchant un lien de « conditionnement » entre A et Z, on réalise un type d'inférence sur Z. Montolio-Durán [1999 : 3687] montre que pour *Si buscas un traductor, Joaquín sabe alemán* ( $\cong$  *Si tu cherches un traducteur, Joaquín sait l'allemand*), on peut inférer <tu peux appeler Joaquín>. De *si tu as soif, il y a de la bière* peut être inféré <tu peux boire de la bière>. De Vogüé [1987 : 153-154] signale le même type de gloses introduites par un modal : *Si tu as soif* (tu peux boire), *car il y a de la bière* ; *Si tu cherches un traducteur* (tu n'as qu'à engager Jean), *car il parle anglais*. De Vogüé écrit ailleurs [2001 : 35] : « il faut que de *p* s'infère une visée de ce dont *q* prédique l'existence (de « tu as soif » s'infère « tu veux boire », *q* prédisant alors qu'il y a à boire) ». Pour de Vogüé <tu peux boire> s'infère de A ; le terme Z fournit la justification de la prédication inférée. On considérera pour notre part que l'inférence est tirée de Z, ce qui explique à notre sens mieux le mécanisme : la relation s'opère entre le contenu de A et une implication livrée par Z. Dans (15) par exemple, on peut inférer de *ils sont en train de charger le taureau* <vous pouvez assister au chargement du taureau>. Il s'agit pour le destinataire de faire la bonne abduction (Chapitre 5, § 3.) à partir du contenu de Z pour établir un lien entre les deux membres de la construction.

2) Les interro-hypothétiques (Chapitre 9) :

(16) (a) Canalisation bouchée ? Nous sommes sur place. [pub]  
 (b) Vous recherchez un petit job ? La Cité universitaire est toujours à la recherche d'extras de service. [affichage]

Les exemples choisis comportent volontairement un terme Z dont le contenu est valable quelle que soit la validité du contenu de A. La question sert à créer les conditions pour faire une assertion pertinente. Dans (16) également, il y a un lien entre le contenu de A et une

implication de Z : pour (16a) *nous sommes sur place* implique <vous pouvez nous appeler>. Pour (16b), le terme Z implique <vous pouvez trouver un job> : *Vous recherchez un job ?* <vous pouvez trouver un job, puisque> *La Cité universitaire est toujours à la recherche d'extras de service.*

### 3) Les P à l'indicatif (Chapitres 7) :

(17) Vous avez le profil, nous avons le réseau ! [pub pour une agence de travail temporaire]

Là également, le contenu dans A ne contraint pas sémantiquement le fait que nomme Z. La relation se fait avec une implication tirée de Z : *vous avez le profil* <nous pouvons vous mettre à disposition le réseau, puisque> *nous avons le réseau.*

Dans ces exemples 1) à 3), le membre A sert à obtenir un consensus local sur un fait : c'est un genre de préalable discursif pour ce qui suit. En postulant que l'effet de dépendance vériconditionnelle n'est pas basique, on évite de ramener les choses aux *si-P*. On peut généraliser en posant que le terme A est une condition de pertinence de Z. Le fait que dans certaines *si-P*, Z ne puisse pas être dit sans A serait dès lors une interprétation secondaire<sup>363</sup>. Les cas de figure (15) à (17) semblent être *en deçà* d'une relation référentielle de cause à effet : ils réclament d'une part l'élaboration d'un calcul implicite pour faire de A un élément cadratif, et d'autre part un calcul sur Z pour trouver un rapport avec le contenu de A.

Concluons ce paragraphe 4. avec la mention de cas de figure qui mériteraient une investigation plus poussée. Une P négative ou comportant un marqueur de ce genre (*impossible, inutile*) peut également fonctionner comme cadratif :

- (18) (a) (il est donc : pratiquement *impossible* de sauter quelques passages)<sup>S</sup> euh : (on perdrait énormément d'informations)<sup>F</sup> [r, 07.2002]  
 (b) *Ne les effrayez pas* par votre foi, par votre enthousiasme : ils ne pourraient comprendre. [Rilke, *Lettres à un jeune poète*]  
 (c) Il m'a semblé... qu'on ouvrait la porte du jardin. – *Impossible*. Le chien aurait aboyé. [Mérimée < Le Bidois]  
 (d) – Vous ne jouez plus, général ?  
 – Ma foi, *non* ; je perdrais mes culottes. [Augier < Le Bidois]

Le Bidois [1938 : 557] parle d'une « donnée sous-entendue » où il s'agit, au moyen d'un « adverbe négatif » ou d'un « mot négatif », de « nier la réalisation d'une hypothèse ». Le rétablissement de la pertinence réclame la recombinaison d'un cadre fictif à partir de l'énoncé nié A. Dans (18a) et (18b), l'énonciation qui est dans le champ de l'opérateur de négation semble jouer le rôle de cadre pour la partie Z. De la négation de *p*, on construit un cadre fictif dans lequel *p* est vrai : « imaginons que *p* » ; cette information implicite <*si p*> – qui anaphoriserait l'énoncé positif correspondant – a un caractère contrefactuel par rapport à ce que véhicule A : <non *p*><sup>364</sup>.

<sup>363</sup> A propos de *si*, Ducrot [1972 : 169] écrit : « Dans la mesure, en effet, où on demande à l'auditeur de se placer dans l'hypothèse *p* avant de lui annoncer *q*, on donne à penser qu'il y a une certaine dépendance entre *p* et *q* : sinon, on comprendrait mal que le locuteur ait cru bon de faire précéder l'acte d'affirmation d'un acte de supposition. La dépendance entre les deux propositions apparaît ainsi comme un contrecoup de la dépendance entre les deux actes accomplis. »

<sup>364</sup> Schématiquement :  $\neg p, \langle si p \rangle q$  (où le cadrage  $\langle si p \rangle$  est implicite).

## **CHAPITRE 12 : LA VALEUR SÉMANTIQUE DE *SI***

## INTRODUCTION

L'ultime chapitre de notre travail revient sur le problème de la valeur sémantique du relateur *si*. En démontrant comment on peut intégrer les *si-P* dites « factuelles » dans le domaine de l'hypothétique, on exposera notre façon de cerner le fonctionnement de *si* en français contemporain. Commençons par un paragraphe tiré d'un article de Stage [1991] sur les « conditionnelles factuelles » :

Les propositions hypothétiques font partie de ce que nous appellerons groupe A et celles appelées traditionnellement non-hypothétiques font partie du groupe B. § Le Petit Robert définit les deux groupes de la façon suivante :

*Si* hypothétique introduit soit une condition (à laquelle correspond une conséquence dans la principale) soit une simple supposition ou éventualité.

*Si* non-hypothétique, sert à marquer la validité simultanée de deux faits.

Si le mot hypothèse est pris dans son acception première, scientifique, les deux groupes (hypothétiques et non-hypothétiques) relèvent alors de la même notion d'hypothèse définie en tant que donnée initiale du raisonnement, à cette différence près que le mot hypothèse appliqué au groupe A est pris dans son acception courante de conjecture concernant l'explication ou la possibilité d'un événement, alors qu'appliqué aux emplois du groupe B, il se verrait attribuer le sens mathématique de proposition admise comme donnée initiale d'un problème. Les emplois des deux groupes pourraient ainsi être considérés comme des emplois hypothétiques. [Stage, 1991 : 164]

Stage renonce à poursuivre dans cette voie : elle maintient l'opposition entre les hypothétiques et les « factuelles » non hypothétiques. Nous allons proposer, pour notre part, une analyse unifiée, en essayant de réaliser le programme exposé dans la citation de Stage<sup>365</sup>.

### 1. « FACTUELLES » ET HYPOTHÉTIQUES

Muni de l'outillage sémantique présenté au Chapitre 5, on peut proposer un essai de réintégration de constructions comme (1) dans le domaine de l'hypothèse :

- (1) *S'il filme de riches oisifs en Maserati ou de belles actrices plus ou moins dénudées, c'est pour libérer le désir des contraintes matérielles.* [p, *Le temps*, 20.02.2006]

Dans le cas de (1), *si* marque une modalité appliquée sur un objet-de-discours *p* <*il filme de riches oisifs en Maserati ou de belles actrices plus ou moins dénudées*>. Cela revient à admettre la vérité de cet objet, assortie d'une clé de validation. L'anaphorique *c'* ne reprend que l'objet (*c'*est-à-dire le dictum)<sup>366</sup>. La procédure est la suivante : l'hypothétique en *si* porte sur un *dictum* (éventuellement déjà modalisé : *si, à ce qu'il paraît, il filme...*), puis l'anaphorique pointe sur le fait (*dictum*) et non sur le méta-fait (*le modus* marqué par *si*).

Considérons les exemples (2) :

<sup>365</sup> Gohl [2000 : 7] cite un travail de Pasch (1994) pour qui dans les *wenn*-clauses à interprétation causale de l'allemand, « la conditionalité est maintenue » ; Gohl [*ibid.*, 24] convient elle-même que le « potentiel conditionnel » de *wenn* existe au moins à l'état latent dans les *wenn*-constructions causales. On rejoint de cette manière une interrogation d'Anscombe [2004 : 43] à propos du « *si* concessif » : *si* concessif est-il hypothétique ? Anscombe donne cet exemple emprunté à Riegel & al. : [*S'il est venu*]<sub>A</sub>, [*il est aussitôt reparti*]<sub>Z</sub>.

<sup>366</sup> Le test de la négation le montre, par exemple dans *J'espère qu'il ne pleuvra pas, ça m'embêterait*, le pronom *ça* reprend <le fait qu'il pleuve>, soit le dictum, et non le modus qui l'affecte.

- (2) (a) L1 : J'écris du théâtre parce que c'est surtout le langage parlé qui m'intéresse. [...]  
 L2 : Si le langage parlé vous intéresse, vous pourriez écrire aussi des scénarios pour le cinéma.  
 [Koltès, *Une part de ma vie*]
- (b) Si la « vertu du voyage, c'est de purger sa vie avant de la garnir », cette proposition est applicable, non seulement à l'existence d'avant le voyage et à la durée du voyage, mais à l'écriture même. [s]
- (c) <à propos de la maladie de la vache folle> (eh bien si on estime que c'est cette mesure-là qui est importante)<sup>S</sup> (elle ne va pas assez loin)<sup>F</sup> [o tv]
- (d) [...] ; il faut tenir son imagination comme sa petite fiancée : s'il est bon de la voir vagabonder, il est sot de la laisser perdre le sens des convenances. [Koltès < Corminboeuf 2001]

Pour (2a), le contenu de A a certes déjà été validé en mémoire : il a fait l'objet d'une assertion antérieure de la part de L1, mais cela ne constitue pas un argument pour dire que le contenu de A est validé. La construction en *si* de L2 comporte un énonciateur E1 (auquel est associé L1) responsable de la partie A et un énonciateur E2 (auquel est associé L2) responsable de Z<sup>367</sup>. Le discours de L1 est réinvesti et remis en cause par L2 qui fait comme si l'objet-de-discours n'était pas validé : il renégocie la clé de validation de l'assertion. L'objet-de-discours *p* introduit par l'énoncé <j'écris du théâtre> est symbolisable par  $vTu(p)$  (= l'objet-de-discours *p* est vrai pour l'allocutaire). Répliquer par *si* revient à recatégoriser  $vTu(p)$  en  $\diamond L(p)$  (= il est possible pour le locuteur que *p*), qui se voit inversé dans le modèle public de représentations cognitives sous la forme :  $\diamond Nous(p)$ . L'objet *p*, pris en charge dans un premier temps par l'allocutaire, est finalement inscrit dans un domaine modal où il n'est pas assumé par un véridicteur. Après l'intervention de L2, *p* n'est finalement que possiblement vrai. La mémoire discursive est le modèle public mais les assomptions ne coïncident pas toujours avec ce modèle : il y a des réajustements et le relateur *si* sert ici à ajuster certaines données de M.

Pour (2b), la citation entre guillemets dans A pourrait constituer une validation par une autorité<sup>368</sup>. Le contenu de la citation est attribué à l'écrivain-voyageur Bouvier, qui joue le rôle d'une instance *autorisée* lorsqu'il s'agit de parler de voyage. Le scripteur, en utilisant *si*, opère une réévaluation d'un contenu considéré comme acquis<sup>369</sup>. Le contenu est mis à distance pour renforcer l'impact argumentatif : si c'est le locuteur qui assumait l'objet <la vertu du voyage...>, il serait moins crédible que l'autorité que constitue Bouvier en matière de voyage au long cours.

Dans les occurrences du genre de (2c), deux instances énonciatives assument chacune la responsabilité d'une partie seulement du discours<sup>370</sup>. Ces problèmes d'attribution d'identité pour rétablir la cohérence, lorsqu'il y a pluralité de voix énonciatives, sont décrits par Charolles [1997 : 40sq] à l'aide des cadres de discours. Le constituant A ouvre un univers de croyance qui relativise un contenu à une instance de parole, et le contenu sémantique de Z est

<sup>367</sup> Un 'énonciateur' est une instance responsable de visées argumentatives, dans la terminologie de Ducrot [1984].

<sup>368</sup> Le même procédé de validation intervient dans un exemple comme : *Si le dicton est vrai, femme méchante s'épouse en mai* [p < Corminboeuf 2001]. L'assertion *femme méchante s'épouse en mai* est validée dans un domaine modal autre que celui de l'énonciation en cours. La tradition distingue l'argument *ad populum* propre aux proverbes, de l'argument *ad verecundiam* qui fait appel à une autorité singulière mais prestigieuse.

<sup>369</sup> Imprégner A d'une voix autoritaire, dans une construction AZ peut revenir à dire Z, par *modus ponens*. Sauf que cette voix introduite dans un processus de déduction renforce la validité du contenu de Z.

<sup>370</sup> D'un point de vue syntaxique, cet exemple pourrait être rangé dans le type III (cf. Chapitre 10), à savoir les emplois macro-syntaxiques.

assumé, au sein d'un univers de croyance concurrent, par une instance distincte. Dans cet exemple (2c), une situation de soupçon est installée sur les propos rapportés. Ou plus exactement, l'énonciateur fait une hypothèse sur ce que l'autre veut insinuer (sur le mode de <si je vous comprends bien, vous estimez que...>) : *p* est vrai pour une instance de validation quelconque (désigné par *on*), mais pas pour l'énonciateur – qui s'en distancie.

Dans (2d), le fait *p* <il est bon de...> est versé dans un univers fictif : dans cette stratégie concessive, deux arguments anti-orientés sont introduits par A et Z, mais comme l'un des arguments (en l'occurrence *p*) est assorti d'une clé de validation, cela permet d'affaiblir les conclusions auxquelles il conduit.

Voyons les exemples (3) :

- (3) (a) Mais *s'il est vrai* que la concurrence doit avoir son cadre et faire sa place à l'exigence professionnelle, on ne conçoit pas que l'imagination et l'innovation puissent se déployer en vase clos. [p < Corminboeuf 2001]  
 (b) Enfin, qu'avez-vous fait pour lui porter secours, *s'il est vraiment* l'homme traqué que vous dites ? [Mercanton, *L'été des sept-Dormants*]

La lexie *s'il est vrai* ne provoque pas à proprement parler la réalisation de A. Dans (3a), elle est pour nous l'indice d'un passage au niveau méta- pour remettre en question la vérité du fait <la concurrence doit...>. Cela induit un effet de polémique insinuante. Dans (3b), l'adverbe *vraiment* joue le même rôle. A noter que la responsabilité du contenu est attribuée ici à l'allocutaire (cf. la P relative *que vous dites*). On voit bien comment un fait pourtant publiquement valide – validé en l'occurrence par l'allocutaire – peut être remis en négociation au moyen de *si*.

Autre exemple où *si* permet de modifier le domaine de M dans lequel est validé le fait nommé par A :

- (4) (a) Pierre : Je suis fatigué.  
 Marie : [*Si tu es fatigué,*]<sub>A</sub> [je vais préparer le repas.]<sub>Z</sub> [< Sperber & Wilson]  
 (b) <Une grand-mère à son petit-fils> « Comment ça, tu ne m'aimes pas ? *Si* tu ne m'aimes pas, je te jette dans une poubelle et je m'en vais ! » [p, *Saturne*, 10.06.2005]

Dans (4a), la partie A fait l'objet d'une interprétation dérivée déclenchée par une anisosémie apparente : le terme A ouvre un cadre, mais le fait que contient A est tenu pour vrai par Pierre. Au moyen du morphème *si*, Marie exhibe le caractère polyphonique du contenu de A (*si c'est vrai que tu es fatigué*), ce qui lui évite d'en assumer la responsabilité. Dans (4b), la grand-mère remet deux fois de suite en question le fait <je ne t'aime pas> validé par l'enfant : au moyen d'une demande de confirmation ou d'étayage sur le mode polémique (*comment ça, tu ne m'aimes pas ?*), puis au moyen d'une construction introduite par *si*. Ce qui est singulier dans ces exemples (4), c'est que le véridicteur du contenu de A est identifié, il s'agit de l'allocutaire. Généralement dans les hypothétiques, l'acteur de véridiction n'est pas identifié : on sait seulement que ce n'est pas le locuteur. Par opposition à l'hypothèse, l'assertion proprement dite vise le 'tenir-vrai' du locuteur.

L'exemple (5) nous fournira – pour ranger les « factuelles » dans ce qui relève de l'hypothèse – un argument autre qu'un contenu *p* non assumé par le locuteur dans la situation de discours :

- (5) *Si la mémoire du poète est voyance, il ne le tient pas de lui-même.* [Mandelstam, *De la poésie*]

L'anaphorique *le* démontre que le fait nommé dans *Z* ne peut être vérifié que si celui que dénote *A* l'est également. Il y a donc bien un rapport de conditionnement : l'anaphorique *le* s'interprète à l'intérieur du domaine modal ouvert par *A*, ceci même si le contenu de *A* est présenté comme réalisé.

Une note encore sur les temps verbaux. Les *P* dites « factuelles » sont réputées reconnaissables, entre autres, parce qu'elles présentent souvent un temps verbal identique dans *A* et dans *Z* [Stage, 191 : 170]. De plus, intuitivement, une structure avec deux formes verbales au passé simple pourrait être le prototype des emplois non hypothétiques<sup>371</sup>. Or, ce n'est pas parce qu'on observe deux formes verbales au passé simple que le contenu de *A* est non réalisé :

- (6) Nous ne savons pas si Cunégonde accepta la demande en mariage que lui adressa Constantin. Mais, *si* elle acquiesça à sa demande, ils furent (à coup sûr) les plus heureux des humains, tant ils étaient faits pour s'entendre. [Voltaire < Vuillaume < Brès]

Une paraphrase par *au cas où* étant possible, Stage [*ibid.*, 166] rangerait (6) parmi les hypothétiques. Encore une fois, les temps verbaux sont rarement des indices déterminants. On retrouve dans (6) une opération primaire où *p* <elle acquiesça à sa demande> est asserté avec  $\phi p$  <*p* est à placer dans un domaine fictif>. Le fait que nomme *A* est vrai, mais il l'est dans un espace fictif.

A notre sens, la particularité des hypothétiques dites « factuelles » est la posture épistémique manifestée par *A* (*p* est présenté comme réalisé) ; c'est l'axe ( $\alpha$ ) qui est en jeu (cf. la modalité pluri-axiale présentée au Chapitre 5, § 5.). La prise en charge par une instance énonciative (calculable en contexte) est une conséquence de cette posture épistémique ; c'est l'axe ( $\gamma$ ) qui est en jeu. Dans des exemples comme (2), le fait *p* est attribué à un véridicteur autre que le locuteur (l'allocutaire dans 2a, Bouvier dans 2b, etc.) Le problème est plus difficile à régler dans les cas – peu nombreux dans notre corpus – où c'est le locuteur qui est le garant de la réalisation de *p*<sup>372</sup> :

- (7) [...] ; et, *si* j'aime être chatouillé, j'aime pouvoir ne plus l'être dès que ma dignité l'exige. [Koltès, *Dans la solitude des champs de coton*]

Dans (7), le locuteur est le mieux placé pour dire ce qu'il aime : <j'aime être chatouillé> fonctionne comme un indice d'effectivité. Dans ces exemples, *si* opère sur un fait dénoté par *A*. L'opérateur *si* ouvre un espace dans lequel ce fait, par exemple <j'aime être chatouillé> est vrai. En fonction de la nature de *M* – on l'a dit, le locuteur sait s'il aime ou non être chatouillé – une interprétation rétroactive est convoquée pour faire coïncider cet espace avec le référentiel de l'énonciation en cours. Dans cette manœuvre rhétorique, un cadre fictif est

<sup>371</sup> Cf. Caudal & Roussarie [2005 : 61] : « les propositions en *si* au passé simple ne sauraient être hypothétiques ». L'exemple (6) invalide le propos de ces auteurs.

<sup>372</sup> On a en effet vu au Chapitre 10 (§ 2.2.1.) que le contenu de *A* peut parfois être présenté comme réalisé lorsqu'on rencontre des indices comme *si donc, si comme je le pense, si... c'est que*.

installé, puis un indice comme le nom linguistique du locuteur (*je*) permet d'inférer rétroactivement que la situation construite coïncide avec le référentiel par défaut.

Le relateur *si* affecte la clé de validation associée au fait *p* et non le fait lui-même. Dans les exemples comme (2), *si* renégocie le domaine modal dans lequel est valide *p* (référentiel par défaut → référentiel fictif). Dans (7), on opère également sur le domaine de validité de *p*, mais comme le locuteur est clairement l'acteur de vérification, on est amené à associer les deux domaines de validité. On conviendra avec Comrie [1986 : 89] que « a conditional never involves factuality – or more accurately, that a conditional never expresses the factuality of either of its constituent propositions. That one or other of the propositions is true may be known independently of the conditional, for instance from the rest of the verbal context or from other sources, but this does not alter the crucial fact that the conditional itself does not express this factuality ».

L'opérateur *si* assigne le fait *p* à un référentiel autre que le référentiel énonciatif, mais ce référentiel n'est pas forcément inscrit temporellement dans le futur. Le fait *p* est assumé dans un espace modal distinct. On dira que le fait est assumé dans un autre espace, plutôt qu'assumé « temporairement » (telle est sa description 'classique').

Confais [1991 : 217-218 ; 260] distingue l'hypothèse comme « acte discursif » de l'hypothèse comme « dimension modale 'ni vrai ni faux' » : « on confond l'acte de faire fonctionner une proposition assertée comme une hypothèse – la fonction du dire – et le contenu 'éventuel', 'potentiel', 'irréel', 'seulement pensé', etc. d'une proposition – la qualité du dit ». Pour l'auteur, l'hypothèse est un « acte illocutoire » (cf. Ducrot), ce qui explique que le contenu de A puisse être « assuré ». On considérera avec Confais qu'il n'est pas contradictoire d'accréditer l'existence d'hypothétiques dont le contenu du premier terme est « assuré », comme c'est le cas pour celles qui sont appelées « factuelles ».

## 2. LA FONCTION DE L'OPÉRATEUR *SI*

En conclusion du Chapitre 10, une topographie des constructions en *si* a été dressée sur la base de la triade *régime – circonstant – clause autonome*<sup>373</sup>. Le terme A ouvre plusieurs types d'espaces mentaux distincts. Seuls les emplois circonstanciels et parfois les clauses autonomes ont un potentiel cadratif et tolèrent en propre l'étiquette de « cadre », au sens de Charolles<sup>374</sup>. Le rapport entre l'opération d'ouverture signifiée par A et le membre Z peut être décrit de deux façons différentes :

<sup>373</sup> Le *si* qui introduit des régimes (le *si* percontatif) n'endosse pas une fonction cadrative. On l'a dit, il s'agit pour nous d'un morphème différent.

<sup>374</sup> Exemple de clause autonome A qui introduit un cadre trans-périodique :

[*Si tu veux te restaurer*]<sub>A</sub>, [*j'ai acheté un pique-nique*]<sub>Z</sub>. [*Il y a des boissons au frais*]<sub>Z</sub>. [*Tu peux également utiliser les provisions dans la cuisine*]<sub>Z</sub>. [ex. construit].

Rappelons que pour nous le terme A est l'adverbial d'un *verbum dicendi* ellipsé et non l'adverbial de Z. On a signalé aussi les titres de rubrique dans la presse écrite comme [*Si c'est votre anniversaire*]<sub>A</sub> où Z empaquette tout le contenu de la rubrique, ou encore les cas où A pointe explicitement un compartiment cognitif :

*Dans le même ordre d'idées, [si l'on songe aux méduses]<sub>A</sub>, [il semble mal venu de dire que ces créatures (que l'on se représente pourtant comme ayant une vie essentiellement aquatique) nagent]<sub>Z</sub>. [Charolles, *De l'art de nager et des différentes manières d'en parler*].*

- 1) Le terme A entretient un rapport différent avec Z, selon les cas (insertion pour les circonstants VS juxtaposition pour les clauses autonomes)<sup>375</sup>.
- 2) Le terme A n'englobe pas le même type d'objets, selon les cas (un signe pour les circonstants VS un acte discursif pour les clauses) ; c'est la position qu'on a adoptée dans la partie sur les *si-P*. Ce qui est distinct, c'est ce qu'on met dans ce cadre.

Il y a bien sûr des valeurs cadratives sans le recours à *si*. L'opérateur *si* n'introduit qu'un type de valeur cadrative parmi d'autres. Le connecteur *quand* construit un cadre temporel, par exemple. Mais dans le cas de *si*, il faut prendre en compte le terme Z : il y a un rapport entre le cadre et ce qu'on y verse, ingrédient qu'on ne retrouve pas pour *quand*. A ce propos, on peut se reporter à Roberts [1989] qui considère que *si P* est subordonné à Q au plan syntaxique, mais que la situation s'inverse au plan modal, où Q est modalement subordonné à *si P*.

L'architecture des cadres peut être très complexe, surtout lorsqu'il y a plusieurs marqueurs modaux ou évidentiels. L'exemple (8) suggère la construction de deux cadres fictifs enchâssés l'un dans l'autre, l'un sur la base de *si*, l'autre étant la conséquence de la résolution d'une contradiction entre un posé et un présupposé :

- (8) J'ai même pas encore d'enfant, mais j'ai déjà peur pour ceux à venir. [...] *Si* un jour on touchait à un cheveu de mon filleul, ou de mes enfants (le jour où j'espère j'en aurai), oui je pense que sans hésiter je sortirais le Fass... [w, blog « Vision libre » ; le *Fass* est le fusil d'assaut de l'armée suisse]

L'opérateur *si* porte sur un fait <on touche à mes enfants> qui est validé dans un univers fictif. Mais cet univers est enchâssé dans un autre univers dans lequel la rédactrice a des enfants. Le SN *mes enfants* est ambigu du point de vue de la modalité : il y a la présupposition que <la locutrice a des enfants>, mais il est contextuellement avéré qu'elle n'en a pas. La situation est la suivante :

Je n'ai pas d'enfants  $\varphi$ [j'ai des enfants<sub>(Fait1)</sub>] & *Si*[on touche à mes enfants<sub>(Fait2)</sub>], je pense que je sortirais mon *Fass*.

La contradiction entre le posé *j'ai même pas encore d'enfants* et le présupposé véhiculé par *mes enfants* (« j'ai des enfants ») est résolu en associant au fait <j'ai des enfants> un méta-fait  $\varphi$  qui restreint la validation à un domaine modal. Le marqueur *si* ne porte que sur <on touche à mes enfants>, où *mes enfants* n'est vrai que dans un cadre hypothétique. On est là dans une situation différente des hypothétiques non marquées, mais on voit bien comment une fois de plus on peut construire des univers fictifs sans recourir à *si*. Le présupposé <j'ai un filleul>, en l'absence d'information contraire, est normalement valable dans la situation d'énonciation<sup>376</sup>.

---

Dans cette dernière illustration, l'énonciation A pourrait indexer plusieurs phrases graphiques ayant pour thème les méduses.

<sup>375</sup> La distinction qu'opère Prévost [2003a : 57] entre un cadre « *par rapport auquel* il est pertinent d'énoncer la relation prédicative qui suit » et un cadre « *dans lequel* la relation prédicative qui suit est pertinente » coïncide avec ce qu'on veut souligner ici.

<sup>376</sup> M n'est pas forcément un univers consistant : on peut présupposer quelque chose tout en disant que ça n'existe pas.

Dans (9), le déictique *maintenant* est semble-t-il interprété à l'intérieur du cadre ouvert par *si* :

- (9) Il me semblait que si je venais de remporter une victoire c'était contre elle, que j'avais réussi, comme auraient pu faire la maladie, des chagrins, ou l'âge, à détendre sa volonté, à faire fléchir sa raison, et que cette soirée commençait une ère, resterait comme une triste date. *Si* j'avais osé maintenant, j'aurais dit à maman : « Non je ne veux pas, ne couche pas ici ». [Proust, *Du côté de chez Swann*]

L'opérateur *si* donne l'instruction de paramétrer un domaine fictif. Le déictique *maintenant* s'interprète en général dans la situation d'énonciation, mais dans ce cas il s'agit non pas de l'énonciation en cours, mais d'une situation antérieure. L'adverbe *maintenant* renvoie à une situation de parole fictive – rendue dès lors comme réaliste et contemporaine de la scène rapportée – dans laquelle *p* <le narrateur ose dire> est vérifié.

Les exemples (8) et (9) pourraient être décrits avantageusement au moyen du concept d'« intégration conceptuelle » [Turner, 2000 ; Charolles, 2006].

D'une manière générale, le relateur *si* porte sur un fait *p*, éventuellement lui-même modalisé :

*Si* [*p* / *peut-être(p)* / *x a dit(p)* / *tu penses que(p)* / *il est vrai que(p)*, etc.]

L'hypothèse est une clé de validation singulière qui affecte un fait. Aussi bien *p* que *peut-être(p)* ou encore *il est vrai que(p)* sont affectés de cette même modalité. Voyons l'exemple (10) :

- (10) *Si*, comme l'a montré Jeans, les systèmes planétaires sont exceptionnels relativement au nombre des étoiles, ils doivent toutefois être généreusement répandus à travers les espaces, vu la prodigieuse abondance des étoiles et des galaxies. [f, J. Rostand]

Dans (10), on comprend que le fait exprimé par A soit mis à distance, puisque Z amorce un renversement argumentatif au moyen de *toutefois*. Il s'agit d'une stratégie concessive : l'argument assumé par Jeans est nommé, mais assigné à un domaine fictif (les conclusions auxquelles il permet d'accéder ne sont pas retenues, cf. 2d)<sup>377</sup>.

## CONCLUSION

L'opérateur *si* engage, dans les hypothétiques dites « factuelles », une stratégie de contestation en modulant le domaine de validité d'un fait. Le rendement pragmatique est celui d'une mise en doute polie. L'apport spécifique de *si*, dans ces exemples, est donc de remettre en négociation quelque chose qui a été auparavant validé dans M ou qui est présenté comme

---

<sup>377</sup> Les adverbes d'énonciation et certains cadratifs médiatifs comme par exemple *de l'avis de x* et *selon x* suggèrent, comme pour les hypothétiques « factuelles », que le locuteur n'assume pas la vérité de *p*, mais que le véridicteur (*x*) est identifié (il s'agit du locuteur ou d'une autre instance de validation). Pour quelle raison le membre A est-il réinterprété comme cadre hypothétique, contrairement à des termes A introduits par *selon x*, *de l'avis de x*, etc. ? D'une part, la nature de l'attente introduite par le cadratif est distincte : *selon x* est en attente d'une prédication. D'autre part, l'information méta-énonciative est verbalisée (*selon, de l'avis de*) : le contenu de Z est versé dans un domaine médiatif non fictif ; la clé de validation est différente. Les cadratifs ont pour fonction de *relativiser* un contenu à un critère frontal [Charolles, 1997, 2003], plutôt qu'une fonction de modalisation.

tel. Cela justifie qu'on place l'opérateur *si* dans le domaine hypothétique, même s'il introduit des « factuelles ». Même si un fait est validé en mémoire, *si* réalise automatiquement une remise en question de son *domaine de validité*. Dans les constructions en *si*, le fait *p* est asserté (i.e. validé dans M) mais il est assigné à un compartiment modal singulier. D'autres indices – l'état de M, les temps verbaux, etc – précisent la facture épistémique de ce domaine fictif. L'opérateur *si*, que l'on a défini dans ce travail comme un marqueur explicite d'hypothèse, a pour rôle d'imposer à un objet-de-discours un commentaire modal.

La polysémie de *si* nous paraît irréductible avec les outils d'analyse dont dispose actuellement la sémantique. On considérera que sa polysémie est d'ordre fonctionnel. Comme l'opérateur *et* (Chapitre 4, § 6.1.), *si* endosse des valeurs très diverses. Ces fonctions ne sont certes pas sans rapport, mais il faut imaginer qu'elles puissent être couplées sans qu'il y ait forcément une valeur sémantique de base commune. Toute tentative d'abstraction sur le sens de *si* semble vaine. Comme pour certaines métonymies, il est très difficile de trouver une valeur atomique commune aux différentes acceptions<sup>378</sup>.

---

<sup>378</sup> C'est le cas de *buffet* ou *bureau* par exemple. Pour *buffet*, quel est le signifié commun à 1) meuble pour ranger provisions et vaisselle, 2) table garnie de plats froids et 3) l'ensemble de ces mets réunis sur la table ? Pour *bureau*, comment dégager un sème commun pour 1) un meuble à tiroirs, 2) le lieu de travail et 3) l'ensemble des employés d'un bureau ?

## EPILOGUE

L'étude qui s'achève ici a consisté en une analyse détaillée de classes de structures méconnues. Nous avons axé notre étude sur les hypothétiques non marquées – et non sur les *si-P* – ce qui nous a amené à déplacer la perspective en décrivant la valeur hypothétique comme une procédure qui consiste dans l'ouverture d'un cadre de pertinence pour une énonciation ou un contenu subséquents. Notre approche de l'hypothèse a été non morphologique – c'est-à-dire non axée systématiquement sur *si* – et non véri-conditionnelle : nous avons renoncé à recourir au réductionnisme logico-sémantique qui est une constante dans les travaux sur *si*.

### Pourquoi élabore-t-on des espaces fictifs ?

Il est légitime de se demander pourquoi les partenaires de l'énonciation construisent des univers alternatifs.

- 1) Il peut s'agir de mesures de précaution pour contourner un tabou ou transmettre des 'vérités moins importantes', moins catégoriques.
- 2) Un univers fictif offre une solution de repli pour l'énonciateur qui peut toujours se réfugier dans l'un ou l'autre des univers et, par conséquent, se positionner de manière équivoque par rapport à son propre discours.
- 3) La création d'un monde alternatif est généralement conduite par l'intention de dire quelque chose de la « réalité » présente [Adam, 1991 : 88]<sup>379</sup>. Ces stratégies cognitives spécifiques destinées à parler du monde de référence sont surtout un moyen de moduler certains éléments de la mémoire discursive, de compartimenter l'information en la distribuant dans des domaines modaux distincts.
- 4) Les constructions hypothétiques montrent comment le langage structure la mémoire discursive en établissant des connexions entre ses différents compartiments, comment est négociée l'appartenance d'un objet-de-discours à une aire modale. Dans la mémoire discursive, toute l'information n'est pas sur le même plan et l'étude des configurations hypothétiques le démontre de façon spectaculaire.

### Les constructions étudiées

Sur la base d'un corpus authentique d'exemples écrits et oraux, nous avons distingué six classes de constructions (cf. Chapitres 6 à 10) qui relèvent de l'expression de l'hypothèse. Des regroupements peuvent être opérés entre ces structures :

En fonction du *mode de production* : les P au subjonctif, les P à l'impératif et les pseudo-interrogatives sont des constructions essentiellement attestées à l'écrit. Les structures

---

<sup>379</sup> Adam est proche de la position de Fauconnier [1996] qui attribue aux contrefactuelles la fonction de tirer des inférences à propos de l'espace de base, plutôt qu'à propos de l'espace contrefactuel.

nominales et les constructions en *si* sont représentées aussi bien à l'oral qu'à l'écrit. Les P assertives semblent pour leur part particulièrement courantes à l'oral en français<sup>380</sup>.

En fonction de la *présence d'un connecteur* entre A et Z : le connecteur *et*, par exemple, n'est pas insérable entre les membres A et Z d'une *si-P*, il est très rarement attesté dans les pseudo-interrogatives, et moins courant que la version asyndétique dans les P assertives. En revanche, dans les P au subjonctif et à l'impératif, la répartition est assez équilibrée entre les exemples asyndétiques et syndétiques. Enfin, les structures nominales à l'oral sont presque toujours articulées par *et*.

En fonction du *rapport syntaxique* entre A et Z : les constructions en *si* et les pseudo-interrogatives « tirent vers » l'hypotaxe, alors que les autres classes de structures relèvent pour ainsi dire exclusivement de la parataxe.

En fonction du *référentiel* installé par le terme A : les P au subjonctif et les P à l'impératif ne peuvent pas endosser une valeur « contrefactuelle », au contraire des autres constructions. Nous avons montré que les différents types de constructions présentent certes un « air de famille », mais ne sont pas des équivalents au niveau sémantico-pragmatique. Néanmoins, dans la littérature scientifique, les parataxes tendent à être ramenées aux constructions en *si* aussi bien au plan syntaxique – elles sont décrites dans le cadre de la subordination – que sémantique – elles sont assimilées à la condition suffisante, elles sont paraphrasées ou traduites par des *si-P*.

### **Les indices pertinents pour la construction de l'inférence**

Dans les hypothétiques non marquées, l'interprétation hypothétique est le résultat de calculs d'inférence sur des données indicielles. Notre recherche a consisté en priorité à identifier les indices qui suscitent la construction de l'inférence en question. En dépassant une perspective grecienne qui se fonde sur le rétablissement de la pertinence quand le contenu littéral n'est pas pertinent, on a préféré considérer qu'il n'y a pas de signification littérale à partir de laquelle on élabore une ou plusieurs interprétations. Les constructions que l'on a étudiées sont sous-spécifiées et l'interprétation se fonde *uniquement* sur un assortiment d'indices non déterministes.

Pour les *structures nominales*, les clés qui favorisent notre inférence sont les suivantes : le terme A est une clause autonome, il s'interprète préférentiellement comme un procès, le procès est référentiellement non ancré (cf. le concept d'objet non élaboré) et il s'agit d'un procès de transition de degré sur une échelle. Le terme Z comporte des indices qui entérinent l'abduction, comme par exemple des marqueurs d'état résultant.

Pour les périodes binaires *au subjonctif*, l'indice central est le fait que le membre A ne comporte que le N d'un fait envisagé sous n'importe quelle modalité, un fait « pur ». C'est cette neutralisation du paradigme des modalités que réalise le subjonctif qui semble être « virtualisante ».

---

<sup>380</sup> La répartition écrit / oral est très différente en espagnol, par exemple. Les genres d'écrit et les genres oraux ont également une influence sur la représentation de ces constructions.

Les *P assertives* délivrent des données qui entrent en conflit avec d'autres sources d'information. Le caractère contre-évidentiel du contenu communiqué provoque une contradiction dans la mémoire discursive. Un principe de consistance du genre 'ne te contredis pas' est à l'origine d'un calcul implicite qui, à partir de deux sources incompatibles, distribue ces contenus dans leur domaine de validité respectif, dont l'un est un espace fictif.

Les périodes binaires préfacées par une forme verbale à l'impératif déclenchent une lecture hypothétique du fait que le terme A n'est pas – pour différentes raisons – réinterprété comme un ordre sincère : ou la « cible » de l'impératif n'est pas l'interlocuteur, ou la « modification du monde » évoquée contrevient aux conditions de réussite de l'ordre, voire entre en contradiction avec l'état de la mémoire discursive. Les marqueurs scalaires et les SN indéfinis cursifs sont également des indices exploitables pour la construction de l'abduction. Comme pour les autres constructions, la présence du terme Z est fondamentale pour construire l'inférence ; la forme à l'impératif est présentée au sein d'une organisation binaire : la continuation macro-syntaxique – interprétée référentiellement comme une conséquence du fait dénoté par A – participe à la consolidation de l'inférence.

Les *pseudo-interrogatives* ont été approchées principalement sous l'angle de leur syntaxe. Pour ce qui concerne la formation de l'inférence, il y a des points communs avec les P à l'impératif. C'est à partir d'une condition préalable de la question totale (de type  $p ?$ ) –  $p$  est possible – que l'on passe à la possibilité d'un univers dans lequel  $p$  est valide. Cette classe d'hypothétiques présente des demandes de confirmation non sincères, ou des questions dont la vraisemblance pragmatique est discutable.

Enfin, les *constructions en si* ont été décrites comme des hypothétiques marquées : c'est bien le relateur *si* qui est le marqueur d'hypothèse. Le plan syntaxique a été documenté en priorité, comme pour les pseudo-interrogatives.

Il faut souligner le caractère central de l'*indéfinition* dans les opérations inférentielles auxquelles conduisent les hypothétiques non marquées. En effet, on a insisté sur les SN indéfinis non spécifiques, principalement dans les constructions nominales, mais on peut encore citer les pronoms de dialogue cursifs (*tu, vous*), le pronom *on* dans les P assertives ou le pronom nul de l'impératif. Les proverbes introduits par la variable *qui* (*qui dort dîne*) reposent également sur ce procédé. L'indéfinition semble favoriser l'émergence de procès virtualisants.

Une énonciation fonctionne comme un répertoire complexe d'indices, dont certains – appréciés comme convergents construisent une représentation appropriée, c'est-à-dire la conjecture la moins risquée, la moins dispendieuse, mais la plus prolifique en modifications contextuelles. La procédure inférentielle que nous avons étudiée comporte un haut degré de confiance : l'abduction est fiable parce que nos structures sont semi-ritualisées (d'où la notion de « routine »). Ce qui se ritualise, c'est l'assortiment d'indice mobilisé et non un indice singulier parmi d'autres. Cela dit, il nous faut réinsister sur le caractère non déterministe des indices identifiés dans les hypothétiques non marquées. Il y a une circularité du processus interprétatif qui fait que l'on « ricoche » d'un indice à l'autre<sup>381</sup>. Par exemple dans les

---

<sup>381</sup> On ne se fixe pas de façon définitive et incontestable sur une interprétation, il reste toujours du sens à inférer : « L'interprétation est un jeu infini », comme écrit Almeida [1988 : 67] à propos de l'abduction.

structures nominales (Chapitre 6), une interprétation processuelle est inférée à partir d'indices de prédication, eux-mêmes construits par un cheminement calculatoire. On infère de même que le procès n'est pas ancré, ce qui lui permet d'être associé à un référentiel imaginaire<sup>382</sup>. On a également dit de la lecture cursive d'un SN qu'elle participait à la construction de la valeur hypothétique. Mais on peut parfois se demander si ce n'est pas cette valeur hypothétique – accessible par ailleurs sur la base d'autres indices – la prise en compte de l'ensemble de la construction AZ, par exemple – qui permet de conclure à l'interprétation non spécifique ou à la valeur processuelle du SN. Ces interprétations sont-elles élaborées à partir d'indices présents dans la structure ou à partir de la prise en compte de l'ensemble de la construction (la valeur hypothétique elle-même) ? On ne dispose que de modèles séquentiels de l'inférence avec des prémisses en entrée et, en sortie, une conclusion. Dans les hypothétiques non marquées, il est difficile de savoir dans quel ordre se déroule l'opération d'inférence et comment sont réparties les tâches d'interprétation. Il faut donc jongler avec une gamme d'indices traités en parallèle, ce qui fait qu'un « système distribué » rendrait mieux compte du processus calculatoire à l'œuvre dans les hypothétiques non marquées que le modèle de l'inférence dont on se sert habituellement. Mais un tel modèle ne nous est actuellement pas accessible.

### La notion d'*attente*

Dans la taxinomie des routines praxéologiques élémentaires proposée par Berrendonner [2002b ; 2003], les hypothétiques inversées dysconnexes et les *si-P* macro-syntaxiques tomberaient sous le script {PRÉPARATION + ACTION}. Il y a un phénomène d'*attente* lorsqu'une énonciation praxéologiquement non autosuffisante laisse prévoir l'actualisation ultérieure d'une seconde énonciation qui assure la réparation en saturant l'attente<sup>383</sup>. Les hypothétiques non marquées correspondent en grande majorité à la routine {ACTION +

<sup>382</sup> Il y a des indices déclencheurs, i.e. 'massifs', et des indices complémentaires, i.e. 'faibles'. Le poids et l'efficacité des indices sont donc variables. On peut néanmoins se demander si l'esprit humain traite d'abord les éléments saillants (les indices forts) ou analyse la structure de manière linéaire. Avec un énoncé introduit par *si*, les deux aspects se recouvrent : l'indice *si* est massif et c'est aussi lui qui introduit la structure.

<sup>383</sup> Cf. Auer [2002] pour la notion de *projection*. Lerner [1996] présente des exemples – entre autres des constructions en *if* – où A et Z sont le fait de deux locuteurs distincts. L'intervention du second locuteur après le membre A anticipe la fin du tour précédent :

David : *So if one person said he couldn't invest* (.) (≅ *Si une personne disait qu'elle ne pouvait pas investir*)

Kerry : *then I'd have to wait [till* (≅ *alors je devrais attendre jusqu'à*)

David : [he'd have to wait till January (≅ *il devrait attendre jusqu'en janvier*)

Kerry : *Ri:ght* (≅ *exact*)

La complétion est rendue possible parce qu'elle était *projetée* par la construction introduite par *if*. L'anticipation se loge à un endroit bien précis, entre *si-P* et Q. Le *right* (ou un *yeah* chevauchant le segment anticipateur dans d'autres exemples de Lerner) vient en quelque sorte quittance la pertinence de la complétion. Ces exemples de déploiement interactionnel des *if-P* sont intéressants pour cerner le phénomène d'*attente* à l'œuvre dans les hypothétiques. Lerner [1996 : 252] analyse aussi un exemple où l'interlocutrice, en produisant des « petits tours » en *Mm hm* – par exemple à la suite d'une structure en *si-P* – montre qu'elle attend la suite du tour de parole – en l'occurrence le constituant Q.

On peut penser également au fameux poème *If* de Kipling qui compte 13 constituants *si-P* successifs reconduisant chacun l'attente du terme Q. Celui-ci n'opère la saturation que dans les deux derniers vers (cf. « tu seras un homme, mon fils », en traduction française).

CONTINUATION} dans lesquelles c'est l'énonciation continuative qui réclame la présence d'une énonciation préalable.

Mais comme on l'a exposé *supra* (Chapitre 4, § 1) la relation est réciproque dans nos routines à valeur hypothétique. Réinterprétée comme cadre fictif, l'énonciation A laisse attendre une suite<sup>384</sup>. Parallèlement, l'énonciation Z se représente comme étant dépendante de ce qui précède (le connecteur *et* a été décrit comme un marqueur de cette relation praxéologique). On a ainsi parlé d'une forme de *corrélation au plan praxéologique*. Dans nos constructions binaires paratactiques, le terme A ouvre une attente à plusieurs niveaux : au plan prosodique (l'intonation continuative), au plan praxéologique (ouverture d'un cadre pour un acte langagier à venir) et au plan de la pertinence pragmatique (le contenu de A crée une instabilité dans M). En revanche, il n'y a pas d'attente au plan morpho-syntaxique (A est autonome syntaxiquement). D'une manière générale, on peut dire que dans nos diptyques c'est le terme Z qui satellise A, puisque A est destiné à fonctionner comme cadre pour Z. L'introducteur de cadre n'est pas 'explicite' dans les hypothétiques non marquées : le membre A doit son statut de cadre à un calcul interprétatif.

Dans les versions *micro-syntaxiques*, le cadre de validité ne crée pas une instabilité, mais contraint sémantiquement ce qui suit. La nature de l'attente n'est pas la même (cf. Chapitre 6 : les circonstants sont en attente d'une *prédication* et les clauses en attente d'une *continuation*). Les termes A des *si-P* micro-syntaxiques sont en attente du régissant au plan syntaxique et, au plan sémantique, en attente d'opérations restreintes précisément au cadre ouvert par A.

### **L'interface {macro-syntaxe – pragmatique}**

Une des originalités de notre approche est d'avoir étudié ces constructions dans le cadre d'un modèle théorique où la combinatoire des signifiants est divisée en deux articulations, la micro-syntaxe et la macro-syntaxe. Au plan macro-syntaxique, les énonciations (de clause) sont en rapport avec des états de la mémoire discursive. Les classes de constructions hypothétiques sont à cheval sur l'opposition entre micro- et macro-syntaxe. Ce sont les versions macro-syntaxiques qui ont retenu notre attention en priorité. Il nous a paru fondamental d'analyser des unités qui relèvent de la combinatoire macro-syntaxique, dans la mesure où la facture des routines pragmatiques est fonction des opérations sur la mémoire discursive. D'où l'importance de mettre en rapport leur syntaxe et leur pragmatique, après avoir établi les caractéristiques propres à chaque niveau. Les diptyques qu'on a appelés « hypothétiques non marquées » sont des routines praxéologiques stéréotypées. Dans cette perspective, les modèles micro-syntaxiques (qui exécutent une seule opération sur M) ont un fonctionnement radicalement différent des modèles macro-syntaxiques (qui exécutent deux opérations successives et ordonnées sur M).

En dotant ces classes de constructions d'une grammaire, notre étude a contribué à compléter le modèle macro-syntaxique de Berrendonner. Les structures introduites par *si* ont été réévaluées à l'intérieur de ce cadre théorique. La mise en relation des niveaux d'organisation

---

<sup>384</sup> Pour comprendre ce qui est projeté au niveau praxéologique, il faut savoir comment les actions communicatives sont séquencées.

du discours a permis de proposer une description à la fois formelle et pragmatique de ces configurations, qu'elles soient issues de l'écrit ou de l'oral. On a pris garde d'articuler les niveaux d'analyse sans postuler un isomorphisme.

A notre sens, les régularités observables sont localisées au plan des opérations exécutées par le locuteur sur la mémoire discursive. Nous avons tenté de construire – en élaborant une pragmatique cognitive de ces structures – une représentation plus élaborée des référents cognitifs dénotés par les différentes configurations hypothétiques. Ces constructions sont en effet peu codifiées au niveau sémantique, le rapport n'étant pas descriptible en termes de contenus de séquences. Les rendements cognitifs et référentiels des diptyques rencontrés ont été décrits avec précision à la Section III.

Il a été beaucoup question dans notre étude de la description du terme A, parce qu'à notre sens les indices massifs y sont logés. Le caractère non concluant des indices et le fait que l'interprétation ne puisse semble-t-il pas être appréhendée au moyen d'un modèle séquentiel de l'inférence nous conduit à insister sur l'importance de prendre en compte l'ensemble de la structure AZ. Le terme Z vient certes opérer la saturation de l'attente et confirmer l'abduction. Mais si les indices sont ténus, c'est le complexe AZ dans son entier qui joue et qui conduit à interpréter rétroactivement certains indices. Le complexe AZ présente un sémantisme inédit, il hérite de quelque chose de plus que l'« addition » de A et de Z. Il est clair que le sens qui résulte de la connexion de A et de Z n'a rien de compositionnel. Autrement dit, A n'a pas le même sens, ni la même fonction praxéologique s'il est le dernier terme d'une période ou s'il en constitue la préface.

L'assignation d'un fait  $p$  à un domaine modal de la mémoire contribue à la construction d'une relation  $\{A \mathfrak{R} Z\}$  : si l'on veut,  $q$  est affecté du même syndrome que  $p$ , il hérite de la même clé de validation. On a souvent noté que le contenu linguistique de l'énonciation introductive entraine en conflit avec du savoir-vrai issu de M. Mais si l'action langagière A est pragmatiquement inappropriée à l'état « isolé », elle ne saurait l'être à l'intérieur d'une organisation périodique.

### **L'hypothèse comme la validation d'un objet-de-discours et de sa clé de validation**

L'énonciation A introduit dans la mémoire discursive un fait  $p$  et un méta-fait  $\wp p$  qui place  $p$  dans un domaine de validité singulier (cf. Chapitre 5, § 5.). La définition de la valeur hypothétique impose de différencier trois niveaux :

- 1) Le fait  $p$  nommé par le terme A.
- 2) L'acte d'assertion de ce fait, à savoir la réalisation d'une opération primaire en mémoire : *Assert(p)*.
- 3) Le point de vue modal sur ce fait, c'est-à-dire la réalisation d'une action secondaire en mémoire. Une clé de validation est associée à  $p$ .

L'interprétation hypothétique est à décrire au niveau 3). Ce que l'on appelle *hypothèse* est un certain type de clé de validation associée à un fait. Dans les hypothétiques non marquées, cette instruction modale contenue au niveau 3) est à reconstruire par inférence.

L'identification des indices d'attitude épistémique qui sont à la base de cette élaboration inférentielle était au cœur de notre recherche.

La modalité méta-énonciative  $\phi$  intègre deux composantes :

- 1) Dans nos hypothétiques non marquées, le gradient d'engagement du locuteur est nul. Il n'y a généralement aucun véridicteur identifiable. La formule  $vpx$  signifie qu'une instance énonciatrice non identifiée  $x$  assume la croyance  $p$  ( $p$  est valide pour  $x$ ).
- 2) Un domaine de validation est ouvert dans un compartiment de la mémoire. La formule  $wpy$  signifie qu'un domaine modal  $y$  est ouvert pour l'objet-de-discours  $p$  (l'objet  $p$  est valide dans le cadre  $y$ ).

L'opération de cadrage 2) est une conséquence de 1). La clé de validation  $\phi$  renvoie à ce qui est visé lorsqu'il est dit, dans certains travaux de linguistique, qu'une assertion est accomplie sous réserve, qu'il y a « non assertion », « fausse assertion », « assertion parallèle », « prise de position simulée » ou « bémolisation d'une assertion » [cités par Méry, 1994].

Un processus inférentiel est mobilisé pour articuler l'absence de prise en charge d'un fait par le locuteur et l'opération de paramétrage d'un domaine de validité qui en découle. Le couplage d'un fait (une opération primaire sur  $M$ ) et de sa clé de validation (une opération secondaire sur  $M$ ) débouche sur l'installation d'une situation imaginaire<sup>385</sup>. La valeur hypothétique pose le problème de la portée d'une assertion. La clé de validation singulière qu'est la modalité hypothétique affecte un ensemble d'objets-de-discours (de faits) à l'intérieur de  $M$ . En validant un objet-de-discours dans  $M$ , on l'incrémente en effet de deux informations, à savoir l'objet lui-même et un point de vue sur lui (sa qualité médiative et son domaine de validité). Ce qui résulte du couplage {fait – méta-fait}, c'est l'instruction d'imaginer une situation vérifiant le fait en question. Dans notre étude, nous avons voulu rendre compte de cette procédure implicite.

Le domaine de l'hypothèse recouvre un ensemble de procédés permettant de gérer la relation entre les faits et les points de vue modaux sur ces faits. Une *hypothèse* est une opération bipartite qui consiste à admettre la validité d'un fait, tout en l'assignant – par le biais d'une clé de validation qui lui est assortie – à un domaine bien particulier de la mémoire discursive.

---

<sup>385</sup> Dans les hypothétiques non marquées, la clé de validation est presque toujours à reconstituer, tout comme la qualité épistémique (réalisable, non réalisable, itératif). Dans les hypothétiques marquées par *si*, c'est surtout la valeur épistémique qui est implicite.

## BIBLIOGRAPHIE

- ABEILLÉ, A. & R. BORSLEY, (2006), « La syntaxe des corrélatives comparatives en anglais et en français », *Faits de langues* 28, 21-33.
- ACHARD-BAYLE, G., (2006a), « Si polysémique et Si polyphonique », *Recherches linguistiques* 28, 407-434.
- ACHARD-BAYLE, G., (2006b), « Connexité(s), cadrages co(n)textuels, portée(s) », *Corela*, Numéros spéciaux : « Organisation des textes et cohérence des discours ». <http://edel.univ-poitiers.fr/corela/document.php?id=1278>
- ADAM, J.-M., (1991), *Langue et Littérature*, Paris, Hachette.
- ADAM, J.-M., (1992), « Si hypothétique et l'imparfait », *Etudes littéraires* 25, 1/2, 147-165.
- AKATSUKA, N., (1986), « Conditionals are discourse-bond », *On conditionals*, E. C. Traugott & al. (éd), 333-351.
- ALLAIRE, S., (1982), *Le modèle syntaxique des systèmes corrélatifs*, Thèse de Rennes II, Service de reproduction des thèses, Université de Lille III, Champion.
- ALLAIRE, S., (1996), « Y a-t-il un et coordonnant ? », *Dépendance et intégration syntaxique*, C. Muller (éd.), Tübingen, Niemeyer, 15-23.
- ALMEIDA, I., (1988), « Sémiotique abductive. Epistémologie de l'individuel qualitatif », *Poetica et analytica* 5, Aarhus, 185 p.
- ALMEIDA, I., (1990), « L'interprétation abductive et les règles du raisonnable », Documents de travail et pré-publications, Università di Urbino, 62 p.
- ANDERSEN L. H., (1993), « Les complétives non introduites en français parlé », *Travaux linguistiques du CERLICO* 6, 5-14.
- ANDERSEN L. H., (1999), « Propositions adverbiales non introduites en français parlé », *Revue romane* 34/2, 163-180.
- ANSCOMBRE, J.-C., (1986), « L'article zéro en français : un imparfait du substantif ? », *Langue française* 72, 4-39.
- ANSCOMBRE, J.-C., (1990), « Article zéro et structuration d'événements », *Le discours : représentations et interprétations*, M. Charolles, S. Fisher, J. Jayez (éd), Nancy, Presses universitaires de Nancy, 265-300.
- ANSCOMBRE, J.-C., (2004), « Quelques remarques sur l'existence et le fonctionnement d'un si concessif en français contemporain », *Dynamiques concessives. Dinámicas concesivas*, M. L. Donaire (éd), 41-74.
- ANTOINE, G., (1958-1962 = 2001), *La coordination en français*, 2 tomes, Paris, Minard.
- APOTHÉLOZ, D., (2003), « La rection dite 'faible' : grammaticalisation ou différentiel de grammaticité ? », *Verbum* XXV-3, 241-262.
- ARRIVÉ, M., F. GADET & M. GALMICHE, (1986), *La grammaire d'aujourd'hui*, Paris, Flammarion.
- ATHANASIADOU, A. & R. DIRVEN (éd), (1997), *On conditionals again*, Amsterdam, John Benjamins.
- AUER, P., (2000), « Pre- and post-positioning of wenn-clauses in spoken and written German », *InList* 15, 35 p. [http://w3.ub.uni-konstanz.de/v13/volltexte/2000/461/pdf/461\\_1.pdf](http://w3.ub.uni-konstanz.de/v13/volltexte/2000/461/pdf/461_1.pdf)
- AUER, P., (2002), « Projection in interaction and projection in grammar », *InList* 33, 39 p. <http://w3.ub.uni-konstanz.de/v13/volltexte/2003/1139/pdf/Inlist33.pdf>
- AUSTIN, J. L., (1961<sup>3</sup>), « Ifs and Cans », *Philosophical papers*, Oxford, Oxford University Press, 205-232.
- AUTHIER-REVUZ, J., (1995), *Ces mots qui ne vont pas de soi : boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, Paris, Larousse.
- AVANZI, M. & A. LACHERET, (à paraître), « Micro-syntaxe, macro-syntaxe : une prosodie toujours transparente ? L'exemple des périodes asyndétique en français parlé », Actes du colloque *La Parataxe*, M.-J. Béguelin, M. Avanzi & G. Corminboeuf (éd), Neuchâtel, 2007.
- BALLY, C., (1944), *Linguistique générale et linguistique française*, Berne, A. Francke.
- BANYŚ, W., (2001), « Valeurs de vérité, échelle épistémique de fait/non fait et types d'emplois du si propositionnel conditionnel », *Studia kognitywne* 4, 141-152. [http://www.ispan.waw.pl/zakjez/semantyka/studiakogn/sk4\\_banys.pdf](http://www.ispan.waw.pl/zakjez/semantyka/studiakogn/sk4_banys.pdf)
- BANYŚ, W., « Temps & typologie des propositions 'conditionnelles' introduites par 'si' », référence inconnue.

- BARTHES, R., (1973), *Le plaisir du texte*, Paris, Seuil.
- BARTHÉLÉMY, J.-P., M. DE GLAS, J.-P. DESCLÉS & J. PETITOT, (1996), « Logique et dynamique de la cognition », *Intellectica* 23/2, 219-301.
- BÉGUELIN, M.-J., (2002a), « L'évolution des clauses en *n'importe* », *Macro-syntaxe et macro-sémantique*, H. L. Andersen & H. Nølke (éd), Berne, P. Lang, 43-69.
- BÉGUELIN, M.-J., (2002b), « Clause, période ou autre ? La phrase graphique et la question des niveaux d'analyse », *Verbum* XXIV, 85-107.
- BÉGUELIN, M.-J., (2003), « Variations entre macro- et micro-syntaxe : de quelques phénomènes de grammaticalisation », *Macro-syntaxe et pragmatique. L'analyse linguistique de l'oral*, A. Scarano (éd), Roma, Bulzoni Editore, 111-131.
- BÉGUELIN, M.-J. & AL., (2000), *De la phrase aux énoncés : grammaire scolaire et descriptions linguistiques*, Bruxelles, De Boeck-Duculot.
- BÉGUELIN, M.-J. & G. CORMINBOEUF, (2005), « De la question à l'hypothèse : modalités d'un phénomène de coalescence », *Les Etats de la question*, C. Rossari & al. (éd.), Québec, Nota bene, 67-89. [http://www2.unine.ch/webdav/site/philologie\\_romane/shared/documents/LF/Corminboeuf/Questi on.MJB-GC.05.pdf](http://www2.unine.ch/webdav/site/philologie_romane/shared/documents/LF/Corminboeuf/Questi on.MJB-GC.05.pdf)
- BÉGUELIN, M.-J., M. AVANZI & G. CORMINBOEUF, (à paraître), *La Parataxe*, Actes du Colloque de Neuchâtel, février 2007.
- BENVENISTE, E., (1966 ; 1974), *Problèmes de linguistique générale*, t.1-2, Paris, Gallimard.
- BENZITOUN, C., (2006a), *Description morphosyntaxique du mot quand en français contemporain*, thèse de doctorat, Université de Provence. [http://www.up.univ-mrs.fr/delic/perso/benzitoun/memoires\\_articles/Benzitoun\\_these.pdf](http://www.up.univ-mrs.fr/delic/perso/benzitoun/memoires_articles/Benzitoun_these.pdf)
- BENZITOUN, C., (2006b), « Examen de la notion de 'subordination'. Le cas des *quand* 'insubordonnés' », *Faits de langues* 28, 35-46.
- BERRENDONNER, A., (1982), *Eléments de pragmatique linguistique*, Paris, Minit.
- BERRENDONNER, A., (1986), « Note sur la contre-inférence », *CLF* 7, 259-277.
- BERRENDONNER, A., (1987), « Stratégies morpho-syntaxiques et argumentatives », *Protée* 15/3, 48-58.
- BERRENDONNER, A., (1989), « Sur l'inférence », *Modèles du discours*, C. Rubattel (éd), Berne, Lang, 105-125.
- BERRENDONNER, A., (1990), « Pour une macro-syntaxe », *Travaux de linguistique* 21, 25-36.
- BERRENDONNER, A., (1992), « Périodes », *La temporalité du discours*, H. Parret (éd), Louvain, Louvain University Press, 47-61.
- BERRENDONNER, A., (1993a), « Sujets zéro », *Complétude et incomplétude dans les langues romanes et slaves*, Karolak, S. & T. Muryn (éd), WSP, Cracovie, 17-45.
- BERRENDONNER, A., (1993b), « La phrase et les articulations du discours », *Le Français dans le monde*, no spécial, G. Kahn (éd), 20-26.
- BERRENDONNER, A., (1994), « Anaphores confuses et objets indiscrets », *Recherches linguistiques* XIX, 209-230.
- BERRENDONNER, A., (2001-2), « Portrait de l'énonciateur en faux naïf », *Semen* 15, 113-125.
- BERRENDONNER, A., (2002a), « Les deux syntaxes », *Verbum* XXIV, 23-35.
- BERRENDONNER, A., (2002b), « Morpho-syntaxe, pragma-syntaxe et ambivalences sémantiques », *Macro-syntaxe et macro-sémantique*, H. L. Andersen & H. Nølke (éd), Berne, P. Lang, 23-41.
- BERRENDONNER, A., (2002c), « Types », *Les facettes du dire : hommage à Oswald Ducrot*, M. Carel (éd.), Paris, Kimé, 39-53.
- BERRENDONNER, A., (2003), « Eléments pour une macro-syntaxe : actions communicatives, types de clauses, structures périodiques », *Macro-syntaxe et pragmatique. L'analyse linguistique de l'oral*, A. Scarano, (éd), Rome, Bulzoni, 93-109.
- BERRENDONNER, A., (2004), « Grammaire de l'écrit vs grammaire de l'oral : le jeu des composantes micro- et macro-syntaxiques », *Interactions orales en contexte didactique*, Rabatel, A. (éd), Lyon, PUL, 249-262.
- BERRENDONNER, A., (2005), « Question et mémoire discursive », *Les Etats de la question*, C. Rossari & al. (éd.), Québec, Nota bene, 147-171.
- BERRENDONNER, A., (à paraître), « L'alternance *que* /  $\neq$  Subordination sans marqueur ou structure périodique ? », D. Van Raemdonck (éd), Actes du Colloque *Modèles syntaxiques*, Bruxelles, 2003.

- BERRENDONNER, A., M. LE GUERN & G. PUECH, (1983), *Principes de grammaire polylectale*, Lyon, PUL.
- BERRENDONNER, A. & M.-J. [REICHLER-]BÉGUELIN, (1989), « Décalages : les niveaux de l'analyse linguistique », *Langue française* 81, 99-125.
- BERRENDONNER A. & M.-J. BÉGUELIN, (1995), « Accords associatifs », *Cahiers de praxématique* 24, 21-42.
- BERRENDONNER A. & M.-J. BÉGUELIN, (1997), « Left dislocation in French : varieties, use and norm », *Taming the vernacular*, J. Cheshire & D. Stein (éd), London, Longman, 200-217.
- BERTOCCI, A., MARALDI, M. & ORLANDINI A., (2006), « Le latin entre coordination et subordination ; les cas où la distinction entre co- et sub-ordination est remise en cause : *si* et ses composés », *Faits de langues* 28, 47-56.
- BERTHONNEAU, A.-M. & G. KLEIBER, (2003), « Un imparfait de plus... et le train déraillait », *Cahiers chronos* 11, 1-24.
- BERTHONNEAU, A.-M. & G. KLEIBER, (2006), « Sur l'imparfait contrefactuel », *Travaux de linguistique* 53-2, 7-65.
- BIBER, D. & al., (2006<sup>5</sup>), *Longman Grammar of spoken and written English*, Harlow Essex, Longman.
- BILGER, M., (1998), « Le statut micro et macro-syntaxique de *et* », *Analyse linguistique et approches de l'oral*, M. Bilger, K. van den Eynde & F. Gadet (éd), Paris, Peeters, 91-102.
- BLANCHE-BENVENISTE, C., (1981), « La complémentation verbale : valence, rection et associés », *RSFP* 3, 58-98.
- BLANCHE-BENVENISTE, C., (1982), « Examen de la notion de subordination », *RSFP* 4, 71-115.
- BLANCHE-BENVENISTE, C., (1989), « Constructions verbales 'en incise' et rection faible des verbes », *RSFP* 9, 53-73.
- BLANCHE-BENVENISTE, C., (1993), « Une description linguistique du français parlé », *Le gré des langues* 5, 8-29.
- BLANCHE-BENVENISTE, C., (1997), *Approches de la langue parlée en français*, Gap, Ophrys.
- BLANCHE-BENVENISTE, C., (2001), « Terminologie de quelques relations syntaxiques du domaine verbal : rection, valence, réalisation zéro », *Métalangage et terminologie linguistique*, vol. I, B. Colombat & M. Savelli (éd), 51-64.
- BLANCHE-BENVENISTE, C., (2002a), « Phrase et construction verbale », *Verbum* XXIV, 8-22.
- BLANCHE-BENVENISTE, C., (2002b), « Macro-syntaxe et micro-syntaxe : les dispositifs de la rection verbale », *Macro-syntaxe et macro-sémantique*, H. L. Andersen & H. Nølke (éd), Berne, P. Lang, 95-118.
- BLANCHE-BENVENISTE, C., (2003), « Le recouvrement de la syntaxe et de la macro-syntaxe », *Macro-syntaxe et pragmatique. L'analyse linguistique de l'oral*, A. Scarano, (éd), Rome, Bulzoni, 53-75.
- BLANCHE-BENVENISTE, C. & C. JEANJEAN, (1987), *Le Français parlé. Edition et transcription*, Paris, Didier-Erudition.
- BLANCHE-BENVENISTE, C. & AL., (1991), *Le Français parlé : études grammaticales*, Paris, éd. du CNRS.
- BLANCHE-BENVENISTE, C. & AL., (2002), *Choix de textes de français parlé : 36 extraits*, Paris, Champion.
- BLASCO, M., (1999), *Les dislocations en français contemporain : étude syntaxique*, Paris, Champion.
- BLUMENTHAL, P., (1999), « Verbes de connaissance », *Verbum* XXI-1, 7-24.
- BOLINGER, D., (1977), *Meaning and form*, London-New-York, Longman.
- BONAMI, O & D. GODARD, (2005), « Les adverbes évaluatifs dans une approche multidimensionnelle du sens », *Questions de classification en linguistique : méthodes et descriptions*, I. Choi-Jonin & al. (éd), Berne, P. Lang, 19-37.
- BONHOMME, M., (2005), « Flou et polyvalence de la question rhétorique : l'exemple des Fables de La Fontaine », *Les Etats de la question*, C. Rossari & al. (éd), Québec, Nota Bene, 191-209.
- BORDAS, E., (2005), « Et la conjonction resta tensive. Sur le *et* de relance rythmique », *Le français moderne* 1, 23-39.
- BORILLO A., (1981), « Quelques aspects de la question rhétorique en français », *DRLAV* 25, 1-33.
- BORILLO A., (1996), « Les relations temporelles entre phrases : subordination ou parataxe ? », *Dépendance et Intégration syntaxique*, C. Muller (éd), Tübingen, Niemeyer.

- BORILLO A., (2001), « Le conditionnel dans la corrélation hypothétique en français », *Le conditionnel en français*, P. Dendale & L. Tasmowski (éd), 231-250.
- BORILLO A., (2002), « Les connecteurs temporels et la structuration du discours : l'exemple de *aussitôt* », *Macro-syntaxe et macro-sémantique*, L. H. Andersen & H. Nølke (éd), Berne, P. Lang, 239-256.
- BORILLO A., (à paraître), « La corrélation hypothétique et la construction parataxique », Actes du colloque *La Parataxe*, M.-J. Béguelin, M. Avanzi & G. Corminboeuf (éd), Neuchâtel, 2007.
- BRÈS, J., (2005), « L'imparfait : l'un et/ou le multiple ? A propos des imparfaits 'narratifs' et 'd'hypothèse' », *Cahiers Chronos* 14, 1-32.
- BRUNOT, F., (1922), *La pensée et la langue*, Paris, Masson et C<sup>ie</sup>.
- BRUNOT, F., (1953-1972), *Histoire de la langue française des origines à nos jours*, Paris, A. Colin.
- CARON, B., (2005), « Condition, topique et focus : pourquoi les conditionnelles ne sont pas des topiques », conférence, 21.11.2005, Paris X-Nanterre.
- CARON, J., (1977), « Essai d'analyse sémantique expérimentale : la conjonction 'si' », *Linguistique et Sémiologie* 4, 99-126.
- CARON, J., (1983), *Les régulations du Discours*, Paris, PUF.
- CARON, J., (1989), *Précis de psycholinguistique*, Paris, PUF.
- CARTER-THOMAS, S., (2007), « The 'iffiness' of medical research articles : a comparison of English *if* and French *si* », *Language and discipline perspectives on academic discourse*, K. Flottum (éd), Cambridge Scholars Press, 161-188.
- CAUDAL, P. & L. ROUSSARIE, (2005), « Sémantique et pragmatique des propositions en *si* », *Cahiers chronos* 12, 51-66.
- CERVONI, J., (2004), « La supposition minimale en français », *Modèles linguistiques* XXV/1-2, 223-232.
- CHAROLLES, M., (1997), « L'encadrement du discours », *Cahier de recherche linguistique* 6, 73p.
- CHAROLLES, M., (2003), « De la topicalité des adverbiaux détachés en tête de phrase », *Travaux de linguistique* 47, 11-51.
- CHAROLLES, M., (2004), « *Sinon* d'hypothèse négative », *Structures et discours. Mélanges offerts à Eddy Roulet*, A. Auchlin, M. Burger & L. Filliettaz (éd), Québec, Nota bene, 167-182.
- CHAROLLES, M., (2006), « Cohérence, pertinence et intégration conceptuelle », *Des discours aux textes : modèles, analyses*, Rouen, PU, 39-74.
- CHAROLLES, M. & B. PACHOUD, (2002), « 'Si la Lorpaille est folle...' et si le plus fou n'était pas celle que l'on croit », *Les analyses du discours au défi d'un dialogue romanesque : l'incipit du roman de R. Pinget, Le libera*, E. Roulet & M. Burger (éd), Nancy, PU, 307-350.
- CHAROLLES, M. & B. LAMIROY, (2002), « Syntaxe phrastique et transphrastique : du but au résultat », *Macro-syntaxe et macro-sémantique*, H. L. Andersen & H. Nølke (éd), Berne, P. Lang, 383-419.
- CHERVEL, A., (1977), *...et il fallut apprendre à écrire à tous les petits Français : histoire de la grammaire scolaire*, Paris, Payot.
- CHEVALIER, J.-C. & AL., (1987), *Grammaire Larousse du français contemporain*, Paris, Larousse.
- CHEVALIER, J.-C., (2006), *Histoire de la syntaxe. Naissance de la notion de complément dans la grammaire française (1530-1750)*, Paris, Champion.
- CHOI-JONIN, I. (2005), « Les subordinations spatio-temporelles sans marque segmentale », *La syntaxe au cœur de la grammaire*, F. Lambert & H. Nølke (éd), Rennes, PU, 55-64.
- CHOI-JONIN, I. & E. DELAIS-ROUSSARIE, (2006), « L'association de propositions sans marque segmentale en français parlé : étude syntactico-sémantique et prosodique », *Faits de langues* 28, 83-94.
- CHUQUET, J., (1993), « Forme interrogative et hypothèse en anglais contemporain », *Travaux linguistiques du CERLICO* 7, 213-236.
- CLARK, B., (1993), « Relevance and 'pseudo-imperatives' », *Linguistics and philosophy* 16, 79-121.
- CLARK, H. H., (1977), « Bridging », *Thinking. Readings in cognitive science*, P. N. Johnson-Laird & P.C. Wason (éd), Cambridge, CUP, 411-420.
- COMBETTES, B., (1998), *Les constructions détachées en français*, Paris, Ophrys.
- COMRIE, B., (1986), « Conditionals : a typology », *On Conditionals*, E. C. Traugott & al. (éd), 77-99.
- CONFAIS, J.-P., (1990), *Temps, mode, aspect : les approches des morphèmes verbaux et leurs problèmes à l'exemple du français et de l'allemand*, Toulouse, PU du Mirail.

- CORBLIN, F., (1987), *Indéfini, défini et démonstratif*, Genève, Droz.
- CORBLIN, F., (1989), « Spécifique – générique : un modèle pour les indéfinis », *Modèles linguistiques* XI/2, 11-35.
- CORBLIN, F., (2002), *Représentations du discours et sémantique formelle*, Paris, PUF.
- CORBLIN, F., (à paraître), « Les indéfinis entre quantification et référence », Actes du colloque *Indéfinis et prédications*, 2002, Paris – Sorbonne. [http://jeannicod.ccsd.cnrs.fr/docs/00/05/34/38/PDF/ijn\\_00000328\\_00.pdf](http://jeannicod.ccsd.cnrs.fr/docs/00/05/34/38/PDF/ijn_00000328_00.pdf)
- CORMINBOEUF, G., (2001), *Approche macro-syntaxique des Si-énonciations en français moderne*, mémoire de licence, Université de Fribourg, 123 p.
- CORMINBOEUF, G., (à paraître, a), « L'antéposition des interrogatives indirectes totales en français contemporain », Actes du colloque *Les linguistiques du détachement*, Nancy, 2006.
- CORMINBOEUF, G., (à paraître, b), « Coordination, subordination, corrélation ou énonciation autonome? Une analyse syntaxique des constructions du type *Que je bouge (et) il me ramènera vite à l'ordre* », *TRANEL* 48.
- CORMINBOEUF, G., (à paraître, c), « Structures nominales à interprétation hypothétique », Actes du colloque *La Parataxe*, M.-J. Béguelin, M. Avanzi & G. Corminboeuf (éd), Neuchâtel, 2007.
- CORNULIER DE, B., (1985a), *Effets de sens*, Paris, Minuit.
- CORNULIER DE, B., (1985b), « Sur un *si* d'énonciation prétendument non conditionnel », *Revue québécoise de linguistique* 15-1, 197-211.
- CRESTI, E., (1997), « Confronto tra la 'resa informativa' del parlato spontaneo e dell'intervista radiofonica », *Il parlato tramesso : la radio*, Firenze, Accademia della Crusca, 611-657. <http://lablita.dit.unifi.it/preprint/preprint-96coll01.pdf>
- CULICOVER, P., (1972), « OM-sentences », *Foundations of Language* 8, 199-236.
- CULICOVER, P., (à paraître), « Parataxis and Simpler Syntax », Actes du colloque *La Parataxe*, M.-J. Béguelin, M. Avanzi & G. Corminboeuf (éd), Neuchâtel, 2007.
- CULICOVER, P. & R. JACKENDOFF, (1997), « Semantic Subordination despite Syntactic Coordination », *Linguistic Inquiry* 28/2, 195-217.
- CULICOVER, P. & R. JACKENDOFF, (2005), *Simpler syntax*, Oxford-New-York, Oxford University Press.
- CULIOLI, A., (1990-1999), *Pour une linguistique de l'énonciation*, t. 1-3, Paris, Ophrys.
- DANCYGIER, B., (1998), *Conditionals and Prediction*, Cambridge, CUP.
- DANCYGIER, B. & E. SWEETSER, (2000), « Constructions with *if*, *since* and *because*. Causality, epistemic stance and clause order », *Cause, condition, concession, contrast : Cognitive and Discourse Perspectives*, E. Couper-Kuhlen & B. Kortmann (éd), Berlin / New-York, M. de Gruyter, 111-142.
- DANCYGIER, B. & E. SWEETSER, (2006), *Mental Spaces in Grammar : Conditional constructions*, Cambridge, CUP.
- DANON-BOILEAU, L. & M.-A. MOREL, (1998), *Grammaire de l'intonation*, Paris, Ophrys.
- DARGNAT M. & J. JAYEZ, (à paraître), « La cohésion paratactique : une approche constructionnelle », Actes du colloque *La Parataxe*, M.-J. Béguelin, M. Avanzi & G. Corminboeuf (éd), Neuchâtel, 2007.
- DAVIES, E., (1979), « Some restrictions on conditional imperatives », *Linguistics* 17, 1039-1054.
- DEBAISIEUX, J.-M., (1995), « Le fonctionnement de *parce que* en français parlé contemporain », *Actes de la Première Rencontre des jeunes linguistes*, C. Vettters (éd), 33-44.
- DEBAISIEUX, J.-M., (2006), « La distinction entre dépendance grammaticale et dépendance macrosyntaxique comme moyen de résoudre les paradoxes de la subordination », *Faits de langues* 28, 119-132.
- DEBAISIEUX, J.-M. & H.-J. DEULOFEU, (2003), « Fonctionnement microsyntaxique de modifieur et fonctionnement macrosyntaxique en parataxe des constructions introduites par *que* et *parce que* en français parlé, avec extension au cas de *perché* et *che* en italien parlé », *Il Parlato Italiano*, F. Albano Leoni & al. (éd), Napoli, D'Auria, cd-rom.
- DECLERCK, R. & S. REED, (2001), *Conditionals : a comprehensive empirical analysis*, Berlin, Mouton de Gruyter.
- DEFrancq, B., (2005), *L'interrogative enchâssée*, Bruxelles, De Boeck-Duculot.
- DELAIS-ROUSSARIE, E., (2005), « Vers une grammaire prosodique formelle : le cas des incidentes en français », *Actes électroniques de la conférence Interface Discours et Prosodie 05*, Université de Provence. [http://www.llf.cnrs.fr/Gens/Delais-Roussarie/idp05\\_versiondef.pdf](http://www.llf.cnrs.fr/Gens/Delais-Roussarie/idp05_versiondef.pdf)

- DELAVEREAU, A., (1980), « Questions sur l'analyse de 'si' », *LINX* 2, 7-34.
- DELAVEREAU, A., (1992), « Si, la syntaxe et le point de vue des positions », *La théorie d'Antoine Culioli. Ouvertures et incidences*, Paris, Ophrys, 107-122.
- DELEDALLE, G. (1990), *Lire Peirce aujourd'hui*, Bruxelles, De Boeck.
- DENDALE, P., & L. TASMOWSKI, (1994), « L'évidentialité ou le marquage des sources du savoir », *Langue française* 102, 3-7.
- DENDALE, P., & L. TASMOWSKI (éd), (2001), *Le conditionnel en français*, Université de Metz & Paris, Klincksieck.
- DESLÉS, J.-P., (1991), « Archétypes cognitifs et types de discours », *Les typologies de procès*, C. Fuchs (éd), Paris, Klincksieck, 171-195.
- DESLÉS, J.-P., (1994), « Quelques concepts relatifs au temps et à l'aspect », *Studia kognitivne* 1, SOW, Warszawa, 57-88.
- DESLÉS, J.-P., (1996), « L'abduction, procédé d'explication en linguistique », *Modèles linguistiques* XVII-2, 33-62.
- DESLÉS, J.-P., (1997), « Systèmes d'exploration contextuelle », *Co-texte et calcul du sens*, Guimier, C. (éd), Caen, PU, 215-232.
- DESLÉS, J.-P. & Z. GUENTCHÉVA, (2001), « La notion d'abduction et le verbe *devoir* 'épistémique' », *Cahiers chronos* 8, 103-122.
- DEULOFEU, H.-J., (1988a), « Syntaxe de *que* en français parlé et le problème de la subordination », *RSFP* 8, 79-104.
- DEULOFEU, H.-J., (1988b), « La syntaxe de Meillet et l'analyse des langues parlées », *Grammaire et histoire de la grammaire. Hommage à la mémoire de J. Stéfanini*, C. Blanche-Benveniste, A. Chervel & M. Gross, Aix-en Provence, Publications de l'Université de Provence, 181-202.
- DEULOFEU, H.-J., (1989), « Les couplages de constructions verbales en français parlé : effet de cohésion discursive ou syntaxe de l'énoncé », *RSFP* 9, 111-141.
- DEULOFEU, H.-J., (1999a), « Questions de méthode dans la description morphosyntaxique de l'élément *que* en français contemporain », *RSFP* 15, 163-198.
- DEULOFEU, H.-J., (1999b), *Recherches sur les formes de la prédication dans les énoncés assertifs en français contemporain (le cas des énoncés introduits par le morphème que)*, Thèse d'Etat, Université de Paris III.
- DIESSEL, H., (2001), « The ordering distribution of main and adverbial clauses : a typological study », *Language* 77-2, 433-453. <http://muse.jhu.edu/journals/language/v077/77.3diessel.pdf>
- DIESSEL, H., (2005), « Competing motivations for the ordering of main and adverbial clauses », *Linguistics* 43-3, 449-470. <http://www.personal.uni-jena.de/~x4diho/Competing%20motivations%20for%20the%20ordering%20of%20main%20and%20adverbial%20clauses.pdf>
- DIK, S., (1990), « On the semantics of conditionals », *Layers and levels of representation in language theory*, J. Nuyts, A. M. Bolkenstein & C. Vet (éd), Amsterdam, Benjamins, 233-261.
- DOSTIE, G. & J.-M. LÉARD, (1985), « Particularités sémantiques et syntaxiques des 'conditionnelles' en québécois », *Revue québécoise de linguistique* 15/1, 119-152.
- DUCROT, O., (1971a), « L'expression, en français, de la notion de condition suffisante », *Langue française* 12, 60-67.
- DUCROT, O., (1971b), « Langue et pensée formelle », *Langue française* 12, 3-12.
- DUCROT, O., (1972), *Dire et ne pas Dire*, Paris, Hermann.
- DUCROT, O., (1973), *La Preuve et le Dire*, Paris, Mame.
- DUCROT, O., (1983), « La valeur argumentative de la phrase interrogative », *Actes du colloque de pragmatique de Fribourg*, Berne, P. Lang, 79-110.
- DUCROT, O., (1984), *Le dire et le dit*, Paris, Minuit.
- DUCROT, O., (1993), « A quoi sert le concept de modalité ? », *Modalité et acquisition des langues*, N. Dittmar & A. Reich (éd), Berlin – New-York, Walter de Gruyter, 111-129.
- DUCROT, O. & J.-C. ANSCOMBRE, (1983), *L'argumentation dans la langue*, Bruxelles, Mardaga.
- DUVAL, M., (2003), *Le problème de l'interrogation indirecte totale d'après ses marques (en français, anglais et coréen). Étude contrastive et typologique*, thèse de doctorat, Paris IV – Sorbonne.
- ECO, U., (1988), *Le signe*, Bruxelles, Labor.
- EVANS, N., (2007), « Insubordination and its uses », *Finiteness : theoretical and empirical foundations*, I. Nikolaeva (éd), Oxford, Oxford University Press, 366-431.

- FAUCONNIER, G., (1984), *Espaces mentaux*, Paris, Minuit.
- FAUCONNIER, G., (1990), « Subdivisions cognitives », *Communications* 53, 229-248.
- FAUCONNIER, G., (1992), « Sens potentiel : grammaire et discours », *Enonciation et parti pris*, Amsterdam, Rodopi, 159-171.
- FAUCONNIER, G., (1996), « Analogical counterfactuals », *Spaces, Worlds, and Grammar*, G. Fauconnier & E. Sweetser (éd), Chicago, CUP, 57-90.
- FAUCONNIER, G. & E. SWEETSER (éd), (1996), *Spaces, Worlds, and Grammar*, Chicago, CUP.
- FERGUSON, C. A., J. S. REILLY, A. TER MEULEN, & E. C. TRAUOGOTT, (1986), « Overview », *On conditionals*, E. C. Traugott & al. (éd), 3-20.
- FEUILLET, J., (1992), « Typologie de la subordination », *Travaux linguistiques du CERIC* 5, 7-28.
- FEUILLET, J., (1993), « L'hypothétique », *Travaux linguistiques du CERIC* 6, 67-95.
- FILLMORE, C. J., (1990), « Epistemic stance and grammatical form in English conditional sentences », *CLS* 26, 137-162.
- FONTANEY, L., (1991), « A la lumière de l'intonation », *La question*, C. Kerbrat-Orecchioni (éd), Lyon, PUL, 113-161.
- FORD, C., (1997), « Speaking conditionally : Some contexts for If-clauses in Conversation », *On Conditionals again*, A. Athanasiadou & R. Dirven (éd), 387-413.
- FORD, C. & S. THOMPSON, (1986), « Conditionals in discourse : A Text-based study from English », *On Conditionals*, E. Traugott & al. (éd), 353-372.
- FRANKE, M., (2005), « Pseudo-Imperatives », MSc Thesis, Universiteit van Amsterdam, <http://www.illc.uva.nl/Publications/ResearchReports/MoL-2005-04.text.pdf>.
- FRANKE, M., (2007), « The pragmatics of biscuit conditionals », *Proceedings of the 16th Amsterdam Colloquium*, M. Aloni, P. Dekker & F. Roelofson, 91-96. [http://student.science.uva.nl/~mfranke/Papers/AC07\\_Paper.pdf](http://student.science.uva.nl/~mfranke/Papers/AC07_Paper.pdf).
- FRANCKEL, J.-J., (1986), « Alors – alors que », *BULAG* 13, 17-49.
- FRANCKEL, J.-J., (1998), « Référence, référenciation et valeurs référentielles », *Sémiotiques* 15, 61-84.
- FREI, H., (1971=1929), *La grammaire des fautes*, Genève, Slatkine.
- FRUYT, M., (à paraître), « Les frontières de la parataxe en latin : ses liens avec la coordination, la subordination, la corrélation, les énoncés parenthétiques », Actes du colloque *La Parataxe*, M.-J. Béguelin, M. Avanzi & G. Corminboeuf (éd), Neuchâtel, 2007.
- GADET, F., (1996<sup>2</sup>), *Le français ordinaire*, Paris, A. Colin.
- GALMICHE, M., (1983), « Les ambiguïtés référentielles ou les pièges de la référence », *Langue française* 57, 60-86.
- GARY-PRIEUR, M.-N., (1994), *Grammaire du nom propre*, Paris, PUF.
- GLAS DE, M. & J.-P. DESCLÉS, (1996), « Du temps linguistique comme idéalisation d'un temps phénoménal », *Intellectica* 23/2, 159-192.
- GOHL, C., (2000), « Zwischen Kausalität und Konditionalität : Begründende wenn-Konstruktionen », *Inlist* 24, 32 p. <http://w3.ub.uni-konstanz.de/v13/volltexte/2001/639/pdf/inlist24.pdf>
- GOOSSE-GREVISSE, M., (1993<sup>13</sup>), *Le bon usage*, Paris, Duculot.
- GRICE, H. P., (1979), « Logique et conversation », *Communications* 30, 57-72.
- GRIZE, J.-B., (1996), *Logique naturelle et communication*, Paris, PUF.
- GROUPE DE FRIBOURG, *Grammaire de la Période*, à paraître.
- GUENTCHÉVA, Z., (1994), « Manifestations de la catégorie du médiatif dans les temps du français », *Langue française* 102, 8-23.
- GUIMIER, C., (1996), *Les adverbes du français : le cas des adverbes en '-ment'*, Paris, Ophrys.
- HAEGEMAN, L., (1984), « Pragmatic conditionals in English », *Folia Linguistica* 18, 485-502.
- HAEGEMAN, L., (2003), « Conditional Clauses : External and Internal syntax », *Mind & Language* 18/4, 317-339.
- HAILLET, P.-P., (1998), « Le conditionnel d'altérité énonciative et les formes du discours rapporté dans la presse écrite », *Pratiques* 100, 63-79.
- HAIMAN, J., (1974), « Concessives, conditionals, and verbs of volition », *Foundations of Language* 11, 341-359.
- HAIMAN, J., (1978), « Conditionals are topics », *Languages* 54/3, 564-589.
- HAIMAN, J., (1983), « Paratactic if-clauses », *Journal of pragmatics* 7, 263-281.

- HAIMAN, J., (1986), « Constraints on the form and meaning of the protasis, *On Conditionals*, E. C. Traugott & al. (éd), 215-227.
- HAMON, S., (2002), « Les conjonctions causales et la propriété d'enchâssement », *LINX* 46, 25-36.
- HAZAËL-MASSIEUX, M.-C., (1983), « Le rôle de l'intonation dans la définition et la structuration de l'unité de discours », *BSL* 78/1, 99-160.
- HAZAËL-MASSIEUX, M.-C., (1995), « De quelques avatars de la période en français et en créole : de l'oral à l'écrit », *Travaux du CLAIR* 13, 13-42.
- HJELMSLEV, L., (1971), *Essais linguistiques*, Paris, Minuit.
- HUOT, H., (1987), « Morpho-syntaxe du verbe français et inversion du clitique sujet », *Travaux de linguistique* 14-15, 159-176.
- HUOT, H., (1991), « Quelques aspects syntaxiques de la non-assertion », *Actes du XVIIIe congrès international de linguistique et de philologie romanes*, D. Kremer (éd), Trier, 389-401.
- JACKENDOFF, R., (1975), « On Belief-Contexts », *Linguistic Inquiry* VI-1, 53-93.
- JAMES, D., (1982), « Past Tense and the Hypothetical : a Cross Linguistic Study », *Studies in Language* 6, 375-403.
- JAYEZ, J. (2002), « Les impliquions », *Les facettes du dire : hommage à Oswald Ducrot*, M. Carel (éd), Paris, Kimé, 141-156.
- JEANNERET, T., (1999), *La coénonciation en français*, Berne, P. Lang.
- JOHNSON-LAIRD, P. N., (1986), « Conditionals and mental models », *On Conditionals*, E. C. Traugott & al. (éd), 55-75.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C., (1997=1980), *L'énonciation*, Paris, A. Colin.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C., (2001), *Les actes de langage dans le discours. Théorie et fonctionnement*, Paris, Nathan Université.
- KLEIBER, G., (1995), « Sur les (in)définis en général et les SN (in)définis en particulier », *BSL*, t. XC, 21-51.
- KLEIBER, G., (1999), *Problèmes de sémantique. La polysémie en questions*, Paris, PU du Septentrion.
- KLEIBER, G., (2003), « Faut-il dire adieu à la phrase ? », *L'information grammaticale* 98, 17-22.
- KLEIBER, G. & A.-M. BERTHONNEAU, (2002), « L'imparfait contrefactuel : d'une explication à l'autre », *Le signe et la lettre : en hommage à Michel Arrivé*, J. Anis (éd), Paris, L'Harmattan, 321-336.
- KÖNIG, E., (1986), « Conditionals, concessive conditionals and concessives : areas of contrast, overlap and neutralization », *On Conditionals*, E. C. Traugott & al. (éd), 229-246.
- KÖPCKE, K.-M. & K.-U. PANTHER, (1989), « On correlations between word order and pragmatic function of conditional sentences in German », *Journal of Pragmatics* 13-5, 685-711.
- KRONNING, H., (2002), « Le conditionnel 'journalistique' : médiation et modalisation épistémiques », *Romansk Forum* 16, 561-575. <http://www.duo.uio.no/roman/Art/Rf-16-02-2/fra/Kronning.pdf>
- KRONNING, H., (2003), « Modalité et évidentialité », *Aspects de la modalité*, M. Birkelund & al. (éd), Tübingen, Niemeyer, 131-150.
- LACHERET-DUJOUR, A., (2003), *La prosodie des circonstancielles en français*, Paris / Louvain, Peeters.
- LAMBERT, F. & H. NÖLKE (éd), (2005), *La syntaxe au cœur de la grammaire*, Rennes, PU.
- LARREYA, P., (2003a), « Types de modalité et types de modalisation », *Aspects de la modalité*, M. Birkelund & al. (éd), Tübingen, Niemeyer, 167-180.
- LARREYA, P., (2003b), « L'irréel et le potentiel : formes verbales de l'anglais », *ALAES*, 23 p. <http://djamet42.free.fr/ALAES/Concours/2003/Ireel/larreya.pdf>
- LE BIDOIS, G., & R., (1938), *Syntaxe du français moderne : ses fondements historiques et psychologiques*, Paris, Picard.
- LE BIDOIS, R. (1952), *L'inversion du sujet dans la prose contemporaine, (1900-1950) étudiée plus spécialement dans l'œuvre de Marcel Proust*, Paris, Editions d'Artrey.
- LEEMAN, D., (2001), « Pourquoi ne peut-on pas combiner si et le conditionnel ? », *Le conditionnel en français*, P. Dendale & L. Tasmowski (éd), 211-230.
- LEEMAN-BOUIX, D., (1994), *Grammaire du verbe français : des formes au sens*, Paris, Nathan Université.
- LEFEUVRE, F., (1999a), *La phrase averbale en français*, Paris, L'Harmattan.
- LEFEUVRE, F., (1999b), « Les 'marqueurs de prédication' dans la phrase averbale en français », *Verbum* XXI / 4, 429-438.

- LE GOFFIC, P., (1993), *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette.
- LE GOFFIC, P., (2000), « Subordination et connecteurs », *Syntaxe et sémantique* 1, 17-37.
- LERNER G. H., (1996), « On the 'semi-permeable' character of grammatical units in conversation : conditional entry into the turn space of another speaker », *Interaction and grammar*, E. Ochs, E. Schegloff & S. Thompson (éd), 238-276.
- LEUSCHNER, T., (1998), « At the boundaries of grammaticalization : what interrogatives are doing in concessive conditionals », *The limits of grammaticalization*, Ramat & Hopper (éd), 159-187.
- LODGE, R. A., (1997), *Le français : histoire d'un dialecte devenu langue*, Paris, Fayard.
- LOMBARDI VALLAURI, E., (2004), « Grammaticalization of Syntactic Incompleteness : Free Conditionals in Italian and Other Languages », *SKY Journal of Linguistics* 17, 189-215. <http://www.ling.helsinki.fi/sky/julkaisut/SKY2004/LombardiVallauri.pdf>
- LORIAN, A., (1964), *L'expression de l'hypothèse en français moderne : antéposition et postposition*, Paris, Minard.
- MARCHESE, L., (1987), « On the role of conditionals in Godié. Procedural discourse », *Coherence and Grounding in discourse*, R. Tomlin (éd), Amsterdam, Benjamins, 263-280.
- MARTIN, R., (1983), *Pour une logique du sens*, Paris, PUF.
- MARTIN, R., (1987), *Langage et croyance*, Bruxelles, Mardaga.
- MARTINEAU, F. & V. MOTAPANYANE, (1995), « Les infinitives hypothétiques en français du Canada », *Présence francophone* 46, 67-83.
- MATTHIESSEN, C. & S. A. THOMPSON, (1998), « The structure of discourse and 'subordination' », *Typological studies in language* 18, 275-329.
- MAUREL, J.-P., (1992), « Subordination inverse et neutralisation du relatif », *Travaux linguistiques du CERLICO* 5, 72-88.
- MELIS, L., (1979), « Compléments de phrase et compléments transpropositionnels », *Travaux de linguistique* 6, 13-31.
- MELIS, L., (1983), *Les circonstanciels et la phrase : étude sur la classification et la systématique des compléments circonstanciels en français moderne*, Louvain, Presses universitaires.
- MÉRY, R., (1994), « L'inversion sujet/auxiliaire en anglais sans antéposition d'un tiers élément », *Sigma* 16, 9-57.
- MONDADA, L. & D. DUBOIS, (1995), « Construction des objets de discours et catégorisation : une approche des processus de référenciation », *TRANEL* 23, 273-302.
- MONTOLÍO DURÁN, E., (1993a), « Sur les structures conditionnelles illocutoires », *Actes du XXème Congrès international de linguistique et de philologie romanes*, t. I, G. Hilty (éd), Tübingen, Francke Verlag, 521-534.
- MONTOLÍO DURÁN, E., (1993b), « 'Si me lo permiten...': grámatica y pragmática. Sobre algunas estructuras condicionales *regulativas* en español », *Aproximaciones pragmalingüísticas al español*, H. Haverkate, K. Hengeveld & G. Mulder (éd), Amsterdam, Rodopi, 119-147.
- MONTOLÍO DURÁN, E., (1996), « Gramática e interacción (ensayo metodológico para el análisis del español conversacional) », *Pragmática y grámatica del español hablado*, A. Briz, J. Gómez, M. J. Martínez Alcalde & Grupo Val, Valencia, Co, 329-341.
- MONTOLÍO DURÁN, E., (1999), « Las construcciones condicionales », *Gramática descriptiva de la lengua española. Real Academia Española*, t. III, I. Bosque & V. Demonte (éd), Madrid, Espasa, 3643-3737.
- MORIER, H., (1989<sup>4</sup>), *Dictionnaire de poétique et de rhétorique*, Paris, PUF.
- MULLER, C., (1994), « Combien faut-il distinguer de *si* ? », *Supports, opérateurs, durées*, A. Ibrahim (éd), 185-206.
- MULLER, C., (1996), *La subordination en français*, Paris, A. Colin.
- NÖLKE, H., (1983), *Les adverbes paradigmatisants : fonction et analyse*, Copenhague, Akademisk Forlag.
- PEIRCE, C. S., (1978), *Ecrits sur le signe*, Paris, Seuil.
- PEIRCE, C. S., (1984), *Textes anticartésiens*, Paris, Aubier.
- PRANDI, M., (1987), *Sémantique du contresens : essai sur la forme interne du contenu des phrases*, Paris, Minuit.
- PRÉVOST, S., (2003a), « Les compléments spatiaux : du topique au focus en passant par les cadres », *Travaux de linguistique* 47, 51-78.

- PRÉVOST, S., (2003b), « La grammaticalisation : unidirectionnalité et statut », *Le français moderne* LXXI-2, 144-166.
- RAMSAY, V., (1987), « The functional distribution of preposed and postposed 'if' and 'when' clauses in written discourse », *Coherence and Grounding in Discourse*, R. Tomlin (éd), Amsterdam, Benjamins, 383-408.
- RASTIER, F., (1987), *Sémantique interprétative*, Paris, PUF.
- RASTIER, F., (1991), *Sémantique et recherches cognitives*, Paris, PUF.
- RASTIER, F., (1994), « Sur l'immanentisme en sémantique », *CLF* 15, 325-335.
- REBUSCHI, G., (2001), « Coordination et subordination. Première partie : la co-jonction restreinte », *BSL* XCVI/1, 23-60.
- REBUSCHI, G., (2002), « Coordination et subordination. Deuxième partie : vers la co-jonction généralisée », *BSL* XCVII/1, 37-94.
- [REICHLER-]BÉGUELIN, M.-J., (1997), « Le repérage spatio-temporel dans le discours rapporté : remarques sur les règles et les emplois », *Espace et temps dans les langues romanes et slaves*, K. Bogacki & T. Giermak-Zielinska (éd), Varsovie, 137-150.
- RENCHON, H., (1967), *Etudes de syntaxe descriptive*, t. 1, Bruxelles, Palais des Académies.
- RIEGEL, M., J.-C. PELLAT, & R. RIOUL, (1994), *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.
- ROBERTS, C., (1989), « Modal Subordination and Pronominal Anaphora in Discourse », *Linguistics and philosophy* 12, 683-721.
- ROCQ-MIGETTE, C., (1997), *L'expression de la condition en anglais contemporain, comparaison avec quelques formes du français*, thèse de doctorat, Université Paris 13, Atelier National de Reproduction des Thèses.
- ROCQ-MIGETTE, C., C., (2003), « A l'origine d'un énoncé irréal : connecteurs et contexte », Journée sur l'irréel, *ALAES*, Université Paris IV. <http://djamet42.free.fr/ALAES/Concours/2003/Ireel/migette.pdf>
- ROCQ-MIGETTE, C., (2005), « La construction de l'interdépendance : structures conditionnelles du type <p, q>, <p and/et q>, p or/ou q> », Colloque Subordination – Coordination. <http://www.cavi.univ-paris3.fr/ilpga/colloque-coord-subord-2005/pre-textes/Migette.pdf>
- ROSIER, L., (1995), « La parataxe : heurs et malheurs d'une notion linguistico-littéraire », *Travaux de linguistique* 30, 51-64.
- ROSSI, M., (1999), *L'intonation, le système du français : description et modélisation*, Paris, Ophrys.
- ROTHENBERG, M., (1989), « Quelques moyens syntaxiques de rhématisation et de thématization en français », *BSL* LXXXIV-1, 143-161.
- ROUBAUD, M.-N., (2000), *Les constructions pseudo-clivées en français contemporain*, Paris, Champion.
- ROUGET, C. & L. SALZE, (1986), « C'est...qui, c'est...que : le jeu des quatre familles », *RSFP* 7, 117-139.
- ROULET, E., (1980), « Modalité et illocution », *Communications* 32, 216-239.
- ROULET, E. & AL., (1991=1985), *L'articulation du discours en français contemporain*, Berne, P. Lang.
- ROULET, E., (2002), « Le problème de la définition des unités à la frontière entre le syntaxique et le textuel », *Verbum* XXIV/1-2, 161-178.
- ROULET, E. & M. BURGER., (2002), *Les modèles du discours au défi d'un « dialogue romanesque » : l'incipit du roman de R. Pinget « Le Libera »*, Nancy, PU.
- ROUQUIER, M., (2002), « Les constructions liées : c'est une saine occupation que l'horticulture », *BSL* XCVII/1, 153-186.
- ROUSSEAU, A. (1993), « L'implication logique dans la description et l'organisation des phénomènes de subordination », *Travaux linguistiques du CERLICO* 6, 227-263.
- ROUSSEAU, A., (2002), « La question de la subordonnée au tournant du siècle (et au-delà) », *Modèles linguistiques* XXIII-2, 147-160.
- ROUSSEAU, A. (2005), « Quelques fondamentaux sur la subordination », *La syntaxe au cœur de la grammaire*, F. Lambert & H. NØlke (éd), 29-308.
- RUPPLI, M., (1989), « Juxtaposition, morphème zéro et autres connecteurs en français », *BSL* LXXXIV-1, 111-142.
- RUSSEL, B., (2005), « Two or three types of conditional coordination ». [http://cog.brown.edu/~russell/russell\\_snews05.pdf](http://cog.brown.edu/~russell/russell_snews05.pdf)

- SABIO, F., (1992), « Les compléments antéposés en français : analyse de deux types syntaxiques et prosodiques », *RSFP* 11, 31-56.
- SABIO, F., (1995), « Micro-syntaxe et macro-syntaxe. L'exemple des 'compléments antéposés' », *RSFP* 13, 111-155.
- SABIO, F., (1996), *Description prosodique et syntaxique du discours en français : données et hypothèses*, thèse de doctorat, Université de Provence.
- SABIO, F., (2006), « L'antéposition des compléments dans le français contemporain: L'exemple des objets directs », *Linguisticae Investigationes* 29-1, 173-182.
- SANDBELD, K., (1977=1965), *Syntaxe du français contemporain. Les propositions subordonnées*, Genève, Droz.
- SAUSSURE DE, F. (1916), *Cours de linguistique générale*, C. Sechehaye (éd), Lausanne-Paris, Payot.
- SAVELLI, M.-J., (1993), *Contribution à l'analyse macro-syntaxique des constructions « siamoises » de type : « plus V1... plus V2 »*, thèse de doctorat, Université de Provence.
- SCHIFFRIN, D., (1992), « Conditionals as topics in discourse », *Linguistics* 30, 165-197.
- SCHWAGER, M., (2004), « Don't be late or you'll miss the first slot », NASSLI 2004 Student Session, UCLA. <http://user.uni-frankfurt.de/~scheiner/papers/nassliHO.pdf>.
- SEARLE, J.-R., (1982), *Sens et expression*, Paris, Minuit.
- SERBAT, G., (1990), « Et 'jonctif' de proposition : une énonciation à double détente », *L'information grammaticale* 46, 26-28.
- SÖHRMAN, I., (2002), « *Nadie protestaba si comía poco* – La inversión de los períodos condicionales », *Romansk Forum* 16, 195-205. <http://www.duo.uio.no/roman/Art/Rf-16-02-2/esp/Sohrman.pdf>
- SPERBER, D. & D. WILSON, (1989=1986), *La pertinence. Communication et cognition*, Paris, Minuit, 377-381.
- STAGE, L., (1991), « Analyse syntaxique et sémantique de la conjonction *si* dans les propositions factuelles », *Revue romane* 26/2, 163-205.
- STIRLING, L., (1999), « Isolated *if*-clauses in Australian English », *The Clause in English*, P. Collins & D. Lee (éd), Benjamins, Amsterdam/Philadelphia, 273-294.
- SWEETSER, E., (1990), *From Etymology to Pragmatics : metaphorical and cultural aspects of semantic structure*, Cambridge, CUP.
- SWEETSER, E., (1996), « Mental Space and Conditional Constructions », *Spaces, Worlds and Grammar*, G. Fauconnier & E. Sweetser (éd), 318-333.
- TAKAHASHI, H., (2006), « Constructions in fusion and in clash : the case of *and*-conditional imperatives in English », *Journal of the Graduate School of Letters* 1, 69-85. [http://eprints.lib.hokudai.ac.jp/dspace/bitstream/2115/5764/1/1-6\\_TAKAHASHI.pdf](http://eprints.lib.hokudai.ac.jp/dspace/bitstream/2115/5764/1/1-6_TAKAHASHI.pdf)
- TESNIÈRE, L., (1988<sup>2</sup>=1959), *Eléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck.
- THOMPSON, S., (1985), « Grammar and written discourse : Initial vs. Final purpose clauses in English », *Text* 5-1/2, 55-84.
- THUMM, M., (2000), « The Contextualization of Paratactic Conditionals », *InList* 20, 38p. <http://w3.ub.uni-konstanz.de/v13/volltexte/2000/565/pdf/inlist20.pdf>
- TORTERAT, F., (2000), « *Et* en emploi 'syndético-hypotactique' : hypothèses sur une *jonction implicite* en ancien et en moyen français », *BSL* XCV/1, 183-202.
- TORTERAT, F., (2003), « La coordination correspond-elle à une jonction explicite ? Pour une relecture de la contribution de Gérald Antoine », *Le français moderne* LXXI/2, 248-263.
- TRAUGOTT, E. C., (1985), « Conditional markers », *Iconicity in Syntax*, J. Haiman (éd), Amsterdam/Philadelphia, J. Benjamins, 289-307.
- TRAUGOTT, E. C. & AL., (1986), *On Conditionals*, Cambridge, CUP.
- TRÉVISE, A. (éd), (1999), « L'hypothétique », *LINX* 41.
- TRÉVISE, A. & CONSTANT L., (2007), « Asyndète et construction du fictif dans certaines variétés d'anglais », *Les connecteurs, jalons du discours*, A. Celle, S. Gresset & R. Huart (éd), 71-94.
- TROGNON, A. & A. RETORNAZ, (1990), « Opposition des points de vue dans le dialogue et élaboration cognitive de la solution du problème des quatre cartes », *Verbum* XII/1-2, 39-55.
- TROGNON, A. & BATT, M., (2002), « Logique interlocutoire d'un incipit », *Les modèles du discours au défi d'un « dialogue romanesque » : l'incipit du roman de R. Pinget « Le Libera »*, E. Roulet & M. Burger (éd), 403-459.

- TURNER, M., (2000), « L'imagination et le cerveau – L'invention du sens – La perspicacité et la mémoire – La neuroscience cognitive de la créativité », Leçons au Collège de France. <http://markturner.org/cdf.html>
- VAN DER AUWERA, J., (1986), « Conditionals and speech acts », *On Conditionals*, E. C. Traugott & al. (éd), 197-214.
- VERSTRAETE, J.-C. (2004), « Initial and final position for adverbial clauses in English : the constructional basis of the discursive and syntactic differences », *Linguistics* 42-4, 819-853.
- VION, R., (2001), « Modalités, modalisations et activités langagières », *Marges linguistiques* 2, 209-231.
- VION, R., (2003), « Le concept de modalisation : vers une théorie linguistique des modalisateurs et des modalités », *Travaux du CLAIR* 18, 209-229.
- VOGÜÉ DE, S., (1986), « La conjonction *si* et la question de l'homonymie », *BULAG* 13, 105-189.
- VOGÜÉ DE, S., (1992), « *Si*, la syntaxe et le point de vue des opérations », *La théorie d'Antoine Culioli. Ouvertures et incidences*, Paris, Ophrys, 123-144.
- VOGÜÉ DE, S., (1999), « Le champ des subordonnées dites conditionnelles du français : conditions, éventualités, suppositions et hypothèses », *LINX* 41, 93-118.
- VOGÜÉ DE, S., (2001), « L'épilangue au pied de la lettre. À propos du concept grammatical de condition », *Le gré des langues* 16, 9-48.
- VOGÜÉ DE, S., (2004), « *Si*, au centre et aux marges de la condition », *L'hypothèse au miroir des langues*, C. Hare (éd), Paris, l'Harmattan, 85-117.
- WAGNER, R. L., (1974), *L'ancien français*, Paris, Larousse université.
- WILMET, M., (1997), *Grammaire critique du français*, Paris & Louvain-la-Neuve, Hachette Supérieur & Duculot.
- WILSON, D. & D. SPERBER, (1992), « Ressemblance et communication », *Introduction aux sciences cognitives*, D. Andler (éd), Paris, Gallimard, 219-238.

## CONVENTIONS

Comme d'usage dans les notations « fribourgeoises » [cf. *Grammaire de la Période*, à paraître], nous avons distingué :

- )<sup>S</sup> = intonème continuatif ou progrédient (*Suite*).
- )<sup>F</sup> = intonème conclusif (*Fin*).
- )<sup>N</sup> = intonème parenthétique (*Neutre*), qui affecte un élément annexe.

Afin d'optimiser la lisibilité des exemples, quelques intonèmes conclusifs sont estampillés différemment :

- )<sup>Q</sup> = question partielle ou totale.
- )<sup>I</sup> = inachèvement, i.e. un allongement du progrédient qui implique un sous-entendu du genre : <inférez ce que je veux dire>.
- )<sup>F/</sup> = intonation exclamative.

Ces lettres qui symbolisent les groupes intonatifs sont mentionnées en exposant. Le découpage intonatif est discrétisé par des parenthèses rondes. Les éléments entre parenthèses ne recouvrent pas forcément des réalités syntaxiques.

En tête d'un exemple, les éléments en italique entre parenthèses angulaires donnent des informations pour interpréter l'exemple, qui, hors contexte, pourrait paraître ambigu (p. ex. <*à propos de x*>). C'est surtout le cas pour les fragments d'oral recueillis à la volée, pour lesquels il n'a pas été possible de transcrire le contexte discursif qui précède l'avènement de la construction qui nous intéresse.

L'appareillage de conventions de transcription qui sera adopté dans ce travail est assez commun :

- x- = amorce d'un morphème (qui n'est finalement pas retenu dans la programmation).
- x= = morphème tronqué.
- x: = allongement.
- xxx = accent expressif sur un constituant.
- .
- .. = pause longue.
- « xx » = accélération du débit.
- x^x = liaison non obligatoire

Dans notre corpus, les indications entre crochets à la suite de l'exemple renseignent sur l'origine des extraits reproduits.

Pour les données orales, les notations sont celles-ci :

- [o tv] = oral télévisuel.
- [r] = oral radiophonique.
- [o] = oral spontané.

Pour les données écrites :

- [p] = presse écrite.
- [s] = discours scientifique.
- [w] = web.
- [f] = base *Frantext*.

Pour les œuvres littéraires, la référence est spécifiée en entier. Lorsque les énoncés écrits ou oraux sont empruntés à d'autres chercheurs, l'origine est indiquée.

→ L'entier du corpus est disponible sur un CD-ROM annexé à l'étude.

≅ Introduit une traduction possible en français de l'exemple (ou une glose probable).

[1], [2] Listage des périodes à l'intérieur du fragment de discours. (La notion de *période* est définie au Chapitre 4.)

P = un type de syntagme, par exemple un verbe et ses dépendants (plan syntaxique).

*p* = contenu propositionnel (plan sémantique)

PCS = pronom clitique sujet

M = mémoire discursive

# = démarcation prosodique